ANNALES

DE

PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE

RECUEIL PÉRIODIQUE

DESTINÉ A FAIRE CONNAITRE

TOUT CE QUE LES SCIENCES HUMAINES RENFERMENT

De preuves et de découvertes en faveur du Christianisme,

PAR UNE SOCIÉTÉ

DE LITTÉRATEURS ET DE SAVANTS, FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

Sous la direction

DE M. A. BONNETTY,

CHEVALIER DE L'ORDRE DE SAINT-GRÉGOIRE-LE-GRAND,
DE L'ACADÉMIE DE LA RELIGION CATHOLIQUE DE ROME,
ET DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE DE PARIS.

LISTE ALPHABÉTIQUE

DES AUTEURS DONT LES TRAVAUX ENTRENT DANS CE VOLUME :

M. l'abbé de **BARRAL**. — M. l'abbé **BLANC**. — M. **BONNETTY**, de l'académie de la Religion catholique de Rome, et de la société asiatique de Paris. — M. l'abbé **CARRÉ**. — M. **COSTE**, de l'Institut. — M. l'abbé **DAVIN**. — M. le chanoine **DEDOUE**. — M. le chevalier **DRACH**. — M. Edouard **DUMONT**. — M. l'abbé **GAINET**. — M. Algar **GRIVEAU**, Juge à Nevers. — M. l'abbé de **LADOUE**. — M. l'abbé **LAURENT DE ST-AIGNAN**. — M. Edmond **LE BLANT**. — M. de **L'HERVILLIERS**. — M. l'abbé **MALÉ**. — M. l'abbé **MIGNE**. — M. Jules **MOHL**, de l'Institut. — M. Henri de **RIANCEY**. — M. **RIO**. — M le Vicomte de **ROUGÉ**. — M. Fréd. de **ROUGEMONT**. — M. **TAMIZEY** de **LAROQUE**. — M. **WESCHER**.

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE.

CINQUIÈME SÉRIE.

TOME X.

69e VOLUME DE LA COLLECTION.

PARIS,

BUREAU DES ANNALES DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE,

RUE DE BABYLONE, N° 10 (FAUBOURG SAINT-GERMAIN).

1864

Versailles. — Imprimerie de BEAU jeune, rue de l'Orangerie, 36.

TABLE DES ARTICLES.

(Voir à la fin du volume la table des matières.)

N° 55. — Juillet 1864.

N° 56. — Aout.

N° 57. — Septembre.

N° 58. — Octobre.

N° 59. — Novembre.

N° 60. — Décembre.

ANNALES

DE

PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE

CINQUIÈME SÉRIE.

Conditions de la souscription.

Les *Annales* paraissent à la fin de chaque mois par cahiers de 80 pages, avec *Gravures* ou *caractères étrangers*. Le prix d'abonnement est de 20 francs par an.

S'adresser au *Directeur*, rue de Babylone, n° 10.

CONCORDANCE ET PRIX

des Séries et de la Collection des Annales :

1re *série*. — 12 volumes.	— tome	1 à 12.	Prix :	4 fr. le vol.
2e *série*. — 7 vol.	— t.	13 à 19.	—	4 fr. le vol.
3e *série*. — 20 vol.	— t.	20 à 39.	—	4 fr. le vol.
4e *série*. — 20 vol.	— t.	40 à 59.	—	4 fr. le vol.
5e *série*. — 9 vol.	— t.	60 à 68.	—	10 fr. le vol.

Chacune de ces séries est terminée par une *Table générale des matières*, de la série.

Chaque volume se vend séparément, et l'on donne *des facilités* pour le payement.

S'adresser directement au bureau.

ANNALES
DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.
Numéro 55. — Juillet 1864.

Archéologie chrétienne.

NOTE SUR UNE INSCRIPTION CHRÉTIENNE
DU MUSÉE DE VIENNE (Isère) [1].

Une colombe une palme. ☧ Une colombe une palme.

FOEDVLA QVAE MVNDVM DOMINO MISERANTE
RELIQVIT. HOC IACET IN TVMVLO QVEM DEDIT ALMA
FIDES MARTINI QVONDAM PROCERIS SVB DEXTERA
TINTA. CRIMINA DEPOSVIT FONTE RE
NATA DEI. AD HVNC MARTVRIBVS SEDEM
TRIBVENTIBVS APTAM. GERBASIVM
PROCEREM PROTAsiYMQ COLIT. EMERI
TAM REQVIEM TITVLO SORTITA FIDELE
CONFESSA. . . . T SANCTIS QVAE SOCIATA IACET.

Parmi les inscriptions antiques où se lit le nom de saint *Martin*[2], celle de *Fœdula* semble se distinguer par une mention précieuse pour l'histoire de la vie de l'illustre confesseur; si l'on admet que la chrétienne ait été baptisée dans le lieu où nous retrouvons sa sépulture, l'épitaphe confirmerait, en effet, ce qu'écrit saint Paulin de Nole sur la présence de saint Martin à Vienne[3]. La mention d'une basilique dédiée aux deux martyrs, dont ce dernier apporta des reliques en Gaule[4], offre un grand intérêt local. *Fœdula,* dit l'inscription, a été ensevelie auprès de ces patrons illustres; j'ai déjà parlé dans

[1] Extrait du t. II des *Inscriptions chrétiennes de la Gaule,* actuellement sous presse.

[2] Cf. *Inscrip. chrét.*, t. I, p. 246; Murat. *Nov.Thes.* 1929, 6; *Antiquit. ital.* XL, t. III, p. 693, etc. On possède deux autres épitaphes où sont nommés, comme ici, les pasteurs de la main desquels des fidèles ont reçu divers sacrements. (Appianus, p. CXLI; Fabretti, p. 741, n° 505. Cf. Garucci, *Vetri,* p. 55.)

[3] *Epist.* XVIII, Victorio, § 9, n° 399. Ed. Murat. p. 102.

[4] Greg. Turon. *H. Fr.* X, 31, 5; *De glor. Mart.* I, 47.

blics[1], je remarque les noms d'*Importunus*[2], d'*Exitiosus*[3], qui contrastent si singulièrement avec les appellations de bon augure, chères à la société antique.

Dans le pays même où les fidèles recevaient le surnom dérisoire dont parle Tertullien, je trouve un évêque appelé *Sarmentius*[4], vocable qui fut aussi celui d'un magistrat de l'époque de Constance[5].

Puis viennent les noms qui ne sont autres que des termes vagues de reproche ou de mépris, *Fœdulus*[6], *Fœdula*[7], que je note quatre fois en Gaule, *Malus, Mala*[8], *Maliciosus*[9], *Pecus*[10], *Ima*[11], qui semble pouvoir être joint à cette série, *Molesta*[12], *Præjectus, Projectus* et *Projectitius*[13], dont le sens est si bien

[1] Oros. l. VII, 37, cf. 33; Symmach. *Epist.* II, 7; Arnob. *Adv. gentes*, I, 3; S. Cypr. *Ad Demetr.* § 2 et 3; S. Aug. *Civit. Dei*, I, 1 et suiv. II, 3; V, 23, *Serm.* CCXCVI, 6. etc.

[2] Boldetti, p. 86; c'est le nom d'un consul de l'an 509; voir encore Hauréau, *Gall. christ.* t. XV, p. 9; *Conc. Aurel.* II; Pardessus, *Diplom.* t. II, p. 141; De Rozières, *Formul.* t. II, p. 1139, 1140. Un passage de Tertullien ne permet guère de douter que le mot *importunus* n'ait été prononcé contre les fidèles. Rejetant aux païens le reproche de causer les malheurs publics, l'éloquent écrivain dit en effet : « Vos igitur *importuni* rebus humanis. » (*Apolog.*, XLI).

[3] Labbe, t. I, p. 1547, *Conc. Rom.* II; Vict. Vit. *Persec. Vandal.* ed. Ruinart, p. 55, « Nomina episcoporum, etc. » Guérin, *Voyage dans la régence de Tunis*, t. II, p. 277. Tacite avait nommé la religion chrétienne : *exitialis* superstitio (*Ann.* XV, 44).

[4] Labbe, t. II, p. 1398, *Collatio carthaginiensis*, Cognit. I, 179; cf. Morcelli, *Afr. christ.* t. II, p. 311.

[5] Mai, *Inscr. christ.* dans la *Coll. vatic.* t. V, p. 261, 2.

[6] Pardessus, *Diplom.* t. I, p. 134.

[7] Ci-dessus, n° 251; ci-dessous, n° 546. Voir Préface de mes *Inscrip. chrétiennes*, pour les causes qui ont pu motiver cette appellation.

[8] Bosio, p. 105; D. Vaissette, *Hist. de Languedoc*, t. I, preuves, p. 31.

[9] *Synod. Bracar.*, t. I, dans Villanueva, *Viage literario*, t. XI, p. 279, d'après un manuscrit du XI[e] siècle conservé à la cathédrale d'Urgel (Labbe et Mansi, *Maliosus*). Je dois faire observer ici que le mot *malitia* est parfois pris en bonne part.

[10] Mommsen, *I. R. N.* 6721; cf. Perret, *Catac.* t. V, p. 322.

[11] Boldetti, p. 56 et 382.

[12] Lupi. *Ep. Sev.* p 122.

[13] Ces vocables sont d'un usage si fréquent que je dois renoncer à en présenter la liste. Je les retrouve dans le Martyrologe, sur les antiques épitaphes des catacombes et sur d'autres marbres funéraires, dans les historiens, les conciles et les chartes. Les deux premières formes se confondent souvent.

établi par un texte d'Ammien Marcellin [1], *Fugitivus* [2], autre injure souvent répétée dans le théâtre latin [3], et enfin les noms si fréquents de *Stercorius* [4] et de *Stercus* [5], qui rappelle l'ignoble surnom à double sens autrefois jeté à saint Cyprien [6].

[1] XXVIII, 6, « Salutat te Palladius projectitius, qui non aliam ob causam dicit » se esse projectum nisi quod in causa Tripolitanorum apud aures sacras men- » titus est. »

[2] Côme, à la Casa Giovio : **BMF | Hic reqviescit | In pace famvla | Xpi Fvgitiva,** etc. (Bernasconi, *Le antiche lapidi cristiane di Como*, p. 52.) Labbe, *Conc.* t. VII, p. 411 et 470.

[3] Plaut. *Pseud.* I, 3, 337; Ter. *Eun.* IV, 4, 669; *Phorm.* V, 8, 930. Devant l'incertitude qui s'attache parfois à l'origine des noms, et pour ne rien négliger, je dois noter ici qu'après le triomphe de l'Église, des chrétiens ont dû se soustraire par la fuite à des persécutions locales. (Cf. *Notitia provinciarum et ecclesiarum Africæ.* Dans Vict. Vit. *Pers. Vandal.* p. 55 et 60 : « Bonifatius.... » fug. Fugerunt numero XXVIII, » etc.) Le nom de *Fugitiva* gardait peut-être le souvenir d'une de ces épreuves subies par une famille.

[4] Boldetti, p. 363, 377, 391, 418, 480, 490, 494 : **Stercorio, Στέρχορι, Stercoria, Stercorio, Istercoria, Stercorio**; Marang. *Act. S. Vict.* p. 84, 110, 130, 134, **Stercori, Istercoria, Stercoriae, Stercorio**; Fabretti, VIII, LXXXIX, 171, 172, 173, **Stercoriae, Stercorivs, Stercori, Stercorivs**; Bosio, p. 153, **Stercores**; Murat. 1926, 3, 1938, 5, **Stercora, Stercorio**; Olivieri, *Marm. Pisaur.* p. 65, **Istercorio**; Guasco, *Museo capitolino*, III, 162, **Stercorio**; Perret, *Catacombes*, t. V, pl. 76, n° 5, **Istercorivs**; Mommsen, *Inscr. regni neap.* n° 7187, **Stercorie**; Bolland. 21 jul. t. V, p. 115 et 163, « Stercorius martyr : » Labbe, t. II, p. 659, 663, 678, *Concil. Sardic.* « Stercoreus episcopus de Canusio; » t. VI, p. 1268 et 1307, *Concil. Tolet.* XIII et XV, « Stercorius Aucensis episcopus. » J'ai négligé les exemples du vocable *Sterculus*, parce qu'il peut être considéré comme dérivé, ainsi que tant d'autres, du nom d'une divinité, tandis que l'on ne peut douter que *Stercorius* ne représente une ignoble et grossière injure. (Cf. Plaut. *Miles gloriosus*, II, 1, « ..... Idem est Miles meus herus, Qui hinc ad forum » abiit, gloriosus, impudens, Stercoreus, plenus perjuri atque adulteri. ») Cette certitude m'engage à considérer, comme appartenant à des fidèles, le nom de **Stercorivs** (Doni, 374, 2; Cardinali, *Diplomi imper.* p. 95, n° 132), **Stircorivs** (Murati, 814, 4), **Stercoria** (Neigebaur, *Sud. Slaven.* p. 159), **Aestercoria** (Guasco, *Mus. capitol.* III, 51) et **Istercoria** (Murat. 788, 7) que je rencontre sur des marbres incomplétement caractérisés ou classés par les collecteurs au nombre des monuments païens. Je développerai ailleurs d'autres motifs sur lesquels je base encore cette attribution.

[5] Pardessus, *Diplomata*, t. II, p. 157, « Æstercus abbas. » Cf. De Rossi, *Inscript. christ. rom.* t. I, n° 16, **Vibiv. Fimvs.**

[6] Lactant. *Inst. div.* V, I, « Audivi ego quemdam hominem sane disertum » qui eum immutata una littera Coprianum vocaret, quasi qui elegans inge- » nium et melioribus rebus aptum ad aniles fabulas contulisset. » Voir, sur ce

Pour expliquer et faire admettre l'adoption volontaire, par les fidèles, de vocables dégradants et injurieux, j'ai invoqué des analogies; mais ce serait gravement méconnaître le caractère des premiers siècles du Christianisme que de ne pas appuyer avant tout mon sentiment sur l'esprit de résignation de nos pères, sur leur joie de souffrir pour le Seigneur.

Le Christ défend de résister à la violence, ordonne au fidèle outragé de s'offrir de lui-même à une offense nouvelle[1]. « Vous » serez heureux, dit-il encore à ses apôtres, vous serez heu- » reux lorsque les hommes vous persécuteront, vous charge- » ront d'injures et vous calomnieront à cause de moi. Réjouis- » sez-vous alors et tressaillez d'allégresse, parce que votre ré- » compense est grande dans le ciel; car ils ont persécuté de » même les prophètes qui vous ont précédés[2]. »

Frappés de verges, les apôtres remerciaient Dieu de les avoir estimés dignes d'être éprouvés pour son saint nom[3], et saint Paul s'écriait : « Nous nous glorifions dans les afflic- » tions, sachant que l'affliction produit la patience; la pa- » tience, l'épreuve, et l'épreuve, l'espérance[4]. »

Dans ces préceptes et cet exemple, je crois trouver la raison d'être d'une remarquable série d'appellations si profondément différentes, je le répète, des noms que choisissaient les païens. Un sentiment de résignation joyeuse, nouveau comme la foi qui l'avait fait naître, a, selon moi, inspiré aux fidèles l'admirable constance de chérir une apparente ignominie cent fois plus glorieuse, à leurs yeux, que ne l'eussent été tous les honneurs du siècle[5].

passage, les notes de Lenglet-Dufresnoy; Dio Cass. L, 28, LXXIII, 6, et Commodien, *Instruct*. XIX, v. 6.

[1] *Matth.* V, 39.

[2] *Matth.* V, 11, 12.

[3] *Acta apost.* V, 40, 41.

[4] Gloriamur in tribulationibus, scientes quod tribulatio patientiam operatur, patientia autem probationem, probatio vero spem. *Rom.* V, 3, 4.

[5] Cf. Theodoret. *Ep.* 87, D. episcopo Apameæ. Ed. Sirmond, t. III, p. 964 (*Pat. grecq.*, t. 83, p. 1281) : Τῷ ὄντι γὰρ οὐδ' εἰ ἰσάριθμα τῶν ἡμετέρων τριχῶν σχοίημεν στόματα, ὑμνῆσαι αὐτὸν ἀξίως ἰσχύομεν, διὰ τὴν εἰς αὐτὸν ὁμολογίαν τῆς δοκούσης ἀτιμίας ἀξιωθέντες, ἣν πάσης τιμῆς σεβασμιωτέραν ἡγούμεθα, etc.; S. Chrysostom. *Liber in S. Babylam.* ed. Monfauc., t. II, p. 554 (*Pat. grecq.*, t. 50, p. 550) : Μέλλων τοίνυν ὁ μακάριος ἀποσφάττεσθαι ἐκεῖνος,

C'était ainsi que nos pères, acceptant, comme pour en rendre grâce au Seigneur, les insultes des idolâtres, opposaient aux outrages des hommes, selon le mot de saint Augustin, cette patience qui doit vaincre le monde [1].

Nous avons déjà vu plus d'une fois, sur les tombes Gauloises, la marque du détachement suprême qui fait regarder la vie comme un fardeau, la terre comme un lieu d'exil où le fidèle gémit loin de sa patrie véritable [2]. Dans l'épitaphe de Fœdula, « morte par la miséricorde de Dieu, » cette pensée reparaît encore avec une énergie d'expression qui rappelle ces paroles de saint Prosper [3] et du 2e concile d'Orange : « Aucun misérable n'est délivré d'aucune misère, si ce n'est celui qui est prévenu par la miséricorde de Dieu [4]. »

Le mot *renata,* du troisième vers, est une de ces expressions voilées qu'affectionnaient les premiers chrétiens. « Le fidèle, disait saint Jérôme, ne naît point dans le Seigneur, mais il renaît en lui [5]. » Les païens savaient la valeur de la parole mystique [6], quelques-uns d'entre eux se l'approprièrent. Au temps où le monde ancien sentit que les forces vives étaient dans la rénovation des âmes, un fait singulier se produisit. On voulut opposer un Évangile à l'Évangile [7], et combattre le Christianisme en lui empruntant ses propres armes. « Le culte persan, écrit M. Beugnot, admettait d'une manière

μετὰ τοῦ σιδήρου τὸ σῶμα ταφῆναι ἐπέσκηψε, δεικνὺς ὅτι τὰ δοκοῦντα ἐπονείδιστα εἶναι, ταῦτα ὅτ'ἂν διὰ τὸν Χριστὸν γίνηται, σεμνά τέ ἐστι καὶ λαμπρὰ, καὶ οὐ μόνον οὐκ ἐγκαλύπτεσθαι, ἀλλὰ καὶ σεμνύνεσθαι ἐπ' αὐτοῖς χρὴ τὸν πάσχοντα. Κἀν τούτῳ τὸν μακάριον Παῦλον μιμούμενος, ὃς ἄνω καὶ κάτω τὰ στίγματα, τὰ δεσμὰ, τὴν ἅλυσιν ἔστρεφε, καυχώμενος καὶ μέγαφρονῶν, ἐφ'οἷς ᾐσχύνοντο ἕτεροι, etc.

[1] *In Joh.* Tract. CXIII, § 4, ed: Bened. t. III, p, 574.

[2] Voir mes *Insc. chrét.*, t. I, p. 92, etc.

[3] *Liber sententiarum ex Augustino,* CCXI. (S. Augustin. ed. Bened. t. X, appendix, p. 159).

[4] « Nullus miser de quantacumque miseria liberatur, nisi qui Dei misericordia prævenitur. Canon. 14, n° 529 (la trad. est de la Rédaction).

[5] *Adv. Vigil.* ed. Bened. t. IV, col 284.

[6] Dans une parodie du baptême, l'acteur prononçait ce mot (*Acta sinc,* p. 270, Passio S. Genesii).

[7] Letronne, *la Statue de Memnon*, p. 53.

» confuse le dogme d'un être divin, périssant pour rendre la » vie aux hommes, et celui de la résurrection. Dans ses rites, » il suivait des usages qui pouvaient, jusqu'à un certain point, » rappeler le baptême, la communion et la purification des » chrétiens. Il n'en fallait point davantage pour faire conce» voir à quelques rêveurs païens la pensée d'opposer Mithra » à Jésus [1]. »

Dans le trouble où flottaient les esprits, c'était là un coup dangereux. « C'est le diable, s'écrie Tertullien en parlant de » cette affliction nouvelle, le diable, dont l'office est d'inter» vertir la vérité, et qui prend à tâche d'imiter, dans les mys» tères des idoles, les cérémonies des divins sacrements. Il » plonge aussi dans l'eau quelques-uns de ses croyants et de » ses fidèles, et leur promet dans le bain l'expiation de leurs » crimes, et, si j'ai bonne mémoire, Mithra marque au front » ses soldats du signe de la croix. Il célèbre l'oblation du pain; » offre une image de la résurrection, et, sous le glaive, leur » fait attacher la couronne [2]. »

A côté de la parodie des actes, les inscriptions nous montrent l'usurpation des paroles mystiques.

Renatus in æternum se lit sur deux monuments Mithriaques [3].

TAVROBOLIO CRIOBOLOQ. IN. AETERNVM RENATVS. ARAM. SACRAVIT. — ARCANIS PERFVSIONIBVS IN AETERNVM RENATVS [4].

[1] *Destr. du paganisme en Occident*, t. I, p. 157, 158.

[2] A diabolo scilicet, a diabolo cujus sunt partes intervertendi veritatem, qui » ipsas quoque res sacramentorum divinorum, idolorum mysteriis æmulatur. » Tingit et ipse quosdam utique credentes et fideles suos ; expositionem delic» torum de lavacro promittit; et si adhuc memini, Mithra signat illic in » frontibus milites suos; celebrat et panis oblationem et imaginem resurrec» tionis inducit, et sub gladio redimit coronam. *De præscript.* XL, dans *Pat. lat.* t. II, p. 54 (texte traduit par la Rédaction.) Cf. S. Just. *Apol.* I, n. 66. On sait qu'en outre, et par une autre imitation des pratiques chrétiennes, l'initiation au culte de Mithra devait être précédée d'une sorte de pénitence. (Nonnus, *Expos. prof. hist. ad Greg. Naz.* p. 130 et 143, etc.)

[3] Grut. 28, 2; *Antichità cristiane del Museo Olivieri*, p. XXIII. Voir, pour la purification par le taurobole, Prudent. *Peristeph.* X. v. 1048, 1049.

[4] En même temps que les textes nombreux où figure le mot *renatus*, ces légendes rappellent le pentamètre inscrit dans un antique baptistère :

Semper enim vivit quem semel unda lavat. (Burmann, *Anthol.* II, 623.)

Les expressions *percepit*, *accepit*, familières aux fidèles [1] apparaissent de même sur les inscriptions tauroboliques :

TAVROBOLIVM PERCEPI FELIC.— *Ex percep*TIS TAVROBOLIIS.— PERCEPTO TAVROBOLIO CRIOBOLIOQ. — TAVROBOLIO. CRIOBOLIOQ. PERCEPTO. — PERCEPTO TAVROBOLIO CRIOBOLIOQ[2] — TAVROPOL ACCEPIT[3]. etc.

Le soldat de Mithra, que représente une célèbre peinture de Rome [4], sa marque au front [5], accusent encore l'imitation des métaphores et des pratiques chrétiennes [6].

C'est ainsi que les monuments, gardant le souvenir d'une singulière tentative [7], complètent et éclairent les paroles de Tertullien.

Sauf en ce qui touche la mention bien connue de l'ensevelissement auprès des saints, la fin de l'inscription de Fœdula me paraît difficile à expliquer.

Après la destruction du monastère et de l'église de Saint-Gervais, notre marbre a été transporté dans l'église de l'abbaye de Saint-Pierre. Il est déposé aujourd'hui au musée de la ville de Vienne. EDMOND LE BLANT.

[1] Voir Lupi, *Epit. Sev.* p. 18; Corsini, *Notæ græc.* p. 33; *Insc. chrét.*, n° 5; Labus, *Monum. di S. Ambrogio*, p. 54; Munter, *Sinnbilder*, II, 109, etc.

[2] Spon, *Miscell.* p. 99; Grut. 27, 4; 28, 1; 28, 5; Donati, *Suppl.* 189, 5.

[3] Grut. 29, 13.

[4] R. Garrucci, *les Mystères du syncrétisme phrygien*, p. 33 et suivantes.

[5] Tertull. *Loc. cit.*

[6] Voir *Insc. chrét.*, t. I, p. 86, etc. ; Hieron. *Ad. Ezech.* c. IX ; Zonar. *Ann.* XIV ; Bibl. imp. ms. fonds Notre-Dame, f° 271, « Neu qui fronte crucem fert » moveat lapidem, etc. »

[7] Une inscription de Rome (Grut. 31, 9) témoigne peut-être encore d'une semblable imitation. Cf. Lamprid., *Heliog.*, VII.

Histoire ecclésiastique.

ÉTUDE SUR LA CONDAMNATION DU LIVRE DES MAXIMES DES SAINTS

Dans ses rapports avec la situation de l'Église de France et du Saint-Siége à la fin du XVIIe siècle.

D'APRÈS LA CORRESPONDANCE DE BOSSUET ET DE FÉNELON

Pouvant servir de supplément aux *Histoires de Fénelon et de Bossuet*

Par le cardinal de BAUSSET.

5e ARTICLE [1].

Rome. — Sentiments de Fénelon et de Bossuet à l'égard du Saint-Siége pendant le débat.

On ne saurait méconnaître à quel point les questions de 1682 étaient engagées dans le débat sur le livre de Fénelon. L'avenir s'y décidait. Rome était bien instruite là-dessus. On ne manqua pas de lui représenter le procès comme l'effet d'une pique et comme une persécution suscitée contre l'archevêque par des prélats *qui n'étaient pas fort amis de la cour de Rome*, comme il suffisait pour s'en convaincre du souvenir de l'assemblée de 1682 [2]. L'abbé de Chanterac, les jésuites, les favoris du cardinal de Bouillon, répétaient sans cesse que M. de Cambrai était le seul qui favorisât les Réguliers, le seul qui fût attaché aux intérêts de la cour de Rome, *et le seul capable de les défendre* [3]. Le cardinal de Bouillon lui-même, dans ses discours à la Congrégation du Saint-Office, au cours de la seconde phase du procès devant le Souverain Pontife, non-seulement relevait la piété, le savoir de M. de Cambrai, mais encore cherchait à intéresser le Saint-Siége pour un évêque prêt à se sacrifier pour son autorité, *ses maximes*, etc. [4]; pour un évêque le plus bel esprit de son royaume, sage dans ses mœurs, sage dans le gouvernement de son diocèse, et qui

[1] Voir le dernier article au N° de mai, t. IX, p. 325.

[2] Rapport de Bernini au pape, dans Phelipeaux, *Relation*, 1re part., liv. 2, p. 342.

[3] *Ibid.*, p. 353. — Lettre de l'abbé Phelipeaux à Bossuet. Rome, 24 déc. 1697 (*Corresp.* de Bossuet, compacte, XII, p. 163, col. 2).

[4] L'abbé Bossuet à son oncle. Rome, 17 fév. 1699. Compacte, XII, p. 418, col. 1 et 2. — Phelipeaux, *Relation*, 2e partie, liv. 3, p. 44; liv. 4, p. 238.

avait recours à Rome dans un temps où ses adversaires avaient affaibli son autorité [1]. Suivant l'abbé Phelipeaux, à l'occasion du règlement de l'archevêque de Reims contre les Réguliers, « les Cambresiens (14 février 1698) firent présenter au Pape » un écrit sanglant contre les évêques de France; et comme » si les autres évêques avaient concerté avec lui ce règlement, » on les traitait tous de brouillons, d'esprits inquiets, qui » croyaient pouvoir violer impunément toutes les constitu- » tions des Papes, secouer le joug de la Cour romaine et rui- » ner les priviléges les plus authentiques des Réguliers. » L'écrit ajoutait que l'archevêque de Cambrai ne s'était attiré » leur indignation que parce qu'il n'approuvait pas la doctrine » schismatique qu'ils avaient établie dans l'assemblée de 82, » et qu'il n'était ni Janséniste ni persécuteur des Régu- » liers [2]. » Bossuet eut des copies de cet écrit et s'éleva avec force contre ces reproches. « J'ai vu, écrivait-il à M. de la » Broue, en parlant de Fénelon, l'accusation du Jansénisme » écrite de sa main [3]. » Il ne se tint pas satisfait du désaveu par Fénelon de ces écrits qu'il appelle « scandaleux contre sa » nation, contre les évêques ses confrères, *et autant contre* » *l'État* que contre l'Église [4]. » Fénelon écrivait là-dessus à l'abbé de Chanterac : « Il sera très-utile de bien faire valoir » l'endroit de la nouvelle réponse de M. de Meaux, qui se » plaint de trois écrits faits à Rome pour moi, où l'on me dé- » peint comme si attaché au Saint-Siége et si zélé contre le » jansénisme, pendant que mes confrères sont Jansénistes et » oppresseurs des Réguliers. Il se récrie que je me détache du » clergé de France, que je parle contre la nation, etc. (*sic*) :

[1] Phelipeaux, *Relation du Quiétisme*, part. 2, liv. 3, p. 20-21, liv. 4, p. 222. — La Beaumelle, *Mémoires de Maintenon*, liv. x, chap. 19, t. IV, p. 89. Amsterdam, 1757.

[2] Phelipeaux, *Relation du Quiétisme*, part. 2, liv. 3, p. 18, 19; et lettre à Bossuet. Rome, 18 fév. 1698, p. 188, col. 2.— Bossuet, *Relation*, sect. x, n[os] 1, 2 (*OEuv.*, t. XIX, p. 82, 83).

[3] Paris, 25 janvier 1698, p. 176, col. 2; et *OEuv.*, t. XXVIII, p. 355.

[4] *Remarques* sur la *réponse* de Fénelon à la *relation* de Bossuet, *du quiétisme*, art. XI, § 6. (*OEuv.* de Bossuet, édition de Versailles, tom. XXX, p. 186; édition Vivès, t. XIX, p. 211.) — Voyez lettres de Bossuet à M. de la Broue. Versailles, 3 janvier 1698, compacte, XII, p. 167, col 2; et Paris, 25 janvier 1698, p. 176, col. 2; et sa *relation*, sect. x, n° 1 (*OEuv.*, t. XIX, p. 82).

» objection maligne, pour me faire parler contre l'autorité (*sic*) » de Rome, ou pour me rendre odieux à la Cour comme étant » livré aux maximes des Ultramontains. Je m'expliquerai sans » peine là-dessus, en ménageant Rome comme je le dois; » mais en attendant il faut faire valoir ce reproche, et décou- » vir le venin de M. de Meaux sur le zèle pour Rome. Faites- » le néanmoins d'une manière qui ne commette ni vous ni » moi. On vous loue à la Cour de votre conduite sage à Rome. » Il faut continuer cette conduite mesurée et ne donner au- » cune prise aux critiques. » Puis faisant le résumé des *remarques* de Bossuet, il ajoute : « 5° M. de Meaux assure que » trois écrits etc..... Pour moi, je n'ai qu'à répondre la pure » vérité, qui est que je connais point ces écrits, que c'est lui » qui m'en apprend la première nouvelle, etc..... Ainsi je ne » dirai rien qui ne marque mon attachement très-sincère au » Roi, à l'État, à l'Église gallicane, sans entrer en rien qui » puisse déplaire à Rome [1]. »

Mais laissons ces écrits désavoués, dont l'exagération même indique assez qu'ils n'étaient point de Fénelon et n'émanaient même pas de ses plus intimes amis puisqu'il n'en avait « aucune connaissance. » Fénelon ne cessait de faire valoir dans ses lettres, sa soumission sans réserve au Saint-Siége *tant pour le fait que pour le droit*, et d'y donner des instructions à l'abbé de Chanterac, pour que celui-ci engageât la Cour romaine à profiter de cette affaire afin de rétablir en France son autorité ébranlée. « Il lui importe, écrivait-il, de donner un » exemple si éclatant à toute l'Église de France, en la personne » d'un archevêque, précepteur des princes, pour montrer à ce » clergé si jaloux et si prévenu contre la puissance romaine, » qu'on sait à Rome peser toutes choses, ne regarder que la » vérité, etc. [2]. »

[1] Fénelon à Chanterac. Cambrai, 25 oct. 1698, t. IX, p. 539 à 541. Voyez la réponse de Fénelon aux *remarques*, art. 15, *OEuv.*, t. VII, pag. 95 et suiv., et la lettre de Fénelon à Chanterac. Cambrai, 7 nov. 1698, t. X, p. 9 : « Il veut » me faire dire quelque chose contre Rome pour en profiter, ou me rendre sus- » pect à la Cour par rapport aux quatre propositions de l'assemblée de 1682. » Vous verrez que je tâche de ne donner aucune prise. » Etc.

[2] Fénelon à Chanterac. Cambrai, 3 sept. 1697, t. VIII, p. 35. Cf. sa lettre au nonce. Cambrai, 7 janvier 1698, t. VIII, p. 319 à 325.

L'abbé de Chanterac exposa avec force ce genre de considérations auprès de monseigneur Rodolovic, archevêque de Chieti, l'un des cinq examinateurs favorables, ainsi que des cardinaux Panciatici, Ferrari, Cavallerini, Albano et Spada, les deux derniers étaient ministres [1]. On porta ces réflexions et d'autres semblables au Pape lui-même qui les « écouta » et en parut « fort pénétré[2]. » Fénelon avait eu recours à l'autorité du Saint-Siége et avait engagé ses confrères à la reconnaître. C'était, disait Chanterac, une occasion la plus heureuse que Rome pourrait jamais trouver de faire sentir l'autorité légitime du Saint-Siége à des évêques aussi inquiets et aussi agités que M. de Meaux, qui ne craignaient pas de prévenir le jugement du Pape par leurs *déclarations* et leurs autres écrits. On écoutait ces réflexions, bien des gens à Rome en étaient frappés : on y était préoccupé de « l'esprit qui régnait en » France touchant l'infaillibilité et l'autorité du Pape; » on n'y avait pas oublié la déclaration de 1682; on voulait relire le discours de Bossuet prononcé en présence de l'assemblée du clergé de cette année-là [3]; vainement le Nonce au début lui avait en quelque sorte promis le chapeau [4], il perdit par cette

[1] Les cinq examinateurs favorables au livre de l'archevêque de Cambrai étaient, avec le cardinal Rodolovic, le P. Gabrielli, feuillant, depuis cardinal, l'évêque de Porphyre, sacriste, le P. Alfaro, jésuite, et le P. Philippe, général des Carmes déchaussés. *Corr. sur le Quiétisme*, passim, et mémoire de Fénelon, au P. le Tellier, *Corr.*, t. III, p. 246.— Phelipeaux, *Relation*, passim.

[2] Chanterac à Fénelon. Rome, 7 février 1699, t. X, p. 321.

[3] Chanterac à Fénelon. Rome, 4 janvier 1698, t. VIII, p. 307, 308; à l'abbé (de Langeron), Rome, 15 avril 1698, t. VIII, p. 566; Rome, 6 mai 1698, t. IX, p. 58; Rome, 13 mai 1698, t. IX, p. 75; à Fénelon, Rome, 17 mai 1698, t. IX, p. 94; à l'abbé de Langeron, Rome, 27 mai 1698, t. IX, p. 133; à Fénelon, Rome, 6 sept. 1698, t. IX, p. 409; Rome, 23 nov. 1698, t. X, p. 89. Dans sa lettre à l'abbé (de Langeron), du 6 mai 1698 précitée, p. 59, Chanterac lui dit : « Une personne considérable me demande avec instance un exemplaire im» primé du sermon ou discours de M. de Meaux à l'assemblée du clergé de 82. » Il m'en parle comme d'une chose fort importante, et je vous le propose de » même. » Il lui rappelle sa demande le 20 mai (à l'abbé de Langeron, Rome, 20 mai 1698, t. IX, p. 105).

[4] Lettre de Bossuet à son neveu. Paris, 1er juillet 1697 (*OEuv.*, t. XXVIII, p. 202). Voici le passage : « Le roi est fort content de moi : Mme de Maintenon est » toujours de même, et je suis très-bien auprès d'elle. Le Nonce m'a dit très-

affaire, en insistant trop sur les relations de son confrère avec Mme Guyon, toute chance d'être jamais nommé cardinal [1].

Fénelon excitait continuellement son agent à reproduire les mêmes pensées. « Pendant le règne d'un roi si soumis au » Saint-Siége, » l'occasion lui paraissait *peut-être unique* pour Rome de relever son autorité méprisée et de réprimer des esprits entreprenants qui, suivant lui, ne respectaient le Saint-Siége *qu'en apparence* et ne le ménageaient *qu'en compliments*. D'un côté il répétait plusieurs fois au Nonce, en faisant valoir sa soumission : « Dieu veuille que vous trouviez » M. de Meaux aussi docile pour l'Église romaine et aussi prêt » à lui soumettre sa doctrine; » d'un autre côté il montrait dans plusieurs lettres que Rome n'avait à redouter aucune résistance ni du roi, ni des prélats, ni de Mme de Maintenon en cas de décision favorable à son livre. « Ils (c'est-à-dire » l'Église de Rome) feront la loi et la leçon à tout notre clergé » où l'on a tant répandu qu'il n'y a à Rome qu'un peu de sco- » lastique crasseuse et monacale, etc. » Il insistait, même en écrivant au pape Innocent XII, sur l'irrévérence de ses parties qui n'avaient *que venin dans le cœur,* et prétendaient imposer leur jugement au Pape en prévenant celui du Saint-Siége. Enfin Rome avait *un intérêt pressant de le soutenir:* Rejeter ses

» fortement qu'il fallait me faire cardinal et m'envoyer à Rome : quelques au- » tres personnes parlent ici de la même manière. »

[1] Comme le confia à Chanterac un religieux qui connaissait la cour de Rome depuis quinze ou seize ans, par une société secrète et familière de tous les cardinaux (Chanterac à Fénelon. Rome, 26 avril 1698, t. IX, p. 30). — Chanterac écrivait à l'abbé de Langeron : « Une personne des plus considérables dans cette » affaire et que je ne veux pas vous nommer, parce qu'elle me fit promettre le » secret, me disoit un de ces jours : *In isto negotio, magnum negotium non est* » *doctrina; videmus satis quod adversarii vestri intendant quid aliud; sed* » *maximum negotium est fama et existimatio tam illustris archiepiscopi*. Ne » vous moquez point, je vous prie, Monsieur, de notre latin; car vous ne pour- » riez rien dire de mieux en bon français. » Rome, 5 nov. 1697, t. VIII, p. 143. — Au sujet du cardinalat, Bossuet comprit très-vite que « ni M. de Reims ni lui » ne l'emporteraient sur l'archevêque de Paris dont la famille avait tout crédit. » Il refusa de se donner aucun mouvement pour ces objets de l'ambition : « Sa » vraie grandeur est d'édifier et de servir l'Église. » Lettre à son neveu, Marly, 15 juillet 1697 (*OEuv.*, t. XXVIII, p. 209). Cambout de Coislin, évêque d'Orléans, fut cardinal à cette promotion (note sur ladite lettre, même page). Noailles le fut en juin 1700 (Le Dieu, *Journal*, t. Ier, p. 61).

explications, condamner son livre, c'était « se livrer faible- » ment à la passion et aux entreprises d'un parti audacieux, » pour sacrifier l'innocent avec un horrible scandale aux en- » nemis communs du Saint-Siége et de cet archevêque. »

La moindre atteinte ne pouvait être portée à son livre sans déshonorer sa personne. Le cardinal Ferrari objectait : « Pourquoi cela ? Un saint peut dire une chose contre la foi » sans y faire attention. » Chanterac répondait : « que M. de » Meaux n'accusait pas seulement le livre d'erreur ; mais en- » core l'auteur du livre d'avoir voulu enseigner adroitement » et finement ces erreurs [1]. »

Fénelon représentait donc quelle serait, en cas de condamnation, l'opinion du public. Rome serait *déshonorée, toute l'Europe* scandalisée. La fécondité de ses raisonnements là-dessus était extrême, et plus la décision était retardée, plus, il faut bien le dire, sa soumission était mêlée de chagrin. « En » cas de *mezzo termine*, mes parties diront que le Pape qui a » tant voulu me sauver à cause que je suis dévoué aux maximes » ultramontaines contre celles de France, n'a pu s'empêcher » de condamner mon Quiétisme. Ainsi Rome, par une fausse » politique, éloignera à jamais de la Cour un archevêque zélé » pour elle, et confirmera le crédit des prélats qui l'attaquent » en toute occasion..... Si on veut me sacrifier au crédit de » mes parties, *on accablera le seul homme dont on peut espérer* » *du service*, et on élèvera trop haut *ceux dont on a tout à* » *craindre*..... Mes parties ne craigent rien tant que de voir » mon retour à Versailles dans la suite des temps..... En leur » donnant une victoire vraie ou apparente, on donnera des » armes à des furieux [2]. » — Il écrivait le jour même de la

[1] Dans le *Summa doctrinæ*, n° 13.

[2] Passim, notamment Fénelon à Chanterac, Cambrai, 23 mai (1698), t. IX, p. 112 ; *id.*, 27 juin (1698), IX, p. 212 ; *id.*, 30 août (1698), IX, p. 382 à 390 ; *id.*, 9 déc. (1697), VIII, p. 238 ; au Nonce (sept. 1698), IX, p. 430, 432 ; à Chanterac ; *id.*, 10 oct. (1698), IX, p. 498 ; *id.*, 30 oct. (1698), IX, p. 574, 575 ; *id.*, 18 oct. (1698), IX, p. 520, 521 ; au pape Innocent XII, Cameraci, 13 Augusti, 1698, IX, p. 337 ; à Chanterac, *id.*, 3 oct. (1698), IX, p. 486. Voy. aussi, entre autres lettres, *id.*, 5 déc. (1698), t. X, p. 110 à 112 ; *id.*, 23 janvier (1699), t. X, p. 266, 268 ; *id.*, 6 mars 1699, X, p. 380 à 382 et 385. — Chanterac à l'abbé de Langeron. Rome, 15 avril 1698, t. VIII, p. 568, 569.

publication du bref à Rome : « Est-ce ainsi que Rome main-» tiendra son autorité *fondée sur sa réputation?* » Puis il exprimait cette crainte produite déjà dans plusieurs lettres : « Jamais nul évêque opprimé en France n'aura recours à » elle [1]. » Voulant dire que « si les évêques ne pouvaient plus » compter sur cet appui, ils n'en chercheraient plus que de » temporels, et qu'on devrait prévoir les suites de tout cela [2]. »

Cette analyse de la volumineuse correspondance de M. de Cambrai, dans laquelle toutes ces choses sont répétées jusqu'à satiété pendant dix-huit mois, suffit pour faire connaître à nos lecteurs l'attitude prise par ce prélat durant tout le cours du débat depuis son recours définitif. Opprimé par des confrères et par un parti passionné, sa soumission au Siége apostolique lui donnait droit à toute la protection du Saint-Père et des juges, la justice de sa cause à toute la bienveillance du public contre des adversaires qui l'étaient à la fois de sa propre personne, de la doctrine des saints et de la souveraineté pontificale. Il mettait ainsi à soutenir ses défenses une grande insistance et une adresse remarquables, avec le ton de la politesse et de la modération ; ingénieux à tourner tous les faits à son avantage et même à répandre en certains points le voile du doute sur la doctrine de M. de Meaux.

Voilà une lettre où il fondait l'autorité de l'Église souveraine *sur sa réputation.* On voit bien dans quel sens : d'ailleurs, c'était au moment de la disgrâce de ses amis, par laquelle on prétendait, nous viendrons bientôt à ce fait, amener le complément de la sienne en précipitant la sentence. En ce temps critique, il redoutait que la moindre déclaration ultramontaine de sa part tombât aux mains du gouvernement [3].

La véritable pensée de Fénelon est dans toutes les pages de sa correspondance intime comme dans ses lettres latines au Pape et au Saint-Office. Maître d'exprimer ses sentiments, il y qualifiait l'Église romaine de *mère et principale,* ou de *mère et maîtresse*, pendant le débat et après la décision [4].

[1] A Chanterac, 13 mars (1669), t. x, p. 408, 409.

[2] A Chanterac, 13 juin (1698), t. ix, p. 169.

[3] Voyez sa lettre à Chanterac, 13 juin (1698), t. ix, p. 171, citée infra, à l'article suivant.

[4] Fénelon au pape Innocent XII (27 avril 1697), t. vii, p. 408, 411, 416, 417.—

Étudions à présent aussi la pensée de Bossuet.

Il était mécontent, et nous en suivrons la conséquence par rapport à Fénelon dans l'article suivant; mais il avait trop d'esprit et de piété pour faire retomber son mécontentement sur le Pape ou pour le laisser voir à la cour de Rome, qui devenait d'ailleurs, à ses yeux, le seul tribunal possible entre des évêques divisés sur des matières si importantes.

Bossuet avait écrit avant Fénelon : « La vérité est que si » Rome ne fait pas quelque chose digne d'elle *et les cardinaux* » *de leur réputation,* ce sera un scandale épouvantable qui fera » beaucoup de tort à la religion [1]. » Au moins des deux parts, cette réputation de la justice de Rome était hors d'atteinte; on pouvait bien haut la reconnaître. Bossuet y avait confiance, tout contrarié qu'il était, au premier moment, de voir l'affaire portée à ce tribunal. Il connaissait les imputations du parti de Fénelon et ne négligeait pas de les repousser; mais

12 octobris 1697, VIII, p. 67.—Aux cardinaux du Saint-Office, 28 januarii 1698, VIII, p. 366.— Au pape Innocent XII, 12 junii 1698, t. IX, p. 163 : « In Ecclesiæ » matris *ac principalis* sinu fidem integerrimam purgare possim. » Peut-être il change le mot de *magistræ* qu'il avait employé jusque-là en celui de *principalis,* parce que Bossuet s'était servi du même mot *magistræ* dans sa lettre au cardinal Spada du 24 février 1698. Cependant on retrouve depuis *matrem et magistram* dans sa lettre au Pape du 10 avril 1699, t. X, p. 490. Ce sont, au reste, les expressions qu'emploient les Papes et qu'employait Innocent XII pour marquer leur suprême autorité sur l'Eglise universelle (Innocent XII à Fénelon, 12 mai 1699, t. X, p. 568). Il est à croire que Fénelon, par le mot *principalis* a voulu expliquer, et suivant les vues romaines, le mot *magistra.* A cette occasion on peut dire, en passant, que l'éditeur des *OEuvres* de Fénelon a traduit *cæterarum matris ac magistræ* par ces mots : « Sainte Eglise ro- » maine, qui est la mère de toutes les autres *et qui les a enseignées.*» (Première lettre au Pape du 27 avril 1697, t. VII, p. 417.) Ce mot de *maîtresse* effrayait encore en France en 1828, mais pas tant peut-être qu'en 1697 et 1698. Il est à remarquer qu'en écrivant au Nonce à Paris, jamais Fénelon, parlant de l'Eglise romaine, n'a mis : « mère et maîtresse ; » mais toujours simplement : « Je » veux recourir à l'Eglise, *mère de toutes les autres,* etc. (Fin de juillet 1697), t. VII, p. 521 ; — 6 déc. (1698), t. X, p. 127. — Il paraît qu'on ne voulait qu'en latin lui donner le titre de *magistra.* Voyez une note de notre *Etude sur Daguesseau,* 5e article, *Université catholique,* avril 1852, p. 348, 349. Toutes ces précautions peignent le temps. Heureusement les sentiments intimes de Fénelon sont bien connus. Voy. sa lettre à Chanterac où il dit : « Il n'y a que *l'au-* » *torité absolue* du Pape qui puisse me réduire à etc., (au huitième parti par lui » indiqué pour terminer l'affaire). Cambrai 14 nov. (1698), t. X, p. 46.

[1] A son neveu, Versailles, 24 février 1698, p. 190, col. 1.

il ne s'en tourmentait pas dans le commencement du procès.

Sur l'accusation de prévenir le jugement du Pape, il avait répondu d'avance : « Notre *déclaration* sur le livre de M. de » Cambrai est arrêtée; elle sera signée demain et donnée à » M. le Nonce pour Rome : c'est un témoignage au Pape de notre » doctrine. Les trois évêques n'ont pu faire autre chose : tout le » clergé se serait fâché s'ils s'étaient portés pour accusateurs de » M. de Cambrai. En effet, pourquoi M. de Paris, M. de Char- » tres et moi serions-nous plutôt ses accusateurs que les autres » évêques? Ce qui nous donne droit d'agir, c'est que M. de » Cambrai nous ayant appelés en témoignage dans la préface » de son livre, on nous regarderait avec raison comme les » fauteurs et les garants de ses erreurs si nous gardions le » silence; mais aussi nous ne pouvons aller au delà d'une dé- » claration de nos sentiments. Le roi a suppléé à tout en de- » mandant au Pape un jugement [1]. »

Lorsque Bossuet apprit qu'on avait trouvé mauvais à Rome la déclaration comme ressemblant trop à un jugement anticipé, il écrivait, soit dans sa *correspondance*, soit dans sa *Relation sur le Quiétisme* : « C'est un témoignage de gens qu'on » voulu engager dans une mauvaise cause, et qui disent très- » modestement les raisons qu'ils ont de désavouer ce qu'on » voulait leur imputer [2]. » Quant aux autres écrits, il les publiait, « non pour l'instruction du procès, mais des peuples, » et « pour préparer la voie à la décision, en marquant toujours » le respect convenable au Saint-Siége et l'attente de son juge- » ment, » ainsi qu'il l'écrivait dans ses lettres intimes, qu'il le déclarait au Nonce du Pape [3], et l'imprimait dans sa polé-

[1] A l'abbé Bossuet, son neveu, Paris, 5 août 1697, p. 106, col. 2. Cf. le même au même, Meaux, 7 avril 1697, p. 86, col. 1; Versailles, 15 avril 1697, p. 90, col. 2; Meaux, 26 mai 1697, p. 95, col. 2. — *Relation*, sect. VII, n[os] 18 à 21. *OEuvres*, t. XIX, p. 76 à 78. — *Remarques sur la réponse*, art. IX, § II, n[os] 20 et 21; art. X, § II, n° 15; *OEuvres*, t. XIX, p. 186, 198.

[2] A son neveu, Versailles, 30 déc. 1697, p. 165, col. 2. Cf. Paris, 6 janvier 1698, p. 168, col. 1. — *Relation*, à l'endroit cité n° 28, p. 76. Il a répété la même chose dans la seconde Relation approuvée par l'assemblée du clergé de 1700. *OEuvres*, t. XIX, p. 381, 382. C'est la 3[e], si l'on compte une première Relation succincte que Bossuet avait envoyée manuscrite à son neveu, après que le procès eut été porté à Rome.

[3] A son neveu, Versailles, 3 mars 1698, p. 193, col. 2. — Voyez la lettre de

mique. La meilleure raison était que le Saint-Siége le souffrait et voulait tout entendre. Bossuet disait encore : « C'est » faire tort à Rome que de croire qu'elle ait besoin de nos » instructions pour juger [1]. » Il écrivit à ce sujet une lettre au cardinal Spada, datée de Versailles, 24 février 1698; il y faisait une profession de foi non équivoque de soumission au Siége apostolique; il y appelait Rome *maîtresse des églises* [2]. Ainsi Bossuet s'étudiait au langage romain. Dans une autre lettre écrite peu après au cardinal d'Aguirre, il disait en protestant de la soumission de *tout l'épiscopat :* « A Dieu ne plaise » que nous donnions nos écrits comme des préjugés ! Nous re- » connaissons dans la chaire de saint Pierre le dépôt invio- » lable de la foi et la source primitive et invariable des tradi- » tions chrétiennes. Pour moi, en mon particulier, je soumets » de bon cœur tous mes écrits à cette autorité, et je me tiens » pour assuré que ce qui sortira de ce Siége sera le meilleur... » La chaire de saint Pierre voit trop clair; tant de savants car- » dinaux découvriront tout ce mystère d'iniquité. Votre Emi- » nence, qui donne de si grands et de si justes éloges à saint » Augustin, trouvera en trop d'endroits de ce saint et incom- » parable docteur les principes qui empêchent de séparer de » l'amour de Dieu le désir de le posséder, et qui ne permet- » tent pas de sacrifier son salut par des actes invincibles et » réfléchis [3]. »

En reprochant à ses adversaires de s'expliquer avec hauteur en France, Fénelon était obligé de reconnaître qu'ils écrivaient « à Rome dans les termes les plus soumis [4]. »

Sur l'accusation de passion, Bossuet écrivait trois semaines après le recours définitif : « Comme c'est ici l'affaire de Dieu, » où, par sa grâce, je n'ai en vue que la vérité, c'est une af- » faire de prière, de confiance et de piété [5]. »

Bossuet au cardinal d'Aguirre, 6 avril 1698, page 212, col. 2. — A son neveu, Juilly, 26 août 1697 (*OEuvres*, t. XXVIII, p. 229).

[1] A son neveu, Versailles, 10 mars 1698, p. 198, col. 2.

[2] Non ergo, Eminentissime cardinalis, tanquam ad contestandam instruendamque litem hæc scribimus ; aut, quod absit, docendam suscipimus magistram Ecclesiarum, a qua doceri cupimus (p. 191, col. 2.)

[3] Bossuet au cardinal d'Aguirre, 6 avril 1698, p. 212, col. 2.

[4] A l'abbé de Chanterac, 18 sept. (1697), t. VIII, p. 44.

[5] A son neveu, Juilly, 26 août 1697, p. 113, col. 1.

Une chose pourtant l'inquiétait plus encore que les quatre articles : c'était le livre qu'il avait composé, à la demande du roi, pour en soutenir la doctrine, et qui, bien que resté manuscrit, était connu de plusieurs personnes. Aussi bientôt après il ajoutait : « A l'égard de ce qu'on dit du clergé de » France, vous savez quelle fut ma conduite dans l'assemblée » de 1681 et 1682, et ce que je fis pour empêcher qu'on n'allât » plus loin. Du reste, il faut laisser oublier cela, et prendre » garde seulement à ce qui se dira sur mon compte. Vous con- » naissez mon manuscrit sur cette matière (*la Défense de la » Déclaration*), que M. de Cambrai peut avoir eu de M. de » Fleury (l'abbé Fleury); mais il ne faut rien remuer[1]. »

La divulgation d'un pareil ouvrage dans le feu du débat eût été extrêmement regrettable. Bossuet craignait que le seul souvenir de sa déclaration gallicane, bien que mitigée, nuisît devant Rome à l'autorité de sa parole. Il s'agissait maintenant d'attendre et de respecter la décision nécessaire du Saint-Siége, et non de restreindre la plénitude de son autorité devenue le salut de l'Église.

Vainement Fénelon suspectait-il la sincérité des assurances de Bossuet au cardinal Spada[2]; sans doute Bossuet espérait *gagner* la cour de Rome par ses soumissions non moins que par la démonstration de ses thèses; et c'est là une seconde face intéressante de cette grande affaire, où les deux parties se sont réciproquement accusées de chercher à intimider Rome, se préparant ainsi les reproches peu mesurés d'une postérité incrédule[3].

Bossuet comprit bientôt, aussi bien que Fénelon, que le

[1] A son neveu, Versailles, 9 déc. 1697, p. 156, col. 2.

[2] Voy. Fénelon à Chanterac, Cambrai, 18 oct. (1698), t. IX, p. 519.

[3] Fénelon au Nonce, 7 janvier (1698), t. VIII, p. 520 : « Ils croient que leur » ligue fera peur au Saint-Siége même. Pour moi, je n'aurai, s'il plait à Dieu, » aucune peur jusqu'à la fin, etc. » — A l'abbé de Chanterac, 27 mars (1698), t. VIII, p. 524. — L'abbé Bossuet à son oncle, Rome, 7 octobre 1698, *OEuvres*, t. XXVIII, p. 645 : « On tâche (ici) de faire entendre au Pape qu'il ne faut pas » faire un dogme de foi d'une thèse si disputée et sur laquelle M. de Cambrai » ne se rendra jamais. » — La Beaumelle, *Mém. de Maintenon*, liv. X, chap. XIX : « Les deux partis croyaient Rome inspirée par le Saint-Esprit, et parlaient, » écrivaient, agissaient, comme si elle n'était déterminée que par des motifs pu- » rement humains. » (t. IV, p. 88.)

Saint-Siége seul pouvait décider sur une pareille contestation. Là-dessus il faut lire deux petites pages curieuses de la *Relation* de Phelipeaux : « Pourquoi aller à Rome, disaient les amis » des prélats? Convient-il à des prélats de cette sagesse d'y » avoir porté cette affaire? N'est-ce pas contredire l'assemblée » de 1682? Ils n'en verront jamais la fin. Il y a de la témérité » de s'embarquer au milieu de tant d'écueils dans une affaire » de cette nature; pourquoi ne pas juger leur confrère dans » un concile provincial ou dans l'assemblée du clergé de » France? C'étaient les discours de M. Pelletier, ci-devant con» trôleur général et ancien ami de M. de Meaux; c'est ainsi » qu'il parlait dans sa maison de Villeneuve à M. de Brou, » évêque d'Amiens, et à l'abbé de l'Angle, évêque de Bou» logne; mais il parlait suivant son naturel timide, incapable » d'aucune entreprise hardie, comme un homme qui ignorait » profondément et la matière et la forme qui s'observait dans » cette affaire; car les prélats étaient-ils les dénonciateurs? » En avaient-ils porté le jugement à Rome? Que pouvaient-ils » faire dans cette conjoncture, sinon de déclarer leur senti» ment au Pape, puisque M. de Cambrai avait lui-même re» connu ce tribunal, et qu'il appuyait sa doctrine sur celle des » prélats?

» Aussi M. de Meaux releva-t-il bien le prélat et l'abbé, qui, tout effrayés, vinrent lui rapporter les vues timides et politiques de M. le Pelletier. « Il est bien triste, leur dit-il, de se » voir ainsi juger par ses propres amis, sans être seulement » ouï. Peut-on ignorer par qui l'affaire a été liée à Rome? » *Sommes-nous en état de juger un archevêque?* Quand le roi » permettrait qu'on assemblât un concile provincial, M. de » Cambrai voudrait-il s'y soumettre? Quelle prudence y aurait» il d'exposer une matière si délicate à la délibération d'un » concile provincial, ou d'une assemblée du clergé *susceptible* » *de tant de divers intérêts*, et qui, par sa multitude seule, se» rait si difficile à manier? Qui pourrait se rendre le maître de » tant d'esprits *remués par tant de passions?* Quelle peine a-t» on eu de déterminer MM. de Paris et de Chartres à consentir » à la déclaration (celle des trois prélats sur le Quiétisme), » quoiqu'ils fussent si intéressés dans cette cause! Le pire de

» tous les partis est celui d'abandonner lâchement la cause vi-
» sible de l'Eglise dans l'incertitude du succès. Où sera donc le
» courage et le zèle des évêques s'il leur manque en cette oc-
» casion? Au surplus, ajouta-t-il, *j'ai une ferme confiance* que
» l'erreur sera condamnée, quelques difficultés qu'on fasse
» naître, quelques cabales qu'on y oppose.

» L'illusion est évidente, les cardinaux *ne pourront s'empê-
» cher* de la condamner [1]; ils ne se déshonoreront pas, et Dieu,
» concluait-il, n'abandonnera pas son Eglise. C'était là le
» vrai fondement de sa confiance, que les discours de ses amis
» et de ses ennemis n'ont jamais pu ébranler [2]. »

L'impuissance gallicane, celle de toute Église particulière désunie du Saint-Siége, ou qui laisse relâcher ce lien, n'a jamais été caractérisée avec plus de force et de candeur. On a cependant le plaisir de constater que, dans toutes les occasions importantes, le bon sens pratique et la foi fermement catholique de notre nation lui ont toujours fait chercher dans le Saint-Siége le refuge contre les périls de la religion et de l'Eglise. La légèreté railleuse du 18e siècle a été forcée de reconnaître le sentiment du clergé de France en cette affaire, par la bouche de la Beaumelle parlant des premiers examinateurs : « L'Église gallicane a plus de déférence pour les décisions » d'une pareille assemblée que pour celle d'une assemblée gé- » nérale de son propre clergé. » L'auteur ne s'en est consolé que par un sarcasme sans valeur. A l'entendre, « l'éloigne- » ment impose ; on peut dire : *Rome a parlé*, et les noms gou- » vernent le monde [3]! »

La haute intelligence de Bossuet s'unissait évidemment d'une manière plus étroite au Saint-Siége sous l'impression de

[1] Nous nous plaisons à rapprocher de ces expressions le mot du cardinal Spada à l'abbé de Chanterac : « Pour son livre, que voulez-vous? *on n'a pu » s'empêcher* de le condamner. » Chanterac à Fénelon, Rome, 2 mai 1699, t. x, p. 554.

[2] Phelipeaux, *Relation du Quiétisme*, 1re partie, liv. II, p. 322, 323 (sous l'année 1697). M. de Bausset a donné ce passage en substance dans son *Histoire de Bossuet*, liv. X ; Rohrbacher l'a omis, Tabaraud n'a fait qu'indiquer le passage fort indirectement dans l'endroit cité à la fin de notre 2e article, 2e partie, n° de décembre 1863, p. 415.

[3] *Mémoires de Maintenon*, liv. X, chap. XIX, t. IV, p. 86.

ce procès. Il se tenait au moins dans une grande réserve par rapport aux théories gallicanes. Il reconnaissait dans sa *Relation* que la déclaration des trois prélats « demeurait naturel- » lement soumise au Pape, *comme tout ce qu'on fait en particu- » lier sur les matières de la foi*. C'était même, dit-il, la lui sou- » mettre que de la lui présenter [1]. » Sans doute, dans la chaleur de l'action, il écrivait : « *Ce serait le plus grand scandale* qui » pût arriver dans l'Eglise, si Rome, je ne dis pas approuvait » le livre, car on sait bien que cela ne se peut, mais biaisait » et mollissait, pour peu que ce fût, dans une affaire où il ne » s'agit de rien moins que du rétablissement du Quiétisme et » de l'entière subversion de la religion [2]. » Nous venons de voir que Fénelon, de son côté, criait aussi d'avance au scandale, si Rome venait à se déclarer contre son livre. Rome sut être juste et douce. En somme, Fénelon n'a jamais pensé sérieusement, comme on le voit bien par ses lettres, que Bossuet voulût résister à une décision du souverain pontife.

Dans le *Summa doctrinæ*, que Bossuet publia en latin et en français en 1697, et envoya au Pape et aux cardinaux, il disait de Fénelon : « Je me réjouis de ce qu'il s'est soumis, lui et son » livre, au Saint-Siége apostolique [3]. » Bossuet exprimait une pensée sincère qui avait succédé à la première impression. Il avait désiré aussi vivement que MM. de Paris et de Chartres, nous en avons donné les preuves, éviter le jugement du Saint-Siége. Révolté du refus opiniâtre de Fénelon de conférer amiablement avec lui et d'abandonner son livre, il voyait maintenant, dans la décision du Pape à intervenir, le seul remède au progrès de l'erreur et à l'aveuglement de son confrère. En même temps qu'il désirait l'union avec le Saint-Siége, il comprenait que le recours de Fénelon à Rome lui fournissait le meilleur moyen de faire accepter de tous une condamnation contre Fénelon, premier auteur d'un si grand éclat, certain d'ailleurs qu'il était que le livre des *Maximes* était condamnable. « Bossuet, dit un auteur gallican de nos » jours, n'approuvait pas la démarche de Fénelon, qui avait

[1] Sect. VII, n° 21 (*Œuv.*, t. XIX, p. 78).

[2] A son neveu, Paris, 20 avril 1698, p. 220, col. 1 et 2.

[3] Apud Bausset, *Hist. de Bossuet*, liv. X, chap. 14, t. XXX, p. 486.

» déféré au Pape le jugement de son livre, contrairement aux » coutumes de l'Eglise de France; mais le livre des *Maximes* » *des Saints* étant examiné à Rome, il lui semblait plus sage » de poursuivre l'erreur sur le terrain où on l'avait portée » que d'abandonner le jugement au hasard des intrigues et » des influences qui se donnaient libre carrière [1]. » Ajoutons qu'il lui eût été impossible de faire autrement sans renier la suprême autorité qu'il révérait comme centre de l'unité. Il agit donc vigoureusement; il écrivit opuscule sur opuscule, tant par zèle pour la vérité que par excitation d'amour-propre : il lui en eût coûté de succomber devant cette même autorité dont il avait prétendu, dans sa fameuse Déclaration, restreindre les prérogatives et la plénitude. Rédacteur des quatre articles de 1682, il paraissait l'émule de la puissance pontificale; il n'en voyait qu'avec plus de dépit l'archevêque de Cambrai se poser en évêque soumis et dévoué, à l'encontre de l'opposition Gallicane. L'effervescence née d'un tel antagonisme, s'attisait au froissement que produisirent l'esprit dominateur de l'un, la défiance rétive de l'autre. Par elle-même, l'opposition de leurs doctrines sur la puissance ecclésiastique n'eût pas à un tel point enflammé les esprits; l'influence des idées gallicanes prit son cours sur les causes personnelles de mécontentement réciproque; mais, au fond, Bossuet eut foi dans la Papauté : cette foi se faisait jour même dans le langage le plus violent de ses lettres intimes contre son adversaire. « Il » est regardé, écrivait-il à son neveu, dans son diocèse *comme* » *un hérétique*, et dès qu'on verra quelque chose de Rome » dans Cambrai et surtout dans les Pays-Bas, tout sera soulevé » contre lui [2]. »

Non, Bossuet, quoiqu'il ait soutenu les maximes Gallicanes et cherché à les défendre dans un livre qu'il retouchait toujours sans le publier, ne cessa jamais d'avoir dans le fond du cœur, avec l'amour de l'Église, une profonde vénération pour le siége de saint Pierre. Il l'eut aussi dans la pratique des choses,

[1] L'abbé Guettée, *introduction* aux mémoires et au journal de le Dieu, 1856, Paris, t. Ier, p. CLV.

[2] Lettre du 2 septembre 1697, citée par Bausset, *Hist. de Fénelon*, liv. III, s. 36, t. II, p. 59, et par Rohrbacher, loc. cit., p. 296. — *OEuvres*, t. XXVIII, p. 233 : datée de Germigny.

et quand il y manqua, ce fut par l'entraînement de l'esprit de son temps et du parti qui l'entourait. Bossuet était plus Romain qu'il ne le croyait; mais le souvenir de la Déclaration de 1682 rendait vis-à-vis du Saint-Siége sa situation peu nette et assez difficile. On achèvera de s'en faire une juste idée en jetant un rapide coup d'œil sur une autre affaire qui le préoccupait à la même époque.

En même temps que l'évêque de Meaux agissait contre le livre de Fénelon, il dénonçait à Rome avec quatre autres prélats, savoir : les archevêques de Paris et de Reims, et les évêques d'Arras et d'Amiens, le livre de spiritualité intitulé : *Nodus prædestinationis dissolutus*, de feu le cardinal Sfondrate, qui avait écrit la *Gallia vindicata* contre les quatre articles de 1682 [1]. Au début de l'affaire de Fénelon, Bossuet avait également grondé contre ce qu'il appelle l'*impertinence impie* de la fameuse *Cité mystique* de la mère Marie d'Agreda, religieuse espagnole du 16ᵉ siècle, et il faisait condamner par la Sorbonne (1696) cette sublime paraphrase épique des Evangiles qu'il trouvait *ridicule* [2]. Daguesseau également méprisait les « visions de la mère d'Agreda, » il reprochait à l'évêque d'Apt, prélat, dit-il, « entièrement dévoué aux jésuites, esclave de la » cour de Rome, grand partisan de l'infaillibilité (du Pape) et » aussi hardi qu'ignorant, la mauvaise approbation qu'il leur » avait donnée [3]. » La condamnation de la *Cité mystique*, d'a-

[1] Bossuet à son neveu, Paris, 9 déc. 1696, p. 75, col. 1; Versailles, 24 février 1697, p. 79, col. 1; Paris, 19 mai 1697, p. 94, col. 2 ; Marly, 15 juillet 1697, p. 102, col. 2. — L'abbé Bossuet à son oncle, Rome, 22 octobre 1697, p. 136, col. 2. — Bossuet à M. de la Broue, Paris, 25 janvier 1698, p. 176, col. 2. — L'abbé Bossuet à son oncle, Rome, 30 sept. 1698, p. 320, col. 1. — Phelipeaux, *Relation*, part. 1, liv. 2, p. 217, 258, 259.— *Correspondance* de Fénelon : lettre du P. Serry à M. de Vintimille, Rome, 17 sept. (1697), t. VIII, p. 41, et la note. Chanterac à Fénelon, Rome, 18 sept. 1698, t. IX, p. 461 ; 17 mai 1698, t. IX, p. 95, et autres lettres. — *OEuvres* de Bossuet, édit. de Versailles, t. XXXVIII, p. 47.

[2] A son neveu, Paris, 20 mai 1696, et la note, p. 51, col. 2; 52, col. 1 ; Paris, 9 juillet 1696, p. 61, col. 2 ; Juilly, 6 août 1696, p. 63, col. 2; A M. de la Broue, Paris, 4 sept. 1696, p. 67, col. 2; à son neveu, Meaux, 8 sept. 1696, p. 68, col. 1; Paris, 17 sept. 1696, p. 68, col. 2. Germigny, 24 sept. 1696, p. 69, col. 1.—*Journal* de l'abbé le Dieu, conversation de Bossuet du 31 mai 1700, t. Iᵉʳ, p. 39, 40.

[3] *Mémoires historiques sur les affaires de France.* (*OEuv.*, t. VIII, p. 229-230).

bord prononcée par l'inquisition de Rome, avait été suspendue par Innocent XI sur les réclamations unanimes de l'Espagne [1]. Mais « on a découvert, écrivait Bossuet, que toute l'approba» tion que ce livre a eue en Espagne a été l'objet d'une in» trigue de cour [2]. » Cela est encore à prouver, et jamais la censure de ce livre n'a été rétablie. Bossuet écrivait avec ironie à son neveu : « Voilà bien des cabales réunies, celle de » Sfondrate, de Marie d'Agreda, etc. (*Sic*) [3]. » En réalité, le Jansénisme, secrètement patroné par l'archevêque de Paris, s'agitait en ces diverses manœuvres dans lesquelles Bossuet croyait n'agir que pour le bien de la religion [4]. Là-dessus, Fénelon écrivait, de son côté, parlant des cinq évêques et particulièrement de Bossuet, rédacteur de la lettre au Pape : « L'af» faire du cardinal Sfondrate montre combien ces esprits sont » inquiets et entreprenants [5]. » Bossuet, dans les premiers mois, avait pris cette affaire à cœur ; il mandait de Paris le 9 décembre 1696 à son neveu, trois mois avant l'apparition du livre des ***Maximes des Saints*** et cinq mois après le refus que Fénelon lui avait fait d'approuver ses ***Etats d'oraison*** : « Le » traité du feu cardinal Sfondrate est ici méprisé et condamné » de tous les honnêtes gens (c'est-à-dire de tous les hommes » lettrés et éclairés). Songez à nous l'envoyer [6]. » Lorsqu'il eut, comme nous l'avons dit, avec l'agrément du roi, adressé en février la lettre de dénonciation au Pape, trois ou quatre semaines après la publication du livre de Fénelon [7], il en attendit l'effet *avec impatience*. « Nous prions Dieu, écrivait-il, » qu'il conduise l'esprit du Pape. Il serait triste pour l'Eglise » et pour son pontificat qu'on épargnât un livre plein de si

[1] Voyez l'historique de ce qui eut lieu à Rome, touchant la *Cité mystique*, dans Phelipeaux, *relation*, 1re partie, liv. II, p. 200 à 206.

[2] A M. de la Broue, Paris, 4 sept. 1696, p. 67, col 2.

[3] A son neveu, Paris, 11 fév. 1698, p. 186, col. 2, et *OEuv.*, t. XXVIII, p. 375.

[4] Voyez l'*Histoire de la cité mystique* de la mère d'Agreda, par D. Guéranger, et le récit de l'abbé le Gendre sur la censure de la Sorbonne dans ses *Mémoires* tout nouvellement publiés, 1 vol. in-8°, Paris, 1863, liv. v, p. 225 à 229. Cf. la critique de la *Cité mystique*, par Bossuet, en quatre pages, dans le XIXe vol. de ses *OEuvres*.

[5] A Chanterac, Cambrai, 23 oct. (1697), t. VIII, p. 108.

[6] *OEuv.*, Vivès, t. XXVIII, p. 154.

[7] A son neveu, Versailles, 23 février 1697, déjà citée, t. XXVIII, p. 162.

» grandes erreurs, et le déshonneur demeurerait au Saint-» Siége[1]. » Il protestait cependant que les cinq évêques n'en voulaient point à la personne de Sfondrate, et qu'ils seraient très-aises non-seulement qu'on la mît à couvert, mais qu'on l'honorât. Il disait : « C'est la cause de Dieu et non pas la » nôtre[2]. »

Dans cette affaire, les Jansénistes étaient encore derrière Bossuet. « Il s'étaient mis en tête, dit un chanoine de Notre-Dame » de Paris de ce temps-là, dont on vient d'imprimer les *Mé-» moires*, pour venger Jansénius d'avoir été flétri à Rome, d'o-» bliger Rome à flétrir le système le plus opposé à celui de » Jansénius..., celui du cardinal Célestin Sfondrat, homme de » famille papale, savant, bel esprit, qui écrit sensément et en » beau latin... De sept ouvrages qu'on a de lui, le plus célèbre » est son *Nodus prædestinationis dissolutus*, c'est-à-dire le dé-» noûment de ce qu'il y a de plus difficile touchant la prédes-» tination. Ce livre est ingénieusement écrit; la diction en est » pure, les propositions simples et nettes. Son style ne se sent » ni du pédant, ni de l'école; aussi l'auteur est-il homme de » distinction. L'ouvrage ne parut point de son vivant; mais » dès qu'après sa mort il parut, il fit bruit en Italie et en Alle-» magne médiocrement, beaucoup en France et en Flandre, » parce qu'il y a dans ces deux pays plus de Jansénistes qu'ail-» leurs. Dans l'envie qu'ils avaient de faire condamner ce » livre, ils y cherchèrent des propositions censurables, et ils » n'en trouvèrent aucune à laquelle on ne pût donner un bon » sens, de sorte que toute la critique de ces censeurs impitoya-» bles ne se termina à autre chose qu'à dire seulement en gé-» néral qu'il y a dans ce livre des propositions dangereuses » sur la grâce, sur la prédestination, et principalement sur » l'état des enfants qui meurent sans avoir reçu le baptême.

» Quoique toutes leurs recherches n'eussent abouti quasi à » rien, ils n'en furent pas moins vifs à déclamer contre ce livre » et à sonner la trompette pour exciter les évêques, les Uni-» versités, les théologiens de toutes les écoles, non-seulement

[1] A son neveu, Meaux, 24 mars et 7 avril 1697, t. XXVIII, p. 169, 176.

[2] A son neveu, Versailles, 15 avril 1697; Paris, 22 avril 1697; Paris, 29 avril 1697, t. XXVIII, p. 184, 186, 188.

» à le condamner, mais à écrire tous à Rome pour obliger le » Pape à proscrire par une bulle un si pernicieux ouvrage. Ces » turbulents instigateurs eurent tout lieu d'être confus du peu » de succès de leurs intrigues : pas une Université ne se dé- » clara contre le livre, pas un prélat des Pays-Bas; et de cent » dix-huit qu'il y a en France, il n'y en eut que quatre qui, *à* » *la sollicitation de M. de Noailles* et par complaisance pour » lui, voulurent bien signer avec lui une lettre au Pape. Ces » quatre furent M. le Tellier, archevêque de Reims (frère de » M. de Louvois); M. Bossuet, évêque de Meaux; M. de Sève, » évêque d'Arras; M. de Brou, évêque d'Amiens. Il s'en faut » bien que cette lettre soit belle (on se rappelle qu'elle est de » Bossuet) ! Elle est mal digérée et mal écrite; le latin en est » dur et le style rude [1]. »

Le Pape nomma, le 7 mai 1697, huit conseillers pour examiner la doctrine du livre devant les cardinaux d'Aguirre et Noris, le premier intime ami de l'auteur défunt.

« D'abord, dit le Gendre, on s'était effrayé à Rome du tintamarre des Jansénistes, parce qu'on y a de si grands égards » pour la pourpre qu'on y a peine à se résoudre à noter publi- » quement les ouvrages d'un cardinal, quand principalement » ils ont été approuvés par le maître du Sacré Palais; mais » lorsqu'on vit au Vatican que les efforts des mutins avaient » produit si peu de chose, on s'en moqua [2]. »

On publia à Rome que le P. Jean Damascène et le P. Gabrielli (depuis cardinal), éditeurs du livre de Sfondrate, y avaient ajouté bien des choses erronées [3], et ceux qui se plaignaient du livre ne tardèrent pas à comprendre que Rome aurait *de la peine à noter un cardinal et le Pape une créature dont il avait cru que la promotion lui ferait honneur* [4]. C'est ainsi que s'exprime Bossuet; Saint-Simon dit aussi que quel que étrange que fût le livre, la pourpre de son auteur, quoique

[1] *Mémoires* de l'abbé le Gendre, publiés par M. Roux, 1863, liv. v, p. 234 à 236.

[2] Le Gendre, *ibid.*, p. 236.

[3] Notes sur la lettre de Bossuet à son neveu de Versailles, 15 avril 1697, t. xxviii, p. 184, et ladite lettre, 6e alinéa, même page.

[4] Même lettre et les notes, même page, et Bossuet à M. de la Broue, Paris, 18 mai 1697, t. xxviii, p. 191.

mort, le protégea. Mais il est plus juste de dire que le livre ne donnant que fort peu de prise, c'est ce qui le protégea encore mieux.

Rome répondit donc par un bref évasif au sujet de l'ouvrage de Sfondrate. « Les cinq évêques n'eurent pour toute réponse » à leur lettre que des louanges que donna le Pape à leur sou- » mission au Saint-Siége [1]. » On prit le parti en France d'acquiescer à la supposition d'additions fautives des éditeurs, et de se montrer contents de cette *honnête* réponse [2]. Rien n'indique d'ailleurs que ce traité latin fût très-répandu parmi les simples fidèles ni qu'il fût reçu par le clergé comme faisant autorité.

Bossuet se lamenta un peu : « Si l'on ne dit mot sur le livre, » il ne sera pas aisé d'empêcher que quelqu'un ne parle ici. » Pour moi, j'attendrai toujours une décision avec respect et » patience; mais je gémirai en mon cœur si l'on voit une ac- » ception de personnes dans la Chaire de saint Pierre, dont je » souhaite la gloire entière, qui est celle de J.-C. même [3]. »

Une fois lancé contre Fénelon, il ne s'occupa plus guère de Sfondrate; il écrivait à son neveu : « Vous aurez des exem- » plaires de la lettre des cinq évêques sur Sfondrate. Nous » sommes convenus qu'on ne ferait rien à présent sur cela et » qu'on songerait uniquement à terminer l'affaire de M. de » Cambrai [4]. » Son principal motif était la peur de réveiller trop vivement le souvenir de 1682; car l'abbé Bossuet lui écrivait : « J'envoie à M. de Reims le commencement d'un » écrit pour Sfondrate par un Jésuite, où il traite assez mal les » évêques de l'assemblée. Il serait de conséquence qu'on ne » laissât pas ici une pareille liberté, qui est très-injurieuse au » roi et au clergé, et qui renouvelle une querelle assoupie [5]. » Bossuet écrivait aussi à M. de la Broue, de Paris, le 25 jan-

[1] Le Gendre, *ibid.*, p. 236.

[2] Lettres de Bossuet précitées du 15 avril, 4e alinéa, et 18 mai, 5e alinéa, p. 184, 191, et à son neveu, Marly, 15 juillet 1697, t. XXVIII, p. 208-209. — Saint-Simon, *Mém.*, t. Ier, chap. XXVII, p. 438 (Cheruel).

[3] Même lettre du 15 juillet, p. 209.

[4] Paris, 17 déc. 1697 (*OEuvres*, t. XXVIII, p. 326).

[5] A Bossuet, Rome, 21 janvier 1698 (*OEuvres*, t. XXVIII, p. 354).

vier 1698 : « Le Saint-Office se remue beaucoup contre Sfon-
» drate, et il n'y a que le Pape qui a peine à consentir à la
» censure. *Nous ne disons mot* pour ne pas mêler tant d'af-
» faires [1]. »

Ce silence continua jusqu'à la fin : « En vain les Jansénistes
» firent ce qu'ils purent pour échauffer les évêques et pour
» les faire passer outre; ils n'en vinrent point à bout, soit, dit
» l'abbé le Gendre, que les cinq prélats fussent au repentir
» de ce qu'ils avaient fait, soit qu'ils eussent peine ou peur de
» pousser les choses trop loin, d'autant plus que l'archevêque
» de Paris et l'évêque de Meaux avaient besoin de ménager
» le Pape sur l'affaire *plus importante* du livre des *Maximes*
» *des Saints* [2]. »

Rome laissa facilement cette affaire s'assoupir. Chanterac écrivait, le 18 septembre 1698, à Fénelon en lui envoyant le livre attaqué du cardinal Sfondrate et un livre (anonyme, qui était du cardinal Gabrielli, ami de Fénelon) fait pour la défense du *Nodus prædestinationis :* « On garde un profond si-
» lence sur cette affaire à présent, sous prétexte que l'examen
» de votre livre occupe toutes les congrégations du Saint-
» Office; mais, dans le fond, on attend de voir si les évêques
» qui ont attaqué Sfondrate reviendront contre lui avec le
» même empressement lorsque votre affaire n'occupera plus
» le Saint-Office, et alors on rendra public tout ce qui est déjà
» imprimé pour répondre à la lettre des évêques au Pape.
» Vous verrez qu'on se plaint beaucoup qu'ils altèrent le texte
» du livre dans les propositions qu'ils veulent rendre censu-
» rables, de même que quand ils disputent contre vous [3]. »
Fénelon n'était pas rassuré cependant; il écrivait à Chanterac, le 21 mars 1699, ignorant encore la décision sur son livre des *Maximes des Saints* : « Si on se livre à des cardinaux attachés
» à une cabale où entrent mes parties contre le livre de Sfon-
» drate, Rome sera sacrifiée aussi bien que moi [4]. »

La crainte qu'avait Bossuet de paraître se poser en vengeur

[1] P. 176, col. 2 et t. xxviii, p. 355-356.
[2] *Mémoires*, *ibid.*, p. 236.
[3] T. ix, p. 461.
[4] De Cambrai, t. x, p. 413.

gallican contre les réfutations de Sfondrate sur la déclaration de 1682, conjurait le péril que Fénelon supposait possible. Dès le 26 novembre 1697, l'abbé Bossuet avait écrit à son oncle : « Je crois qu'il est important qu'on laisse là Sfondrate » pour quelque temps; je n'en mande rien à M. de Reims; » mais on se servira de ce prétexte pour rendre ici de mauvais » offices aux évêques auprès du Pape, que cette affaire touche » vivement; enfin, ce sont deux affaires pour une [1]. »

Après le jugement contre Fénelon, le parti à Rome eut quelque velléité de renouveler l'attaque contre Sfondrate : l'abbé Bossuet en écrivit à son oncle en ces termes : « On voudrait » bien ici qu'avant de partir je fisse quelques instances au » Pape sur l'affaire de Sfondrate pour la faire reprendre et » que j'en parlasse aux cardinaux. J'attendrai là-dessus ce » que vous jugerez à propos de m'en écrire. Je pourrai faire » des représentations sur cette affaire, *quand je prendrai congé* » de Sa Sainteté et des cardinaux [2]. » Bossuet se borna à lui répondre : « Il faudra remettre à l'extrémité l'affaire de Sfon- » drate. Il sera bien délicat d'en parler au Pape et de le cha- » griner pendant qu'il semble qu'il n'y a qu'à se réjouir de ce » qu'il vient de faire pour l'Église. Faites cependant avec bon » conseil ce que Dieu vous inspirera. Il est vrai que rien ne » serait plus glorieux à ce pontificat que de voir ce digne Pape » sacrifier tout à la vérité et au bien de l'Église [3]. » Comme dans cette parole embarrassée on voit clairement qu'après la condamnation de Fénelon le parti se souciait peu de celle de Sfondrate! Il n'en fut donc plus question, pas plus que de Marie d'Agreda [4].

En résumé, Bossuet, tout rempli de zèle pour la foi, a rendu hommage au Siége suprême de la catholicité, dont ce procès a

[1] Rome, *OEuv.*, t. XXVIII, p. 308.

[2] Rome, 7 avril 1699, p. 468, col. 2.

[3] Versailles, 29 avril 1699, p. 482, col. 1.

[4] Dans l'assemblée du clergé de 1700, tenue à Saint-Germain, on écarta de la censure les propositions de Sfondrate ou de ses défenseurs, par la raison que cette doctrine avait été déférée au Saint-Siége, et que, d'ailleurs, Sfondrate ayant été cardinal, et Gabrielli l'étant aussi, leurs ouvrages ne pouvaient être censurés que par le Pape (*Journal* de l'abbé le Dieu, t. Ier, p. 25, 27, 32, 67, 91, 92, 142).

tant fait éclater la modération et la pure impartialité, comme la nécessité de sa juridiction universelle sur l'Église. Mais Bossuet était entouré de gens qui tournaient tout, même le triomphe de la foi, à l'affaiblissement de l'Église par une absurde crainte des prérogatives de son Chef. En agissant, en correspondant avec eux, ce grand esprit n'a pu se défendre d'une certaine participation à leurs accusations et à leur but. Nous verrons Bossuet avec les siens, las d'attendre la condamnation, propager contre le Saint-Siége de sourdes menaces, puis prêter sa plume au Roi pour lui en envoyer d'ouvertes. La sentence le radoucit tout à fait, et cependant il ne put ou ne voulut que mitiger pour sa part et comme évêque ce que la forme d'acceptation du Bref eut de contraire aux doctrines romaines sur l'autorité du Pape. La lutte de ce parti contre Fénelon eut un caractère Gallican très-prononcé. Nous désirons le démontrer dans les articles suivants.

ALGAR GRIVEAU.

Histoire de la Philosophie.

LES PHILOSOPHES AVANT LE CHRISTIANISME.

LA MORALE EN SOI.

3e ARTICLE [1].

Connaissance certaine du bien et du mal; insuffisance de la conscience humaine à faire le bien; enseignement de S. Augustin; aveu d'un larron. — Point de devoir sans l'autorité divine; nécessité du dogme. Ruse de l'orgueil philosophique pour y échapper. — La morale changée en *moralité*.

D'où vient qu'un mot vide de sens, une apparence d'idée, qui n'a jamais réformé les mœurs de personne, s'est vu prôner comme une des plus utiles découvertes du génie humain? C'est que cette invention de Socrate, cette *morale-principe*, ou *morale en soi*, semblait répondre de la manière la plus commode et la plus flatteuse au plus noble besoin de l'âme, le goût du bien et du vrai. Ce goût naturel et le discernement nécessaire à le diriger sont deux facultés incontestables. Est-on jamais obligé d'expliquer à un enfant ce que c'est que le bien et le mal, la vérité et le mensonge? On lui dit: « Ceci est bien, » ceci est mal; on doit toujours parler avec vérité, il ne faut » jamais mentir;» cela suffit, il comprend que le mal est le contraire du bien, que le mensonge est le contraire de la vérité, mais on ne lui définit point le bien et la vérité; on en serait même un peu embarrassé. Il fallait certes un vif sentiment du bien chez les païens qui se faisaient chrétiens, pour le reconnaître dans l'enseignement évangélique et pour y conformer leur vie, y puisant à l'envi avec la même ardeur, les uns l'innocence virginale, comme une Potamienne, une Cécile, un Valérien, les autres le repentir et la réparation, comme un Cyprien d'Antioche, une Afra, une Thaïs, et tous jusqu'à l'héroïsme du martyre. Cette manifestation de conscience se produit même dans une inclination, une conduite tout opposée. Ni les menteurs ni les larrons ne veulent être trompés, ni frustrés; les plus iniques oppresseurs réclament contre la

[1] Voir le 2e article, au N° précédent, tome IX, p. 348.

spoliation et l'injustice, quand leurs intérêts y sont lésés ; ce qui parachève la démonstration de notre intelligence par celle de notre libre arbitre, sans lequel il n'y aurait ni responsabilité ni mérite. Saint Augustin pense là-dessus tout autrement que le poëte Horace [1]; il en appelle à notre propre témoignage : « Quel est, dit-il, celui qui, interrogé sur la » justice et sans intérêt présent, ne réponde ce qui est juste? » Car la vérité a écrit dans nos propres cœurs par la main de » notre Créateur : ce que tu ne veux pas qu'on te fasse, ne le » fais pas à autrui. Nul n'a pu ignorer cela même avant que » la loi fût donnée, afin qu'il y eût de quoi juger ceux-là » même auxquels la loi n'avait pas été donnée... car l'inter- » rogation sera prise dans les pensées de l'impie [2]. Où il y a » interrogation, il y a loi. Mais parce que les hommes, dans » le goût des choses extérieures, sont sortis d'eux-mêmes, il » leur a été donné une loi expresse, non qu'elle ne fût pas » écrite dans les cœurs, mais parce que tu étais fugitif de ton » propre cœur, pour te saisir et te ramener intérieurement à » toi-même... Le vol est-il bon? — Non. — Je demande en- » core : l'adultère est-il bon? — Tous crient : non. — Le » meurtre est-il bon? — Tous crient qu'ils le détestent. Ou si » tu ne l'avoues pas encore, voici qu'un autre convoite ta » possession ; si cela te plaît, réponds comme tu voudras... » Semblablement quant aux bons offices, il ne s'agit pas seu- » lement de ne pas nuire, mais de ne pas secourir ni donner. » On interroge tout affamé : tu souffres la faim? Un autre a » du pain, et il en abonde au delà de ce qui lui suffirait; il » sait que tu en manques et il ne t'en donne pas. Cela te dé- » plaît à toi affamé... Tu estimes de même la bonne foi plus » que l'or; tu as parlé selon la justice... mais Dieu ordonne » contrairement à l'avarice, et l'avarice ordonne contraire- » ment à Dieu... Apprends par l'épreuve ce que tu n'as pas » voulu apprendre par le précepte... Voilà que tu penses à » nier un dépôt d'argent... Je t'avais demandé tout à l'heure

[1] *Enarr. in Psalm.* 36, *concio* 2ª (homo) accepit amplius, id est, mentem quæ possit *intelligere*, quæ possit *capere veritatem*, quæ possit *justum ab injusto discernere*, quæ possit *indagare*, desiderare creatorem, laudare et inhærere illi.

[2] *Sapientia*, I, 9 : in cogitationibus enim impii interrogatio erit.

» ce qui est plus précieux et meilleur : l'argent ou la bonne » foi? Pourquoi parles-tu d'une manière et agis-tu de l'autre?... Tu n'as pas jugé comme tu as parlé; tu as dit vrai et » tu as jugé faussement... Si en effet vous professez vraiment » la justice, jugez avec droiture. *Si enim utique vere justitiam* » *loquimini, recta judicate* [1]. »

Voilà la nature prise sur le fait. J'y puis ajouter un trait de conscience plus frappant encore. Il y eut à Paris, de 1814 à 1830, une *Société de bonnes œuvres* qui avait pour objet de maintenir les pratiques de la foi chez les ramoneurs, de visiter les malades dans les hôpitaux et les prisonniers dans les diverses maisons de détention, y compris Bicêtre. Un jour, à *la Force*, qui renfermait tous les *prévenus*, l'un de ceux-ci, beau parleur, qui avait été pris en flagrant délit, la main dans un sac d'argent, s'avisa de proposer ses difficultés contre le libre arbitre au missionnaire laïque, après l'instruction faite sur ce sujet : il prétendait se justifier par un penchant fatal, renvoyant ainsi la cause de ses habitudes vicieuses et de son larcin à Dieu lui-même. Pendant que le missionnaire lui remontrait le faux de son argumentation puérile, un autre prévenu, dans le groupe formé autour des deux interlocuteurs, regardait en riant son compagnon et lui disait à demi-voix : « Sans » doute, mon ami, c'est la faute du bon Dieu; c'est le bon » Dieu qui t'a mis la main dans le sac; cela n'empêche pas » que tu as dix ans de galère, et ce n'est pas le bon Dieu qui » les fera pour toi. » Ce même franc larron ajoutait ainsi plaisamment aux motifs qui amenaient les visiteurs chrétiens : « Et puis, disait-il, ne faut-il pas compter le plaisir de » se trouver avec d'honnêtes gens? »

Ce n'est donc pas l'ignorance mais la triste science du mal qui nous porte au mal, contrairement à la doctrine socratique. Platon disait avec la même profondeur de niaiserie : « Les » méchants sont malheureux dans la prospérité, et la vertu » est heureuse même dans la persécution et l'oubli par la » puissance des immortelles *idées* de justice et de vérité [2]. » Le monde est plein de gens qui ne demandent pas mieux que

[1] *Psalm.* 57, v. 1 : S. Aug., *Enarrat. in Psalm.* 57.

[2] *Anacharsis*, c. 54.

d'être malheureux et ignorants comme l'entendaient Platon et Socrate. Cette opposition continuelle entre notre entendement et notre volonté, cette difficulté intime, avouée par Ovide, comme par saint Paul, se présente à nous tous les jours aussi évidente qu'insoluble à la pauvre raison. Le génie de Socrate et de Platon n'y a pas vu plus clair que les intelligences les plus grossières. Il en est du bien comme du beau qui subit les plus stupides variations du goût; chez les sauvages et les nègres, les femmes surtout croient s'embellir par le tatouage et les plus ridicules affublements.

Il n'est que trop certain, nous sommes une nature défectueuse, déchue; notre entendement si obscurci, notre volonté si débile et irrésolue, se tiraillent sans cesse et se dépravent mutuellement. C'est l'histoire de toutes les générations et de tous les jours. Il ne suffit pas de nous proposer le bien et d'en conclure le devoir; en appeler à notre raison *éclairée*, c'est ne rien dire. Qu'est-ce que le devoir sinon une loi? Qu'est-ce qu'une raison *éclairée* sinon une raison conforme à la loi? *Et qui peut donc imposer la loi sinon l'autorité divine?* Cela n'a jamais fait un doute avant qu'il y eût des philosophes, ni hors des philosophes depuis qu'il y en a. Partout, en tous temps, chez toutes les nations, on n'a voulu dépendre que d'une volonté divine. Cette disposition naturelle et le fonds commun de premières vérités, qui se retrouve plus manifestement dans toutes les religions, à mesure qu'on explore les antiquités, ne peuvent s'infirmer par l'absurde diversité des fables et des cérémonies païennes. Et c'est précisément la honte de la philosophie d'avoir accepté, favorisé, avec Platon, Aristote et tant d'autres fameux esprits les abjectes stupidités de l'idolâtrie, de les avoir défendues jusqu'à la fureur avec Celsus, Fronton, Plotin, Porphyre, Julien l'Apostat. Si l'on prétendait les justifier en affirmant qu'ils n'en étaient pas dupes, ce serait encore pis. Soit illusion soit artifice, ils n'ont pas moins prouvé par là qu'ils ne sentaient en eux ni droit ni moyen d'imposer une règle de vie; qu'il y faut un pouvoir supérieur à la plus haute raison. En un mot, nul n'a jamais conçu d'autre mobile de sa conduite que ce qu'il a cru touchant l'origine et la destinée humaine. Et que font nos plus superbes raisonneurs eux-

mêmes, y compris l'athée, le pyrrhonien, sinon de chercher leur genre de vie et leur morale dans une *Genèse* de leur invention ou de leur goût? La négation athée ou sceptique, contrainte de s'affirmer au moins comme système, et déduisant de la matière ou du doute l'affranchissement de toute obligation, atteste encore fatalement *que la morale est une conséquence, non un principe*, et qu'elle tient absolument à la doctrine, dont elle reçoit sa forme et son esprit.

Nous avons enfin devant les yeux un fait sans contestation possible. Tandis que toutes les autres religions ne présentent et ne possèdent que des cérémonies ridicules, des préceptes vides, la religion Judaïque seule autrefois et la religion Catholique seule depuis, ont proposé, possédé, proclamé une morale positive, une règle fixe et efficace de vie pratique. Cette supériorité de l'Eglise, ce privilége unique, quand on y réfléchit, serait à la rigueur une démonstration suffisante de sa vérité. Les philosophes modernes affectent de louer la morale de l'Eglise comme la plus parfaite, en insinuant que l'essence du Christianisme est là; que le reste, spécialement le dogme, importe peu. Tout au contraire il en faudrait conclure l'importance absolue du dogme et la perfection de la doctrine, qui produit une morale parfaite. Il y a une si intime correspondance de la doctrine à la morale, qu'on ne peut toucher à un seul dogme, à un seul sacrement sans que la morale en éprouve un ébranlement entier. Nous ne pouvons nous connaître nous-mêmes ni nous amender que par la doctrine catholique.

La méthode de Socrate n'a jamais servi à l'amendement de personne. Pourquoi donc la philosophie s'y attache-t-elle si obstinément? C'est que *cette méthode fait la morale exclusivement rationnelle, indépendante conséquemment, et la philosophie autonome*. C'est bien ainsi que la philosophie l'entend et, à son sens, la religion n'étant plus définitivement qu'une affaire de goût et d'opinion, la morale, dégagée enfin des entraves du culte et des ténèbres de la croyance, demeure à jamais souveraine, assise sur la notion de la justice comme sur un trône inébranlable. En sorte « qu'on ne va pas de la » morale à la religion, mais de la religion à la morale, qui en » est la base nécessaire. Car c'est la loi du devoir qui révèle la

» justice de la volonté divine, et, une fois Dieu conçu, on ne » peut pas ne pas concevoir que le principe absolu du mérite » et du démérite ne *soumette pas* Dieu lui-même à son em» pire; » en foi de quoi, la philosophie impose à Dieu l'obligation de *rétablir l'harmonie* légitime *du bonheur et de la vertu troublée ici-bas par la causalité externe* [1]. Toujours la même prétention tournant dans le même galimatias.

Jamais la philosophie n'avait pris un ton si haut et si assuré. Combien de braves gens auront senti fièrement gonfler et déborder en eux-mêmes la dignité intrinsèque de la nature humaine, à cette grave sommation qui remet si bien Dieu à sa place et traite de pair avec lui! Et pourtant qu'y a-t-il au fond de ce pathos métaphysique? Quoi de plus risible que cette naïveté d'outrecuidance qui s'imagine aborder et pénétrer le mystère de l'Infini par cette oraculeuse ratiocination sur l'idée du devoir et de la justice, comme un pensionnaire des *Petites-Maisons*, qui se croyait porté dans les airs par la bulle de savon qu'il enflait de son souffle au bout d'un brin de paille? Car qu'est-ce que la loi du devoir sinon la justice? Et qu'est-ce que la justice sinon *la volonté de Dieu*, l'Être existant par lui-même, la sainteté par essence; ce qui dit tout. Parce que nous avons l'idée claire de la justice, s'ensuit-il que la justice soit autre chose que Dieu même? Qu'est-ce qu'une idée sinon la conception d'une intelligence à laquelle cette idée appartient, qui la communique, la divulgue comme il lui plaît? Nulle idée conçue ou reçue n'existe hors de l'intelligence, qui la conçoit ou la reçoit. Comment donc une idée serait-elle un principe absolu sans une volonté souveraine qui la dicte et des intelligences inférieures, sujettes, qui puissent y adhérer? Se figure-t-on une idée en l'air, indépendante de Dieu et, qui pis est, au-dessus de Dieu, et Dieu soumis à l'empire d'une abstraction, d'une chose qui ne peut exister hors de lui et sans lui?

Le devoir vient de la loi et la loi vient de Dieu, parce que Dieu est la justice, comme il est la puissance, la charité, la vérité et la vie. C'est ce que dit l'Écriture sainte : « Gardez » tous mes préceptes et toutes mes lois et accomplissez-les.

[1] M. Cousin, *Programme des cours de philosophie*, 1817.

» *Je suis le Seigneur* [1]. » Cela ne se peut comprendre autrement ; Bossuet en rend témoignage : « C'est à cause de sa vé-
» rité que Dieu *est la loi éternelle* qui règle toutes les créatures
» intelligentes. » Il dit encore : Que l'orgueil est la plus grande offense envers Dieu « parce que nous lui voulons ressembler
» dans l'honneur et l'indépendance en prenant notre volonté
» pour loi souveraine, comme lui-même *n'a point d'autre loi*
» *que sa volonté absolue.* » Et Bourdaloue : « Ce seul nom d'un
» Dieu, maître de l'univers, s'autorisant de ce suprême do-
» maine pour porter ses lois, ne les fondant sur rien autre
» chose sinon qu'il est le Seigneur... répondrait à toutes les
» difficultés que la prudence humaine pourrait former au
» préjudice de ses droits [2]. »

C'est donc le dernier degré de l'orgueil, et par conséquent de la niaiserie, que de nous donner une *idée* pour un *principe*, de séparer de Dieu la justice et de la religion la morale. Un magistrat de municipe adressait un jour, dans une harangue, cette recommandation aux enfants d'une école chrétienne : « Honorez votre père et votre mère, dit l'Évangile, et
» l'*Évangile* a raison. » Il serait fort étonnant, ce semble, que l'Évangile n'eût pas raison, que la parole de la raison infinie n'eût pas raison ; la phrase municipale néanmoins suppose que cela pourrait être, en plaçant la raison d'un côté et de l'autre la religion, même un peu plus bas, en sorte qu'on ne devrait écouter l'Évangile que pour sa conformité à la raison. Et voilà les lourderies qu'on entend depuis que la raison, par décret philosophique, a son domaine à part, sa morale en soi, la *morale laïque*, selon le mot célèbre d'un académicien, cidevant homme d'Etat, et qu'elle s'est émancipée jusqu'à s'arroger le droit d'approuver l'Évangile et d'y poser son estampille.

[1] *Lévitique*, XVIII, XIX, v. 37 : Custodite omnia præcepta mea et universa judicia et facite ea. *Ego Dominus.* — Cette raison, *ego Dominus*, est répétée presque à tous les versets des deux chapitres ; *Sap.* XII, 16 : Virtus tua enim justitiæ initium est.

[2] Bossuet, *Sermon* pour le 3e dimanche après la Pentecôte, d'après S. Thomas, *Somme*, quæst. 93, art. 2 ; 1er *sermon* pour l'Annonciation, 1er point. Bourdaloue, 3e *sermon* pour la Purification, 2e partie. Voy. aussi S. Augustin, *in Psalm.* 70, sermo 2, n° 6.

Mais ce qui confond d'étonnement, c'est que des Catholiques de profession se laissent prendre à cette impie et imbécile pipée, et qu'ils croyent nécessaire, dans leurs protestations publiques et leurs exhortations populaires, d'ajouter exactement à la religion la *morale*, comme complément indispensable. De là un mot de la langue française a été dénaturé par l'acception la plus baroque. On n'entendait autrefois par *moralité* qu'une réflexion morale et le sens moral d'une fable, d'une allégorie, d'un proverbe; aujourd'hui on l'emploie pour synonyme de bonnes mœurs; on oppose avec bravade aux gens qui ont de la religion les gens qui ont de la *moralité*. On dit une pensée *morale*, une intention, des habitudes, des qualités *morales* pour une pensée, une intention honnête, des habitudes, des qualités honorables. Beaucoup préfèrent même à la qualification d'honnête homme celle d'homme *moral;* c'est moins précis, plus fastueux et sans conséquence. Et comme on sent bien que l'incrédulité et la philosophie ne sont point une garantie même auprès des vantards de philosophie et d'incrédulité, plus on est incrédule et philosophe, plus on se targue de *moralité*.

Pour achever cet examen de l'invention Socratique, il reste à connaître l'usage qu'en ont fait les philosophes, quelles maximes et moralités nouvelles a su trouver leur raison *éclairée*

Depuis que la morale est soumise au génie [1].

Edouard DUMONT.

[1] Palissot, *Comédie des philosophes*, pièce d'ailleurs très-peu comique.

Traditions primitives.

TABLEAU DES PROGRÈS

FAITS

DANS L'ÉTUDE DES LANGUES, DE L'HISTOIRE ET DES TRADITIONS RELIGIEUSES DES PEUPLES DE L'ORIENT,

PENDANT LES ANNÉES 1861, 1862 & 1863.

5e ARTICLE [1].

8. — *Progrès dans l'étude des textes perses.* Etudes sur le Zendavesta de Zoroastre.— La chronique de Khondémir.— Histoire d'Alexandre.— M. Garcin de Tassy. — M. Lees.

L'application des mêmes méthodes fait sortir aussi de leur obscurité les livres qui composent le *Zendavesta,* mais très-graduellement et avec des difficultés infinies. Les Anglais, qui sont, en général, peu sceptiques, ont, à plusieurs reprises, mis en doute l'authenticité des livres du *Zendavesta* et de la langue zend depuis le *Yaçna* de Burnouf, personne, en Europe, ne s'est plus occupé de ces objections, mais les Zoroastriens de l'Inde paraissent s'être émus en les voyant reproduire par M. Romér, à Bombay, et l'un d'eux, M. *Dhanjibai Framji,* a trouvé nécessaire de les réfuter [2]; son zèle patriotique l'entraîne même au delà de son but, et jusqu'à vouloir prouver non-seulement que le zend est la langue mère du sanscrit, mais que la langue dans laquelle est écrit le *Desatir* est la langue primitive. Ce livre ne sera pas d'un grand secours pour les études en Europe, mais il est très-curieux comme spécimen des efforts que fait un nombre malheureusement encore restreint d'Orientaux, pour s'initier dans les sciences de l'Europe et comme exemple de la difficulté qu'ils éprouvent à suivre les méthodes et à se pénétrer de l'esprit de la critique européenne. M. Framji aime à s'appuyer sur les résultats auxquels on est arrivé en Europe, et

[1] Voir le 4e article, au No d'avril, t. IX, p. 311.

[2] *On the origin and the authenticity of the arian family of languages, the Zendavesta and the Huzvarash,* by Dhanjibai Framji. Bombay, mois de Zoroastre 2251 (1861), in-8e (XXII et 160 pages et 3 planches d'inscription en pehlevi).

des lectures très-étendues lui en fournissent amplement les moyens; mais, ce qui est étonnant à côté de cette érudition toute européenne, c'est sa facilité à admettre des preuves, et son absence de critique et d'ordre dans l'argumentation. Cela montre combien il est difficile à un Oriental d'arriver à la rigueur des procédés à laquelle la discipline séculaire des écoles a peu à peu accoutumé les Européens, et sans laquelle il n'y a pas de science. C'est là ce qui rend en apparence si inférieures à nous les races orientales, races qui, au fond, nous valent, et, sous bien des rapports, nous sont supérieures; mais elles ont encore à faire un long et rude apprentissage, et il est du devoir de l'Europe de les y aider et encourager, ne fût-ce que comme une indemnité pour toutes les énormités que nous commettons chez elles.

M. *Kossowitch*, à Saint-Pétersbourg [1], a publié le texte, la transcription et la traduction de quatre chapitres du *Zendavesta*, accompagnés d'un commentaire philologique et critique, de la traduction sanscrite de Nerioseng et d'un glossaire en zend et en russe.

M. *Spiegel*, à Erlangen, a publié le troisième et dernier volume de sa traduction du *Zendavesta* [2], qui contient les *iescht* ou prières adressées aux anges et aux étoiles, et qui entre plus dans la mythologie des Perses que les grands livres liturgiques et dogmatiques, comme le *Vendidad*. Cela donne occasion à M. Spiegel de traiter, dans une longue introduction, de la mythologie et des personnages moitié historiques, moitié mythiques, qui paraissent dans le Zendavesta. Il promet maintenant le commentaire philologique de sa traduction. Son but et son point de vue, dans cette longue série de travaux zoroastriens, sont toujours restés les mêmes; son but est de nous expliquer le Zendavesta selon la tradition persane elle-même, contrôlée par les ressources de la critique européenne, pour que l'on ait, avant tout, la base historique d'une expli-

[1] Quatre chapitres du *Zendavesta*, par M. Kossowitch. Saint-Pétersbourg, 1861, in-8° (XLIV et 161 pages), en russe.

[2] *Avesta*, die heiligen Schriften der Parsen, aus dem Grundtext übersetzt, mit steter Rücksicht auf die Tradition von Fr. Spiegel, vol. III. Leipzig, 1863, in-8° (LXXXIII et 274 pages).

cation des textes avec les ressources que la tradition Guèbre peut fournir, sauf à demander après de nouvelles lumières aux études collatérales, surtout à celle des Védas; son point de vue est que les croyances de la race *arienne* n'avaient pas acquis une forme bien définie avant la séparation de la branche qui est devenue la nation des Perses, et que c'est plus tard qu'elles ont trouvé leur forme définitive, d'un côté, dans les *Védas*, de l'autre, dans le *Zendavesta*, de sorte que, partant d'un fonds commun, elles ont eu leur développement séparé.

Cette manière de voir est vivement attaquée par M. *Haug*, à Poona, qui, dans un travail récent[1], insiste de nouveau sur sa théorie, que Zoroastre était un brahmane schismatique de Bactre, et que le Zendavesta est dérivé des Védas. On voit bien que l'adoption de cette supposition exercerait une grande influence sur la méthode d'interprétation du Zendavesta, qu'elle ajouterait beaucoup à la valeur des rapprochements avec les Védas, et diminuerait comparativement celle des commentaires postérieurs des Guèbres; mais on ne voit pas pourquoi elle rendrait inutile l'étude de ceux-ci, encore moins pourquoi elle rendrait si acerbe la polémique, et pourquoi une question de ce genre ne pourrait être discutée tranquillement. Le volume de M. Haug consiste en quatre essais, qui contiennent une *histoire* des recherches relatives au Zendavesta, une *grammaire* de la langue zend, une analyse des livres sacrés des Perses et une exposition concise de l'histoire et du développement de leur religion, conformément aux idées de l'auteur.

J'arrive à la *littérature persane* proprement dite; elle n'a été l'objet que d'un nombre très-limité de travaux, au moins en Europe; car je sais bien qu'il paraît en Perse et dans l'Inde un nombre considérable d'ouvrages de littérature persane en tous genres, mais la difficulté de les obtenir en Europe est très-grande, et quand le hasard les fait tomber entre nos mains, ils sont généralement déjà trop vieux pour pouvoir entrer dans le cadre de ce rapport. C'est ainsi que j'ai reçu, il

[1] *Essays on the sacred language, writings and religion of the Parsees*, by Fr. M. Haug. Bombay, 1862, in-8° (269 pages).

y a peu de jours, une édition de la grande *Chronique universelle de Khondémir*, qui a paru à Bombay en 1857 [1], et que j'avais en vain demandée. Ces éditions ont beaucoup d'inconvénients, elles sont, en général, lithographiées en caractères très-fins, d'une écriture très-serrée, de sorte que l'œil se perd dans ces longues pages et lignes où il ne distingue que difficilement la séparation des mots; en général, l'éditeur fait simplement reproduire un manuscrit sans se donner la peine de le corriger avant l'impression et de le revoir sur épreuve. On trouve des éditions dans lesquelles des variantes, ou notes marginales, indiquent un certain soin critique, mais c'est assez rare; ainsi, il a paru en Perse peut-être vingt éditions du *Mesnewi* de Djelaleddin, mais il n'y en a qu'une qui soit faite avec la connaissance et le soin qu'exige un pareil ouvrage; ensuite, le tirage est souvent très-défectueux et rend la lecture pénible et partiellement impossible; enfin, ces ouvrages, tirés à petit nombre et vendus dans les bazars de la manière la plus irrégulière, disparaissent bientôt et deviennent introuvables. Les éditions imprimées en caractères typographiques à Téhéran sont exemptes de la plupart de ces défauts; elles sont fort belles et généralement correctes; le *Hakk al Yakin*, le *Heyet al Koloub* [2], et autres, sont de beaux livres, bien imprimés et bien revus; malheureusement ils sont plus chers que les éditions lithographiées, et les Persans se contentent de celles-ci. Mais avec tous leurs défauts, il serait heureux pour les études orientales en Europe, qu'on pût se les procurer, car elles nous fourniraient après tout des textes très-nombreux et souvent d'une étendue telle, qu'on ne

[1] *The Habib-os-Seear*, published by Aga Mahomed Hosine Kashaney. Bombay, 1857, 2 vol. in-fol. (lithographié). Il y a une autre édition, qui a paru à Téhéran, aussi en lithographie, en 1854, en un gros vol. in-fol. d'une écriture très-serrée; elle porte sur les marges quelques corrections et variantes.

[2] Le fait suivant peut servir à donner une idée de la multiplicité des éditions qui paraissent en Perse, même d'ouvrages d'une grande étendue. J'avais demandé à Téhéran le *Heyet al Koloub*, et j'ai reçu à la fin un exemplaire composé ainsi : le premier volume est d'une édition lithographiée, petit in-folio; le second, d'une belle édition typographiée, in-4°; le troisième, d'une édition in-folio très-grand, lithographiée. Cet exemplaire a été acheté à Téhéran même, où toutes ces éditions avaient paru.

pensera peut-être jamais chez nous à les publier. Il est possible que l'on entreprenne en Europe une édition critique du *Mesnewi*; mais qui pourrait entreprendre une édition de Mirkhond, de Khondémir, du *Heyât al Koloub*, et plus encore d'une quantité d'ouvrages moins connus et néanmoins d'une certaine importance? Ainsi, il a paru à Téhéran une *histoire fabuleuse d'Alexandre le Grand*[1], dans un énorme volume in-folio, de l'écriture la plus serrée; il serait insensé de vouloir reproduire un pareil livre en Europe, mais il n'est pas moins curieux pour ceux qui suivent l'histoire de la fable et de la tradition populaire. Il serait à désirer que ce livre se conservât dans les bibliothèques publiques en Europe, mais il serait probablement déjà difficile de le trouver en Perse. Même des ouvrages bien plus sérieux et destinés à plus de personnes, comme le *dictionnaire* intitulé *Behar-i-Adjem*[2], qui ne sont pas de nature à être reproduits en Europe, mais devraient être très-accessibles aux savants, sont presque introuvables. Des relations de librairie plus fréquentes et plus suivies mettront fin à cet état de choses pour les ouvrages qui paraissent dans l'Inde et en Égypte; quant à ceux qui se publient en Perse, nous serons probablement encore longtemps livrés au hasard et à des occasions rares et accidentelles. Mais je reviens aux ouvrages persans publiés en Europe.

M. de *Rosenzweig*, à Vienne, a fait paraître le second et dernier volume de son *édition de Hafiz*[3]. Il n'y a rien à dire sur le texte, qui est la reproduction exacte et correcte de la rédaction adoptée par Soudi. Je ne sais d'où vient cette rédaction qui est généralement suivie en Turquie, mais qui diffère considérablement des diverses rédactions que l'on trouve dans les manuscrits et éditions qui nous viennent de la Perse et de l'Inde. L'ordre dans lequel les odes sont placées, leur nombre,

[1] *Iskander-nameh*, en sept parties, faisant un très-grand et très-gros volume, orné de vignettes d'un étrange aspect. Téhéran, 1851, in-fol.

[2] *Behar-i-Adjem*. Calcutta, 1853, 2 vol. in-fol.

[3] *Der Divan des grossen lyrischen Dichters Hafis*, im persischen Original herausgegeben, ins deutsche übersezt und mit Anmerkungen versehen von Vincenz Ritter v. Rosenzweig-Schwannau, vol. II. Vienne, 1863, in-8° (595 pag.).

l'ordre et le nombre des vers dans une grande partie des odes, enfin, les variantes dans les vers communs à toutes les rédactions, diffèrent extrêmement, et je ne sais s'il existe des matériaux suffisants pour un travail critique qui permettrait d'établir un texte authentique. M. de Rosenzweig, ayant adopté la rédaction de Soudi, suit naturellement aussi l'interprétation de ce commentateur, qui est en général très-exact. Tout ce qu'on pourrait lui reprocher serait de pencher un peu trop vers le sens mystique, dans les passages innombrables où le texte de Hafiz laisse le lecteur dans l'incertitude, ne sachant si l'auteur parle des passions humaines, ou de l'ardeur avec laquelle l'initié poursuit la réunion de son âme avec Dieu. Cette manière d'interpréter Hafiz répond à une tendance naturelle des musulmans pieux, qui réprouvent la légèreté apparente du poëte et ne voudraient pourtant pas se priver du plaisir de le lire. Ma propre impression est que Hafiz était un esprit tout lyrique, avec un sentiment très-vif de la nature. Dans un autre milieu, il eût été un Anacréon exquis; mais élevé au milieu d'une société où le mysticisme était universellement reçu par tous les esprits cultivés, il s'en pénétra et s'en fit comme une seconde nature. De là ce mélange de pensées qui nous embarrasse d'autant plus que peut-être lui-même ne distinguait plus toujours les deux sentiments, si divers dans leur origine, qui l'agitaient. Quoi qu'il en soit, Hafiz et Sadi resteront toujours les représentants les plus parfaits, chacun dans son genre, de cet esprit facile, souvent profond et toujours gracieux des Persans, et il est heureux que M. de Rosenzweig présente Hafiz au monde littéraire européen dans une traduction fidèle et élégante, dans laquelle il a su vaincre avec un rare bonheur les difficultés d'une traduction métrique.

M. *Garcin de Tassy* a publié la traduction du *Mantic al Thaïr* deFerededdin Attar[1], dont il avait fait imprimer le texte il y a quelques années. Ici nous avons devant nous un mystique de race pure, un des auteurs soufis les plus goûtés des Persans. L'auteur nous représente les hommes sous l'image

[1] *Mantic Uttaïr*, ou le Langage des oiseaux, poëme de philosophie religieuse, traduit du persan de Farid uddin Attar, par M. Garcin de Tassy. Paris, 1863, in-8° (xi et 264 pages).

des oiseaux, qui se réunissent pour se rendre auprès du Simourgh, et leur voyage nous peint les hésitations et les dangers qui entourent l'âme humaine aspirant à sa réunion avec Dieu. Les oiseaux se mettent sous la direction de la Huppe, l'oiseau favori de Salomon, et elle les soutient dans leurs défaillances, leur démontre leurs vices par une suite de discours, de récits et de paraboles, et conduit à la fin auprès du Simourgh le petit nombre de ceux qui ne succombent pas aux dangers et aux fatigues de la route. Cette longue allégorie a probablement pour but de dépouiller de son aridité la doctrine des Soufis sur les progrès que l'âme doit faire pour s'approcher de Dieu, et à la fin s'absorber en lui; progrès dont ils ont fixé les différentes stations et défini les degrés par une analyse psychologique et presque scientifique de l'extase. Fereddin Attar, qui écrivait pour le public et non pas seulement pour les élus, a sans doute voulu faciliter à ses lecteurs l'intelligence de la doctrine, par la mise en scène assez habile des oiseaux et de leurs caractères différents, et par les nombreuses anecdotes au moyen desquelles il élucide les points de théorie qu'il énonce. Ce n'est pas un penseur aussi profond que Djelaleddin Roumi, mais c'est un homme convaincu, qui, dans tous ses ouvrages, prêche la morale et l'application du soufisme, plutôt que les points abstraits de la doctrine, et qui a eu une grande influence sur les esprits en Perse.

M. *Lees*, à Calcutta, a fait paraître la fin du texte de l'*Histoire du roi de Delhi, Firouz Toghluk*, de la dynastie de Khiljis, par Zin-eddin Barni [1]. C'est un des ouvrages que M. Elliot avait désignés pour être compris dans la grande collection d'historiens de l'Inde qu'il avait projetée, et cette biographie est très-digne d'être connue, car Firouz était un des meilleurs princes qui aient gouverné à Dehli. Il a employé son long règne (de l'an 1351 à 1387) à ouvrir de nombreux canaux dans l'Inde supérieure, à réduire l'impôt sur les terres, à abolir la pénalité atroce que la tyrannie de ses prédécesseurs avait introduite, et à répandre l'instruction publique. Se trouvant affaibli

[1] *The Tarikhi Ferozshahi of Zin al Din Barni*, edited by Saiyid Ahmed Khan under the superintendence of Capt. Nassau Lees. Calcutta, 1862, in-8° (l'ouvrage entier a 602 pages, il fait partie de la *Bibliotheca indica*).

par l'âge, il donna sa démission; mais une guerre civile éclata, le peuple alla chercha le vieux roi et le plaça entre les armées, ce qui fit à l'instant cesser la révolte; aussitôt qu'il eut pourvu à la tranquillité publique, il résigna de nouveau et mourut bientôt après. Il a écrit l'histoire de sa vie; je ne sais si ce livre existe, mais on a toujours considéré cette histoire comme la source principale de la Chronique de Barni, et c'est cette chronique dont M. Lees vient de terminer l'édition. L'éditeur promet pour plus tard une notice sur cet historien et son œuvre.

M. *Nassau Lees* a fait encore imprimer la *Vie de Masaud* par Baïhaki qui avait été préparée par feu M. Morley, et, après sa mort prématurée, adoptée pour la *Bibliotheca indica* [1]. Le dernier cahier de ce volume a paru, mais sans contenir un seul mot d'introduction ou d'éclaircissements d'aucun genre sur l'auteur et sur les manuscrits dont les éditeurs se sont servis; nous apprenons seulement par le titre que cette Vie de Masaud n'est qu'une partie détachée d'un ouvrage plus général qui paraît aussi contenir la vie des prédécesseurs de ce prince sur le trône de Ghaznin. La Société asiatique de Calcutta publie en général des textes sans traduction, et elle en peut donner de très-bonnes raisons : la facilité plus grande dans l'Inde qu'en Europe de faire imprimer des textes et la difficulté plus grande d'obtenir des traductions, ensuite les besoins des Orientaux auxquels elle pourvoit et à qui les traductions sont inutiles, enfin les services incontestables qu'elle rend par ses éditions telles qu'elles sont. Tout cela est vrai; mais serait-ce être trop exigeant que de demander une introduction qui indiquerait au lecteur la nature et l'importance de l'ouvrage et les matériaux qu'on a eus pour sa publication? Dans le cas présent, il n'eût pas été difficile de justifier le choix de l'ouvrage qu'on a fait, car l'époque dont il traite est singulièrement intéressante tant pour l'histoire de l'Inde que pour celle du khalifat, et Baïhaki est un auteur plus intelligent que la plu-

[1] *The Tarikh-i-Baihaki*, containing the life of Masaud, being the 7th, 8th, 9th and part of the 6th and 10th volumes of the *Tarikh-i-al-i Saboktakeen* by Abul Fazl al Baihaki, printed under the supervision of Capt. Nassau Lees. Calcutta, 1862, in-8° (l'ouvrage entier a 868 pages).

part des chroniqueurs; mais si le commencement de l'ouvrage contient réellement la vie de Sébukteguin et de Mahmoud, il serait très-désirable que la Société de Calcutta voulût bien la publier aussi, car la biographie de ces deux princes que nous avions dans le *Tarikhi Yemini* est malheureusement d'un auteur qui fait infiniment plus de cas des phrases rimées et des allitérations que des événements qu'il avait à raconter.

Il n'est venu à ma connaissance qu'un seul travail sur la langue persane; c'est un petit volume de M. *Barb* sur la *conjugaison du verbe*[1]. L'auteur commence par exposer le système du verbe persan et indiquer l'emploi des temps. Cette partie de son livre est pleine d'observations fines et vraies sur les nuances de sens exprimées par les différentes formes de temps, observations que personne ne lira sans plaisir et sans profit. Ensuite il explique l'origine des formes verbales en persan. Il s'élève contre l'application au persan des règles que la grammaire comparée a adoptées pour expliquer ces formes, et maintient avec grande raison que chaque langue doit être d'abord étudiée selon ses propres procédés et les règles d'euphonie qu'elle suit, avant qu'on puisse lui faire l'application d'une règle générale tirée des procédés d'autres membres de cette famille. Il n'admet point que l'origine des formes verbales du persan soit à chercher dans l'agglutination des formes du verbe *être* avec les racines des verbes, comme le fait M. Bopp et son école. Il cherche au contraire à établir que les formes verbales en persan proviennent uniquement et directement de l'agglutination du pronom personnel avec les racines des verbes. C'est une matière pleine de difficultés, mais je doute que l'explication des formes verbales persanes que M. Barb nous offre soit acceptée. Il me paraît qu'en elle-même et abstraction faite de toute analogie avec d'autres langues indo-européennes, cette théorie oblige à trop de concessions sur les formes du pronom pour être satisfaisante, et qu'alors la présomption tirée des procédés observés dans les autres langues de la même famille devient irrésistible. Mais

[1] *Ueber die Conjugation des persischen Verbums*, von H. A. Barb. Vienne, 1861, in-8° (118 pages).

quel que soit le sort de cette application particulière du principe de M. Barb, il n'en est pas moins vrai que le contrôle des règles générales de la grammaire comparée d'une famille de langues, par l'étude minutieuse des procédés particuliers et des lois d'euphonie de chaque langue, est une chose très-désirable et qui contribuera nécessairement à donner plus de précision et plus de certitude à la grammaire comparée elle-même...

9. — *Progrès dans la littérature des Afghans*, que l'on prétend descendre des dix tribus d'Israel.

Mais avant de passer à l'Inde, je dois dire quelques mots d'une série d'ouvrages que M. *Raverty* a publiés sur une langue et une littérature bien négligées jusqu'ici, *celle des Afghans*. Se trouvant stationné à Peshawer, il se mit à étudier l'afghan à l'aide d'un natif de Kandahar, composa une *grammaire* et la publia à Calcutta en 1854. Il a continué depuis ce temps ses études et fait paraître une seconde édition de sa *grammaire* [1], un *dictionnaire* [2] et une *chrestomathie* [3]. Dans les dissertations qui précèdent sa grammaire et son dictionnaire, l'auteur fait la critique de ceux qui ont parlé avant lui de cette langue, et ont donné des opinions sur son origine, puis il essaye de formuler sa propre théorie. Il croit que les Afghans sont les descendants des *dix tribus*, ce qui est une ancienne fable du pays, mais il ne croit pas pouvoir déterminer à quelle famille leur langue appartient, ce qui montre sur quelle faible base repose ce qu'il dit de l'origine de cette nation. Au reste le vague de ses idées sur la comparaison et la parenté des langues est tel, qu'on ne peut attacher aucune importance à ce qu'il avance sur ce sujet. Ensuite il nous fournit une série de noms d'auteurs qui ont écrit en afghan, et sa chrestomathie contient des extraits de dix ouvrages en

[1] *A Grammar of the Pukhto or Pushto*, language of the Afghans, and remarks on the language, literature and descent of the afghan tribes by Captain H. G. Raverty. Londres, 1860, in-4° (36 et 204 pages).

[2] *A Dictionary of the Pukhto or Pushto*, or language of the Afghans, by Captain Raverty (xxv et 558 pages). Londres, 1860, in-4°.

[3] *The Gutshan-i-Roh*, being selections prose and poetical, in the pushto or afghan language, edited by Captain Raverty. Londres, 1860, in-4°.

prose et en vers. La probabilité est que cette littérature consiste en imitations d'ouvrages persans, et que les chroniques se trouveront en être la partie la plus curieuse. Mais la langue elle-même offre certainement aux études philologiques un problème très-curieux, et il faut rendre grâce à M. Raverty d'avoir publié des matériaux aussi abondants, pendant qu'auparavant on ne possédait réellement que bien peu de renseignements sur cette langue, à l'exception de ce que nous donnait la grammaire de M. Dorn.

Jules Mohl,
de l'Institut.

Histoire catholique.

LOY DE BEAUMONT.

COUP D'ŒIL SUR LES LIBERTÉS ET LES INSTITUTIONS DU MOYEN AGE

Par M. l'abbé DEFOURNY [1].

Depuis longtemps notre histoire nationale est maltraitée. Le champ de l'histoire de France a été une arène où les partis politiques et les sectes philosophiques sont descendus pour faire triompher leurs opinions particulières, en faisant parler les faits dans leur sens. Souvent on les a déguisés pour les forcer au faux témoignage. L'histoire est devenue un plaidoyer passionné pour une opinion préconçue. Le mal est profond; les sophistes qui s'acharnent au dénigrement du passé sont nombreux. Heureusement, on ne peut détruire les monuments et anéantir les sources. Elles sont là dans les archives des provinces. Elles ne sont pas même toutes compulsées. Les esprits loyaux et sincères y trouveront de quoi réformer les jugements erronés. Déjà la réaction s'est faite ; de nobles et puissantes protestations se sont manifestées sur tous les points de l'Europe. Ce seront les histoires particulières qui auront l'honneur de venger la vérité outragée. L'histoire de l'Église, des communautés religieuses; la vie des saints, la monographie des hommes illustres, l'histoire des institutions spéciales, des hospices, le dépouillement des chartes et des actes privés, tout sera compulsé, comparé, approfondi, enfin pesé avec la balance de l'impartiale bonne foi; et lorsque cette longue et patiente étude sera terminée, combien d'histoires générales, aujourd'hui glorieuses de leur renommée trop retentissante, subiront le déshonneur d'une dégration. Mieux valait l'oubli.

Après l'*Histoire du concile de Trente*, par Pallavicin, des *Variations*, par Bossuet, du *Pape Innocent III*, par Hurter, des *Moines d'Occident*, par M. de Montalembert, la *Vie des papes*, par Vogt, et tant d'autres.... nous avons la satisfaction de si-

[1] Paris, Victor Palmé, rue Saint-Sulpice, 22.

gnaler aujourd'hui une étude remarquable sur une législation du moyen âge, qui tiendra sa place dans cette série de précieux travaux. M. l'abbé Defourny, curé de Beaumont, offre aujourd'hui au public un texte correct de la Loi de Beaumont en Argonne, qui a si heureusement régi un grand nombre de villes et de provinces depuis le 12e siècle. Il l'accompagne et l'éclaircit par un grand nombre de faits, de pièces authentiques et inédites. Il interroge si bien les lieux et les monuments que sa patience a trouvés, et que sa sagacité sait faire parler, qu'il fait revivre aux yeux du lecteur charmé les générations du moyen âge. On les voit agir dans la vie privée, on pénètre dans leurs demeures ; on voit les sujets de contestation des habitants, les occupations de la paix et celles de la guerre.

Mais, la véritable bonne fortune de l'ouvrage, c'est de reproduire, au 19e siècle en France, soixante et dix ans après que les institutions constitutionnelles y fonctionnent, une législation de 1180, qui, dans la plupart de ses dispositions, est plus libérale que ce que nous admirons comme une nouveauté. M. Augustin Thierry avoue avec regret que Beaumont a perdu les libertés communales de ses pères, et M. Guizot affirme que sa loi fut une des plus libérales du moyen âge. Mais personne n'en avait fait connaître les heureuses combinaisons et la profonde sagesse.

Pour nous, dit l'auteur, nous l'avons étudiée avec soin dans ses détails et sur les lieux où elle fut donnée et appliquée. Nous affirmons à notre tour qu'elle justifie pleinement les appréciations de ceux qui en ont fait le plus grand éloge.

Toutes les fonctions sont données aux élus du peuple : administrateurs, juges, officiers ministériels, tous sont soumis à l'élection, et le suffrage est universel et annuel. Tous sont électeurs, même les étrangers, dès qu'ils ont acquis le droit de bourgeoisie au prix d'une insignifiante cote personnelle.

Soit qu'il s'agisse du gouvernement de la chose publique, soit que l'on considère l'état des personnes, aucune république n'a jamais donné un spectacle plus satisfaisant de ce que nos voisins d'outre-mer appellent *self-government*, c'est-à-dire une liberté s'harmonisant avec l'amour de l'autorité, et

l'empire respecté des lois. Aussi, le grand et redoutable problème qui est encore à résoudre de notre temps, il faut bien le dire, était résolu il y a sept siècles, non-seulement à Beaumont, mais à Verdun, à Montmédy, à Chiny, à Morville, à Neufchâteau, à Virton, à Luxembourg, à Longwi, dans le duché de Bar, à Nancy, à Lunéville, à Saint-Nicolas-de-Port, et dans 107 bourgs et villages, c'est-à-dire sur le territoire de plusieurs de nos départements; et cela a duré pendant 500 ans.

N'est-ce pas là, s'écrie M. Defourny, la réalisation d'une utopie, de ce qu'on a rêvé de plus parfait en matière de gouvernement libéral? Saint Thomas, le grand penseur de ce siècle, donnait la théorie du gouvernement constitutionnel (qui, parmi les modernes, lui en a fait honneur?), et ces bourgeois de Beaumont, avec Guillaume, archevêque de Reims, le mettent en exécution. La condition des terres suit l'état des personnes. L'archevêque de Reims était le suzerain; mais lisez attentivement la loi de Beaumont, et vous verrez que cette terre est plus indépendante de son seigneur que la propriété du 19e siècle ne l'est de l'État; que les redevances sont moins lourdes, et les conditions fiscales moins gênantes.

Je n'essaie pas d'analyser le commentaire du savant abbé sur les caractères spéciaux de la propriété des forêts, sur le droit de vaine pâture, sur la pêche et la chasse. Le lecteur trouvera sur tous ces points des considérations d'un ordre élevé, qui démontrent que nos pères ont été, grâce aux lumières de l'Evangile, des penseurs plus profonds et plus prévoyants que les légistes de notre temps. Il faut cependant que nous citions une page de ce brillant commentaire :

« Pourquoi dans notre guillelmine, dit l'auteur, les prai-
» ries naturelles payent-elles une redevance insignifiante, et
» pourquoi les rivières et les forêts n'en payent-elles aucune?
» Ici l'horizon s'agrandit, et le fait, d'abord particulier au
» législateur rémois, prend la proportion d'un fait général.
» On voit, en effet, ordinairement dans toutes les chartes, le
» seigneur, ou haut propriétaire, faire abandon gratuit de tout
» ou partie de la jouissance des forêts et des eaux. Les moins
» généreux accordent aux bourgeois, manants et habitants,

» les bois dits de neuf espèces, et le bois à bâtir et à brûler.
» Les prairies naturelles payent généralement peu, et partant,
» il y en a une quantité assez considérable, désignée sous le
» nom d'*aisance*, d'*aisements communs*, qui ne payent absolu-
» ment rien.

» En essayant de se rendre compte de ce fait général, et en
» recherchant les idées qu'il représente, on remarque d'abord
» que toutes ces choses, si libéralement données aux popula-
» tions, sont les produits les plus spontanés de la création :
» forêts, rivières, prairies naturelles. Il semble que ces hauts
» et fiers barons, ces tyranneaux, comme on les a appelés si
» souvent, et quelquefois sans doute, avec des motifs trop lé-
» gitimes, sont tous d'accord ici pour être de doux et géné-
» reux seigneurs, un peu communistes. Ils paraissent profes-
» ser unanimement cette doctrine que : la jouissance des cho-
» ses immobilières dont les fruits spontanés demandent le
» moins l'intervention du travail humain, ne leur appartient
» pas exclusivement ; au contraire, qu'elle appartient un peu,
» beaucoup même, à tout le monde. En y réfléchissant mûre-
» ment, on reconnaît que l'idée qui inspira les dispositions
» de la Loi de Beaumont relativement à la propriété était toute
» différente de l'idée païenne et romaine exprimée dans cette
» formule : droit d'user et d'abuser, *uti et abuti*. Nos pères s'é-
» taient pénétrés de cette maxime des saints livres : *terram*
» *dedit filiis hominum*, et ils l'entendaient largement...

» Jamais il n'est entré dans l'esprit du baron chrétien
» du moyen âge qu'il était le maître, le propriétaire, au sens
» païen et romain de ce mot, du bois mort et du mort bois de
» ses forêts, de l'herbe qui croît dans les broussailles; qu'à lui
» appartenait chaque faîne, chaque gland des forêts de son
» domaine. Quel droit se reconnaît-il donc? un simple droit
» de seigneur, rien que de haut domaine....

» C'est ainsi que la sagesse de nos pères avait trouvé, dans
» l'ensemble des idées que l'Évangile lui inspirait sur la pro-
» priété, le moyen de rendre le paupérisme impossible dans
» les campagnes. »

On lira avec un égal intérêt les réflexions générales de l'au-
teur sur la pénalité des lois, et sur la pénalité spéciale de la

Loi de Beaumont; sur les suicides, la diffamation, le déplacement des bornes. Mais M. Defourny devient particulièrement intéressant dans sa comparaison de la législation actuelle avec celle du 12e siècle, au point de vue de la fameuse maxime : *Tous les Français sont égaux devant la loi*. Sa critique est en même temps profonde et légère, mordante et logique. Il y a du Montesquieu et du la Bruyère dans ce beau chapitre VI.

Le chapitre VII traite des points suivants : la condition de la femme dans la Loi de Beaumont; son émancipation véritable, son influence dans la famille, ses droits civils et politiques; la charité à Beaumont, la maladrerie, hôtel Dieu, soins donnés aux orphelins. Chacun de ces sujets est richement présenté. Ils donnent raison aux belles pages de M. de Châteaubriand et de M. Guizot sur ces intéressantes matières. Ce sont des tableaux pleins de verve et de chaleur, sans que le mouvement de la pensée nuise à leur ingénieuse justesse des appréciations.

Ce consciencieux travail se termine par une étude sur l'organisation militaire de cette époque.

Une fois, dans sa longue et heureuse carrière, la cité de Beaumont a été appelée à payer avec courage à la patrie commune, la France, sa dette de sacrifices patriotiques. C'était dans nos désastres sous Charles VI. « En 1375, dit l'auteur, Beaumont était passé, par suite d'un acte d'échange, de la suzeraineté des archevêques de Reims sous celle des rois de France. Moins de cinquante ans après, le seigneur roi est dépossédé de son royaume... Les bourgeois de Beaumont n'admettent point la doctrine du fait accompli. Ils s'en vont bravement en guerre. On dit que Charles VI n'a plus qu'une ville ; on l'appelle le roi de Bourges. Il en a encore deux autres. Peut-être l'ignore-t-il lui-même, comme les historiens l'ont ignoré. D'après la charte, les bourgeois de Beaumont ne sont point tenus de quitter leurs foyers, même pour vingt-quatre heures afin de se joindre à une armée qui n'existe pas, puisque le roi n'en a plus ; mais ils lui en font une. Unis aux Mouzonnais, ils s'avancent jusqu'au cœur de la Champagne, et tourmentent cruellement les Rémois; enfin, ils se battent résolûment pendant quatre ans. Suit ensuite un récit qui aura désormais

sa place marquée dans toutes les histoires générales de notre pays.

Le lecteur comprend, par ce compte rendu, que la Loi de Beaumont dépasse l'intérêt d'une histoire locale. C'est un livre d'une portée plus élevée. Il jette une vive lumière sur des époques des plus intéressantes et des plus défigurées depuis deux siècles. Mais enfin, elle sera réhabilitée, quoique péniblement, et en soulevant le poids de deux ou trois siècles de préjugés.

Les bonnes idées ne sont donc pas d'aujourd'hui, et la France marcha vers l'unité, et fut une, bien plus tôt qu'on ne pense. Autre est l'unité, dit M. Defourny, autre est l'uniformité. L'unité est une agrégation vivante et variée, la centralisation et l'uniformité ne sont qu'une juxtaposition, et une juxtaposition mortelle : sous ce niveau écrasant, disparaissent la variété harmonieuse du corps social, et la personnalité active de ses membres, c'est-à-dire la vie.

En 1849, M. Thiers, tout partisan exagéré qu'il est des idées modernes, effrayé du flot montant de la révolution, s'écriait : « Heureusement pour l'humanité, mais malheureurement » pour notre orgueil, entre toutes les créations imaginables, » les plus importantes ont devancé l'âge présent, et il reste » peu à inventer... C'est en parcourant la suite des institu» tions existant depuis des siècles que nous avons pu nous » convaincre à quel point cette société, si calomniée, avait été » persévérante, ingénieuse, inventive dans sa bienfaisance. »

M. l'abbé Dufourny est savant, exact dans ses recherches, plein de goût dans l'exposition, lucide dans sa narration, et, quelquefois, il s'élève jusqu'à l'éloquence dans ses appréciations.

L'abbé Gainet,
Curé de Cormontreuil (Marne).

Archéologie chrétienne.

ANALYSE DU BULLETIN D'ARCHÉOLOGIE CHRÉTIENNE

DE M. LE CHEVALIER DE ROSSI.

Il est peu de sciences qui offrent à la fois plus d'attraits et plus d'utilité que l'Archéologie chrétienne, car elle réveille dans notre âme les sentiments les plus nobles, elle nous rappelle les plus glorieux souvenirs, et nous fournit les preuves les plus authentiques de la divinité de notre religion. Les monuments primitifs qui forment son domaine ne sont-ils pas l'histoire de nos pères écrite sur la pierre, sur le marbre, sur le bronze et sur l'airain? Ces vieilles basiliques, ces oratoires, ces colonnes, ces monastères, ces tombeaux antiques avec leurs inscriptions, disséminés dans nos villes, dans nos bourgs, sur le sommet des montagnes, dans nos vallées, dans nos cryptes, ne sont-ils pas les témoins irrécusables des croyances de nos aïeux, de l'ardeur et de l'énergie de leur foi, et ne suffiraient-ils pas au besoin pour confondre l'audace téméraire de l'hérésie et du rationalisme contemporain, qui nous accusent d'avoir introduit dans notre symbole de nouveaux dogmes? Mais si nous voyons partout ces vieux témoins de nos croyances, recouverts de la poussière vénérable du temps, c'est à Rome, cœur et centre du catholicisme, à Rome, où Pierre planta sa tente et mourut, où coula le sang de plusieurs millions de martyrs, que nous retrouvons les monuments les plus authentiques, les plus intéressants et les plus nombreux. C'est à Rome, reine du monde, qui donnait asile dans son Panthéon à tous les dieux de la terre que le polythéisme brillait dans toute sa gloire, que Pierre et Paul, les deux plus intrépides athlètes du christianisme, devaient attaquer le polythéisme et arborer sur les débris de ses temples et de ses dieux mutilés, l'étendard du Calvaire. Rome fut donc l'immortel champ de bataille où l'on vit la faiblesse triompher de la force, et le glaive des tyrans vaincus par la mort, s'émousser sur les cadavres victorieux des soldats chrétiens.

La lutte fut longue et terrible, et le berceau de l'Église naissante nagea 300 ans dans le sang des martyrs. C'est au fond des Catacombes que les disciples du Christ retrempaient leur courage dans la prière, agenouillés à côté des corps de leurs frères égorgés dans l'amphithéâtre, et qu'ils descendaient courageusement dans l'arène pour les remplacer dans la lutte, et remporter comme eux de nouveaux triomphes en courbant généreusement la tête sous le fer des bourreaux. On élevait de modestes oratoires en l'honneur de ces héros chrétiens; sur leurs tombeaux des mains inhabiles mais pieuses, gravaient les noms des vainqueurs, traçaient des allégories, des emblèmes, symboles voilés de leurs croyances, gages touchants de leur foi dans une vie meilleure, où des palmes immortelles devaient remplacer les palmes terrestres qui décoraient leurs sépultures. Les vides étaient bientôt remplis, et plus il mourait d'enfants de l'Évangile, plus leur nombre augmentait, ce qui faisait dire à Tertullien : *Sanguis martyrum semen christianorum.*

Les cryptes s'étendirent non-seulement sous Rome, mais dans toute la campagne romaine, et les galeries souterraines qui servaient d'asile aux premiers chrétiens sont innombrables. Les barbares ont profané et pillé à plusieurs reprises leurs sépultures. Des archéologues et des savants distingués ont entrepris à plusieurs époques des travaux considérables, fait des fouilles dans les cryptes les plus célèbres, et mis au jour des inscriptions très-nombreuses et de la plus haute importance. Nous nous contenterons de citer Bosio, Boldetti, Aringhi, le P. Marchi, et deux illustres Français, MM. Perret et d'Agincourt. Néanmoins, le vaste champ de la mort n'a pas été exploré tout entier ; plusieurs de ces cimetières primitifs, où reposent les ossements sacrés de nos aïeux dans la foi, creusés dans toutes les directions, n'ont pas dit leur dernier mot, et recèlent encore dans leur sein des trésors inappréciables pour l'antiquité chrétienne, malgré les merveilleuses découvertes qu'ont faites des savants célèbres, et les riches dépouilles qu'on en a retirées pour orner le musée du Vatican. L'immortel Pie IX, qui semble destiné à attacher à son triple diadème tous les rayons de la gloire, a ordonné que

l'on continuât les fouilles dans les Catacombes et sous plusieurs sanctuaires antiques, où les travaux sont couronnés des plus étonnants succès, et amènent tous les jours des découvertes d'une extrême importance.

Pour ce qui concerne la distinction des tombes païennes de celles des chrétiens, la science épigraphique a établi des règles infaillibles qui ne permettent pas de tomber dans l'erreur sur cette matière. Les croix monogrammatiques, le labarum Constantinien, le vase du sang, certaines expressions telles que : *Depositus, depositio, vivas in dormitione, refrigeret, in pace*, etc., sont des preuves incontestables que les tombeaux sur lesquels on les a gravées, renferment les restes des disciples de l'Évangile, car on ne les trouve jamais sur les sépulcres païens.

Le chevalier Jean-Baptiste de Rossi s'occupe avec la plus grande activité des travaux qui se font en ce moment dans Rome souterraine, et son ouvrage colossal des *Inscriptiones urbis Romæ septimo sæculo antiquiores*, qui contiendra plus de 11,000 inscriptions depuis l'an 71 de Jésus-Christ jusqu'au 6e siècle, sera un des monuments les plus complets qui existent sur l'épigraphie chrétienne. En attendant qu'il soit terminé, l'éminent archéologue publie à Rome, depuis 1863, en italien et en français, format petit in-folio, son *Bulletin d'archéologie chrétienne*, qui paraît chaque mois et fait connaître les découvertes les plus récentes qui méritent de fixer l'attention des savants. Rome et les Catacombes, il est vrai, sont le champ principal de ses études, mais il parle au besoin de tout ce qui peut intéresser l'antiquité et les origines du christianisme. Complétement consacré à faire revivre la mémoire de nos aïeux dans le Christ, le *Bulletin* de M. de Rossi intéresse tous les lecteurs qui tiennent à connaître l'origine et les progrès de l'art, les témoignages authentiques de la foi des premiers siècles. Des discussions claires et détaillées feront connaître et apprécier la valeur et les résultats des fouilles et découvertes.

Les *Annales*, spécialement destinées à faire connaître tout ce que les sciences humaines renferment de preuves et de découvertes en faveur du Christianisme, ne sont pas restées

étrangères à tout ce qui regarde l'antiquité chrétienne. On trouve disséminés, dans les 69 volumes de sa collection, de nombreux et savants articles sur l'archéologie sacrée. Pour continuer ces travaux, nous nous proposons de reproduire, sous une forme abrégée, ce que le *Bulletin* de M. de Rossi renfermera de plus intéressant. Les nouvelles dépenses qu'entraîneront l'impression des caractères antiques et les planches qui pourront être nécessaires, leur feront comprendre que M. Bonnetty ne recule devant aucun sacrifice pour continuer à faire occuper à son estimable recueil le rang distingué qu'il tient dans le monde savant.

Voici maintenant l'analyse du cahier de janvier 1863, du *Bulletin d'archéologie*.

2. Découverte d'une crypte historique dans le cimetière de Prétextat.

Comme l'a démontré M. de Rossi, il y avait sur la voie Appia trois cimetières chrétiens, nettement distincts l'un de l'autre : celui des *Catacombes*, celui de *Prétextat*, et celui de *S. Callixte*. Le premier s'étend sous l'église de S. Sébastien ; les découvertes des tombeaux des Pontifes et de sainte Cécile, faites en 1854 et en 1856, ne laissent aucun doute sur le troisième ; reste à chercher le second, celui de S. Prétextat. A l'entrée principale de ce dernier, s'offrait aux regards un groupe de deux églises, élevées à ciel ouvert, avec de belles et grandes cryptes souterraines. D'anciens auteurs nous apprennent que ces cryptes célèbres et vénérées, dédiées aux SS. Tiburce, Valérien et Maxime, martyrisés avec sainte Cécile, et à S. Zénon, renfermaient les tombeaux de S. Janvier, l'aîné des fils de sainte Félicité, des SS. Félicissime et Agapit, diacres de S. Sixte ; celui de S. Urbain, qui reposait dans une crypte grande et carrée, et celui du tribun Quirinus, mis à mort sous Adrien. Parmi tous ces saints, le fils de sainte Félicité tenait le premier rang, et on appelait ce cimetière : *Prætextati ad S. Januarium*, comme celui de S. Callixte s'appelait : *Callixti ad S. Sixtum*.

Or, à un mille de Rome, sur cette même voie Appia, dans une vigne, à gauche, ont été trouvés plusieurs fragments de sculptures appartenant à des tombeaux presque tous chré-

tiens; là, subsistent encore les ruines d'un grand édifice circulaire, et d'un autre plus petit de forme rectangulaire. A une courte distance de ces ruines, un escalier de la plus haute antiquité conduit à un cimetière chrétien, dont la découverte remonte à 1848, et sur un des tombeaux qu'il renferme, M. de Rossi a trouvé l'image de S. Sixte, désigné par son nom écrit en lettres latines : **SVSTVM**. Ce cimetière, appelé d'abord de S. Sixte, est celui de Prétextat, comme le prouve la découverte des deux basiliques et de la crypte dont nous allons parler, et qui eut lieu de la manière suivante.

En 1857, les maçons qui travaillaient à réparer les ruines du cimetière de Callixte, manquant de matériaux, en allèrent chercher dans les souterrains contigus à la vigne dont nous avons parlé, et voisins de l'église de S. Urbain. Les ouvriers qui retiraient des briques et des pierres de ces hypogées, s'avancèrent dans ces voies souterraines jusqu'au-dessous de la vigne, où sont les restes des deux basiliques, et pénétrèrent sous une voûte recouverte de peintures. M. de Rossi y pénétra aussi à travers mille décombres, et contempla avec avidité les peintures de cette voûte; l'art et le style en étaient très-beaux. Sur le bord d'une niche, qui coupe en deux l'image du bon Pasteur, la chaux qui cimentait la fermeture conservait en grande partie les lettres qu'on y avait tracées en scellant le tombeau. Des deux premières lettres qu'il aperçut, l'une ressemblait à la moitié d'un **M**, et l'autre était l'**I** final d'un mot. Il lut ensuite **REFRIGERI**. On sait que dans les anciennes inscriptions chrétiennes, on lit souvent ces mots : *Spiritum tuum Deus refrigeret, tibi Deus refrigeret;* c'était la formule usitée des invocations et des prières pour les âmes des fidèles trépassés. En poursuivant sa lecture, il distingua clairement **JANVARIVM**; ce qui ajoutait encore à la certitude et ce qui prouvait que ce Janvier était bien le martyr tant désiré, c'est qu'on lisait ensuite ces deux noms d'un prix inestimable : **AGATOPVS, FELICISSIM**, avec le titre **MARTYRES**, qui s'appliquait aux trois. L'inscription toute entière doit être ainsi restituée :

Spiritum........ **AI** (c'est la fin d'un nom propre au génitif, par exemple *Maximi*) *refrigeri*, (c'est un idiotisme pour *refrigeret.*) *Januarius, Agatopus, Felicissimus martyres*, c'est-à-dire : *A l'âme de.....*

que les martyrs Janvier, Agatopus et Félicissime donnent le rafraichissement. »

L'idiotisme *Refrigeri* ne manque pas d'exemples analogues dans des inscriptions bien plus antiques que ce sépulcre chrétien. Ainsi, sur une peinture murale de Pompéï, on lit *valia, peria* pour *valeat, pereat* [1]. Le mot *Agatopus* est mis évidemment pour *Agapitus*, comme on peut s'en convaincre en recherchant les vrais noms des illustres martyrs, diacres de S. Sixte, dans les anciens monuments.

La commission d'archéologie sacrée a ordonné les travaux nécessaires pour déblayer et restaurer la crypte dont M. de Rossi nous donne la description suivante :

» La voûte à arêtes croisées, de forme elliptique, et percée à son point culminant par un lucernaire carré, est un exemple peut-être unique jusqu'ici, pour les cryptes des cimetières suburbains. Ce qui est certainement unique, c'est la gracieuse peinture qui la recouvre. La voûte entière est peinte, et ces peintures sont partagées entre quatre zones... Dans la première, qui est la plus élevée, sont peints des lauriers; dans la seconde, des ceps de vigne avec leurs fruits; dans la troisième, des épis de blé; dans la quatrième, des roses. Dans toutes, à l'exception de la première, on voit des oiseaux qui volent, et de petits oiseaux dans leur nid. Il y a là une allusion évidente aux quatre saisons. C'est aussi une allégorie chrétienne très-connue. La succession des saisons, symbole de la résurrection future, est marquée directement par les roses, les épis, le raisin et le laurier. Ce laurier, toujours vert, et attribué aux vainqueurs, unit l'idée de la mort symbolisée par l'hiver, celle de la récompense éternelle et de l'éternité bienheureuse...

» Les quatre bandes des quatre arches sur lesquelles s'élève la voûte, sont peintes aussi; on y voit quatre scènes d'agriculture qui se rapportent également aux quatre saisons...

» La voûte que nous venons de décrire couvre une chambre carrée, une des plus grandes et des plus richement ornées qu'on voie dans les cimetières romains. »

[1] Garucci, *Bull. arch. de Naples*, pl. I, p. 8; et *Graffiti de Pompéi*, 2e éd., p. 48, et pl. VI, n. 2.

Cette description est accompagnée d'une belle *gravure* et de savantes observations par lesquelles M. de Rossi prouve qu'il est raisonnablement permis de reconnaître dans le monument la célèbre crypte carrée du cimetière de Prétextat, dont il est parlé dans les actes des martyrs. Après avoir répondu à quelques objections, il fait remarquer l'importance de l'inscription qu'elle porte, où il est fait allusion non-seulement à la prière pour les morts, mais encore à l'intercession des saints martyrs et à la foi dans la communication des mérites de leur passion et de leur sang.

2. Epitaphe de l'an 406.

On a récemment découvert à Rome une arche en marbre, dans l'*Agro Verano*, près de la basilique de S. Laurent. Voici l'inscription qu'elle porte :

DEPOSITVS LICENTIVS VC VIII IDVS NOBENB
ARCADIO AVG ET ANICIO PROBO VC
CONSVLIBVS.

Depositus Licentius vir clarissimus VIII idus novembres
Arcadio Augusto et Anicio Probo viro clarissimo consulibus.

De petites feuilles, en forme de cœurs, placées entre les mots servent à les distinguer. Une inscription africaine nous apprend que les anciens appelaient ces feuilles *Hederæ distinguentes*[1]. Le petit rameau est une branche de palmier. M. de Rossi analyse cette inscription et démontre, d'après les règles de la science épigraphique et par des preuves historiques, que cette inscription est de l'an 406 de notre ère, et que ce *Licentius* n'est autre que le disciple chéri de S. Augustin qui, dix ans auparavant, s'était rendu à Rome dans l'espérance d'y parvenir à de hautes dignités[2]: il était fils de Rominianus. Le célèbre docteur le recommande à S. Paulin de Nole[3], qui adressa à ce même *Licentius* des lettres et un poëme, où il cherche à lui inspirer du mépris pour les vanités du siècle[4]. On découvrit en même temps un autre tombeau, c'était celui de *Flavius Magnus*, professeur de rhétorique à Rome.

[1] Renier, *Insc. de l'Algérie*, n. 1891.
[2] V. S. Paulini Nolani, *Oppera edit. Veronen.*, p. 758 ; *Patrol. latine*, t. 61, p. 745.
[3] S. August., *Epist.*, 37, n. 6; *Patr. lat.*, t. 33, p. 110.
[4] S. Paulini Nolani, *Epist.* 8; *Patr. lat.*, t. 61, p. 181.

3. Fouilles de la basilique de S. Laurent hors les murs.

Ces fouilles, ordonnées par Pie IX, ont amené la découverte de deux arches de marbre formées par de grosses pierres et enfouies sous l'escalier par lequel on montait de l'église au couvent qui lui est attenant. Une de ces arches est sans ornement comme celle de *Licentius;* elle n'a pas d'inscription. L'autre est un sarcophage orné de sculptures en partie, seulement ébauchées, et représentant des scènes bibliques qu'on avait coutume de graver sur ce genre de monument au 4e et au 5e siècle. Sous le sol de la basilique constantinienne, on a découvert une niche couverte de peintures à fresque, et qui fait pendant avec celle qui fut découverte par les soins de la commune de Rome. Ces peintures représentent la sainte Vierge portant dans ses bras le divin enfant. A sa droite figurent Ste Agathe, Ste Lucie, Ste Agnès, Ste Cécile, Ste Eugénie, désignées par leurs noms; à sa gauche, S. Laurent, S. Sixte, un saint dont le nom est perdu, et S. Damien. Le style de ces peintures ne semble pas antérieur au 10e siècle, environ.

4. Fouilles de la basilique de S. Clément.

Les travaux qui s'exécutent dans cette antique basilique, ont amené en janvier 1863, de beaux résultats; on a découvert au fond de l'église des peintures à fresque représentant les noces de Cana, le crucifiement de N.-S., sa descente aux limbes et les trois Marie au sépulcre. Un tableau contigu, beaucoup plus grand, représente, dit-on et peut-être avec raison, l'Assomption de la sainte Vierge. Ce dernier tableau est particulièrement précieux, parce qu'il porte une date certaine par l'image d'un pontife avec le nimbe carré, qui prouve qu'il était encore en vie : nous y avons lu le nom du pape *Léon IV.* Encore une découverte importante, c'est une peinture qui représente une circonstance de la vie de S. Cyrille, apôtre des Slaves, et de son voyage à Rome, avec une inscription qui place ce voyage à l'époque de Nicolas Ier. Nous reviendrons sur ce sujet dans le prochain article.

L'abbé Th. Blanc, curé de Domazan.

Histoire et Légendes.

CONTES POPULAIRES

DE LA NORWÉGE, DE LA FINLANDE ET DE LA BOURGOGNE

SUIVIS DE POÉSIES NORWÉGIENNES AVEC DES INTRODUCTIONS

Par E. BEAUVOIS, secrétaire de la Société d'Ethnographie de Paris, membre de la Société littérature finnoise de Helsingfors [1].

Ce petit livre, intéressant pour l'érudit, instructif et amusant pour toutes les classes de lecteurs, a deux parties. La première est une traduction d'après les langues originales (Norwégien et Finnois), de contes choisis avec goût dans plusieurs recueils. Dans la seconde, M. Beauvois a rassemblé, assorti, recomposé des traditions populaires de la basse Bourgogne, qui prennent sous sa plume un ensemble homogène.

Les éloges des journaux et des revues scandinaves nous dispensent de nous expliquer sur la traduction. Elle n'a pas été faite, comme la plupart de celles qui ont paru en France et France et spécialement celle de M. Edouard Laboulaye, d'après des traductions anglaises ou allemandes, mais d'après les langues originales. M. Beauvois a étudié à fond les langues du Nord ; un récent et assez long séjour dans les pays scandinaves lui permet de n'avancer que des informations sûres et de livrer au public un travail sérieux et définitif. Parmi les contes norwégiens, nous avons remarqué : Le *Bon ménage*, le *Maître monnayeur*, le *Maître voleur*, l'*Homme qui veut faire le ménage;* parmi les contes Finnois, la *Commère*, le *Langage des animaux*. Le *Maître monnayeur* nous a rappelé une comédie de Shakespeare et une nouvelle de Boccace (9e de la 2e journée). Deux ou trois contes se rapprochent de nos anciens fabliaux. Du reste, il y a un fonds général de traditions d'où semblent s'être échappés, à travers tous les peuples, des récits divers de mœurs et de coutumes; ne compte-t-on pas comme le remarque l'auteur, plus de cent variantes de l'histoire de *Psyché?*

[1] Paris, Dentu, 1862.

Les contes bourguignons sont l'œuvre propre à M. Beauvois. Le paysan y apparaît tantôt simple, sans tact, un peu grossier d'esprit et de corps; mais il y a une Providence pour lui; et, comme dit le proverbe : *aux innocents les mains pleines*. Tantôt il s'appelle *Jean-Bête*, mais n'ayant de bête que le nom : il est fin, habile, honnête avec cela, sous des dehors qui n'annoncent pas tant d'esprit, et, par surcroît, *il a la chance*. Dans ce dernier conte, la part de l'invention a été grande, et nous ne savons si la tradition n'est pas plus complète de vraisemblance lorsque cet homme fin, elle le montre un peu trop fin pour n'être pas matois, menteur et trompeur. C'est un revers de médaille que M. Beauvois nous donnera sans doute. *La Petite Annette* est un charmant conte de fées. Le meilleur éloge que nous puissions faire de ces contes est celui-ci : Lisez-les à des gens de la campagne, ils comprennent tout, s'amusent, rient et s'écrient : « On croirait » voir. »

En dehors de l'originalité du fond, nous devons constater une sérieuse originalité de forme dans les deux parties du travail, plus sensible encore dans la seconde. Ces récits, sortis du peuple, et qui doivent retourner vers lui, portent l'empreinte de sa vivacité de parler, des formes arrêtées qu'il aime, de son goût prononcé pour la rapidité et le relief dans le récit. M. Beauvois, qui a vécu longtemps et qui aime encore à vivre près du paysan et dans son voisinage, a su retrouver et appliquer à propos mainte locution, maint idiotisme de la saveur la plus française.

N'est-ce pas, en effet, au sein de nos campagnes, et même dans les petites villes de province, où l'industrie ne s'est pas encore constituée maîtresse, dans les anciennes familles, riches ou pauvres, restées fidèles au sol, que se perpétue la tradition de ce vif et franc langage qui fut celui de nos pères ? On va chercher bien loin des patois dans le voisinage de l'Italie et de l'Espagne, tandis que presque aux portes de Paris, pour l'oreille attentive et exercée, se produisent bien des façons de parler qui semblent provenir d'une langue ancienne et générale, conservée là et disparue ailleurs.

Cette dernière hypothèse se vérifie par l'ouvrage même de

M. Beauvois. Il a adopté le langage bourguignon ; mais, soit qu'il ait choisi les mots qui s'éloignent le moins du français orthodoxe ou primitif, soit que cette langue primitive ait été beaucoup plus uniforme, et qu'elle se soit maintenue beaucoup plus qu'on ne serait tenté de le penser, nous retrouvons aux environs de Paris les locutions admises par l'auteur bourguignon. Il a donc pris, non pas un patois, mais une langue qu'on ne fait plus guère que parler. La langue a été soumise, comme l'orthographe, à l'Académie ; en doit-il résulter qu'il n'y ait, en dehors des lois conventionnelles, ni orthographe plausible, ni langue caractéristique et pittoresque ? Nos grands prosateurs du 16e siècle et du commencement du 17e, vivant chez eux, dans leurs provinces, s'imprégnaient du langage vraiment national dont leurs œuvres sont restées marquées. Que d'emprunts à faire encore ! Combien d'images, de comparaisons, de métaphores ou d'adages saisis dans le vif de la vie, parmi les métiers divers, les travaux de la campagne, et qui rendent l'idée tout autrement que nos façons de ville !

Arrêtons ici ces remarques qu'amène assez naturellement la langue originale, quoique discrète dans ses emprunts, qu'a su découvrir et mettre en œuvre M. Beauvois. Le succès de ses traductions a été constaté par les hommes compétents à l'étranger. Il nous reste, en France, à ne pas méconnaître les charmantes traditions qu'il a su recueillir et recomposer.

Victor PIERRE.

Tradition catholique universelle.

Réflexions instructives et curieuses

SUR LA PATROLOGIE LATINE ET GRECQUE

Publiée par M. l'abbé MIGNE.

Tout ce qui touche à cette grande entreprise et on peut dire prodigieuse publication, nous intéresse vivement, et doit aussi intéresser tous les amis de l'histoire vraie du genre humain et principalement les chrétiens et les catholiques. L'œuvre de M. l'abbé Migne, c'est l'histoire de l'Église de Jésus-Christ depuis le commencement du monde jusque presque à notre temps. *Tous ceux qui étudient l'histoire* lui doivent de la reconnaissance pour leur avoir préparé la possibilité, facile maintenant, de consulter tous les auteurs qui l'ont fidèlement reproduite. Quant *aux théologiens et aux controversistes*, ils n'auront qu'à ouvrir, siècle par siècle, les volumes qu'ils auront sous la main, pour connaître tout ce que les Pères ont dit sur toutes les questions qui peuvent les intéresser. Or, il faut le dire, M. Migne n'est pas assez soutenu dans les efforts qu'il fait pour populariser toute la science Patristique. En France surtout, il y a encore bien des établissements publics, bien des personnes riches, qui gaspillent, ou emploient peu utilement leur argent, dans l'achat de livres où la science n'est que de seconde ou troisième main, et qui devraient se faire un devoir et un honneur de compter au nombre de ses Souscripteurs. C'est pour les y encourager que nous empruntons à un *prospectus* qu'il vient de publier les détails suivants. A. B.

AVIS IMPORTANT.

Avant de lancer un *Prospectus* en près de 200 pages, où l'on lira plus de 1,000 Lettres Épiscopales et plus de 500 autres émanant des sommités du Catholicisme en faveur de notre Œuvre, nous croyons devoir adresser le présent petit Programme au Public religieux, devant lequel nous nous taisons depuis 2 ans et qui pourrait être étonné de notre silence. Cependant nous sommes loin d'être resté oisif; car 100 volumes nouveaux ont été, pendant ce temps, composés, corrigés et stéréotypés ; malheureusement et heureusement tout à la fois, 400 et quelques volumes anciens s'étant trouvés épuisés coup sur coup, force nous a été de consacrer toute notre puissance typographique à la réimpression de ces nombreux volumes : mais cet immense labeur touchant à sa fin, nous allons nous retourner vers les 100 volumes nouveaux qui attendent là tout clichés, et la rapidité de leur tirage étonnera

autant qu'elle réjouira les 70,000 Clients des *Ateliers Catholiques* répandus dans le monde entier.

Réflexions instructives et curieuses sur la Patrologie.

I

En annonçant, il y a 20 ans, ce *Cours de Patrologie*, nous fîmes connaître au Public notre but et notre plan en des termes que nous pourrions reproduire avec d'autant plus de confiance, qu'en ce moment, malgré les difficultés d'une œuvre aussi considérable, difficultés accrues, contre toutes prévisions, par des événements qui ont tout ébranlé dans le monde, la totalité des volumes publiés justifie du fidèle accomplissement de nos promesses, et donne pour tout ce que nous annoncerons la garantie la plus sérieuse que l'on puisse désirer. Nous disions donc : *La pensée de réimprimer tous les Pères édités jusqu'à ce jour s'accomplira.* Or elle s'est accomplie. Cette œuvre si éminemment catholique n'avait point encore été tentée sur une aussi vaste échelle. Les premiers essais néanmoins datent d'assez loin. Le souffle des controverses naissantes du Protestantisme fit éclore les Bibliothèques Patristiques. Depuis, chaque siècle ajouta aux efforts antérieurs. Le moment était venu de reprendre et de compléter ces travaux. Le prix démesuré et toujours croissant des anciennes éditions, la tendance historique et traditionnelle des études de notre époque, le besoin de plus en plus sérieux de recourir aux sources, surtout dans les investigations religieuses, le réveil de la science ecclésiastique et la restauration catholique du passé, rendaient indispensable une nouvelle et complète édition des Pères. Il y a donc eu opportunité et profit pour le lecteur, dévouement et courage pour l'éditeur, de donner la première *Somme de la Tradition catholique, du 1er au 15e siècle, des SS. Apôtres à Innocent III, et de S. Barnabé au concile de Florence.*

Il importe de rappeler succinctement les travaux entrepris en ce genre jusqu'à ce jour. Ce simple récit dira mieux que toutes nos paroles quelle est notre Œuvre, ce qu'elle fut avant nous, et de quels secours nous nous sommes environnés pour la mener à bonne fin.

Au 16e siècle, les travaux s'ouvrent avec grandeur et persévérance : les titres des premières collections, leurs dates, le lieu de leur apparition montrent que c'était l'arsenal où l'immense polémique du temps puisait ses fortes armes.

Nous réservant de traiter en son ampleur, dans un *Apparatus* qui va paraître dans notre tome V et dernier des 240 Tables de la *Patrologie Latine,* la synthèse de la Patristique, nous n'indiquerons ici que quelques points sommaires.

Deux centres d'éditions Patristiques apparaissent au 16e siècle : la Suisse produit dans la seule ville de Bâle quatre grands recueils

qui se rattachent à la collection *princeps* de Jean Sichar, en 1528, portant ce titre : *Antidotum contra diversas omnium fere sæculorum hæreses.* — Depuis parurent encore à Bâle : — en 1550, le *Micropresbyticon*, ou choix des Pères apostoliques. — En 1555 et 1556, les *Orthodoxographa* et l'*Hæreseologia* de Jean Hérold ; — en 1564 et 1569, les *Monumenta orthodoxographa* de Jacques Grynæus, lesquels, avec la collection des poëtes chrétiens de Georges Fabricius, comprenaient déjà 111 écrivains de diverses époques.

Bâle avait encore produit à la même époque quatre collections des *Historiens de l'Eglise*, en 1529, 1539, 1551, 1557 ; un *Recueil de Pièces* sur le *Droit canonique*, en 1566 ; diverses publications des *Apocryphes*, en 1551 et 1567 ; enfin le *premier Bullaire* en 1526. Toutes ces grandes lignes de la Tradition semblaient converger sur le point où la Réforme jetait ses plus profondes racines.

En 1575, la France reprit les publications de Bâle sur un plan bien autrement étendu : cette œuvre fut, pendant 150 ans, le pivot de tous les travaux de ce genre.

Marguerin de la Bigne, Docteur de Sorbonne, publia en 8 vol. in-fol., son grand ouvrage, intitulé : *Bibliotheca SS. PP. supra ducentorum, qua continentur illorum de rebus divinis opera omnia et fragmenta, quæ partim nunquam hactenus, partim ita ut raro jam extarent, excusa, vel ab hæreticis corrupta, nunc primum S. Facultatis Theol. Paris. censura satis gravi, sine ullo novitatis aut erroris fuco, in perfectissimum corpus coaluerunt.*

Ce *Corps de Tradition très-parfait* était encore bien incomplet. Dès 1579 paraissait un premier *appendice* in-folio. Deux éditions et de nouveaux *suppléments* se succèdent en 1589, 1609 et 1610.

Des théologiens et des professeurs de l'Université de Cologne ayant publié en 1616 une nouvelle *Bibliothèque des Pères* en 15 volumes in-fol., les éditeurs de Paris, en 1618-1624, reprirent une quatrième fois leur œuvre en autant de volumes, et y firent entrer comme appendice tout le *recueil liturgique* de Hittorp, et les savantes *publications grecques* du P. Fronton le Duc. En 1639, excités encore par la même concurrence, ils publièrent un nouveau *supplément* latin, puis en 1644, une 5[e] édition augmentée de plus de 200 auteurs et comprenant 17 vol. in-fol.

Enfin parut à Lyon, en 1677, la dernière et la plus complète édition, en 27 vol. in-fol., sous ce titre : *Maxima Bibliotheca vet. Patrum et antiquorum scriptorum ecclesiasticorum, primo quidem a Margarino* DE LA BIGNE, *in Academia Parisiensi doctore Sorbonico, in lucem edita ; deinde celeberrimorum in Universitate Coloniensi doctorum studio, plurimis auctoribus et opusculis aucta, ac historica methodo per singula sæcula quibus scriptores quique scripserunt, disposita ; hac tandem editione Lugdunensi,*

ad eamdem Coloniensem exacta, novis supra centum auctoribus et opusculis hactenus desideratis, locupletata, etc.

A cette édition se rattachent un *Supplément*, par Jacques Hommey, un *Epitome* en un vol. in-4°, de Philippe de Saint-Jacques, un *Index* général de Simon de Sainte-Croix, et l'*Apparatus* de D. Le Nourry, qui, malheureusement, ne va pas au delà du deuxième volume.

La critique largement développée, la collection des manuscrits, les nombreuses éditions de chaque Père, rendirent bientôt très-incomplète l'œuvre amplifiée de *Marguerin de la Bigne*. On semblait cependant avoir renoncé à y retoucher, quand un prêtre, Français d'origine, le P. *André Galland*, attaché à la congrégation des Oratoriens d'Italie, entreprit à Venise une refonte générale de la *Bibliothèque de Lyon*, en y joignant les *Pères grecs et orientaux* et les reproduisant tous dans leur texte original. Ce vaste travail perdit peu à peu de ses proportions premières; l'éditeur, trop livré peut-être à ses seules forces, se réduisit à un choix arbitraire dont il est difficile de voir le plan. Il mourut bien avant d'avoir vu le terme de son entreprise. 14 volumes seulement furent publiés; les derniers ne comprennent que très-peu d'auteurs épars du 7e au 13e siècle.

Nous ne pouvons ici qu'indiquer les diverses *Bibliothèques* plus ou moins spéciales publiées en France et à l'étranger, que nous avons consultées, telles que les *Bibliothèques polémiques* de Hérold, Simler, Gesner, Foggini, Gilbert Mauguin, Oberthür...; les *Bibliothèques ascétiques* de Paul Manuce, Goldast, D. Chantelou, P. Possin, D. Bernard Pez; la *Bibliotheca concionatoria*, qui, sous divers titres, a paru jusqu'à 12 fois depuis le premier essai de Galeatus Florimond en 1555, jusqu'à l'*Homiliarium Patristicum* de Pelt, Rheinwald et Voigt, terminé en 1832. Les *Pères apostoliques* ont été l'objet d'études et d'éditions spéciales de la part de Cotelier, Th. Ittig, Ludovic Frey, Richard Russel, Hornemann, Hefele, Jacobson. La pléiade des *Poëtes chrétiens*, dès l'an 1502, sortit des célèbres presses des Aldes; après neuf collections diversement combinées, Faustin Arévalo publia à Rome, de 1788 à 1794, la belle édition de Prudence, Draconce, Juvencus et Sedulius, que nous avons fidèlement reproduite. Nous devons signaler, comme travaux contemporains, deux collections partielles publiées en Allemagne par les soins de MM. Klotz et Gersdorf, et la série des *Pères de l'Eglise d'Angleterre*, publiée par les docteurs d'Oxford.

Il existe encore, sous divers titres, une foule de collections spéciales, *liturgiques, exégétiques, historiques, hagiographiques, poétiques, juridiques*, etc., que nous avons aussi mises à contribution.

Mais il n'existe nulle part une *série complète et universelle de la*

Tradition catholique, telle que nous la publions. Non-seulement cette Bibliothèque comprend intégralement les collections générales et partielles, mais nous y avons joint toutes les pièces éparses dans les *Bibliothèques* de Photius, Assemanni, Fabricius, Zaccaria; dans les *Trésors* de Canisius, Basnage, D. Martène et D. Durand; dans les *Spiciléges* de D'Achery, Grabe, Fabricius, Maï; dans les *Analectes* de Mabillon, Montfaucon, Kollarius, Amaduzzi; dans les *Anecdota* de Pez, Muratori, Wolf, Mingarelli, Zaccaria, De Levis, Villoison, Boissonade, Rheinwald; dans les *Œuvres* des PP. Gretser, Labbe, Sirmond, Combefis; dans les *Miscellanées* de Baluze, Raymond Duell; dans les *Monumenta* de Hugon, Walchius, Bandinius, Pertz; dans les *Vindemiæ litterariæ*, les *Deliciæ eruditorum*, les *Fragmenta*, les *Reliquiæ sacræ* de Schannat, Lamy, Fontani, Routh, Munter; dans les *Catenæ* de Leipsig, d'Oxford, de Venise, de Cologne; dans les diverses *Collections* de D. Martène, Casimir Oudin, Hoffmann, Lorenzana, Zacagny, Quirini, Galaardi, Trombelli, Maï, etc.

Outre ces pièces de détail, ce qui rend surtout notre Édition neuve et vraiment monumentale, c'est que tous les grands docteurs, grecs, latins et orientaux, *paraissent à leur rang chronologique*, dans le texte primitif, d'après les éditions les plus récentes et les plus estimées.

Certes, nous ne nous sommes pas dissimulé la difficulté ni le péril de notre tâche. Nous savons ce qui manque aujourd'hui, malgré les progrès de la typographie et les ressources de la publicité, pour soutenir une œuvre semblable. Autrefois d'opulents Mécènes, des Congrégations puissantes et nombreuses, des noms illustres, une Royale faveur, couvraient une généreuse pensée d'un splendide patronage. Un public grave et studieux accueillait avidement l'œuvre naissante, et toutes les bibliothèques du Clergé, des Monastères, des magistrats, des hommes de lettres tenaient à honneur de s'ouvrir devant le nouvel in-folio. *La célébrité aujourd'hui s'attache à des œuvres moins austères*. Il ne nous reste donc que le dévouement des hommes dont la sympathie est pour les grandes et sérieuses études; grâce à Dieu, il nous vient et nous suffira.

Nous ne doutons pas que le public Ecclésiastique et Savant ne comprenne qu'il y a ici autre chose qu'une affaire commerciale. On doit y voir une œuvre opportune et toute sociale, pleine d'avenir, et aussi fructueuse pour le monde que pour l'Église. Au moment où tout marche à travers l'Unité par la voie des Traditions, où tout demande au Passé le Présent et l'Avenir, où l'Histoire, la Législation, les Institutions, les Monuments, les Mœurs, la vie intime des générations antérieures revivent et dissipent tant de préjugés, c'est répondre à la pensée de tous les esprits, c'est faire acte d'un zèle que tous les cœurs comprendront, que d'avoir ras-

semblé pour la première fois, et d'avoir édité à ses risques et périls les plus purs enseignements de quinze siècles, tout l'ensemble de la Tradition catholique.

Donc, aux Catholiques nos frères nous disons « que, désormais, » s'ils veulent se montrer légitimes enfants de l'Église-Mère, il faut » rejeter *toute frivole nouveauté des profanes*, s'attacher à la » sainte foi des Saints Pères, y coller son âme et y mourir [1]. »

A nos frères séparés, de toutes les communions protestantes, nous disons avec confiance : ***Interrogez les Pères, et ils vous instruiront ; vos ancêtres, et ils vous diront,*** qui nous sommes [2].

Aux hommes voués aux investigations de la science élevée et forte, nous disons : *La vraie Science est la Doctrine des Apôtres et l'ancienne Tradition de l'Eglise* [3].

A vous, amis des Lettres et des Arts, Artistes, Antiquaires, Archéologues : voulez-vous voir juste et vrai ? Regardez tous la Tradition. ***Traditionem apostolorum respiciant omnes, qui recta velint videre*** [4].

Au Clergé enseignant, évangélisant, militant sur tant de champs divers, nous empruntons, pour qu'il nous reconnaisse, ce mot de ralliement : « Point de Nouveauté, mais la Tradition. ***Nihil inno-» vetur nisi quod traditum est*** [5]. »

Au monde avide de Progrès, nous donnons la Tradition du passé pour marcher en avant. ***Traditio tibi prætendetur auctrix*** [6]. A la Société flottante, nous offrons pour bases les Coutumes catholiques, *Consuetudo confirmatrix* [7]. — Enfin à l'Église, dont nous sommes l'humble et docile enfant, nous dédions les Monuments de sa Foi, qui sauve et conserve l'humanité, ***Fides servatrix*** [8].

II

Exécution extraordinaire, mais réelle, du plan.

En dehors de ce qui vient d'être dit, tous les auteurs ecclésiastiques qui ont laissé quelques lignes pour la sainte cause de la foi, ***depuis Tertullien jusqu'à Innocent III, et depuis S. Barnabé jusqu'au Concile de Florence,*** reparaissent intégralement dans le texte le plus pur qui ait été publié.

Nous devions, avant tout, mettre à leur rang, selon leur haute valeur dogmatique, les ***Epîtres des Souverains Pontifes,*** qui n'ont

[1] Necesse profecto est omnibus deinceps Catholicis, qui sese Eclesiæ matris legitimos filios probare student, ut, rejectis profanis profanorum novitatibus, sanctæ Sanctorum Patrum fidei inhæreant, adglutinentur, immoriantur. (Vinc. Lirin., *Common.*)
[2] *Deut.*, XXXII, 7.
[3] Iren., *ad. Hæres.*, lib. IV, c. 33.
[4] Iren., *advers Hæres.*, lib. III, 3.
[5] *Ep.* S. Stephani, Papæ.
[6] Tert., *de Coron. milit.*, cap. 4.
[7] Tert., *de Coron. milit.*, cap. 4.
[8] Tert., *de Coron. milit.*, cap. 4.

encore été rassemblées nulle part. La collection de D. Coustant a été reproduite entièrement; et dans la série des Pères grecs, les lettres antérieures à celles de S. Corneille ont été fidèlement rassemblées et éditées.

Nous n'avons pas négligé, en passant, les rares fragments de *quelques hétérodoxes* qui ont échappé à l'injure des temps, et qui peuvent jeter quelque jour sur les grandes controverses dogmatiques.

Chaque auteur est accompagné d'une *Notice* empruntée aux meilleures biographies Patristiques, et, au besoin, puisée aux sources primitives.

Les *Tables* diverses sont fidèlement maintenues, souvent corrigées, et même suppléées toutes les fois qu'il est nécessaire. De plus: chaque volume est précédé d'un *Elenchus* donnant la liste des auteurs et de leurs écrits, avec la page du vol.

Ce qu'il y a de plus extraordinaire, depuis que l'on fait des Livres dans le monde; ce qui même surpasse les 12 Travaux d'Hercule, c'est que 240 Tables, ayant coûté 500 ans de temps à 49 rédacteurs, et plus d'un demi-million d'argent à l'éditeur, suivent le *Cours complet de Patrologie Latine,* et qu'un nombre égal couronnera la *Patrologie Gréco-Latine,* le tout en 8 vol. in-4° compacts. Jusqu'ici l'ouvrage le mieux doté sous le rapport des *Tables,* n'en contenait que 10 : nous en offrons 230 de plus. Elles sont rédigées sous toutes les formes imaginables et tournent et retournent les matières sous toutes leurs faces, rendant ainsi la *Patrologie* aussi facile à consulter que le plus petit ouvrage.

Les *Notes* et *Dissertations* qui accompagnent les éditions les plus complètes sont reproduites dans leur universalité comme dans leur intégralité.

Quant aux *éditions,* nous rappellerons seulement que nous avons donné de Tertullien une édition entièrement neuve, et reproduit pour S. Cyprien celle de Fell et Baluze; pour Arnobe, celle d'Orelli; pour Lactance, celle de Lenglet-Dufresnoy; pour Juvencus, Draconce, Sédulius, Prudence et S. Isidore, celles d'Arevalo; nous avons suivi Dom Coustant pour les lettres des Papes; Colet, pour Lucifer de Cagliari; Merenda, pour S. Damase; Ellies Dupin, pour S. Optat; de Prado, pour Sulpice Sévère; Braida pour S. Chromace et les Pères de Brescia; Vallarsi, pour S. Jérôme et Rufin; Muratori, pour S. Paulin; le P. Garnier, pour Marius Mercator; Baluze, pour Salvien; Bruno Bruni, pour S. Maxime de Turin; les Ballerini pour S. Léon et S. Zénon; les Bénédictins de Saint-Maur, pour S. Hilaire, S. Ambroise, S. Augustin, S. Grégoire le Grand, Cassiodore, Grégoire de Tours, et ainsi de suite de toutes les autres bonnes éditions jusqu'à la fin.

Nous ajouterons qu'il n'est pas une seule de ces éditions, même les plus achevées, que nous n'ayons donnée avec des *suppléments* assez considérables pour augmenter d'un tome entier les éditions

les plus volumineuses. Ainsi, pour nous borner à un seul cas, dans la 2e série grecque, le texte des *Vies de Métaphraste* paraît pour la première fois.

Il est, ce nous semble, inutile que nous disions rien de plus pour expliquer ce que nous avons fait et pour prouver que la *Patrologie* est désormais le fondement nécessaire de toute bibliothèque sérieuse. Celle même *de la rue Richelieu* ne fournirait pas les éléments nécessaires à former notre *Cours* tout entier. Il eût fallu un volume pour énumérer en détail la série de tous les écrivains Catholiques et la revue de leurs œuvres.

Cependant, nous avons cru devoir joindre, surtout pour l'Orient, *quelques auteurs hétérodoxes* dont les écrits ont une incontestable valeur pour l'histoire de la Dogmatique chrétienne. Nous avons cru devoir encore, en étendant le cadre des *Bibliothèques Patristiques*, puiser soit dans les *Actes des Saints*, soit dans les recueils historiques et diplomatiques, soit dans les dépôts purement scientifiques, un certain nombre de pièces qui nous ont paru rentrer dans le vaste cercle de la Tradition catholique. Recueillir tout ce qui a été écrit et imprimé pour la cause de l'Église, pendant quinze cents ans, c'est, à notre avis, et selon l'expression de Vincent de Lérins, L'ŒUVRE DES ŒUVRES, LA PLUS CATHOLIQUE, LA PLUS FIDÈLE ET LA MEILLEURE : *Hoc catholicissimum, fidelissimum atque optimum factu est, ut Sanctorum Patrum sententiæ in medium proferantur* [1].

NOUVELLES ET MÉLANGES.

FRANCE. — PARIS. — *Publication des Monuments de la Géographie*, de M. Jomard.

La famille de M. Jomard vient de publier les *Monuments de la Géographie*, admirable recueil auquel M. Jomard travaillait depuis 1828, et qu'il achevait à peine quand la mort est venue le frapper.

Les *Monuments de la Géographie* se composent du *fac-simile* de toutes les anciennes cartes connues en Europe et en Orient, de sphères célestes et terrestres, de mappemondes, de tables cosmographiques, d'astrolabes, et des instruments d'observation usités depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'époque d'Ortélius et de Gérard Mercator, c'est-à-dire jusque vers la fin du 16e siècle.

Le globe céleste arabe koufique en bronze du 11e siècle que possède la Bibliothèque impériale, la carte d'un itinéraire d'un pèlerinage de Londres à Jérusalem, tirée de la *Chronique* de Mathieu Paris, 13e siècle, conservé au musée britannique, la mappemonde peinte sur vélin, par ordre du roi de France Henri II et dont l'original a été récemment acheté au prix de 2,000 francs, la mappemonde de Gérard Mercator, qui, le premier, a employé la célèbre projection à latitudes croissantes, dont il est l'inventeur, sont les perles les plus précieuses de ce riche écrin géographique.

Les *Monuments de la Géographie* se composent de *vingt et une cartes* qui reproduisent les originaux avec la fidélité consciencieuse qu'apportait à tous ses travaux l'illustre savant.

C'est, comme il aimait à le dire, *une histoire de la géographie écrite par elle-même.*

[1] *Commonit.*, II, n° 29.

Versailles. — Imprimerie de BEAU jeune, rue de l'Orangerie, 36.

ANNALES
DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.
Numéro 56. — Août 1864.

Histoire biblique.

LA VIE DE NOTRE SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST
DIEU ET L'HOMME
PAR M. LOUIS VEUILLOT [1].

Nous avions déjà commencé cet article par donner à M. Veuillot et à la méthode qu'il a suivie dans son livre les justes éloges qui leur sont dus, lorsqu'une voix, qui n'a besoin que de se faire entendre pour obtenir l'assentiment de tous les catholiques, est venue donner à l'œuvre et à l'ouvrier une approbation qui les met hors de toute contestation. Nous ne saurions donc mieux faire que de placer ici ce témoignage, qui a dû grandement réjouir son auteur et lui faire oublier bien des tourmentes.

PIE IX, PAPE.

Bien-aimé Fils, salut et bénédiction apostolique.

« Nous vous félicitons, bien-aimé Fils, de n'avoir pas en-
» foui le talent qui vous a été confié, quoique vous ayez été
» écarté de l'arène où vous combattiez si vaillamment et si uti-
» lement pour la vérité et pour la justice, et d'avoir au con-
» traire continué d'un cœur joyeux à servir la cause que vous
» défendiez et à lui porter de nouveaux secours. C'est ce qu'at-
» testent vos récents écrits, c'est ce que confirme le dernier
» sur la *Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, publié pour re-
» pousser les attaques contre sa divinité, et dont vous Nous
» avez fait hommage. Par le peu que Nous avons pu en par-
» courir au milieu de Nos occupations multipliées, Nous avons

[1] 1 vol. de xxv-512 pages in-8°, papier glacé, 7 fr.; *franco* par la poste, 8 fr. — A Paris, chez Régis-Ruffet, rue Saint-Sulpice, 38.

» jugé que la méthode choisie par vous est, de toutes, la plus
» appropriée au but que vous vous proposez, et que, dans
» l'exécution, vous vous êtes montré pleinement egal à vous-
» même. Cette œuvre de votre main nous vient d'ailleurs revêtue
» d'une splendeur particulière, par la nature même des épreu-
» ves auxquelles vous êtes soumis ; car on y sent que, malgré
» ces épreuves, vous avez, comme autrefois, faim et soif de la
» justice, et que, poursuivant le combat commencé depuis
» longtemps, vous gardez la même résolution, la même fer-
» meté d'âme. Nous Nous étions senti ému de vos chagrins
» et porté à déplorer le sort qui vous était fait, mais Nous
» avons regardé la plainte comme inopportune; l'Apôtre nous
» disant : *Heureux l'homme qui supporte l'épreuve ;* et encore :
» *Mes Frères, lorsque vous avez à subir diverses épreuves, re-*
» *gardez-les comme une source de joie.* C'est pourquoi, puis-
» que votre constance atteste que l'épreuve de votre foi a réel-
» lement mis en vous cette patience qui mène toute œuvre
» à sa perfection, Nous sommes plutôt porté à vous féliciter
» et contraint de vous exciter à la joie. Afin que cela vous soit
» plus facile, Nous souhaitons, et nous demandons à Dieu,
» pour vous, l'accroissement toujours plus abondant de sa
» grâce. Comme avant-coureur de ce don céleste, et comme
» gage de notre bienveillance particulière et de Notre affec-
» tion pour vous, Nous vous accordons avec amour, à vous
» et aux vôtres, la bénédiction apostolique.

» Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 9 juillet 1864, de
» Notre pontificat l'an XIX,

PIE IX, PAPE.

A notre cher Fils Louis Veuillot, à Paris [1].

[1] PIUS PP. IX. Dilecte Fili, salutem et Apostolicam Benedictionem.
Gratulamur tibi, Dilecte Fili, quod etsi submotus ab arena, ubi adeo strenue ac utiliter pro veritate et justitia pugnabas, talentum tibi creditum in terram non foderis, sed alacriter eidem, quam tuebaris, causæ servire perrexeris ac novas ferre suppetias. Id testantur recentiora scripta tua, id postremum confirmat Nobis oblatum *de vita D. N. Jesu Christi* in læsæ Divinitatis vindicium edita. E perpaucis enim illis, quæ multiplices inter curas Nostras inde delibare potuimus, accommodatissimam omnium proposito fini methodum a te electam fuisse existimavimus, teque in re pertractanda tibi plane parem exhibuisse. Accessit autem, quod hæc lucubratio tua se Nobis obtulerit extrinseco etiam peculiari splendore ornatam ab ærumnarum, quibus ob-

La méthode et les principes développés par M. Veuillot, reçoivent, comme on le voit, la plus haute approbation. Nous pouvons donc donner, comme approuvés du Saint-Siége, les *extraits suivants* du 1er et du 2e chapitre, qui, on le verra facilement, constituent une base nouvelle à donner à la polémique catholique. Cette base est celle de l'expérience, des faits historiques, de la tradition ressortant des premières communications qui ont eu lieu, extérieurement, entre Dieu et l'homme. On remarquera surtout les développements donnés à cette vérité, que l'homme n'a jamais été seul ; que l'état de nature n'a jamais existé pour lui ; qu'il est essentiellement, naturellement on peut dire, *sociable*, c'est-à-dire uni indissolublement à la société. L'homme seul, l'homme isolé, est un homme chimérique. Sur cela, M. Veuillot a admirablement résumé tout ce qui a été écrit sur cette question, et l'a entouré de lumières nouvelles. Nous osons dire que c'est la partie neuve de son livre, et celle qui a porté une lumière salutaire dans beaucoup d'esprits. Ce 1er chapitre a pour titre :

DIEU ET L'HOMME.

« Il y a deux personnages dans l'Evangile, Dieu et l'homme, et la place de l'homme n'y est pas moindre que celle de Dieu. C'est pour l'homme que Dieu descend du ciel, c'est pour lui que l'Esprit incréé revêt le poids de la chair, que l'Infini se circonscrit dans cette prison, que le Tout-Puissant en accepte l'infirmité ; pour lui que la pureté même assume l'i-

noxius es, indolem ; quippe quæ adversis istis in adjunctis veterem redolet esuriem ac sitim justitiæ, eademque animi comparationem ac firmitatem in suscepto olim certamine obeundo. Hinc etsi tuis Nos commoveri ægritudinibus, et ad dolendam vicem tuam humanitus inclinari senserimus ; inopportunum tamen censuimus conquestum, ubi Apostolus ait *beatus vir qui suffert tentationem*, imo etiam *omne gaudium existimate, fratres mei, cum in tentationes varias incideritis*. Itaque cum constantia tua doceat, probationem fidei tuæ, reapse operari in te patientiam illam quæ opus perfectum habet ; ad gratulationem potius compellimur, teque ad gaudium excitare cogimur. Quod ut facilius tibi assequi contingat, uberius semper gratiæ incrementum tibi ominamur atque adprecamur a Deo ; atque hujus cœlestis doni auspicem et præcipuæ benevolentiæ Nostræ et grati animi pignus Benedictionem apostolicam tui tuisque peramanter impertimur.

Datum Romæ apud S. Petrum die 9 julii 1864. Pontificatus Nostri anno XIX.

PIUS PP. IX.

gnominie du péché; pour lui que l'Immortel vient goûter la mort, et la mort de la croix! L'homme est l'objet de cet inconcevable amour. Tout à l'heure nous porterons nos regards sur Dieu; mais, *qu'est-ce que l'homme?*

I.

Selon la *science* la plus récente, l'homme est un animal qui *a inventé Dieu* : « Aussitôt que l'homme se *distingua de l'ani-» mal*, il fut religieux. » Ce trait scientifique est la pensée-mère d'un livre nouvellement composé pour ruiner la foi en Jésus-Christ Dieu, moyen assuré de ruiner la religion et la raison, et de faire de l'homme ce que l'on prétend qu'il a été.

La science se trompe. L'homme se distingua toujours de l'animal, et n'eut pas la peine de devenir religieux. Il le fut dès l'origine, *ayant connu avant toute chose le Dieu qui l'avait créé*. Ce serait donc parler plus exactement de dire qu'aussitôt que l'homme cesse d'être religieux, alors il ne se distingue plus parfaitement de l'animal. C'est le caractère de l'homme devenu animal, de ne pas discerner les choses de Dieu.

Mais cette haute qualité d'être religieux par nature ne nous fait pas suffisamment connaître l'homme. Pourquoi l'homme est-il religieux? Comment doit-il l'être? Que sait-il *naturellement* de Dieu? Bien plus, que sait-il de lui-même? Tout ce qu'il apprend, *à force de se considérer en lui et dans les autres*, n'est guère que ténèbres, sujet de doute, de honte et de désespoir. Est-il seulement un atome dans les abîmes de l'étendue? A-t-il seulement la pleine conscience de son être? Et pourtant il se sent grand, et ce sentiment est juste; mais d'où prend-il le sentiment de sa grandeur?.....

Ce fini si chétif est l'œuvre de l'Infini, et dans l'œuvre il y a quelque chose de l'ouvrier, quelque chose de l'Infini. Voilà plus qu'un monde! L'homme, borné de toutes parts, est cependant partout. La pesanteur et l'infirmité de son corps n'arrêtent point sa pensée. Il est avec elle partout où elle va ; elle va partout. Les espaces lui sont ouverts, les temps lui sont donnés, et il franchit encore la limite des espaces et des temps. Cet être qui a peine à se saisir dans le présent, qui se palpe et qui se demande s'il existe, cet être placé entre deux

minutes dont l'une n'est plus et dont l'autre n'est pas, il vivait néanmoins avant sa naissance par ses ancêtres; il vivra davantage après sa mort par ses descendants et surtout par ses œuvres, filles innombrables, nées d'un instant pour ne plus périr. Avant lui, tout a été fait pour lui, tout a contribué à former le milieu dans lequel il doit vivre: il est pour quelque chose dans tout ce qui viendra après lui. Captif, j'ai des ailes toujours libres, et l'œil de l'aigle ne sonde pas tes airs si haut que je peux voler; aveugle, je vois du côté du jour par delà le soleil, du côté de la nuit par delà les ombres; mon regard va plus loin que tous les horizons. Poussière sans nom hier et sans souvenir demain, imperceptible sur cette terre perdue dans la poussière des astres, je n'ai à moi qu'un éclair dans la course du temps; qui n'est pas même un éclair dans la durée de l'éternité : néanmoins, vivant dans le premier homme, je suis de fait aussi ancien que le temps, et je serai encore lorsque le temps ne sera plus. Quand Dieu a dit : «Faisons l'homme à notre image,» ce jour-là je suis né. Est-ce ma vraie naissance? Pas encore! Dieu a dit cette parole et l'a accomplie au moment marqué en ses desseins; mais ses desseins sont en lui de toute éternité.

Créé dans le temps, mais conçu dans l'éternité, je suis créé pour l'éternité. Je ne mourrai pas, et je le sais, parce que je suis l'œuvre de Dieu, et que les œuvres de Dieu ne sont pas faites pour périr. Les formes, les apparences, la matière, ne sont rien. Cela est à la création ce que mon vêtement est à mon corps, et ce corps n'est pas moi. Il est aussi le vêtement qui s'use et qui change. J'ai changé plusieurs fois de vêtement, plusieurs fois de corps. Où est mon corps d'enfant? où est la fleur et la force de ma jeunesse? Cela est mort, aussi mort que les parfums et les sons qui ont traversé les airs. En reste-t-il ce qui reste de l'herbe des toits? La vraie création, la création éternelle, est ce qui est *à l'image de Dieu.* C'est là ce qui a reçu sa perfection dès l'origine et qui ne périra pas.

Ainsi Dieu, par sa puissance, a mis dans la mort même l'éternité, dans le muable l'immuabilité, dans le fini *une image de l'Infini.*

II.

Voilà l'homme, non tout entier ni même dans la mesure où il lui est donné de se connaître, puisque je ne parle pas des richesses et des flammes de son cœur. Et cet être n'aurait été, pendant une durée indéterminée, qu'*un animal semblable à ceux qui furent créés pour le servir et qui ne pensent point?* Et il serait resté dans cette foule sans vie, jusqu'à ce qu'il eût su se *distinguer*, en devenant religieux, c'est-à-dire *en inventant la pensée et en créant Dieu!*

C'est une vieille supercherie de la *science* de ravaler l'homme à ce point; de le mettre au départ sur la ligne de l'animal, et même plus bas. Elle enfle ensuite son orgueil par la considération de ce qu'il a su faire lui-même pour se tirer de l'infirmité, et de là, elle lui persuade qu'il n'est redevable *qu'à lui seul* de toutes ses grandeurs. — « Vois où déjà » tu as sû monter, lui dit-elle ; ne t'arrête point; dégage-toi » de plus en plus des liens de ton enfance, et monte encore : » tu seras un Dieu, tu seras le seul Dieu! » C'est ce que » l'on appelle « l'*esprit moderne.* » Il ne date pas d'aujourd'hui; car ce discours est celui de Satan, écrit dans la première page de l'histoire humaine.

Il est bon de rappeler à l'homme que la main de Dieu a formé son corps, comme le souffle de Dieu lui a donné son esprit.

III.

Animal, en effet, par la matière, et misérable, si l'on juge grossièrement sur l'apparence, l'*homme naît cependant le plus fort et le mieux constitué des animaux.* Il est longtemps débile dans ses langes, dit-on, longtemps incapable d'aller où le besoin l'appelle, de comprendre le danger qui le menace, de fuir le danger qu'il comprend. Mais ceux qui parlent ainsi ne veulent pas entendre *comment Dieu a fait l'homme.* L'homme est plus cuirassé que la tortue, plus fort que le lion, plus agile que le cerf courant et que l'aigle volant et que le requin nageant. Donnez à cet animal son vrai nom : il *s'appelle la Société.* Il est tel dès son berceau, et là plus qu'ailleurs. Il ne devient un *individu,* que lorsqu'il peut voir le danger, le prévenir, s'en défendre, le vaincre. Au berceau, il a son

père, il a sa mère, il a toute la vigilance, toute la force, toute la science *de la Société*. La question n'est pas de savoir ce qu'il pourrait faire s'il *était seul : il n'est pas seul ; par les lois mêmes de sa nature, il ne peut pas être seul*. Il vient au monde avec cette puissance de la *Société*, bien plus que le lion avec ses muscles et l'aigle avec ses serres. Même à l'état sauvage, il paraît encore le roi de la création, et *l'état sauvage n'est pas l'état normal de l'homme. Son état normal est la Société*, et cette ébauche de l'ordre parfait que nous appelons la *Civilisation*. Il est lent à se former : qu'importe, puisque toutes les ressources de la Société sont employées à le former? Et *la Société le formera*; elle lui enseignera à maîtriser l'air et le feu, à dompter l'eau et même la foudre, à se faire des vêtements plus chauds que la toison des brebis, plus légers et plus imperméables que le duvet des oiseaux, à se bâtir des maisons qui braveront la tempête, à tirer son pain d'une herbe des champs, à s'entourer de merveilles. Tel est ce faible animal, et tout cela n'est rien; il ira bien au delà : il apprendra à vivre dans le passé et dans l'avenir, à rester encore sur la terre lorsqu'il ne sera plus.

Et pour qu'il ne soit pas tenté de refuser ces dons et ces magnificences qui l'attendent à son court passage dans la vie mortelle; pour qu'il ne se jette pas *dans un isolement* où il serait en effet le plus dépourvu des animaux, il est forcé pour vivre de *demeurer en Société* ; c'est-à-dire dans un état qui lui donne la supériorité sur toutes les créatures. Il ne peut échapper à la royauté que par la mort. J'entends ce qu'il appelle la mort, puisque n'étant pas créé pour la mort, il ne peut mourir. En bien comme en mal, son pouvoir se limite à changer de vie.

IV.

Néanmoins *l'éducation de l'homme est rude*. Il le faut pour l'avantage général et son propre avantage. Ce roi a besoin de connaître sa faiblesse et sa dépendance. En présence de cette nécessité, voyez la sagesse et la tendresse de Dieu : Enfant et adolescent, l'homme est pourvu d'un ressort qui lui permet de soutenir, sans rester courbé et même sans garder le pli, tous les jougs qu'il lui importe de subir. La

jeunesse est une allégresse intérieure qui fait aimer le travail, endurer l'assujettissement, le chagrin, les déconvenues, l'attente, tout ce qui est si dur plus tard, et qui l'écraserait si le poids était le même dès le début. Il dévore les éléments de tout; le passé ne lui est rien, il règne sur l'avenir ; il règne en maître, sans compter, sans prendre garde aux heures qui s'enfuient. Les tombeaux surgissent devant ses pas : il s'y arrête à peine, il les franchit, il n'y songe plus. La mort? Elle n'est pas pour lui, elle ne peut rien sur lui, elle ne lui ôtera pas l'avenir; elle ne l'empêchera pas d'être, de faire, d'avoir ce qu'il voudra. Si tout à coup elle se présente et lui dit : C'est à toi que j'en veux, — il s'étonne : Prends, dit-il. Et il meurt comme il fait autre chose. Cette vie pleine de tant de rêves, où il se voyait maître de tout, n'était encore qu'un jouet, qu'il laisse sans le regretter.

Mais dans cet être si parfait, et du côté de la matière et du côté de l'esprit, que d'inexplicables lacunes, que de lamentables misères! Il y a deux secrets nécessaires qu'il ne possède pas, qu'il ne peut acquérir, *qu'il faut que Dieu lui révèle.* Livré à lui-même, il sent une horrible incapacité de connaître et d'aimer. Les ténèbres enveloppent son esprit, un mur d'airain repousse son cœur. D'où vient-il? où va-t-il? Quelle puissance l'a jeté dans la vie pour être en guerre avec les hommes? Car la société l'élève en vain, en vain il lui est utile, en vain elle lui est indispensable : il n'y a point naturellement d'amour entre la société et lui. Elle ne l'aime pas, elle ne le respecte pas; il ne l'aime pas, il ne la respecte pas. De part et d'autre il ne voit que des services imposés par la nécessité, réglés par la force; point de respect, point d'amour. Et son ardent besoin est l'amour!

Voilà l'immense misère de cette créature si belle et formée avec tant de soin. *L'homme ne connaît pas Dieu, et il n'aime pas l'homme.* Que dis-je, il ne l'aime pas? Il le hait avec passion, il l'opprime avec délices; et par cette frénésie, tous les charmes de la société lui sont changés en amertume, et ses avantages en tortures; il y trouve la haine et la tyrannie. Ce roi de la création, ce vainqueur de tous les êtres terrestres, capable de résister à tous les fléaux, qui chasse les bêtes fé-

roces des forêts et rebâtit ses villes sur le sol des volcans, il rencontre un ennemi qui l'humilie, l'enchaîne et le tue, et c'est l'homme! *Est-ce là le primitif ouvrage? Est-ce ainsi que l'homme a été créé?* Non, nous sentons un désordre ; et ce désordre immense, irréparable aux forces et à l'intelligence humaines, nous fait comprendre que l'homme est un débris.

D'où vient ce désordre? Pourquoi l'homme n'est-il qu'un débris? Que répondent ceux qui disent que l'homme, lorsqu'il se distingua de l'animal, fut religieux, *c'est-à-dire inventa Dieu;* c'est-à-dire encore, que Dieu est *une chimère de l'homme,* et qu'il n'y a pas de Dieu?

V.

Ce qu'ils répondent importe peu, et nous n'en avons que faire ici. Suivons la route ouverte. L'existence de l'homme est la preuve première et décisive de l'existence de Dieu. *L'homme ne s'est pas créé lui-même.* Qui l'a créé, sinon Dieu. Et si l'on veut une définition de Dieu, elle est dans le Symbole des Apôtres, développé contre la folie des négateurs par le *Credo* de Nicée : *Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre, des choses visibles et invisibles.* Voilà en quelques mots la claire conception d'une puissance et d'une sagesse sans bornes. Car de quoi Dieu a-t-il créé toutes choses? De rien, à moins de supposer la matière préexistante ou coéternelle à Dieu. Ceux qui prétendent ne pouvoir comprendre ce Dieu créant tout de rien se flattent-ils de comprendre la matière, l'inerte matière, ou éternelle ou créatrice d'elle-même, et ensuite créant l'ordre et l'intelligence?

S'il est impossible de comprendre que la matière ait crée l'ordre et l'intelligence, il est impossible aussi de comprendre que Dieu, l'Intelligence souveraine et parfaite, ait créé l'homme autrement que par amour et pour lui demander autre chose que l'amour. Toute explication différente aboutit à diminuer Dieu, le fait inférieur même à l'homme par la justice et la bonté, le montre impuissant au milieu de cette création qui est son ouvrage. Or, diminuer Dieu, c'est l'anéantir dans la pensée de l'homme, qui cesse alors d'adorer, c'est-à-dire de connaître; et par cette privation de Dieu, la pensée et l'homme même sont anéantis. Il ne reste que l'animal intelligent et

troublé, haïssant et haï, qui donne et reçoit la haine, qui enfante et subit la mort.

Dieu est amour, et l'amour est la vie. Une continuelle expansion de l'amour de Dieu, qui est la Vie incréée, crée éternellement la vie. Toute vie créée de Dieu est bonne et parfaite en son ordre, est douée de beauté et donne quelque chose qui est le soutien d'une autre vie. Plus l'être est élevé, plus il reçoit et répand la vie. La perfection de la vie est la connaissance et l'amour du Créateur; la perfection de l'amour est l'adoration.

Créé par amour, pour connaître parfaitement et pour aimer parfaitement, suivant la hiérarchie de sa nature; créé par le souverain Bien, pour monter jusqu'à cette abondance de la vie qui est l'adoration, l'homme, œuvre sublime, a reçu le complément sublime de la liberté. Avec la liberté il combat, il mérite, il a quelque chose à lui pour s'élever à l'amour de Dieu, pour récompenser Dieu de lui avoir donné l'être. Par là aussi il peut s'éloigner de Dieu, se séparer de lui, le nier. Il a ce choix. Comme dernière marque de sa toute-puissance, Dieu a donné à l'homme la liberté de le nier.

Aimant, il doit obéir, car l'obéissance est la loi et la forme de l'amour; libre, il peut désobéir, violer la loi, refuser l'amour.

VI.

Déjà Dieu s'était vu refuser l'obéissance. Avant la création visible, un combat avait eu lieu dans le ciel. Parmi les innombrables anges, il s'était trouvé des cohortes rebelles. Une partie de ces purs esprits, créés pour adorer, laissant naître en eux l'orgueil, se séparèrent de Dieu, perdirent l'amour et la lumière; ils devinrent les *Démons*, incapables de repentir. Suivant une haute doctrine, la révélation anticipée de l'Incarnation du Verbe, par lequel ils avaient été créés, fut la cause de leur révolte. Ils avaient d'avance refusé l'adoration de ce Verbe de Dieu, Verbe-Dieu, lorsqu'il serait Jésus, c'est-à-dire lorsqu'il serait revêtu de l'infériorité d'une chair mortelle. Ce mystère de l'amour divin passait leur intelligence; la condition de l'homme, cette créature nouvelle et à tant d'égards au-dessous d'eux, qu'il faudrait pourtant adorer en Jésus, exci-

tait leur envie. Les anges rebelles furent précipités, et alors le mal exista: comme mal, pour toujours; comme puissance, pour un temps. Puissance de séduction redoutable à l'homme, mais moins forte que lui lorsqu'il veut obéir à Dieu.

Tenté par le démon, l'homme a désobéi. Il a violé la loi de l'amour, il a refusé l'amour, il a préféré le désordre et la mort. Et si l'homme a commencé non à se confondre avec l'animal, mais à s'en distinguer moins lui-même et à prendre ainsi quelques-uns de ces traits hideux de la brute que la philosophie se plaît à reconnaître, — traits que Dieu ne lui avait point donnés! — ce fut ce jour-là. Ce jour-là, honteux de sa nudité, il ceignit pour la cacher une tunique faite de peaux de bêtes.

Aux yeux de la science qui nie Dieu et l'homme, ce *jour néfaste serait la première date du progrès*, et le premier pas de l'homme vers *la création du sens religieux*. Hélas! il ne créa ce jour-là que la Mort. Chassé des délices du paradis et de la vie innocente, chassé de la claire présence de son Créateur, il entra dans les ténèbres humaines. *Il ne commença pas de devenir religieux;* mais, par un effet de la miséricorde divine, il ne put cesser de l'être. Comme on dit que les derniers objets qui se peignent dans les yeux d'un homme au moment qu'il reçoit la mort y restent gravés et ne s'effacent plus, de même, au seuil des longues ténèbres où il allait entrer par sa faute, l'homme emporta ineffaçable la vision radieuse du Paradis, et son âme ne cessa point de rendre un écho défiguré des grandes choses qu'elle avait sues et des promesses qui lui faisaient attendre un *Rédempteur*. Ici, à cette lointaine origine, la grâce du Christ apparaît; elle sera renouvelée en figures sans nombre, jusqu'au jour de l'ineffable réalité.

VII.

Mais reprenons.

Non libre, l'homme n'eût point péché, Dieu n'eût point été offensé. D'une créature sans liberté, la Toute-Puissance n'eût pas exigé la plénitude de l'amour. Ce qui constitue le don, c'est le pouvoir de refuser. Dieu ne pouvait ni se tromper au point d'exiger de sa créature ce qu'il ne lui avait pas donné d'offrir librement, ni punir sur cette créature un vice de l'organisation qu'elle tenait de lui. Une erreur et une injustice en

Dieu, Dieu imprévoyant, Dieu impuissant à faire ce qu'il a voulu, Dieu non-seulement sans miséricorde, mais injuste, absurdités monstrueuses et palpables !

Si Dieu avait moins aimé l'homme pécheur, n'ayant pas à le détruire comme une œuvre mal faite, il l'aurait brisé comme une œuvre rebelle.

Parce que son œuvre est bonne et conforme à ses plans, il l'a conservée ; parce qu'elle est intelligente et libre, et qu'elle a prévariqué volontairement, il l'a punie ; parce qu'il l'aimait d'un amour éternel, il l'a réparée.

Au sacrifice de l'autel, le prêtre, ayant versé dans le calice le vin qui sera changé en sang précieux de Jésus-Christ, y mêle quelques gouttes d'eau qui figurent l'humanité revêtue par le Sauveur, et il prononce ces paroles étonnantes : « O » Dieu, qui merveilleusement avez créé l'homme dans un si » noble état, et, plus merveilleusement encore, l'avez rétabli » dans sa dignité première, accordez-nous, par le mystère de » cette eau et de ce vin, d'avoir un jour part à la divinité de » Celui qui a daigné se revêtir de notre humanité, Jésus- » Christ, votre fils, notre Seigneur ! »

Dieu donc a réparé sa créature déchue, et il a confié la réparation à ce Verbe par lequel il l'avait créée; ce Verbe qui » est en Lui dès le commencement, engendré, non fait, par » qui toutes choses ont été faites et sans qui rien de ce qui a » été fait n'a été fait. » Et cette réparation a été une création nouvelle. Le Verbe s'est incarné, a pris la figure et le poids du péché, s'est chargé de la mort, qui était la peine du péché ; et par son sacrifice, satisfaisant à la fois la justice et l'amour, il a restauré la vie et aboli la mort. « Et le Verbe était Dieu, » car quel autre que Dieu pouvait réparer l'œuvre de Dieu, suffire à la justice de Dieu, remplir souverainement le but de l'amour de Dieu ?

VIII.

L'homme a connu ces choses qui éclairent sa raison et lui donnent la clef de son propre mystère. Il les a connues *non pour les avoir découvertes*, mais parce qu'elles lui *ont été dites* par le Verbe divin, et *redites et expliquées* sous la dictée de ce Verbe, dont la voix ne se tait jamais. Voici ce qu'écrivait, vers

la fin du 1er siècle du Christ, il y a 1,800 ans, autant en prophète qu'en témoin et en historien, un homme qui avait été un pauvre batelier du lac de Tibériade; mais la poitrine de cet homme avait reposé sur la poitrine de Jésus :

« Au commencement était le Verbe, et le Verbe était en » Dieu, et le Verbe était Dieu.

» C'est lui qui était en Dieu au commencement.

» Toutes choses ont été faites par lui, et rien de ce qui a été » fait n'a été fait sans lui.

» En lui était la vie, et la vie était la lumière des hommes;

» Et la lumière luit dans les ténèbres, et les ténèbres ne » l'ont pas comprise... Le Verbe est cette vraie lumière qui » éclaire tout homme venant dans ce monde.

» Il était dans le monde, et le monde a été fait par lui, et le » monde ne l'a point connu.

» Il est venu dans son propre héritage, et les siens ne l'ont » pas reçu.

» Mais il a donné à tous ceux qui l'ont reçu le pouvoir d'être » faits enfants de Dieu, à ceux qui croient en son nom.

» Qui ne soint point nés du sang, de la volonté de la chair, » ni de la volonté de l'homme, mais de Dieu.

» Et le Verbe a été fait chair, et il a habité parmi nous, » plein de grâce et de vérité. Et nous avons vu sa gloire, qui » est la gloire du Fils unique du Père. »

Quelle page! Quel tonnerre déchaînant du ciel des torrents de clarté! Quelle porte de lumière pour entrer dans la lumière de Dieu! Bossuet dit d'un autre endroit du même Evangile : « Vous y trouverez des profondeurs à faire trem» bler. » Ici, c'est l'évidence qui jaillit du sein des profondeurs et qui dévore l'énigme de l'homme et de Dieu, comme le vivant soleil dévore la nuit. L'humanité ne s'y est pas trompée. A l'éclat de ce jour divin, aussitôt, dans son œil mort, elle a senti renaître la vision du Paradis; elle a reconnu tout de suite, sinon tout entière, *le Dieu qui lui avait parlé aux jours de son innocence,* lorsqu'elle tenait encore dans son berceau de fleurs; et elle a su que le Rédempteur était venu et qu'il avait donné aux hommes le pouvoir d'être faits enfants de Dieu.

Mais la lumière luit dans les ténèbres, et les ténèbres ne

l'ont pas comprise; et Celui par qui le monde a été fait est venu dans le monde, et le monde ne l'a point connu. Et nous parlons pour contredire la folie homicide qui conseille aux hommes de refuser le pouvoir d'être faits enfants de Dieu, leur disant que Jésus-Christ n'est point le Fils de Dieu ni le Rédempteur du monde, et que Dieu n'a point fait de Fils, et que le monde n'a pas besoin de Rédempteur. »

Telles sont les paroles de M. Veuillot.

Nous croyons utile d'appeler l'attention de nos abonnés sur les principes suivants, qui devaient être les préliminaires de tout Cours de philosophie :

1° Que l'homme s'appelle Société, et qu'en naissant, toute la Société est à son service; qu'il en a toute la force, et devient ainsi le plus favorisé des êtres vivants;

2° Que la question philosophique n'est pas de rechercher ce que l'homme pourrait faire *seul*, car, *seul*, il n'a jamais existé, il ne peut exister. — Toutes les Philosophies ignorent ou cachent ce principe, qui est cependant un fait humanitaire et inattaquable;

3° Que l'enseignement divin a commencé avec l'homme; que l'homme, *naturellement*, ne connaît pas Dieu; que dans le système qui attribue à l'homme la *découverte de Dieu*, Dieu devient la chimère de l'homme. — Tous les Systèmes philosophiques sur Dieu prouvent cette assertion;

4° Que le moment de la chute de l'homme devient, dans ce système philosophique, la première date de son Progrès, comme étant le premier pas vers la création de Dieu par l'homme. — Et cependant, en réalité, ce n'est pas Dieu qu'il créa alors, mais la Mort.

Nous avons dit que nous mettions la Philosophie exposée dans ces quatre articles fort au-dessus de celle renfermée dans la proportion suivante :

« *La Religion, spontanée et primordiale de la nature,* nous con-
» duit, par le moyen de l'histoire, à la religion positive et
» chrétienne. »

Admettre que la religion primordiale et naturelle *a été spontanée,* c'est-à-dire que Dieu, l'âme, les devoirs, les lois civiles, en un mot tout ce qu'on enseigne *en philosophie,* a été

spontané, c'est donner gain de cause aux Rationalistes purs; Renan n'en demande pas plus. C'est avec étonnement que nos lecteurs apprendront que nous trouvons ce principe posé par le P. *Matignon*, jésuite[1]. Le système de M. Veuillot est conforme aux faits, à l'histoire; celui du P. *Matignon* est fantasmagorique.

X.

Nous voudrions citer aussi en entier le 2e chapitre où M. Veuillot trace à grands traits l'état du monde avant le Christ. C'est encore un des points qu'il est utile d'éclaircir. Dans les systèmes, malheureusement continués dans nos classes, on s'attache exclusivement depuis longtemps à faire ressortir le *beau côté* de la société Païenne. Il s'en est suivi, naturellement, qu'on la trouve admirable, qu'on ne sait pas quel changement avantageux le Christ est venu y opérer, et qu'aussi on s'efforce de faire rentrer notre société dans le Paganisme. C'est contre cette ignorance qu'est dirigé le chapitre de M. Veuillot qui a pour titre :

AVANT LE CHRIST.

« Cependant le monde attendait, et dans quel état! L'écrivain moderne, suivant qui l'homme « devint religieux, » nous peint l'humanité livrée à ses propres conceptions en matière religieuse : durant des milliers d'années, partout, des autels stupides et infâmes, des fétiches pour dieux, des sorciers et des égorgeurs pour prêtres, l'être humain pour victime, telles sont les religions trouvées par l'homme. « Ainsi, cette *divine* » faculté de la religion put longtemps sembler un chancre » qu'il fallait extirper de l'espèce humaine, une cause d'er- » reurs et de crimes que les sages devaient chercher à suppri- » mer. » Un chancre! Observez pourtant que les brillantes « civilisations » de la Chine, de la Babylonie et de l'Egypte firent faire à la religion « certains progrès. » Quels progrès? « Les na- » tions les plus éclairées étaient, dit Bossuet, les plus aveugles » sur la religion : *tant il est vrai qu'il y faut être élevé par une* » *grâce particulière et par une sagesse plus qu'humaine.* »

» Mais l'auteur que nous citons réduit lui-même à peu ces

[1] Voir *Études religieuses, historiques et littéraires*, par des Pères de la Compagnie de Jésus, nº de juin dernier, t. IV, p. 289 (2e série).

certains progrès : « La Chine, dit-il, demeura médiocre; » les religions de la Babylonie et de la Syrie, ne s'étant jamais « dégagées d'un fond de sensualité *étrange*, restèrent jusqu'à » leur extinction, au 4e et au 5e siècle de notre ère, *des écoles* » *d'immoralité*. » En d'autres termes (car cet écrivain ne veut rien dire nettement, et son livre n'est pas plus franc que chrétien), toutes les religions antérieures à Jésus-Christ, la Judaïque exceptée, furent sataniques, anti-sociales, déshonorantes pour l'homme et pour Dieu.

» C'est l'aveu d'un ennemi de l'Eglise catholique, nul homme ne peut oublier absolument tout ce qu'il sait, et briser d'un seul coup, au profit de ses systèmes, toute l'histoire et toute la philosophie.

» En effet, dans quelle religion de l'antiquité ne retrouve-t-on pas les grossiers sortiléges, le fétichisme, l'abomination des sacrifices humains? Quel temple n'était pas de quelque manière une école d'immoralité? Ces horreurs allaient de pair avec les belles floraisons d'Athènes et de Rome. Là même, dans ces centres de politesse, l'*immolation rituelle ne fut jamais abolie;* et, d'ailleurs, il n'est pas nécessaire qu'une religion entasse les cadavres autour de ses idoles, comme à Carthage et au Dahomey, pour multiplier les supplices. A Rome, le cirque était un temple. Avant de commencer les jeux (ces jeux où mouraient jusqu'à trente mille hommes), on invoquait les Dieux, on brûlait de l'encens; et parfois, sur l'autel portatif, le sang humain coulait, répandu non de la main des gladiateurs, mais de celle des prêtres.

» Dans le cirque, la religion tuait par le fer des histrions et par la dent des bêtes; dans tout l'empire et dans toute la terre, elle tuait avec plus de douleurs pour l'âme humaine, par l'immoralité.

» Nous que la clémence du Christ a fait fils, époux, pères, hommes enfin, représentons-nous cette civilisation brillante, où la famille n'existait pas pour les trois quarts des hommes, et où personne n'en goûtait la plénitude sacrée. Le nom de père de famille signifiait possesseur d'esclaves. Dans toute la Grèce, vouée au culte de l'amour impudique, l'amour conjugal n'avait pas un temple.

» Voilà donc « le progrès » de l'homme « devenu religieux ». Sa religion était un chancre, et le chancre dévorait sa chair. Mais les « sages » qui se proposaient d'extirper le chancre, où les voit-on? C'est depuis Jésus-Christ, c'est contre Jésus-Christ que le monde a connu de tels sages. L'antiquité en ignore l'espèce et ne l'aurait point supportée; quand le Diable parvient à se faire adorer, il ne suscite ni ne permet le libre examen. N'ayant pas la vérité, il n'a pas non plus cette patience qui est la tolérance de Dieu. On ne discutait pas plus Minerve à Athènes, Jupiter à Rome, que naguère Calvin à Genève et maintenant Mahomet à Mequinez, Luther à Copenhague et Joë Smith chez les mormons. Les chrétiens refusèrent publiquement l'encens aux idoles; mais les chrétiens étaient d'autres hommes que les sages à qui les idoles pouvaient paraître un objet de mépris. Parmi les païens éclairés, ceux qui voulurent rester sages demandèrent que les idoles fussent repeintes et les chrétiens livrés aux lions.

» Avant le christianisme, que pouvaient d'ailleurs les sages? quel baptême leur donnait la lumière? quelle onction la force? qu'auraient-ils su mettre à la place des dieux? *La raison abandonnée à elle-même dans la recherche de Dieu, courut au Polythéisme*, par la pente rapide qui maintenant emporte au Panthéisme tout ce qui se détourne de Jésus-Christ. Le Polythéisme aboutit aux idoles et le Panthéisme y viendra; les « sages », s'ils n'y vont pas tout seuls, seront traînés par le vulgaire. Ils résisteront peu! L'homme est fait pour adorer; il faut qu'il adore. Partout où Jésus-Christ n'a pas paru, les fétiches règnent; est-il chassé, les fétiches se relèvent. La science, séparée de Dieu, ne constate plus que des phénomènes qui ont bientôt fait d'égarer la faculté de l'adoration. Il reste des passions, il y a des maîtres, les Dieux sont trouvés. Ce n'est pas tout. *Étudié en dehors de la révélation*, l'homme apparaît comme le jouet de puissances diverses, la plupart cruelles, toutes inexorablement inconnues, dont il ne peut avec certitude fléchir la volonté contraire, dont il doit redouter sans cesse le caprice méchant, perpétuelles terreurs, d'où surgissent les délires de la superstition : c'est le Paganisme

tout entier. Il y a un Christianisme de la nature; il y a aussi un Paganisme de la nature, toujours béant sous les pas de l'homme, et combien tous les jours y tombent en pleine lumière de Dieu! le monde s'y engouffra. Jusqu'à quel point « les sages » de l'antiquité pouvaient-ils s'en tirer? ce qui est certain, c'est qu'ils ne l'ont pas entrepris. La sagesse païenne ne se compromet pas pour l'amour de la vérité; elle méprise l'erreur commune et l'accompagne à ses plus vils autels. Moïse, animé de l'esprit de Dieu, est le seul législateur de l'antiquité *qui ose briser une idole populaire;* il n'a d'imitateurs que dans son peuple. Solon établit à Athènes le temple de Vénus prostituée. Socrate, Platon, Cicéron, Sénèque, croiraient volontiers à l'unité et à l'immatérialité de Dieu : mais Socrate mourant sacrifié à Esculape, Platon se garde d'encourir une accusation d'impiété; Cicéron, déjà prêtre du temple de la terre, brigue et obtient la charge d'augure; Sénèque observe les rites. Quelle que soit la pensée secrète, point d'irréligion déclarée. Nos sages, à nous, prennent plus de licence, jusque dans nos écoles officielles ils font une guerre active au Christ patient et désarmé; les hérétiques le nient jusque dans leurs temples; un évêque anglican et qui touche les revenus de son siége, rejette les saintes Écritures. Voilà le sage moderne; ni la Grèce ni Rome n'offrent rien qui mérite l'affront ou l'honneur de lui être comparé.

» Non, non! à renverser les simulacres, il fallait le bras des martyrs; pour guérir le chancre, il fallait leur sang généreux, devenu au baptême le sang du Christ. Les philosophes et libres penseurs du paganisme ont fait ce que pouvaient faire ces bien disants que le disciple de Socrate nous montre au banquet du poëte Agathon; en discourant de la vertu et de la vérité, quelquefois admirablement, ils ont contribué du don de Dieu pour corrompre la terre. Le génie de Platon, *ébranlé par de lointaines vibrations du Sinaï,* a rendu quelques magnifiques échos. S'est-il soucié que ce fût la vérité? Dans ce dialogue du Banquet, où Socrate semble déjà plein de la pensée chrétienne, la passion la plus abominable est glorifiée comme le principe le plus actif de la vertu; et Socrate prétend tenir d'une courtisane les hautes idées dont il charme

ses auditeurs. Toutes les perversités que l'on pourrait aujourd'hui ramasser dans les lieux de châtiment ne donneraient pas une pareille essence de corruption, et j'ose dire que chez les païens eux-mêmes ces raffinements n'étaient le fait que des sages. Saint Augustin se reprend d'avoir loué ces impies : « Platon et les siens nous contraignent de défendre la doc- » trine chrétienne contre leurs grandes erreurs. Ils n'étaient » pas nés pour éclairer les peuples, et les acheminer de l'uni- » verselle folie des idoles au vrai culte du vrai Dieu. »

» On citera de belles maximes des païens. Chez eux, les belles maximes abondaient, comme les temples. Les temples n'eurent la sainteté et les maximes l'efficacité, que quand le Christ y pénétra. Observez-les sur ces hautes paroles, dit Bossuet, vous verrez qu'ils ne les entendent point. Rien de plus admirable que l'apologue socratique sur le caractère et la destinée du vrai juste, mis en regard du fourbe qui fuit la justice : « Que son attachement pour la justice lui attire un » renom d'infamie; que toujours vertueux et toujours réputé » criminel, il veuille persévérer jusqu'à la mort,... ce juste » sera fouetté, chargé de fers, livré à la torture; on lui brûlera » les yeux, il sera mis en croix. » L'esprit chrétien est étonné de cette inspiration prophétique. Mais que laissait-elle à Socrate, et que comprenait le monde, avant que le monde eût vu l'arbre du Calvaire et goûté de son fruit? La conclusion païenne est qu'il faudra bien que le juste sur la croix reconnaisse qu'il ne s'agit pas d'être juste, mais de le paraître, et tout finit par cette bassesse, que le sort de l'injuste est plus heureux. »

III.

Et maintenant nous dirons peu de chose du reste de l'ouvrage, c'est-à-dire de la *Vie même de N. S. Jésus-Christ*. M. Veuillot a pensé, avec grande raison, que la plus belle défense de cette vie était de l'exposer telle qu'elle est racontée par ses divins historiens. Il y a introduit, nous pourrions dire un élément nouveau, s'il n'avait été mis en usage déjà par les Pères, c'est de faire ressortir le côté mystique et prophétique de cette vie. Quelques personnes ont trouvé certains inconvénients à ces explications ; cela serait vrai si l'auteur les don-

nait comme venant de lui-même; mais en suivant les Pères, approuvés de l'Église, on ne peut se tromper. D'ailleurs, les explications sont toujours très-distinctes de la partie historique, la seule authentique et révélée. — Nous disons donc à tous nos lecteurs : prenez et lisez; vous trouverez là, d'abord la parole de Dieu, non déguisée, non amoindrie; puis les explications des Pères, formant la tradition de l'Église; enfin la phrase de M. Veuillot forte, élégante, convaincue, et plus souvent douce, insinuante, suave, toute chrétienne.

A. BONNETTY.

Histoire de la Philosophie.

LES PHILOSOPHES AVANT LE CHRISTIANISME.

LA MORALE EN SOI.

4e ET DERNIER ARTICLE [1].

Progrès et résultats anciens et modernes de l'enseignement socratique.

Ce serait un long et fastidieux travail que de vouloir tracer un résumé complet des effrénées divagations sorties de la *Réforme socratique ;* car c'était le protestantisme païen, qui ouvrait pleine liberté aux opinions; mais ces vieilles nouveautés, diversement pédantisées, sont toujours au fond les mêmes et se peuvent parfaitement juger à l'échantillon.

Sans parler du poëte *Lucrèce,* qui épuise toutes les subtilités de l'esprit à le réduire en matière, et qui conseille aux jeunes gens de ne pas s'éprendre de la beauté, mais d'assouvir leur concupiscence à la rencontre comme les animaux, par motif de santé et d'économie [2], voici l'ingénieux Horace, un *pourceau du troupeau d'Epicure,* comme il s'en vante [3], qui ne demande à Jupiter, au nom de la philosophie, que la vie et les biens matériels, chacun devant faire soi-même son mérite et garder son âme en paix [4]. Voici le doux et pur Virgile, son ami, de la même trempe, qui juge aussi peu raisonnable de

[1] Voir le 3e article au N° précédent, ci-dessus, p. 41.

[2] Lucrèce, *De rerum natura,* IV, 1067.

Sed potius, quæ sunt sine pœnâ, commoda sumit.

Sénèque : Amor formæ, rationis oblivio est et insaniæ proximus, fœdum minimèque conveniens animo sospiti vitium, turbat consilia, altos et generosos spiritus frangit, a magnis cogitationibus ad humillimas detrahit, querulos, iracundos, temerarios, durè imperiosos, serviliter blandos, omnibus inutiles, ipsi novissimè amori facit. — Ce fragment, conservé par S. Jérôme, qui le prend en bonne part, diffère peu, au fond, de la pensée de Lucrèce. (Sén. *Frag.*, 31 ; dans S. Jérôme, *Ad Jovin.*, I, n. 49 ; *Patr. latine,* t. 23, p. 280).

[3] *Epist.* I, 4 : dernier vers : Epicuri de grege porcum.

[4] *Epist.* I, 18, fin :

Sed satis est orare Jovem, quæ donat et aufert :
Det vitam, det opes ; æquum mî animum ipse parabo.

compatir à l'indigent que de porter envie au riche [1]. Sénèque ne s'en tient pas là, et après lui, Epictète et Marc-Aurèle regardent les affections de famille comme des faiblesses, en ce qu'elles troublent le sage, qui doit être impassible. Pline, comme eux, approuve le suicide; tous doutent au moins de l'immortalité de l'âme ou ne l'admettent pas comme *individuelle*, mais comme fondue dans la masse générale [2]. Marc-Aurèle excuse les crimes par l'ignorance et par la fatalité [3].

[1] *Georg.*, II, v. 498.

... Neque ille
Aut doluit *miserans inopem* aut invidit habenti.

Senec. *De clem.*, II, 5 : Quemadmodum religio deos colit, superstitio violat, ita clementiam mansuetudinemque omnes boni præstabunt, *misericordiam autem vitabunt*... *Non miseretur* (sapiens) quia et sine miseria animi non fit. C. 6 : *Misericordia vicina est miseriæ*... *Misericordia vitium est* animorum nimis miseriæ faventium.» — Comme tous les stoïciens Sénèque n'admet le pardon pour aucune faute ; tout délit doit être puni ; la clémence consiste uniquement à mitiger la punition. En même temps il ne veut pas qu'on fasse des lois contre les plus grands forfaits, même contre le parricide, attendu que la loi porte au mal, qu'on ne connaîtrait pas sans la prohibition. *De clem.*, II, 3 à 7, *ib.* I, 23 : Summâ prudentiâ altissimi viri et rerum naturæ peritissimi maluerunt incredibile scelus (le parricide) et ultrà audaciam positum præterire, quàm, dum vindicant, ostendere posse fieri. Itaque parricidæ *cum lege cœperunt*, et illis facinus pœna monstravit... In quâ civitate *raro homines puniuntur*, in eâ *consensus fit innocentiæ*... *Putet se innocentem esse civitas*, erit... Periculosum est ostendere civitati quanto plures mali sint. » — Cicéron, *pro Roscio Amerino*, c. 25, avait cependant fait d'avance justice de cette énormité philosophesque. On conçoit qu'ainsi Sénèque, consulté avec Burrhus, ait été d'avis que Néron tuât sa mère ; le parricide était logique, selon sa théorie de la justice et de la clémence. On ne s'étonnera pas non plus que Diderot ait composé une longue biographie de Sénèque, où en niant le parricide impérial, attesté par Tacite, il écume d'admiration furibonde pour le penseur stoïcien.

[2] Plin , *Hist. nat.*, II, 63 ; VII, 54 ; XXV, 3 ; XXVIII, I. Seneca, *Epist.* 8, 12, 58, 65, 70, 71, 77, 98 ; *de irâ*, c. 19 ; M. Aurel. Εἰς ἑαυτὸν : XXVI, 3, IX, 1, XXXIV, 26, VII, 43 : Ne te lamente point avec les affligés et n'en sois point ému. — Epict, Ἐγχειρίδιον, 8 ; Si tu aimes un pot de terre, dis-toi que c'est un pot de terre, et s'il se casse tu n'en seras pas troublé. Si tu aimes ton fils, ta femme, dis-toi que tu aimes des êtres mortels, et s'ils meurent, *tu n'en seras pas troublé* ; et 24 : Pleure, si tu veux, avec un père, qui a perdu son fils, mais prends garde que la compassion ne te gagne et que tu n'en sois réellement affligé.

[3] M. Aur., IX, 5 : Si les méchants font le mal, c'est malgré eux sans doute et par ignorance, car il n'y a pas d'âme qui ne soit privée, *malgré elle*, de la connaissance de la vérité et de la justice.., C'est pour cela qu'ils *souffrent impatiemment* d'être appelés injustes, ingrats, escrocs. (Mais s'ils ignorent le mal,

Mais le plus superbe et le plus risible de tout fut un philosophe du premier siècle, dont Sénèque ne lisait jamais le livre sans avoir plus de confiance en lui-même et plus d'espoir de parvenir à la vertu [1], un philosophe, qui terminait chaque journée par un examen de conscience, en demandant à son âme : « De quel défaut t'es-tu guérie aujour- » d'hui? quelle passion as-tu combattue? en quoi vaux-tu » mieux [2]? Q. Sextius avait coutume de dire que « Jupiter » n'avait pas plus de puissance que l'homme de bien; Jupiter » sans doute peut faire plus de bien aux hommes, mais il *n'est* » *pas plus vertueux.* Entre deux hommes également instruits » dans la manœuvre, on ne juge pas en effet plus habile celui » qui aura le navire le plus grand et le plus orné; quel avan- » tage Jupiter a-t-il donc au-dessus de l'homme vertueux? » Celui de l'être plus longtemps, mais le sage *ne s'en estime* » *pas moins,* quoique sa vertu soit resserrée en une moindre » durée... Le sage n'est pas plus jaloux que lui des richesses » et n'en fait pas plus de cas; il *a même cet avantage sur Ju-* » *piter* que ce Dieu ne peut en user et que le sage ne le veut » pas [3]. »

On pourrait multiplier les citations; ceci suffit pour apprécier cette antique instruction, que Montaigne appelle *la crême de philosophie* [4]. Sénèque termine les pauvres longueries de ses *Questions naturelles* [5] par la réflexion suivante : « Nous » n'avons pas accompli la seule chose qui occupe toute notre

pourquoi ne prennent-ils pas ces épithètes pour des compliments?) *Ib.* xxxv, 1 à 3, et xxviii; 2, 3 : Les méchants sont nés pour faire nécessairement de ces actions et celui qui le trouve mauvais ne veut pas que le figuier soit laiteux. — (Alors, pourquoi persécuter les chrétiens, qui connaissaient évidemment la vérité, puisqu'ils ne faisaient aucun mal et ne demandaient que la liberté de faire le bien?)

[1] Sén., *Epist.* 64, 59, 108, iii, 36. Ce *Sextius* avait voulu faire un amalgame de la doctrine stoïcienne et des préceptes de Pythagore; il eut des disciples, mais la secte ne dura pas longtemps (Sén., *Natur. quæst.*, vii, dernier chapitre). Le livre de Sextius fut plus tard traduit par Rufin, qui l'attribua étourdiment à S. Sixtus, second pape du nom, martyr en 258.

[2] Sén., *De irâ*, iii, 36.

[3] Sén., *Epist.* 73.

[4] *Essais*, ii, 10.

[5] Sén., *Natur. quæst.*, vii, 31.

» âme, savoir, de devenir très-pervers. Les vices sont encore » en progrès... et l'on s'étonne que la sagesse n'ait pas encore » accompli toute son œuvre? La perversité ne fait que de » naître, et nous y travaillons tous... mais qui s'adonne à la sa- » gesse et qui jette un regard à la philosophie? Aussi tant d'é- » coles ont fini. Les académiciens anciens et nouveaux n'ont » plus de direction. Où enseigne-t-on les préceptes de Platon..? » Avec quel soin on travaille à ne pas laisser tomber le nom » d'un pantomime!... De la philosophie nul n'en a cure; aussi, » loin de trouver ce que les anciens ont laissé à découvrir, on » oublie même ce qu'ils ont trouvé, et cependant en y met- » tant tous nos efforts, à grand'peine parviendrait-on à cet » abîme où la vérité est déposée. » Quelque bonne âme philosophique en lisant ces stoïques plaintes en serait sans doute touchée, mais un double phénomène, que nous avons sous les yeux, la consolerait aussitôt. Si, en effet, premièrement, les progrès de la corruption antique ont été fort lents jusqu'à nous, ce que cette bonne âme peut-être aurait peine à s'expliquer, nous avons très-clairement maintenant la plus joyeuse envie de regagner le temps perdu; et secondement, l'étude de la *sagesse* a pris l'avance de beaucoup, la philosophie aujourd'hui court les rues; vous ne rencontrez que des philosophes; ce qui s'explique parfaitement par le progrès de la raison *éclairée* et par l'impulsion générale que, depuis deux cents ans, l'intelligence a reçue de la philosophie et de ses prodigieuses lumières. Là est la supériorité des modernes, non pas tant toutefois pour la nouveauté que pour l'agréable variété et la forte liberté de leurs préceptes moraux.

Ainsi ils nous ont appris que « c'est dans la nature, non » dans la théologie, que l'on peut puiser une philosophie intel- » ligible et véritable [1]; que la philosophie s'avançant à pas de

[1] *Système de la nature*, 2e partie, par Mirabeau, *secrétaire perpétuel, un des quarante* de l'Académie française, *Londres*, 1775. L'auteur se plaît à constater la supériorité de la philosophie moderne : « A l'égard de la philosophie, an- » cienne, dit-il dans la même note, à l'exception de celle de Démocrite et » d'Épicure, elle fut pour l'ordinaire une vraie *théosophie*, imaginée par des » *prêtres* d'Égypte et d'Assyrie. Pythagore et Platon n'ont été que des *théolo-* » *giens*, remplis d'enthousiasme et peut-être de mauvaise foi. Au moins l'on » trouve chez eux un esprit *mystérieux sacerdotal*, qui sera toujours *un signe*

» géant, accompagnée et suivie de la lumière, fait secouer le » joug de l'autorité et de l'exemple ; que l'existence de Dieu » est le plus grand et le plus envenimé de tous les préjugés, » et l'athéisme le seul système qui puisse conduire l'homme à » la liberté, au bonheur; que l'âme est bien certainement de » la même pâte et de la même fabrique que celle des animaux; » que tout le règne animal est composé de différents singes, à » la tête desquels Pope a mis Newton; que l'âme et l'esprit ne » sont que des mots inventés par l'amour-propre pour élever » l'homme au-dessus de la nature et des animaux [1]. » Un des plus considérés philosophâtres a écrit gravement : « Si la na» ture au lieu de mains et de doigts flexibles eût terminé nos » poignets par un pied de cheval, qui doute que les hommes sans » art, sans habitations, sans défense contre les animaux, tout » occupés du soin de pourvoir à leur nourriture et d'éviter les » bêtes féroces, ne fussent encore errants dans les forêts comme » des troupeaux fugitifs [2]. » Personne assurément ne doutera que si la nature avait créé les hommes autres qu'ils ne sont, ils auraient vécu différemment. Cela peut paraître un peu simple, mais dans tout ce que dit un philosophe il y a toujours quelque finesse, même quand il n'y songe pas. Ici la conséquence cachée, dont l'auteur avait du moins l'instinct et que ses lecteurs saisissaient de même, c'est que si la nature n'a pas su ce qu'elle faisait, nous ne lui devons nul gré de sa méprise et que nous sommes parfaitement libres de mener une vie plus naturelle. Un autre raisonneur bien plus fameux et plus habile a été plus affirmatif aussi. Comme on ne lit plus ce chef-d'œuvre de déraison systématique, on ne sera pas fâché d'en connaître les passages les plus saillants :

« Les excès de toute espèce, les transports immodérés des » passions, les fatigues et l'épuisement d'esprit, les chagrins : » voilà les funestes garants que nos maux sont notre propre » ouvrage et que nous les aurions presque tous évités,

» *que l'on cherche à tromper*, ou que l'on ne veut point *éclairer* les hommes. »

[1] *Diction. encyclop.*, article : *Bramine*, et art. : *Encyclopédie. Liberté de penser; système de la nature; l'homme plante; l'homme machine*, cités par l'abbé de Crillon dans ses *Mémoires philosophiques*.

[2] Helvétius, *de l'Esprit*, discours 1er, c. 1.

» en conservant la manière de vivre simple, uniforme et *soli-* » *taire,* qui nous était prescrite par la nature. Si elle nous a » destinés à être sains, j'ose presque assurer que l'état de ré- » flexion est un état contre nature et que *l'homme qui médite* » *est un animal dépravé.* » Un peu plus loin, après une comparaison de la bête et de l'homme, toute à notre désavantage, on trouve cette conclusion de la perfectibilité, avouée comme caractère distinctif de l'humanité : « Pourquoi l'homme seul » est-il sujet à devenir imbécille? N'est-ce point qu'il *retourne* » *ainsi dans son état primitif,* et que tandis que la bête, qui n'a » rien acquis et qui n'a rien non plus à perdre, reste toujours » avec son instinct, l'homme reperdant par la vieillesse ou » d'autres accidents tout ce que sa perfectibilité lui avait fait » acquérir, retombe ainsi plus bas que la bête elle-même. » Ailleurs : « Je n'examinerai pas, dit-il, si, comme le pense » Aristote, ses ongles allongés ne furent pas d'abord des grif- » fes crochues, s'il n'était point velu comme un ours, et si, » marchant à quatre pieds, ses regards dirigés vers la terre et » bornés à un horizon de quelques pas, ne marquaient point » à la fois le caractère et la limite de ses idées ; mais les chan- » gements *qu'un long usage de marcher sur deux pieds* a pu » produire dans la conformation de l'homme, *les rapports* » *qu'on observe encore* entre ses *bras et les jambes antérieures* » des quadrupèdes et l'induction tirée de leur manière de » marcher *ont pu faire naître des doutes* sur celle qui nous » était plus naturelle. Il cite l'exemple de *tous* les enfants, qui » commencent par marcher à quatre pieds, et qui *ont besoin* » *de notre exemple et de nos leçons* pour apprendre à se tenir » debout [1]. »

Si ce pénétrant observateur paraît se décider contre ces conjectures, il n'abandonne pas sa thèse sans regret; et il veut du moins que nous soyons *sauvages.* « Toutes ces observations » sur les *variétés, que mille causes peuvent produire et ont pro-* » *duites en effet dans l'espèce humaine,* me font douter si divers » animaux semblables aux hommes, pris par des voyageurs » pour des Bêtes... ne seraient pas en effet de véritables *hommes* » *sauvages,* dont la race, dispersée anciennement dans les bois,

[1] J.-J. Rousseau, *origine de l'inégalité des conditions,* 1re partie et note 8.

» n'avait eu occasion de développer aucune de ses facultés » virtuelles, n'avait acquis aucun degré de *perfection* et se » trouvait encore dans *l'état primitif de Nature.* » Et là-dessus il rapporte une relation sur les *orangs-outangs,* les *pongos* et les *enjockos,* les *beggos,* les *mandrills* et autres espèces *anthropoformes,* et il ne voit pas pourquoi on leur refuserait le nom *d'hommes sauvages,* le défaut de parole étant une raison « faible » pour ceux qui savent que, quoique l'organe de la parole soit » naturel à l'homme, *la parole elle-même ne lui est pas natu-* » *relle,* et qui connaissent jusqu'à quel point sa *perfectibilité* » peut avoir élevé *l'homme civil* au-dessus de son état ori- » ginel [1]. »

Ces divers animaux ont été mal observés; si l'on est sûr que le singe n'est pas une variété de l'homme... surtout parce que son espèce n'a point la faculté de se perfectionner, ces expériences « n'ont point été faites sur le *pongo* et l'*orang* avec » assez de soin pour pouvoir tirer une conclusion. » Quelque répugnante que soit la fin de cette citation, il faut la transcrire pour qu'on voie jusqu'où peut aller l'ignobilité de l'esprit humain. « Il y aurait pourtant un moyen, par lequel, si l'orang » ou d'autres étaient de l'espèce humaine, les observateurs les » plus grossiers pourraient s'en assurer même avec démons- » tration ; mais outre qu'*une seule génération* ne suffirait » pas pour cette expérience, elle doit passer pour impraticable, parce qu'il faudrait que ce qui n'est qu'une supposi- » tion fût démontré vrai, avant que l'épreuve, qui devrait » constater le fait, pût être tentée innocemment [2]. »

On n'imaginerait pas comment le même sophiste, qui a écrit le *Contrat social,* répond à l'objection irréfragable de sociabilité. « Quoi donc? faut-il détruire la société? anéantir le tien et » le mien, et retourner vivre dans les forêts avec les ours? Con- » séquence à la manière de mes adversaires, que j'aime autant » prévenir que de leur laisser la honte de la tirer. O vous, à qui » la voix céleste ne s'est point fait entendre, et *qui ne recon-* » *naissez pour votre espèce d'autre destination que d'achever en* » *paix cette courte vie ;* vous qui pouvez laisser au milieu des

[1] *Ibid., note* 8.

[2] Même *note* 8.

» villes vos funestes acquisitions, vos esprits inquiets, vos » cœurs corrompus et vos désirs effrénés, *reprenez*, *puisqu'il* » *depend de vous, votre antique et première innocence. Allez dans* » *les bois perdre la vue et la mémoire des crimes* de vos contem- » porains, et ne craignez point d'avilir votre espèce, en renon- » çant à *ses lumières pour renoncer à ses vices*. Quant aux » hommes *semblables à moi*, dont les passions *ont détruit pour* » *toujours l'originelle* simplicité, qui ne *peuvent plus se nourrir* » *d'herbe et de gland, ni se passer de lois et de chefs*; ceux qui » furent honorés dans leur premier père de leçons surnatu- » relles; ceux qui verront dans l'intention *de donner aux ac-* » *tions humaines une moralité*, qu'elles n'eussent pas *de long-* » *temps acquise*, la raison d'un *précepte indifférent par lui-même* » et *inexplicable dans tout autre système*; ceux, en un mot, qui » sont convaincus que la Voix divine appela tout le genre hu- » main aux lumières et au bonheur des célestes intelligences; » tous ceux-là tâcheront par l'exercice des vertus, qu'ils s'o- » bligent à pratiquer *en apprenant à les connaître*, à mériter » le prix éternel, qu'ils en doivent attendre. Ils respecteront » les sacrés liens des sociétés, dont ils sont les membres; ils ai- » meront leurs semblables et les serviront de tout leur pou- » voir; ils obéiront scrupuleusement aux lois et aux hommes, » qui en sont les auteurs et les ministres... Mais ils n'en *mé-* » *priseront pas moins une constitution*, qui ne peut se maintenir » qu'à l'aide de tant de gens respectables, *qu'on désire plus* » *souvent qu'on ne les obtient*, et de laquelle, malgré tous leurs » soins, naissent toujours plus de calamités réelles que d'avan- » tages apparents [1]. »

La morosité de cette tartufferie la rendait plus ridicule encore; on s'en moqua fort. *L'état civil* ou policé (ce qu'on appelle aujourd'hui *civilisation*) procurait trop d'agréments et de satisfactions matérielles, dont on ne pourrait jouir en se remettant à quatre pattes, pour qu'on fût tenté de retourner aux bois; mais il ne restait pas moins de la *sauvagerie* primitive, renouvelée d'Aristote et de tous les moralistes païens, que

[1] *Origine de l'inégalité*, 1re partie, *note* 7. Le style de cet homme est de la plus piteuse médiocrité, quand il ne brasse pas la sensualité, la rancune et l'envie.

la vie de la nature était la sensation, que les lois, les constitutions, les gouvernements, souvent même la raison et la religion bien davantage, étaient une gêne, dont la vertu pouvait très-bien se passer, supposé que la vertu fût dans la nature ; ce que Rousseau, pour sa part, plaidait plus sérieusement en apparence dans son *Contrat social*, et d'une façon plus friande dans l'*Emile*, la *Nouvelle Héloïse* et ses *Confessions*.

De tous côtés, on travaillait à cette intention; et l'on voyait éclore des sentences comme celles-ci : « La morale tire son » origine de la politique comme les lois et les *bourreaux*. — » La vertu n'est que l'effet de l'habileté des politiques. — Il » n'y a ni vice ni vertu, ni bien ni mal moral, ni juste ni in- » juste; tout est arbitraire et fait de main d'homme. — Les » moralistes déclament d'ordinaire avec force contre les pas- » sions et ne se lassent point de vanter la raison ; au contraire, » ce sont nos *passions qui sont innocentes* et notre *raison qui* » *est coupable*. — Avec un tempérament fort et une santé ro- » buste on n'a pas beaucoup à craindre les excès; est-il bien » clair que la raison m'ordonne de me conserver? Je n'en- » tends point ce langage de la raison; que m'importe une » longue vie, s'il faut me la rendre désagréable par des priva- » tions continuelles ! Je la veux courte et bonne... la voix de » la nature, c'est mon penchant; plaisir et liberté, voilà toute » ma morale. Quelle faiblesse de pleurer la mort d'un père ! » Sa mort est comme celle de tout autre individu.... Un père » en donnant la vie à son fils n'a pensé qu'à lui-même et à ses » plaisirs. — Quelle bizarrerie d'imaginer que l'on doit savoir » gré d'un service à un homme qui est organisé pour être li- » béral ! C'est à peu près comme si je le remerciais quand il » va au bal, parce qu'il aime la danse. Sa folie est de vouloir » obliger, ou c'est la vanité qui le fait agir. — Il faut songer » au corps avant de songer à l'âme... ne cultiver son âme que » pour procurer plus de commodités à son corps. — La vraie » philosophie n'admet qu'une félicité temporelle : elle sème » les fleurs et les roses sur ses pas et nous apprend à les cueil- » lir. — Si tu veux être heureux, tu n'as qu'à étouffer les re- » mords; ils sont inutiles avant le crime, ils ne servent pas » plus après. »

A ces citations prises par l'abbé de Crillon, dans le temps même, aux écrits d'Helvétius, Lamettrie, Mirabeau et autres sectateurs de l'émancipation [1], il faut au moins ajouter une réflexion historique de l'abbé Raynal ou plutôt de Diderot et une recommandation confidentielle de Voltaire. On lit dans l'*Histoire philosophique des Indes* : « Les Hottentots sont, » comme tous les peuples pasteurs, bienveillants; ils tiennent » quelque chose de la *malpropreté et de la stupidité des ani-* » *maux*, qu'ils conduisent.... Sont-ils heureux? Qui n'a pas » soupiré après l'innocence de la vie patriarcale? C'est celle » des Hottentots... Aimez-vous la liberté? le Hottentot est libre. » Aimez-vous la santé? Il ne connaît d'autre maladie que la » vieillesse. Aimez-vous la vertu? *Il a des penchants qu'il satis-* » *fait sans remords*, mais il n'a pas de vices [2]. » Ensuite une longue tirade sur ce thème. Le précepte de Voltaire est d'un autre genre plus simple et plus pratique : « Le mensonge n'est » un vice que quand il fait du mal; c'est une *très-grande* » *vertu, quand il fait du bien*. Soyez donc plus *vertueux* que » jamais. Il *faut mentir comme un diable*, non pas timidement, » non pas pour un temps, mais hardiment et toujours [3]. »

On ferait un code assez volumineux de la morale la plus étrange avec des textes recueillis des grands et petits auteurs du 18e siècle, entre lesquels Montesquieu et son *Esprit des lois* fourniraient un notable contingent.

Pauvre espèce humaine! Nous avons une telle propension au mal, l'abaissement de l'intelligence en est si prompt et si profond, qu'on dévorait ces impudentes stupidités, débitées à tout propos, souvent sans le moindre talent, dans les diatribes boursoufflées de la plus vague pédanterie. L'ingénieux savoir-faire de quelques-uns couvrait la nullité des autres. Tous ces marchands d'orviétan eussent-ils été gens d'esprit, à défaut du savoir, dont pas un seul n'était muni, comme on le leur prouvait en face, leurs basses intrigues, leurs jalouses querelles et leur façon de vivre auraient dû leur ôter tout cré-

[1] *Mémoires philosophiques.*

[2] *Hist. phil. des Indes*, liv. II, t. Ier, édition de Genève, 1780, p. 418, 423. Toutes les tirades philosophiques de ces onze volumes sont de Diderot, qui en avait fait marché avec Raynal.

[3] Voltaire, *Lettre à Thiriot*, 21 oct. 1736.

dit. Il n'y avait qu'à comparer leur *moralité* terreuse avec l'honnêteté pratique de la foi chez la plus simple villageoise pour reconnaître de quel côté était la vérité. Le soleil ne se mire pas dans la fange d'un marais, tandis qu'il se plaît à refléter ses rayons dans la plus humblette goutte de rosée.

L'âge, où nous vivons, se fait fort cependant de tenir la gageure en dépit des épouvantables catastrophes, qui passent et menacent sans cesse. Condorcet avait déclaré la nécessité de séparer la morale de la religion, parce que « *toute religion est* » *mauvaise* et tend à l'intérêt de ses ministres. Cette séparation devait même s'étendre à la religion naturelle, car les » philosophes théistes ne sont pas plus d'accord que les théologiens sur l'idée de Dieu et de ses rapports *moraux* avec les » hommes. » Il proposait donc, pour remplacer le catéchisme dans les écoles primaires, « d'y enseigner des *connaissances* » *morales*, naturelles, économiques, et dans les écoles secondaires de donner des leçons de physique, *pour prévenir toutes* » *les erreurs* et se préserver des sorciers et fabricateurs ou raconteurs de miracles [1]. » Il y a certainement aujourd'hui plus de gens qu'alors pour regretter qu'un plan si profondément connu n'ait pas été suivi.

On proclamait en même temps que l'*insurrection est le plus saint des devoirs*. Depuis, on a posé publiquement pour base de toute constitution que *la loi doit être athée*. Un peu plus tard, le *vrai* a été mis au-dessus du divin, ce qui veut dire que la philosophie est fort au-dessus de la religion catholique, qui ne peut plus conséquemment être la vérité [2]. On a eu soin de nous rappeler que « la liberté des anciens, comme leur philosophie, avait pour but la vertu, et que la liberté des modernes, comme leur philosophie, ne se propose plus que le bonheur.» Comme cela est bien simplifié ! et quelle incomparable félicité s'en suivra ! pourvu que nous tirions « la morale de la » confusion inextricable où l'ont jetée les docteurs dogmatiques [3]. » Et le moyen? Le voici : « Dès que l'on reconnaît » que le devoir est imposé par la justice, l'esprit est satisfait;

[1] *Assemblée législ.*, 22 avril 1792.
[2] M. Cousin, *Cours de philosophie*, 1re *leçon*, 1828.
[3] Sismondi, *Républiques Italiennes*, introduction, et c. 127.

» car il est parvenu à un principe, au delà duquel il n'y a plus » rien à chercher, *la justice étant son principe à elle-même*[1]. » C'est pourquoi on ne saurait trop célébrer la philosophie du 18e siècle, puisque « c'est son caractère et sa gloire *que son » profond respect pour l'homme, sa haute idée de la dignité et » des droits* de l'être humain, à ce *titre seul, indépendamment » de toute autre considération,* idée jusque-là purement reli- » gieuse, que la philosophie du 18e siècle a fait *passer pour la » première fois dans l'ordre civil,* se *dévouant* en même temps » avec ardeur au dessein de *mettre l'homme, tout l'homme* en » pleine possession de sa dignité et de ses droits[2]. » O grand avenir! quand viendras-tu donc? O possession philosophique! que tardes-tu tant? Que ce sera beau de voir la dignité et les *droits de l'homme* possédés par *tout l'homme!*

Enfin, que l'on reporte la pensée, d'une part, sur les tristes plaintes à demi-relevées tout nouvellement d'un protestant touchant les mœurs privées en France; et de l'autre, sur les sataniques goguettes du *Congrès libéral tenu à Gand* l'année dernière, et l'on saura assez exactement ce qu'a déjà produit l'idée socratique, la *morale en soi,* et ce qu'elle promet. — Un esclave indien avait été fort surpris du compte, rendu d'avance par une lettre, de la commission dont l'avait chargé son maître; envoyé une seconde fois avec un panier de beaux fruits, il eut la tentation d'en manger une partie en route et cacha sous une pierre la seconde lettre, qui accompagnait le panier pour n'en être pas vu. Cet Indien est la figure de nos philosophes; ils s'imaginent qu'en fermant l'Évangile, en le mutilant et le barbouillant, il n'y aura plus de loi pour les juger ici-bas ni dans l'autre monde, et que Dieu ne saura plus ce qu'ils disent et ce qu'ils font. L'artifice, sans préjudice de l'odieux, a quelque chose de très-grossièrement ridicule, comme tout ce qui est insolent. Ces messieurs ne prennent pas tant de souci des lois de Manou ni du Coran; au besoin, ils en feraient l'apologie; la peine qu'ils se donnent contre l'Évangile ne prouve qu'une seule chose, c'est qu'ils en ont toujours peur.

Edouard DUMONT.

[1] M. Cousin, *Du vrai, du beau et du bien.*

[2] M. Guizot, *Discours* de réception à l'Académie française, 22 décembre 1836.

Traditions primitives.

TABLEAU DES PROGRÈS

FAITS

DANS L'ÉTUDE DES LANGUES, DE L'HISTOIRE ET DES TRADITIONS RELIGIEUSES DES PEUPLES DE L'ORIENT,

PENDANT LES ANNÉES 1861, 1862 & 1863.

5e ARTICLE [1].

10. — *Progrès dans l'étude de la littérature indienne.* — Le Rig-Véda. — Les Upanishads. — Les Pouranas. — Les six systèmes de philosophie. — Action des Brahmanes convertis contre les erreurs brahmaniques. — M. Monier Williams, M. Kossowicz, M. Foucaux, M. Fauche, traducteurs de poëmes indiens.

Le travail littéraire sur l'Inde se concentre de plus en plus sur les *Védas* et la littérature védique, et il est probable qu'il en sera ainsi encore pendant longtemps. Car tout dans les études indiennes tend nécessairement vers les temps védiques, parce que tout en est sorti par un développement ininterrompu, et ne trouve son explication que dans les monuments qu'ils nous ont laissés. La succession des siècles a changé la forme de tout, de la langue, de la religion, des idées; mais le fond est resté le même, car ces anciens temps ont réglé les grandes choses sociales d'une façon ineffable, et il faut toujours remonter vers eux pour comprendre ce qui est aujourd'hui. Les autres branches de la race *arienne*, les Celtes, les Slaves, les Germains, les Grecs, les Romains et les Persans ont gardé moins de cette empreinte primitive, parce que le contact avec d'autres races, l'influence surtout des peuples *sémitiques*, les ont si profondément modifiées, qu'il serait bien difficile de leur supposer une parenté commune, si leurs langues n'en fournissaient pas la preuve incontestable et aujourd'hui incontestée. Mais les révolutions qu'elles ont subies, les courants d'idées étrangères qu'elles ont rencontrées, créent chez elles des époques qui n'existent pas chez les Hindous, où le cours du développement n'a pas été violemment

[1] Voir le 4e article au No précédent, ci-dessus, p. 49.

changé. Il faut donc étudier les *Védas* pour comprendre l'Inde, et il faut encore les étudier comme les premiers monuments de l'esprit *arien*, qui, après tout, est le nôtre, et parce que les premiers germes de la civilisation qui aujourd'hui domine le monde y sont déposés. Ce sera une œuvre longue et laborieuse, car il nous reste un grand nombre d'ouvrages qui se rapportent aux Védas et en sont ou le développement ou l'explication, et dont on ne peut négliger aucun si l'on veut pénétrer dans le sens de livres si anciens.

La première chose à faire était de publier les textes, et cette entreprise, commencée simultanément par plusieurs savants en Europe et dans l'Inde, s'avance rapidement vers son terme. M. Max Müller, à Oxford, a fait paraître le quatrième volume de sa belle édition du *Rig-Véda* avec le commencement de *Sayana*[1]; ce volume se termine avec le huitième *mandala*, et il en reste deux à publier, qui, probablement, rempliront encore deux volumes, surtout si M. Müller y ajoute des tables ou plutôt une concordance; car aucun livre sacré ne peut se passer de concordance, et aujourd'hui quiconque s'occupe des Védas est obligé d'en faire une pour son propre usage, ce qui est une perte de temps exorbitante et qu'on devrait épargner aux savants. M. Müller nous donne l'espoir que la fin de la traduction du *Rig-Véda*, par M. Wilson, d'après l'interprétation de Sayana, sera publiée par M. Ballantyne, et il la regarde comme nécessaire, pour que l'on se rende bien compte du sens que les Hindous eux-mêmes donnent aux Védas, tout en croyant, pour sa part, que leur interprétation est loin d'être partout la meilleure possible, et pensant que la critique européenne peut arriver à saisir le sens primitif mieux que les commentateurs indigènes du moyen âge. Il annonce qu'il fera lui-même l'essai d'une traduction, bien convaincu cependant que des textes antiques de ce genre résisteront probablement, dans maints passages, à tous les efforts que l'on pourra faire pour résoudre, avec les matériaux qui nous restent, les difficultés dont ils sont entourés.

[1] *Rig-Veda-Sanhita*, the sacred hymns of the Brahmans, together with the commentary of Sayanacharya, edited by Max Müller. Vol. IV. Londres, 1862, in-4° (LXXXVIII, 52 et 926 pages).

Le texte du *Rig-Véda* a été publié en entier, par M. *Aufrecht*, dans les volumes VI et VII du journal de M. Weber[1]. Le but de l'éditeur était de mettre entre les mains des savants un texte complet, correct et d'un usage facile; il l'a fait imprimer en transcription pour réduire les frais de l'impression (ce que la perfection à laquelle on a amené le système de la transcription du dévanagari a permis sans difficulté), et pour faciliter la recherche des passages, l'emploi des caractères latins permettant à l'œil de parcourir une page plus rapidement. M. *Benfey* a donné une suite de la traduction des hymnes du *Rig-Véda*, dont le commencement avait paru dans le premier volume de son journal, *l'Orient et l'Occident*[2].

La Société asiatique de Calcutta poursuit la publication du *Yadjour-Véda* noir, tant du *Sanhita*[3], ou de la collection d'hymnes, que des *Brahmana*[4], ou de la partie contenant la liturgie. L'histoire de ce Véda est encore très-obscure; il paraît que dans l'ancienne rédaction, celle qu'on appelle noire, les hymnes et la liturgie étaient mêlés, ce qui a donné l'idée d'une nouvelle rédaction, celle du *Yadjour* blanc, que M. Weber a publiée, et dans laquelle les deux parties sont mieux séparées. La critique européenne éclaircira sans doute tous ces points quand elle aura l'ensemble des textes à sa disposition.

Mais les textes des hymnes, même avec leurs commentaires, ne sont qu'une petite partie de la littérature védique; ils forment seulement le noyau autour duquel se sont groupés, par le travail de bien des siècles, une infinité de livres, comme les *Brahmanas*, qui paraissent avoir été originairement les traditions qui se conservaient dans les familles des prêtres sur tout ce qui regardait le rite, et qui comprenaient beaucoup

[1] *Indische Studien*, herausgegeben von Weber. Berlin, vol. VII (p. 1-477), 1862, in-8°.

[2] *Orient und Occident*, herausgegeben von Th. Benfey, vol II. Goettingen, 1863, in-8°.

[3] *The Sanhita of the black Yajur-Veda, with the commentary of Madhava Acharya*, edited by Cowell. Cahier XVII. Calcutta, 1862, in-8° (dans la *Bibliotheca indica*).

[4] *The Taittirya Brahmana of the black Yajur-Veda, with the commentary of Sayanacharya*, edited by Rajendralala-Mitra. Cahier XVIII. Calcutta, 1862, in-8° (dans la *Bibliotheca indica*).

de choses sur l'histoire et le sens des hymnes; puis les *Upanishads*, qui sont des traités de théologie, d'une époque plus moderne que la plupart des Brahmanas, et se reliant aux Védas d'une manière qui est loin d'être bien éclaircie. M. *Rajendralala-Mitra* a publié une tradition d'un célèbre Upanishad, le *Tchandogya* [1], qui se rattache au Sama-Véda. Il est difficile d'assigner à ce livre une époque un peu précise dans la littérature védique; il est certainement plus ancien que les systèmes réguliers de philosophie, comme le Nyaya et le Sankhya, qui eux-mêmes sont plus anciens que le Bouddhisme, ce qui nous reporte pour cet Upanishad à une très-haute antiquité; le manque de méthode et de rigueur dans les termes qu'on y observe, et le tâtonnement d'un esprit qui ne doute pas et qui cherche une expression pour ses idées encore vagues, confirment cette impression.

Une autre classe d'ouvrages qui se rattachent aux hymnes des Védas, sont les *Pratisakhyas*, dont M. *Roth* a, le premier, fait connaître l'existence et déterminé la nature, et qui depuis ont donné lieu à de très-beaux travaux. Ce sont des traités en vers qui contiennent les règles de la récitation des Védas, et indiquent la nature des sons, les lois d'euphonie, l'accentuation, etc. Ce ne sont pas encore des grammaires, mais des préparations et des matériaux pour les systèmes grammaticaux qui se produiront plus tard.

M. Regnier a publié dans votre journal le *Pratisakhya* du Rig-Véda; M. *Weber* a donné une édition de celui du Yadjour blanc; aujourd'hui M. *Whitney* fait paraître celui de l'Atharva-Véda [2], et il annonce qu'il prépare une édition du Pratisakhya du Yadjour noir. Ce sont, je crois, tous les traités de cette classe qui existent; car, si je ne me trompe, on n'en connaît pas pour le Sama-Véda. C'est ainsi que se remplissent peu à peu les lacunes dans nos matériaux sur la littérature védique;

[1] *The Chhandogya Upanishad of the Sama-Veda, with extracts from the commentary of Sankara Acharya*, translated by Rajendralala-Mitra. Calcutta, 1861, in-8° (VIII-37 et 144 pages). Ce volume forme deux cahiers de la *Bibliotheca indica*.

[2] *The Atharva-Veda Pratiçakhya*, text. translation and notes by Whitney, dans le vol. VII du *Journal of the American oriental Society*. New-Haven, 1863, in-8° (pages 331-616).

mais il reste beaucoup à faire, car on ne sait pas encore ce qui existe de cette très-nombreuse littérature, et cependant nous aurons besoin de tout ce qui peut s'en être conservé pour éclaircir les monuments d'une époque aussi éloignée, à l'intelligence de laquelle les œuvres des temps postérieurs aident moins qu'on ne devrait croire; en effet, malgré la continuité du développement de l'esprit indien, et malgré le soin avec lequel les écoles théologiques, philosophiques et mythologiques suivantes essayent de se rattacher aux Védas, nous sommes loin de posséder tous les documents de transition qui nous expliqueraient la divergence des idées, devenue extrême sur bien des points.

Cette divergence, M. J. *Muir* nous la montre par un nouvel exemple dans le quatrième voleme de ses *textes transcrits* [1]. Son but était de réunir dans un ordre chronologique les principaux passages des livres sanscrits sur les parties les plus importantes de l'histoire ancienne, de la religion et des institutions sociales de l'Inde; le plan de son ouvrage l'amenait forcément à exposer les divergences entre les opinions des auteurs des hymnes védiques et celles des écoles postérieures. Il avait, dans les volumes précédents, traité des castes, de l'état primitif de la race arienne, des idées sur l'origine des Védas; il arrive maintenant à la manière dont les Divinités principales sont représentées dans les Védas, les Upanishads, les poëmés épiques et les Pouranas sur lesquels repose aujourd'hui la mythologie acceptée par la masse du peuple, et il n'a aucune peine à prouver l'énorme différence qui existe *entre les idées simples des Védas et les croyances monstrueuses d'aujourd'hui*. Il espère fournir aux Européens une base à des discussions sérieuses sur les abus principaux de l'état social du pays, montrer aux Hindous qui savent réfléchir, combien ils ont dévié des idées premières de leur race, et les encourager à tenter une réforme des superstitions sous lesquelles succombe un peuple admirablement doué.

[1] *Original sanskrit texts on the origin and history of the people of India their religion and institutions*, collected, translated into english and illustrated by remarks, by J. Muir. P. IV. *Comparison of the Vedic with the later representations of the principal indian deities*. London, 1863, in-8° (XII et 439 p.

Ceci m'amène aux *Pouranas*. Nous n'avons plus rien du Pourana primitif, qui paraît avoir été une Cosmogonie, suivie d'une histoire des Dieux et des familles héroïques. Les sectes ont fini par s'approprier ce cadre après des transformations dont nous ne savons ni le nombre ni les époques, et s'en sont servies pour exalter chacune son Dieu et y fondre, avec des débris de l'ancienne tradition, leur mythologie plus moderne. Il est nécessaire que ces immenses dépôts de traditions et de fables de toutes les époques soient étudiés; mais on peut à peine croire que les textes des *dix-huit Pouranas* soient jamais publiés en Europe. M. Burnouf a fait imprimer une édition encore inachevée du *Bhagavata-Pourana*. Il trouvera difficilement des imitateurs; mais on suivra plutôt l'exemple que M. Wilson a donné par sa traduction du *Vihsnou-Pourana*, et l'on ne peut douter que les Hindous eux-mêmes ne nous fournissent des éditions de tous ces ouvrages, qui sont si populaires chez eux.

La Société asiatique de Calcutta a publié dans sa collection de textes sanscrits celui du *Marcandeya-Pourana*, et M. *Banerjea* vient d'en achever l'édition [1]. C'est un des plus anciens et des plus courts parmi les Pouranas, et un de ceux qui s'écartent le plus du type ordinaire. Il n'est pas en l'honneur d'un Dieu, mais plutôt du Saint dont il porte le nom et qui pourtant y joue un très-petit rôle. Une partie du livre est consacrée à lever quelques scrupules théologiques, et une autre à un récit mythologique qui se rapporte à l'origine des deux fêtes les plus populaires dans le Bengale, le Durga-puja et le Kalipuja. Mais, je le répète, c'est surtout sur les libraires indiens qu'il faut compter pour nous fournir ces textes, et il paraît qu'ils s'en occupent activement, à en juger par le nombre d'éditions récentes dont le hasard m'a jeté entre les mains ou des exemplaires ou des annonces. Il a paru à Bombay deux éditions du *Bhagavata-Pourana*, une imprimée [2] et l'autre

[1] *The Marcandeya-Purana*, edited by Rev. K. M. Banerjea. Calcutta, 1862, in-8° (32 et 550 pages).

[2] *Bhagavata-Pourana*, avec le commentaire de Sridharaswamin, en 749 feuilles oblongues. Bombay, 1860. (Prix à Londres, 2 liv. 2 sh.)

lithographiée [1], toutes les deux avec le même commentaire; dans la même ville a paru une édition du *Linga-Pourana* [2], aussi avec un commentaire, et des parties considérables du Padma [3] et du Skanda-Pourana [4]. Je vois aussi qu'un Vishnou-Pourana a paru quelque part dans la présidence de Madras, en caractères telinga, mais en texte sanscrit, et il est probable que bien d'autres éditions ont été imprimées dont je n'ai pas eu connaissance. Ces éditions ne sont probablement pas faites avec beaucoup de critique, mais comme elles sont accompagnées de commentaires, elles portent jusqu'à un certain point leur remède avec elles, et elles permettront aux savants en Europe d'étudier cette immense masse de traditions et de matériaux, de toute espèce et de toute époque, que contiennent les Pouranas.

Ce que les Pouranas sont pour le peuple, les *six systèmes de philosophie* le sont pour les savants. Nous trouvons ces systèmes dans la forme abstruse que les Hindous aiment à donner à leur science : chaque école a ses aphorismes qui, sous forme de vers mnémoniques, contiennent dans le moins grand nombre de mots possibles tous les résultats d'une école. Mais nous n'avons aucun renseignement sur les commencements de l'école, sur les discussions que l'élaboration du système a dû provoquer, sur les hommes qui y ont pris part, sur la marche et le développement des idées; nous avons le système dans sa dernière forme, et rien ne permet de remplir l'espace qui le sépare des théories plus vagues que l'on trouve dans les derniers écrits de l'époque Védique, à laquelle pourtant tout prétend se rattacher. A partir de ces aphorismes nous avons des commentaires et des traités d'exposition et d'inter-

[1] *Bhagavata-Pourana*, avec le même commentaire, lithographié, en 571 feuilles oblongues. Bombay, 1861. (Même prix.)

[2] *Linga-Pourana*, avec un commentaire par Ganesha, lithographié, en 359 feuilles oblongues. Bombay, 1858. (Même prix.)

[3] *Ramaswameda*, partie du *Padma-Pourana*, lithographié, 138 feuilles oblongues. Bombay, 1857. (Prix, 10 sh. 6 p.)

Maghamahatmya, autre partie du *Padma-Pourana*, lithographié, 49 feuilles. Bombay, 1861. (Prix, 2 sh. 6 p.)

[4] *Vaisakamahatmya*, autre partie du *Skanda-Pourana*, lithographié, 67 feuilles. Bombay, 1857. (Prix, 4 shellings). — Tous les ouvrages ci-dessus mentionnés se trouvent chez M. Trübner, libraire à Londres.

prétation ; mais les idées premières, les termes techniques et le système entier sont fixés antérieurement. Une grande partie de ces exposés abstraits ont été publiés et plusieurs ont été traduits, un assez grand nombre par M. Ballantyne, d'autres par différents savants ; ils ont paru dans la *Bibliotheca indica* de Calcutta, où d'autres traités se publient actuellement, comme les *aphorismes* du Védanta par Badarayana [1], et un traité sur le *Sankhya* par Bhikshou [2]. Tous ces systèmes reposent sur une analogie psychologique très-raffinée, et chacun a sa terminologie précise et à laquelle la nôtre ne répond que fort imparfaitement ; il faut donc, sous peine de se tromper et de tromper ses lecteurs, que les traducteurs créent une foule de termes techniques, ce qui n'est pas la moindre difficulté de ce travail.

Il nous vient en aide, depuis quelques années, pour l'étude de la Philosophie indienne, des hommes encore peu nombreux, mais très-propres à nous y initier, parce qu'ils ont passé toute leur jeunesse dans les écoles indigènes : ce sont les Brahmanes convertis, comme M. *Banerjea*, qui a publié des *dialogues sur la philosophie des Hindous* [3], et aujourd'hui *Nilakantha Schastri* [4], brahmane converti de Bénarès. Celui-ci avait déjà fait paraître en 1860, à Calcutta, deux volumes en hindoui, dans lesquels il avait adressé à ses anciens coreligionnaires une réfutation de leurs systèmes philosophiques ; mais les Brahmanes étant trop fiers pour s'occuper de livres écrits dans un vil dialecte moderne, l'auteur se décida à refondre son ouvrage et à en demander une traduction anglaise

[1] *The aphorisms of the Vedanta* by Badarayana, *with the commentary of Sankara Acharya and the glose of Govinda Ananda*, edited by the Pandita Rama Narayara Vidyaratna. Cah. x. Calcutta, 1863, in-8°.

[2] *Sankhya Sara*, a treatise of Sankhya philosophy by Vijnana Bhikshu, edited by Fitz-Edward Hall. Calcutta (dans la nouvelle série de la *Bibliotheca indica*).

[3] *Dialogues on the hindu philosophy*, comprising the Nyaya, the Sankhya and Vedant, to which is added a discussion on the authority of the Vedas, by Rev. K. M. Banerjea. Calcutta, in-8° (18 sh.). Je regrette beaucoup de n'avoir pas pu me procurer cet important ouvrage.

[4] *A rational refutation of the hindu philosophical Systems*, by Nehemiah Nilakantha Sastri Gore, translated from the original hindi, printed and manuscript, by Fitz-Edward Hall. Calcutta, 1862, in-8° (x et 224 pages).

à M. *Hall*, qui est certainement l'Européen le plus versé dans la philosophie indienne. Nilakantha expose d'abord ce qui est commun à toutes les écoles philosophiques des Hindous, puis les points particuliers à chacune; enfin il discute la valeur de leurs idées fondamentales. Tout cela est exposé brièvement, mais avec beaucoup de clarté, et accompagné, dans des notes nombreuses, tant de l'auteur que du traducteur, de preuves à l'appui. Il ne faut pas oublier que les ouvrages de ce genre sont des livres de controverse; mais ils n'en sont pas moins très-instructifs, quand ils sont faits de bonne foi et par des hommes qui connaissent aussi bien la matière que l'auteur et le traducteur de cet ouvrage. M. Hall a ajouté à la fin une liste des ouvrages sanscrits dont sont tirées les citations; on y voit que la plupart sont inédits et qu'il y a encore bien à faire avant que nous ayons à notre disposition tous les matériaux nécessaires à ces recherches. Personne ne peut mieux nous renseigner là-dessus que M. Hall lui-même. Je sais qu'après de longues recherches et après avoir réuni une bibliothèque de manuscrits philosophiques unique dans l'Inde, il avait fait imprimer à Allahabad une *description et une analyse de ses manuscrits*, mais que toute l'édition a péri dans un incendie; je vois maintenant qu'il a publié en 1859 une *bibliographie des systèmes philosophiques indiens* [1], mais l'ouvrage ne paraît pas être accessible en Europe, et je ne puis dire si c'est une réimpression du premier, ou un travail nouveau ni en indiquer le contenu.

La littérature indienne proprement dite n'a été en Europe que l'objet d'un petit nombre de travaux. M. *Monier Williams*, à Oxford, a publié un volume sur les deux grands poëmes épiques sanscrits [2]. Il commence par une critique sommaire, historique et littéraire de la poésie chez les Hindous, indiquant l'âge approximatif des rédactions actuelles des poëmes, la manière dont les sujets sont traités et les beautés et les dé-

[1] *A Contribution towards an Index to the Bibliography of the indian philosophical Systems*, by Fitz-Edward Hall. Published by order of the government of the North-West Provinces. Calcutta, 1859.

[2] *Indian epic poetry*, with a full analysis of the *Ramayana* and of the leading story of the Mahabharata, by Monier Williams. Londres, 1863, in-4° (VIII et 133 pages).

fauts du genre ; ensuite il donne une analyse détaillée du *Ramayana* et un sommaire de l'histoire principale qui forme le sujet du *Mahabharat* et sert de lien aux innombrables épisodes qui constituent la plus grande partie de ce poëme immense, et dont quelques-uns sont d'une beauté exquise.

M. *Kossowicz* a reproduit à Saint-Pétersbourg le texte d'un des plus gracieux de ces épisodes, celui de *Savitri* [1], que M. Bopp avait déjà fait connaître. C'est pour ses cours que l'éditeur le publie, ce qui prouve que l'étude du sanscrit prend un certain développement en Russie. M. *Foucaux* nous donne la traduction française de onze autres épisodes du *Mahabharat* [2]. Il regrette que non-seulement l'énorme étendue de l'ouvrage, mais aussi le manque de commentaires indiens, qui paraissent exister, mais qui ne sont pas connus en Europe, forment des obstacles à ce qu'une traduction complète du Mahabharat soit actuellement entreprise. Comme le nombre et la grande variété des épisodes font que ce poëme contient plus qu'aucun autre des indications de tout genre sur l'état social de l'Inde à une époque très-ancienne, une traduction complète serait en effet une acquisition précieuse pour la science. Il est d'ailleurs à espérer que le manque de commentaires n'arrêtera pas longtemps désormais les traducteurs, car nous voyons qu'il a paru dans l'Inde plusieurs éditions du Ramayana avec d'anciens commentaires [3], et il est probable que le Mahabharat sera publié de la même manière, si l'on peut

[1] *Savitry*, Mahabharati episodium : textum recensuit, lectionis varietatem adjecit Cajetanus Kossowicz. Saint-Pétersbourg, 1861, in-8° (III et 48 pages).

[2] *Le Mahabharata*, onze épisodes tirés de ce poëme épique, par Ph. Éd. Foucaux. Paris, 1862, in-8° (XXXIV et 431 pages).

[3] Voici les indications que j'ai pu réunir sur les éditions du *Ramayana*, dont je n'ai réussi à voir aucune. Il en a paru une à Calcutta en 1859, avec un commentaire intitulé *Jilaka*, in-fol. oblong et consistant en 1088 feuillets. Cette édition reproduit le texte de la rédaction de Bénarès, qui est plus ancienne que la rédaction du Bengale suivie par M. Gorresio. Le même texte et le même commentaire ont été reproduits par la typographie à Bombay, en 1861 (1107 feuillets, prix : 4 livres 4 sh.). Enfin il a paru à Calcutta, en 1917 (de notre ère 1860), par les soins de Pandit Djagannatha Sukkula, le texte du *Ramayana* avec le commentaire intitulé *Satakoti Pravistaram*, par Ragunatha, in-4° oblong (1560 pages ; prix, 3 liv. 13 sh. 6 p.).

trouver les commentaires; au reste, j'apprends que M. *Fauche*, qui a déjà donné une traduction du Ramayana, nous en promet une du Mahabharat entier.

On a imprimé dans l'Inde, outre les grands poëmes, un assez grand nombre d'œuvres de littérature; ainsi le drame d'*Uttara Rama Charita* a été réimprimé pour les besoins du collége de Calcutta avec un commentaire en sanscrit par l'éditeur [1]; l'*Hitopadésa* a été publié à Bombay par M. *Edwin Arnold*; le *Raghuvansa* a été lithographié à Pouna, et je vois des indications de bien d'autres ouvrages poétiques que répandent les presses lithographiques des libraires de différentes villes de l'Inde, mais dont il me serait impossible de donner une liste tant soit peu exacte.

11. — *Progrès dans l'étude de la mythologie et de l'astronomie indienne.* — Hercule et Cacus. — Le Surya Siddhanta. — Sur l'origine des Nakshatras.

M. Bréal a donné, sous le titre *Hercule et Cacus*, une étude de mythologie comparée qui embrasse un champ bien plus étendu que le titre ne le ferait supposer. Il prend ce mythe sous sa forme primitive chez les Védas, le suit à travers toutes ses transformations, chez différents peuples et chez les mêmes peuples dans des temps différents, et s'en sert comme d'un exemple pour expliquer l'origine des mythes et les changements qu'ils subissent sous l'influence d'idées nouvelles, religieuses et philosophiques. Il y suit la voie ouverte par MM. Kuhn et Max Müller, et combat l'école symbolique en mythologie. Celle-ci reposait essentiellement sur la manière de voir des écoles philosophiques des Grecs, qui n'avaient aucun moyen de remonter aux origines des mythes et ne les regardaient que comme des enveloppes pour des vérités physiques, morales et religieuses. L'étude des Védas et les ressources de la grammaire comparée permettent maintenant dans certains cas d'assister, pour ainsi dire, à la naissance même d'un mythe. C'est un nouveau chapitre de l'histoire primitive qui s'ouvre devant nous et qui sera très-instructif, pourvu qu'on ne s'écarte pas de la méthode la plus rigoureuse et qu'on

[1] *Uttara Rama Charita*, a sanscrit drama by Bhavabhuti, edited by Premachandra Jargabakisa, with a short commentary. Calcutta, 1862, in-8° (288 p.).

[2] *Hercule et Cacus*, étude de mythologie comparée par Michel Bréal. Paris, 1863, in-8° (178 pages).

se contente de ne retrouver que ce qui a laissé des traces tout à fait incontestables.

Parmi les sciences des Hindous, il n'y a que l'*astronomie* qui ait été l'objet de travaux suivis. La Société de Calcutta a publié une nouvelle traduction du *Surya Siddhanta* [1], le plus célèbre des exposés de l'astronomie indienne, dont elle avait déjà fait paraître le texte et que M. Withney a de son côté traduit et commenté. La Société y a joint la traduction d'un des quatre livres dont se compose le *Siddhanta Siromani* [2], ouvrage de *Bhaskara*, qui paraît avoir été le dernier astronome considérable de l'Inde; mais le grand intérêt qui s'attache dans ce moment à l'astronomie indienne tient au problème de l'origine des astérismes appelés Nakshatras, qui, débattu depuis quelques années, paraissait résolu et est encore remis en question. Il y avait deux grands points à déterminer dans l'histoire de l'astronomie des Hindous, ce sont l'origine de leur système actuel et celle de leur astronomie ancienne. La première question est entièrement résolue, et personne ne doute plus que l'influence des Grecs depuis Alexandre le Grand n'ait fait réformer aux Hindous leur système astronomique. Mais leur astronomie ancienne, d'où vient-elle? Est-elle indigène, ou, si elle est adoptée, à qui l'ont-ils empruntée? Cette question s'est concentrée aujourd'hui dans celle des Nakshatras, c'est-à-dire des 27 ou 28 astérismes qui ont joué un grand rôle dans l'astronomie indienne avant sa réforme. M. Biot les a identifiés avec les *Sieou* des Chinois, en s'appuyant surtout sur des raisons astronomiques auxquelles son grand savoir et sa rare sagacité donnaient un grand poids et lorsqu'il s'est trouvé contredit par les indianistes, il a écrit, pour défendre son opinion, une histoire de l'astronomie chinoise qui est une véritable acquisition pour la science [3]. Sa

[1] *A translation of the Surya Siddhanta*, by Bapu Deva Sastri. Calcutta, 1861, in-8° (dans la *Bibliotheca indica*, nouvelle série, n° 13).

[2] *The Siddhanta Siromani*, translated from the sanscrit, by the late L. Wilkinson. Calcutta, 1862, in-8° (dans la *Bibliotheca indica*, nouvelle série, n° 28).

[3] *Précis de l'histoire de l'astronomie chinoise*, par M. Biot, dans le *Journal des Savants*, année 1861. Ces articles ont été publiés de nouveau par l'auteur sous le titre : *Études sur l'astronomie indienne et chinoise*, par J. B. Biot. Paris, 1862, in-8° (LII-398 pages).

mort a malheureusement enlevé à la discussion, qui n'est pas encore terminée, l'homme qui connaissait le mieux le côté scientifique du sujet. De leur côté, les indianistes ont éclairé la question par tout ce que la littérature védique leur offrait de matériaux sur l'ancienne astronomie des Hindous. On trouvera la discussion du problème par M. *Whitney*, dans sa traduction du Surya Siddhanta[1]; par M. Max *Müller*, dans la préface du 4e volume de son Rig-Réda, et par M. *Weber*, dans les Mémoires de l'Académie de Berlin, où il a publié le recueil des passages des Védas relatifs aux Nakshatras[2], et le texte, auparavant inédit, du *calendrier védique*[3]. La question ne paraît pas encore mûre, car M. Weber maintient sa conjecture que les *Nakshatras viendraient des Chaldéens de Babylone*. Cette opinion est combattue par M. Max Müller, qui soutient *l'origine indienne des Nakshatras*[4], et M. Whitney s'occupe d'une nouvelle discussion de la matière. Il faut donc attendre jusqu'à ce qu'une opinion commune se soit faite, et l'on ne peut guère douter qu'il ne doive sortir des efforts de tant de savants distingués une histoire définitive de l'astronomie indienne.

12. — *Progrès dans l'étude de l'histoire indienne.* — L'archéologie de l'Inde, de M. Lassen. — Les origines indo-européennes, de M. Pictet. — Les dissertations, de M. Westergaard.

Les Anglais, dans l'Inde, ont traité d'un grand nombre de points spéciaux de l'histoire indienne : leurs mémoires qui ont paru dans les différents recueils périodiques de Calcutta, de Bombay et de Madras, fourniront des matériaux importants aux historiens futurs d'un pays qui n'a lui-même jamais produit d'historien, et dont le passé ne peut être reconstruit que par une véritable mosaïque dans laquelle on enchasse tous ces débris de l'histoire ancienne que la curiosité de l'Europe tire des inscriptions, des monnaies, des généalogies, des traditions locales et de ces mille témoignages que

[1] Dans le *Journal of the American oriental Society*, vol. VIII, pages 319 et suiv.

[2] *Die vedischen Nachrichten von den Naxatra (Mondstationen)*, von A. Weber. Dans les *Mém. de l'Acad. de Berlin*, années 1860 et 1861.

[3] *Ueber den Veda Kalender, Namens Jyotisham*, von Weber, dans les *Mémoires de l'Académie de Berlin*, année 1862.

[4] *Rig-Veda Sanhita*. Vol. IV, préface, pages XIV-LXX.

l'antiquité d'un pays civilisé laisse partout sur le sol. L'*Archéologie de l'Inde* par M. *Lassen* donne l'exemple le plus brillant de la manière dont on peut reconstruire, avec ces matériaux épars, l'histoire d'un pays. La fin du 4e volume de cet ouvrage, qui a paru l'an passé [1], contient surtout le tableau de la civilisation hindoue du 4e au 11e siècle; elle traite de l'histoire de la religion et des sectes brahmaniques pendant cette époque, du bouddhisme, de son extinction dans la péninsule, et de ses conquêtes en dehors de l'Inde, de la secte des Djainas, de l'histoire de la langue et de l'écriture, de la poésie épique et du théâtre, de l'astronomie, de l'architecture et du commerce de l'Inde. Il serait superflu de vouloir caractériser un ouvrage dont l'excellence est aussi généralement reconnue.

M. *Adolphe Pictet*, à Genève, a publié le 2e volume de ses *origines indo-européennes* [2], dans lesquelles il remonte, à l'aide de la philologie comparée, au delà des temps historiques de la race indienne. Son procédé est, en théorie, des plus simples. Quand il trouve le même mot tant en sanscrit que dans une ou plusieurs langues ariennes autres que le sanscrit, il en conclut que ce mot, et par conséquent l'objet ou l'idée qu'il exprime, ont existé avant la séparation des Ariens en orientaux, Hindous, ou occidentaux, Perses, Grecs, Latins, Germains, Slaves et Celtes. Il procède, pour constater l'identité des mots, selon les règles aujourd'hui bien reconnues de la philologie comparée arienne, et sa connaissance des langues celtiques lui vient bien souvent en aide. En réunissant et en classant ces objets et ces idées, il retrace le tableau de l'état primitif de la race arienne avant sa dispersion. Dans le 1er volume, il s'était occupé des objets naturels que le peuple avait à sa disposition, des métaux dont il se servait, des plantes qu'il cultivait, des animaux qu'il connaissait; dans le 2e volume, il énumère les termes qui se rapportent à la manière de vivre et de penser de ce peuple; il traite de la chasse, de la vie pastorale, de l'agriculture, de l'industrie, de

[1] *Indische Alterthumskunde*, von Chr. Lassen. Vol. IV, deuxième partie (pages 529-958). Leipzig, 1861, in-8°, et un supplément, Leipzig, 1862 (86 p.).

[2] *Les origines indo-européennes* ou les Aryas primitifs, essai de paléontologie linguistique, par A. Pictet. Seconde partie. Paris, 1863, in-8° (VIII et 781 pages).

la famille, de la propriété et du droit, des mœurs et de la vie intellectuelle. Ici la tâche devient bien plus épineuse, les termes sont plus difficiles à suivre, leurs significations changent plus souvent; aussi M. Pictet ne prétend pas avoir atteint son but partout, et il livre ses idées et ses preuves à la discussion des savants. Les résultats auxquels il arrive n'ont rien que de naturel et d'acceptable; mais les preuves sont, comme il est inévitable en pareille matière, plus ou moins convaincantes.

M. Westergaard, à Copenhague, a publié deux *dissertations sur l'ancienne histoire de l'Inde* [1]. La première traite des temps védiques, de l'origine des hymnes, qu'il croit avoir été transmises oralement longtemps même après l'introduction de l'écriture, des castes et des commencements de l'épopée indienne. Il fixe la clôture du canon védique au 5e siècle avant notre ère, place Yaska à 500, Yadjnavalkya à 450, Panini, à au moins 400 de notre ère; mais il ne trouve de date à peu près certaine que pour Asoka, dont le règne doit avoir commencé avant 258. Cela conduit l'auteur à examiner, dans la seconde dissertation, l'époque assignée à la mort de Bouddha. On avait assez généralement accepté la date de 546 avant Jésus-Christ qui ressortait des données des Bouddhistes de Ceylan; M. Westergaard soumet ce calcul à la critique, trouve qu'il est le résultat d'un arrangement postérieur et artificiel des annales, et arrive à la conclusion que la date de la mort de Bouddha doit être fixée à 368-370 avant notre ère. On ne peut lire ces mémoires sans plaisir, tant ils sont faits avec soin et avec une bonne foi évidente qui tient compte de tous les matériaux connus; mais on peut rester dans le doute sur la date de Bouddha, parce que les livres palis cingalais sont encore trop imparfaitement publiés, et qu'on peut espérer trouver des données nouvelles dans les parties aujourd'hui inconnues de cette littérature.

Jules MOHL,
de l'Institut.

[1] *Ueber den altesten Zeitraum der indischen Geschichte,* mit Rücksicht auf Litteratur. — Ueber Buddha's Todesjahr. Zwei Abhandlungen von Westergaard. Breslau, 1862, in-8° (128 pages).

Archéologie biblique.

LA TERRE SAINTE

Description topographique, historique et archéologique de tous les lieux célèbres de la Palestine, avec cartes, plans et gravures, précédée d'une lettre de Mgr l'évêque d'Orléans.

PAR M. L'ABBÉ LAURENT DE SAINT-AIGNAN [1].

Une des plus touchantes et des plus chrétiennes coutumes des premiers temps du Christianisme s'est renouvelée de nos jours, sous le titre tout chrétien de *Pèlerinages en Terre-Sainte*. Tous les ans un appel est fait au monde catholique, et, de toutes parts arrivent à Marseille de pieux et presque tous savants pèlerins, qui forment ce qu'on peut appeler la Caravane catholique, laquelle, pour la modique somme de 1,100 fr., peut, pendant deux mois, sans préoccupation aucune, visiter la ville sainte et les lieux les plus célèbres de la Palestine. Partis avec un itinéraire tracé d'avance, ce ne sont pas ces voyageurs qui font de grandes découvertes; mais ils décrivent avec amour et exactitude les lieux qu'ils parcourent, et nous communiquent les émotions que ces lieux consacrés ont fait naître dans leur esprit.

C'est une de ces relations que met sous nos yeux M. l'abbé Laurent de Saint-Aignan, dans le livre que nous annonçons ici. Non-seulement il s'est inspiré de la vue des lieux, mais encore il nous donne un résumé très-bien fait des principaux ouvrages qui ont paru sur les Lieux-Saints. Tous ceux qui voudront se former une idée succincte mais fidèle, des monuments bibliques qui restent encore à Jérusalem et en Palestine, doivent lire cet ouvrage, et ils y trouveront de quoi satisfaire leur curiosité et leur piété.

Les gravures et les cartes sont nombreuses et choisies. Nous allons les énumérer ici :

[1] Vol. grand in-8° de XI-467 pages; Paris, chez Dillet, libraire, 15, rue de Sèvres, prix : 5 fr.

1° Le Saint-Sépulcre (vue intérieure), au frontispice.
2° Plan de l'église de Sainte-Anne (p. 142).
3° Plan de la mosquée d'Omar (p. 164).
4° Plan du tombeau de la Vierge (p. 206).
5° Plan de l'église de Bethlehem (p. 280).
6° Chapelle souterraine de Nazareth (p. 395).
7° Plan de Jérusalem (à la fin du volume).
8° Plan intérieur de l'église du Saint-Sépulcre (*ibid.*).
9° Voie de la captivité et chemin de la croix (*ibid.*).
10° Carte de Palestine et de Syrie, avec indication de la route suivie par l'auteur.

Nous n'avons pas à faire de ce voyage une analyse, qui ne saurait remplacer la lecture de l'ouvrage même; nous préférons transcrire en entier le chapitre où M. l'abbé de Saint-Aignan traite *des tombeaux des rois*, dont nous avons parlé dans notre cahier de juin dernier, et s'attache à donner des preuves nouvelles que M. de Saulcy a eu bien raison d'y voir les sépulcres *des rois de Juda*. Nos lecteurs trouveront là un complément de ce que les *Annales* ont déjà publié sur cette question.

LES TOMBEAUX DES ROIS (p. 246).

« En sortant de Jérusalem par la porte de Damas, et en suivant la route de Naplouse, vous rencontrez, à environ 600 mètres des remparts, à l'extrémité septentrionale de Bézétha, une magnifique exeavation sépulcrale : on l'appelle *les Tombeaux des rois* (*Kôbour-el-Molouk*) [1].

Dans le roc qui forme la muraille d'une grande cour carrée, on a pratiqué, avec grand travail, un large vestibule soutenu autrefois par deux colonnes dont il ne reste qu'un seul chapiteau appendu à droite au plafond. Au-dessus du vestibule, et sur la face même du rocher, règne une longue frise sculptée avec une délicatesse admirable; l'ornementation en est complétement végétale; on y voit la grappe de raisin qui est, avec le palmier, l'emblème de la Terre promise [2], une triple palme, une couronne et des patères ou boucliers ronds.

[1] Voir le plan de ces tombeaux dans le cahier de juin dernier, t. IX, p. 407 (5e série).

[2] C'est aussi le type ordinaire des monnaies Asmonéennes.

Une riche guirlande de feuillages et de fruits court au-dessous, et le tout est surmonté d'une corniche aux moulures élégantes. Cette décoration si remarquable a beaucoup souffert des injures du temps et plus encore de celles des hommes. Au fond de ce vestibule, une petite porte par laquelle on ne peut passer qu'en rampant, donne entrée dans une antichambre carrée de 5 à 6 mètres en tous sens. De ce premier caveau, on pénètre par trois portes dans sept autres plus petits qui contiennent trente et une tombes [1].

Ce qu'il y a de plus curieux, peut-être, dans ces cryptes, ce sont les portes, qui dénotent des connaissances très-avancées dans l'art mécanique. Quand la pierre qui fermait l'ouverture extérieure, et se mouvait par un système très-ingénieux, était en place, la porte disparaissait complétement. A l'intérieur, la première salle était fermée par une porte massive de pierre, à double gond, qui est brisée maintenant et qui, paraît-il, roulait de façon qu'il fût possible de la mettre aisément en mouvement par une pression venant de l'extérieur, tandis que si la porte était abandonnée à elle-même, elle retombait aussitôt par son propre poids, et l'imprudent visiteur enfermé derrière elle n'avait aucun moyen de l'ouvrir; les autres chambres étaient closes de la même manière [2].

Ici, comme aux bords du Nil, des puissants de la terre ont mis en jeu toutes les ressources de l'art humain, et n'ont épargné aucune dépense pour faire reposer leurs dépouilles dans ces palais de la mort, à l'abri des regards du

[1] Ces tombes ont la forme de ruches ou fours de deux mètres de long sur un mètre de large, destinés à renfermer les cercueils; il y a aussi des banquettes ou couchettes pour les supporter. La plupart sont accompagnées d'un réduit carré probablement employé à cacher des objets précieux. Tout est creusé dans le roc vif. C'est de l'une de ces caves que M. de Saulcy a extrait le beau couvercle de sarcophage que l'on admire aujourd'hui au Louvre (salle du musée assyrien), et qu'il regarde comme le tombeau de David. D'autres sarcophages, ornés également de ciselures, gisent brisés parmi les décombres.

[2] La plupart des voyageurs ont cru que ces singulières portes avaient été taillées sur place avec leurs gonds et leurs pivots dans un seul bloc de rocher. Châteaubriand, tout en déclarant que cela est visiblement impossible, avoue qu'ayant gratté la poussière au bas de la seule porte qui reste debout, il n'a pu apercevoir la jointure des pierres.

vulgaire. Ne pouvant emporter dans l'autre monde leurs trésors, ils les ont ensevelis à côté de leurs ossements ; ils se croyaient pour toujours en sûreté dans ces citadelles funèbres, mais leur amour-propre a été déjoué ; car en Judée comme en Egypte, il s'est trouvé d'autres hommes qui, guidés, eux aussi par l'égoïsme, ont pénétré de force dans ces lugubres demeures, ont ouvert brutalement ces tombeaux et, après avoir volé les trésors qu'ils recélaient, ont jeté au vent les cendres royales; de sorte qu'aujourd'hui, il ne reste pas intact un seul de leurs ossements superbes, et les noms même des maîtres de ces sépulcres sont oubliés.

Quelle est l'origine des *Tombeaux des rois*, par qui et pour qui ont-ils été construits ?

Tout le monde est d'accord sur un point : c'est que cet hypogée somptueux n'a pu être exécuté que pour une dynastie royale, ainsi que son nom l'indique ; mais quand il s'agit de déterminer l'époque où fut fondé ce monument, et les noms de ceux qui l'ont occupé, les opinions varient beaucoup.

M. de Saulcy accorde une origine Salomonienne à ces sépulcres, qu'il identifie, comme Châteaubriand et Mgr Mislin, avec les *cavernes royales* dont parle Josèphe [1], et croit y avoir découvert les tombeaux de David et des autres rois de Juda. Pour le prouver, il établit une dissertation pleine d'érudition et d'habileté [2].

Châteaubriand range les tombeaux des rois dans la classe des monuments grecs, et les attribue à Hérode le Tétrarque et à ses successeurs de sanguinaire mémoire. Mgr Mislin, MM. Saintine et Joanne [2] émettent un sentiment conforme à celui de Châteaubriand.

Nous sommes donc en présence de deux opinions pour l'attribution de cette vaste nécropole. Laquelle des deux est la vraie ?

M. de Saulcy procède d'abord par voie d'exclusion; il prétend que le tombeau des princes asmonéens, celui d'A-

[1] Josèphe, *Guerre des Juifs*, l. v, c. 4, n. 2.

[2] De Saulcy, *Voyage autour de la mer Morte*, t. II, p. 219. — Dissertation insérée dans les *Annales*, t. v, p. 245 (4e série).

[3] Joanne, *Itinéraire de l'Orient*.

lexandre Joannée, celui des Hérodes, et enfin celui d'Hélène, reine d'Adiabène, et d'Izates son fils, les seuls dignes de soutenir l'examen, ne peuvent être identifiés avec les tombeaux des rois; puis, s'appuyant sur le nom même que la tradition leur assigne et sur la beauté du travail, il conclut que ces sépulcres ne peuvent être *que ceux des rois de Juda*, après avoir résolu les objections de ses adversaires. Ces objections peuvent se réduire à deux :

1° L'architecture des *Kôbour-el-Molouk* est dorique, dit Mgr Mislin ; le ciseau grec se fait reconnaître dans les ornements des sépulcres des rois, dit Châteaubriand.

Mais d'après M. de Saulcy, les sculptures de ce monument, qu'on avait jusqu'ici attribuées à l'époque de l'art grec, remontent à l'époque Salomonienne. C'est, dit-il, un très-beau type de l'art hébraïque, qui a emprunté ses éléments primitifs à celui des peuples voisins les Égyptiens, les Phéniciens et les Assyriens, et qui les a modifiés en y imprimant son cachet indigène par l'ornementation végétale, caractère dominant de l'architecture des Hébreux [1].

La valeur de cette réponse contrebalance celle de l'objection, si elle ne la surpasse.

2° Le tombeau de David et de sa dynastie est, *sans aucun doute*, sur le mont Sion, ainsi que le prouvent : 1° l'Ecriture sainte; 2° la tradition, et 3° un monument (complétement invisible).

M. de Saulcy répond que le tombeau de David n'est pas sur le mont Sion, parce qu'on ne peut le prouver ni par l'Écriture sainte, ni par la tradition, ni par un monument.

1. L'Écriture sainte, en effet, ne dit pas une seule fois en termes exprès que David ou ses descendants aient été inhumés sur le mont Sion. Elle déclare seulement que le roi-prophète et ses successeurs furent ensevelis *dans la cité de David* [2], ou dans *la ville de Jérusalem* [3]. M. de Saulcy démontre victo-

[1] M. de Saulcy, après avoir étudié la Bible au point de vue artistique, prouve dans son *Histoire de l'art judaïque*, que la nation juive a porté les arts à un très-haut degré. Ce livre est rempli d'intéressants détails. — Voir une analyse de cet ouvrage dans les *Annales*, t. XVIII, p. 85 (5e série, 1850).

[2] III *Rois*, II, 10. — II *Paral.*, IX, 31.

[3] II *Paral.*, XXVIII, 27.

rieusement que les mots ville ou cité de David ne s'appliquent pas aux édifices du mont Sion d'une manière si exclusive qu'ils ne doivent s'entendre aussi de toute la ville de Jérusalem, suivant les circonstances, et comme les tombeaux des rois se trouvent « à la porte de Jérusalem, » ainsi que Châteaubriand le reconnaît, on peut dire qu'ils sont à Jérusalem, comme si on disait [1] qu'une personne inhumée au cimetière du Père la Chaise l'était à Paris.

Les adversaires de M. de Saulcy allèguent encore ce texte de la Bible : « Et Sellum édifia la porte de la fontaine... et les » murs de la piscine de Siloé, dans le jardin du Roi, et jus- » qu'aux degrés qui descendent de la ville de David. Après » lui travailla Néhémie, fils d'Azboc, chef du demi-distrtct » de Bethsur, jusqu'en face du sépulcre de David et jusqu'à la » piscine qui a été construite avec un grand travail, et jusqu'à » la maison des forts [2]. »

Ce texte paraît à Mgr Mislin une des preuves les plus évidentes que la sépulture de David est au mont Sion ; mais il est très-obscur en lui-même, et vient d'un livre où les plus savants auteurs, tels que Robinson, avouent ne pouvoir trouver aucun renseignement précis pour la description des lieux, à cause de ses inextricables difficultés. M. de Saulcy le repousse par cette fin de non-recevoir.

Cette dernière objection est sans contredit la plus forte de toutes celles qu'on lui oppose; mais je crois néanmoins qu'il est possible de concilier ce texte avec son système, et voici comment : il faut admettre que Salomon plaça d'abord le corps de son père dans un sépulcre sur le mont Sion, et qu'il le transporta ensuite dans le noble monument qu'il éleva à sa dynastie aux *Kóbour-el-Molouk*. Je trouve la preuve de cette opinion dans la tradition commune depuis longtemps qui place le premier sépulcre de David sur le versant sud-est du mont Sion, ce qui correspond parfaitement à l'indication que donne Néhémie [3]. Quant aux paroles de saint Pierre au sujet

[1] Avant l'agrandissement de la capitale.

[2] II *Esdras*, III, 15, et 16.

[3] On croit même que cette grotte sépulcrale est celle que l'on vénère encore aujourd'hui comme le lieu où saint Pierre se retira pour pleurer sa faute.

de David : « Et son sépulcre est parmi nous ou auprès de nous » (*apud nos*) jusqu'à ce jour [1]; » elles peuvent s'appliquer aussi bien aux tombeaux des rois.

2. On objecte encore à M. de Saulcy la tradition, mais est-ce une tradition écrite? On n'en cite pas. L'historien Josèphe qui, dans ses *Antiquités judaïques*, a décrit avec tant de soin les monuments de sa nation, dit seulement que David, Salomon, etc., furent enterrés à Jérusalem [2].

Le juif Benjamin de Tudèle a écrit, il est vrai en 1173, qu'environ quinze ans avant son arrivée en Palestine, des ouvriers, en réparant un mur sur le mont Sion, découvrirent le tombeau de David; mais ce récit, accompagné de circonstances invraisemblables, est mis au rang des fables, de l'aveu de Mgr Mislin lui-même.

La tradition orale nous fournit-elle des preuves plus fortes en faveur de la sépulture de David au mont Sion? « Non certainement, répond M. de Saulcy, on a dit si longtemps que » le tombeau de David était sur le mont Sion, qu'on a fini par » le croire. Mais sur quelle base solide est donc assise cette » opinion? Est-ce l'Ecriture sainte qui nous l'apprend? non; » est-ce Josèphe? pas davantage. D'où vient-elle donc? J'avoue » que je l'ignore complétement. » Il me semble que l'on peut trouver l'origine de cette opinion, et, comme l'insinue le savant archéologue, dans les mots « *cité de David,* » dont la Bible se sert pour indiquer le lieu d'inhumation de David et de sa dynastie, et, comme M. de Vogué l'affirme, dans le récit de Benjamin de Tudèle qui, d'abord admis par les juifs, le fut ensuite par les chrétiens, j'ajoute et surtout dans l'existence du premier tombeau de David sur le mont Sion.

Il est certain d'ailleurs que la tradition n'a pas toujours placé le tombeau de David en ce lieu. L'*Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem* [3], rédigé en 333, atteste qu'à cette époque on visitait les tombeaux de David et de Salomon non loin de la basilique bâtie par Constantin à Bethléem, et par consé-

[1] *Actes des Apôtres*, II, 29.

[2] Josèphe, *Ant. judaïques*, VII, 15, n. 3; VIII, 7, n. 8.

[3] Il se trouve à la suite de l'*Itinéraire* de Châteaubriand; — et dans la *Patrol. latine*, t. VIII, p. 783.

quent bien loin du mont Sion. Saint Jérôme pensait de même, comme le démontre une lettre qu'il écrivait à sainte Paule à la fin du 4e siècle, pour l'engager à venir vers lui : « Quand » nous sera-t-il permis de pleurer dans le sépulcre du Sei- » gneur avec sa mère? de nous élever en esprit sur la mon- » tagne des Oliviers, avec le Seigneur dans son ascension,... » de voir les eaux du Jourdain rendues plus pures par le bain » du Seigneur; de là d'aller à l'étable des bergers prier sur le » mausolée de David [1]? »

Eusèbe de Césarée, dans son *Onomasticon* [2], où il décrit tous les lieux de la Palestine, dit également que l'on voit le sé- pulcre de David à Bethléem, et saint Jérôme, dans sa traduc- tion annotée d'Eusèbe, confirme encore cette opinion, au grand scandale de nos commentateurs modernes, Bonfrère, Leclerc, qui se fondent sur les textes de la Bible dont j'ai parlé, pour soutenir que le tombeau de David est dans la cité de David, à Jérusalem, et déplorent que ce grand docteur n'ait pas rayé cela [3].

3. Quant au tombeau de David que les musulmans vénèrent sous l'ancienne église du Cénacle, Mgr Mislin avoue avec tout le monde que « pour lui conserver quelque crédit, ils font » bien de le soustraire à tous les regards [4]. » Quaresmius con- state aussi dans son excellent ouvrage [5] que les Franciscains, lorsqu'ils possédaient le Cénacle, n'avaient jamais eu l'idée d'y voir rien de semblable aux sépulcres des rois de Juda.

M. de Saulcy a donc évidemment raison lorsqu'il affirme qu'on ne peut prouver, ni par l'Ecriture sainte, ni par la tra-

[1] S. Jérôme, *Lettre* XLIV (note de M. l'abbé Laurent). — Nous nous permettrons de relever ici une légère erreur. Cette lettre n'est pas la XLIVe, mais la XLVIe; elle n'est pas de S. Jérôme, mais de Ste Paule et de sa fille Eustochium, qui l'adressent à Marcelle, pour l'engager à venir auprès d'elles et à visiter les lieux saints (voir *OEuvr.* de S. Jérôme, t. I, lettre 46, n. 12; dans *Patr. latine*, t. XXII, p. 491 (A. B.).

[2] Voir cet ouvrage d'Eusèbe conservé et traduit par S. Jérôme, dans *Patr. latine*, t. XXIII, p. 879, au mot *Bethléem*.

[3] D. Martianay va même jusqu'à défendre S. Jérôme et vouloir qu'il ait dit que l'on montre le sépulcre de David à Bethléem seulement, parce que Eusèbe l'avait écrit, mais non parce qu'il le croyait. Cependant sa lettre à Ste Paule nous fait connaître son opinion.

[4] *Les Saints Lieux*, t. II, p. 363.

[5] *Elucidatio Terræ Sanctæ*, etc., 2 vol. in-fol. *Antuerpiæ*, 1639.

dition, ni par un monument que le mont Sion renferme la sépulture de David. Mais on a lieu de s'étonner qu'un auteur aussi érudit que Mgr Mislin dise, en parlant des sépulcres de David et de Salomon, au mont Sion : « Voici le peu de » documents *certains* que nous avons sur ces tombeaux [1]. » » Il aurait pu dire *incertains*. Il ajoute un peu plus bas [2] : « On ne saurait *contester raisonnablement* que David, Salo- » mon et leurs successeurs n'aient été ensevelis dans la » ville de David, sur le mont Sion. » Pour être exact, il faudrait dire : On ne saurait *affirmer* que David et ses successeurs ont été ensevelis sur le mont Sion.

On ne peut expliquer ceci qu'en reconnaissant que Mgr Mislin a suivi l'opinion commune sans examiner si elle était fondée sur des preuves convaincantes d'Ecriture sainte ou de tradition. Mais alors pourquoi affirmer d'une manière si positive que le tombeau de David est au mont Sion? pourquoi nier d'une manière si absolue qu'il n'est pas aux tombeaux des rois? Car, remarquons-le bien, si Mgr Mislin contredit cette assertion de M. de Saulcy, ce n'est pas parce qu'il a reconnu la destination des tombeaux des rois. « *Il est à peu près* » *certain*, dit-il, que ces chambres funèbres n'ont pu servir » qu'à des princes de la famille d'Hérode [3]. » Ce sentiment n'est donc pour lui que probable. Du reste, pour réfuter la dissertation de 60 pages dans laquelle le savant membre de l'Institut développe sa thèse, l'éminent prélat se contente d'écrire une ou deux pages dont voici le résumé :

« *Assurément* on ne peut considérer le sépulcre appelé au- » jourd'hui le Tombeau des rois, où a été pris le sarcophage » qu'on montre au Louvre comme étant le tombeau de David, » pour le lieu de la sépulture des anciens rois de Judée, ce » qui est contraire à l'opinion *de tous ceux* qui se sont occu- » pés avec le plus de soin de la topographie de l'ancienne Jé- » rusalem [4]. »

Parmi ceux qui se sont occupés avec soin de la topographie de Jérusalem, on doit compter : le pèlerin de 333, Eusèbe de

[1] *Les lieux saints*, t. II, p. 359.
[2] *Ibid.*, p. 363.
[3] *Ibid.*, p. 453.
[4] Voir *ibid.*, p. 363.

Césarée, saint Jérôme, d'autres auteurs dont parle Châteaubriand, et (dernièrement) MM. de Vogué et de Saulcy dont on peut ne pas admettre toutes les conclusions, mais dont on ne peut contester la science et le talent d'investigation, et nous savons que leur opinion est contraire à celle de Mgr Mislin, lequel ne peut par conséquent fonder la sienne sur une unanimité de sentiments qui n'existe pas. Châteaubriand n'aurait certes pas repoussé si légèrement l'opinion que M. de Saulcy met de nouveau en lumière, car il écrivait en 1806 : « Des » écrivains pieux qui ont voulu ensevelir les rois de Juda » dans les grottes royales n'ont pas manqué d'autorités [1]. » J'ai traité longuement cette question, parce qu'il est regrettable que Mgr Mislin accrédite, par sa grave autorité, cette opinion *erronée* que le tombeau de David se trouve *certainement* au mont Sion. En effet, nous voyons les auteurs les plus récents, tels que MM. les abbés Bourassé et Azaïs, la soutenir formellement après lui. Ce sujet est important au point de vue religieux et topographique, car il s'agit du sépulcre du saint roi-prophète, et de deux endroits très-remarquables de Jérusalem.

Mais que penser du système de M. de Saulcy? Ainsi que je l'ai dit, le docte écrivain nous fait connaître que les tombeaux des rois ne peuvent être attribués à aucune autre dynastie qu'à celle de David, et après cette démonstration négative, il prouve qu'ils doivent être identifiés avec ceux des *rois de Juda*, par une longue et minutieuse argumentation où il compare le nombre des tombes achevées ou ébauchées avec le nombre des rois déposés ou non dans les sépulcres royaux, et il prétend que la concordance qui existe entre les uns et les autres ne peut être l'effet du hasard. Il résout ensuite les objections tirées de l'architecture du monument, de l'Ecriture et de la tradition. A ceux qui lui opposent la tradition du 4e siècle qui place le tombeau de David à Bethléem, il répond que les chrétiens avaient perdu la vraie tradition sur ce point [2], et

[1] Châteaubriand, *Itinéraire*, t. II, p. 361.

[2] Le nom de *cité de David* employé par la Bible pour indiquer le lieu de la sépulture de David et de ses successeurs, a pu induire en erreur les chrétiens,

invoque celle qui concurremment et même continuellement a nommé ces caveaux *les tombeaux des rois*. Il se résume ensuite : « Je crois avoir le droit de dire que les tombeaux des » rois de Juda étaient bien dans la cave sépulcrale qui porte » encore le nom de *Qôbour-el-Molouk*. Lorsque j'ai publié » mes idées, fort nouvelles, j'en conviens, sur le compte des » Qôbour-el-Molouk, j'ai vu surgir les dénégations les plus » passionnées, et les brevets d'ignorance m'ont été distribués » avec une générosité rare. » On oublie quelquefois que toute nouveauté n'est pas une erreur. Il semble cependant que les déductions de l'habile archéologue, si elles n'ont pas encore acquis le caractère de la certitude, ont revêtu du moins celui d'une grande probabilité. M. d'Estourmel [1], M. E. Boré et M. l'abbé Berton [2] partagent le sentiment de M. de Saulcy. M. l'abbé Azaïs [3] montre son penchant pour cette opinion qu'il appelle « ingénieuse et séduisante, » mais ce qui l'empêche de l'adopter, c'est qu'il croit que « la tradition a toujours » placé ce tombeau (de David) au même lieu où s'élève le Cé» nacle. » Nous avons vu que cette tradition a varié. « Espé» rons, dirais-je avec M. Bourassé [4], espérons qu'un jour » l'érudition moderne donnera la solution de cet intéressant » problème d'archéologie hébraïque. »

L'abbé LAURENT DE SAINT-AIGNAN.

car Bethléem est aussi appelée dans l'Évangile *cité de David*, parce que ce saint roi en était originaire. Voir *S. Luc*, II, 4, 11.

[1] Estourmel, *Journal d'un voyage en Orient*, t. I.

[2] L'abbé Berton, *Quatre années en Orient*, XXI.

[3] L'abbé Azaïs, *Pèlerinage en Terre sainte*.

[4] L'abbé Bourassé, *Histoire sainte*.

Philosophie catholique.

LETTRE A UN JEUNE HOMME

SUR L'ENSEIGNEMENT DE LA PHILOSOPHIE

DANS LES MAISONS D'ÉDUCATION.

Ce travail est le résultat d'une rencontre que je fis dans un wagon d'un jeune homme de bonne famille que j'avais connu tout petit enfant, et qui est entré depuis un an au séminaire de... Ce jeune homme confiant en moi comme dans un ami de sa famille, me dévoila toutes les perplexités de son esprit sur l'enseignement philosophique qu'il avait reçu. On les avait bourrés de Descartes ; et malgré toute sa déférence pour son professeur et la bonne volonté d'embrasser ses opinions, il éprouvait un malaise dont il ne savait pas assez se rendre compte. Il me demanda mon sentiment. Ces articles sont la réponse.

Je regrette, mon cher abbé, qu'on vous verse du Descartes à pleins bords. Quand même il ne produirait en vous qu'une ivresse momentanée, ce n'en serait pas moins un fâcheux résultat qu'on ne saurait trop s'empresser de détruire.

D'abord il est extrêmement singulier qu'on vous propose pour *maître* celui dont tous les efforts ont été dirigés à renverser celui qui s'appelait *le Maître,* afin d'être indépendant de tout *maître,* et qu'on vous donne comme *autorité* celui qui précisément a travaillé toute sa vie pour qu'on ne s'appuyât plus sur l'*autorité*. Dogmatisme pour dogmatisme, Descartes sous ce rapport n'aurait donc fait faire aucun progrès à l'humanité et ne l'aurait qu'enrayée plus profondément dans l'ornière qu'il a creusée.

On doit distinguer deux choses dans le système de Descartes : la partie négative, en tant qu'il renverse le dogmatisme exagéré qui régnait alors, les préjugés reçus, la routine de l'école, et sous ce rapport, il peut avoir produit un bon résultat. Seulement je demande si, pour guérir un apostème à l'œil de son malade, il est nécessaire au médecin de lui couper la tête. Puis la partie positive, en tant qu'il établit ses théories propres. Mais ici il faut entrer dans les détails.

Il y a trois choses qui appellent notre attention dans le système de Descartes : sa méthode ou son doute, le principe qu'il

adopte pour constituer la science, et les conséquences qui en découlent.

1° Toute la philosophie de Descartes, dit Cousin, est dans sa Méthode [1]. C'est vrai; et cette fois je suis de son avis. Cette Méthode, c'est le Doute dit de Descartes. Tous les catholiques n'ont excusé, et tous les professeurs chrétiens et ecclésiastiques n'ont embrassé ce Doute que parce qu'ils ne l'ont regardé que comme fictif, méthodique, non réel; que comme une hypothèse ou la position d'un homme qui ne doutant de rien, fait cependant des objections comme s'il doutait de tout, afin de s'éclaircir. C'est une erreur. Son Doute fut un vrai scepticisme, dans sa pensée. Si Descartes n'eût admis qu'un Doute fictif, méthodique, il n'eût rien inventé. Tout homme raisonnable a toujours admis ce doute méthodique, c'est-à-dire a toujours attendu comme en suspens, pour admettre une vérité, qu'elle lui fût démontrée. Aussi, envisagé sous ce point de vue et expliqué comme il est exposé dans *la Logique de Lyon*, le doute méthodique ne peut être mauvais. Mais il est loin d'en être ainsi du doute de Descartes. Entendons-le lui-même :

« Que si mon ouvrage m'ayant assez plu, je vous en fais voir
» ici le modèle, ce n'est pas pour cela que je veuille conseiller
» à personne de l'imiter. Ceux que Dieu a mieux partagés de
» ses grâces auront peut-être des desseins plus relevés; mais
» *je crains bien* que celui-ci ne soit déjà que *trop hardi* pour
» plusieurs. La seule *résolution de se défaire de toutes les opi-*
» *nions qu'on* a reçues auparavant dans sa créance *n'est pas un*
» *exemple que chacun doive* suivre. Et le monde n'est quasi
» composé que de deux sortes d'esprits auxquels *il ne convient*
» *aucunement*, à savoir de ceux qui, se croyant plus habiles
» qu'ils ne sont, ne se peuvent empêcher de précipiter leurs
» jugements, ni avoir assez de patience pour conduire par
» ordre toutes les pensées; d'où vient que s'ils avaient une fois
» pris la liberté de *douter des principes qu'ils ont reçus*, et de
» s'écarter du chemin commun, *jamais ils ne pourraient* tenir
» le sentier qu'il faut prendre pour aller plus droit et demeu-
» reraient *égarés toute leur vie;* puis de ceux qui, ayant assez

[1] Préface des *Fragments*, p. 2.

» de raison ou de modestie pour juger qu'ils sont moins ca- » pables de distinguer le vrai d'avec le faux que quelques au- » tres par lesquels ils peuvent être instruits, doivent bien plu- » tôt se contenter de suivre les opinions de ces autres qu'en » chercher eux-mêmes de meilleures [1]. »

Est-ce clair? Ce doute ne consiste-t-il pas à *se défaire* réellement *de toutes les opinions qu'on a reçues et à douter* réellement *des principes qu'on a reçus,* puisque Descartes lui-même *craint qu'il ne soit trop hardi, qu'il ne convient nullement* aux trois quarts et demi du genre humain, qui *resteraient égarés toute leur vie, s'ils venaient à s'en servir.* C'est pour cela qu'il publia ses *Méditations* en latin, parce que, dit-il dans la *Préface* « le » chemin que je tiens est si peu battu et si éloigné de la route » ordinaire, que je n'ai pas cru qu'il fût utile de la montrer » *en français* et dans un discours qui pût être lu de tout le » monde, de peur que les esprits faibles ne crussent qu'il leur » fût permis de tenter cette voie [2]. »

C'est pour cela aussi que tous les philosophes indépendants, c'est-à-dire ennemis de l'Eglise, s'en sont emparés comme d'un instrument funeste pour mieux démolir la vérité. Le doute en effet n'est qu'un instrument pour démolir. « Par le » Doute, dit un de ses admirateurs enthousiastes, Descartes a » abattu l'univers, Dieu et soi [3]. » Je n'adopte donc point l'opinion de Voltaire qui appelle ce doute *une mauvaise plaisanterie;* mais j'embrasse le sentiment de Bergier lorsqu'il dit : « Il est étonnant que Descartes, *bon logicien d'ailleurs,* ait » posé pour principe de ses *Méditations* un doute destructeur » de toute philosophie [4]. » C'est très-vrai, et plus Descartes et ses partisans seront bons logiciens, plus ils détruiront non-seulement toute philosophie, mais même toute vérité, jusqu'à ce qu'ils aient renversé Dieu, l'univers et soi.

Ce doute était donc réel dans la pensée, dans l'intention de Descartes; mais dans la réalité, il ne l'était pas, il ne pouvait

[1] *Discours sur la Méthode,* 2e partie, p. 16 de l'édition de 1637.

[2] *Præfatio ad lectorem,* p. VIII, de la 3e édition de 1650; la 1re édition est de 1641 in-8°. — Ouvrage traduit par Clerselier, en 1647, qui a supprimé cette préface.

[3] Bordas Dumoulin, *le Cartésianisme,* t. I, p. 28.

[4] Bergier, *Traité de la vraie religion*; dissert. sur la certitude, art. 1, 4.

pas l'être. C'est le cas de dire avec Montaigne : *S'ils sont assez fous, ils ne sont pas assez forts.* « Descartes, dit le comte de » Maistre, ne doutait de rien. » Il est, en effet, impossible à un homme de se défaire de toutes ses croyances, il serait un idiot, une machine, un rien. « La nature soutient la raison impuis- » sante et l'empêche d'extravaguer à ce point. » D'abord Descartes avait fait une réserve expresse « pour les lois et cou- » tumes de son pays et la religion en laquelle, dit-il, Dieu m'a » fait la grâce d'être instruit dès mon enfance[1]. »

Sans doute le tabernacle où il enfermait ces vérités ne devait pas être une barrière bien forte contre les assauts démolisseurs de l'esprit rationaliste qu'il déchaînait. Mais enfin ce n'en est pas moins une série nombreuse de vérités dont il ne doutait pas. Et comme toutes les vérités philosophiques sont renfermées dans les vérités religieuses dont il était imbu *dès sa naissance*, comme le réfléchi, dirait M. Cousin, est renfermé dans le spontané, voilà donc encore une série nombreuse de vérités dont il ne lui est pas possible de douter. Ensuite il ne doutait pas du tout du langage dont il se servait; mais comme le langage est le dépositaire de toutes les vérités, chaque mot répondant à une vérité qu'il enveloppe, il retenait donc par là toutes les vérités sociales, morales et religieuses. Il ne doutait pas davantage de la bonté de sa Méthode qu'il employa *à priori;* ni de la légitimité du raisonnement dont il se servait; ni de la certitude des conséquences qu'il avait prévues d'avance et qui devaient arriver à commandement, comme les astres devant Dieu, en disant : *Adsumus* [2]. Il doutait encore bien moins du sens intime ou de la conscience par laquelle il se sentait penser, puisque, d'après son aveu, c'était la seule chose dont, en voulant douter de tout, il ne pouvait douter. Il ne doutait pas davantage de l'évidence intrinsèque qui consiste à affirmer d'une chose tout ce qui est renfermé dans l'idée de cette chose, parce qu'il en a Dieu pour garant; « car, dit-il, cela même » que j'ai pris pour une règle n'est assuré qu'à cause que » Dieu est ou existe, et qu'il est un être parfait, et que tout

[1] De Maistre, et Descartes, *Discours*, etc., 3e part., p. 24; édit. de 1637.
[2] Baruch, III, 35.

» ce qui est en nous vient de lui [1]. » Il ne doute donc pas non plus ni de l'existence de Dieu, ni de sa véracité. Par là même, il ne doute de rien. Car si Dieu est garant de l'évidence intrinsèque, il l'est également de toute autre évidence et, par conséquent de tous les autres critérium. Et le comte de Maistre a raison. « Descartes s'est donc fait une illusion complète. Mais » que son doute ait été réel ou fictif, employé par ceux qui se » disent ses disciples, il n'en est pas moins funeste. » Déjà, de son temps, Bossuet en voyait les tristes conséquences : « Je » vois non-seulement en ce point, disait-il, mais encore en » beaucoup d'autres articles très-importants de la religion, un » grand combat se préparer contre l'Église sous le nom de phi» losophie cartésienne. Je vois naître de son sein et de ses prin» cipes, *à mon avis,* mal entendus, plus d'une hérésie, et je » prévois que les conséquences qu'on en tire contre les dogmes » que nos pères ont tenus, la vont rendre odieuse, et feront » perdre à l'Église tout le fruit qu'elle en pouvait espérer [2]. » Vous savez maintenant, mon cher abbé, quelle est la Méthode de Descartes; vous verrez bientôt où elle aboutit.

II

2° Quant à son principe fondamental, ou critérium, le voici : » *L'esprit peut affirmer d'une chose tout ce qui est renfermé dans* » *l'idée de cette chose* » Or, il est bon d'observer que ce principe étant tout subjectif, tant que Descartes n'aura que lui, il ne pourra sortir de lui-même. « Ayant pris garde, dit-il, que » cette grande certitude que tout le monde attribue aux dé» monstrations géométriques n'est fondée que sur ce qu'on » les conçoit évidemment, suivant la règle que j'ai tantôt dite, » je pris garde aussi qu'il n'y a rien du tout en elles qui » m'assurât de l'existence de leur objet; car, par exemple, je » voyais bien qu'en supposant un triangle, il fallait bien que

[1] *Discours sur la Méthode*, 4e partie, p. 39.

[2] Bossuet, *Lettre à un disciple de Malebranche, œuvr. compl.*, Besançon, t. XLIV, p. 368; reproduite en entier dans les *Annales*, t. XIII, p. 344 (3e série, 1856). D'après M. Bouillier (*Hist. du Cart.*, t. II, p. 231), ce serait le géomètre Miron;—d'après Mgr Plantier (*Lettre pastor. sur la philosophie*, p. 34), ce serait le P. Lami; mais Bossuet ne l'aurait pas appelé : *monsieur.* — Ce disciple est M. d'Allemans, d'après une lettre insérée dans l'*Étude sur Malebranche* de M. l'abbé Blampignon, 2e partie, p. 89.

» ses trois angles fussent égaux à deux droits; mais je ne » voyais rien pour cela qui m'assurât qu'il y eût au monde » aucun triangle [1]. »

Et remarquez, mon cher abbé, qu'il en doit être ainsi de toute autre chose, même du monde, même de Dieu, à moins qu'il ne s'échappe par l'inconséquence. Aussi, ne pouvant sortir de lui au moyen de ce principe, il n'était pas loin d'identifier tout avec lui-même, et il préludait ainsi au Panthéisme individuel de Fichte. « Pour ce qui est des pensées » que j'avais de plusieurs autres choses hors de moi, comme » du ciel, de la terre, de la lumière..., je pouvais croire que » si elles étaient vraies, c'étaient des dépendances de ma » nature [2]. » Voilà, en effet, où doit aboutir le doute déplorable de Descartes.

Veut-il poser la première pierre de l'édifice de sa raison, il jette alors dans le vide son fameux enthymème : « *Je pense, donc je suis.* » Cet enthymème peut-être envisagé soit comme *fait*, soit comme *raisonnement*. Comme *fait*, cet enthymème: « *Je pense, donc je suis,* » est vrai et je l'adopte.

Mais alors ce n'est plus sur l'évidence, sur une idée, mais sur le sens intime, sur le sentiment qu'il s'appuie. *Je pense*, c'est-à-dire *je me sens penser*. Il substitue le sens intime à l'évidence et réfute son principe en le posant.

Ce sera bien pis si on l'envisage comme raisonnement. En effet, le fait de son existence étant plus fort que tout raisonnement, il ne peut pas l'établir par voie de conséquence. Analysez ce mot : « *Je pense,* » il veut dire : « *Je suis pensant.* » Raisonnez maintenant : « *Je suis pensant, donc je suis.* » Ce n'est plus qu'une tautologie, un vain jeu de mots, c'est une pétition de principe. Il suppose précisément ce qui est en question.

Ce sera bien pis encore s'il sort de lui-même pour arriver à Dieu. Il ne peut le faire que par son principe que *l'on doit affirmer d'une chose ce qui est renfermé dans son idée.* Mais deux pages plus loin il nous assure que ce principe n'est vrai que parce que Dieu est et qu'il est infiniment sage; c'est lui-même qui parle, écoutons-le : « Car cela même, dit-il, que

[1] *Discours sur la Méthode*, 4ᵉ partie, p. 37.
[2] *Ibid.*, p. 35.

» j'ai pris tantôt pour une règle et pour principe..., n'est » assuré qu'à cause que Dieu est ou existe, et qu'il est un être » parfait, et que tout ce qui est en nous vient de lui[1]... » Voilà donc le cercle vicieux, le voilà ! Dieu est certain par l'évidence, comme l'évidence est certaine par Dieu.

Ajoutez à cela que ce principe d'*évidence intrinsèque* ne pouvant atteindre toutes les vérités, comme nous l'avons dit, et Descartes excluant tous les autres motifs, il constitue le *Rationalisme*, c'est-à-dire mutile l'intelligence et la conduit au scepticisme. Aussi Bossuet, des hauteurs de son génie, apercevait-il les funestes conséquences de ce principe, et ne pouvait-il s'empêcher d'en gémir : « De ces mêmes principes, mal entendus, » dit-il, un autre inconvénient terrible gagne insensiblement » les esprits ; car, sous prétexte qu'il ne faut admettre que ce » qu'on entend clairement (ce qui, réduit à certaines bornes, » est très-véritable), chacun se donne la liberté de dire : J'en» tends ceci et je n'entends pas cela, et sur ce seul fonde» ment, on approuve ou on rejette tout ce qu'on veut ; sans » songer qu'outre nos idées claires et distinctes, il y en a de » confuses et de générales qui ne laissent pas d'enfermer des » vérités essentielles qu'on renverserait tout en les niant. Il » s'introduit sous ce prétexte une liberté de juger qui fait que, » sans égard à la tradition, on avance témérairement tout ce » qu'on pense. Et jamais cet excès n'a paru, à mon avis, da» vantage que dans le nouveau système, car j'y trouve à la » fois les inconvénients de toutes les sectes[2]. »

C'est facile à comprendre, ce principe étant le principe corrosif de toutes les vérités, le dissolvant le plus actif de l'intelligence humaine, Descartes par là introduit le protestantisme en philosophie, et prélude à toutes les erreurs. Luther, à part la rage qui l'animait, n'a été que le Descartes de la théologie. L'un fait pour les dogmes de la Bible ce que l'autre fait pour les vérités de la raison, le vide. Et tous deux, par cette force mystérieuse, mais inflexible cachée dans la logique, doivent aboutir au néant.

[1] *Ibid*, p. 39.

[2] *Lettre à un disciple de Malebranche*; dans les *Annales*, t. XIII, p. 347.

S'agit-il de sortir de lui-même et d'atteindre le monde et les corps, il donne de nouveau un croc-en-jambe à son principe. Ce n'est plus sur l'idée qu'il s'appuie pour admettre les objets extérieurs, c'est sur la sensation. Mais cette sensation, a son tour, pour être certaine, doit s'appuyer sur l'existence et la véracité de Dieu. Et comme l'existence et la véracité de Dieu n'ont été admises que par le moyen du *cercle vicieux*, jugez de ce que deviendra la certitude de ce critérium. Elle s'évanouira à la présence des corps et ne nous montrera dans l'univers qu'une vaste fantasmagorie.

III.

Descartes, au moins à mon avis, était trop excellent homme pour être conséquent. Appuyé sur les notions qui font l'homme et le chrétien, et dont il n'avait jamais douté, il sort de toutes les difficultés avec une certaine aisance en s'échappant par la tangente de l'inconséquence. Il reste ce qu'il est, ni plus ni moins, pas plus que si son système n'existait pas. Mais viennent des disciples ardents et qui ne reculent devant rien, et nous verrons, ou plutôt nous avons vu.

Dès son vivant même, Descartes n'a établi que des théories vaines et fausses. Sa théorie du vide, ses tourbillons, une physique mécanique, ses causes occasionnelles, l'animal automate, l'homme devenu machine sous la main de Dieu, etc., etc., etc. Mais ce fut surtout après sa mort qu'on put voir cette force cachée dans l'erreur. *Malebranche* déduit des principes de Descartes une sorte de scepticisme précurseur de bien d'autres erreurs, *Berkley* l'idéalisme, *Spinosa* le panthéisme. De là découleront bientôt la *Philosophie allemande*, avec ses monstrueuses erreurs, puis l'*Eclectisme français*, plus mitigé en apparence, mais arrivant à peu près au même terme. Ainsi vont se vérifiant à travers les siècles et les nations, les craintes et les prophéties de Bossuet.

Pour moi, mon cher abbé, je suis obligé de renvoyer à un autre article les conséquences de ces faux et funestes principes. Mais je ne veux pas finir avant de vous avoir proposé une double pierre de touche infaillible pour vous faire palper l'erreur aussi bien que la vérité : je veux dire Rome et Genève. Vous découvrirez toujours avec presque autant de cer-

titude l'erreur dans les éloges de la dernière, que dans les condamnations de la première. Si les pensées du juste sont des jugements certains, les opinions de l'impie sont des erreurs et souvent des mensonges assurés : *Cogitationes justotorum judicia, consilia autem impiorum fraudulenta*[1]. Écoutons donc ces deux oracles si différents dans l'appréciation du système de Descartes.

Dès 1663, le pape Alexandre VII mit à l'*index* tous les ouvrages de Descartes. *Hic niger est, hunc tu, Romane, caveto.* Descartes n'a pas toujours été heureux dans l'application de sa Méthode à l'existence de Dieu ; aussi tous les ouvrages où il applique sa raison à connaître ou à expliquer les vérités surnaturelles ont été mis à l'index à Rome. « Voici la liste » de ces ouvrages : *De primâ Philosophio, in quâ Dei existen-* » *tia, et animæ humanæ à corpore distinctia demonstrantur,* » dont l'auteur a donné une édition en français sous le titre » de *Méditations,* au nombre de six ; 2° *Notæ in programma* » *quoddam* sub finem anni 1647, in Belgio editum, cum hoc » titulo : *Explicatio mentis humanæ sive de animâ rationali* ; » 3° *Epistola ad Petrum Dinet* societatis Jesu per Franciam » præpositum provincialem ; 4° *Epistola ad celeberrimum vi-* » *rum D. Gisbertum Vœtium* in quâ examinantur duo libri ; » 5° *Passiones animæ,* traduit en français sous le même titre : » *Les Passions de l'âme ;* 6° *Opera philosophica.* Ces ouvrages » ont été condamnés jusqu'à ce qu'ils soient corrigés, par dé- » crets du 20 novembre 1663, par Alexandre VII, et du 29 juil- » let 1722, par Innocent XIII[2]. »

Vous venez d'entendre Rome, écoutez Genève maintenant :

« Le Cartésianisme proclame les droits de chaque raison » individuelle. C'est parce que nous sommes convaincus de » ces droits, que nous croyons pouvoir appliquer à l'Evan- » gile ces principes fondamentaux de notre raison ; c'est *en* » *vertu de cela* que nous sommes protestants. En effet, si Dieu » a donné à notre âme des lois de vérité qu'elle ne peut fran-

[1] *Proverbes*, XII, 5.
[2] *Annales de philos.*, IV[e] série, t. V, p. 96.

» chir, à quoi sert l'autorité de l'Eglise ? Aussi nous la rejetons [1]. »

» C'est la gloire de Descartes d'avoir proclamé et pratiqué » ces principes (*de l'autorité de la raison individuelle et du droit » qu'elle a d'examiner et de juger toute espèce de doctrine*), et » d'être l'auteur de cette réforme intellectuelle qui a porté » ses fruits aux 17ᵉ et 18ᵉ siècles, et qui aujourd'hui plus que » jamais exerce son influence dans le monde philosophique. » Aujourd'hui, en effet, grâce à Descartes, nous sommes tous » protestants en philosophie, comme grâce à Luther nous » sommes tous philosophes en religion [2]. C'est Descartes qui a » planté le drapeau auquel se sont ralliés les *physiciens* pour » attaquer les *théologiens*; il a arraché le sceptre des mains » de l'imagination, pour le placer dans celles de la raison ; il a » posé ce célèbre principe : *L'homme ne doit croire que les choses » avouées par la raison et confirmées par l'expérience*, principe » qui a changé la face morale de notre planète [3].

» Chaque intelligence maintenant est à elle-même son Dieu, » son Evangile et son prêtre [4]. »

Voilà, mon ami, la préface de mes sentiments sur Descartes ; j'espère vous envoyer prochainement mon chapitre premier.

Je suis avec, etc...

CARRÉ.

[1] *Revue protestante*, octobre 1825, p. 153.

[2] Le *Globe*, nº 147.

[3] Le *Producteur*, t. III, p. 100.

[4] Le *Producteur*, t. III, p. 97.

Littérature catholique

BOURDALOUE AU COLLÉGE

OU

DEUX LIVRES DE PRIX DE BOURDALOUE.

A M. L. Veuillot.

Si je prends la liberté d'offrir cette notice à M. Louis Veuillot, c'est que l'hommage lui en revient de droit. En effet, c'est le célèbre écrivain qui est la cause première de l'heureuse rencontre, je dirais presque de la découverte que j'ai faite l'année dernière.

Je venais de lire, dans la *Revue du monde catholique*, les belles pages que Louis Veuillot a consacrées au grand orateur, la plus éclatante et la plus pure gloire littéraire du Berri. L'esprit tout ravi par cette noble vie, ce grand caractère, cette calme mais sublime éloquence, j'entrai dans la bibliothèque de la ville de Bourges avec l'intention de chercher un souvenir de l'illustre jésuite.

Ce souvenir, je savais qu'il y était.

Il y a 25 à 30 ans, on m'avait conduit à la bibliothèque et on m'avait montré un livre qui avait appartenu à Bourdaloue. J'avais alors fait assez peu d'attention à ce trésor : à l'âge que j'avais, on est peu bibliophile. Cependant le souvenir m'était resté et je voyais encore le grand in-4° à tranche dorée, la salle et presque le rayon où il devait se trouver.

A peine arrivé à Bourges, j'allai à la bibliothèque et en compagnie d'un ami, je me mis à chercher le précieux volume.

Quand enfin je l'eus rencontré, quelles ne furent pas ma surprise et ma joie lorsque je reconnus, non pas seulement un livre ayant appartenu à Bourdaloue, mais un *livre de prix* obtenu par le futur *Prédicateur des Rois,* alors élève du collége Sainte-Marie de Bourges. Le bibliothécaire, M. Charmeil, fut assez aimable pour me présenter un autre volume, *un autre prix* du jeune Bourdaloue, orné, comme le premier, de l'attestation du Révérend Père préfet des études du collége,

Je l'avoue, ce fut un heureux moment pour moi ; je restai longtemps devant ce souvenir d'un enfant qui devait devenir un grand homme, devant ces premières palmes cueillies à douze et à quatorze ans par une jeune main qui devait en ramasser tant d'autres. Il y avait là quelque chose qui saisissait et charmait la pensée. C'était là l'empreinte des premiers pas de celui qui devait fournir une si merveilleuse carrière sous les yeux du grand siècle!...

Avant de décrire ces deux petits trésors, je puis, je dois même rappeler la date de la naissance de Bourdaloue, sans oublier de dire un mot de sa famille.

On possède aux archives du Cher l'acte de baptême de Bourdaloue.

On lit dans le registre des naissances de l'ancienne paroisse de Notre-Dame-du-Fourchaud de la ville de Bourges pour l'an 1632, page 129 :

« Le vingt-neuvième jour du mois d'août mil six cent » trente-deux, a été baptisé Louis, fils de noble homme » Étienne Bourdaloue, avocat en parlement, et de damoiselle » Anne Le Large ; fut parrain M[e] Louis Le Large, lieutenant » des aides de Charost, aïeul maternel ; marraine dame Marie » Besse, aïeule paternelle, femme de noble homme Étienne » Bourdaloue, lieutenant-général au bailliage de Vierzon. — » Signé Le Large, M. Besse et Dagoret, curé »

La famille Bourdaloue occupait à Bourges au commencement du 17[e] siècle une position assez élevée. C'était un des rameaux de cette vieille magistrature qui mettait sa gloire moins dans l'éclat des charges dont elle était revêtue que dans sa fidélité à garder les pures traditions de générosité, d'honneur, d'intégrité et les sentiments les plus élevés de patriotisme et de religion.

M. Louis Veuillot dit que la famille Bourdaloue touchait a la noblesse. Il y a quelque chose de plus, comme on vient de le voir, elle appartenait à la noblesse : à cette noblesse inférieure, il est vrai, un peu dédaignée par la noblesse d'épée, mais qui avait son éclat modeste et qui, dans l'ancienne société, avait bien aussi sa raison d'être.

On sait qu'un des priviléges attachés par Louis XI à la dignité

de maire et d'échevin de Bourges, était de conférer la noblesse héréditaire. Bien des familles de la province ne trouvent pas d'autre origine à leurs titres. Or, le bisaïeul du P. Bourdaloue, Claude Bourdaloue, fut échevin en 1613 et 1614 et par là même il plaça sa famille dans les rangs des anoblis. Si l'on osait s'arrêter à de si minces particularités et à de si modestes commencements quand il s'agit d'une si grande illustration, on pourrait dire que Bourdaloue comptait quelques aïeux.

Voici, du reste, sa généalogie à partir de son bisaïeul. La nature de cet article permet bien ces détails, si arides qu'ils soient:

Claude Bourdaloue, avocat,
échevin, sieur du Bouchet et de Saint-Martin-des-Laps,
mort en 1618.
I
Étienne Bourdaloue, avocat à Bourges,
puis lieutenant général au bailliage de Vierzon.
I
Étienne Bourdaloue (2e du nom),
avocat au parlement,
lequel épouse, le 20 juillet 1631, Anne le Large.
De ce mariage naît :
I
Louis Bourdaloue [1].

En outre, comme le dit M. Veuillot, la famille Bourdaloue touchait par ses alliances à la noblesse déjà ancienne [2].

Voici à quelle source honorable, sinon bien illustre, le P. Bourdaloue puisa la vie. S'il ne trouva point en naissant un brillant entourage et un grand éclat mondain, il trouva au moins dans cette famille une terre merveilleusement préparée pour développer les germes que la Providence avait mis dans son âme.

J'oubliais de dire pourtant qu'en naissant il trouva un blason, blason prophétique, trop beau pour ses ancêtres, mais qui ne fut pas trop beau quelques années plus tard.

[1] Voir une intéressante *notice* sur le P. Bourdaloue, par l'ancien bibliothécaire de la ville, M. Chevalier de Saint-Amand, dans l'*Annuaire du Berry* pour l'an 1843.

[2] La famille Bourdaloue n'est pas éteinte. A Bourges elle est représentée surtout par M. l'ingénieur Bourdaloue, connu par d'importants travaux, par quelques ouvrages savants et par son dévouement à la science archéologique.

Les armes des Bourdaloue sont un lion d'or et un soleil d'or sur champ d'azur.

Certes ce n'était point l'échevin Claude ou le lieutenant-général Etienne qui pouvaient se faire pardonner de si pompeux emblèmes. Mais ce blason est magnifique quand on le voit au bas du portrait du grand Bourdaloue.

Bourdaloue fut bien un lion intrépide en face des rois, indomptable et invincible en face des erreurs et des vices de son temps. — Et quel soleil, dans cette pléiade de soleils du 17e siècle!..... Et quelles lumières éclairèrent cette âme pure comme l'azur céleste!..... Et de quelles splendeurs surtout ne fit-il pas briller la vérité?..... De quelles clartés n'illumina-t-il pas les intelligences!.....

L'étude développa de bonne heure chez le jeune Bourdaloue les dons éminents que la Providence avait mis en germe dans cet esprit supérieur.

Nos deux livres, en effet, vont nous montrer Bourdaloue dans les classes supérieures à l'âge où la plupart des enfants ont à peine monté les degrés inférieurs des études.

Un de ces deux prix a été obtenu par Bourdaloue en 1664.

Le volume renferme, sous ce titre : *Ecclesiasticæ historiæ authores...*, des ouvrages d'Eusèbe, de Ruffin, de Théodoret, etc., etc... Il est dû à la munificence de Mgr d'Hardivilliers, archevêque de Bourges.

C'est un très-beau volume in-4°, édité à Bâle par Froben, en 1562.

FROBEN, BASILEÆ.
MDLXII.

La reliure est riche, la tranche dorée, le dos et les plats sont semés de fleurs de lis d'or. Au milieu se voient les armes du donateur, Mgr de Bourges.

Sur la première feuille, deux dessins au trait représentent deux espèces de tenants d'armes : deux hommes à tête de cerf, et encadrent l'attestation suivante :

Ego infrà scriptus, Collegii Bituricensis beatæ Mariæ soc... Jesu studiorum præfectus, testor ingenuum adolescentem *Ludovicum Bourdaloue*, hunc librum qui inscribitur : *Ecclesiasticæ historiæ authores*, pro primo solutæ orationis latinæ præmio in secundâ scholâ meruisse et in publico eiusdem collegii theatro ex munificentiâ illustrissimi ac reverendissimi do : domini Petri d'Hardi-

villiers patriarchæ archiepiscopi bituricensis, etc... consecutum esse. In cuius rei fidem chirographum hic meum ac collegii nostri sigillum apposui.

Biturigibus, die trigesimo primo augusti anno Domini 1644.

Ludovicus du Pont.

Sigillum collegii bituricensis societatis Jesu.

Le second livre est dû aussi à la libéralité d'un grand seigneur.

C'est un prix obtenu en 1646 par Bourdaloue, alors en rhétorique. Il contient les *Adagia Erasmi*, et il sort de la même librairie Froben :

BASILEÆ EX OFFICINA FROBENIANA
AN... MDXXXIX.

C'est également un fort beau volume grand in-4°. Les armes du donateur sont au milieu de la couverture ; le dos du livre et les plats sont semés de la principale ou plutôt de l'unique pièce de l'écusson.

Le premier feuillet contient l'inscription suivante :

Ego infrà scriptus collegii Bitur... B — Miæ — soc — J — studior — Præf — testor ingenuum adolescentem *Ludovicum Bourdaloüe* istum librum qui inscribitur : *Adagia Erasmi Roterdami*, pro primo solutæ orationis græcæ præmio in Rhetoricâ meruisse et in publico eiusdem collegii theatro ex munificentiâ et liberalitate illustriss — do — Poloni Domini Constantini de Buin Comitis Opalinski Palatinidæ Postnaniensis consecutum esse. In cujus rei fidem chyrographum hic meum et collegii nostri sigillum apposui. Biturigibus die vigesimo primo augusti anno Domini 1646.

L. Valentinus Cocurnez.

Sigillum c., etc.

Ces deux attestations nous font connaître une particularité assez minime si l'on veut, mais qui mérite d'être signalée aux biographes du P. Bourdaloue, parce que tout a son intérêt dans la vie des hommes extraordinaires.

Bourdaloue était en *seconde*, en 1644, d'après le premier livre de prix, et l'on voit, d'après le second, qu'il était en *rhétorique* en 1646. Il faut donc ou qu'il ait interrompu ses classes par motif de santé, ou qu'il ait fait deux ans, soit de seconde, soit de rhétorique. C'est cette dernière supposition qui est la plus probable, et c'est sans doute la rhétorique que Bourdaloue aura redoublée.

Né comme nous l'avons vu le 29 août 1632, il atteignait ses 12 ans, en seconde, la veille même du jour où on lui décernait ce prix, il atteignait ses 13 ans par conséquent au mois d'août 1645, en rhétorique. Il était très-jeune, et les jésuites, ces grands maîtres en fait d'éducation, jugèrent qu'il était

utile de fortifier leur élève par une seconde année d'étude. Peut-être ces professeurs habiles devinaient-ils déjà un orateur dans le jeune rhétoricien.

Notons ici l'intérêt que prenaient les grands personnages aux succès des études. Un volume offert par un archevêque, par un grand seigneur, un étranger de distinction, était un encouragement de plus, et quelquefois peut-être, l'occasion d'une protection puissante pour le jeune homme à ses débuts dans le monde.

On aura remarqué aussi que ce ne sont point des futilités, de petits livres de la littérature secondaire que l'on donnait en prix alors. Le 17e siècle gardait sa sévérité et sa grandeur dans les moindres détails. Des historiens ecclésiastiques des premiers siècles, des in-4° en latin à un élève de douze ans !... On le traitait en homme.

En terminant, il est tout naturel que je dise un mot de ce *Collége de Sainte-Marie*, qui eut le bonheur de former Bourdaloue.

Le collége de Sainte-Marie avait été fondé à Bourges au 15e siècle, par François Rogier, docteur en théologie. Il avait été soutenu et enrichi par la duchesse Jeanne (sainte Jeanne de Valois). Il fut agrandi et comme fondé de nouveau par l'abbé Jean Nicquet [1], qui lui laissa tous ses biens à la condition qu'il serait confié aux Jésuites. Les RR. PP. en prirent possession au mois de février 1573, et le dirigèrent jusqu'à la suppression de la Compagnie en 1762. Sous ces habiles maîtres, le collége de Sainte-Marie rendit les plus éminents services à Bourges et à la province, à la science et à la religion.

C'est à Sainte-Marie que la célèbre Compagnie forma pour elle et pour la France, pour les lettres et pour le monde chrétien, des hommes tels que le savant Père *Labbe*, l'historien *Joseph d'Orléans*, le poëte *Desbillons*, le fameux Père *Berthier* et tant d'autres dont la gloire, quelque grande qu'elle soit, s'éclipse devant l'auréole immortelle de *Bourdaloue*.

L'abbé de BARRAL.

[1] On voit encore dans une salle du lycée de Bourges (qui occupe les bâtiments du collége Sainte-Marie) le portrait en pied de l'abbé Nicquet. — Il y avait là autrefois un autre souvenir du fondateur : les armes de Jean Nicquet étaient dans le vitrail de la chapelle. J'ai retrouvé cet écusson parfaitement conservé à une fenêtre d'une maison de campagne à Fussy, petit bourg de la banlieue de Bourges.

Littérature catholique.

PREUVES QUE SHAKESPEARE

A VÉCU ET EST MORT CATHOLIQUE.

Sous le titre bien court de *Shakespeare*, l'auteur de l'*Art chrétien*, M. Rio, vient de faire paraître un petit volume qui mérite de fixer l'attention des littérateurs, surtout des littérateurs catholiques. Shakespeare, presque ignoré en France, a acquis, dans ces derniers temps, une réputation très-grande et très-méritée. Sa vie est peu connue et surtout mal connue. Il y a même un côté important qui a été complétement ignoré ou défiguré. Shakespeare a-t-il vécu, est-il mort catholique ou protestant? c'est là la question que M. Rio a voulu éclaircir. Nous ne dirons pas qu'il a prouvé que le grand poëte a vécu et est mort catholique, par des preuves authentiques et décisives, lesquelles n'existent pas, mais il a entouré cette question de tant de probabilités et de preuves extrinsèques, qu'on peut dire que le catholicisme de Shakespeare est évident aux yeux de tout lecteur non prévenu.

Dans le 1er chapitre ayant pour titre : *Éducation de Shakespeare*, il nous le montre d'abord à Stratford, au milieu de sa famille, et en butte à toutes les exactions et persécutions que firent peser sur les catholiques les règnes de Henri VIII et d'Edouard VI. M. Rio nous retrace toutes ces persécutions et en tire la conclusion suivante que tout lecteur tirera avec lui :

« Au reste, les inductions que nous avons tirées des faits et » considérations qui précèdent n'ont quelque valeur qu'à con- » dition de n'être démenties, ni par ce que nous savons de la » vie subséquente du poëte, ni par l'esprit général de ses com- » positions dramatiques. S'il éprouve le besoin de se faire » pardonner les torts de sa famille si ostensiblement récalci- » trante, les occasions ne lui manqueront pas pour brûler » son grain ou même sa poignée d'encens devant l'idole, et » les exemples lui manqueront encore moins que les occa- » sions. Mais si son éducation première a porté seulement la » moitié de ses fruits, si le peintre qui a tracé dans *le Roi Lear* » la ravissante image de Cordélia, a connu, par sa propre » expérience, les saintes émotions de la piété filiale, si l'ambi- » tion du succès, dramatique ou autre, laisse encore une large » place dans son âme à des aspirations plus hautes, s'il fait

[1] Vol. in-12 de xiii-337 pages; Paris, Douniol, rue de Tournon, 29, prix 3 fr.

» entrer dans les futures attributions de son génie des iniqui-
» tés à flétrir ou des victimes à glorifier, on peut être sûr d'a-
» vance que ses ébullitions intérieures, comprimées mais ja-
» mais éteintes, sauront se faire jour à travers les moindres
» issues non gardées, semblables à ces volcans dont les petits
» cratères latéraux suppléent aux grandes éruptions qui ont
» cessé dans le cratère central (p. 46). »

C'est à développer ces considérations et à les prouver, que sont consacrés les chapitres suivants; d'abord le 2e, ayant pour titre : *Shakespeare à Londres.* Ici, il nous le montre débutant sur un théâtre de peu de réputation, mais qu'il rendit peu à peu célèbre par la valeur et la hardiesse de ses pièces ; c'est là qu'il lutte contre les écrivains protestants, qui, dans de honteuses pièces dramatiques, calomniaient impudemment les catholiques, excitaient le fanatisme des protestants et corrompaient ostensiblement les esprits. M. Rio résume ainsi les premiers résultats de cette lutte :

« Qu'on se figure maintenant l'émotion avec laquelle durent
» être accueillies les premières rumeurs sur l'espèce de révo-
» lution qui s'était opérée, dans le premier théâtre de la capi-
» tale, sur le jeune poëte de vingt-cinq à trente ans qui osait
» risquer tour à tour les allusions les plus touchantes et les
» plus hardies, selon qu'il voulait flétrir les persécuteurs ou
» attendrir sur le sort des persécutés; qui semblait vouloir
» tenter une réaction au profit des traditions catholiques en
» versant le ridicule à pleines mains sur certaines idoles des
» réformateurs, et en réhabilitant sous ses deux formes, la
» forme ascétique et la forme chevaleresque, l'idéal que la
» vulgarité des uns et le fanatisme des autres s'étaient achar-
» nés à proscrire. Suivons le spectateur catholique dans cette
» enceinte jusqu'à présent réservée à ses ennemis, et voyons
» avec lui jusqu'à quel point ces rumeurs étaient fondées
» (p. 98). »

Le 3e chapitre est intitulé : *Shakespeare dans sa gloire,* c'est-à-dire effaçant tous ses rivaux par le mérite littéraire et intellectuel des diverses pièces qu'il compose à cette époque. M. Rio en détache un grand nombre d'extraits qui tous nous montrent le grand poëte luttant contre la tyrannie sous laquelle le peuple anglais était courbé, et glorifiant autant qu'il le pouvait les gloires catholiques.

Tels sont les extraits suivants :

« Quand les tyrans caressent, il est temps de craindre ; ils
» sont les dieux de la terre, absolus dans le mal, comme Ju-
» piter, et, comme lui, sans contradicteurs; dans le vice,
» leur loi c'est leur volonté ; un premier crime en pro-

» voque un second, et avec eux la passion sensuelle et le » meurtre sont aussi inséparables que le feu et la fumée » (p. 101). »

Et dans le drame de *Titus Andronicus :*

« Par qui jurerai-je, tu ne crois pas en Dieu?

» Eh! qu'importe que je n'y croie pas, réplique Aaron, » comme, en effet, je n'y crois pas? Mais je sais que tu es reli- » gieux, et que tu as en toi une chose qu'on appelle conscience, » avec je ne sais combien de manies et de cérémonies de *pa-* » *piste* que je t'ai vu observer scrupuleusement; par toutes » ces raisons, je te presse de jurer (p. 104). »

De plus, il fait dire par Tamora à Titus :

« Ton ambition est-elle d'approcher de la nature des dieux? » le moyen d'en approcher, c'est de leur ressembler en étant » miséricordieux; la miséricorde est l'attribut de la vraie no- » blesse (p. 106). »

Ailleurs, le poëte ose faire une pieuse commémoration de Marie-Stuart, et de ceux qui, pour la sauver, se précipitèrent dans la ruine :

« Te souviens-tu, dit Obéron à Puck, de l'époque où, assis » sur un promontoire, — j'entendis une sirène, portée sur le » dos d'un dauphin, — proférer un chant si doux et si har- » monieux, — que la rude mer devint courtoise à sa voix, — » et que plusieurs étoiles s'élancèrent follement de leur sphère » pour écouter la musique de cette fille des mers? » (p. 133.)

C'est ainsi que M. Rio extrait de toutes les pièces de Shakespeare composées à cette époque funeste et sous le règne de la terrible et douteuse vierge Elisabeth, tout ce qui montre l'opposition que le poëte faisait au parti dominant, ce qui prouve en même temps son courage et son catholicisme.

Dans le 4ᵉ chapitre, ayant pour titre le *Drame de Henri VIII,* M. Rio expose dans les paroles suivantes le rude labeur qu'entreprit le poëte dans la hardie composition de ce drame :

« Les circonstances dans lesquelles Shakespeare composa » sa tragédie de *Henri VIII* donneraient à cette composition » un intérêt tout particulier, lors même qu'elle ne formerait » pas, dans sa contexture, le point culminant de la contro- » verse relative aux croyances religieuses de son auteur. C'est » par cette œuvre, si originale et si empreinte de tristesse, » que s'ouvre la troisième période de sa carrière dramatique, » période féconde en chefs-d'œuvre que tout le monde con- » naît, mais non moins féconde en progrès intérieurs qui » sont peu connus. *Henri VIII* sera le dernier de ses drames » dont il empruntera la matière à l'histoire nationale. Ce sera » le dernier de ses exploits de démolition contre ceux qui ont

» fait mentir cette histoire pour absoudre les fondateurs de la » religion nouvelle. Mais si ses drames antérieurs, *Richard II*, » *Henri IV* et *Henri V*, avaient éveillé des susceptibilités om- » brageuses, malgré la distance plus séculaire des trois règnes, » comment oser remuer ou même fouler, avec des intentions » hostiles, un terrain historique d'où s'exhalaient encore, » pour ainsi dire, les vapeurs du sang que le père d'Élisabeth » avait versé? La tâche n'était assurément pas sans péril; » mais après avoir démoli le drame scandaleux que l'apostat » Bale avait composé sur *le Roi Jean*, Shakespeare crut sans » doute qu'il se devait à lui-même et à ses coreligionnaires » d'appliquer le même procédé de démolition aux deux autres » drames historiques du même auteur, lesquels devaient dis- » tiller encore plus de venin que le premier, puisqu'ils avaient » pour sujet le premier et le second mariage de Henri VIII. » De plus, une œuvre dramatique qui supplanterait ces deux- » là, pourrait, du même coup, en supplanter deux autres que » la catastrophe du cardinal Wolsey venait d'inspirer au poëte » Chettle, renforcé de trois collaborateurs dignes de lui, c'est- » à-dire également disposés à prendre parti pour les bour- » reaux contre les victimes. A tous ces motifs, tirés d'enga- » gements littéraires pris avec lui-même, se joignait peut-être » l'espoir secret de flétrir, ne fût-ce qu'indirectement et par » induction lointaine, le despotisme brutal et sanguinaire qui » pesait sur l'Angleterre depuis trois quarts de siècle, et qui » venait de trancher la vie du comte d'Essex, dont notre poëte » avait partagé les généreuses aspirations (p. 199). »

Voilà ce que projetait de faire Shakespeare et ce qu'il fit en effet. C'est dans le livre de M. Rio qu'il faut voir tous les développements de cette pensée à la fois hardie et catholique.

Enfin, dans le dernier chapitre, ayant pour titre : *L'astre à son couchant*, M. Rio recueille encore un à un tous les passages des dernières pièces et y trouve la preuve que le poëte n'a pas perdu une seule occasion de flétrir les vices qui régnaient alors, et de faire ressortir quelque beauté de la croyance catholique. Une des plus intéressantes pièces est celle où le poëte déploie la triste nécessité qui l'a obligé, pour vivre, à composer ses pièces et à les jouer lui-même. C'est dans un de ses sonnets qu'il s'exprime ainsi, s'adressant à un ami :

« Oh ! grondez pour moi la fortune, cette déesse coupable » de toutes mes fautes, qui ne m'a pas laissé d'autre ressource » pour ma subsistance que la contribution publique, qui rend » esclave du public. C'est là ce qui fait que mon nom est stig- » matisé et que ma nature est rompue au vil métier qu'elle » fait comme la main du teinturier. Ayez donc pitié de moi

» et souhaitez que je sois régénéré, alors que, malade docile, » je boirai le calice amer qui doit guérir mon infection. »

» Ailleurs il se « félicite de s'être détourné à temps, avant que » le temps le détourne, et d'avoir rapporté avec lui l'eau » amère qui doit laver sa faute. » Cette idée de réhabilitation, » aux yeux de Dieu ou aux yeux des hommes est une de celles » qu'il a le plus fortement exprimées, et nous avons déjà eu » occasion de citer le sonnet où il s'accuse « d'avoir donné à » la vérité un regard oblique, comme à une étrangère, d'avoir » fait violence à ses propres sentiments et d'avoir vendu bon » marché ce qu'il avait de plus cher [1] (p. 305). »

C'est dans le sein de sa famille, à Stratford, qu'il passe les cinq dernières années de sa vie, jusqu'à sa mort, arrivée en 1616. Comment mourut notre poëte? Il est bien difficile d'avoir des preuves authentiques de son catholicisme, quand on songe que, dans cette même année 1616, quatre prêtres furent pendus comme coupables d'exercice illégal de leur ministère. M. Rio termine ainsi son ouvrage :

« Mais, à défaut de ce genre de témoignage, nous en avons » un autre encore plus concluant, celui des ministres même » de l'Eglise officielle, c'est-à-dire des hommes les plus intéressés de tous à revendiquer pour eux et pour leur culte un nom » qui, sans être honoré comme il l'a été depuis, était déjà une » gloire pour la nation tout entière.

» L'un de ces ministres est le révérend Richard Davies qui, » dans ses additions aux opuscules biographiques du révérend » William Fulman, mort en 1688, dit formellement que Shakespeare mourut papiste (*he died a papist*) [2].

» L'autre est un personnage beaucoup plus important, non- » seulement à cause du séjour prolongé qu'il fit dans la ville » de Stratford, mais encore à cause de ses relations avec la famille même de Shakespeare et surtout avec sa fille. Ce personnage, si intéressant pour nous, s'appelle Ward, et il a » laissé des mémoires qui ont été publiés à Londres en 1839 » et dans lesquels il est fait mention de la mort de notre poëte, » mais sans le moindre éclaircissement relatif à la religion » dans laquelle il mourut. Ce silence ou cette lacune étonna » et déconcerta bien des lecteurs. Les miens me sauront peut-

[1] Alas, 'tis true, I have gone here and there,
And made myself a motley to te view,
Gored mine own thoughts, sold cheap what is most dear,
Made old offences of affections new.
Most true it is, that I have looked on truth
Askance and strangely.

[2] Voir le *Rambler* de mai 1858. Ce fait curieux est, je crois, cité pour la première fois par M. Simpson dans un des articles si intéressants qu'il a publiés dans ce recueil.

» être gré de leur dire pourquoi je fus plus déconcerté que les » autres.

» Dans les recherches que je faisais alors sur les poëtes ca- » tholiques d'Angleterre depuis la Réforme, j'avais pour guide » sûr et généreusement impartial le savant et consciencieux » Payne Collier, connu même hors de son pays par ses *Annales* » *du théâtre anglais*. Ce fut lui qui m'informa le premier de » l'existence du journal manuscrit de Ward, conservé dans » les archives de la Société médicale de Londres, et des- » tiné, disait-il, à une très-prochaine publication. Il tenait ses » renseignements du Dr Severn, secrétaire-archiviste, qui, en » cette qualité, devait être chargé de cette tâche, et d'après » les conversations qu'il avait eues avec lui, il se croyait au- » torisé à m'annoncer, comme une découverte très-importante » pour ma thèse, que Shakespeare était mort catholique ro- » main.

» On comprend l'avidité avec laquelle j'ouvris le volume » des *Mémoires* de Ward, quand il fut imprimé; mais on com- » prendra mieux encore ce que me fit éprouver l'absence » complète de tout renseignement sur la question si intéres- » sante qui me préoccupait depuis si longtemps. Mon premier » mouvement fut d'en exprimer ma surprise à mon corres- » pondant, mais rien que ma surprise, de peur de blesser en » lui une susceptibilité quelconque. Rien ne saurait être plus » loyal ni plus net que sa réponse, que j'ai conservée depuis » très-précieusement.

« Il vous serait impossible, me dit-il, d'être plus désappointé » que je ne le suis du contenu et du non contenu du journal » de Ward, et je vous répète positivement que le Dr Severn » m'a déclaré *que ce journal contenait un passage décisif pour* » *confirmer le soupçon que Shakespeare était mort dans la reli-* » *gion catholique* [1]. »

» Tout ce que je puis ajouter après la lecture de ce docu- » ment, c'est qu'il laisse le champ libre à toute espèce de con- » jectures (p. 333). »

Nous dirons, nous, en terminant, que toutes les conjectures prouvent que Shakespeare est mort catholique, et que M. Rio a élevé le plus beau monument à sa mémoire.

A. BONNETTY.

[1] Je donne ici le texte : « I am quite positive that Dr Severn told me in answer to a question of mine that I should find matter in it decidedly *to confirm the suspicion that Shakespeare died a Roman catholic.* (Ces paroles sont soulignées par l'auteur même de la lettre.)

Versailles. — Imprimerie de BEAU jeune, rue de l'Orangerie, 36.

ANNALES
DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.
Numéro 57. — Septembre 1864.

Traditions primitives.

NOUVELLES DÉCOUVERTES FAITES DANS L'HISTOIRE PRIMITIVE DE L'ÉGYPTE

PAR M. LE VICOMTE DE ROUGÉ.

L'histoire primitive de l'Égypte est intimement liée à celle de la Bible. Les catholiques doivent donc suivre et connaitre toutes les découvertes qui se font tous les jours sur cette terre antique. M. le vicomte de Rougé, qui a déjà fait faire tant de progrès à l'étude de la langue des hiéroglyphes, et nous a déjà donné de nombreuses traductions des inscriptions et des livres égyptiens, était l'homme le plus capable d'explorer avec profit toutes les ruines égyptiennes. C'est ce qu'il a fait dans une exploration, préparée sous les auspices du ministre de l'instruction publique, et c'est le résultat sommaire de cette expédition qu'il fait connaître à ce ministre, dans un *Rapport* que nous allons mettre sous les yeux de nos lecteurs.

On verra quels nouveaux documents ont été découverts, que de renseignements l'histoire ancienne est sur le point d'acquérir. La science sacrée n'a rien à craindre en ceci de la science profane. Seulement que celle-ci soit bien certaine. L'on verra avec quel soin et quelle prudence, M. de Rougé trace la limite du certain et de l'incertain. — Nous séparons le rapport en chapitres avec sommaires, pour la commodité de nos lecteurs. A. B.

RAPPORT

Adressé à Son Excellence M. le ministre de l'instruction publique sur la mission accomplie en Egypte par M. le vicomte E. de Rougé, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

1. Composition de la mission. — Ses résultats sommaires.

Monsieur le ministre,

Votre Excellence voudra bien m'excuser si je me borne à lui rendre un compte sommaire de la mission que j'ai remplie en Egypte pendant les six mois qui viennent de s'écouler. La

fatigue excessive qui a suivi cette période d'activité laborieuse ne me permettrait pas d'exposer en détail les progrès que doivent apporter à la science les immenses matériaux que nous avons collectionnés. *Six volumes d'inscriptions inédites*, copiées à la main; 220 *planches photographiées*, reproduisant les murailles historiques des temples, les plus grandes inscriptions et les plus beaux monuments de l'art égyptien; tel est le résumé des dépouilles que nous avons recueillies dans l'ancienne Egypte. C'est assez vous dire le travail nécessaire pour en tirer tous les fruits.

Organisée par les ministères d'État et de l'instruction publique, sous l'inspiration de Sa Majesté, notre mission réunissait tous les éléments d'un travail fructueux. Un savant épigraphiste, M. *Wescher*, m'était adjoint pour étudier les inscriptions grecques; mon fils s'était préparé par trois années d'études spéciales à me seconder dans la copie si difficile des inscriptions hiéroglyphiques. M. de *Banville* devait nous fournir l'aide, devenue indispensable aujourd'hui à l'archéologue, de son talent éprouvé pour la photographie. Enfin, M. *Mariette* s'est joint à la mission, dès son début, avec l'autorisation de S. A. le vice-roi, et nous a constamment éclairés par sa connaissance profonde des monuments et en nous communiquant les découvertes sorties des fouilles qu'il a dirigées.

Son Altesse Ismaïl-Pacha, jaloux de contribuer au succès de notre mission, a mis à notre disposition un excellent bateau à vapeur, sur lequel nous trouvions le double avantage de n'éprouver aucune perte de temps dans les longues distances, et d'avoir les ressources, si précieuses pour l'étude, d'un établissement sain et commode. Aussi avons-nous pu travailler avec une assiduité non interrompue, et la fatigue ne s'est fait sentir qu'après l'accomplissement de la tâche qui nous était imposée.

Une simple *table* des documents nouveaux que nous rapportons grossirait démesurément ce premier rapport; je me bornerai en ce moment à vous signaler les principaux objets d'études autour desquels ces documents viendront se grouper, en négligeant la marche de notre voyage, et en me conformant plutôt à la *succession historique* : notre but et l'espoir de nos progrès seront ainsi plus facilement compris.

2. Résultats historiques. — *La table de Memphis* donnant les noms des 2e, 3e et 4e dynasties. — Découvertes de personnages des 4e et 5e dynasties dans les tombeaux de Gizeh et de Sakkarah. — Grande perfection de l'art à cette époque. — Incertitude chronologique de ces époques.

La plus ancienne époque qu'il nous soit donné d'étudier en Egypte, par des monuments contemporains, appartient à la 4e *dynastie;* c'est-à-dire à une époque qui précède certainement notre ère de plus de 25 siècles. Il faut reconnaître que les calculs chronologiques ne peuvent avec certitude s'étendre jusqu'à cette limite, la variété des systèmes suffit pour le prouver : mais nous n'en sommes pas moins déjà aux prises avec une histoire bien réelle, certifiée par les monuments, vivant encore dans des œuvres immenses, et dont une foule de détails et de personnages nouveaux, révélés par les fouilles du gouvernement égyptien, vient animer et enrichir la connaissance. Les dynasties antérieures ne sont jusqu'ici connues que par des listes royales, les unes transcrites dans des extraits de Manéthon, les autres conservées par les monuments. La nouvelle liste, trouvée par M. Mariette dans un tombeau de Sakkarah, est certainement le plus intéressant de ces documents. Elle nous donne les noms de plusieurs rois de de la 2e et de la 3e dynastie sous leur forme égyptienne. La *table de Memphis* (c'est le nom que lui a donné notre savant confrère) a été copiée et photographiée avec tous les éléments qui sont nécessaires à la complète discussion d'un texte bien plus précieux encore que la célèbre *table d'Abydos*[1].

Les tombeaux de *Gizeh* et de *Sakkarah,* mis au jour depuis ces dernières années, ont été minutieusement étudiés; ils nous ont rendu les noms d'une foule de personnages appartenant à cette première époque monumentale : ce sont des reines, des princes, des grands fonctionnaires qui ont vécu sous les règnes de *Choufou*, de *Schafra,* de *Menkerès* et de leurs successeurs. Le plus ancien roi, dont nous connaissions un monument contemporain, se nommait *Senofre*; sa place était jusqu'ici controversée; le tombeau d'une princesse qui occupa un rang éminent sous les règnes successifs

[1] Voir les détails donnés par M. de Rougé sur la table d'Abydos dans les *Annales,* t. XIII, p. 437 (3e série, 1846.)

de *Snofre, Choufou* et *Schafra*, m'engage à reconnaître définitivement dans *Senofre* le roi que la liste de Manéthon nomme *Sôris*, et qu'elle place avant *Souphis* (Chonfou), en tête de la 4e *dynastie*. La succession se continue par une quantité considérable de tombeaux dont l'étude permettra de dresser un tableau très-étendu de la civilisation égyptienne sous les 4e et 5e *dynasties*.

L'histoire de l'art, à cette époque si reculée, s'impose à l'esprit comme un des problèmes les plus curieux qu'il nous soit donné de méditer. Nous connaissions jusqu'ici l'art de la 4e *dynastie* par les masses imposantes des *pyramides*, qui avaient de bonne heure frappé d'étonnement les architectes les plus habiles par la grandeur de l'appareil, la perfection de la pose des blocs et l'étonnante justesse de leur orientation. Le *temple du Sphynx*, retrouvé par M. Mariette, attestait en outre l'emploi harmonieux des plus riches matériaux et l'entente des belles proportions. Mais le peuple qui taillait déjà le granit et l'albâtre avec ce goût et cette facilité n'était-il habile qu'en architecture?

Les fouilles qui ont enrichi le musée du Caire de tant de belles statues de cette première époque répondent aujourd'hui à cette question. La photographie, témoin incorruptible, nous a ici prêté un secours dont le plus habile crayon n'aurait pu égaler l'autorité. Les *portraits* de ces statues antiques, dont nous rapportons d'excellents spécimens, montreront aux yeux les plus prévenus que le principe du premier art égyptien était la nature même, fidèlement observée et déjà habilement rendue. Les proportions exactes, les principaux muscles étudiés avec soin, la figure sculptée avec finesse et l'individualité du portrait saisie souvent avec bonheur, telles sont les louanges que nous pouvons décerner aujourd'hui à ces artistes du premier âge; soit qu'ils se bornent à tailler la pierre calcaire, soit qu'ils mettent en usage les belles essences de bois qui croissaient dans la vallée du Nil, soit, enfin, qu'ils s'attaquent aux roches les plus dures, comme dans les statues du roi *Schafra*, et qu'ils se rendent maîtres du granit le plus rebelle avec une puissance et une souplesse de ciseau qu'on ne saurait trop admirer. Ce peuple de figures nouvelles, sorties des fouilles

de *Sakkarah*, est tout une révélation; car la sculpture du temps des pyramides n'était encore connue que par des échantillons rares et peu soignés.

5. Découvertes sur les premiers rois thébains de la 11e et de la 12e dynastie. —Statues, inscriptions. — Le plus ancien temple d'Osiris.

Les souvenirs des 4e et 5e *dynasties* sont groupés et concentrés pour ainsi dire autour du site antique de Memphis. Ceux de la 6e se retrouvent un peu partout, et nous avons eu à glaner quelques inscriptions du roi *Merira-Papi* dans toute l'Egypte, depuis Sân jusqu'à Abydos : peut-être pourront-elles éclaircir la difficile question qui se rattache à sa succession. En effet la science ne connaît pas de monuments qu'elle puisse classer avec certitude entre la 6e et la 11e *dynastie*, ce qui a fait conjecturer que les familles royales auxquels les listes de Manéthon ont donné cette place ne représentaient que des souvenirs partiels et contemporains des autres Pharaons. Quoi qu'il en soit, les fouilles de Thèbes ont beaucoup ajouté à nos connaissances sur les premiers rois Thébains, ceux de la 11e *dynastie*. Leur sépulture a été retrouvée, plusieurs de leurs sarcophages sont même arrivés dans nos musées. Nous avons pu étudier, dans le champ funéraire de cette dynastie, un obélisque nouveau, et voir une stèle encore en place devant la pyramide écroulée, tombeau du roi *Antef*. Ce prince, grand chasseur à ce qu'il paraît, s'était fait représenter environné de ses chiens favoris, dont il a même voulu nous conserver les noms et nous dire les qualités.

La famille d'*Antif* ne gouvernait probablement que la Thébaïde ; mais avec la 12e *dynastie*, nous rentrons dans une ère monumentale dont la grandeur et la fécondité sont signalées depuis longtemps. Les nouvelles fouilles sont très-riches en monuments de cette belle époque. Les premières constructions importantes que nous ayons rencontrées à *Tanis* (ou *Avaris*, car nous croyons que ces deux noms appartiennent à la même ville) sont l'ouvrage d'*Ousertasen Ier*, et tous ses successeurs ont continué son œuvre, comme l'atteste la série de nos inscriptions. Nons avons relevé avec soin les légendes qui accompagnent les belles statues de cette dynastie, tandis que la photographie en prenait l'image. On remarquera par-

ticulièrement, pour la finesse des traits et l'ajustement de la coiffure, deux statues en diorite représentant la reine *Nofre*. Quant au colosse du roi *Ousertasen* Ier, c'est un de ces chefs-d'œuvre que nos musées, trop négligents de leurs intérêts pendant de longues années, envieront maintenant au musée du Caire. Un fragment très-célèbre du colosse qui lui servait de pendant à Tanis, et qui est possédé par le musée de Berlin, peut donner aux archéologues une idée exacte de la valeur de ce morceau.

Nous avons étudié et également fait photographier un *autre colosse* du même roi à Abydos, où la 12e dynastie a laissé de nombreux souvenirs. Cette localité a fourni au musée du Caire une riche série d'inscriptions du même temps que nous avons pu entièrement copier ou photographier. C'est au nord de la plaine d'Abydos que M. Mariette a retrouvé, sous une triple couche de ruines, les restes de l'enceinte du plus ancien *temple d'Osiris*; contre cette enceinte aujourd'hui si profondément enfouie, une série de stèles officielles attestait les visites successives des souverains, jaloux de rendre leurs hommages au vieux sanctuaire. Mais la plupart de ces textes tombent en poussière au contact de l'air. Nous avons disputé à la main du temps ce qu'il nous a été possible de lui arracher, et nous avons copié tout ce qu'une étude attentive et répétée nous a permis d'en saisir, malgré les lacunes qui interrompent à chaque instant les récits.

La 12e *dynastie* a laissé partout des traces de son pouvoir; depuis la Basse-Egypte jusqu'au fond de l'Ethiopie, depuis le Fayoun jusqu'à la presqu'île de Sinaï. On savait, par l'étude de quelques débris, qu'*Ousertasen* Ier avait construit à Thèbes un premier sanctuaire, détruit à une époque restée inconnue. Une inscription récemment déterrée à Karnak m'a démontré du moins que ce sanctuaire n'avait pas été renversé du *temps des rois Pasteurs*. Objet d'une respectueuse sollicitude de la part des Pharaons, il avait été soigneusement réparé, sous la 20e *dynastie*, par le grand prêtre *Amen-Hotep*, ce qui nous prouve qu'il avait dû être pris en considération dans le plan général des grands travaux exécutés plus tard à Karnak par les *Toutmès* et les *Aménophis*.

4. Rectifications diverses sur ce que l'on a dit sur le règne des rois Pasteurs. — Leur expulsion marque le second empire égyptien. — Chronologie plus exacte, 18 ou 16 siècles avant J.-C.

Les moindres documents historiques appartenant aux dynasties suivantes méritaient particulièrement notre attention. Suivant un système soutenu par divers savants et qui s'appuie sur l'autorité du nom de M. Lepsius, l'invasion des *Pasteurs* serait venue interrompre la série des Pharaons nationaux aussitôt après la 12e dynastie. Nous avons recueilli à Abydos et sur les rochers des îles voisines de la première cataracte des souvenirs nombreux de la famille des *Sevek-Hotep* qui appartiennent à la 13e. Mais ces renseignements, très-utiles à tout autre point de vue, ne décidaient rien quant à la question que je viens de signaler; car l'occupation de la basse Egypte par les *Pasteurs* et leurs incursions, si désastreuses qu'on les suppose, auraient pu ne pas interrompre absolument la série monumentale de la haute Egypte. Mais à Tanis, il en est tout autrement : dans cette ville, véritable boulevard de la frontière du côté de la Palestine et où nous allons tout à l'heure signaler le siége même de la puissance des rois *Pasteurs*, *Sevek-Hotep III*, le 4e roi de la 13e dynastie, dressait encore ses colosses de granit; on y remarque également une belle figure colossale d'un Pharaon nommé *Mour-Maschau* et dont les cartouches se lisent, dans la célèbre liste royale du Papyrus de Turin, parmi les souverains de la même famille. Assurément les *Pasteurs* n'avaient pas encore passé la frontière au moment où les images de ces Pharaons étaient érigées paisiblement à Tanis pour y attester leur domination.

J'ai déjà expliqué dans une communication envoyée à l'Académie des inscriptions, et publiée pendant mon voyage, les faits nouveaux qui attestent à *Tanis* l'établissement de ces envahisseurs venus d'Asie, que la tradition nommait les *Pasteurs* ou les *Hyksôs*, et les emprunts qu'il firent aux arts égyptiens. M. Mariette prépare d'ailleurs un *Mémoire* spécial sur les questions si curieuses que soulèvent ces monuments nouveaux; l'habile archéologue y retracera d'une manière complète tout ce que les fouilles nous ont appris sur les re-

lations de l'Egypte avec ces oppresseurs, relations qui ne jettent pas moins de jour sur l'état antique des peuples *dits Sémitiques*, que sur celui de l'Egypte vers le 18[e] siècle avant notre ère. Je me bornerai donc à mentionner ici les *belles photographies prises à Sân* par M. de Banville, et dans lesquelles le style mixte de ces curieux monuments pourra être étudié comme sur le vif.

L'expulsion des *Pasteurs* marque le commencement de ce qu'on appelle le *second empire égyptien;* il s'ouvre par l'époque des grandes conquêtes qui établirent pendant plusieurs siècles la supériorité de l'Egypte. Nous ne sommes pas encore dans le domaine d'une *exacte chronologie*, mais la différence entre les résultats des divers calculs est déjà singulièrement diminuée; cette ère s'ouvrirait, suivant les uns au 18[e] *siècle*, suivant les autres au 16[e] *siècle avant J.-C.* Ici notre travail le plus ardu ne consistait pas à rechercher des textes nouveaux; les nombreuses pages historiques, gravées sur les monuments et déjà publiées, avaient besoin d'être collationnées soigneusement sur place, et nous avons dû employer un temps considérable à cette minutieuse vérification à Assouan, à Silsilis, à El-Kab, à Karnak, à Louqsor, à Médinet-Habou, etc., etc. Nos recherches ont souvent été payées par d'heureuses additions ou par des corrections importantes aux textes devenus classiques dans la science. La difficulté de copier avec exactitude certaines inscriptions hiéroglyphiques ne peut être bien comprise que par ceux qui ont eu le courage de passer de longues heures à disputer un texte à des surfaces à moitié détruites par l'action du temps. Là où nous avons employé fructueusement des journées entières, d'autres yeux plus perçants, et travaillant peut-être dans d'autres conditions de lumière, retrouveront encore après nous de quoi payer leurs efforts.

5. **Découvertes sur les 18[e] et 19[e] dynasties, contemporaines de Moyse. — Complément du poëme historique des campagnes de Ramsès II (Sésostris). — Détails sur une race *blanche*, qui au 14[e] siècle avant J.-C. envahit l'Égypte, probablement la race Pélasgique.**

Les monuments des 18[e] et 19[e] *dynasties* ont d'ailleurs fourni un large contingent de textes nouveaux : laissant de

côté les inscriptions secondaires, qui nous aideront à compléter l'histoire de cette époque, je signalerai plus particulièrement à l'attention le commencement du *poëme historique sur les campagnes de Ramsès II* (Sésostris). Ce morceau, si important au double point de vue de l'histoire et de la littérature, était déjà connu par le Papyrus Sallier dont j'ai donné la *traduction* il y a plusieurs années; mais les premières pages de ce manuscrit étaient perdues, et le texte commençait au milieu d'une phrase. Champollion avait déjà signalé des débris du même récit sur la muraille extérieure du temple de *Karnak*; j'en ai reconnu également un autre exemplaire sur le premier pylône de *Louqsor*, mais il était profondément enfoui précisément derrière la place primitive de notre obélisque de la place de la Concorde. Les fouilles entreprises sous nos yeux ont mis au jour tout ce qui subsistait encore, sur les deux murailles, du commencement de cet admirable document. En complétant l'un par l'autre les débris conservés à Karnak et à Louqsor, on peut affirmer que l'œuvre du poëte égyptien, qui avait été ainsi jugée digne d'être inscrite sur les beaux temples de Thèbes, nous sera rendue presque en totalité.

Nous rapportons également des textes inédits et très-intéressants, relatifs à une autre phase de l'histoire égyptienne, qui se développa vers le 14ᵉ *siècle* avant notre ère. A cette époque, des noms inconnus jusque-là, apparaissent parmi les *peuples rivaux de l'Egypte* ; ils appartiennent en grande partie à la race *blanche*, que les Egyptiens nommaient *Tamahou*. Les uns occupaient alors une partie du littoral africain, les autres habitaient les îles et les côtes de la Méditerranée. Leur première attaque eut lieu sous le règne de *Ménephthah*, fils de Ramsès II ; elle se présente avec le caractère très-décidé d'une invasion. L'Egypte eut à défendre ses propres foyers ; une inscription, composée de 77 *colonnes d'hiéroglyphes*, et mise au jour par nos fouilles, ajoutera beaucoup à nos connaissances sur ces peuples et sur la guerre terrible que l'Egypte soutint contre eux.

Ce sont les mêmes ennemis, augmentés toutefois d'alliés nouveaux et appartenant aux mêmes races, que nous retrou-

vons sous *Ramsès III*, à Médinet-Habou. Les fouilles de cet admirable édifice ne sont pas encore terminées, et plusieurs grandes pages historiques sont enfouies presque jusqu'au sommet. J'ai pu néanmoins copier ou saisir par la photographie de longues inscriptions inédites et se rapportant à l'histoire de ce temps. Il est impossible que l'étude de ces documents ne jette pas un jour inattendu sur les populations primitives de l'Archipel, et peut-être sur les races *Pélasgiques*, auxquelles semble avoir appartenu l'empire de la mer avant le développement de la puissance *Phénicienne*.

6. Détails nouveaux sur les rois éthiopiens qui envahirent l'Égypte au 8ᵉ siècle avant J.-C. — Découvertes sur l'époque de la domination grecque. — Magnificence des inscriptions du temple d'Edfou nouvellement découvert. — C'est le répertoire de la mythologie et de la géographie égyptiennes.

Je passe rapidement sur les faits nouveaux relatifs aux dernières périodes de l'histoire des Pharaons, malgré les nombreuses inscriptions qui s'y rapportent, et qui complètent, éclaircissent ou rectifient nos connaissances historiques. C'est ainsi que la 21ᵉ *dynastie* de Manéthon, qui était à peu près inconnue sur les monuments, a retrouvé son chef *Smendès* et plusieurs de ses rois dans les fouilles de Tanis. C'est ainsi que l'origine et les progrès de la puissance des *rois éthiopiens*, qui envahirent l'Egypte au 8ᵉ siècle avant Jésus-Christ, ont reçu de grands éclaircissements par les inscriptions découvertes à *Gébel-Barkal*; mais je me hâte de terminer cette énumération.

Si nous descendons maintenant aux temps de la *domination grecque*, on pourrait craindre que les monuments mis au jour par les fouilles du gouvernement égyptien fussent moins riches en curieuses révélations. Mais on est promptement rassuré aussitôt qu'on a parcouru le *temple d'Edfou* sorti entier et comme tout vivant des décombres qui l'avaient enseveli, qui résume tous les temples ptolémaïques et qui pourrait presque les remplacer à lui seul.

La première impression qu'éprouve l'archéologue en abordant l'étude de ces longues murailles toutes couvertes de tableaux et d'inscriptions finement gravées, c'est le sentiment de son impuissance. Il faut choisir et se borner sous peine de

voir le temps s'écouler et le travail grandir devant soi à chaque fois que l'examen devient plus attentif. Nous avons copié, copié sans relâche, pendant que la photographie multipliait ses épreuves partout où le jour éclairait suffisamment la gravure des tableaux et des inscriptions choisies. *Edfou* est le véritable répertoire de la *mythologie égyptienne*. Sans doute le génie grec se sera fait jour dans quelque détail, mais le fond de la religion antique n'est pas sensiblement altéré; tout au plus pourra-t-on attribuer à l'esprit nouveau un développement inusité des mythes. Si l'on en excepte les *hymnes funéraires*, les textes religieux d'une certaine étendue sont extrêmement rares sur les monuments pharaoniques; nous n'avons rencontré de développements analogues à ceux d'Edfou que dans le seul temple d'Abydos, construit par *Séti I*, et où nous avons recueilli des *hymnes* très-importants. Edfou reste donc extrêmement précieux sous ce rapport; comparées aux représentations de *Philæ*, qu'elles complètent, les figures et les légendes de ce temple forment un sujet d'études inépuisables dans le domaine de la religion égyptienne : nous en rapportons une énorme série d'inscriptions.

Les soubassements des diverses parties du temple présentaient également un sujet d'études attachant pour nous. Leur décoration se compose de véritables *traités de géographie* conçus dans l'esprit du temps et dont voici le programme invariable : le souverain offre ses hommages aux Dieux du temple, auxquels il est censé amener et présenter toutes les régions de son empire. Dans les listes les plus étendues, chaque province est escortée de ses villes principales, dont les meilleurs produits sont souvent énoncés. D'autres séries de tableaux et d'inscriptions énumèrent les *Dieux vénérés dans chaque localité*. Nous avons aussi complété la copie de ces précieux documents.

7. **Monuments du temps de la domination romaine. — Souterrain du temple de Dendérah. — Légendes et tableaux religieux.**

Je me suis moins arrêté aux derniers temples de style égyptien, construits du *temps des Romains;* ce n'est pas que l'étude n'en puisse être profitable, mais leurs inscriptions rebutent l'archéologue par leur tracé confus et le mauvais style des ca-

ractères, qui sont souvent effacés ou difficiles à lire, parce qu'ils étaient gravés en relief sur des blocs de grès. Je citerai pourtant un souterrain découvert depuis peu de temps dans la partie méridionale du *grand temple de Dendérah* : la seule entrée était dissimulée par une pierre mobile et qui semblait faire partie de la décoration de la salle. Déplacée par hasard, elle donna accès dans une suite de couloirs et de petites chambres obscures, où peut-être s'accomplissaient les épreuves des initiations. Il est certain que, malgré l'état de dépendance où se trouvait alors le pays, on lit sur diverses portes de ce souterrain la défense d'y laisser pénétrer les profanes; les Asiatiques et les Grecs eux-mêmes en sont exclus nominativement. Les représentations sont du reste analogues à celles qu'on voit dans les autres parties du temple. Nous en avons fait une étude suffisante, en copiant *toutes les légendes* qui accompagnent les tableaux religieux dont les parois sont couvertes sur une longueur de plus de 50 mètres.

Tels sont les principaux résultats de nos explorations ; elles se sont étendues depuis le site de *Tanis* jusqu'à l'île de *Philæ;* les fouilles dirigées par M. Mariette n'ont pas encore dépassé cette limite. Nous avions pu d'ailleurs nous convaincre, par un premier aperçu, en remontant le Nil, que les trois mois qui nous restaient avant les chaleurs ne suffiraient pas à terminer la partie la plus essentielle de notre mission. Quand nous avons regagné le Caire, les symptômes de la fatigue commençaient aussi à se faire sentir et nous avertissaient qu'il fallait prudemment songer au retour, malgré le regret que nous éprouvions de laisser de côté plusieurs localités d'un haut intérêt. Si le climat d'Égypte est excellent pendant les mois d'hiver, il n'en est pas moins vrai qu'un travail intellectuel trop assidu y devient bientôt très-pénible, et qu'il laisse souvent des traces fâcheuses dans l'organisation. On n'y dépasse pas impunément une certaine mesure : cette première récolte était d'ailleurs tellement abondante, qu'une longue vie de travail ne suffirait pas à l'épuiser.

C'est un devoir pour moi, avant de terminer ce premier rapport, de rendre hommage au zèle de mes compagnons de voyage, sans l'aide desquels ma mission eût été bien incom-

plétement remplie. Ils n'ont jamais faibli devant les travaux incessants que nous imposait l'abondance des matériaux, et qui donnaient souvent à ce beau voyage une physionomie trop sévère. Je dois aussi des remercîments à M. Mariette, qui nous a si habilement guidés et qui a souvent secondé mon fils dans la pénible copie de longues inscriptions.

M. *Wescher* a déjà fait connaître à Votre Excellence les bons résultats qu'il a obtenus : *la philologie et l'histoire* y trouveront largement leur profit ; je ne puis que rendre le meilleur témoignage de son savoir et de son zèle pour la science : le déchiffrement des *graffiti* si nombreux, relevé par lui dans les tombeaux de Bab-el-Molouk sera cité particulièrement comme un chef-d'œuvre de patience et de sagacité [1]. Quant à la *collection des photographies* exécutées par M. de *Banville*, elle a déjà réuni les suffrages des connaisseurs de cet art difficile. Il a su rendre les figures avec toutes les finesses du modelé, la vue des monuments avec les demi-teintes et la vérité de la perspective avec une netteté dont nous n'avions pas encore vu d'exemple dans les photographies rapportées d'Égypte. Artiste jaloux de la perfection, et toujours en quête du mieux, il a su approprier ses procédés aux variations de la chaleur et de la lumière, et à la nature même de chaque objet qu'il devait reproduire.

Ainsi secondés et sur un sol aussi riche encore, nos labeurs ne pouvaient pas être inféconds : nous avons la conscience d'avoir rempli fidèlement, et dans la mesure de nos forces, la mission qui nous était confiée, et nous espérons que la science y pourra longtemps puiser d'utiles renseignements.

J'aurai l'honneur de développer à Votre Excellence, *dans un rapport plus détaillé*, les faits nouveaux que la première étude de nos inscriptions m'aura successivement révélés. Ce premier aperçu de nos travaux aura pu faire comprendre à combien de questions intéressantes il faudra nécessairement toucher dans cet examen : questions ardues, insolubles jusqu'à nos jours, mais qu'il faut aborder résolûment aujourd'hui, puisque la découverte immortelle de Champollion a

[1] Nous donnerons le rapport de M. Wescher dans le prochain cahier.

mis les éléments de la discussion entre nos mains, et parce qu'elles s'imposent à l'historien des temps antiques comme un des premiers sujets offerts à ses méditations.

J'ai l'honneur d'être, monsieur le Ministre, de votre Excellence,

Le très-humble serviteur,

Vicomte E. DE ROUGÉ,

de l'Institut.

Histoire catholique.

HISTOIRE DU MONASTÈRE DE LÉRINS

Par M. l'abbé ALLIEZ, chanoine honoraire de Fréjus [1].

Les *Annales* ont raconté la touchante et solennelle prise de possession de l'île Saint-Honoré, berceau de la célèbre abbaye de Lérins, faite par Mgr Jordany, évêque actuel de Fréjus [2]. Le pieux et éloquent prélat venait à peine de monter sur le siége de saint Léonce, qu'il concevait la noble pensée de recouvrer pour la religion cette terre illustre, consacrée, en un seul jour, par le sang de cinq cents martyrs, et où la science et la perfection monastique ont pendant longtemps jeté un si grand éclat. Grâce au concours généreux de ses diocésains, il eut bientôt la consolation de réussir; et nous savons que le plus ardent de ses vœux serait de pouvoir rétablir là quelque chose de ce qui existait autrefois, une nouvelle communauté religieuse qui fît revivre l'ancienne, ou du moins une maison de retraite et d'étude où de vénérables prêtres viendraient abriter les derniers jours de leur vie et rallumer le feu des saintes lettres. Pour le moment, l'île est confiée à quelques religieux de Saint-Pierre, envoyés par M. l'abbé Fissiaux, de Marseille, qui y ont fondé un orphelinat de jeunes gens et s'y adonnent à l'agriculture. Sans doute, nous écrierons-nous à notre tour, leur œuvre est bien modeste; mais, comme les premiers cénobites dont ils occupent la place, n'ont-ils pas entre leurs mains les deux moyens, les deux éléments qui sauvent les âmes et régénèrent la société : la prière et le travail?

Mgr de Fréjus, en arrivant dans son diocèse, y trouva aussi un savant ecclésiastique qui, depuis plusieurs années, y travaillait à une histoire complète du monastère de Lérins. Il l'encouragea vivement à continuer ou à achever son entreprise; et c'est cet ouvrage que nous voulons faire connaître

[1] 2 vol. grand in-8°, t. I, 523 pages; t. II, 496 pages, Paris, chez Bray, rue des Saints-Pères.

[2] N° de février 1859, t. XIX, p. 162 et 163 (4e série).

aujourd'hui. Ce sera, en partie, une réponse à la question que faisait ici même, naguère, une voix connue et aimée, en demandant ce qu'étaient devenus *Lérins*, Luxeuil, Cluny, etc.[1].

Né sous le beau ciel et sur les gracieux rivages dont les riantes îles de Lérins ne sont pas un des moindres ornements, M. l'abbé Alliez, chanoine de Fréjus, s'est épris, de bonne heure, d'un filial amour pour l'antique monastère. Il a voulu en refaire l'histoire et appeler sur elle l'attention de ses contemporains. Excité par le goût des recherches historiques, qui s'est si heureusement répandu de nos jours, il a fait de cette œuvre le but de tous ses travaux, l'œuvre, en un mot, de sa vie, et n'a rien épargné pour la mener à bonne fin. Les ressources qu'il avait à sa disposition étaient loin d'être abondantes. Il y a, il est vrai, la *Chronologia Lerinensis*[2] de Vincent Barrali, publiée en 1613, ouvrage précieux et plein de détails; mais outre qu'il a été écrit trop vite et sans un esprit suffisant de critique, il offre une grande confusion de matières et n'est pas toujours exact. Il fallait y discerner le vrai du faux, en redresser les erreurs, en remplir les lacunes. La découverte des *archives de Lérins*, transportées d'abord à Draguignan, et dans ces derniers temps à Nice, pouvaient aussi lui être d'un grand secours; aussi a-t-il passé de longues heures à les explorer et à en retirer les documents les plus importants. M. Alliez a su enfin se procurer plusieurs *manuscrits* et s'entourer de tous les ouvrages, tant anciens que modernes, dans lesquels il a pu trouver quelque chose sur Lérins. On est étonné de l'érudition dont il fait preuve et des rudes labeurs auxquels il s'est livré pendant plus de trente ans. Le fruit de ces laborieuses études a été la publication de trois volumes qui nous ont vivement intéressé, et qui devront prendre place dans les bibliothèques sérieuses. Avant de nous donner l'*Histoire du monastère*, il avait publié, en 1860, sous le titre : *Les îles de Lérins, Cannes et les rivages environnants*[3], un premier volume

[1] M. le chan. Jaquemet dans un article sur l'*Abbaye de Saint-Denys*, dans les *Annales*, n° de février 1863, t. VII, p. 110 (5e série).

[2] *Chronologia sanctorum et aliorum virorum illustrium ac abbatum insulæ Lerinensis*; in-4°, Lugduni, 1613.

[3] Vol. grand in-8° de VII-506 pages; Paris, Didier; Marseille, libr. Boy.

qui lui a bien préparé les voies. Les deux autres n'ont pas tardé à suivre, et ce sont ceux qui vont faire l'objet de notre courte appréciation.

Voici d'abord comment fut fondé le monastère. Mais, avant, disons quelques mots des lieux sur lesquels il s'élevait. Nous les empruntons au premier travail de M. Alliez :

« A l'extrémité orientale de la Provence, on voit, en face de » Cannes, deux îles qui rappellent les sites les plus poétiques » de la Grèce et de l'Italie; ce sont les îles de Lérins. La plus » rapprochée de la terre ferme, l'île *Sainte-Marguerite*, servit » longtemps de prison d'État; c'est là que, durant de longues » années, gémit le mystérieux prisonnier connu sous le nom » de *Masque de fer*[1]. L'autre, l'île *Saint-Honorat*, conserve en- » core les restes d'un monastère qu'ont immortalisé la science » et la piété de ses enfants. L'île Sainte-Marguerite est nom- » mée *Léro* par les anciens géographes; celle de Saint-Honorat » porta autrefois le nom de *Lerina* et de *Planasia*.

» Raymond Feraud, dans un poëme intitulé : *La Vida de sant* » *Honorat*, donne une singulière étymologie du nom de ces » îles. Selon lui, parmi les serpents qui les couvraient jadis, » deux se faisaient remarquer par leur force et leur voracité : » l'un se nommait *Lery*, et l'autre *Rin*, d'où est venu le nom » de *Lyrins* ou *Lérins*[2].

» Une étymologie plus sérieuse, et qui paraît certaine, se » tire d'un temple élevé dans l'île Sainte-Marguerite, en l'hon- » neur de *Léro*, guerrier ou pirate dont les actions excitèrent » l'admiration ou la terreur de ses contemporains. Strabon,

[1] On sait toutes les conjectures que les historiens et les romanciers ont faites sur ce personnage. Les uns ont dit que c'était un frère de Louis XIV que le grand roi voulut faire disparaître; les autres que c'était le fameux Fouquet, etc. Une dernière version a été donnée il y a deux ou trois ans. M. Camille Rousset, auteur d'une *Histoire* estimée *de Louvois et de son administration*, prétend que le *Masque de fer* ne fut autre que M. Mallioli, ministre du duc de Mantoue, qui avait promis de livrer Casal pour favoriser les projets de Louis XIV sur le Milanais et qui manqua à sa parole. Livré par la mère de Victor Amédée, alors régente du Piémont, il fut arrêté, enfermé dans la citadelle de Pignerol, et de là transféré à l'île Sainte-Marguerite.

[2] Per zo fum appellada en l'isla de Lerins
Cur laynz si noyrian lo *Lerys* et *Rin*.

» qui parle du temple[1], ne dit point si *Léro* a vécu dans ces » îles, ou si son culte y fut apporté par quelque colonie grec» que. En effet, sur les rivages de l'Asie-Mineure, on voit des » îles connues anciennement sous le nom de *Léros* ou *Lérios*[2]. » La renommée dut y publier l'heureux établissement que les » Phocéens avaient fait dans les Gaules, et un navire partit » peut-être de Léros, amenant sur nos côtes de hardis coloni» sateurs.

» On connaît l'origine des noms modernes que portent les » îles de Lérins : saint Honorat, fondateur du célèbre monas» tère, donne son nom à *Lérina*; *Léro* prend celui de Sainte» Marguerite, à l'occasion d'une église élevée dans les pre» miers siècles du monastère, en l'honneur de l'illustre mar» tyr d'Antioche[3]. »

Tel est le récit de M. l'Abbé Alliez[4].

D'après les témoignages les mieux avérés, c'est au commencement du 5e siècle, vers l'an 408 ou 410, que saint Honorat vint jeter à Lérins les fondements d'une des plus grandes institutions monastiques. Ce sentiment est celui de Tillemont, Mabillon, Noris, Anthelm, etc. L'auteur le préfère à l'opinion de Barrali et de Baronius, et il serait difficile de ne pas admettre ses raisons[5].

Honorat était originaire, selon toutes les apparences, de

[1] Ἐν δὲ τῇ Λήρονι καὶ ἡρῶόν ἐστι, τὸ τοῦ Λήρωνος κεῖται δ'αὔτη πρὸ τῆς Ἀντιπόλεως (Strabon, *Géog.*, l. IV, p. 281, in-fol., Amst., 1707.)

[2] Ἔστι δὲ καὶ Ἀμοργὸς τῶν Σποράδων, ὅθεν ἦν Σιμωνίδης ὁ τῶν ἰάμβων ποιητής, καὶ Λέβινθος, καὶ Λερία (Strabon, *ibid.*, l. X, c. 5, *ibid.*, p. 747.) — Leros (nunc Lero) propè Patmos (Pline, *Hist. nat.*, l. IV, 25, n° 5.) — Leros in Cariæ ora (*ibid.*, l. V, c. 36, n° 2).

[3] Illa olim vocata *Lero* nunc dicitur *Stæ-Margaritæ*, à sacro sacello priscis sæculis inibi in honorem dictæ Virginis consecrato (Lecointe, *Annales ecclesiast. Francorum*, t. I, p. 504). — L'auteur anonyme d'un mémoire manuscrit dit : « Le nom de sainte Marguerite ne se trouve pas dans les anciens mar» tyrologes, et l'on sait qu'elle n'est devenue célèbre, surtout en Europe, que » dans le 11e siècle. » — Mabillon pense au contraire (*Vetera analecta*, t. II, ad finem) que le culte de cette sainte fut bientôt répandu dans le monde chrétien : il a trouvé son nom dans les *Litanies anglicanes* qu'il a éditées, et qui, selon lui, appartiennent au 5e siècle.

[4] *Les îles de Lérins*, p. 1.

[5] *Hist. du monastère de Lérins*, t. I, p. 12.

Toul, en Lorraine. Il appartenait à une famille encore païenne, qui jouissait d'une grande fortune et comptait des consuls parmi ses membres. Conquis au christianisme, il en embrassa avec ardeur les vertus et les doctrines. Il se distingua surtout par une tendre charité envers les pauvres auxquels il distribua ses biens, et, comme toutes les âmes d'élite de cette époque, il résolut d'aller ensevelir au désert une vie dont le monde n'était pas digne. Son père et un frère aîné, nommé Venance, s'efforcent en vain de le détourner. Ce dernier est subjugué lui-même par la grâce, et tous deux, sous la conduite de Capraise, vénérable et saint vieillard qui avait déjà blanchi dans la contemplation et la pénitence, ils partent pour l'Orient afin d'aller chercher dans les Laures de la Thébaïde cette obscurité, ce recueillement, cette perfection qu'ils ne pouvaient trouver dans leur patrie. Mais Dieu avait d'autres desseins. Il destinait Honorat à doter l'Occident des merveilles que les Paul, les Pacôme, les Antoine avaient créées en Égypte. L'Occident avait, en effet, besoin, à son tour, nous dit excellemment l'auteur, « d'intercesseurs et de modèles, car les » épreuves commençaient en ce moment pour lui : l'Italie, la » Gaule, l'Espagne tremblaient sous les pas des barbares; » l'empire romain était ébranlé par les attaques de cent » peuples conjurés contre lui, tandis que la corruption et la » mollesse de ses défenseurs ne pouvaient présenter qu'une » résistance impuissante. Dieu voulait, dans sa miséricorde, » préparer des refuges pour l'infortune, susciter des média» teurs qui se placeraient entre les oppresseurs et les op» primés; ouvrir des asiles où la religion conserverait in» tacts les germes de la civilisation vainement confiés à une » société vermoulue, et où son action puissante, retrempant » les âmes affaiblies et les élevant à un degré de force morale » inconnu jusqu'alors, montrât ce dont l'homme est capable, » quand il sait lutter contre lui-même et se confier pleine» ment en Dieu. »

Arrivés donc sur les rivages de la Messénie, les pieux voyageurs s'y trouvent tout à coup arrêtés. Venance y meurt, et Honorat, conduit par une main qu'il ignore, se sent pressé de revenir sur ses pas et de retourner vers les lieux qu'il a quit-

tés. Il séjourne quelque temps en Italie, et particulièrement en Toscane, sur les côtes de laquelle de saints anachorètes et des cénobites nombreux lui offraient d'avance une image de la vie qui l'appelait. L'histoire rapporte que c'est là aussi que saint Martin vint puiser la règle qu'il devait introduire dans ses monastères de Poitiers et de Tours.

Honorat ne crut pas cependant devoir s'y fixer. Poursuivant sa marche, il se rendit dans le diocèse de Fréjus. Saint Léonce, qui en était l'évêque, comprit tout de suite la mission de l'homme prédestiné que lui envoyait la Providence, et il le décida à rester auprès de lui. Pour favoriser l'amour de la solitude qui faisait son principal attrait, il lui désigna d'abord pour retraite le cap Roux, qui n'était qu'à une petite distance de la ville épiscopale. Mais plusieurs disciples étant venus se placer sous sa direction, et la renommée de leurs vertus ayant attiré autour d'eux un grand concours de peuple, Honorat et ses enfants voulurent s'y dérober en allant s'établir, toujours sans doute sous l'inspiration de saint Léonce, leur pontife, dans une île un peu plus éloignée, et qui n'était peuplée que par de malfaisants reptiles, c'était *Lérina*.

Dès qu'ils y ont mis le pied, les serpents dont elle était infestée disparaissent ou cessent d'être dangereux. Les eaux, jusque-là refusées à cette terre, y coulent en abondance. Un temple s'y élève pour le culte divin, des demeures y sont construites pour les religieux, et c'est ainsi que prit naissance un des plus célèbres monastères des Gaules. Nous trouvons ici, sur ces îles habitées par les moines, une ravissante page de saint Ambroise que nous ne pouvons nous empêcher de citer :

« C'est là, disait déjà de son temps le grand évêque de Mi-
» lan, c'est dans ces îles jetées par la main de Dieu, comme
» un collier de perles sur la mer, que se réfugient tous ceux
» qui veulent se dérober aux charmes des plaisirs déréglés ;
» c'est là qu'ils fuient le monde, qu'ils vivent dans une exacte
» tempérance pour échapper aux embûches de cette vie. La
» mer leur donne comme un voile et un asile secret à leurs
» mortifications. Elle les aide à acquérir et à défendre une
» continence parfaite, en leur offrant une retraite où tout est

» grave et sérieux. Rien n'y trouble la paix, tout accès est » fermé aux sauvages passions du monde. Le bruit mystérieux » des flots s'y marie au chant des hymnes, et, pendant que les » vagues viennent se briser avec un doux murmure sur la » plage de ces îles heureuses, de leur sein on entend monter » vers le ciel les paisibles accents du chœur des élus [1]. »

Citons encore ce que dit de Lérins M. Fauriel, dans son *Histoire de la Gaule méridionale* :

« A peine fondé, ce monastère fut une école célèbre de théo» logie et de philosophie chrétienne où se formaient les hom» mes les plus distingués de la Gaule entière par le talent et » le savoir. Presque tous les abbés de ce monastère, en même » temps chefs de cette école, devinrent d'illustres évêques » qui apportèrent à l'Eglise gauloise la science et la doctrine » dont elle avait besoin, et qui ne lui seraient pas venues d'ail» leurs. En général, ce furent ces évêques ou ces prêtres sortis » des cloîtres de Lérins ou de Saint-Victor, qui formèrent la » partie érudite et savante du clergé ou de l'épiscopat gallo» romain, celle qui pouvait et devait concilier au corps entier » une grande considération morale [2]. »

Les principaux de ces grands évêques et des personnages éminents qui accoururent dès les premiers temps à Lérins, non-seulement de la Gaule, mais des divers points de l'Europe, sont, on le sait :

Saint Maxime, originaire des Alpes, et qui devait y retourner pour occuper le siége de Riez ;

Saint Eucher, archevêque de Lyon, qui a célébré d'une manière si éloquente les charmes de la retraite où s'était écoulée la première partie de sa vie ;

Saint Vincent, l'immortel auteur du *Commonitorium*, et dont le nom est devenu inséparable de celui de Lérins ;

Salvien, appelé le *Jérémie* de son siècle ;

Saint Fauste [3] et saint Patrice, venus de la Grande-Bretagne ;

[1] S. Ambroise, *Hexæmeron*, l. III, c. 5, n. 23; *Patrol. latine*, t. XIV, p. 165.

[2] Fauriel, *Hist. de la Gaule mérid.*, t. I.

[3] En voyant le titre de *saint* attribué à *Fauste*, nous avons d'abord cru que M. l'abbé Alliez se trompait, nous souvenant très-bien que de graves auteurs

Saint Cassien, plus tard abbé de Saint-Victor ;
Saint Hilaire, d'Arles, saint Loup de Troyes ;
Saint Césaire, également évêque d'Arles.

Rappeler de pareils noms, n'est-ce pas dire assez ce que fut Lérins, dès son berceau ? N'est-ce pas porter assez haut sa gloire et sa juste renommée ? Mais, à côté de ces grands hommes, dont l'histoire particulière se mêle avec charme à l'histoire générale, quelle multitude d'âmes d'élite, moins connues du monde, mais bien connues de Dieu et de ses anges, vinrent se perfectionner à Lérins et lui firent donner par l'admiration émue et reconnaissante des fidèles, le surnom populaire et à jamais mérité d'*Ile des saints !*

Après avoir ainsi retracé la fondation de saint Honorat, M. Alliez entre dans de curieux et intéressants détails *sur la règle* qu'il donna à ses religieux et que lui empruntèrent plusieurs autres fondateurs. Il nous montre ensuite la plupart des premiers abbés, recherchés et enlevés, malgré eux, pour les principaux siéges des Gaules, et même de l'étranger. Saint Honorat fut élevé sur celui d'Arles. Il y eut pour successeur saint Hilaire qu'il était allé arracher lui-même au siècle où il se débattait contre sa vocation, et de qui nous avons, sur sa vie et ses vertus, le beau panégyrique qualifié par Charles Nodier, de « chef-d'œuvre de touchante éloquence et de sensibilité, » et prononcé, le jour anniversaire de la mort du saint, en présence et aux applaudissements d'une foule immense accourue pour l'entendre.

Saint Hilaire fut un des grands évêques de cette époque. Il est à regretter que M. Guizot, dans une espèce de parallèle

le lui avaient contesté, et que son nom avait été même retranché de plusieurs martyrologes ; mais il nous donne des preuves qui paraissent décisives. Il en fait autant pour *Cassien* sur lequel il y avait encore plus de doutes. Il aurait pu, en ce qui concerne *Fauste*, ajouter le témoignage d'une des dernières éditions de *Godescard* où nous avons trouvé une note tout à fait dans le même sens (*Vie des saints*, 1856, t. x, p. 254).

On doit savoir bien bon gré aussi à M. Alliez d'avoir, par une dissertation savante, complétement vengé Lérins de l'accusation de semi-pélagianisme portée contre lui et ses premiers abbés. Nous ne faisons que mentionner ici cette dissertation, parce que notre excellent ami, M. le Directeur des *Annales*, en a déjà préparé plusieurs extraits qu'il se propose de publier dans le prochain cahier, comme *appendice* au présent article.

qu'il a cru devoir faire entre lui et saint Loup, ne lui rende pas suffisamment justice. Le savant historien du *Monastère de Lérins* relève ce qu'il y a dans ce rapprochement de partial et d'incomplet, et, tout en s'inclinant avec respect devant la grande figure du vainqueur d'Attila, il prouve que celle de l'évêque d'Arles ne lui est pas inférieure.

Il nous explique aussi de la manière la plus satisfaisante le différend qui s'éleva entre saint Hilaire et le pape saint Léon Ier [1], et il nous fait assister à la belle mort par laquelle il couronna sa longue et sainte carrière.

Le monastère de Lérins continua longtemps encore à prospérer et à briller d'un vif éclat. Il fut pendant plus de trois siècles une école de piété et de science. A la suite des chefs illustres qui en furent les pères et que nous avons nommés, Dieu suscita d'autres hommes animés du même esprit, pleins du même zèle, qui surent le conserver dans la régularité et la ferveur primitives, ou l'y rétablir, dès qu'il se manifestait le moindre relâchement.

Il a compté, dans ses 1380 ans d'existence, environ 160 abbés, presque tous recommandables à un titre ou à un autre. Il fonda ou dirigea plusieurs autres monastères d'hommes et de femmes, et entretint constamment les meilleures relations avec les principales abbayes de la chrétienté.

C'est de là que partirent saint Patrice d'abord, et puis saint Augustin pour aller évangéliser l'Irlande et l'Angleterre. Le premier y avait fait un long séjour, et le second y passa, en venant de Rome, avec une lettre de recommandation du Pape.

Une réforme importante se fit à Lérins dans la seconde moitié du 7e siècle : l'introduction de la règle de saint Benoît.

Des divisions intestines et de graves désordres dont M. l'abbé Alliez nous semble parfaitement indiquer les causes les plus plausibles, s'étant produits parmi les religieux, la Communauté, selon Barrali, pour ramener dans son sein l'union et la discipline, envoya chercher elle-même au monastère de Saint-Aignan, à Orléans, maison de l'ordre du Mont-Cassin, un

[1] Voir encore, sur les doctrines de Lérins et sur ce différend, le docte et si regrettable abbé Gorini. *Défense de l'Église*, t. I, p. 103, 104 (3e édition).

saint abbé nommé Aygulphe, d'une famille distinguée, et jouissant d'une grande réputation de fermeté et de sagesse. Aygulphe résista quelque temps aux instances qui lui étaient faites. Il finit par céder et se rendit à Lérins. D'autres auteurs prétendent qu'il fut imposé d'autorité par le roi Clotaire.

Quoi qu'il en soit de ce point historique, qu'il est difficile de décider, il est certain que, sous la direction d'Aygulphe, l'ordre, la paix et la régularité la plus édifiante se rétablirent promptement au milieu des enfants de saint Honorat. Il substitua à la première règle celle qui était généralement suivie alors, et qui lui paraissait beaucoup mieux appropriée aux besoins de l'époque. « Comme un médecin habile, il enleva » des cœurs les germes des anciens vices, et mit à leur place » l'amour de l'abnégation et le désir de la sainteté. Aussi les » religieux vivant d'une vie toute céleste, offrirent-ils de » nouveau l'image d'une société angélique [1]. » Tout cela ne put néanmoins s'accomplir sans exciter quelque mécontentement. Deux moines, esprits brouillons et mondains, impatients de tout joug, et d'un caractère violent et barbare, fomentèrent de sourdes révoltes et résolurent de se défaire du courageux et énergique abbé. Aidés de plusieurs étrangers qu'ils avaient associés à leur complot, ils s'emparent, à un jour donné, de lui et des cénobites qui lui sont le plus fidèles, les jettent dans un cachot et les soumettent aux traitements les plus indignes. Craignant bientôt d'être punis de leur crime, ils les entraînent avec eux dans un navire amené de la côte, et vont les faire périr dans un îlot voisin de la Sardaigne.

Mais cette mort même, suivie de nombreux miracles, affermit, scella la nouvelle réforme et en assura le triomphe. Arrosé de ce sang généreux, et ranimé par la greffe puissante qui venait le couronner, le vieux tronc planté par saint Honorat refleurit plus que jamais, et cette terre privilégiée en recueillait de plus en plus les fruits abondants et précieux, lorsqu'un nouvel événement faillit le déraciner pour toujours.

Mgr l'évêque de Fréjus a admirablement résumé, dans un

[1] Paucis elapsis diebus, congregatio angelicam ducens vitam in terris ità in cœlestibus disciplinis viguit sicut monasterium ante floruerat (*Chronologia Lirinensis*).

de ses mandements, cette page émouvante des annales de Lérins :

« Vers l'an 730, dit-il, les Sarrasins, disciples sanguinaires » de Mahomet, rôdaient sans cesse le long des côtes de la Pro- » vence, portant partout la dévastation, l'esclavage et la mort. » L'île de Lérins ne pouvait échapper à leur convoitise et à leur » haine furieuse contre le nom chrétien.

» Les religieux de Lérins, au nombre de plus de 500, avaient » alors pour supérieur le saint abbé Porcaire, homme d'une » éminente vertu. Sentant sa communauté menacée des rava- » ges et des cruautés que semait de toutes parts l'invasion » musulmane, Porcaire voulut en prévenir ses religieux, » pour les y préparer. Il les réunit en chapitre, et leur parla » en ces termes :

« Mes bien-aimés, je vous annonce la joie éternelle. Dieu a » choisi notre île pour en faire l'objet particulier de son » amour. Il l'a sanctifiée, cultivée, protégée, et, semblable à » une vigne dont les racines sont profondes, elle jette au- » jourd'hui dans tout l'univers ses rameaux vigoureux. Main- » tenant, comme un bon père de famille, qui, visitant sa vi- » gne, objet de tous ses soins, la livre à des ouvriers, afin » qu'ils en tirent du vin pour les noces de l'époux, ainsi, » mes frères et mes pères, le doux Seigneur Jésus, qui a dai- » gné souffrir pour nous, veut que vous suiviez l'agneau sans » tache, immolé pour nos crimes, jusqu'à son immortelle » gloire, et il vous invite pour cela à conquérir la palme du » martyre. Ne craignez rien, mais que vos âmes se fortifient » dans le Seigneur. Dans deux jours, les ennemis de notre foi » vous environneront pour vous égorger. Purifiez vos cœurs, » afin que vous puissiez les offrir immaculés au Sauveur » Jésus. »

» Ces paroles enflammèrent le courage des saints religieux. » Ils pleurèrent de joie dans l'attente du martyre. On se hâta » de cacher les saintes reliques, pour les soustraire aux pro- » fanations. Seize jeunes gens, qui étaient là pour leurs étu- » des, et trente-six des plus jeunes religieux furent renvoyés » en Italie, afin qu'ils échappassent à l'apostasie ou à la mort, » et qu'ils pussent, en revenant, relever le monastère de ses

» ruines. Sur les 500 religieux qui restèrent, il n'y en eut que » deux, Columbus et Eleuthère, qui voulurent se cacher dans » un antre, près du rivage, pour se soustraire à la mort. Co- » lumbus, indigné bientôt de sa lâcheté, ne tarda pas à en » sortir pour mêler son sang à celui de ses frères. Les Sarra- » sins étaient là, couvrant la mer de leurs navires, comme » des bêtes féroces qui guettent leur proie. Tout à coup, ils se » précipitent pleins de rage sur l'île et ils massacrent la tribu » sainte, pendant qu'elle est en prière, avec tous les raffine- » ments de la plus cruelle barbarie. Tout tombe sous leurs » coups acharnés; croix, vases sacrés, autels, églises, monas- » tère, tout est dévasté, jeté à la mer ou livré aux flammes. » Quatre religieux seulement, jeunes et beaux, sont épargnés. » Les barbares les emmenaient avec eux comme prisonniers, » mais ils furent obligés de débarquer, non loin de là, sur » un rivage couvert de bois. Les religieux en profitèrent pour » briser leurs chaînes et se sauver dans la forêt. Après la re- » traite des barbares, ces religieux revinrent à Lérins pour » donner la sépulture aux martyrs. La terre était couverte de » leurs cadavres, et tout inondée de leur sang. Devenue leur » tombeau, cette terre est doublement sacrée. C'est une reli- » lique précieuse, digne de la vénération des siècles [1]. »

Les religieux envoyés en Italie, allèrent de leur côté se présenter au pape S. Grégoire III, qui les reçut avec bonté, et pleura sur leurs infortunes, mais il ne put pas leur donner grand appui. Ce fut plus tard, son successeur, Etienne II, venu en France pour sacrer Pepin (751), qui leur valut la protection du jeune roi. L'abbé Eleuthère vint lui-même à Kiersi déposer au pied du trône l'humble demande de ses frères, et soutenus, par ses secours non moins que par sa puissance, ils rendirent à Lérins une partie de sa splendeur et de sa salutaire influence. Ils eurent aussi beaucoup à se louer de Charlemagne et de plusieurs des monarques qui vinrent après lui.

C'est ainsi que les œuvres saintes, que les institutions religieuses survivent presque toujours à une ruine complète. « Au milieu de toutes les vicissitudes de la terre, il y a pour

[1] *Ex manuscriptis Lirin.*, apud Barrali.

» les monuments sacrés comme une vie impérissable, que
» Dieu leur communique : tour à tour ils dorment et se ré-
» veillent dans leur solitude, avec les phases diverses de l'im-
» mortelle Eglise à laquelle ils appartiennent. »

A partir de cette époque, Lérins eut encore plus d'un jour de gloire, et revit accourir vers elle une foule de nobles âmes et de pieux pèlerins. Des donations nombreuses lui furent faites dans les 10e, 11e et 12e siècles; mais ce fut ce qui la perdit.

« L'abbaye, enrichie par la piété généreuse des fidèles, dit encore Mgr l'évêque de Fréjus, eut à redouter une invasion plus funeste que celle des barbares, celle des convoitises, de la cupidité et des mœurs sensuelles qui, d'ordinaire, accompagnent les richesses. Sous l'influence de plusieurs abbés, zélés défenseurs de la discipline monastique, tels que saint Odilon de Cluny, André de Fontaine et autres, elle résista longtemps à cette invasion; mais le relâchement vint à bout de s'y introduire, et lorsqu'elle fut sécularisée en 1788, elle ne comptait plus que quelques religieux qui moururent obscurément dans leurs familles.

Dans le chapitre XVII de son histoire, M. l'abbé Alliez développe d'excellentes considérations sur le régime des *commendes*. Il fait ressortir, sous toutes leurs faces, les abus dont il était entaché, et le coup terrible qu'il devait porter tôt ou tard aux fondations les plus respectables. Il achève enfin d'éclaircir, de débrouiller, avec les plus louables efforts, les derniers faits qui lui restent à raconter; et ce n'est pas certainement un petit mérite que de se faire suivre jusqu'à la fin par ses lecteurs.

Nous nous arrêtons nous-même ici, croyant que ce que nous avons dit et cité de l'ouvrage de M. l'abbé Alliez, suffira pour le faire connaître et apprécier.

Que pourrions-nous, au reste, ajouter à l'éclatant hommage que lui a rendu un des juges les plus compétents en ce qui concerne l'histoire des communautés religieuses, M. le comte de Montalembert?

Voici, en effet, la lettre que l'éloquent auteur des *Moines d'Occident* a adressée à l'auteur de l'*Histoire de Lérins :*

La Roche en Brény, 16 décembre 1862.

« Monsieur le chanoine,

» Vous m'avez rendu un service essentiel, en me procurant, » par votre excellent livre, le moyen d'étudier les annales de » Lérins sous un jour aussi nouveau que vrai, et avec une fa- » cilité dont vous sauront toujours gré ceux qui s'occupent » d'histoire monastique ; je vous en dois, pour ma part, une » reconnaissance entière.

» Si j'avais connu plus tôt votre savant et consciencieux » travail, les pages que j'ai écrites dans les *Moines d'Occident* » sur les premiers temps de cette célèbre abbaye eussent été » moins courtes et moins incomplètes. Vous avez, d'ailleurs, » très-bien fait de ne pas vous borner à raconter les siècles » où la gloire de Lérins brille d'un éclat si pur. L'histoire de » l'Eglise est l'histoire de la vérité. Il faut savoir la dire tout » entière. Les excès révoltants de la commende, et tant d'au- » tres abus, doivent être reconnus et signalés, ne fût-ce que » pour expliquer la catastrophe à jamais lamentable qui a » englouti ces magnifiques créations de la foi et de la généro- » sité de nos aïeux.

» Vous avez gravé votre nom, Monsieur l'abbé, sur les dé- » bris d'un des plus fameux sanctuaires de l'Ordre monasti- » que et, désormais, votre souvenir sera inséparable de celui » de Lérins. »

Comte C. de Montalembert.

Nous regardons comme une vraie fortune, de pouvoir terminer cet article par de si belles paroles.

Dedoue,
Chanoine de Notre-Dame de Paris.

Traditions primitives.

ORIGINE ORIENTALE ET MIGRATIONS DIVERSES
DES PEUPLES DE L'EUROPE.

En rendant compte dans notre cahier de janvier dernier [1], de l'*Histoire du monde*, de MM. de Riancey, nous avons d'abord reproduit toute la *Table analytique des matières* du 1er volume, qui offre l'histoire du monde depuis Adam jusqu'à Moïse. Mais après cet ensemble, nous promîmes à nos lecteurs de leur faire connaître le *Tableau des migrations de la famille Japhétique*, à laquelle appartiennent tous les peuples de notre Europe, et c'est la promesse que nous allons réaliser aujourd'hui.

La connaissance de ces migrations est d'une grande importance, nous pourrions dire absolument nécessaire aujourd'hui.

En effet, une des vérités bibliques que la *critique* s'efforce le plus de détruire, est celle de l'unité de l'espèce humaine. De même que l'on prétend que l'homme a inventé le langage, et avec le langage les idées qu'il représente, par conséquent Dieu, et avec Dieu, ses attributs, la religion qu'on appelle naturelle, ses dogmes et sa morale, ainsi on prétend que l'homme s'est inventé en quelque sorte lui-même en sortant spontanément du sein de la terre, çà et là en différentes contrées du globe.

De là viennent tous ces peuples qui se sont appelés *autochthones* (αὐτόχθονος), c'est-à-dire nés de la *terre* (χθών) *même* (αὐτὸς).

Ceci est parfaitement vrai pour l'homme primitif, pour l'Adam biblique. Il était né *de la terre*, et il le savait fort bien. Dieu le lui avait dit; l'Eglise catholique, qui conserve toutes les traditions, le rappelle encore tous les ans au monde, quand elle dit crûment le jour des Cendres, à tous les enfants d'Adam : « *Tu es terre, pulvis es.* »

[1] Voir *Annales*, t. IX, p. 77.

Quand la grande famille se sépara pour aller peupler la terre, chaque tribu emporta avec elle ce souvenir, cet acte civil pour ainsi dire de sa naissance : je suis sorti de la terre, je suis *autochthone*.

Mais en conservant le mot on en perdit insensiblement l'explication; alors arrivèrent les philosophes et les poëtes, qui, ayant perdu les traces de l'origine des peuples, prirent cette expression à la lettre et expliquèrent comment l'homme *était sorti de la terre*. Nous avons vu dans les *Annales* les explications d'*Épicure* et de *Lucrèce*; la terre produisit on ne sait comment, ni où, ni quand, ni comment, d'abord des têtes, des pieds, des bras, et le tout par hasard; puis, par hasard, les membres se réunirent un jour, et c'est ainsi que l'homme sortit de la terre[1]. Le grave Cicéron y met plus d'élévation : Les dieux jetèrent une certaine *semence sur la terre*, et cette semaille *produisit l'homme*[2].

Pardonnons à ces philosophes, ils avaient perdu le fil de l'origine et des migrations des peuples. Les peuples existaient, ils devaient être le produit du pays où on les trouvait.

Mais, comme le savent si bien les lecteurs des *Annales*, depuis environ 60 ans on a fait des études prodigieuses sur l'existence actuelle et sur l'origine des peuples orientaux; leur langue, leurs livres religieux, leurs traditions sont connus. Avec eux, on a connu les similitudes de langage, de traditions, etc.

Et ainsi on a pu remonter jusqu'au berceau de tous les peuples, assigner et distinguer les diverses tribus qui ont peuplé la terre, les suivre dans leur marche, et désigner le pays où elles se trouvent encore en ce moment.

C'est l'origine des peuples de notre EUROPE, que va nous indiquer M. de Riancey, dans les pages que nous allons lui emprunter.

On comprend maintenant l'importance de ce travail. Il réfute complétement le système des *païens ignorants* que, grâce à notre système philosophique sur la *religion naturelle*, on a

[1] Voir l'analyse du poëme *De rerum natura* de Lucrèce, dans les *Annales*, t. VII, p. 466 et 410 (5e série).

[2] Voir l'analyse du traité *De legibus* de Cicéron, dans les *Annales*, t. IX, p. 38 (5e série).

enseigné et on enseigne encore dans nos classes. Ecoutons maintenant M. de Riancey :

A. BONNETTY.

MONDE OCCIDENTAL. — LES MIGRATIONS.

CHAP. I. — Caractères généraux des races occidentales.

1. La race japhétique en Occident.

Si, détournant les regards de l'Orient, ce berceau de l'humanité, ce siége des empires primitifs, nous jetons les yeux maintenant sur les vastes contrées de l'Occident, terre abandonnée aux courses des nations, un spectacle nouveau va se présenter à nous. C'est tout un autre monde que nous aurons à explorer.

Jusqu'à présent la scène a été circonscrite dans les limites de l'Asie ; elle s'est à peine étendue aux bords de la Méditerranée et dans la vallée du Nil. Maintenant, c'est l'Europe qui va se révéler à la vie[1].

L'*Europe* est le domaine privilégié de la race de *Japhet*, de la race « audacieuse[2], » intelligente, dominatrice. Elle a entendu l'oracle des premiers jours, et tandis que les fils de *Sem*

[1] Ce livre étant le résultat de longues recherches et notre opinion s'étant fondée sur une masse considérable de témoignages épars çà et là, il nous est impossible de citer une à une toutes nos preuves : les notes dépasseraient la longueur du texte. Nous n'indiquerons que les passages les plus importants. Pour le reste, pour l'ensemble de nos idées, nous renvoyons aux ouvrages que nous avons consultés. Ce sont, indépendamment des anciens, Hérodote, Homère, Thucydide, Diodore de Sicile, Denys d'Halicarnasse, Strabon, Virgile, etc. ; parmi les modernes spécialement : M. Cantu, *Histoire universelle ;* Niebuhr, *Histoire romaine*, traduction de M. de Golbéry ; Michelet, *Histoire romaine ;* Poirson, *Précis d'histoire ancienne ;* Raoul-Rochette, *Histoire critique des colonies grecques ;* M. de Humboldt, *Pruefung der Untersuchungen über die Urbewohner Hispaniens ;* Balbi, *Atlas ethnographique ;* Amédée Thierry, *Histoire des Gaulois ;* le professeur Ruhle von Lilienstern, dont l'ouvrage résume avec assez de clarté la question des races pélasgiques (*Zur Geschichte der Pelasger und Etrusker*, etc.), et dont nous devons la traduction à l'extrême obligeance d'un de nos studieux amis, M. Emile Pepin-Lehalleur ; M. Pictet, *les Aryâs primitifs ;* M. Ernest Burnouf, *Essai sur le Véda ;* M. Cénac-Montcault, *Histoire des Pyrénées ;* M. le baron Roget de Belloguet, *Ethnogénésie gauloise ;* M. Noël des Vergers, *l'Etrurie et les Etrusques ;* les savantes études du comte Conestabile sur l'Etrurie, notamment *Discorso degli Etruschi ;* M. Ed. Dumont, *Histoire romaine*, etc., etc.

[2] *Audax Japeti genus* (Horace, *I Odes*, III, 27).

se fixeront dans les régions plus voisines de point de départ; tandis que les enfants de *Cham*, vagabonds et errants, se prédisposeront à la servitude, elle se préparera, par ses longues et laborieuses migrations, aux grandes destinées qui lui sont réservées; elle sait qu'un jour « elle habitera dans les tentes » de Sem et sera maître de Cham [1], » et rien ne lui coûte pour se rompre à cet avenir.

Aussi Japhet a quitté de bonne heure les plateaux du *Sennaar*; il n'a pas attendu, pour s'éloigner de Babel foudroyée, que le joug de Nemrod insultât à son amour de la liberté; il est parti, lançant ses fières tribus dans toutes les directions, méprisant les obstacles et y trouvant une occasion de se fortifier et de s'aguerrir.

Déjà, nous l'avons vu, les fils du Patriarche ont établi dans la *Bactriane* l'empire des *Aryâs*, des « braves, » des « fidèles; » puis ils sont descendus dans l'*Inde* et ils l'ont conquise sur les « noirs » et sur les « jaunes. »

2. Première migration aryenne. — Les Javanâs.

Voici qu'il faut rechercher au nord et à l'occident les traces de leurs tribus plus aventureuses encore. Ces guerriers armés d'abord pour la défense des frontières, ou bien envoyés à la découverte, comme le « printemps sacré, » de la nation [2], ce sont les « Jeunes » (*Juvenes*) [3], les « *Yavanâs*, » les *Iouni*. » Sur eux, les « anciens de la terre » se reposaient du soin de porter loin le renom, les mœurs, les institutions de la famille Japhétique : ils n'y ont pas manqué.

Ils sont à l'œuvre, et de l'Aryâne primitive ils rayonneront, d'un côté, jusque dans la *Lithuanie*, jusque dans la *Germanie*, jusque dans les *Gaules*; de l'autre, en *Italie*, en *Grèce*, en *Espagne*.

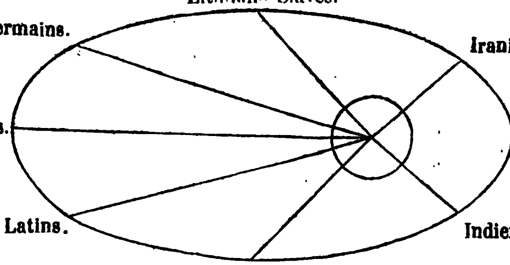
M. Pictet a fait un ingénieux dessin, qui représente le déve-

[1] Dilatet Deus Japhet, et habitet in tabernaculis Sem, sitque Chanaan servus ejus (*Genèse*, IX, 26).

[2] *Ver sacrum*, « printemps sacré » était le nom donné par les anciens aux colonies de jeunes gens qui quittaient la mère-patrie et allaient former des établissements au loin.

[3] « *Juvenis* » à « *juvando*, » qui ad eam ætatem pervenit ut juvare possit; » c'est l'aide de la nation première. (Pictet, les *Aryâs*, *op. cit.*)

loppement de la race Aryenne, sur le monde, nous le joignons ici :



Trouveront-ils devant eux des espaces complétement inoccupés? Ils seront heureux alors, car la terre leur sera dévolue sans coup férir. Peut-être déjà, dans certaines contrées, les hordes maudites de *Cham* les auront précédés; alors ce seront des luttes et des conquêtes trop souvent achevées par l'extermination, ou au moins par l'asservissement des vaincus. Parfois le flot montant poussera de nouveaux venus contre d'anciens possesseurs; vainement seront-ils les uns et les autres de la même descendance. L'acharnement n'en sera que plus terrible, et l'histoire, comme la poésie, aura à déplorer le caractère impitoyable de ces guerres fratricides. Enfin, mais ces exemples seront malheureusement bien rares, à de longues distances deux peuplades se reconnaîtront; charmées d'entendre une voix amie, de retrouver un langage de famille, de revoir les autels de la patrie, elles s'arrêteront alors et poseront les armes; elles offriront au même temple une double victime, et, prenant à témoin le Dieu protecteur de l'alliance jurée, elles resserreront par des liens plus étroits leur antique parenté.

3. Epoque et route de la migration.

Mais à qui sera-t-il donné de raconter tous les pèlerinages, à qui de dire toutes les fortunes diverses des migrations? Comment déterminer la consanguinité des tribus et des familles? A la vue d'une tribu nouvelle se révélant tout à coup dans la nuit des temps, le moyen de lui assigner une origine, de désigner son point de départ, sa route même? On est ré-

duit, malgré bien des recherches, on est réduit presque uniquement à des conjectures. Et pourtant il y a, avant le 15e siècle de l'ère ancienne, un certain nombre de faits, confus sans doute, et mêlés étrangement de fables et de symboles; incontestables néanmoins, et inscrits en traits ineffaçables dans le caractère des nations ou sur la surface du globe.

Ainsi, la première dispersion des *Aryâs* paraît remonter à 2500 ans avant Jésus-Christ[1]. Plusieurs routes se sont ouvertes devant les voyageurs. Au nord, il est probable que les principales tribus se sont étendues graduellement vers l'*Oxus;* elles auraient occupé les parties habitables de la *Boukharie*, pour se répandre ensuite soit vers des régions plus septentrionales, soit vers la mer Caspienne. D'autres, celles que l'on désigne sous le nom d'*Ario-Celtes*, auraient contourné la mer *Caspienne* par le sud; là, elles auraient trouvé les belles et fertiles contrées de l'*Ibérie* et de l'*Albanie*, et elles y auraient fait une halte plus ou moins prolongée dont le souvenir devait survivre à leurs établissements. Plus tard, des essaims nouveaux auront continué la route vers l'Occident, en laissant aux pays, aux fleuves et aux montagnes les noms qui rappellent la trace de leur passage[2].

Ces Javanas, ces fils du *Javan* de la Genèse, qui se « partagent les îles des nations[3], » ces *Iuna* ou *Iunoje* des incriptions cunéiformes, ces *Yavanâs* dont les lois de Manou ont gardé la mémoire[4], sont le lien de la *Grèce* avec la *Perse* et avec l'*Inde*. Et enfin, les *Gètes* et les *Daces*, au nord, constituent le premier anneau d'une chaîne dont le second se trouve dans

[1] C'est l'opinion de M. Pictet qui invoque à ce sujet, pour la fondation de l'empire *Ario-indien*, les calculs astronomiques de Bailly, revus par le docteur Playfair; *Remarks on the astronomy of the Brahmines*, présentées à la fin du dernier siècle à la Société royale d'Edimbourg. (Voir aussi Chwolson, *Uber die uberreste der Alt-Babylonischen Litteratur.*)

[2] C'est ainsi qu'on trouve des *Aryâs* dans le Caucase, *Arioi;* qu'il y a des *Ibères* sur la mer Caspienne comme en Espagne; qu'il y a des *Eraya* en Irlande; qu'il y a un *Albany* dans l'*Hibernie* Britannique comme une *Albanie* près de l'*Ibérie* caucasique.

[3] Filii autem Iavan, Elisa et Tharsis, Cethim et Dodanim; ab his divisæ sunt insulæ gentium in regionibus suis (*Genèse*, x, 4, 5).

[4] Schlegel en fait la remarque.

la *Thrace* danubienne, et qui conduit jusque dans la *Germanie* et la *Scandinavie* [1].

Telles seraient les migrations diverses, qui, depuis le 25e jusqu'au 16e siècle avant notre ère, se seraient accomplies vers l'Europe.

4. Origines.

Du reste, pour peu que l'on approfondisse les origines de nos peuples Occidentaux, on remarque qu'ils portent, malgré le silence de leur histoire, les caractères d'une haute antiquité. Quelques-uns, plus vaniteux ou plus ignorants, rapportent à la Terre elle-même leur première origine. Ils se disent autochtones ou aborigènes [2], nés du sol ; c'est une façon d'avouer que le souvenir de leur patrie primitive est perdu, par conséquent que l'émigration date de loin.

D'autres, plus francs et moins orgueilleux, reconnaissent qu'ils sont venus d'une contrée étrangère, et, comme les *Kimris* de l'île de Bretagne; ils disent dans les chants de leurs bardes, en célébrant les « trois colonnes » du peuple : « Ils » vinrent de *Deffrobani* [3]; ils vinrent du pays de l'Eté. »

Dans cet aveu est la vérité ; la science moderne le démontre. Par le langage, par les traditions, par les coutumes, par la conformation physique même, elle rattache invinciblement à la souche Orientale [4], à la race de *Japhet*, ces familles où nous comptons nos ancêtres.

5. Caractères généraux.

Des caractères généraux les rassemblent et accusent une unité qui ne disparaît pas sous des différences d'un autre or-

[1] M. Pictet, les *Aryâs primitifs*.

[2] Quelques érudits remarquent que ce nom d'*aborigènes* peut se traduire par « fils des montagnes » (*oros*, montagne), c'est-à-dire des races montagnardes ou venues d'au delà des montagnes.

[3] « Là où est Constantinople, » ajoute un commentateur. Taliesin, *Triades de l'île de Prydain,* dans *Archaiology of Wales ;* Amédée Thierry, *Histoire des Gaulois*, t. I.

[4] L'origine indo-européenne des langues celtiques encore parlées aujourd'hui, c'est-à-dire le gallois ou kymrique en Basse-Bretagne, le gaëlique en Écosse et dans l'île de Man et le cornique dans le pays de Galles, est parfaitement établie. (Voir Pritchard, *The eastern Origin of the celtic nations;* Pictet, *Affinités des langues celtiques avec le sanscrit*; Bopp, *Keltische Sprachen*).

dre. Ce sont des nations sœurs de qui l'on peut dire avec le poëte :

. . . . Facies non omnibus una,
Nec diversa tamen, qualis decet esse sororum [1].

La différence, elle sera dans la route parcourue, dans les influences du climat, du séjour ou des qualités physiques ; la ressemblance, elle sera dans les traits qui ne passent point, dans les institutions, dans les mœurs, dans les doctrines religieuses.

6. Les deux grands courants européens.

Ainsi, vraisemblablement l'*Europe* a été abordée par deux voies principales. Les steppes immenses de la Tartarie, les vastes plaines de la Russie d'Europe et les portes du Caucase ont ouvert, par le Nord, un chemin qui aboutissait à cette forêt hercynienne dont les ombrages épais couvraient la *Germanie* et les *Gaules*. D'un autre côté, l'*Asie-Mineure*, encore jointe peut-être à nos rivages occidentaux par le Bosphore, fournissait un passage que d'ailleurs les premiers essais de navigation auraient trouvé dans les îles nombreuses de la Méditerranée. De là, et indépendamment des sentiers intermédiaires, de là deux grands courants de populations, l'un *Septentrional*, l'autre *Méridional*.

7. Les hommes du Nord.

Que les hommes du Nord arrivent avant ou après ceux du Midi, toujours ils se montreront avec plus de rudesse, plus de grossièreté ; moins sensuels, moins civilisés, ils sont plus énergiques, et cela se conçoit. Les épreuves avaient été plus pénibles pour eux ; il leur avait fallu dompter les glaces et les frimas, il leur avait fallu souffrir toutes les rigueurs d'une nature ingrate. Au milieu de ces sombres forêts, de ces plaines incultes, les germes de civilisation avaient disparu davantage. Le présent, la vie du jour, était presque l'unique préoccupation. A l'instabilité de fortune, à tous les hasards qui accompagnent les migrations et qui neutralisent si entièrement toute autre prévoyance, se joignaient des sollicitudes plus grandes et spéciales à ces tristes contrées. Plus que partout ailleurs, l'homme avait à lutter pour sa vie ; plus que partout il avait besoin de se confier en sa force personnelle et de ne s'en remettre guère qu'à lui du soin de son existence.

[1] Ovide, *Métam.*, II, 13.

8. Les hommes du Midi.

L'homme du Midi, au contraire, celui qui a traversé des latitudes moins ingrates, celui qui ne s'est point éloigné de ces belles régions que féconde le soleil, est demeuré plus sociable. Il a formé plus vite des établissements permanents; il est plus industrieux, plus agriculteur. Les souvenirs de l'antique Orient ont été plus soigneusement gardés par lui, et on s'étonnera de lui trouver des croyances, des arts, un génie qui rappellent les œuvres de Babylone.

En revanche, tous les enfants de *Japhet* auront une physionomie nationale singulièrement prononcée, et qui tranche absolument avec celle des descendants de *Sem* et de *Cham*.

9. Institutions occidentales. — Les *Res-publicæ*.

En Asie, à proprement parler, l'individu n'existe pas : il s'efface devant la caste; en Europe, il a une importance positive, et joue un rôle politique. Aussi le despotisme oriental sera inconnu dans notre Occident. L'homme a trop de confiance dans sa puissance individuelle pour y renoncer et en faire abnégation ; s'il l'abaisse, il ne s'en démet pas; partout il revendiquera son droit, même sous la monarchie. L'Europe va être la terre des associations, et le fédéralisme se retrouvera aux plus vieilles périodes de son histoire. Jamais de ces vastes dominations, de ces puissances colossales où l'homme ne compte que dans la masse. Toujours des états de médiocre étendue où, même sous un roi, le peuple a une part d'action. S'il faut combattre soit pour repousser l'agression, soit pour entreprendre des alliances, des ligues se forment; mais partout ce sont des individualités, monarchies, aristocraties, démocraties, peu importe, qui toutes sont fondées sur le principe de la valeur personnelle de l'homme. En un mot, l'Asie a des empires, des commandements, *Imperia*, maîtres et esclaves; l'Europe parle par *Respublicæ*, choses publiques, communautés, droits de tous.

10. L'exclusion des castes.

Autre caractère de ces races, l'exclusion des castes asiatiques. Le fort et le brave tiennent de leur force et de leur bravoure un droit imprescriptible et que ne pouvaient leur nier ceux qu'ils avaient défendus ou soumis. Il fallait, dans les

périls du voyage, le dévouement de tous et de chacun. Il fallait que chacun travaillât pour la nation tout entière, selon son talent et son pouvoir; partant impossibilité de circonscrire depuis le berceau jusqu'à la tombe l'action des individus; partant impossibilité de l'existence des castes.

11. Perte des traditions primitives.

Enfin un des traits frappants des populations nouvelles, c'est la déperdition plus prompte des Vérités primitives, c'est l'oubli plus rapide des Traditions primordiales. Non pas que la religion ait perdu de son influence, non pas que des classes de prêtres, classes puissantes et nombreuses, ne se présentent chez la plupart de ces peuples. Mais, en réalité, dans les soucis de la vie matérielle bien de précieuses et consolantes leçons se sont évanouies. Nous ne verrons pas dans les cosmogonies et les théogonies de l'*Occident*, autant de ces lueurs échappées du sein même des ténèbres. L'obscurité est plus épaisse, le voile plus lourd : tissu de mille erreurs diverses, il est plus difficile à déchirer. Chez ces peuples plus que partout vit et règne le culte de la Nature qu'on a eue à vaincre, le culte de la force qui a servi à la dompter; chez eux plus que partout l'homme est divinisé, en récompense des services plus réels qu'il a rendus à ses semblables. Ces traits sont surtout ceux des hommes du Nord.

Pareils, mais moins profondément empreints, ils se reproduisent dans la seconde famille, celle du Midi, venue plus directement de l'Asie et qui lui tient de plus près. Celle-ci a eu moins de peines à souffrir, moins de difficultés à abattre. Elle a moins oublié les arts de la patrie; il y a quelque ressouvenir de Babylone et de ses gigantesques constructions dans les monuments informes et massifs qu'ont laissés ses tribus. Il y a dans ces chercheurs de métaux et ces intrépides mineurs, dans ces enchanteurs et ces magiciens, je ne sais quelle affinité avec les Araméens, les Parsis, les Chananéens, qui frappe tout d'abord. Chez eux cependant les classes sacerdotales auront perdu beaucoup de leur influence; ce ne seront plus des castes toutes-puissantes. La religion moins précise, moins fixe, monothéiste de souvenir, se concentre bientôt sur un petit nombre de divinités, débris curieux des antiques tradi-

tions ; mais c'est pour accepter ensuite une multitude infinie de dieux et de déesses. Puis il y a dans ces populations de tailleurs de pierre comme un désir étrange de nivellement et d'indépendance, dont l'Arabe seul peut donner l'idée. Ce que le coureur de l'Hedjaz tient de sa vie vagabonde, les voyageurs Occidentaux le doivent à leurs longues pérégrinations.

Rarement il y a fusion entre les tribus et les familles ; quels que soient les liens de parenté, de périls, de victoires, presque toujours ce sont de petits peuples juxta-posés, presque jamais de grandes et fortes nations. Le seul lien qui les retienne sera le lien religieux et fédératif, la communauté d'autels et de sanctuaire ; et encore ce lien ne sera pas assez fort pour être constitutif.

12. La liberté.

En Orient, les nationalités reposent sur une croyance; un livre sacré fait la charte d'une nation, la pierre angulaire d'une société; il est sa constitution, sa vie. En Occident, il n'y a pas de ces codes sociaux et religieux ; l'unité de culte est une vague et honorifique suprématie que se plaisent à reconnaître un certain nombre de populations, mais qu'elles briseront au premier jour, sans pour cela tomber en dissolution. La grande idole, c'est cette divinité, fille du désert, conquise dans les douleurs et les rudes travaux de la solitude, c'est la force individuelle, c'est *la Liberté.*

Aussi bien, comment aurait-il consenti à se courber sous le joug d'un despote cet homme fort, ce guerrier qui venait de dompter la nature elle-même ! Comment aurait-il abaissé devant un maître le bras qui avait gravi la montagne ou terrassé le monstre des forêts? Un chef était reconnu et respecté parce qu'il était le plus brave; il gouvernait du droit de la valeur, et l'hérédité même procédait du droit de l'élection ; mais le sujet n'avait pas aliéné sa souveraineté tout entière Il la reprenait sous le chêne de la Liberté, dans les assemblées de la tribu, et dictait souvent sa volonté au prince, qui ne régnait que par lui et pour lui.

De là, dans les hommes du Nord, comme dans ceux du Midi, ces formes de gouvernement inconnues à l'Asie, ces autorités coexistantes et travaillant toutes à l'unité sociale, ces

assises de vieillards et de prudents, ces assemblées du peuple, ces comices nationaux, cette cité et ce droit de chacun, qu'ignoraient les grands empires Orientaux.

Ainsi s'établit la ligne de démarcation entre les mondes, ligne que les siècles rendront encore plus profonde et plus visible.

13. Restes de ressemblances avec l'Orient.

Cependant ce serait une erreur de croire que toute ressemblance avec les peuples d'Asie a été perdue. Le type primitif a survécu et ses traces sont des titres de famille par lesquels se retrouve la souche antique. Comme les héros de ces temps légendaires, la naissance des nations Occidentales paraît inconnue d'abord; mais elles ont emporté dans l'exil, enfants perdus de la grande race humaine, les insignes et les marques qui doivent un jour faire reconnaître la noblesse de leur sang.

C'est à ces marques diverses que nous essaierons de les reconnaître.

CHAP. II. — Migrations des peuples du Nord. — Les Ibères et les Galls.

1. Origines et génealogie des Ibères ou Euskariens.

Dans les contrées qui s'étendent entre la mer Caspienne et le Pont-Euxin, là où la Bible semble indiquer le siége des enfants d'*Askenez* [1], vivait et vit encore aujourd'hui un peuple déchu de sa haute renommée, mais qui conserve néanmoins des prétentions légitimes à une origine très-ancienne : ce sont les *Ibères*.

Retranchés en grande partie dans les montagnes du Caucase, hardis et indomptables, ils tiennent les gorges et les vallons, séjour premier de leurs ancêtres; et, à l'autre extrémité du monde, sur nos pics élevés, dans les retraites inaccessibles des *Pyrénées*, veillent et résident encore des hommes dont le nom a été célèbre, dont la domination s'est répandue sur des plages immenses, et que les siècles et les conquêtes ont acculés à grand'peine au milieu de ces hauts sommets. Ce sont des *Ibères* aussi.

[1] Porro filii Gomer Askenes, etc. (*Genèse*, x, 3). — *Askenos* ou *Axenos*, nom donné à la mer Noire par les anciens, confirmerait cette tradition.

Autrefois une longue chaîne unissait ces frères : les ans l'ont rompue ; mais les deux anneaux extrêmes existent en immortel témoignage. Chose remarquable ! jamais le souvenir de cette parenté ne s'est perdu. Les *Aquitains* de notre France la revendiquent, et leurs traits, leurs mœurs, leur taille, et leur langage justifient cette revendication [1]. De même le lecteur étonné retrouve le nom de *Thobeliens* donné [2] à ces mêmes *Ibères* qu'on représente comme descendants de *Thubal* ou *Thobel*, cinquième fils de Japhet [3] ; et l'antique *Espagne* est désignée dans les temps les plus reculés sous le nom de *Sétubalie*, « pays de la race de Thubal [4]. » Enfin la péninsule hispanique aussi bien que l'Arménie a son *Ebre*, son *Araxe* et son *Ararath* [5].

Bien que les noms aient changé et que la dénomination primitive de cette vaste famille se soit à peine conservée, la langue cependant, les mœurs, les croyances ont résisté à toutes les atteintes du temps et des hommes. Nous rapporterons avec soin ces vénérables débris.

« Après le grand déluge, — disent les traditions des *Basques*, ces derniers fils des *Ibères*, — nos ancêtres, les *Euskariens*, les peuples du « *soleil* et de l'*agneau*, » ont habité l'*Espagne*, la *Gaule* et l'*Italie*, et les pays au delà. Ce sont les patriarches eux-mêmes, les premiers enfants d'*Aitor*, le *père élevé*, le « prince des voyants, » qui ont, par l'inspiration céleste, improvisé la langue *euskara*, notre belle langue, dont chaque son est harmonie, chaque mot vérité. La confédération des *Ibères* s'étendait çà et là dans les grandes terres, et partout la tribu allait planter le chêne de la liberté, le chêne au pied

[1] Strabon en était frappé de son temps : liv. IV. Il remarque que les Aquitains ne ressemblent en rien aux Galls leurs voisins. Cf. Dom Martin, *Histoire des Gaulois*, liv. I. — M. l'abbé Montlezun, *Histoire de Gascogne*, t. I, p. 8, établit avec une grande érudition l'origine des Aquitains. Voir aussi M. Cénac-Montcault, *Histoire des Pyrénées*, et M. le baron Roget de Belloguet, *Ethnogénésie gauloise*, t. II.

[2] Par Ptolémée.

[3] C'est l'historien Josèphe qui donne cette origine (*Antiquités judaïques*).

[4] *Sétubalie : Sem, Tubal, Lia* ou *Ria*, *pays de la postérité de Tubal*, en langue basque. Cf. Arias Montanus. Josèphe, Varron et Pline sont du même sentiment (voir l'abbé Montlezun, *op. laudato*).

[5] Montlezun, *op. cit.*

duquel se tenaient les augustes assemblées de ***Bilzaar*** (réunion des anciens peuples); et de toutes contrées nos ancêtres venaient à ce Conseil des peuples [1]. »

2. Institutions; type; vie sociale.

Les monuments de la puissance des ***Euskariens*** sont encore debout. L'œil considère avec surprise, après tant de siècles, les monticules circulaires, réguliers campements, villes primitives des tribus ***ibériennes***. On prononce encore le nom de ces cités, tandis que ce nom est le seul reste de la grandeur des premiers habitants [2]. Çà et là s'élèvent encore des tourelles massives où s'allumaient les feux, nocturnes signaux qui, en quelques heures, donnaient l'alarme à toute la contrée.

C'est l'ancien bourg avec son château-fort, élevé sur une éminence à l'entrée de la forêt et près d'un cours d'eau, et protégeant les chaumières couvertes de paille ou de planches, qui s'abritent comme des ruches aux flancs de la montagne [3].

Voilà où habite l' « homme de l'Eske, » ***Esku-Aldun***, le brave, le belliqueux, le pastoral ***Ibérien***. Il est beau de corps et de visage, avec son nez d'aigle, ses yeux brillants et mobiles, son teint coloré et basané, sa chevelure frisée [4]; il est robuste et alerte, avide de périls et de combats, impétueux dans l'attaque, mais prompt à reculer au premier échec.

3. Le chef, les *soldurier*s, la guerre.

Le ***Basque*** d'aujourd'hui, comme l'***Ibère*** d'il y a trente siè-

[1] Ce Conseil fut longtemps respecté. François I[er] lui garda la puissance législative, et dans la guerre de l'indépendance des provinces basques, groupées autour de Charles V, en 1834, c'est sous le chêne de Guernica que l'héroïque Zumala-Carreguy leva la bannière de la monarchie légitime et de la liberté des *fueros*.

[2] Iliturgi (*Il-it-Urghi*), Astorga (*Anast-Urghi*), Urgoa (*Urza*), etc. Insignifiant dans toute autre langue, leur nom se traduit en euskara ou en basque par des épithètes tirées de leur situation sur des fleuves ou des eaux courantes. M. Chaho, *Voyage en Navarre et au pays basque*. Cf. M. de Humboldt, *De la langue des Basques*. — Fréret, *Réponse aux doutes de M. Ménard*, et Ménard, *Histoire de la ville de Nîmes*.

[3] M. Cénac-Montcault, *Histoire des Pyrénées*.

[4] *Torti plerumque crines, colorati vultus*, dit Tacite, *Vie d'Agricola*, II, M. Cénac-Montcault et M. Roget de Belloguet, *op. cit.*

cles, sait défendre ses droits et sa nationalité; il sait mourir pour son pays et pour ses chefs. Il groupe autour du roi ces dévoués, ces *soldüriens*, ou, plus correctement, *soldunes*[1] (*salduna*, cavalier, gentillomme), que l'antiquité regardait avec respect et stupéfaction.

Ce chef se reconnaît à sa riche armure, aux chars de guerre qui sont remisés autour de sa demeure, aux têtes humaines qui, sanglants trophées, sont clouées à sa porte. Quand il part pour quelque expédition, il monte sur un chariot incrusté de cuivre et d'or; ses soldunes sont à cheval avec des housses ornées de glands et de fourrures, et les jambes protégées par des bandes de cuivre. Sous ses ordres marchent les fantassins revêtus de peaux de buffle, armés de deux javelots, de cette épée courte que Rome leur empruntera, d'une fronde et de ce redoutable *bidens*, avec lequel ils saisissent les chevaux ennemis. Dans les courses rapides, chaque cavalier pend un fantassin en croupe.

A l'attaque, nul n'est plus fier et plus hardi que l'*Ibérien*; il brave les blessures et il meurt en chantant. Après la victoire, il est pillard. Il aime les bijoux; il enlève les colliers d'émeraudes et les casques ciselés que les marchands de Phénicie apportent jusque sur ses rivages. Il est cruel, il coupe les têtes, et attache les chevelures à sa ceinture ou au poitrail de son cheval. Les crânes, il les garde, il les sale et les range dans le coffre d'honneur de sa famille. S'il est tué, son corps est rapporté avec honneur et inhumé dans une fosse sur laquelle le grand-prêtre de la tribu a exécuté des cérémonies de bénédiction. Sur la tombe d'un chef, on égorge ses chevaux, quelquefois ses serviteurs, et on lui érige un haut tumulus.

4. Agriculture; fêtes.

L'*Euskarien* est pasteur comme ses pères. Sa langue n'a, pour exprimer la richesse, que ce mot : *aberat sua* (qui a nombreux troupeaux). Tout chez lui rappelle les mœurs patriarcales, surtout cette vieille hospitalité qu'il se plaît à exercer en vertu héréditaire. « Seigneur étranger, redit fièrement le pau-

[1] M. A. Chaho, *Voyage en Navarre et au pays basque*, 1835. Cf. César, *De Bel. gal.*, III.

» vre paysan, je vous prie de croire que la maison de mon » père n'est pas une hôtellerie [1]. » Il n'est pas riche et il sait se suffire de peu. Des tonneaux d'un seul tronc, des outres de peau, gardent ses vins grossiers; des porcs, des bœufs, sont parqués dans l'enclos voisin de sa cabane, et des abeilles bourdonnent à l'entour. Il aime la chasse : les ours, les sangliers, les buffles sauvages [2], auxquels il dispute la terre et les bois, lui offrent des plaisirs qu'il aime presqu'autant que les combats. Il n'est pas insensible aux fêtes : de grands repas de venaison, animés des vins capiteux de la Ligurie, présentent aux convives de larges quartiers de viande rôtie sur de vastes plats de fer ou de cuivre. L'ivresse arrive avec ses rixes ou ses fureurs, et trop souvent le festin se termine dans le sang.

5. Industrie; métaux.

Les *Euskariens,* nous l'avons dit, n'étaient pas absolument un peuple agricole; ils s'étaient de bonne heure livrés aux travaux de l'industrie ; les mines d'or et d'argent que récèlent les montagnes et que trahissent les paillettes roulées par les fleuves [3], ont été exploitées au moyen du feu ; des souterrains immenses ont été ouverts. De nos jours encore le paysan effrayé croit entendre, dans la *Balzola* [4], les coups de marteau et le bruit terrible des « *forges ténébreuses,* » où travaillent les âmes de ses ancêtres, premiers possesseurs de ces merveilleuses cavernes. C'est là que se préparaient les métaux qui ont fait longtemps la richesse de l'*Ibérie* et que se trempaient les armes dont le secret est perdu et dont la renommée était célèbre dans le monde entier.

6. La famille.

La famille n'a rien perdu de sa puissance et de ses liens. La monogamie règne au foyer domestique; la femme est libre de son choix et entourée de respect. Souvent même elle est consultée sur les affaires politiques et elle prend place aux délibérations publiques.

[1] Balbi, *Atlas ethnographique;* M. de Humboldt, *Pruefung*, etc.

[2] C'est là l'origine des courses de taureaux, dit M. Cénac-Montcault. Sur des médailles antérieures à la domination romaine, on trouve toutes les scènes des courses, d'abord dans la forêt, puis dans une enceinte.

[3] Strabon, IV; Diodore de Sicile, V.

[4] Chaho, *op. cit.*

7. Le clan et la confédération.

Tel nous apparaît le clan ibérien. Ses chefs sont indépendants; leur pouvoir, absolu durant la guerre, est tempéré par les conseils des anciens, qui rendent les lois et décident des intérêts communs. Une confédération unit les peuples voisins, et le grand chef qui la gouverne est élu [1].

Que l'on veuille bien se reporter aux récits que la science nous a restitués et qui représentent la vie des *Aryâs* primitifs, et que l'on dise si jamais parenté morale et sociale a été plus nettement révélée [2]. Non moins remarquables et plus décisifs encore sont les rapprochements de doctrine Mythologique.

8. Religion. Cosmogonie.

A parcourir leurs traditions, on croirait entendre un des hymnes des *Védâs* ou de l'*Avesta*, chanté par des *Bardes*. Il n'y aurait même, pour ainsi dire, que quelques désinences et quelques mots à changer, et l'illusion serait complète; tant la langue *euskara* a d'affinité avec l'idiome sacré qui a été la source du sanscrit et du zend [3].

Ecoutons leur cosmogonie :

« *Leheren sougue* (le Serpent premier-né) dormait, sur lui-» même, dans le lac intérieur, l'étang du feu ; sa respiration » profonde faisait mugir les échos des lieux inférieurs. L'*œuf-» monde*, qui lui sert d'enveloppe, semblait prêt à se briser, » aux mouvements convulsifs qui agitaient le monstre dans sa » léthargie. Enfin l'ange du *Iao* laissa tomber, dans l'Océan, » la soixantième goutte de sa clepsydre qui marque les temps; » il proclama la fin et la consommation des siècles et sonna » des sept trompettes d'airain. A ce signal, *Leheren*, le grand » ouvrier de Dieu, se réveille en sursaut dans ses cavernes, » ouvrant sept gueules béantes, d'où sortent les volcans. En dix » jours, il consume et dévore l'ancienne terre, et, de sa large » queue, pétrit la terre nouvelle dans les eaux du déluge. Puis » son œuvre achevée, le dragon se roule derechef sur lui-

[1] Il y avait ainsi, dans l'Aquitaine, une confédération de vingt tribus. Cénac-Montcault (*op. laud.*).

[2] Voir, dans l'ouvrage, les chapitres de la Perse et de l'Inde.

[3] A. Chaho, *loc. cit.*

» même, et se rendort, bercé jour et nuit par quatre génies, » en attendant le réveil des siècles et l'aurore du temps nou- » veau.

» Cependant une multitude d'hommes et de femmes, » effrayés de la chute du monde, s'étaient réfugiés sur les » montagnes ; ils furent changés en pierres ; cette métamor- » phose dura dix siècles, après lesquels ils furent rendus à leur » forme primitive par le chant divin d'un oiseau lumineux. » Leur postérité repeupla, durant le premier âge, l'*Afrique*, l'*Es-* » *pagne*, l'*Italie* et les *Gaules*. Elle dispersa ses colonies jusque » dans la *Perse*, qui reçut d'elle le nom d'*Irân*. »

Ici perce la vanité nationale des descendants des *Euskariens*. Comme chez tous les anciens peuples, la terre où ils sont fixés définitivement est le centre et le berceau du monde. Mais cette prétention ne fait que confirmer la vérité qu'elle voudrait anéantir. Ce souvenir de l'Orient, de la Perse en particulier, ce nom antique d'*Irân* sont de précieux lambeaux, de curieuses ruines. C'est un acte de naissance qui établit la filiation des Aryâs.

Et, d'ailleurs, l'étendard fédéral, l'antique drapeau, que, dans des siècles, au temps d'*Auguste*, ils arboreront à Guernika, le signal de la liberté, avec ses quatre têtes d'astres à la longue chevelure, n'est-ce pas un souvenir de ces symboles Orientaux que l'on portait à Ispahan, devant le fils de Feridoun?

9. Culte. Dieu unique. Les esprits.

Eux aussi, ils ont gardé d'abord la foi au Dieu unique et créateur ; l'Eternel se nomme *Yaincoa* [1] ; il est l'intelligence souveraine ; la science par excellence, c'est celle qui traite de Lui, *Yaincoquindoa* [2] ; et comme il est l'Omni-scient, c'est à lui que toute science emprunte son nom, *Yaquintusnua* [3]. Mais à cette pure notion se mêle bientôt le culte falsifié des intelligences et des esprits. Au sommet des montagnes on honore les anges et les génies, médiateurs entre l'homme et l'Etre suprême, et de qui le commerce protecteur établit

[1] M. Cénac-Montcault estime qu'il y a là un souvenir du *Iehovah* des Israélites. L'Église catholique a laissé la langue basque conserver ce nom au Très-Haut.

[2] La théologie ou science de l'Éternel.

[3] Le « savant » est *Yaquinxuna*. Cénac-Montcault, *op. cit.*

entre elles et l'homme un continuel échange de bienfaits et de reconnaissance.

L'adoration du feu, symbole de l'*agni* oriental, se retrouve aussi jusque dans nos Pyrénées; elles-mêmes, ces « montagnes » du feu[1], » semblent en être les gigantesques témoins.

10. Les astres.

Le *Soleil* avait également ses adorateurs, et sur les hauts sommets vit encore le souvenir de la république solaire des patriarches, des *Mages* (*Jaon-Astiak*) qui entretenaient le feu sacré, et dont le sorcier d'*Ahenemendi*[2], le *voyant* du pays basque, conserve encore l'habit et les leçons.

Ce soleil, il est appelé « le Père et le Dieu de la nation, » comme en Bactriane, et à son culte se joint celui des autres astres, de la Lune en particulier, *Hillarguia*, « le flambeau » des morts. »

De la vénération des astres à celle des montagnes il n'y a pas loin, quand on divinise les forces de la nature. Le peuple euskarien s'inclinait devant ces pics élevés qui étaient l'asile de sa liberté et où grondaient les orages.

11. Puissance et décadence.

Tel est ce peuple vénérable dont les vastes ramifications ont couvert le sol primitif de notre Europe. Laissant à l'arrière-garde quelques-uns de ses frères, dans cette *Ibérie* qui a toujours porté leur nom, il s'est avancé; il a mesuré les steppes de la *Sarmatie*, il a traversé les gorges *Carpathiennes*, il a poussé en avant, et, le long du *Danube*, il a sillonné la *Germanie*, puis la *Gaule*, l'*Espagne* enfin, sa terre de prédilection[3].

[1] On sait la fable que les Grecs ont construite sur l'étymologie des Pyrénées : Hercule, arrivé sur la limite de la Gaule et de l'Espagne, y rencontre la nymphe Pyrène (*pur*, *feu*), et en devient épris. Elle est tuée; Hercule l'ensevelit avec des larmes héroïques, et pour lui dresser un tombeau digne d'elle, il entasse les rochers et les montagnes, et à cet amas donne le nom de sa nymphe : Pyrénées. (Silius Italicus, *Bell. Punic.*, I, 3; Diodore, liv. IV). Ce mythe signifie-t-il la lutte de l'effort civilisateur de l'homme contre les forces de la nature primitive? Nous l'ignorons; mais ce qui est acquis, c'est le nom de « montagne » de feu. » N'y verrait-on pas un souvenir du culte du feu?

[2] Le plus haut pic des Pyrénées. Chaho, *op. cit.* Cf. Fauriel, *Histoire de la Gaule méridionale*.

[3] A quelle époque dut avoir lieu la première migration ibérienne? On l'i-

Pendant longtemps, la fédération *euskarienne* a dominé; mais, comme le disent les Basques, « la *conquête des barbares,* » l'invasion *hyperboréenne,* est venue, et elle a dépossédé nos » ancêtres de leur beau territoire, et, par tout ce pays qu'on » appelait l'*Ibérie,* elle a renversé les chênes de liberté, les » arbres augustes du *Bilzaar* [1]. » Ce peuple qui, selon l'expression du *For* de Navarre, rédigé sous François I[er], est, « par *coutume de toute antiquité, d'origine franche et libre, sans tache aucune de servitude, sur lequel nul n'a droit, ni quant aux personnes, ni quant aux biens, qui s'assemble toutes et quantes fois est son bon plaisir, et qui se fait tels statuts et tels règlements qu'il juge convenables et utiles;* » ce peuple a été déchu de sa grande puissance. Les conquêtes l'ont successivement expulsé de ses possessions primitives; et refoulé par trente siècles de batailles, entouré et envahi par les civilisations nouvelles, il s'enveloppe aujourd'hui dans une héroïque résignation.

Or, de tous les ennemis que pendant leur longue existence les races *Ibériennes* eurent à combattre, les premiers et les plus terribles furent les grandes peuplades des *Galls* et en particulier la confédération des *Celtes* [2]; l'invasion eut lieu avant l'an 1600 en Espagne [3]. Mais qui étaient ces nouveaux venus et d'où sortaient ces barbares?

La haine des vaincus a conservé la trace de leur origine. Ils venaient du *Nord.* C'est donc une nouvelle branche de population que nous allons avoir à étudier.

H. DE RIANCEY.

gnore : « Cet événement dut suivre de près la dispersion générale des descen» dants de Noé; puisqu'ils avaient devancé, dans cette contrée, les *Phéniciens* » qui abordèrent dans la Péninsule 1500 ans avant l'ère chrétienne, et même » les *Celtes* dont l'apparition sur la terre espagnole était antérieure aux Phé» niciens. » Montlezun, *op. laud.*

[1] Cf. ce que nous avons dit plus haut, et voyez dans M. l'abbé Montlezun les preuves de l'origine ibérienne des Aquitains. M. Roget de Belloguet établit aussi que les Basques sont des Vascons et que les Vascons sont des Ibères, c'est-à-dire des Euskariens descendus des Aryâs.

[2] *Coilt-ach* (habitants des forêts). Armstrong, *Gaëlic. Dict.*, A. Thierry, I; Strab., I.

[3] Fréret, *OEuv. comp.*, t. VIII.

Traditions primitives.

TABLEAU DES PROGRÈS

FAITS

DANS L'ÉTUDE DES LANGUES, DE L'HISTOIRE ET DES TRADITIONS RELIGIEUSES DES PEUPLES DE L'ORIENT,

PENDANT LES ANNÉES 1861, 1862 & 1863.

6e ET DERNIER ARTICLE [1].

13. — *Progrès dans l'étude de la langue sanscrite.* — Grammaires. — Dictionnaires sanscrits. — Diction. Tamoul. — Grammaire de la langue des Karens, — du Malais. — Ouvrages sur le bouddhisme.

Il me reste à annoncer les travaux sur la langue indienne. M. *Bopp* a publié une 3e édition de sa petite *grammaire* [2], et M. *Benfey* une *grammaire pratique* de *sanscrit*, en anglais [3]. On ne peut douter de l'excellence d'un travail fait par un homme du mérite de M. Benfey ; mais sa préface était-elle bien la place pour une attaque contre un autre grammairien, et n'y a-t-il pas des sévérités de langage qui répugnent aujourd'hui aux habitudes littéraires ? MM. *Burnouf* et *Leupol* ont fait paraître, à Nancy, la 2e édition de leur *grammaire* [4], dans laquelle ils ont un peu modifié leur système; car, dans la 1re édition, tous les mots sanscrits étaient écrits en transcription latine, pendant que dans la seconde les mots principaux sont aussi écrits en dévanagari, de sorte que tout le monde peut s'en servir pour la recherche d'une forme, pendant que l'étudiant s'y accoutume insensiblement aux caractères sanscrits. MM. Burnouf et Leupol ont fait une application, qui me paraît très-heureuse, de ce système mixte au

[1] Voir le 5e article au No précédent, ci-dessus, p. 117.

[2] *Kritische Grammatik der Sanscrit Sprache* in kürzerer Fassung, von Franz Bopp. Berlin (première moitié), 1861, in-8° (192 pages).

[3] *A practical Grammar of the sanskrit language* for the use of early students, by Th. Benfey. Berlin, 1863, in-8° (xv et 228 pages).

[4] *Méthode pour étudier la langue sanscrite*, par Émile Burnouf et L. Leupol. Seconde édition. Paris, 1861, in-8° (xv et 139 pages).

dictionnaire sanscrit français[1], dont la 1re livraison vient de paraître. Tous les mots qui commencent un article sont écrits en dévanagari et en transcription, puis les dérivés et les composés qui en dépendent ne sont exprimés qu'en transcription, disposition qui n'introduit aucune chance d'erreur et permet de réduire considérablement les frais et le volume de l'ouvrage, et épargnera dans l'usage beaucoup de temps et de fatigue pour les yeux. Le dictionnaire aura 900-1000 pages, et remplira réellement une grande lacune, car rien ne retarde plus les études sanscrites aujourd'hui que l'impossibilité de se procurer un dictionnaire. Un volume de cette étendue et imprimé comme il vient d'être dit sera, pour peu qu'il tienne les promesses du titre, assez riche de mots et de significations pour suffire, non-seulement à l'étude comparée des langues, mais à des études de sanscrit assez avancées. La persévérance avec laquelle quelques hommes zélés et instruits, à Nancy, s'appliquent à créer et à répandre en France des moyens d'étude pour le sanscrit, et le soin avec lequel ils en démontrent les avantages pour les études classiques, avantages depuis longtemps reconnus en Allemagne, sont extrêmement méritoires. Le gouvernement devrait les aider, en créant, là où le terrain est préparé, comme à Nancy et à Strasbourg, des chaires de littérature orientale dans les facultés des lettres, et seconder ce mouvement d'élargissement de l'enseignement des humanités partout où s'en montrent le désir et le besoin. En Angleterre, un enseignement nouveau se crée par les corporations savantes ou par l'action spontanée des individus ; en Allemagne, il s'introduit facilement par le droit des docteurs à l'enseignement libre dans les universités ; en France, il y a des difficultés insurmontables, à moins que le gouvernement ne vienne en aide à de nouveaux besoins. Mais c'est un thème qui me mènerait trop loin, et je reviens à mon sujet principal.

Les deux grands dictionnaires, ou plutôt *Thesaurus* de la langue sanscrite, qui sont en cours de publication, ont

[1] *Dictionnaire classique sanscrit-français*, où sont coordonnés, revisés et complétés les travaux de Wilson, Bopp, Westergaard, Johnson, etc., par E. Burnouf et L. Leupol. Première livraison. Nancy, 1863, in-8° (128 pages).

tous les deux fait des progrès notables. Le dictionnaire de MM *Boethlingk* et *Roth*[1], que publie l'Académie de Saint-Pétersbourg, est arrivé au 4e volume, et celui de M. *Goldstücker*[2], à sa 6e livraison. Ce sont deux grands et importants recueils, qui servent puissamment la science, quoique partant de points de vue fort différents. M. Goldstücker pense qu'il faut avant tout puiser l'interprétation des mots et des choses dans la tradition indienne, chez les grammairiens et les commentateurs indigènes, auxquels le sens est arrivé par une transmission non interrompue, et confirmé par des études incessantes de documents dont une grande partie n'est pas à notre disposition. MM. Boethlingk et Roth procèdent, comme nous procédons dans les langues classiques, par la comparaison des passages et par une critique qui n'admet l'opinion des grammairiens et commentateurs indiens que comme un des éléments de décision. Si j'ai bien saisi les deux points de vue, je ne crois point qu'ils soient inconciliables, et ils se confondront aussitôt que tous les matériaux seront rendus accessibles; car la nécessité de consulter d'abord les autorités indigènes, quand on les a à sa disposition, est un point qui ne peut souffrir de contestation.

Il se trouve dans l'Inde même et tout autour de la péninsule un grand nombre de peuples qui parlent des langues non dérivées du sanscrit, mais dont la religion et la civilisation proviennent de l'Inde. Leurs langues ont été sans doute pendant les dernières années l'objet d'études et de publications nombreuses; mais je n'ai réussi à en voir qu'un assez petit nombre, dont je vais indiquer les titres. Il a paru à Madras un nouveau *dictionnaire tamoul*[3], par M. Winslow, missionnaire américain, qui embrasse tant la langue des livres que la langue vulgaire. C'est un de ces ouvrages qui se font laborieusement dans les missions par une succession d'hom-

[1] *Sanskrit Wœrterbuch*, herausgegeben von der K. Akademie, bearbeitet von O. Boethlingk und R. Roth. Vol. IV. Saint-Pétersbourg, 1863, in-4° (pages 1-190).

[2] *A Dictionary sanskrit and english* by Theodor Goldstücker. Vol. I, cah. 6. Berlin, 1862, in-4° (pages 1-480).

[3] *A comprehensive Tamil and English dictionary of high and low tamil*, by the Rev. Miron Winslow. Madras, 1862; in-4° (xiv et 976 pages).

mes savants, dont l'un parvient à achever ce que ses prédécesseurs avaient commencé. C'est ainsi encore que la mission américaine, à Moulmeïn, publie une série d'ouvrages sur la langue des Karens, race indigène de l'Inde, au delà du Gange, qui n'a pas de littérature, mais dont la langue a de l'importance pour l'ethnologie; c'est, en effet, un élément essentiel pour toute discussion sur la nature et la composition des dialectes de la presqu'île au delà du Gange, dialectes qui présentent des problèmes extrêmement curieux pour l'histoire du langage et le mélange des races. Le nouvel ouvrage sur la langue des Karens est une *grammaire* pour les écoles indigènes, par M. *Wade* [1].

M. A. *Tugault* a fait paraître une grammaire élémentaire du *malais*, qui contient aussi un assez grand nombre d'exercices, accompagnés d'une transcription et de notes [2].

Le 2e volume du *Bouddhisme* de M. Wassiljew a paru à Saint-Pétersbourg; mais la traduction en allemand n'étant malheureusement pas encore faite, je ne saurais rien en dire. M. Émile Schlagintweit, frère cadet des trois voyageurs bien connus, a publié un ouvrage sur le *Bouddhisme* au Tibet [3]. Ce travail consiste en deux parties essentiellement distinctes: l'une est un *exposé du dogme et de l'histoire du Bouddhisme*, d'après les travaux récents; l'autre est un *tableau du Bouddhisme vivant*, tel que M. Robert Schlagintweit, un des frères de l'auteur, l'a trouvé au Tibet. C'est naturellement dans cette partie de l'ouvrage que la science peut puiser avec avantage : nous y trouvons bien des détails curieux et nouveaux sur l'état actuel du culte, les monastères, les représentations figurées des dieux, les cérémonies, les superstitions et les pratiques magiques et astrologiques, accompagnés de

[1] *Karen vernacular Grammar*, with english interspersed for the benefit of foreign students, embracing terminology, etymology, syntax and style, by J. Wade. Moulmain, 1861 ; in-8° (VIII et 248 pages).

[2] *Éléments de la langue malaise ou malaye*, par Alfred Tugault. Paris, 1863, in-8° (II et 112 pages).

[3] *Buddhism in Tibet*, illustrated by literary documents and objetcs of religious worship, with an account of the buddhist systems preceding in India, by Emil Schlagintweit. Leipsig, 1863; in-8° (XXIV et 403 pages, 20 planches dans le texte et un album in-folio de 20 planches).

textes et d'images. M. Schlagintweit a eu la précaution très-louable de faire traduire les pièces tibétaines qui se rapportent à des objets de culte ou qui contiennent des formules sacramentelles ou de magie, par un savant Lama bouriaete, à Saint-Pétersbourg, ce qui donne à la traduction une précision et une autorité qu'un traducteur étranger aux pratiques du culte n'aurait pu lui donner. Nous y trouvons le Bouddhisme tombé bien bas et bien loin de ses commencements, et Sakiamouni aurait de la peine à reconnaître sa religion dans cet amas de pratiques superstitieuses du plus bas étage et dans ces hideuses images populaires que l'auteur a eu le courage de reproduire à grands frais et dans leur grandeur naturelle. On y voit, par exemple, que les Tibétains, non contents des arts magiques d'invention indienne ou tartare, ont encore emprunté aux Chinois les *kouas* pour en tirer des pronostics.

L'ouvrage de M. Schlagintweit, comme presque tous les travaux publiés en Europe, s'occupe du Bouddhisme du nord. Les sources de l'histoire du Bouddhisme du midi se trouvent avant tout à Birma et à Ceylan, et presque tout ce que nous en connaissons nous vient de Colombo, ou plutôt se fait à Colombo; car, excepté les beaux travaux de Turnour, presque rien n'en est arrivé en Europe. Qui est-ce qui connaît ce qu'ont fait M. de Zoysa, M. Silva et l'homme le plus savant en pali, M. Gogerly, dont les travaux sont dispersés dans des journaux cingalais, inconnus chez nous, et dont le dictionnaire pali attend encore un éditeur? On peut espérer mieux maintenant. M. James *Alwis*, homme du pays et auteur d'une grammaire cingalaise, vient de publier deux lectures faites à Colombo sur l'origine et sur la littérature du Bouddhisme[1] qui montrent des signes évidents d'un réveil d'intérêt parmi les Européens et les classes supérieures des indigènes pour l'histoire et la littérature de leur île. M. *Grimblot,* agent consulaire de France à Pointe-de-Galle, qui est arrivé à Ceylan amplement préparé pour ces études, et qui a employé une série d'années à réunir des matériaux pour l'histoire du Bouddhisme

[1] *Buddhism, its origin, history and doctrines, its scriptures and their language, the Pali :* two lectures, by James Alwis. Colombo, 1862; in-8° (63 pages).

et à étudier le pali avec toutes les ressources que lui offraient les indigènes savants et les bibliothèques des prêtres bouddhistes, va commencer une série de publications de textes palis et l'impression d'un dictionnaire. On pouvait à peine espérer que Turnour trouverait un successeur aussi dévoué ; ce sera un honneur pour la France, et un grand avantage pour la science.

14.— *Progrès dans l'étude de la langue Cochinchinoise.* — Grammaire, vocabulaire, code pénal et description du Camboge par M. Aubaret.

La conquête d'une partie de la *Cochinchine* par la France a rendu nécessaires des travaux sur la langue et la littérature, travaux dont la science profitera. M. *Aubaret,* capitaine de frégate, a eu, pendant un service assez long en Chine et en Cochinchine, la constance d'apprendre les deux langues par principes et par l'usage, et a pu ainsi se rendre très-utile en Cochinchine, où le *chinois* est la langue officielle et celle de la littérature sérieuse, et le *cochinchinois,* celle de la littérature légère et populaire. Il a commencé par publier une *grammaire cochinchinoise* et un *vocabulaire* de cette langue[1]. Le cochinchinois y est exprimé en transcription latine. L'auteur prépare dans ce moment, à Paris, une seconde édition, très-augmentée, dans laquelle le cochinchinois sera représenté par son syllabaire propre. Ensuite il a publié le 1er volume du *Code pénal cochinchinois*[2], qui a été rédigé sous le roi Gialong, et se compose, comme son modèle le Code chinois, de lois fondamentales, auxquelles on ne touche jamais, et de lois supplémentaires, qui peuvent être changées, mais qui forment pour les tribunaux la véritable loi applicable. M. Aubaret a eu soin de faire suivre chaque paragraphe de la loi fondamentale d'un extrait de ces lois ou règlements d'application. Le gouvernement français a fait aussi imprimer à Saïgon *ce code* en cochinchinois ; car, par un singulier raffine-

[1] *Vocabulaire français-annamite et annamite-français,* précédé d'un traité des particules annamites, par M. Aubaret. Bangkok, 1861 ; in-8° (XLV, 96 et 157 pages).

[2] *Code pénal annamite.* Lois et règlements du royaume d'Annam, traduits pour la première fois, d'après le texte chinois, par M. Aubaret, t. I. Saïgon, 1862 ; in-8° (XIV et 365 pages).

ment de despotisme, le code était tenu presque secret, et les Français ont eu beaucoup de peine à s'en procurer un exemplaire.

Enfin M. Aubaret publie dans ce moment la traduction d'une *description du Camboge*[1], écrite en chinois par un haut fonctionnaire cochinchinois. Elle donne d'abord l'histoire de la conquête du Camboge par la dynastie actuelle de la Cochinchine; puis elle traite de l'organisation du pays en six provinces (dont trois appartiennent aujourd'hui à la France), des mœurs et coutumes, du climat, dont l'auteur dit beaucoup de mal et le traducteur beaucoup de bien; ensuite vient la géographie physique du pays et son hydrographie extraordinairement compliquée, non-seulement parce que la nature y a créé d'innombrables cours d'eau, mais encore parce que les hommes ont donné à chaque rivière un nom chinois et un nom vulgaire, et de plus changent ce dernier de village en village. Le but que se propose l'auteur dans ces travaux multipliés est de faciliter l'administration du pays conquis par la France en le faisant connaître, et de contribuer ainsi à la solution du difficile problème de rendre tolérable une domination étrangère à un peuple séparé de nous par la race, la langue, la religion et toutes ses habitudes. Dans tous les cas ces ouvrages serviront la science, car ce sont les premiers qui nous donnent des notions positives sur des pays bien peu connus jusqu'ici.

15. — *Progrès dans l'étude de la littérature et de l'histoire Chinoise.* — Trad. des classiques. — Nouvelles études critiques par les Chinois; — discours et mémoires sur la langue et la religion des Chinois. — Poésies des Thangs. — Guides pour la conversation.

La *littérature chinoise* s'est enrichie de plusieurs travaux considérables. M. *Legge* à Hong-kong, a publié les deux premiers volumes de son édition des *classiques chinois*[2], qui doit

[1] *Histoire et description de la basse Cochinchine*, traduite du chinois par M. Aubaret. Paris, 1863; in-8°.

[2] *The chinese Classics*, with a translation, critical and exegetical notes, prolegomena and copious indexes, by James Legge, D. D. in seven volumes. — Vol. I, Hong-kong, 1861, in-8° (XIII, 134 et 376 pages). Vol. II (126 et 497 pages). Prix à Londres, 2 livres 2 sh. par volume, ce qui est trop, parce que cela empêchera l'ouvrage d'arriver aux mains de ceux qui s'en serviraient le mieux.

comprendre les quatre livres moraux (*Sse-Chou*), et les cinq *King*. Son plan est de donner le texte, une traduction exacte, un commentaire philosophique et historique de tous les passages qui en ont besoin, et une introduction historique et critique de chacun de ces livres. Les deux volumes qui ont paru contiennent les quatre livres (*Lun-ju, Ta-hio, Tchoung-young* et *Meng-tseu*), et ils remplissent amplement les promesses de l'auteur. Nous avons de bonnes traductions de ces quatre livres et quelques-unes d'excellentes, et M. Legge rend lui-même pleine justice à celle de Meng-tseu par M. Julien; mais nous ne trouvons nulle part un apparatus critique semblable à celui de M. Legge, ni les éclaircissements que nous donnent ses notes et ses introductions littéraires, qui sont le résultat de l'étude de nombreux commentaires et ouvrages de critique chinois. M. Legge donne dans le premier volume une *biographie de Confucius*, et dans le second une de *Meng-tseu*, qui sont certainement ce que nous avons de mieux sur eux. Je ne crois pas qu'il évalue Confucius assez haut, mais c'est une appréciation que chaque lecteur peut faire par lui-même avec les faits qui lui sont fournis, et avec les réflexions auxquelles il peut se livrer sur l'histoire de la Chine et sur l'influence que l'école de Confucius y a exercée depuis vingt-quatre siècles. Les volumes suivants contiendront les cinq *King*, à commencer par le *Chou-king*. Ce sont des livres bien plus difficiles que les livres moraux, et qui ont bien plus besoin de commentaires et de tous les éclaircissements que les recherches des Chinois et des Européens peuvent fournir, et M. Legge ne peut certainement mieux employer son temps, son savoir et les ressources que lui offre son séjour en Chine, qu'en facilitant aux Européens l'intelligence de ces livres.

Par une singulière coïncidence, la tendance actuelle du savoir en Europe vers l'examen critique des restes antiques de tous les pays se rencontre avec le réveil du même goût en Chine, où il s'est formé une école qui n'est pas satisfaite des recherches antérieures sur les antiquités chinoises, et qui examine avec un esprit plus libre et plus hardi les anciens textes et les résultats auxquels on s'est arrêté depuis des siècles. L'interprétation des Kings, la critique du texte, l'examen

des anciens dictionnaires, la recherche des changements dans la prononciation et dans l'écriture et l'histoire de l'antiquité sont les sujets de l'étude de cette nouvelle école, qui paraît avoir déjà fourni un grand nombre de travaux remarquables [1]. C'est une nouvelle preuve de la thèse que défend M. ***Plath***, qui montre, dans un *discours* [2] adressé à l'académie de Munich, que l'immobilité chinoise dont on parle tant n'est qu'une illusion, car les Chinois passent par autant de révolutions que nous, avec la différence que nous prétendons toujours faire du nouveau et qu'eux représentent tout changement comme un retour à l'antiquité et s'efforcent de le faire passer sous cette forme respectée. Le même savant a publié un *Mémoire sur les sons de l'ancienne langue chinoise* [3] et les transformations qu'ils ont éprouvées. Enfin il a fait paraître un *mémoire considérable sur la religion et le culte des Chinois dans l'antiquité* [4] : son but, dans ce dernier travail, est non-seulement d'exposer les idées religieuses et les pratiques du culte, telles que nous les trouvons dans les livres classiques des Chinois, mais de retrouver les idées et les pratiques plus anciennes, telles que le peuple les conservait ; il traite de Dieu, des esprits, de l'âme et de la vie future, des astres, des esprits terrestres, du culte des ancêtres, des présages et des arts magiques, et appuie le tout d'une série de textes. Relativement aux idées des Chinois anciens sur Dieu et le Ciel, tant discutées en Europe par les Jésuites et leurs ennemis, l'opinion de M. Plath coïncide, probablement à son insu, avec l'interprétation des textes aujourd'hui en vogue en Chine dans la nouvelle école.

La littérature chinoise proprement dite a fourni à M. le marquis d'***Hervé Saint-Denys*** la matière d'un ouvrage très-remar-

[1] Voyez une lettre très-curieuse de M. Edkins dans le *Chinese and Japanese Repository*, n. 1. Londres, 1866, in-8°.

[2] *Ueber die lange Dauer und die Entwickelung des Chinesischen Reiches*, von Dr J. H. Plath. Munich, 1861, in-4° (50 pages).

[3] *Die Aussprache der alten Chinesen*, von Dr J. H. Plath. Munich, 1862, in-8° (51 pages et 2 pages de texte).

[4] *Die Religion und der Cultus der alten Chinesen*, von Dr J. H Plath. Première partie. La Religion. Munich, 1862, in-4° (IV et 108 pages et 23 pages de texte).

quable sur la *poésie du temps de la dynastie des Thangs* du 7e au 10e siècle de notre ère[1]. M. d'Hervé a choisi cette époque, parce que le genre de poésie lyrique qui est né alors est resté classique en Chine, et que les principaux poëtes de ce temps ont toujours passé et passent encore pour des modèles incomparables. L'auteur commence par une esquisse de l'histoire de la poésie en Chine, dans laquelle il indique et caractérise les différentes écoles qui se sont succédé, et la fait suivre par une étude de l'art poétique et de la prosodie chinoise, dans laquelle il explique le mécanisme prosodique et les ressources que la nature de la langue et de l'écriture chinoises offre au poëte; puis il donne la traduction d'une centaine de poëmes tirés du recueil des lyriques de l'époque des Thangs, en les accompagnant de courtes biographies des auteurs et de notes tirées des commentaires chinois. La traduction d'une poésie d'art écrite dans une langue quelconque est une œuvre bien difficile; mais la difficulté s'accroît infiniment quand il s'agit du chinois, parce que la brièveté de la construction, le petit nombre de sons auxquels répond un nombre beaucoup plus grand de mots exprimés par l'écriture, et les habitudes savantes des Chinois, permettent et autorisent une infinité de délicatesses d'expression et d'allusions presque imperceptibles, dont personne autre qu'un lettré du pays ne peut sentir le charme. Mais chez les grands poëtes ce raffinement n'étouffe pas le fond, et les sentiments et les pensées n'en souffrent pas, et comme le but de M. d'Hervé était de nous montrer la vie intime de la nation par son expression dans la poésie lyrique, il a été naturellement porté à choisir celles des pièces où les sentiments naturels et communs à tous les hommes se montrent avec le plus de vivacité; aussi trouve-t-on dans son recueil des chansons où le sentiment est aussi vrai et l'expression aussi fraîche et aussi simple que dans une poésie lyrique quelconque. Le travail de M. d'Hervé est fait avec beaucoup de soin, et son utilité va bien plus loin que l'intérêt littéraire qui s'y attache, car tout ouvrage qui montre les Chinois comme

[1] *Poésies de l'époque des Thangs*, traduites du chinois pour la première fois, avec une étude sur l'art poétique en Chine et des notes explicatives par le marquis d'Hervé Saint-Denys. Paris, 1862, in-8° (cxii et 301 pages).

étant des hommes comme nous, mus par les mêmes sentiments et ayant la même intelligence et la même morale que nous, contribue à détruire des préjugés absurdes qui, sans qu'on s'en soit rendu compte, ont tant contribué aux malheurs dont la Chine est redevable à l'Europe.

Il n'est venu à ma connaissance d'autres travaux sur la langue chinoise que deux *Guides pour la conversation*[1], qui ont paru tous les deux à Shanghaï et sont destinés aux Européens qui désirent acquérir un commencement de connaissance de la langue et de la coupe des phrases dans le style familier. Ce qu'il nous faut en Europe, ce sont des dictionnaires chinois, dignes d'une littérature aussi savante et aussi variée et d'une langue aussi riche en métaphores et en phrases toutes faites dont le sens n'est pas donné par l'analyse des mots qui les composent. Puisse M. Julien trouver le temps de conduire à bonne fin le dictionnaire dont il s'occupe et pour lequel il a en main de si riches matériaux !

16. — *Progrès dans l'étude de la langue et de la littérature Japonaise.* — Manuels de conversation. — Recueil de textes. — Dictionnaires. — Grammaires.

La *langue et la litérature des Japonais* acquièrent aujourd'hui une importance qu'elles n'ont pas possédée jusqu'ici. Les traités par lesquels on a forcé ce peuple d'ouvrir son pays aux étrangers et les difficultés qui s'en sont suivies menacent à tout instant l'Europe de la nécessité de guerres lointaines, et le Japon de la destruction d'une organisation séculaire et bien pondérée, et de la perte de son indépendance. Ces circonstances rendent l'étude du japonais tous les jours plus nécessaire aux Européens. Il paraît que la langue parlée s'acquiert assez facilement dans le pays même, et l'on a publié plusieurs guides pour en faciliter l'acquisition. M. *Hoffmann*, à Leyde, a fait paraître une *collection de conversations* relatives

[1] *Chinese dialogues, questions and familiar sentences, literally rendered into english*, by the late W. H. Medhurst, a new and enlarged edition. P. 1. Shanghae, 1861, in-8° (64 pages).

Progressive lessons in the chinese spoken language, with lists of common words and phrases, and an appendix containing the laws of tones in the Peking dialect, by J. Edkins. Shanghai, 1862, in-8° (v et 103 pages).

au commerce [1]; Sir Rutherford *Alcock* a fait imprimer des *dialogues familiers* [2] relatifs à différents sujets, qui ont été composés pour lui par les meilleurs interprètes du gouvernement japonais, et il annonce une seconde édition de ses *Éléments de la langue japonaise*, dont la première a, je crois, paru à Yeddo, et que je ne connais pas. Les Japonais eux-mêmes sentent le besoin de pouvoir s'entendre avec leurs hôtes incommodes et dangereux, et commencent à publier des *manuels* pour leur usage, de sorte qu'en peu de temps il sera pourvu à ce qu'exige le commerce habituel des étrangers avec la population. Mais les moyens de l'étude savante de la langue sont encore très-défectueux; nous avons quelques grammaires, mais on manque de textes, et M. de *Rosny* vient de faire imprimer, pour l'usage du cours de japonais qu'il est autorisé à faire à l'Ecole des langues orientales de Paris, un *recueil gradué de textes* [3], qui contient des fac-simile de textes de toute espèce, depuis les plus simples jusqu'aux plus compliqués, et surtout des spécimens de toutes les écritures usitées dans les livres ou d'un emploi habituel. Le premier aspect de ce livre et de tout livre japonais, excepté des romans, met à l'instant en évidence les deux grandes difficultés que rencontre l'étude de cette littérature, c'est-à-dire le mélange des langues et la confusion des écritures. Les Japonais admettent, dans le style sérieux, un mélange illimité de chinois, de sorte que la première condition à remplir, quand on étudie la langue savante du Japon, est d'acquérir une connaissance solide du chinois, et d'autant plus solide qu'il faut pouvoir suivre les mots chinois à travers une écriture cursive qui défigure singulièrement leur forme. On a publié en Hollande un *manuel* [4] destiné à faire recon-

[1] *Shopping dialogues, in dutch, english and japanese*, by J. Hoffmann. La Haye, 1861, in-8° oblong (XIII et 44 pages).

[2] *Familiar dialogues in japanese, with english and french translations*, for the use of students. Paris, 1863, in-8° (VIII et 40 pages).

[3] *Recueil de textes japonais*, à l'usage des personnes qui suivent le cours de japonais, par M. Léon de Rosny. Paris, 1863 (VIII pages et 154 pages de lithographie).

[4] *A Manual of chinese running-hand writing, especially as it is used in Japan*, by Saint-Aulaire and Groenweldt. Amsterdam, 1861, in-4° (IV, 113 et 60 pages).

naître et à ramener à leur forme primitive les caractères chinois employés dans le japonais cursif. Des livres de ce genre sont d'une utilité incontestable, mais rien ne peut dispenser d'une connaissance familière du chinois.

Mais ce qui manque le plus aux études japonaises, ce sont des *dictionnaires*. M. *Gochkiévitch* en a publié un à Saint-Pétersbourg, il y a quelques années; mais comme la traduction est seulement en russe, il ne sert qu'à peu de personnes hors de la Russie. M. de *Rosny* en avait commencé un, mais il n'en a paru que le premier cahier. M. Léon *Pagès* a entrepris alors de publier de nouveau le dictionnaire imprimé en 1603 par les Jésuites, au Japon. Dans ce livre, les mots japonais étaient imprimés en transcription latine et l'interprétation était en portugais. M. Pagès a traduit l'interprétation en français; il a gardé la transcription en caractères latins, mais en la changeant selon la prononciation française, et y a ajouté les caractères japonais en *firokana*. Le dictionnaire formera quatre livraisons dont la première a paru[1], et l'auteur se propose de le terminer par une cinquième, qui doit contenir la *grammaire*. D'autres travaux se préparent. M. de Rosny annonce un *vocabulaire japonais* comme devant paraître prochainement; je sais qu'un savant jésuite, au Japon, a un *dictionnaire japonais-français* tout prêt, et nous savons tous que M. Hoffmann, à Leyde, a achevé un dictionnaire ou plutôt un *Thesaurus* japonais, œuvre d'une vie laborieuse, et qu'il en prépare maintenant la publication. Ce n'est que quand des travaux de ce genre auront rendu possible l'étude savante de la langue, que nous commencerons à apprendre ce que contient réellement la littérature des Japonais, sur laquelle nous n'avons encore que les renseignements les plus vagues, et que ne fait réellement pas connaître le très-petit nombre de traductions qui ont été publiées, et dont une partie n'inspire pas beaucoup de confiance.

[1] *Dictionnaire japonais-français*, contenant la description des mots et exemples japonais, les caractères japonais et l'interprétation, traduit du dictionnaire japonais-portugais composé par les missionnaires de la compagnie de Jésus, publié par Léon Pagès. — Première livraison. Paris, 1862, in-8° (IV et 200 pages; prix de la livraison, 12 fr. 50 cent.).

17. — **Progrès dans l'étude de quelques langues de l'extrême Orient, et dans la connaissance des grammaires comparées.**

Arrivé, dans cette énumération de travaux, à ceux qui se rapportent aux pays extrêmes de l'Orient, je devrais avoir rempli ma tâche, autant qu'il a dépendu de moi; mais, en y réfléchissant, je vois que j'ai non-seulement négligé quelques coins du cadre, mais même omis une des parties les plus considérables. J'aurais dû énumérer les travaux qui ont été faits, surtout en Russie, sur différents *dialectes tartares et sibériens*, les publications des Hollandais sur plusieurs langues des îles de la Sonde et des Moluques, et les *grammaires* par lesquelles des missionnaires ont fait connaître les langues de quelques tribus isolées. Aucune de ces langues n'a d'importance littéraire, mais toutes ont leur valeur pour l'ethnologie et pour l'histoire du langage, et une grammaire ou quelque vocabulaire restera bien souvent comme le dernier souvenir d'une race destinée à disparaître devant une autre mieux douée ou peut-être seulement plus rapace. J'aurais dû parler encore des ouvrages de *grammaire comparée*, et annoncer l'achèvement de la 2e édition de la grande œuvre de M. Bopp et la traduction que M. Bréal prépare de cet ouvrage classique; la nouvelle édition des *recherches étymologiques* de M. Pott[1] qui en fait un ouvrage tout nouveau, infiniment plus riche en matières et en recherches que la première; le *Manuel de grammaire comparée* de M. *Schleicher*[2], et d'autres ouvrages destinés à élaborer et à discuter toutes les parties de cette grande science de la grammaire comparée de la race Arienne. Mais j'aurais surtout dû parler des *travaux de linguistique* de M. Max Müller, dans ses Lectures[3]; de M. Ewald[4], de M. de

[1] *Etymologische Forschungen auf dem Gebiete der indogermanischen Sprachen*, von A. Fr. Pott. Lemgo, vol. I, 1863 (XIII et 859 pages). Vol. II, p. 1, 1861 (XVII, 1023 et VII pages).

[2] *Compendium der vergleichenden Grammatic der indogermanischen Sprachen*, von A. Schleicher. 2 vol. Weimar, 1862, in-8°.

[3] *Lectures on the science of language*, by Max Müller. Londres, 1862, in-8° (X et 416 pages).

[4] *Sprachwissenschaftliche Abhandlungen*, von H. Ewald, n. II. Ueber den Zusammenhang des nordischen (türkischen), mittelländischen, semitischen und koptischen Sprachstammes. Goettingue, 1862, in-4° (80 pages).

Raumer[1], et du travail d'analyse auquel M. Lepsius soumet successivement les sons de toutes les langues[2], et qu'il n'applique lui-même qu'à son système de transcription des alphabets, mais qui influera nécessairement sur la question générale des langues. La grammaire comparée, en reliant fortement les différentes branches d'une même famille de langues, a pour résultat naturel de faire ressortir les différences qui la séparent d'autres familles, et de diviser ainsi l'espèce humaine en un nombre de races entièrement distinctes. Aujourd'hui on commence à rechercher des lois générales qui permettraient de reconstruire de nouveau *l'unité originaire des races et des langues* par la démonstration de procédés uniformes employés dans les langues dont les formes grammaticales auraient beaucoup dévié, et par des lois d'euphonie plus générales que celles qui ont servi à déterminer l'unité des branches d'une des familles de langues. On remonterait ainsi à des temps antérieurs à la fixation des formes grammaticales des langues connues, et antérieurs à ceux où les races actuelles se seraient détachées d'un tronc commun, époque pendant laquelle les langues se seraient trouvées dans un état d'inconsistance tel qu'elles auraient pu, après la séparation des races, adopter des formes grammaticales aussi diverses que celles que nous trouvons aujourd'hui dans les systèmes de langues des différents groupes de peuples. Mais je m'aperçois que je me permets d'indiquer un but final et d'attribuer une théorie générale à des recherches isolées et partielles, dont les auteurs me désavoueraient peut-être. Il faudrait pouvoir faire l'analyse de chacun de ces travaux pour en montrer la nature et la limite; mais le temps et, je crois, l'aptitude me manquent pour entrer dans des questions aussi difficiles, où tout repose sur l'analyse des opérations les plus délicates de l'esprit humain, et sur la distinction à faire entre les procédés du langage qui sont la suite de l'instinct logique commun à toute

[1] *Sprachwissenschaftliche Schriften,* von R. V. Raumer. Francfort, 1863, in-8° (vi et 539 pages).

[2] *Ueber die arabischen Sprachlaute und deren Umschrift,* von R. Lepsius. Berlin, 1861.

[3] *Ueber chinesische und tibetanische Lautverhältnisse und über die Umschrift jener Sprachen,* von R. Lepsius. Berlin, 1861.

l'humanité, et ceux qui trahissent une influence historique. Il est très-possible que ces tentatives n'aboutissent pas, et beaucoup de bons esprits ne s'attendent pas à ce qu'on puisse trouver des lois d'unité assez fortes pour contre-balancer les profondes différences que nous rencontrons entre les diverses familles de langues. Mais nous ne sommes qu'aux commencements de cette étude ; l'intérêt qui s'attache à ce problème soutiendra l'ardeur des recherches infinies qu'elle exige, et les résultats montreront de quel côté est la vérité sur cette grande question.

Jules Mohl,
de l'Institut.

Biographie catholique.

S'IL EST VRAI QUE S. JEAN CHRYSOSTOME

FAISAIT SA LECTURE HABITUELLE

DES COMÉDIES D'ARISTOPHANE.

L'auteur d'une des traductions les plus répandues des *comédies d'Aristophane*, feu M. *Artaud*, prétend que saint Jean Chrysostome avait habituellement ces comédies sous son chevet [1], de même qu'au rapport d'Onésicrite cité par Plutarque, Alexandre mettait sous le sien chaque nuit, l'*Iliade* et son épée. Un habile helléniste, *Clavier*, a essayé, il y a déjà bien des années, de montrer combien une telle anecdote méritait peu de créance. M. Artaud avait certainement lu l'article de la *Biographie universelle* sur Aristophane, et puisqu'il a reproduit l'assertion qui s'y trouve combattue, il faut en conclure que les arguments dont s'est servi Clavier, lui ont paru peu péremptoires. Mais l'ancien inspecteur général des études n'aurait-il point examiné la question avec des yeux prévenus, des yeux de traducteur, j'allais dire des yeux d'amoureux, et n'a-t-il pas trop complaisamment conservé au grand poëte comique le glorieux suffrage de celui que M. Villemain, dans son admirable *Tableau de l'éloquence chrétienne au 4e siècle*, appelle si justement « *le plus grand orateur de l'Église primitive ?* » Pour moi, loin de trouver la proposition de Clavier malsonnante, je la crois incontestable. Il est contre toute vraisemblance qu'un Père de l'Eglise aussi austère et aussi saint ait été un aussi enthousiaste admirateur du licencieux auteur des *Fêtes de Cérès* et de l'*Assemblée des femmes*.

Entrant ici dans des détails que Clavier n'a pu aborder, faute d'espace, je demanderai si celui qui poussait l'exagération dans la chasteté jusqu'à regarder presque comme impures

[1] Voir sa *Notice* sur Aristophane, dans la traduction de ses œuvres, t. I, p. IX; in-18, 4e édition. Didot, 1859.

les secondes noces, a pu faire ses délices de la lecture des pages les plus cyniques peut-être de la littérature grecque; si le même homme qui a exalté la virginité en termes si éloquents a passé ses nuits, entre les ardentes prières et les pieuses méditations du soir et du matin, à se repaître des immondes plaisanteries des courtisanes d'Athènes. Non, cela n'est pas possible, et ou il faut supposer dans saint Jean Chrysostome, une hideuse hypocrisie, ou il faut cesser de nous le présenter comme ayant continuellement auprès de lui un auteur dont un païen lui-même, Plutarque, a dit dans sa *comparaison d'Aristophane et de Ménandre*[1] : « Il semble avoir écrit, non » pour des lecteurs honnêtes, mais pour des hommes perdus » de débauche[2]. » J'ose l'affirmer, le saint patriarche de Constantinople duquel on peut dire, en appliquant à lui-même ce qu'il appliquait à un autre, qu'il « le disputait aux anges par » la pureté de sa vie, » n'a jamais professé pour les comédies d'Aristophane la scandaleuse admiration dont parle M. Artaud, admiration qui poussée jusqu'à ce point serait, de la part d'un évêque, ou presque un crime, ou presque une folie.

Je remarque dans un passage des œuvres de celui que Gibbon appelle « le plus éloquent de tous les saints, » un passage cité par l'abbé Guillon[3], quelques lignes bien significatives. Saint Jean Chrysostome, après avoir flétri avec une vertueuse indignation l'indécence des comédies, rappelle que des barbares eux-mêmes s'écrièrent en sortant d'un des théâtres de Rome: « Les Romains n'ont donc ni femmes, ni enfants! » Et ce

[1] Plutarque, dans la traduction Ricard, t. XI, p. 324; in-12. Paris, 1789.

[2] César Cantu s'exprime ainsi (*Histoire universelle*, t. II, p. 187) : « Aristophane dévoile tous les raffinements du libertinage, dans les termes les moins » équivoques; il s'en faut peu qu'il n'y représente l'acte le plus contraire à la » pudeur publique (*Fêtes de Cérès*, *Lysistrata*), etc. » M. Eugène Fallex vient de donner une seconde édition de sa traduction en vers du *Théâtre* d'Aristophane, 1863, et a eu le soin de dire : « Je renvoie au texte ceux qui veulent savoir dans quelle fange peut tomber le plus beau et le plus brillant génie, » quand il n'accepte de frein ni du goût ni de la pudeur. » Un critique universitaire, M. F.-T. Perrens, dans un article sur la traduction de M. Fallex, qui a paru dans le journal *Le Temps*, du 3 octobre 1863, a trouvé sans doute le mot *fange* trop doux, et il a reproché à l'auteur de l'*Assemblée des femmes*, « ses » obscénités et ses *ordures*. »

[3] *Bibliothèque choisie des Pères de l'Église*, t. XXI, p. 361.

serait ce même saint qui a si énergiquement condamné les comédies en général, qui aurait fait son bréviaire des plus immorales de toutes les comédies! Allons donc! Cela n'est pas sérieux, et vingt inspecteurs généraux de l'Université soutiendraient-ils le contraire, je ne me rendrais pas.

Autre objection. Saint Jean Chrysostome, cité par l'abbé Guillon (tome XIV), vante « la politesse de Socrate, la gravité » de Démosthène, la majesté de Thucydide, la sublimité de » Platon. » Comment ne dit-il précisément rien de son auteur favori? Quoi? il louera tout le monde excepté lui? Quoi? il ne fera pas l'aumône d'une mention à celui qui est l'objet de toutes ses préférences? Voilà qui est bien singulier, ce me semble, et qui mérite d'être pris désormais en très-sérieuse considération.

Si j'ajoute que M. Villemain, qui nous apprend que saint Jean Chrysostome est « plein de souvenirs de Platon, » n'aurait pas manqué de retrouver dans les œuvres du plus brillant des disciples de Libanius quelques traces de la lecture assidue des pièces d'Aristophane, si réellement le *nocturnâ versate manu* avait été mis en pratique pour ces pièces par le célèbre orateur, j'aurai dit tout ce qui me paraît pouvoir fortifier le plus la cause défendue par le docte Clavier.

Encore, si l'on m'opposait, à défaut de la vraisemblance, des témoignages positifs, irréfutables! Mais, ni l'évêque Palladius, biographe et contemporain de saint Jean Chrysostome, ni les historiens ecclésiastiques Socrate, Sozomène, Théodoret, etc., n'ont pu être invoqués. Bien plus, toute l'antiquité est muette au sujet du culte impie, en quelque sorte, que saint Jean Chrysostome aurait voué au peintre impudique des mœurs corrompues d'Athènes. Ce n'est qu'après la Renaissance que cette particularité commence à être connue, et le premier qui la révèle au monde, c'est *Alde Manuce*[1].

Le célèbre imprimeur se faisait-il l'écho de quelque mensongère tradition, ou bien avait-il imaginé l'historiette? Nul ne peut le savoir. Mais, tradition apportée en Italie par les Grecs, après la prise de Constantinople, ou invention d'éditeur, l'anecdote n'est pas moins fausse dans le premier cas

[1] *Préface des comédies d'Aristophane*, édition de Venise, 1498.

que dans le second, et je plains M. Artaud de n'avoir pas su le reconnaître.

Philippe TAMIZEY DE LARROQUE.

APPENDICE.

Nous croyons devoir ajouter à l'article de M. Tamizey de Larroque les renseignements suivants. D'abord, voici le passage où Alde Manuce, le premier, a émis cette accusation contre saint Jean Chrysostome. On va voir qu'il ne donne aucune preuve de son assertion :

« *On dit* que Jean Chrysostome en faisait un si grand cas, » qu'il avait toujours entre les mains les 28 comédies d'Aris» tophane, tellement qu'il s'en servait d'oreiller pendant son » sommeil. C'est là qu'*on dit* qu'il puisa et l'éloquence et » la sévérité (! !) que l'on admire en lui[1]. »

Voici, maintenant, comment en parle le dernier et le plus savant biographe de saint Jean Chrysostome, M. l'abbé Martin d'Agde :

« Alde Manuce l'a dit le premier, et on n'a cessé de le re» dire sans preuves. Moins qu'aucun autre païen, Aristophane » devait être goûté de Chrysostome. Comment la licence » extrême du comique grec aurait-elle plu à un homme » qui n'eût pas supporté, dans sa conversation, un mot s'é» cartant de la gravité chrétienne[2]. On a voulu voir un hé» mistiche d'Aristophane dans une ligne du chapitre IV du » second livre *du Sacerdoce*[3]. En admettant le fait, que prou» verait-il ? une coïncidence de hasard, ou tout au plus, une » réminiscence involontaire de jeunesse. On a allégué aussi » la manière dont l'orateur sacré d'Antioche attaque les » vices et les ridicules de son temps. Autant vaudrait dire » que le ciel et la terre n'en font qu'un, que de voir une ana-

[1] Hunc item Johannes Chrysostomus latifecisse *dicitur*, ut duodetriginta comœdias Aristophanis semper haberet in manibus, adeo ut pro pulvillo dormiens uteretur. Hinc itaque et eloquentiam et severitatem quibus est admirabilis, didicisse *dicitur* (Alde, *préface* de son édition d'*Aristophane*, in-fol. 1498. *Lettre* à Clarius, professeur à Raguse, et dans Fabricius, *Biblioth. græca*, t. I, p. 716 ; édit. Harless, t. II, p. 379).

[2] Voir *sa vie*, par Palladius, ch. XIX.

[3] Voir t. I, p. 376.

» logie entre la satire du saint prêtre, sérieux, austère, sou» riant à peine quelquefois, et les plaisanteries si souvent » obscènes d'un poëte qui porte à l'excès toutes les licences du » théâtre. Que Bengélius, Ménage et des critiques plus mo» dernes[1] aient adopté sans examen l'assertion de Manuce, » supposant qu'il n'avait parlé que sur le témoignage de quel» que ancien auteur dont il tait le nom, cela peut ne pas éton» ner. Mais comment comprendre le P. *le Vavasseur* (*de lu» dicra dict.*) quand il se fait l'écho de ces affirmations sans » fondement et sans vraisemblance, et qu'il va jusqu'à dire » que Jean avait lu et étudié 28 comédies d'Aristophane, » dont il ne nous reste que 11 ; qu'il tenait les œuvres de ce » poëte sous le chevet de son lit, et qu'il y avait puisé ce » nerf et cette véhémence qu'il déploie dans la peinture et » la censure des mœurs ? Le P. le Vavasseur connaissait » mieux Aristophane que Chrysostome [2]. »

Voici la traduction du texte du P. Vavasseur, lequel est en effet assez singulier :

« Ce qui prouve plus fortement et plus clairement la force » et l'élégance attique d'Aristophane, c'est que la plus grande » lumière de l'Orient, Jean d'Antioche, à qui la postérité a » donné le nom d'or de Chrysostome, ne refuse pas de s'en » servir de modèle et de maître pour construire et polir ses » discours. *On rapporte*, en effet, qu'il lisait assidûment les » 28 comédies, dont il ne nous reste que 11, et que, même » quand il allait dormir, il s'en servait comme d'un oreiller. » Ce qui veut dire qu'il se séparait le plus tard qu'il pouvait d'un » si grand écrivain, et qu'il reprenait le plus tôt qu'il pouvait » cette lecture; et c'est ainsi qu'il se perfectionna doublement » par l'imitation et par l'exemple, d'abord, pour être plus » vigoureux et plus véhément à critiquer et à corriger les » mœurs, surtout celles des femmes, ensuite pour parler » mieux le grec, et expliquer plus facilement et plus élégam» ment ses sentences [3]. »

Nous y ajouterons les observations suivantes de Baillet :

[1] Voir Fabricius, *Biblioth. græca*, t. II, c. 21. — Artaud, *Aristophane*, *pré face*.

[2] *Vie de S. Jean Chrysostome*, par M. l'abbé Martin, dans ses *OEuvres*, traduites pour la première fois en français, t. I, p. 21, et note D, p. 524.

Quanto id firmius, et clarius ad atticam vim et elegantiam loquendi, qua

« Il y en a qui, ayant ouï dire..... que Jean Chrysostome » avait ordinairement un *Aristophane* sous le chevet de son » lit, se sont peut-être imaginés qu'il leur suffisait d'imiter le » saint par cet endroit, pour *satisfaire aux obligations du* » *Christianisme* [1]. »

Enfin, voici ce qu'en dit Bernard de la Monnoie :

« M. Baillet a remarqué en quelque endroit de son livre, » que M. Lefebvre de Saumur ne croit pas que ce qu'on dit » que saint Jean Chrysostome se plaisait à la lecture d'Aristo- » phane, soit véritable. Et moi, j'ai remarqué, dans la *préface* » de la 2e partie de mes *Observations sur la langue française*, » que l'auteur le plus ancien qui ait fait mention de cet » amour de saint Jean Chrysostome pour les comédies d'Aris- » tophane, c'est Alde Manuce, dans sa dédicace des œuvres » de ce comique à Daniel Clarius. Si ce n'est qu'on voulut » interpréter de saint Jean Chrysostome, ce qui est dit » dans le roman d'Achille Tatius, qu'un certain prêtre, qui » était fort éloquent, était imitateur d'Aristophane [2]. »

A propos du texte d'Achille, nous ajouterons ce que la Monnoie a oublié de dire, c'est qu'il s'agit là d'*un prêtre de Diane*, et il est difficile d'y voir une allusion à saint Jean Chrysostome, quand même il aurait vécu après lui ; mais on croit que cet Achille vivait avant S. Jean Chrysostome [3]. »

A. BONNETTY.

pollet Aristophanes, ostendendam, quod maximum orientis lumen Joannes Antiochenus, cui illud nomen aureum Chrysostomi posteritas dedit, hoc auctore uti et magistro faciendæ et poliendæ orationis non recusarit? Ferunt enim hunc illius comœdias duodetriginta, cum supersint nobis undecim duntaxat, lectitasse studiose, atque etiam pulvillo cum dormitum iret, subjecisse; perinde quasi et deponeret tantum scriptorem e manibus quam tardissime et primo quoque tempore repeteret intermissam lectionem. Ex quo dupliciter imitatione et exemplo profecerit. Primum ut acer plerumque ac vehemens esset in notandis ac perstringendis moribus, mulierum præsertim : deinde ut perbene Græce loqueretur, faciliusque ac solutius, quam ceteri verbis explicaret sententias (Fran. Vavassoris, societatis Jesu, *de ludicra dictione*, c. v; dans *Opera omnia*, p. 15; in-fol, Amsterd., 1709).

[1] Baillet, *Jugements des savants*, 2e part., c. 2 ; t. I, p. 86, in-4°.

[2] Voir *Anti-Baillet*, avec les *Observations* de la Monnoie, p. 243 ; in-4°. Paris, 1730.

[3] Voir Achille Tatius, *Les amours de Clitophon et de Leucippe*, l. VIII, c. 9; édit. Didot, p. 120.

Sciences naturelles.

ANALYSE D'UN RAPPORT LU A L'ACADÉMIE DES SCIENCES

SUR

LES GÉNÉRATIONS SPONTANÉES

Par M. COSTE, membre de l'Institut.

Quelques savants naturalistes s'occupent depuis assez longtemps des générations spontanées, et veulent prouver que certains êtres vivants arrivent à la vie sans autre secours que les forces latentes et inexpliquées de la nature. On ne sait au juste quel est leur but latent en faisant ces recherches ; mais une des conséquences qui semblent immédiates, c'est que si les animalcules arrivent ainsi à la vie, sans père ni mère, les grands animaux auraient bien pu naître de la même manière ; et, à l'imitation des animaux, l'homme aurait pu avoir la même origine, et le Dieu créateur serait ainsi supprimé.

C'est la thèse d'Epicure et de Lucrèce, renouvelée par des Chrétiens.

Mais, à ce mot de Chrétiens, on nous arrête et l'on nous dit : en fait de sciences, il faut mettre de côté la religion, c'est-à-dire la révélation : nous ne devons avoir égard qu'à l'observation et aux faits.

Nous accordons cette thèse, avec la modification que personne ne contestera, que lorsqu'une observation est contraire à la Révélation, le savant ne doit pas se hâter de conclure ; mais observer et deux et trois fois avant de prononcer un arrêt définitif.

Nous faisons ici ces réflexions quoique, à vrai dire, la Révélation n'est point en cause dans les générations, spontanées ou non spontanées, tant qu'il ne s'agit que des plantes ou des animaux. Les termes de la *Genèse* sont précis. Dieu a donné à la terre la force de les produire : *germinet terra, — producant aquæ, — producat terra* [1]. Aussi plusieurs Pères ont soutenu

[1] *Genèse*, I, 11, 20, 24 ; II, 4, 5.

la possibilité des générations spontanées [1]. Saint Thomas en particulier s'exprime ainsi :

« Les animaux imparfaits..... *paraissent* pouvoir être en-» gendrés avec semence *et sans semence* [2]. »

La Révélation est donc tout à fait hors de cause. Mais si elle avait été en cause, l'observation et les faits lui auraient encore donné raison. C'est ce que vient de démontrer M. Coste, dans le *Rapport* qu'il a lu devant l'Académie, et dont nous allons donner l'analyse. Nous empruntons cette analyse au journal le *Temps* [3] qui, dans cette question, est complétement pour la *non spontanéité* des productions. Voici son texte :

« Poussés jusque dans leurs derniers retranchements par des savants qui ne se paient pas volontiers de mots, et qui veulent voir avant de croire, les *hétérogénistes,* ou partisans des *générations spontanées,* ne peuvent plus soutenir leur doctrine, on le sait, qu'en ce qui regarde les infiniment petits, les *animalcules microscopiques ;* or, voici un micrographe éminent qui a voué sa vie à l'étude de l'embryogénie, qui vient mettre à néant, par des observations que tout le monde peut répéter, l'un des arguments, le plus fort peut-être, invoqués naguère encore comme probants par M. Pouchet. « Après cela, (la théo-» rie que vient de détruire M. Coste) s'écrie M. Pouchet [4], que » nous importe que quelques chimistes admettent ou non l'*hé-» térogénie ?* Leurs expériences erronées, fussent-elles accu-» mulées à la hauteur des Pyramides des Pharaons, jamais ne » saperont une parcelle de faits d'embryogénie vus et parfai-» tement vus déjà par tant de physiologistes ! » Ce n'est pas une parcelle du roman de la *membrane proligère* que sape M. Coste, c'est le roman tout entier, qui disparaît. Voici d'ailleurs un extrait du mémoire du savant professeur qui permettra à nos lecteurs d'apprécier l'importance de ce travail :

« Un naturaliste des plus distingués, et qui a rendu d'éminents services à la science, mon ami M. Pouchet, dit M. Coste,

[1] Voir une dissertation de M. de Lavallée, dans la revue de *Louvain* de 1862, 3e livraison, et deux articles du *Monde,* du 11 et 12 septembre 1864.

[2] Animalia imperfecta... videntur posse generari et ex semine, et sine semine (S. Thomas, VII. *Metaphys.,* lect. 6, et *Summa,* I, 9, 73, art. I.)

[3] Le *Temps,* feuilleton du 17 août 1864,

[4] *Nouvelles expériences sur la génération spontanée,* p. 133.

a décrit la *genèse spontanée des infusoires ciliés* au sein de la matière organique, qui se dispose en pseudo-membrane à la surface de l'eau où l'on met à macérer une certaine quantité de foin.

» Pour rendre sa démonstration plus facile à saisir et à vérifier, ce naturaliste a pris soin de représenter par des figures les phases successives de cette évolution. Il a bien voulu me montrer, soit dans le laboratoire de M. Frémy, soit dans mon atelier du Collége de France, sur des lambeaux de la pseudo-membrane placés sous le microscope, les agglomérations plus ou moins régulièrement sphéroïdales de *monades*, de *vibrions*, de *bactéries*, qu'il désigne sous le nom de *nébuleuses;* puis, à côté de ces groupements de molécules organiques, j'ai vu les corps qu'il considère comme ces mêmes nébuleuses transformés *en œufs*.

» Les monades, les vibrions, les bactéries seraient les *granules vitellins de ces œufs spontanés*, d'où sortiraient les microzoaires ciliés que nous voyons dans les infusions. La pellicule qui se forme à la surface des infusions deviendrait donc, dans cette théorie, une sorte de couche proligère comparable au stroma de l'œuf de l'ovaire des animaux.

» Telle est, en effet, la pensée de M. Pouchet. Posé dans ces termes, le problème devient une question d'embryogénie comparée, et cette question entre si directement dans la sphère habituelle de mes travaux et de mon enseignement, que je ne pouvais me dispenser d'en faire l'objet d'un examen approfondi. M. Gerbe et M. Balbiani m'ont assisté dans cette étude, une grande part leur en revient.

» Que se passe-t-il dans un récipient où l'on a mis du foin à macérer ? Si la pellicule formée à la surface de l'eau y est réellement la *gangue génératrice des infusoires ciliés*, ces infusoires ne doivent apparaître dans le liquide qu'après la formation de cette pellicule; or j'en rencontre et en abondance, au début même de l'expérience, c'est-à-dire trois jours avant la formation du prétendu stroma proligère.

» Ils ont donc une autre origine. D'où viennent-ils? *Du foin*. Nous verrons tout à l'heure comment ils en dérivent et dans quelles conditions ils s'y trouvent. Examinons d'abord par

quelle succession de métamorphoses ces infusoires préexistants ont pu donner naissance à toutes les apparences qui ont fait croire à leur *génération spontanée*.

» Je prends le *kolpode*, qui est celui qui fourmille dans les infusoires de foin pour sujet de cette étude.

» Le *kolpode* est un infusoire cilié d'une assez grande taille, ayant la forme d'un rein ou d'un haricot, armé de cils vibratiles à toute la surface. On le voit, sous le microscope, introduire par une bouche placée dans son échancrure, les monades, les bactéries, les vibrions dans son estomac, et expulser par une ouverture anale, placée à la grosse extrémité de son corps, le résidu de sa digestion. Près de cette ouverture anale se trouve une vésicule contractile, prise pour le cœur par certains micrographes, mais qui me paraît l'organe propulseur d'un appareil aquifère. Au centre de son organisme apparaît un assez volumineux organe de la reproduction.

» Quand la pellicule, prétendue proligère, se forme dans le récipient où l'on expérimente, les *kolpodes* répandus dans le vase se dirigent vers la surface pour y assouvir leur faim sur les monades, les vibrions, les bactéries dont cette pellicule est composée, ou bien encore, pour s'y mettre au contact de l'air; puis on en voit qui s'arrêtent tout à coup, se mettent à girer sur place, se courbent en boule et continuent cette giration jusqu'à ce qu'une sécrétion de leur corps se soit coagulée autour d'eux en une membrane enveloppante ; ils s'enkystent en un mot, alors ils deviennent complétement immobiles dans leur enveloppe, comme un insecte dans son cocon. Les plus petits, à cette période de leur existence, ont une grande ressemblance avec un ovule. C'est là, en effet, ce que M. Pouchet a pris pour un œuf spontané. L'illusion est facile, car l'animal enkysté a toutes les apparences d'une sphère organique passant à l'état de cellule.

» Bientôt ces kolpodes enkystés et immobiles se segmentent en deux, en quatre, et quelquefois même en douze kolpodes plus petits qui, une fois séparés et distincts, entrent en giration, chacun pour leur compte, sous leur commune enveloppe. Les mouvements auxquels ils se livrent finissent par user le kyste en un point quelconque, et dès qu'une fissure y

est pratiquée, on les voit sortir de leur prison et se mêler à la population dont ils accroissent le nombre. Je désigne ces kystes sous le nom de *kystes de multiplication*, par opposition à un autre enkystement, qui se rattachera à la conservation de l'individu. Telle est l'explication du peuplement des infusions.

» M. Pouchet nie la *scissiparité des kolpodes enkystés*, phénomène si bien décrit et si exactement figuré par M. Stein. Pour lui, ce n'est là qu'une simple apparence, produite exceptionnellement par la rare coexistence de plusieurs œufs sous une même enveloppe, et qui, à son sens, n'a rien de commun avec la multiplication des individus *par scission*.

» J'ai eu la patience de tenir l'œil sur des sujets que je venais de voir s'enkyster sous le microscope ; j'ai assisté à la formation des *sillons* qui les ont divisés en deux, en quatre, et même en douze segments, d'où sont résultés autant d'individus nouveaux. La scissiparité des kolpodes enkystés est donc un fait évident.

» Les agglomérations de molécules organiques, désignées sous le nom de *nébuleuses*, y restent complétement étrangères à toute création directe. Quand on les observe dans un verre de montre rempli d'eau, elles se désagrégent, tandis que les kolpodes y subissent toutes leurs évolutions. En voici une preuve directe.

» Il y a des infusions, celle de la *pulpe de pomme de terre*, par exemple, dans lesquelles les infusoires ciliés ne se développent jamais, tant qu'on évite que des germes ne s'y introduisent.

» Les membranes dont elles se couvrent offrent aussi des *nébuleuses*. Ces nébuleuses se dégradent et se décomposent au bout d'un certain temps, comme la pellicule dont elles font partie, sans jamais engendrer ni œufs, ni animaux ciliés. Mais si l'on sème quelques kolpodes dans le récipient, l'infusion se peuple avec une étonnante rapidité, exactement de la même manière que dans les cas précédents, et les mêmes apparences s'y produisent. Il ne saurait donc y avoir rien de commun, je le répète, entre ces apparences et la formation des microzoaires ciliés.

» Quand, dans les infusions, les kolpodes ont épuisé leur

pouvoir reproducteur par segmentation, ou que l'évaporation les menace de tarir le récipient, ils s'enkystent pour se mettre à l'abri des causes de destruction. On peut alors les *faire sécher* sur des lames de verre, et les conserver indéfiniment dans cet état; ils *reviennent à la vie dès qu'on leur rend l'humidité*. J'ai répété l'expérience sous les yeux de plusieurs de mes confrères, qui ont été émerveillés de ce curieux spectacle. M. Pouchet ne croit pas à cette résurrection.

» Il considère cet enkystement comme une préparation à la mort; et pour exprimer cette pensée, il désigne les *kystes* sous le nom de *sépulcres*, parce qu'il suppose qu'ils ne renferment que des cadavres. Toute cette période fondamentale de l'histoire naturelle des kolpodes a donc échappé à son observation. Aussi se refuse-t-il à admettre que les microzoaires ciliés des infusions puissent émaner des kystes adhérents au foin, parce qu'il suppose que la vie y est irrévocablement éteinte. Dans cette conviction, le savant naturaliste de Rouen m'a écrit les lignes suivantes : « C'est une idée complétement » erronée, que de supposer que ce sont les végétaux qui ap» portent, dans la macération, des microzoaires enkystés. »

» Ces graines animales impalpables s'attachent comme la poussière à la surface des corps, sur les feuilles, les branches, les écorces des arbres, sur les herbes, au fond des mares taries, dans le sable ou la vase desséchée. Elles rompent leur enveloppe toutes les fois que les pluies ou la rosée leur rendent l'humidité, prennent la nourriture qui se trouve à leur portée, *et forment un nouveau cocon dès que l'eau vient à leur manquer*. Elles passent donc tour à tour dans cette succession de mort apparente et de résurrection.

» Ceci nous explique comment les microzoaires ciliés se rencontrent dans certaines infusions. Le foin porte sur ses feuilles des myriades de kystes. C'est donc avec lui qu'ils sont introduits dans les récipients : je le prouve par des expériences décisives.

» Une botte de foin secouée au-dessus d'une grande feuille de papier y laisse tomber une poussière impalpable. J'humecte cette poussière dans un verre de montre, et au même instant, j'y découvre des *myriades de kystes* d'où s'échappe

bientôt toute une population d'infusoires ciliés de diverses espèces et de kolpodes en particulier.

» J'ai fait secouer également une boîte de foin près d'une carafe remplie de glace. La poussière arrêtée sur la paroi humide m'a présenté le même spectacle. Il ne saurait donc y avoir de doute, et voilà pourquoi, toutes les fois qu'on met à macérer des végétaux dont on n'a pas eu le soin d'enlever l'épiderme, on introduit des kystes ou des microzoaires ciliés dans le récipient. Voilà pourquoi il ne s'y en montre jamais quand on fait macérer les parties internes, à la condition, bien entendu, qu'on tiendra les vases couverts et à l'abri des courants d'air qui pourraient y entraîner des germes. »

On a attaché une grande importance aux expériences faites avec des infusions filtrées, et l'on a dit : « Les microzoaires » ciliés ne peuvent avoir passé à *travers le filtre*, et cependant » le liquide filtré se peuple de ces animaux. Il faut donc » qu'ils s'y soient *spontanément* produits. »

M. Coste a fait passer des infusions à travers trois filtres, et sur chaque feuille il a trouvé des *infusoires ciliés*. Le troisième en présentait comme le premier. Dans une seconde expérience, le liquide passé à travers six filtres, a déposé des infusoires ciliés, même sur la dernière feuille. Cela s'explique aisément. Il y a des *kolpodes* de diverses tailles, de très-grands et de très-petits; ceux de grande taille restent en général sur les premiers filtres, ceux de petite taille sur les derniers. Mais il y a une autre raison qui explique leur passage ; ils sont d'une structure molle ; ensuite, quand ils s'engagent à travers un pore du papier, leur corps s'allonge comme à travers une filière. C'est ce qu'on observe lorsqu'ils se dégagent de leurs kystes par d'étroites ouvertures. On juge alors jusqu'à quel point ils sont susceptibles de se laisser déprimer. « Que deviennent, demande M. Coste, en présence de tels faits, » les conséquences déduites d'expériences dans lesquelles l'in» fusion n'a traversé qu'un seul filtre? »

Mais quand on a démontré que les infusoires ciliés passent facilement à travers les filtres, et expliqué ainsi leur apparition dans les infusions filtrées, on n'a pas épuisé tous les moyens de démonstration. Ces animaux, à organisation

complexe, *ont un appareil de reproduction*. Ils doivent produire *des œufs*, et ces œufs doivent être bien autrement petits que les individus dont ils émanent. Leur passage par les pores du papier est aussi facile que celui du liquide lui-même. « Je » borne là mes observations, dit M. Coste ; elles portent » *non sur des inductions, mais sur des faits matériels*. Je puis » en rendre témoins, en deux heures, toutes les personnes qui » voudront en vérifier l'exactitude ; je leur offre de venir s'en » assurer dans mon laboratoire. »

« J'entends dire (c'est toujours le savant embryogéniste qui parle) que, *sans la génération spontanée*, on ne saurait expliquer les phénomènes de la nature, et se rendre compte de la multiplication indéfinie des infusoires. Mais quand on voit, comme l'a montré M. Davaine, une inoculation de quelques *bactéries* envahir de leur reproduction le torrent circulatoire d'un animal, et faire périr cet animal en quarante heures avec tous les symptômes d'une affection charbonneuse, lorsqu'on connaît l'intarissable fécondité de la génération *par scissiparité ou par œufs*, il n'est besoin d'aucune hypothèse pour comprendre le redoutable antagonisme qui existe entre le monde invisible et le monde apparent. »

En résumé :

1° Les *infusoires ciliés* apparaissent dans l'eau d'une infusion bien lontemps avant la formation de la pellicule à laquelle on a cru devoir donner le nom de *stroma*, ou de *membrane proligère*, en lui attribuant une fonction qu'elle n'a pas.

2° Ils y sont introduits, soit à l'état d'œufs, soit à l'état de kystes, avec le foin, la mousse, les feuilles d'arbre que l'on met à infuser.

3° Quoique la pellicule dite *proligère*, se produise dans les infusions faites avec des substances qui ne sont pas exposées au contact de l'air, telles que la pulpe de la pomme de terre, celle des fruits, des racines charnues, etc.,... jamais ces infusions ne présentent d'infusoires ciliés, pourvu qu'on ait le soin de couvrir le récipient d'un disque de verre. Cependant si, dans ces infusions, où pendant dix, quinze et vingt jours, on n'a pu constater la présence d'un seul infusoire cilié, on

introduit quelques sujets seulement, soit de *kolpodes*, soit de *chilodons*, soit de *glaucomes*, ces espèces ne tardent pas à s'y montrer en quantités prodigieuses.

4° L'invasion rapide d'une infusion par des infusoires ciliés, est une conséquence de leur mode de multiplication immédiate *par division*.

5° Les uns, tels que les *glaucomes*, les *chilodons*, les *paramécies*, se segmentent sans s'enkyster; d'autres, comme les *kolpodes*, s'enkystent pour se diviser.

6° Après s'être multipliés par division, dans l'intérieur de leur kyste, les kolpodes s'enkystent une dernière fois, et demeurent dans cet état jusqu'à la complète dessiccation de l'infusion, pour ne revenir à la vie active qu'après une nouvelle humectation.

7° Les filtres laissent passer les infusoires ciliés de petite taille, tels que les kolpodes, les chilodons, dans leurs kystes et dans leurs œufs.

L'importance du travail de M. Coste n'échappera à personne. A la place de la théorie et de l'insinuation, il met le fait observé exactement et l'expérience bien conduite.

Ainsi tombe le roman ingénieux bâti sur une prétendue membrane engendrant directement des êtres sans parents. N'est-ce pas le cas de répéter avec Brid'Oison : « On est tou» jours le fils de quelqu'un. »

M. Milne-Edwards a pris la parole, dans la même séance, pour faire remarquer que depuis le temps de Redi jusqu'au moment actuel, des résultats analogues à ceux fournis par les observations de M. Coste ont été obtenus, toutes les fois qu'un cas particulier de génération prétendue spontanée a été l'objet de recherches rigoureuses et approfondies : toujours, on a fini par constater que l'animal nouveau avait des parents et descendait d'un animal préexistant, dont il avait reçu la vie.

Ceux qui soutiennent l'hypothèse du développement de la vie et de l'organisation dans de la matière qui est morte ou qui n'a jamais vécu, ne trouvent leurs arguments que sur les limites extrêmes du champ de l'observation, là où les moyens d'investigation commencent à nous faire défaut ; et successi-

vement chacun des arguments est tombé devant des expériences bien dirigées.

Ainsi, il y a peu d'années que les partisans de l'hypothèse de l'*hétérogénie* citaient comme une preuve de la *génération dite spontanée*, l'apparition des vers intestinaux dans la profondeur des tissus du corps de divers animaux; mais aujourd'hui, l'origine de ces parasites n'est plus un mystère pour les naturalistes, et rentre dans la loi commune.

Il est probable, comme le pense M. Edwards, que les débats de l'ordre de ceux auxquels nous assistons ne sont pas près de cesser, car à mesure que le domaine de la zoologie s'étendra, on ne manquera pas de rencontrer d'autres cas obscurs où la filiation entre les individus qui naissent les uns des autres échappera d'abord à nos moyens d'observation, et il se trouvera des hommes qui, ne voyant pas la mère du nouveau-né, soutiendront que celui-ci n'en a pas eu, et *s'est formé tout seul*. Du reste, comme le dit très-bien le doyen de la Faculté de Paris, les erreurs de ce genre ont parfois une certaine utilité, car elles peuvent provoquer des recherches dont la science profite. Les travaux entrepris par M. Pasteur et par M. Coste, à l'occasion des publications récentes sur l'hétérogénie, en fournissent la preuve.

L. GRANDEAU.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

BELGIQUE — LOUVAIN. *M. l'abbé Ubaghs se décide à publier la lettre de M. Bonnetty au P. Ramière.* — Nous ne voulons pas attendre notre compte-rendu de la fin du volume pour apprendre à nos lecteurs que M. l'abbé Ubaghs faisant droit à notre demande, s'est décidé à publier notre lettre dans le cahier d'août dernier (p. 494), de sa *Revue Catholique*. Nous aurions bien désiré que M. l'abbé Ubaghs, expliquant pourquoi nous réclamions cette insertion, rétractât ce qu'il avait dit de l'approbation que nous avions donnée à la théorie du P. Moigno, mais nous n'insistons pas, et nous nous bornons à le remercier de cette insertion.

Versailles. — Imprimerie de BEAU jeune, rue de l'Orangerie, 36.

ANNALES
DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.
Numéro 58. — Octobre 1864.

Histoire catholique.

ACTES DE S. EUGÈNE

COMPAGNON DE S. DENYS L'ARÉOPAGITE, ÉVÊQUE DE TOLÈDE, MARTYR A DEUIL, PRÈS PARIS,

ÉDITES POUR LA PREMIÈRE FOIS

D'après deux manuscrits de la Bibliothèque impériale.

Les origines du Christianisme en France sont étudiées tous les jours avec une patience et un zèle admirable, et elles sont de plus en plus éclaircies, et ramenées aux temps apostoliques. Les *Annales de philosophie* suivent cette résurrection avec le plus vif intérêt, et elles ont la prétention d'avoir publié, ou fait connaître amplement tous les divers travaux qui ont paru dans ces derniers temps. Dans leur tome VII, p. 220 (5ᵉ série, 1863), elles ont donné la liste de toutes les *dissertations* qu'elles avaient déjà insérées dans leurs pages. Depuis lors elles ont encore publié :

Un mémoire sur l'envoi, par saint Pierre, de saint Massuet à Toul et dans le pays Leukois, par M. l'abbé Guillaume, avec *appendice* par M. Bonnetty (t. VII, p. 222 et 283, *ibid.*).

Preuves que les Gaules ont connu le christianisme avant tous les autres pays, par M. l'abbé Faydit, avec *appendice* par M. Bonnetty, *ibid.*, p. 433).

Maintenant voici que nous offrons à nos lecteurs un travail tout à fait neuf, c'est-à-dire une *dissertation* de M. l'abbé *Davin,* sur la réalité et l'apostolicité de la mission dans les Gaules et en Espagne, de saint Eugène, arrivé avec saint Denys l'Aréopagite. On va voir encore une fois, comment la tradition apostolique des Eglises de France avait été, à tort,

abandonnée par les plus habiles et les plus orthodoxes critiques du siècle dernier.

Nous donnons dans ce cahier les preuves de la mission de saint Eugène et la discussion des actes qui le concernent. — Dans le prochain cahier, nous insérerons les actes mêmes, nouvellement découverts, et annotés par M. l'abbé Davin.

A. B.

Actes de S. Eugène.

« Il vit dans une vision les colonnes de l'Église, Pierre et Paul, debout devant lui, dont l'un, le chef du collége apostolique, parut lui prendre la main dans sa main et le promener familièrement au milieu de l'église et de l'atrium,... lui disant qu'il s'était choisi ce lieu et avait pris pour coopérateur son tendre fils, le martyr Eugène. »

(*Actes de S. Gérard, abbé de Brogne*, dans Mabillon, *Acta Sanctorum* O. S. B., VII, page 257.)

PROLÉGOMÈNES.

Entre les nombreux trésors religieux du diocèse de Versailles, le village de Deuil occupe un des premiers rangs. Là, au pied de la colline des Montmorency et dans le plus cher de leurs domaines, un noble Romain, enfant spirituel de saint Pierre, son tendre fils ou « filleul » (*filiolum*), comme il l'appelle, le plus fameux des soldats de la légion de saint Denis, composée à Rome par saint Clément et qui portait dans les plis de son drapeau les destinées de la France, le fondateur de l'Eglise de Tolède primatiale, et, jusqu'à Philippe II, capitale des Espagnes, « le grand Eugène, » pour parler avec nos pères, a donné sa tête pour le Christ; là, dans un petit étang dont rien n'a pu tarir encore les eaux ni les bénédictions, il a reposé incorruptible plusieurs siècles; là est l'église qui marque le lieu où il a choisi et désigné miraculeusement sa sépulture, telle qu'elle a été reconstruite au temps du roi Robert, à l'aurore des Capétiens, présentant l'histoire de sa naissance parfaitement lisible sur les chapiteaux de ses colonnes bientôt dix fois séculaires; c'est là qu'il est demeuré jusqu'à ce que la Providence, au bruit des Normands, l'ait établi, par un nouveau miracle, dans la basilique de Saint-Denis, en attendant qu'un jour il rentrât dans sa cathédrale de Tolède, courbant les épaules du maître de l'Espagne et du

Portugal, de Milan et de Naples, de Besançon et d'Anvers, du Mexique et du Brésil, des places maritimes des Indes, du Japon et d'une partie des îles du grand Océan, de Philippe II, qui le portait pieds nus.

Mais Deuil n'est plus qu'un souvenir, et c'est à peine un souvenir. Des aventuriers ont surgi sur la trace des Pithou, des Sirmond et des Launoy, qui se sont avisés de bouleverser toutes les croyances consacrées par les siècles et par les monuments de tout genre de la tradition, plaçant le cœur du côté droit, attendu qu'il est absurde que le cœur soit du côté gauche, traitant de cerveaux faibles tous nos ancêtres et l'Eglise catholique, et, de leur souffle court et lugubre, chassant nos saints les plus augustes de nos temples et de nos annales.

Ainsi saint Eugène a été presque réduit à son nom et à l'adjectif de martyr par les Bollandistes eux-mêmes.

Je fus le seul pèlerin de Deuil en l'année 1862, aux premières vêpres du 15 novembre. Je trouvai le vénérable curé occupé tout seul à placer sur un coussin de soie et d'or un fragment bien authentique du bras du martyr, qu'il installait dans l'ancienne et magnifique cuve de marbre du maître-autel. J'avais lu le matin la légende de saint Eugène, récitée non-seulement à Tolède, mais dans tous les anciens Etats du roi catholique, c'est-à-dire sur tous les points du globe, avec approbation des souverains pontifes saint Pie V, Sixte V ou Urbain VIII. Les gloires de Deuil y sont belles et retentissantes. Je les lui récitai; et nous rappelâmes ensemble les paroles du *Martyrologe* romain qui venaient d'être répétées ce jour-là dans la plupart des cathédrales de l'univers : « Jour natal de saint Eugène, évêque de Tolède et martyr, » disciple du bienheureux Denis l'Aréopagite, qui, ayant con- » sommé la carrière du martyre sur le territoire parisien, » reçut du Seigneur la couronne de sa bienheureuse passion : » son corps fut ensuite transporté à Tolède. » C'est le seul panégyrique que saint Eugène ait eu en France en l'an 1862; c'est le seul qu'il ait eu, hélas! depuis bientôt deux siècles. Tant les jours où nous avons été et où nous sommes encore sont des jours malheureux pour les grands souvenirs et pour es saintes causes!

Des circonstances particulières ont contribué à cette disgrâce de saint Eugène. Depuis le vandalisme exercé par les hommes qui ont imposé à la France les ténèbres et les glaces du *Bréviaire parisien,* on n'a pas étudié les *Actes* des saints patriarches de notre foi. Les monuments si nombreux et si graves de saint *Denis l'Aréopagite* n'ont pas été pris au sérieux par les Bollandistes. Ils les ont repoussés les yeux fermés.

Mais enfin ces monuments étaient publiés pour la plupart. En quelques jours, avec les *Œuvres de saint Denis* et leurs *Appendices,* on pouvait se convaincre que la décision de Rome sur l'aréopagitisme du fondateur de l'Eglise de Paris reposait sur les bases les plus sérieuses, les plus larges, et n'avait en face d'elle que deux ou trois médiocres difficultés et autant de vétilles. Il n'en est point ainsi de saint Eugène. Ses *Actes* n'ont jamais été publiés, et la légende même du Bréviaire romain-espagnol qui les résume nous est inconnue de ce côté-ci des Pyrénées. Les quelques personnes qui ont vu ces *Actes,* comme l'abbé Lebeuf, ne les ont jamais discutés de près, et les Bollandistes, qui en parlent deux fois incidemment sur de très-courts extraits, en parlent tout à fait en l'air, observant qu'ils contiennent l'aréopagitisme de saint Denis de Paris, et qu'ainsi ils ne méritent pas examen. Il nous semble donc utile et urgent de les publier. Ceux mêmes qui y verront avec indifférence ou incrédulité le plus ancien témoignage d'une tradition chère à nos pères, aux Espagnols, à l'Église romaine, seront enchantés d'y trouver une page ravissante et absolument authentique de notre histoire de France sous Pépin, Charlemagne, Louis le Pieux et Charles le Chauve.

La Bibliothèque Impériale contient deux manuscrits des *Actes de saint Eugène,* l'un du 14e siècle (ancien fonds latin, n° 1864); l'autre du 10e. (fonds Saint-Germain, n° 1040). Les deux rédactions ne sont pas identiques, bien qu'elles concordent pour l'ensemble et qu'elles se suivent presque partout de mot à mot. L'une a de plus que l'autre quatre fragments insérés tout simplement dans leur texte commun. De petites variantes les différencient çà et là, dont nous allons apprécier, sans plus tarder, la lumineuse importance.

Avec la rédaction la plus brève concorde « le manuscrit

d'environ l'an 1080 ou 1100, lequel a appartenu à l'abbaye de Saint-Denis, » dont l'abbé Lebeuf a donné l'analyse, et qu'il a trouvé dans la bibliothèque des Carmes-Déchaux, à Paris[1]. Ce manuscrit appelle constamment Deuil *Dyoilum*, dit qu'il est distant *quatuor millibus ab urbe Parisiorum*, et qu'on jeta le corps de saint Eugène *in lacum Mercasii jam dictæ villæ Dioilo vicini*, ce qui se lit en toutes lettres, en effet, dans notre premier manuscrit; tandis que le second appelle constamment Deuil *Diogilum*, lit *quatuor miliarium*, omet *ab urbe Parisiorum*, ayant mis plus haut *urbisque Parisiorum optata mœnia*, et lit enfin *in lacum juxta villam Marcasii jam dictæ villæ Diogilo vicinæ*. L'accord des deux manuscrits n'est donc pas douteux. Avant d'avoir lu dans l'abbé Lebeuf que son manuscrit venait de l'abbaye, j'étais déjà porté à croire cela du mien contenant des pièces tout à fait propres à l'abbaye même, telle que l'apparition de saint Denis à Dagobert et la « Révélation faite au » pape saint Etienne pour la consécration de l'autel des saints » apôtres Pierre et Paul qui est situé devant le sépulcre de » saint Denis et de ses compagnons[2]; » de sorte que je puis bien appeler la légende présente la légende de l'abbaye de Saint-Denis. C'est celle, à n'en pas douter, qui fut présentée en 1146 à Raymond, archevêque de Tolède, quand, sortant du Concile de Reims, présidé par le pape Eugène III, il vint à Saint-Denis vénérer son patron saint Eugène, et que les religieux, après lui avoir montré le saint corps, « aussi lui firent » voir la vie d'iceluy manuscript, telle qu'elle se voit encores de » présent au Légendaire et Bréviaire du lieu[3]. » C'est la légende enfin qu'Antonio de Ribera, envoyé de Philippe II, trouva là en 1565: elle était un peu abrégée pour l'usage de la liturgie.

A la seconde rédaction, il faut rapporter le manuscrit de l'abbaye de Saint-Remi de Reims, vu et résumé par Launoy[4]. Nos quatre additions s'y trouvent. Aussi bien le manuscrit de la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés porte lui-même en tête, d'une écriture rouge et gothique : *Lib S[i] Remigii Rem.*

[1] *Histoire du diocèse de Paris*, t. III, p. 346.

[2] N[os] 5 et 4.

[3] D. Doublet, *Histoire de l'abbaye de Saint-Denys en France*, 1625. P. 86.

[4] *De duobus Dionysiis*, p. 294 et suiv., et Bollandistes, 3 octobre, p. 236.

vol. X. C'est donc le même texte avec la même source. Mais ce texte se retrouve ailleurs. Les Bollandistes nous disent : « Le résumé (de Launoy) concorde parfaitement avec notre » copie du manuscrit de Brogne, et quant à la substance et » quant aux accessoires [1]. » La célèbre abbaye de Saint-Eugène à Brogne, près Namur, fondée par saint Gérard, moine de Saint-Denis, l'an 928, avait donc cette rédaction au 18e siècle, comme celles de Saint-Remi de Reims au 17e et au 10e. Je n'hésite pas à dire que dès le 10e siècle c'était la rédaction usitée à l'abbaye de Brogne. Nous verrons que saint Gérard porta à Brogne des reliques de saint Eugène, au milieu d'une telle vénération de la part du peuple qu'il semblait que le martyr fût un des Apôtres, mais en même temps avec une telle opposition de la part des clercs et même de l'évêque de Liége, qu'on le traitait de saint inconnu et problématique.

Dans ces conjectures, l'intendant de l'Eglise de Brogne offrit à l'évêque de Liége, en plein synode général, une *Passion de saint Eugène.* Elle y fut lue et plut singulièrement à tous les Pères. Ce fut au point que « d'un commun conseil de » tout le clergé, il est décrété que le martyr sera honoré d'une » digne vénération, et que sa Passion, approuvée et déclarée » valable, sera récitée désormais dans l'église [2]. » Or cette Passion ne pouvait être que la nôtre. Est-il à croire que l'église de Brogne ait changé plus tard une pièce liturgique consacrée aussi solennellement? Telle nous la trouvons au 18e siècle, telle elle a dû être au 10e. Si l'abbaye de Reims ne varie pas durant ce temps, à plus forte raison celle de Brogne n'a pu varier. Et pourquoi la première a-t-elle été si fidèle à sa tradition, si ce n'est qu'elle la tenait de la seconde? Saint Gérard, abbé de Brogne, l'homme, si j'ose le dire, de saint Eugène, le propagateur établi par Dieu de son culte « prési» dait à plusieurs couvents de moines en France, parmi les» quels il avait le soin du monastère de Saint-Remi [3]. » La légende de saint Eugène usitée à Saint-Rémi au 10e siècle, et

[1] 9 oct., p. 730.
[2] Mabillon, *Acta, S. O. S. B.*, t. VII, p. 262.
[3] *Cronicon Mosomence*, édité par D. D'Achery, cité par Mabillon, *Acta, S. O. S. B.*, t. VII, p. 250.

dont nous avons la copie de ce temps, était donc la légende même usitée à Brogne, et elle a toute l'autorité que nous venons de dire.

Molanus, célèbre théologien de Louvain, mort en 1585, nous fournit sur cette légende un précieux renseignement dans ses *Vies des Saints de Belgique*[1]. Il y donne un « Résumé » de l'histoire de saint Eugène, premier évêque de Tolède et » martyr, dont le prêtre Flohaire a réuni les parties disper» sées par les Normands, en ajoutant certaines choses d'après » le témoignage de ceux qui avaient vu[2]. » Ce résumé concorde tout à fait avec notre seconde rédaction, qui servait, à n'en pas douter, à l'abbaye de Brogne, au moment où Molanus écrivait. Elle portait donc un nom d'auteur, accepté de tous, et une date comprise entre deux limites : l'apaisement des fureurs des Normands, après le baptême de Rollon, en 912, et la venue de saint Gérard en Belgique, en 920. Voilà des renseignements qui nous paraissent constants.

« Flohaire a composé les Actes de saint Eugène après les pre» mières années du 10e siècle, » dit dom Rivet[3], pour qui ces Actes sont ceux-là même que saint Gérard a eus entre les mains et qu'il a soumis au Synode de Liége. « Il me paraît » très-vraisemblable, dit à son tour le P. de Bye lui-même, » Bollandiste, que la Passion ou Vie (qu'avait saint Gérard) » n'était pas très-différente de la Vie déjà mentionnée, écrite » par le prêtre Flohaire[4]. » Cette Vie elle-même indique le lieu de son origine. L'auteur dit de Tolède que cette ville « a » des oliviers à satiété, comme notre pays des vignes. » Un diplôme de Charles le Chauve nous apprend que les vignes abondaient à Deuil, en 862[5]; et l'évidence nous montre, d'autre part, que c'est à Deuil que l'auteur a puisé une partie de ses renseignements. Ce prêtre Flohaire pourrait fort bien être le prêtre ou curé de Deuil, comme tels dont nous allons voir bientôt les noms. Il recueille avec soin toutes les feuilles des

[1] *Natales Sanctorum Belgii et eorum Chronica Recapitulatio*, in-8°, Lovanii, 1597.

[2] Dans Surius et les Bollandistes, 3 octobre, p. 236.

[3] *Histoire littéraire de la France*, t. VI, p. 194.

[4] *Acta sanct.*, 3 octobre, p. 236.

[5] Mabillon, *Diplomatique*, p. 536.

anciens Actes, dont un exemplaire complet, après le passage des Normands, pouvait bien être fort difficile à trouver, même à l'abbaye de Saint-Denis; car « le monastère de Saint-Denis » avait beaucoup souffert pendant tout ce temps[1]; » et à cet exemplaire il fait quatre additions, d'après des sources qui lui semblent bonnes. Cet exemplaire augmenté reste à Deuil, où D. Doublet nous en présente quelque trace[2]; de là il va à Brogne et à Reims avec saint Gérard; et si nous avons appelé les premiers Actes, *Actes de Saint-Denis*, nous pouvons appeler convenablement les seconds, *Actes de Brogne*.

Examinons maintenant, et tout d'abord, la valeur de ceux-là, reproduits par ceux-ci littéralement et intégralement. Ils se composent de deux parties : l'une comprend la *Vie de saint Eugène*, l'autre ses *Miracles après sa mort*. La seconde partie « est beaucoup plus authentique que la première, » dit Lebeuf; et il ajoute : « Comme cette seconde partie n'a jamais » été imprimée, et qu'elle contient un récit fidèle du concours » qui se faisoit dans le 8e et le 9e siècle, au tombeau de saint » Eugène à Deuil, je me crois obligé d'en donner un précis[3]. » Je fais toute réserve sur les doutes de Lebeuf; j'accepte ses aveux; et je prends pour point de départ dans l'étude de ces *Actes* leur partie incontestablement historique pour tout le monde.

J'observe préalablement que Lebeuf rabaisse de beaucoup la date de cette pièce en disant : « Elle est sortie de la plume » d'un écrivain qui vivait sous la fin du règne de Charles le » Chauve, ou sous ses successeurs immédiats, temps auquel » l'auteur pouvait parler comme contemporain[4]. » A la fin du récit des miracles, en tête du dernier raconté, on lit, il est vrai : « Pendant que le seigneur Louis, de pieuse mémoire, » régissait, Dieu le voulant, l'empire des Romains, Hilduin est

[1] D. Félibien, *Histoire de l'abbaye de Saint-Denis*, p. 102.

[2] « Le Légendier, très ancien manuscript de la célèbre et très ancienne église de Sainct-Eugène de Dueil... (lit) : ... Corpus illius in lacum Mercasii Diogilo villæ vicin. occulte præcipitatum fuit. » — Ce qui concorde avec les seconds Actes et non avec les premiers. (*Histoire de l'abbaye de Saint-Denis*, p. 35.)

[3] P. 347.

[4] *Ibid.*

» fait abbé du monastère des martyrs du Christ, Denis, Rusti-» que et Eleuthère. » Mais d'abord ceci nous reporte plutôt au commencement du règne de Charles le Chauve qu'à la fin, ou plus tard. L'auteur ne dit pas un mot des choses arrivées sous ce règne : il parle du précédent en homme qui connaît les relations intimes qu'ont eues l'Empereur, l'abbé et tel grand seigneur nommé Ramoard, de qui il paraît s'être renseigné. Datons donc la clôture de ce livre des Miracles d'un peu après la mort de Louis le Pieux en l'an 840. Mais ce livre a bien d'autres dates. Chaque miracle porte pour ainsi dire la sienne; et celle des deux premiers miracles, qui est tout ce qu'on peut trouver de plus authentique, nous renvoie au règne de Pépin. J'avoue que j'ai été saisi d'une vive joie quand, après les récits si naïfs et si vrais de la guérison d'Hétilon, « aux temps » du très-glorieux Pépin, premier roi, » d'Hétilon, dis-je, « prince des chambellans, conjoint au Duc par les liens du » sang et appelé auprès de lui par la plus vive affection, » et de la guérison arrivée la même année d'une femme nommée Rictrude, j'ai rencontré ces paroles de l'historien : « Après » cela elle devint d'une telle ferveur pour le saint martyr, » qu'elle ne manquait jamais de visiter, une ou deux fois » l'année, le lieu où elle avait été guérie. Plusieurs affir-» maient qu'elle était parente d'Hétilon, dont nous avons fait » mention plus haut; et les choses mêmes que nous avons » présentées un peu plus haut comme arrivées dernièrement » et tout récemment, c'est d'elle-même, sous une vraie et » ferme foi, que nous les avons apprises. » Est-il beaucoup de pages de l'histoire de France qui présentent à cette distance une date aussi sincère et aussi expresse?

Un récit précède celui de ces deux miracles, c'est le récit de l'invention du corps de saint Eugène et de sa translation dans un champ du village de Deuil. Là on l'inhume et on élève dessus « une cellule, » c'est-à-dire un petit oratoire, « où, par les largesses du Seigneur, il brille de beaucoup de » signes miraculeux. » Ce récit paraît avoir pour auteur l'auteur si sérieux du récit des deux miracles, car les deux récits sont liés ensemble par cette phrase qui suit celle que je viens de citer : « Ce que chacun pourra connaître facilement en li-

» sant ce qui suit : Aux temps du très-glorieux Pépin, pre-» mier roi, etc. » Ainsi ce *livre des Miracles* de saint Eugène a été commencé sitôt après la mort de Louis le Pieux, par des auteurs qui avaient vécu sous ce prince, et très-manifestement auprès du tombeau de saint Eugène.

Etudions ce livre intéressant.

L'auteur débute ainsi : « Après que la divine clémence eut » rendu la paix aux Eglises et que la rage des persécuteurs du » nom chrétien eut cessé, un illustre nommé Ercold, opu-» lent par ses richesses et par ses biens et tout-puissant dans » ledit village, s'étant livré au sommeil, eut un songe. Il vit » debout devant lui un vieillard vénérable par sa blanche » chevelure, qui lui dit : Lève-toi, frère, car tu es guéri de » l'infirmité de laquelle on te voit souffrir (il était atteint » d'une chassie quotidienne), et vas au lac contigu à ce lieu-» ci. Là, tu trouveras le corps de notre frère et condisciple » Eugène. Tu l'en tireras avec des honneurs convenables, se-» lon ton pouvoir, et tu lui donneras la sépulture : à ce lieu » sera donné grand salut par son patronage, et de nombreux » miracles se feront par son intercession. » Ercold, réjoui de la vision et de sa guérison, va au lac dès le matin avec ses gens et les personnes d'alentour. Il y trouve le corps du martyr Eugène, intègre et sans corruption. On le place sur un char pour le conduire au monastère de Saint-Denis. Les bœufs marchent : puis ils s'arrêtent tout à coup : rien ne peut les faire avancer. On fait des prières ; et voilà qu'ils se rendent d'eux-mêmes avec un élan au champ tout opposé d'Ercold et montrent où il faut déposer le martyr. On l'ensevelit ; une « cellule » est placée sur le corps ; et la source des miracles jaillit. Tel est le récit de l'invention du corps de saint Eugène et de la fondation de son église à Deuil.

Ce récit ne déclare point la date de l'événement, mais il nous fournit pour la calculer approximativement des éléments très-bons. Dusaussay, ne prenant point assez garde à la phrase où il est parlé de la paix rendue à l'Eglise et de la cessation des persécutions, qui fait simplement opposition au récit de la Passion de saint Eugène qui précède, écrit du village de Deuil : « Là est l'antique et célèbre église construite sous le titre de

» Saint-Eugène, martyr, au temps de l'empereur Constantin » le Grand, par Hercold, homme de premier rang[1]. » C'est une erreur. « Ces expressions : *Quidam illustris nomine Er- » coldus*, ressentent fort, dit Lebeuf, le langage de la première » race... Le nom teutonique *Ercoldus* semble suffisant pour » empêcher qu'on place ce fait plus haut que le 5e siècle[2]. » Ceci est important, sans être décisif. Ce qui l'est tout à fait, c'est l'existence du monastère de Saint-Denis, qu'on sait fondé par Dagobert, vers l'an 629. Lebeuf, qui sans doute a bien lu le manuscrit, mais qui, tout en admettant le miracle de la vision d'Ercold, n'a pas le courage d'admettre celui des bœufs, a laissé de côté le monastère. Même avec ses prédispositions d'esprit, il aurait dû y prendre garde; car le miracle n'est pas là absolument pour les bœufs, et la pensée d'Ercold de conduire saint Eugène au monastère de Saint-Denis était en lui avant qu'il attelât ces animaux. Il nous paraît indubitable que l'invention du corps de saint Eugène a eu lieu postérieurement à l'an 629. Saint Eugène est absolument inconnu à saint Grégoire de Tours, si chercheur de la gloire des martyrs et de leurs miracles. C'est après sa propre installation dans la basilique construite par Dagobert que saint Denis est apparu à Ercold, afin que son condisciple Eugène eût à son tour ses honneurs; et la première pensée d'Ercold a été précisément de conduire Eugène dans la splendide basilique. Combien de temps s'est écoulé entre la fondation de l'abbaye de Saint-Denis et cet événement? C'est ce qu'il est difficile de préciser. Dieu ne développe d'ordinaire ses grâces que les unes après les autres. La renommée de saint Denis a pu avoir sa période avant que celle de saint Eugène éclatât. Le nom d'Eugène était « occulte, » dit le récit : « le flambeau du Seigneur n'était pas placé sur la montagne, » mais sous le boisseau, » au temps de Pépin, au milieu du 8e siècle. Des miracles avaient eu lieu; mais « il n'y avait pas » beaucoup de personnes à les divulguer. » Je ne puis guère admettre que saint Denis ait laissé tout un siècle saint Eugène dans cet état, après avoir donné un branle si solennel à sa

[1] *De mysticis Galliæ scriptoribus*, p. 583.
[2] Page 347.

réputation. Pour toutes ces raisons j'inclinerais à croire qu'Ercold n'a pas été très-éloigné de Pépin, et à placer l'invention du corps de saint Eugène vers l'an 700. L'historien de ce fait, qui écrit après Pépin, ne paraît pas trop reculer l'événement du règne de ce prince : il donne des détails nombreux, simples, saisissants, qu'on n'a guère sur un fait un peu éloigné. Quant aux six siècles d'existence incorruptible du corps du saint martyr dans le petit lac, ceux qui en seraient effrayés pour la puissance de Dieu ou les convenances de sa sagesse, ne seraient guère plus rassurés par deux ou trois siècles de moins qu'on voudrait bien en rabattre.

La prudence de l'historien vis-à-vis de l'assertion de la dame Rictrude, et son excellente narration de la guérison de cette dame et du seigneur Hétilon, m'inspirent, je l'avoue, toute confiance sur son narré de l'invention du corps de saint Eugène. L'ensemble en a été adopté par Rome pour l'usage des églises de l'immense monarchie espagnole. Quant au récit même de la guérison d'Hétilon, le prince des chambellans de Pépin, et de Rictrude, sa parente, accourue de Rouen au bruit des faveurs de saint Eugène, il a toute l'autorité d'un procès-verbal. C'est un des épisodes les plus vivants et les plus aimables du si noble règne de Pépin. L'auteur termine ici son travail par cette formule qu'on lit seulement dans le texte de l'abbaye de Saint-Denis : « Célébrons donc d'un cœur dévot » les louanges d'un si grand martyr; et que par son inter- » cession sainte il brise les liens de nos péchés. »

Un autre auteur vient et commence ainsi : « En ce temps- » là, pendant que la renommée du bienheureux martyr Eu- » gène vole par tout le globe, à cause des diverses guérisons » procurées, un petit enfant du territoire de Meaux, etc.; » et il retrace la guérison de cet enfant arrivée sous Pépin, dont il mentionne soudain la mort. Il signale les altercations arrivées entre ses deux fils Karl et Karloman, qu'il n'a pas à décrire, et tout l'Empire tombé entre les mains de Karl, « par » l'octroi du Christ. » Il raconte cinq miracles arrivés sous Charlemagne, à des intervalles qu'il caractérise assez bien, sur un soldat bourguignon, sur une jeune fille d'Evreux qui, guérie et infidèle à son vœu, vient se faire guérir de nouveau ;

sur la fille d'une noble dame du territoire lyonnais, sur le fils et la fille d'une femme de Reims. Il accuse de nombreux miracles sous le règne de Louis, fils de Charlemagne, prince dont il loue hautement la sagesse complète et le beau règne, assez connu de l'univers. Il ne décrit que deux de ces miracles l'un arrivé sur la personne d'un soldat de l'abbé de Saint-Martin de Tours, l'autre sur la personne d'un soldat d'Hilduin, abbé de Saint-Denis ; il semble qu'il quitte et reprend la plume entre les deux. On voit assez bien par les détails notablement plus brefs du fait arrivé sous Pépin, et des faits arrivés sous Charlemagne, par les circonstances des deux faits mentionnés du règne de Louis le Pieux, et par l'éloge de ce prince sur lequel il revient deux fois, que l'auteur a vécu sous l'empereur Louis, et qu'il écrit sous le règne et comme sous les yeux de son fils. Il nous indique assez clairement ses sources authentiques en nous montrant *Ypérius*, prêtre de Deuil sous Pépin, *Adeldhus* et *Isembardus*, prêtres de Deuil sous Charlemagne, lesquels reçoivent les malades et sont même les agents de la grâce des guérisons. Il parle du prêtre de Deuil qui accueillit le soldat de l'abbé de Saint-Martin, et du même prêtre qui accueillit le soldat d'Hilduin, mais sans le nommer jamais. Ce prêtre pourrait bien être lui-même. N'est-ce pas ce qui semble résulter un peu de cette conclusion de la partie des Miracles, qui est celle de tout le corps des Actes? « Pendant que l'homme (possédé) parle ainsi, le prêtre » déjà nommé arrive, portant les reliques du martyr ; et il » chassa si bien le démon que l'homme fut rendu à la vie et » le démon à l'enfer. Et nous aussi, nous vous le demandons, » martyr Eugène, excellent serviteur de Dieu, lumière de l'É- » glise, à cause de votre grand amour, soyez, aujourd'hui » plus que jamais, notre pieux intercesseur pour nos crimes » auprès du Seigneur, qui par sa mort sur la croix a triomphé » en lui des démons, a arraché les hommes à leur domaine, » et en les arrachant les a délivrés et les a replacés bénigne- » ment dans le Jardin des délices, d'où la fraude des démons » les avait fait tomber ; Jésus-Christ, Notre-Seigneur, à qui » est, avec le Père éternel et l'Esprit-Saint, honneur et puis- » sance et gloire aux siècles des siècles. Amen. »

Nous avons donc là probablement deux écrits de deux curés de Deuil, à la fin du 8e siècle et au milieu du 9e; et l'on ne serait pas absolument téméraire en conjecturant que le premier est cet *Ypérius* qui nous est montré à l'issue du règne de Pépin et à l'entrée de celui de Charlemagne. Quoi qu'il en soit, Lebeuf, saisi d'admiration devant ce beau monument historique, écrit touchant Deuil : « Il y a peu de » cures dans le diocèse de Paris qui puissent produire des té- » moignages d'une aussi haute antiquité[1]. » C'est là ce qu'on peut noter sur la seconde partie des *Actes de saint Eugène*, comprenant ses miracles. Passons à la première qui traite de sa vie.

Parlons du texte primitif de la *Vie de saint Eugène*, et puis de ses *additions*.

L'auteur de la Vie est l'auteur même de la première section des Miracles. La trame du récit n'est pas interrompue et se tient indissolublement. « La paix rendue aux Églises, la rage » des persécuteurs du nom chrétien qui a cessé, » supposent la narration antécédente d'un martyre ; et « ledit village » nous renvoie à un passage précédent où Deuil est nommé. La *Vie de saint Eugène* est donc écrite, un peu après la mort de Pépin, par un curé de Deuil, ce semble, et qui pourrait être *Ypérius*.

Il ne faut pas trop prendre garde à deux longs paragraphes relatifs à saint Denis, à sa venue d'Athènes à Rome, de Rome dans les Gaules et à sa passion ; il y a quelques remaniements faits, je n'hésite guère à le dire, à l'abbaye de Saint-Denis, où les *Actes de saint Eugène* servaient dans la liturgie et où il fallait amplifier un peu ce qui regardait le saint patron. Ceci à part, il reste un préambule rappelant les victoires remportées par Jésus-Christ sur le démon, puis une vingtaine de lignes sur saint Eugène même, son arrivée de Rome à Arles avec saint Denis, son envoi en Espagne, sa venue à Paris pour voir saint Denis, qui de fait a déjà subi le martyre, son arrestation et son martyre à Deuil, enfin son corps précipité dans le lac du Marchais. Voilà tout ce que l'auteur dit de saint Eugène. On voit sa réserve et combien il cherchait peu à embellir son récit. Plus d'une tradition sérieuse circulait autour

[1] Page 349.

de lui qu'il eût pu fort bien reproduire : il s'abstient, il reste dans les limites des faits pour lui indubitablement acquis, et dans celle de la plus austère conscience. C'est bien l'auditeur défiant que nous connaissons de la dame Rictrude, et il mérite, disons-le encore une fois, toute notre confiance.

Il nous montre à découvert les sources, là où il n'est pas le simple notaire des traditions authentiques de Deuil : c'est-à-dire pour la venue de saint Eugène de Rome, à la suite de saint Denis, son passage à Arles, son envoi en Espagne. Il s'en réfère là-dessus à la *Passion de saint Denis*. Cette Passion est un ouvrage sur lequel d'amples recherches m'ont amené aux résultats suivants que je crois pouvoir tenir pour certains. C'est celle publiée en grec dans les *Œuvres de saint Denis*, sous le nom de *Méthode* ou *Métrodore*, et en latin par les Bollandistes, sous le nom d'*Acta fabulosa* : les deux textes n'en font qu'un pour quiconque a des yeux. C'est celle dont saint *Méthode*, patriarche de Constantinople, a tiré vers l'an 800 un panégyrique du saint, qui s'ouvre ainsi dans l'enthousiasme : « La Passion du bienheureux Denis est trouvée, le combat du » bienheureux Denis est révélé, mes Frères ; » c'est celle dont il a suivi le texte grec avec ses variantes très-caractéristiques. C'est celle qui est au fond du panégyrique de saint Denis par saint *Michel*, syncelle du patriarche de Jérusalem, prononcée un peu après et de la *Biographie grecque*, éditée par moi [1] et bien antérieure, ce semble. C'est celle qu'*Hilduin* appelle « le Libelle très-antique de la Passion, » comme le prouvent plusieurs particularités, entre autres la difficulté causée par cette locution que saint Denis fut « ordonné » évêque » de la Gaule par saint Clément, locution qui n'est que là. C'est celle que les Bollandistes ont reconnu exister parmi nous dès le milieu du 8e siècle, 80 ans avant les *Aréopagitiques* d'Hilduin, et que de vieilles feuilles accolées par hasard à un *Antiphonier* du 10e siècle, de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés [2] m'ont prouvé mathématiquement avoir été lues à l'abbaye de Saint-Denis, à une époque où les écrits

[1] Voir *Enseignement catholique*. Août 1861, p. 548, d'après le ms 440 de la Bibl. imp.

[2] Bibl. imp. F. S. Germain, latin, 492.

de saint Denis n'y étaient connus que par ouï-dire, et où on comprenait, comme on pouvait, *Aristarque*, l'auteur grec qu'Hilduin devait traduire[1]. Cette Passion est celle que j'ai vu régner exclusivement au moyen âge dans les livres liturgiques italiens ou espagnols qui me sont tombés entre les mains [2], et qui fut produite au concile de Limoges, l'an 1031, venant d'Angoulême et n'ayant pas de rivale en Aquitaine. Cette Passion, d'une si ancienne et si vaste autorité, en Orient comme en Occident, me paraît d'origine romaine et d'une naissance proportionnée à ses destinées. On y date les années « de » la Ville fondée, *ab urbe condita;* » on y cite trois fois saint Léon (si ce n'est pas saint Léon qui écrit lui-même) ; on affecte d'y relever l'autorité de saint Pierre et de ses successeurs ; on y mentionne des apôtres qui ont tous une physionomie romaine. L'auteur affirme n'y avoir rien mis de son fond propre ; « il compose, dit-il, d'après ce que lui a appris la relation » des anciens fidèles et ce qu'il a lu comme il a pu, en faible » quantité, dans de vieilles petites pages ayant de longues » lacunes. » Nul doute pour moi que ces pages ne soient l'é-

[1] Voici des passages de ces feuilles curieuses :
» Græci nempe eum libros tres mirificos scripsisse referunt unum quod » dicitur *Ante hæreseos* (*Noms divins ?*), hoc est contra omnes hæreses volumen » unum; *De Fide catholica* (*Hiérarchie ecclésiastique ?*) volumen unum; *De Contemptu mundi et novem Ordinibus Angelorum* (*Hiérarchie céleste ?*) volumen » unum : quæ, ut audivimus, Constantinopolitanis scriniis retinentur. (*Férie* 3e *de* » *l'octave* de saint Denis, leçon 3e). — Deinde cum Paulus Romam pergeret, ipse » Troiadis in Pelia urbe Lachedemoniorum prædicans Evangelium regni cœ» lestis. (*Ibid.*, leçon 2e.) » Ce texte, composé par un homme qui se risquait au grec, sans le savoir, ou qu'on renseignait mal, vient du suivant, qu'on lit dans Hilduin, ch. XVII : « Usque Troadem secessit Evangelii gratia... sed et post aliquot annos cum Pelio Lacedæmoniorum positus... Petrum et Paulum... » Romæ tentos... comperisset, Athenas rediens (*Dionysius*), etc. » — C'est bien à l'abbaye de Saint-Denis qu'on a lu ceci : « Ecce fratres mei, ut aspicitis beatorum martyrum auri gemmarumque copiæ beata corpora tegunt. » (*Férie* 4e, leçon 3e.)

La pièce que les Bollandistes ont eu l'audace d'appeler *Acta fabulosa* se rencontre là tout au long, et on en dit : « Qualiter autem sub Domitiano christia» norum persecutore per martirii gloriam transivit ad superos Passionis ejus » rei gestæ vobis volumen innotuit. » (*Férie* 3, leçon 3e.)

[2] *Bibl. imp.* nº 3278 A. F., 14e s. Légendaire dont la physionomie est toute romaine et l'écriture indubitablement italienne. — Arsenal TL, 133, *Bréviaire de Valence.*

crit de *Visbius* ; cette Passion est cousue de ses lambeaux et elle déplace même visiblement un de ses paragraphes, les feuilles qui ont servi à l'auteur ayant été mal classées. Mais cette Passion contient un détail qui lui est absolument propre, dont l'origine est fort clairement romaine et qui nous intéresse singulièrement.

Elle dit de saint Clément qu'il « adjoignit pour compagnons » à saint Denis Saturnin, Marcel et Lucien, afin que la reli- » gion chrétienne fût portée par la bouche de deux ou trois » témoins dans des régions inconnues, » et elle ajoute : « Etant parvenus ensemble au port de la ville d'Arles, saint » Denis envoya Marcel en Espagne pour qu'il y administrât » le Verbe de vie à l'Église du Christ. » C'est de ce passage que l'auteur de la *Vie de saint Eugène* a tiré tout ce qu'il dit de lui avant son martyre à Deuil. Il est vrai qu'il envoie Marcel aux Bituriges et Eugène en Espagne ; mais ce n'est là qu'une petite erreur, commise aussi depuis par quelques auteurs, qui n'ont pas songé que Marcel pouvait être le même qu'Eugène et ont altéré le texte de « l'antique Passion, » pour le mettre en harmonie avec la tradition publique. On a intercalé Bourges et Eugène dans la phrase, et on a envoyé Marcel aux Bituriges, qui ne savent pas ce que c'est que ce personnage. Marcel a bien embarrassé aussi quelques Espagnols, qui ne trouvent rien de lui chez eux. Mais à l'unanimité, à peu près, les Espagnols identifient Marcel avec Eugène, le disciple de saint Denis, le premier évêque de Tolède. Le texte de *Dexter*, qu'Antoine dans sa *Bibliothèque espagnole*, donne comme authentique et que les Bollandistes n'osent rejeter, soit qu'il vienne du 5e siècle, soit qu'il vienne du 12e après le passage de Raymond, archevêque de Tolède, à l'abbaye de Saint-Denis, n'en est pas moins l'expression de la tradition des Espagnols combinée avec leurs recherches scientifiques : « Marcus Marcellus, fils de Marcus Marcellus, préfet de la » ville, qui est le même qu'Eugène, disciple autrefois de saint » Pierre, apôtre, ensuite de saint Clément, qui, envoyé en » Espagne comme prédicateur par le même Denis l'aréopa- » gite, enseigne les habitants de Tolède [1]. »

[1] Voir les *Bolland.*, 3 oct., p. 237 ; 9 oct., p. 782.

Evidemment l'auteur de la *Vie de saint Eugène,* qui fait cette identification en changeant toutefois Marcel en Eugène dans le texte de « l'antique Passion » qu'il reproduit, ne l'a point faite sans avoir consulté la tradition des Espagnols eux-mêmes. Il pouvait bien être en contact avec eux ; les Maures les avaient naguère refoulés vers nos contrées ; Charlemagne avait fait plusieurs guerres sur leur territoire, et Hilduin cite comme venant d'eux et ayant été bien conservé par eux l'*hymne* de saint Eugène sur saint Denis. La version grecque du texte latin original de « l'antique Passion » assez manifestement faite en Occident, attendu sa rudesse inouïe, et ce mot latin grécisé, μητροφαμήλιαν, mère de famille, présente plusieurs indices qu'elle a été composée en Espagne. Elle dit de saint Denis qu'en Occident « il fut révélé à tous, jusqu'à » nous-mêmes, » paroles que nous retrouverons plus tard dans le *Martyrologe espagnol ;* et elle transporte à Philippe, évêque d'Espagne, tout le discours adressé à saint Denis et tous les pouvoirs à lui accordés par saint Clément. Il me semble même que c'est pour des Espagnols qu'a été composé l'original latin. Pourquoi cette mention, qu'on ne trouve que là, de la mort de Philippe, évêque d'Espagne, de l'envoi de Marcel en Espagne, de Saturnin en Aquitaine ; de Saturnin, dis-je, qui sera aussi un apôtre de l'Espagne ? Ou je me trompe, ou « l'antique Passion » est une biographie de saint Denis, envoyée de Rome aux Espagnols vers le temps de saint Léon, dont on sait les relations actives avec les évêques d'Espagne et le concile de Tolède.

Les Espagnols étaient naturellement désireux de connaître la Vie de saint Denis, le maître du fondateur du siége de Tolède ; c'est à Rome qu'était le dépôt des actes authentiques des martyrs, et on s'adressait là pour les avoir, comme on fait maintenant pour les procès-verbaux de la canonisation ou pour les reliques des saints ; et c'est ainsi, en effet, que saint Grégoire de Tours nous montre les Francs rapportant d'une de leurs guerres en Italie l'*Histoire de la Passion de saint Patrocle,* martyr de Trèves, dont on avait un texte suspect, qui est prouvé par la confrontation être bon de tout point [1].

[1] *De gloria martyrum* 64. Le nom de saint Denis était retentissant en Aqui-

La biographie de saint Denis sera précieuse aux Espagnols au temps des Visigoths ariens; et c'est ce qui a fait que le traducteur du latin en grec, transformant complétement son texte en un certain endroit, s'écrie, après la profession de foi en la trinité des saints Denis, Rustique et Eleuthère : « Demeurons avec force dans la foi et l'apostolat de ces saints » hommes ! » Sublime élan de foi auquel les Espagnols répondront à dix siècles de là, en 1555, par cette inscription de l'arc de triomphe élevé à Tolède en l'honneur de saint Denis, à la réception des reliques de saint Eugène : « Au bienheureux » Denis, aréopagite, parce qu'il a envoyé dans cette ville » Eugène, son disciple, messager de la parole évangélique, » et que la foi du Christ qu'elle a reçue de lui, elle l'a conser» vée jusqu'à ce jour[1]. » Et qui ne voit par toutes ces raisons combien les bases sur lesquelles s'est appuyé notre auteur de la *Vie de saint Eugène* sont larges, augustes et antiques, et combien il mérite tout respect ?

L'auteur des *additions* paraît tout d'abord un peu moins rassurant, et la justice demande certainement qu'on ne confonde pas les deux. Toutefois ne nous pressons pas trop de condamner le second. Les additions qu'il fait sont au nombre de quatre : la 1re sur l'origine de saint Eugène, la 2e sur son épiscopat à Tolède, la 3e sur le chant improvisé par lui à Deuil, le jour du martyre de saint Denis, la 4e sur les circonstances de son propre martyre. Il dit qu'Eugène était citoyen de Rome ; nous pouvons bien admettre cela : saint Pierre, dans la vision de saint Gérard, appelle saint Eugène son enfant spirituel. Il fait la topographie de Tolède, et la dit fortifiée par les monts Pyrénées qui touchent au ciel ; c'est étonnant, mais si nous autres, nous appelons Pyrénées les monts

taine, vers le temps de saint Léon. « On voit, dit de Fortia, auteur non sus» pect, que dès le temps d'Amélius, dans le 5e siècle, saint Denis a eu une » église à Bordeaux ; son culte y a été dès lors tellement célèbre, qu'il a fallu » que Léontius, l'un des successeurs d'Amélius, en bâtît une plus considérable. » (*Examen d'un diplôme attribué à Louis le Bègue*, Paris, 1833, t. II, p. 322. — Voir *les vers* de S. Fortunat sur la nouvelle basilique de saint Denis, à Bordeaux, et le *Gallia christiana*, t. I, p. 198.

[1] Antonio de Ribera, *Copilacion de los Despachos tocantes a la tráslació*, etc. Tolède, 1566. Ce volume est à la Bibliothèque impériale.

des Asturies et les monts Cantabres, qui prouvera qu'au 10e siècle, on ne donnait pas aussi ce nom aux monts de Tolède? Il parle de la fondation, par saint Eugène, de l'église de Saint-Etienne à Tolède : quoi de plus naturel et n'est-ce pas une église de Saint-Etienne que saint Denis a fondée tout d'abord à Paris? Le discours enfin, prêté au saint avant son dernier supplice, n'a rien d'invraisemblable, et certainement il n'a pas la prétention de viser à une exactitude de compte-rendu sténographique. Mais l'auteur prête à saint Eugène deux pièces de vers : *une prière* à Dieu composée à Tolède par le saint, pour rapprocher les sages païens du christianisme; *une hymne* composée à Deuil par lui, le jour du martyre de saint Denis. Là surgissent des difficultés particulières.

La prière n'a pour l'attribution à notre saint Eugène que le témoignage de *Flohaire,* ou plutôt des Espagnols du commencement du 10e siècle, de qui il a dû recevoir ce renseignement. Elle a contre, la mise de cette pièce en tête des grands vers de saint Eugène le Jeune, évêque de Tolède, mort en 657, dans toutes les éditions et particulièrement le manuscrit du 9e siècle[1] qui contient ces vers. Mais d'abord ce manuscrit ne porte nulle part le nom d'Eugène le Jeune, et bien que les pièces du commencement soient de lui, il n'est point dit qu'elles en soient toutes jusqu'à une. Le manuscrit d'Azagra, qui a servi pour l'édition des *Miscellanea,* met sur le compte d'Eugène des pièces qui certainement ne sont pas de lui[2], mêlées à d'autres qui en sont. On peut bien admettre, si l'on veut, que saint Eugène, qui a rajeuni l'*Hexaméron* de Dracontius, l'épurant, le complétant, l'admettant dans ses œuvres, y a introduit de même la prière de son antique prédécesseur et l'a placée en tête des pièces qu'il a composées, la sauvant ainsi d'une destruction certaine. La prière, qui a 22 hexamètres environ, est tout à fait digne du disciple de l'Aréopagite. Elle est grande, simple, largement épanchée et dans cet esprit de haute et cordiale philosophie qui, émané d'Athènes et du fameux sermon de saint Paul, imposait aux païens la vénération et l'amour du chris-

[1] *Bibl. Impér.*, A. F. 2832.
[2] Voir les observations de l'éditeur dans Migne, *Patrol. lat.*, t. 87, col. 389.

tianisme. C'est ainsi qu'un évêque a dû rivaliser avec l'*hymne de Cléanthe à Jupiter*, chanter et prier « le Dieu-roi qui tient » ferme la machine immense du monde..., le Père tonnant au » haut des cieux. »

Les fautes de quantité qui abondent en cette prière, fautes dont l'auteur a manifestement fait peu de cas, et un ton familier, en même temps que noble, conviennent bien mieux à un poëte apostolique qu'à tout autre. Un vers qui semble faire allusion à des hérésies postérieures à saint Eugène, manque justement dans le plus ancien manuscrit[1]. Mais, aussi bien, saint Pierre ne tonnait-il pas déjà contre les sectes? Et faudrait-il s'étonner de voir Eugène demander à Dieu « une foi » droite et opposée aux sectes pleines de fausseté? » Une locution qu'on retrouve dans les poésies d'Eugène le Jeune, *Quod miser Eugenius posco*, n'est pas dans notre manuscrit du 10e siècle, qui porte : *Quod miser imploro per Christum*. On comprendrait mal, en effet, que l'ancien Eugène ne dît pas un seul mot du Christ aux païens. *Linguæ famine cautus*, qui paraît sentir le temps de saint Fortunat, est remplacé dans l'ancien manuscrit par *linguæ limine cautus*. Je n'impose pas l'authenticité de cette pièce. J'avoue que Flohaire a bien pu ici commettre une erreur, et saint Gérard, et le concile de Liége, et bien des gens avec eux l'embrasser; mais on conviendra que l'authenticité peut à tout le moins aussi bien se soutenir que se combattre.

Je suis plus hardi pour l'*hymne* concernant saint Denis. Elle est hors des *œuvres* de saint Eugène le Jeune, dans le manuscrit du 9e siècle. *Hilduin*, qui en parle le premier, l'attribue à Eugène le contemporain de saint Denis, sans soupçonner qu'on puisse lui faire une objection de ce côté. C'était le jugement, à n'en pas douter, de Louis le Pieux, qui connaissait bien cette hymne. Est-il à croire que cet empereur et cet abbé, ayant en face des contradicteurs ardents, aient été si mal renseignés qu'ils aient attribué à un homme apostolique l'écrit d'un archevêque de Tolède mort cent ans avant leur naissance? Flohaire a donc pu les suivre, en joignant à cette hymne, comme commentaire, les traditions concordantes et dignes de foi qu'il a pu recueillir à Deuil; et tous

[1] *Sit mihi recta fides et falsis obvia sectis* ne se lit pas dans le n° 2832.

les historiens de saint Denis n'ont pas si mal fait de suivre Flohaire, en considérant saint Eugène comme le plus ancien historien de leur saint. Il faut dire aussi que cette hymne parle fort bien pour elle-même. Elle sera toujours inintelligible à celui qui n'y voudra voir qu'une pièce composée pour Matines, Laudes ou Vêpres de la fête de saint Denis.

Que signifient « ces anges qui applaudissent à l'agréable ou » dans l'agréable lumière du monde, qui, du haut du ciel, » illumine ce jour rempli de grâce, le jour où Denis a reçu la » palme du haut du ciel? » Jamais on n'a entonné de cette sorte les louanges d'un martyr. Ou cela est de la rhétorique fausse et à l'aventure, ou nous avons là un tableau correspondant à celui du vieil historien : « Pour déclarer les glo- » rieux mérites du saint martyr et du prêtre suprême des » Gaules...., une lumière ineffable resplendit aux yeux de » tous, et le cadavre du bienheureux Denis se leva, et de sa » main sainte il prit sa tête séparée de son corps par la hache » du licteur, et des guides angéliques conduisant ses pas, et » une lumière céleste brillant autour de lui, il se mit à la » porter de ses bras pendants. Et une multitude de l'armée » céleste s'adjoignit à lui... louant Dieu sans relâche dans des » hymnes très-doux. » Et qu'on regarde bien : l'historien de saint Eugène l'entend ainsi que nous. Dans ce prodige est encore la seule explication plausible de ces vers: « Sa tête tombe, » il gagne le ciel. — Salut, père, gravissant le pôle. — Salut, » pieux, visitant ce sol! — Les rites annuels d'une fête seront » consacrés par ta grâce. » Qui ne s'aperçoit que nous sommes au jour même où saint Denis est monté aux cieux, où il en descend glorieux sur la terre, où les fidèles ravis prennent l'engagement de célébrer à jamais par une fête et par des rites un jour si beau et qui doit être si riche en bénédictions? Au lieu de ces mots très-importants : « *Annua festi munera tuâ* » *sacrabis gratiâ,* » tous les textes imprimés, et tous les manuscrits, suivant l'ancien de l'abbaye de Saint-Denis, portent: *Tuâ sacrans præsentiâ.* C'est une correction très-probablement faite pour l'emploi de l'hymne dans la liturgie. Saint Eugène a dit : « Tu consacreras les rites d'une fête par ta grâce; » les fidèles lui disent : « Tu consacres les rites d'une fête par ta pré- » sence. » Le futur est devenu le présent.

Mais le manuscrit de Reims du 10e siècle nous rend bien, ou je me trompe, dans la *Vie de saint Eugène*, l'originale et vraie leçon. L'hymne était pour moi une énigme, quand de ce passage m'est arrivé le rayon illuminateur. Le même manuscrit dit aussi très-bien avec d'autres : *Cœlitus palmam suscepit*, au lieu de *hodie*, que porte le manuscrit de l'Abbaye, correction qui aura été faite également pour approprier l'hymne à la fête. Je laisse les licences nombreuses et de tout genre du mètre ïambique de cette hymne qui s'accordent bien avec l'improvisation et la liberté apostolique et populaire qui sera celle d'Ambroise. Ce qu'il y a de remarquable, c'est de voir l'écrit de *Visbius*, de l'an 140 environ, je n'en puis guère douter, citer déjà cette hymne, en disant que Denis, qui, païen, a été le mur de la gentilité, chrétien, en est le bélier qui abat ses plus invincibles remparts. Partout au 8e siècle, au 7e ou au 5e, l'écrit de Visbius nous apparaît inconnu, au moins pour ce passage : l'hymne ne cite donc pas Visbius, c'est donc bien Visbius qui la cite, à moins qu'on ne dise que l'hymne a été composée au 4e, au 3e ou au 2e siècle, et sur le texte de Visbius alors connu peut-être, et en ce cas par quel Eugène? Laissons des hypothèses romanesques et tenons-nous-en droitement aux données que nous offrent les monuments survivants de l'histoire. A ce compte, l'hymne de saint Eugène sur saint Denis ne sera point mal accueillie par nous, et nous admirerons dans ce chef-d'œuvre de poésie et de sainteté une de ces inspirations de l'Esprit-Saint comme les premiers fidèles en éprouvaient çà et là dans leurs crises divines, quand, soulevés de terre, ils soulevaient avec eux le monde.

Le *Bréviaire romain-espagnol* qui s'en réfère pour saint Eugène aux bréviaires, martyrologes et histoires antiques, suit le texte de la Vie de saint Eugène enrichi de ses additions, et non le texte simple. On en voit toute l'importance, et pour conclure, l'importance même des Actes dans toute leur étendue et toutes leurs parties. Ces *Actes*, il est temps enfin de les publier, en répondant à une juste impatience. (*Voir le cahier suivant.*)

L'abbé V. DAVIN,
Aumônier de l'Ecole impériale spéciale militaire.

Littérature catholique.

VISITE A LA MAISON HABITÉE PAR SHAKESPEARE

ET EXTRAIT DE SON TESTAMENT

Où il fait profession de catholicisme.

A Monsieur BONNETTY, *directeur des* Annales de philosophie chrétienne.

Monsieur,

Votre récent article (n° d'août ci-dessus, p. 159), sur Shakespeare et sur le livre de M. Rio, m'a bien surpris. Quoi! l'on doute encore que ce grand poëte soit mort Catholique! On en cherche la preuve dans les *Mémoires* de Ward, on la demande à M. le docteur Severn! Mais elle existe, accessible à chacun, irrécusable, dans la maison de Shakespeare à Stafford-on-Avon : c'est son Testament. Voici 33 ans qu'après l'avoir lu, j'ai été parfaitement convaincu que la gloire d'avoir produit et possédé jusqu'à sa mort le plus puissant génie dramatique des temps modernes, revient à votre Eglise. Et c'est un protestant de naissance et de conviction qui doit vous l'apprendre! Cela me paraît si étrange que je me prendrais à douter de mes souvenirs, si je n'avais pas sous les yeux *le journal de mon voyage*.

Permettez-moi de vous en transcrire deux ou trois pages. Mais avant tout, un mot d'explications. J'ai fort longtemps eu l'habitude dans mes voyages d'avoir constamment le crayon à la main et de transcrire le soir à l'hôtel, mes notes de la journée. Elles sont informes, et jamais la pensée ne m'est venue de les produire devant le public; mais elles ont pour moi le mérite d'une grande exactitude.

J'étais en Angleterre en 1831. Je venais de terminer mes études en Allemagne et, avant de retourner dans mon pays et d'entrer dans la vie pratique, j'avais voulu apprendre à connaître les îles Britanniques. Je venais de visiter le pays de Galles, Dublin et Belfast, Glascow, le lac Lhomond et Edinburgh, et je revenais à Londres. Grand admirateur de Sha-

kespeare, je m'arrêtai à Stafford, sa patrie et son tombeau. Voici mes notes :

« Stafford est une petite ville éparse le long de la rive ombragée de l'Avon, dans une plaine fertile et boisée, dont l'uniformité est rompue par quelques mouvements de terrain. L'aspect de la contrée a tous les traits de la vraie nature anglaise... La ville se compose de maisons modernes qui ne rappellent en rien le siècle de Shakespeare. Elle a un air d'aisance générale... La maison où Shakespeare est né, subsiste encore, pauvre chaumière au milieu de maisons de date récente, conservée par spéculation par le propriétaire, qui y a établi une boutique de boucher, et visitée par les rois, les princes, les savants, les artistes, dont les noms remplissent les pages du livre des voyageurs et couvrent les parois de la chambre. La maison, bâtie en poutres dont les interstices sont remplis de briques ou de terre, a toute l'apparence de nos mauvaises chaumières de paysans. Les chambres sont vides et ne renferment que deux objets curieux : un portrait de Shakespeare, très-ancien, et trop mauvais pour donner aucune idée de ce poëte, et une *copie de son testament*, qui est une pièce fort curieuse, et qui, si je ne me trompe, n'a pas été publié. J'ai beaucoup regretté de n'avoir pas eu le temps de le copier en entier, et je ne sais d'ailleurs où est la pièce originale. »

— Il est probable qu'on m'eût produit l'original si j'avais voulu le voir à tout prix. Mais la copie me suffisait, car toute fraude était inadmissible. Des protestants n'auraient pas forgé une pièce qui fît de Shakespeare un catholique, et les Anglais ne seraient pas hommes à fermer débonnairement les yeux sur la supercherie de catholiques exposant aux regards de tous les voyageurs un testament inventé pour glorifier l'Eglise romaine.

Voici comment ce testament commence :

« Au nom de Dieu le Père, du Fils et du Saint-Esprit, de la
» très-sainte et bénie Vierge Marie, mère de Dieu, de la sainte
» armée des archanges, des anges, des patriarches, des pro-
» phètes, des évangélistes, des apôtres, des martyrs et de
» toute la céleste cour et compagnie, moi, William Shakes-

» peare, indigne membre de la sainte religion catholique... »

« Shakespeare catholique ! qui l'aurait deviné d'après ses ouvrages ? Comment le fait est-il si peu connu ? »

— Aujourd'hui encore je m'adresse la même question, et ne sais quelle réponse y faire. Comment le docteur Severn et M. Rio cherchent-ils en vain dans Ward ce que cent mille personnes ont lu et relu à Stafford ?

« N'ai-je pas eu entre les mains la dissertation allemande d'un catholique qui veut prouver par les pièces de Shakespeare que ce grand homme appartient à son Eglise, et qui n'en vient pas à bout ? »

— Qui est cet écrivain : c'est ce qu'il m'est impossible de dire. Son nom s'est complétement effacé de ma mémoire.

« Comment Shakespeare catholique vivait-il à la cour d'Elisabeth ? Il est vrai que la religion occupe une forte petite place dans ses drames, il est probable qu'elle faisait de même dans sa vie. »

— Je crois à cette heure que ses drames sont plus religieux qu'ils ne le paraissent au premier abord, et que les noms de Jupiter, du ciel, de la nature, remplacent avec intention celui de Dieu, que l'auteur ne voulait à aucun prix traîner sur le théâtre.

« Le testament dit ensuite que Shakespeare est maintenant en pleine et parfaite santé, mais qu'à chaque instant peut arriver pour lui le moment terrible (*dredfull*) de son dernier jugement, et qu'il veut en conséquence demander à Dieu le pardon de ses péchés et mettre par écrit ses dernières volontés. Et d'abord il confesse « que dans maints temps de sa vie il a » été un *most abominable and grevious sunder*, et qu'il sait » qu'il doit incessamment se repentir afin de se rendre digne » de participer aux mérites du Christ, le Rédempteur mort » sur la croix. » Puis il fait de sa fortune plusieurs parts. Tout ce commencement est du chrétien le plus orthodoxe et le plus consciencieux : un protestant pourrait le signer, n'était la mention de la Vierge Marie. Dans un passage Shakespeare parle aussi de son ange gardien.

» Vers la fin de sa vie, Shakespeare revint à Stafford où il acheta avec le secours d'un lord son protecteur, une maison

et un jardin, qui attirèrent longtemps la foule des voyageurs. Mais le propriétaire, ennuyé de ces continuelles visites, y mit fin en faisant raser la maison et détruire le jardin. Il fut obligé de quitter la ville, poursuivi des malédictions de tous les habitants.

» Le tombeau de Shakespeare est dans l'église, qu'ombragent les arbres les plus touffus. Sur la pierre sépulcrale est cette singulière inscription, que la tradition dit être du poëte lui-même :

GOOD FREND, FOR JESUS SAKE, FORBEARE
TO DIGG THE DUST ENCLOASED HEARE.
BLESSED BE Y^{e} MAN, Y^{t} SPARES THES STONES,
AND CURST BE HE Y^{t} MOVES MY BONES.

» On conjecture, d'après quelques passages de *Hamlet* et de *Roméo*, qu'il avait une véritable horreur pour la coutume d'alors de déterrer les os au bout d'un certain temps et de les jeter pêle-mêle dans le charnier. Mais il est vraiment singulier que Shakespeare n'ait choisi pour son épitaphe qu'une idée aussi pauvre et aussi terrestre. »

J'omets sa longue épitaphe de Johnson. « Le buste a été dernièrement réparé. On l'a peint en gris. Primitivement les yeux étaient couleur noisette; les cheveux, la moustache et la barbe (sans favoris), bruns; l'habit écarlate; le manteau ample et noir... Shakespeare est encore jeune, quoiqu'il n'ait plus de cheveux que sur les deux côtés de la tête; dans le portrait de la maison, les cheveux sont partagés sur le milieu de la tête et se bouclent tout autour; ici le peu qu'il en reste est aussi bouclé. Le front est très-large et très-élevé : là est la pensée profonde, le génie. Le bas du visage au contraire est étroit, et la bouche entr'ouverte, si elle ne sourit pas précisément, annonce un esprit fier, délicat, ingénieux et une âme sereine; les yeux bien ouverts regardent, sans scruter, et le monde s'y réfléchit tout entier, clair et distinct, pour reparaître tel dans ses drames. L'expression est pensive, mais pas l'ombre de tristesse et de mélancolie... Il est impossible qu'un tel buste ne date pas de la vie même de Shakespeare et ne reproduise pas exactement ses traits. Jamais artiste ne l'aurait inventé ; témoin sa statue à Westminster.

» Le portrait de Shakespeare par Wilson, le paysagiste (dans la Maison de ville), représente le poëte dans une chambre élégante composant un de ses drames : les pensées lui arrivent sans travail, mais le génie n'y est pas. La statue donnée par Garrick, représente le poëte plus vieux et très-sérieux : l'inscription porte :

. . . . . ' TAKE HIM FOR ALL IN ALL
WE SHALL NOT LOOK UPON HIS LIKE AGAIN. »

Vous avez sûrement, Monsieur, en Angleterre, des amis qui vous donneront la *copie exacte de ce testament de Shakespeare* et qui parviendront à en trouver l'original. C'est un point d'histoire qu'il vaut la peine d'éclaircir. Autrement, Georges Sand restera convaincue que « si l'on a empêché les » gens de lettres... de célébrer l'anniversaire de Shakespeare, » c'est qu'il « est protestant, » comme elle le dit dans la livraison du 15 mai 1864, de la *Revue des Deux-Mondes*.

Agréez, Monsieur, etc.

Fréd. de Rougemont.

Neuchâtel, 28 septembre 1864.

Traditions primitives.

ORIGINE ORIENTALE ET MIGRATIONS DIVERSES
DES PEUPLES DE L'EUROPE.

DEUXIÈME ARTICLE [1].

7. Les GALLS. — Origines et migrations.

Grande fut aussi la puissance des *Galls*. Leur nom est encore inscrit d'un bout de l'Europe à l'autre, ou du moins les dominations qu'ils ont imposées ont duré autant que des siècles. Comme Hercule, cette race prenait les montagnes pour trophées; elle les marquait de son passage depuis l'*Albanie* [2] du Caucase, les *Alpes* des Gaules, les *Apennins* de l'Italie, jusqu'à l'*Albaïn* de la terre perdue d'Ecosse et de Bretagne [3].

Ce sont aussi des descendants des *Aryâs*; ce sont des puînés des Ibères, car « *Iber* et *Keltos* étaient frères [4]. » Leur ancienneté était notoire; on les traitait de « peuple sauvé du déluge [5]. »

Sortis, comme les *Ibères*, par les passages de la mer *Caspienne* et du mont *Caucase*, errants pendant des siècles dans les solitudes hyperboréennes, ils arrivèrent enfin vers les rives de l'Océan, ces peuples à la peau blanche et tatouée de bleu, aux cheveux blonds [6] et aux yeux d'azur. Armés de leurs haches et de leurs couteaux de pierre, de leur *gais* [7] durcis au feu, ces rudes voyageurs poussaient devant eux leurs nombreux troupeaux. Insoucieux de leur route, marchant par tribus confédérées, ils étaient passés sur ces côtes qu'avaient

[1] Voir le 1er article au numéro précédent, ci-dessus, page 193.

[2] *Alb*, *Alp*, montagne ou rocher; *Apenn*, pics ; *penn*, tête ; *penyn*, chapiteau, en langue gaëlique. (Voyez A. Thierry, *introduction*, t. I.)

[3] A. Thierry, t. I; César, *Comment.* V; Pomp. Méla, III; Pline, XXII; Claudien, *De Bello Get.*, etc.

Dit Denys d'Halicarnasse, XIV, 3.

[4] Umbrorum gens (Galla) antiquissima Italiæ estimatur, ut quos Ombrios a Græcis putent dictos, quod inundatione terrarum imbribus superfuissent. (Pline, *Hist. nat.*, III, c. 19, n. 1.)

[5] *Crine lacteo.* (Paul Diacre, *De Gest. Longob.*, IV).

[6] *Gæsa*, lance, en kymrique et en gaëlique.

traversées les Ibères, et chassant les populations éparses, ils avaient fièrement pris possession de la terre inconnue en la consacrant de leur nom, *Galltach, Gaule.* Puis, lançant à la mer leurs barques d'osier recouvertes d'un cuir de bœuf, ils affrontaient les plus dangereux parages de l'Océan, et allaient se cantonner jusqu'au fond de l'*Ile blanche,* où ils laissaient la trace de leur nom primitif, *Albin, Albion,* et de l'*île occidentale, Eir, Aryâ, Eirin, Irlande,* où le soleil s'appelle, comme en Chaldée, *Beal,* Bel.

2. Les confédérations galliques.

Qui les avait conduits, ces hardis pionniers? à quelle époque étaient-ils arrivés? Nul ne le sait. Mais, aussi loin qu'on remonte dans l'histoire de l'Occident, et sans parler des *Celto-Scythes* qui couraient encore dans les steppes entre l'Europe et l'Asie, on trouve les *Galls* établis en deçà et au delà du Rhin. Ils empruntaient leur nom de leur situation, et dominaient, qui sur le Rhône, c'étaient les *hommes du haut pays,* les *Allobroges*[1]; qui dans les Alpes, c'étaient les *pasteurs,* les *Helvètes*[2]; qui sur la Seine, les *Séquanes, hommes du fleuve tortueux*[3]; enfin, au sud de la grande confédération des *Celtes,* des « hommes des forêts[4]. » Ceux-là vont se trouver aux prises avec les premiers venus, les antiques Ibères.

3. Arrivée en Europe.

Bien qu'à une telle distance, et en l'absence de monuments vraiment historiques, on ne puisse guère fixer d'époque certaine, il est probable que l'arrivée des *Galls* en Europe aurait précédé de deux siècles environ l'exode du peuple d'Israël[5].

Jusqu'à leur arrivée dans les Gaules et en Espagne, les *Galls* n'avaient pas rencontré de redoutables obstacles. La race ibé-

[1] *All-Brog,* hauts villages.

[2] *Elva,* bétail; *ait,* contrée.

[3] *Seach,* qui tourne ; *an,* eau.

[4] *Coilte,* forêts ; pour tout ceci, A. Thierry, t. I, *Histoire des Gaulois.*

[5] On s'est servi pour établir cette date, fort approximative, des calculs de M. Troyon sur les habitations lacustres de la Suisse. L'établissement de Chambon, dont les pilotis sont actuellement éloignés de 5,500 pieds du lac de Neufchâtel, indiquerait que le retrait des eaux, par suite de l'exhaussement progressif du terrain tourbeux, a exigé une durée qui ramène au 15e siècle avant Jésus-Christ l'existence des peuplades qui l'ont habité. Elles auraient fait partie de la migration des *Celtes* qui aurait eu lieu vers le 17e siècle.

rienne était insensiblement descendue dans la Péninsule. Elle avait presque toute reflué dans ces riantes et douces contrées. A peine quelques traînards étaient-ils restés dans les marais et dans les bois de la Gaule, et leur défaite ou leur soumission avait été facile.

4. Lutte avec les Ibères. Fusion des cultes.

Mais quand les *Galls* furent arrivés en présence de la confédération *euskarienne* et de sa puissance concentrée, une longue et terrible lutte s'engagea entre les deux voisins. Bien des batailles se livrèrent, et les chants des Galls comme les *eressiac*[1] des *Ibères* durent raconter, pour une postérité qui les a oubliés, de grands et de formidables exploits. Limite des deux territoires, la Garonne roula souvent les cadavres des deux nations; mais de ce duel à outrance à peine le souvenir est-il resté. Le triomphe même est incertain; les deux races, fatiguées et épuisées, se résignèrent à poser les armes et à s'unir dans la paix. De ce mélange sortit la nation *Celt-Ibérienne*, mixte de nom comme d'origine[2].

Les dieux des Celtes firent pacte et alliance avec ceux des Euskariens. Le *Bel* ou *Belen*, l'astre soleil déifié dont le nom rappelle le *Bel* asiatique et suffirait presque pour fixer l'origine de ses adorateurs, si elle avait besoin de l'être; cette bienfaisante divinité qui faisait croître les plantes salutaires et présidait à la médecine; le dieu *Teuth*, dieu de l'intelligence qui rappelle le *Tôth* de l'Egypte; le dieu *Tarann* dont la foudre roulait sur les sommets des Pyrénées, comme dans les forêts du Nord[3], le terrible *Kirck*, dieu des tempêtes, ou l'ouragan personnifié : tous les génies des fleuves et des montagnes partagèrent avec les anciennes déités de l'Ibérie les vœux et les hommages du peuple nouveau.

5. Emigration des Ibères.

Telle fut la première invasion; mais la route de la Péninsule était tracée, et pendant un siècle au moins, de 1600 à

[1] Chant populaire et guerrier (Fauriel, *Histoire de la Gaule méridionale*).

[2] A. Thierry, I. Cf. Diodore de Sicile, IV ; Appien, *De bell. hisp.*; Lucain, *Pharsale*, IV.

[3] Il y a encore, dans la vallée de Campan, les restes d'un temple celtique qu'on nomme *las pareds de Theuton*, les « murailles de Teuth. » (Cénac-Moncault, *op. cit.*)

1500, les tribus *galliques* vont s'y porter successivement. La fortune de chacune fut diverse; quelques-unes se confondirent avec les anciens habitants : ce fut le petit nombre; d'autres marchèrent plus fièrement et chassèrent devant elles les *Ibères* vaincus.

Alors cette infortunée nation reprit ses courses et ses voyages. Une partie se perdit sur les côtes d'*Afrique*, en passant le détroit, qui alors peut-être était encore un isthme; et les *Celtes* vainqueurs se portèrent à l'angle sud-ouest du pays abandonné, où leur dénomination nationale vécut longtemps à l'abri de cet isolement[1].

Le long de l'océan Atlantique une alliance eut lieu entre les races, et la célèbre nation des *Lusitains* naquit de cette fusion, tandis que les *Galls*, moins traitables, subjuguaient impitoyablement l'angle nord-ouest, qui de nos jours encore a conservé le nom qu'ils lui imposèrent, *Galice*.

Mais sur la côte orientale la lutte fut plus longue et plus acharnée, et, en dernière analyse, les *Ibères* aimèrent mieux la fuite que la servitude. Alors il se fait un grand mouvement dans les populations. Les *Euskariens* quittent leurs champs aimés et se mettent en route vers de nouvelles terres; ils suivent les rivages de la mer intérieure; des tribus inconnues frayent la route et se répandent jusqu'en *Italie*.

6. Les Sicans en Italie.

Puis la nation des *Sicanes*[2] dit, en passant, un éternel adieu aux monts de l'Hespérie, et traversant rapidement le littoral de la Gaule qu'inquiétaient les coureurs de la race triomphante, descend vers l'Apennin. Le nord de la Péninsule était alors inoccupé; ils prennent place sur le golfe de *Gênes;* d'autres s'étendent jusque vers l'*Arno*; d'autres enfin passent en *Corse*, où Sénèque le philosophe retrouvait encore la langue et l'habit des vieux *Cantabres*[3].

Les *Sicanes* et leurs frères s'étendaient en *Italie*. Ils prirent goût à ce climat et oublièrent presque leur origine. A peine le nom d'*Oskes* resta-t-il comme un faible témoignage de la pa-

[1] *Celtici*, Hérodote, II; Strabon, III.
[2] Thucydide, VI ; Servius, VII; Strabon, VI; Diodore, V.
[3] Sénèque, *Consolat. ad Helviam*.

renté euskarienne [1]. Mais là ils s'arrêtèrent : au-dessous d'eux étaient déjà les autres envahisseurs du midi. Soit qu'il y ait eu paix ou bataille, ils finirent par se confondre insensiblement et ils disparurent presque tout entiers.

7. Les Ligures.

Et cependant après les Sicanes, et presque sur leurs pas, venaient les *Ligures*, les *Ligors*, fuyant les « hautes demeures » des *Sierras* hispaniques devant les Celtes conquérants. Les Sicanes avaient déblayé le chemin. Les *Ligors* s'y campèrent et leurs établissements s'échelonnèrent sur les rivages de la mer intérieure, du Rhin aux Pyrénées; et, moitié par force, moitié par bonne intelligence, ils tinrent à la fois l'*Ibéro-Ligurie* et la *Celto-Ligurie*.

Mais c'est dans le nord surtout que la domination des *Galls* était florissante. De la bande étroite de la Ligurie jusqu'à l'Océan, jusque par delà le détroit, dans les grandes îles de Bretagne, se multipliaient leurs enceintes fortifiées. Les camps, les retranchements, sous la terminaison consacrée de *Briga* [2], devenaient des cités, des centres de peuplades; elles s'unissaient, elles formaient sur toute la terre gallique un vaste réseau de confédérations, que chaque jour rendait plus puissantes.

Telles furent les destinées premières de ces deux races ennemies qui se partagèrent l'Occident par le Nord.

En même temps étaient venus par la route méridionale dans les péninsules asiatique, grecque et italienne, d'autres habitants dont le nom n'est pas moins célèbre, dont les œuvres sont plus remarquables encore : c'est la race des *Titans*; ce sont les *Pélasges*.

[1] Le mot *osk*, *ausk*, *eusk*, est la racine de toutes les dénominations euskariennes. (A. Thierry, II.)

[2] *Nemetobriga*, *Nertobriga*, *Segobriga*, *Certobriga*, toutes ces villes et mille autres témoignent des établissements des Galls. *Brig* veut dire *sommet* en gaëlique. M. Roget de Belloguet a donné, dans le second volume de son *Ethnogénésie gauloise*, un vocabulaire gaulois, le plus complet qui ait encore été rédigé.

CHAP. III. — Migrations des peuples du Midi. — Les Pélasges.

1. Origines et premiers établissements des Pélasges.

Les *Pélasges*, ou quelle que soit leur dénomination nationale perdue aujourd'hui, les *Pélasges* aussi sont fils de l'Asie. Les vieilles traditions de l'Arménie nous représentent les descendants du patriarche *Torghom* occupés à expulser de leur territoire les enfants de la terre, les *Skadji* ou les *Titans* [1]; et quand ils leur ont fait passer les frontières de la Cappadoce et du Pont, quand ils ont mis entre leurs troupeaux et ces « *chercheurs de blé et de métaux* » les chaînes du Taurus, alors ils se renferment dans leur patrie délivrée, et abandonnent les expulsés à tous les hasards de leur vie nouvelle.

Cette large presqu'île que l'Asie pousse comme une garde avancée entre la mer Noire et la mer Méditerranée, l'*Asie-Mineure*, va devenir le théâtre d'une histoire toute spéciale. Ce sera le terrain sur lequel se feront les croisements et les rencontres de races, où prendront naissance et se videront les querelles de l'Europe et de l'Orient. Nulle terre n'a été sillonnée par plus de nations diverses; nulle n'a été successivement peuplée et dévastée par plus de conquérants étrangers; nulle n'a vu des luttes si acharnées et si longues.

Or, en même temps que la race de *Cham* s'étendait au midi, que les enfants de *Chanaan* peuplaient la Palestine, fondaient ses vingt petits royaumes ou s'établissaient sur les côtes de la Phénicie, les *Pélasges*, suivant la route ouverte à leurs pas, se répandaient dans toutes les contrées de la péninsule Asiatique, de l'Euxin et du Taurus à la Méditerranée. Leurs courses ne s'arrêtèrent pas là, et, à des époques qu'il est impossible de déterminer, ils s'avancèrent encore. Le *Bosphore de Thrace*, qui peut-être ne s'était pas alors rompu en détroit, leur donna passage vers la rive septentrionale de la Grèce, tandis que les îles dont est semée la mer Ionienne les conduisaient facilement jusqu'en *Macédoine*.

2. Occupation de la Grèce.

La *Grèce* est livrée à leurs pas : ils marchent, mais là, comme en Asie, toujours avec leur caractère, défrichant les

[1] Ruhle von Lilienstern, ouvrage cité : *Schulswort*, etc.

terres, bâtissant des villes sur des hauteurs, perçant les flancs des montagnes pour en tirer les métaux, ou pour donner issue aux fleuves et aux lacs qui menaçaient d'inonder les vallées. Douze *poléis* (villes) sur le bord du Strymon, douze bourgades dans l'Attique, partout des citadelles et partout des *Larissa*, telles sont les bornes plantées par ces voyageurs sur les routes qu'ils ont tracées. Ils descendent encore, passent l'*isthme de Corinthe*, s'établissent jusqu'aux confins du *Péloponèse* et se répandent sur « *la feuille de mûrier* » (*Moretum*, la Morée).

3. Occupation de l'Italie.

Mais toute la race n'avait pas suivi le même chemin. Une séparation s'était faite au pied des chênes de *Dodone;* une autre armée avait pris sa marche vers l'occident, vers la terre d'*Hespérie*. Traversant l'*Illyrie*, longeant l'*Adriatique*, ils avaient fui les marais de l'Eridan, mais sans pourtant abandonner les rives de ce « fleuve-roi [1], » où douze villes formèrent une confédération nouvelle [2]. *Ravenne* était devenue la tête d'une autre ligue et les citadelles pélasgiques s'étaient élevées sur les deux versants de l'Apennin jusqu'aux rives de l'*Arno*, jusqu'aux bords du *Tibre*, jusque dans l'île de *Sardaigne* [3], où l'on retrouve leurs antiques débris, les *nouraghes*.

4. Lutte avec les Ibères.

Vers la même époque (1600) arrivaient de l'Occident les peuples de race *ibérienne*. Il y eut combat, triomphe, fusion surtout ; car ce dernier fait est le seul dominant, le seul possible à constater. Dans cette rencontre, comme dans toutes les invasions et les mouvements de peuples en ces temps reculés, le résultat seul peut être apprécié; et souvent encore par combien de conjectures faut-il passer pour arriver à une probabilité !

Quoi qu'il en soit, de toutes les recherches et du témoignage formel des anciens, semble résulter ce grand fait : qu'antérieurement à l'an 1600 avant notre ère, les tribus *pé-*

[1] *Fluviorum rex Eridanus*. (Virgile, *Géorg.*, I, 482.)
[2] Nieburh, *Hist. rom.*, traduction de Golbéry. Michelet, *Histoire romaine*.
[3] Cluvier, *Italia antiqua*.

lasgiques dominaient dans tous les pays sur la Méditerranée, depuis le Taurus jusqu'à la mer Tyrrhénienne [1].

5. Constitution sociale.

Ce n'était pas d'ailleurs une population barbare et sauvage que ces enfants de *Javan*, que ces fils des Titans. Les historiens de l'antiquité hellénique, organes des passions des vainqueurs de cette race, ont pu la représenter sous des traits honteux. Il n'y a là qu'une ignorance de grossiers conquérants, qu'une haine de dominateurs jaloux, ou qu'une antipathie de famille. Cela s'explique « par le mépris qu'inspi» raient aux tribus héroïques les populations agricoles et » industrieuses qui les avaient précédées [2]. »

Tels sont, en effet, les peuples *pélasgiques*. Il semble qu'ils attendent tout de cette terre à laquelle ils rapportent jusqu'à leur origine. Agriculteurs infatigables, partout ils ouvrent son sein et la fertilisent; hardis mineurs, ils se précipitent, la lampe au front, jusque dans ses entrailles pour en arracher les métaux. *Pélasgos* élève un temple à Cérès Pélasgide [3], et les *Cyclopes* et les *Telchines* fondent l'or et l'argent et coulent les premières statues des dieux [4].

6. Traditions religieuses.

Le *feu* devait être en honneur chez ces hommes qui donnaient à leurs dieux et prenaient parfois le nom de *forgerons* (*Cabiroi, Cabirim* en persan). Aussi ce puissant auxiliaire de l'industrie humaine est sacré pour la famille comme pour la nation. La « pierre du foyer, » *Héstia, Vesta,* où s'allume la flamme, symbole oriental du pouvoir fécondant de l'astre du jour, symbole occidental du génie domestique, est en quelque sorte l'autel de la propriété à l'ombre duquel se fonde la société pélasgique. C'est le lieu saint de la demeure, c'est le refuge et l'asile ouvert au malheur. L'étranger qui l'a touché, qui s'est assis auprès, est devenu inviolable.

[1] Voir Niebuhr, *Hist. rom.*; R. Rochette, *Hist. des Colonies grecques*, t. I; Fréret, *OEuvres complètes*, et tous les passages cités par ces auteurs; enfin la conclusion du professeur R. von Lilienstern, déjà cité.

[2] Michelet, *Hist. rom.*, I.

[3] Pausanias, *Corinth.*, XXII.

[4] Diodore de Sicile, V.

7. La cité.

Autour de ce foyer, de cette pierre angulaire, s'est élevée la cité, *Larissa*. Postée sur la hauteur, elle domine les campagnes et correspond avec les onze autres villes, ses compagnes et ses sœurs, qui se sont placées dans le voisinage. Les races pélasgiques marquent une prédilection constante pour le nombre douze.

Il y a, du reste, en tout ce qui tient à cette antique nation, un air de grandeur d'une part, et de mystère de l'autre, qui frappe et qui surprend. Ces géants bâtissent pour l'avenir : constructeurs habiles et audacieux, ils mettent dans leurs énormes monuments toute la rude énergie qui caractérise les œuvres gigantesques de l'ancien Orient. Ce sont de lourds quartiers de roche, des blocs bruts ou à peine taillés, que la force et la mécanique ont superposés avec des efforts infinis et qui bravent les siècles dans une effrayante immobilité. L'Asie-Mineure, la Grèce, l'Italie, sont semées de ces redoutables enceintes; muets témoins d'une puissance formidable, les murs « cyclopéens » voient crouler chaque jour à leurs pieds les mesquines constructions que les nations ont successivement posées sur leurs fondements inébranlables, et, fermes comme le roc, ils dédaignent les vains efforts des temps et des hommes [1].

8. Culte. — Le Dieu unique. — La Triade cabirique.

La religion des *Pélasges* avait quelque chose de majestueux et de simple dans la doctrine, de sombre et de terrible dans le culte [2]. Au-dessus des astres, au-dessus des éléments, et dans une région tout à fait intellectuelle, apparaissait d'abord le Dieu unique, « l'*Innommé,* » qui bientôt, et par une dégé-

[1] Voir les beaux travaux de M. Petit-Radel sur les *Constructions cyclopéennes :* ce savant a légué à la Bibliothèque Mazarine un grand nombre de modèles en relief représentant les plus importantes de ces constructions, dans l'état où le temps les a laissées.

[2] Nous ne devons pas passer sous silence que des savants éminents n'ont pas voulu rapporter le culte des *Cabires* à la race *pélasgique* et qu'ils en ont fait un attribut exclusif des *Phéniciens.* Leurs raisons ne nous paraissent pas convaincantes. Il est très-possible qu'il y ait eu entre les deux peuples des relations qui aient amené une sorte d'alliance de croyances; mais le caractère des Cabires de Samothrace nous semble essentiellement pélasgique; c'est l'opinion des érudits les plus autorisés.

nération trop ordinaire, devient le grand Tout, *Pan*. Immédiatement après, dominaient les trois grandes puissances, les esprits organisateurs et régulateurs, *Axieros*, *Axio-Kersos et Axio-Kersa, le tout-puissant, le fécondant et la fécondatrice*[1].

L'univers est sorti de leurs mains, et sous leur triple action tout vit et se meut : ils disposent et ils règnent. A côté de cette triade, et dans un rang inférieur, se place le *Messager*, le *Serviteur* par excellence, le dieu de science, de parole et de sagesse, *Kasmilos*. C'est par lui que se transmettent aux mondes obéissants les ordres supérieurs, et pendant qu'il veille à l'existence générale, sa femme, *Harmonie*, fille d'Axio-Kersos et d'Axio-Kersa, maintient l'ordre dans le grand tout et resserre les liens universels. Tels sont les *Anakes*, ou les *Tritopatores*, comme les nommait Athènes[2]. Telles sont ces divinités souveraines dont le sanctuaire principal était dans les rochers de *Samothrace* et sous les chênes séculaires de *Dodone*.

9. Les dieux inférieurs.

Mais cette haute conception religieuse, cette trinité de pouvoirs et de personnes divines n'était pas à la portée de tous les esprits. Elle se corrompit dans les masses, puis elle fut altérée par les dieux des colons étrangers; enfin poursuivie, après la conquête des *Hellènes*, par leur haine et leurs proscriptions, force lui fut de se mettre à l'ombre des mystères, et de se cacher dans les profondeurs des temples de Samothrace, ou de s'abriter dans celui d'*Eleusis*.

Aussi, du côté des rangs inférieurs, les génies de la terre et des hommes, les astres du ciel, les sept planètes surtout, recevaient les hommages et les adorations. Chaque tribu avait ensuite sa divinité de prédilection, et souvent la rivalité des deux cultes alluma la guerre entre les adorateurs des dieux ennemis. *Neptune* et *Junon* se disputèrent à main armée les autels et l'encens des *Argiens*; la lutte fut longue et sanglante. Le personnage céleste dominant, à cette époque reculée, est

[1] Qu'on nous permette de renvoyer ici, pour tous les détails que ne peut comporter l'étendue bornée de notre récit, à l'étude que nous avons faite de la *triade pélasgique* dans l'*Université catholique. Cours d'histoire générale de l'Antiquité*, t. XVI. Juillet 1843.

[2] Voir Creutzer, *Symbolik*, et les Notes de M. Guigniaut.

Saturne[1] l'astre ou le dieu, dont les idoles étaient arrosées de sang humain, et qui, emprunté peut-être aux *Chaldéens* ou aux *Syriens*, pouvait, par les vicissitudes de sa fortune, servir de symbole au peuple qui l'adorait. Comme lui, il régna sur la *Pélasgie*; comme lui, il sera chassé par son fils *Zeus* ou *Jupiter*; il cherchera refuge et ira « se cacher » en Italie, où la haine de sa famille le persécutera jusqu'à la fin.

10. Rites et initiations.

Les formes terribles de cette religion, les épreuves qu'elle faisait subir, le culte des divinités souterraines qu'elle adorait, frappaient la multitude. Représentés sous la figure de « *nains difformes*[2], » ces dieux, qu'on ne pouvait approcher qu'après une purification complète, qu'après la confession de la vie entière et les absolutions du *Koiës*[3] (prêtre), qu'après des sacrifices d'expiation, effrayaient les croyants. La voix du grand prêtre et ses imprécations contre les profanes, les cérémonies de l'initiation, la couronne d'olivier, l'écharpe de pourpre, la danse mystique, et les souvenirs du meurtre de *Cadmilos*, massacré par ses frères, agissaient fortement sur les esprits et divisaient la cité en deux castes dont l'une se croyait devenue d'une nature supérieure à l'autre, qu'elle regardait avec mépris. Les nouveaux venus, et surtout les barbares *Hellènes*, qui plus tard subjuguèrent les *Pélasges*, en furent d'abord comme saisis d'étonnement; et quand ils eurent vu les merveilleux résultats de l'industrie des vaincus, quand ils eurent vu ces forgerons dompter tous les métaux, changer la forme des objets, et « diriger à leur gré la grêle » et le tonnerre[4]; » quand ils entendirent parler des monstrueuses divinités importées de l'Orient, des *dieux serpents* et des *hommes dragons*, commis à la garde des trésors souterrains, la crainte s'empara d'eux. Leur imagination troublée

[1] « *Satrun* » en syriaque, *le roi qui se cache*, roi du *Latium*. (Voir les notes de M. de Sacy sur *Abulféda*.)

[2] Pausanias, *Laconie*.

[3] « *Koiës* » nom du prêtre qui présidait à l'initiation, est « dérivé peut-être du verbe *akouein*, entendre, ou de l'hébreu, *cohen*, prêtre divin. » (Cantu, *Histoire universelle*, t. I.)

[4] Les *Telchines* de Crète et les *Dactyles* du mont Ida s'attribuaient ce pouvoir.

représenta ces artisans et ces mineurs comme des magiciens impies et de redoutables enchanteurs. La nature entière obéissait aux *Telchines : « Ils versaient à volonté,* disait-on, *» l'eau du Styx sur des plantes et les animaux, ou frappaient » les hommes de maladies cruelles* [1]. » Les initiés se riaient des tempêtes qu'ils déchaînaient sur les mers avec quelques paroles, et l'eau lustrale les sauvait de toute douleur physique. C'en était assez pour mériter la proscription. Le culte dut périr avec la nationalité.

Et on dirait, en vérité, qu'une malédiction terrible pesa sur ce peuple malheureux. Après avoir, pendant plusieurs siècles, dominé sur de vastes contrées, après avoir laissé partout des traces de sa grandeur et de sa force, il disparaîtra presque en entier, sous le joug des conquérants barbares. De ses tribus si nombreuses, les unes seront effacées de la terre, les autres se confondront avec les vainqueurs, ou s'éteindront dans une dure servitude.

Mais le moment de cette catastrophe n'est pas encore venu. L'époque qui nous occupe est celle de leur plus brillante domination. Essayons d'en tracer rapidement le tableau.

11. Etablissements des Pélasges en Asie-Mineure.

Tandis qu'en Asie-Mineure se fondait, aux bords de l'*Oronte,* la ville d'*Ioné* [2], dont le nom rappelle les *Iouni,* les *Iones,* les *Iavanas,* dénominations généralement affectées, en Orient, à la race de *Japhet* et de *Javan,* et qu'une *Larisse* élevait sur le Tigre ses massives murailles, les contrées situées au pied du mont Sipyle se réunissaient dans une confédération qui reconnaissait pour sa capitale *Smyrne,* la ville aux solides remparts [3], et qui « comme les belles statues, » eut besoin d'être retouchée à trois reprises différentes.

D'autres ont passé dans la *Troade;* ils ont traversé le Bosphore; ils ont laissé, à *Samothrace,* leurs dieux et leurs mystères, et les voilà qui se répandent dans la *Thrace,* dans la

[1] Strabon, XIV.

[2] M. R. Rochette en parle comme d'une fondation de *Triptolème* courant à recherche d'*Io,* fille d'*Inachus* (t. I, p. 151). Peu importe qui l'a fondée et pourquoi : le fait reste. (Strabon, XVI; Libanius, XI.)

[3] R. Rochette, I. Il cite le rhéteur Aristide.

Macédoine, jusqu'au second sanctuaire pélasgique, au sanctuaire de *Dodone,* jusqu'à la colonne d'où les prophétiques « colombes » orientales rendaient leurs oracles [1]. Laissons-les fonder leurs douze villes et leurs Larisses de *Thessalie,* d'*Epire;* laissons-les courir la contrée d'une mer à l'autre; laissons le chef *Ogygès* descendre en *Béotie* et se hasarder jusqu'en *Attique.* Aussi bien le sol est ingrat pour ces premiers habitants; un tremblement de terre et une inondation terrible font disparaître la tribu des *Hectènes.*

Revenons en Asie.

12. Invasion en Grèce : Inachus.

Les fils des *Titans* se sont fixés sur le littoral de la *Phénicie* et de la *Palestine;* mais la terre n'a pas tardé à leur manquer. Dans ce pays stérile, un seul parti restait à prendre aux premiers venus : la mer s'ouvrait devant eux, les montagnes leur offraient des bois de construction. La nécessité, quelque peu d'ambition et le génie aventureux des Japhétiens firent le reste; et la race d'*Enak,* hardi navigateur, fendit les flots. De rivage en rivage, d'île en île, *Enak, Inakos, Inachus,* le chef ou le roi, gagna le continent sur ses frêles esquifs, et *Argos* fut fondée.

Autour d'elle s'élèvent, comme un essaim, *Mycène, Hermione, Tyrinthe, Ephyre* qui fut *Corynthe, Sic yone, Mégare, Pellène.* L'*Arcadie* se peuple; *Pelasgos,* la nation ou le chef, bâtit les premières villes; la troisième génération n'était pas encore venue que dix-sept cités ont pris naissance, et parmi elles brillent *Orchomène, Tégée, Mantinée.*

La tribu des *Léléges* s'établit à *Sparte,* et dresse à *Onga,* la déesse orientale, la déesse d'Ogygès et de la Béotie, son vieux temple, le premier peut-être qu'eut la Grèce.

Une émigration d'*Arcadiens* passe en *Épire;* là vont s'opérer la rencontre et la fusion des frères séparés un instant.

[1] Les « *colombes* » de Dodone qui rendaient des oracles pouvaient bien n'être que les « *Péléades,* » les « trois prêtresses » qui desservaient ce sanctuaire. Remarquez leur nombre et remarquez leur nom. On les appelait les « voix sacrées, » et leur titre de « colombes, » tout oriental, rappelle « l'oiseau du souvenir. » Ce sont ces « voix » qui proclamaient : « Dieu était, Dieu est, » Dieu sera ! ô Dieu grand ! » Schœbel, *Mémoire sur le monothéisme primitif.* (*Annales de philosophie chrétienne,* t. LXI.)

Dans la Grèce centrale étaient arrivés, par le Nord, les *Pélasges* de la Thessalie, de la Thrace et de la Macédoine. Le rapprochement eut lieu entre les voyageurs, et la *Grèce* fut peuplée tout entière.

Bientôt elle est florissante. Les États grandissent et se fortifient; des échanges de populations, des croisements de colonies s'accomplissent, la plupart du temps, sans effusion de sang. C'est une même famille qui, de la pointe du *Ténare* aux bords du *Strymon*, se partage les terres livrées à son occupation.

13. Invasion en Italie, en Illyrie.

Mais il ne suffit pas aux *Pélasges* de fonder des établissements sur cette terre qu'ils ont nommée de leur nom; « tout » ce qui s'appelle actuellement *Hellade* s'appelait alors *Pélas-* » *gie*, » dit Hérodote. Du nord et du midi, par terre et par mer, partent des peuplades, des colonies, des essaims, qui se dirigent, les uns vers l'Occident, les autres vers l'Orient. *Arcadiens* et même *Thessaliens* gagnèrent l'île de *Crète*. *Lesbos* fut occupée, mais c'est surtout vers l'*Hespérie* que se tournèrent toutes les courses. *OEnotriens* et *Peucétiens* s'élancent sur les flots et vont, en *Italie*, construire sur les montagnes leurs villes petites et contiguës, « comme c'était alors la cou- » tume chez les anciens[1]. » Ils s'y cantonnèrent sans difficulté. La terre était libre et vacante. Reposée des convulsions volcaniques dont elle garde de si profondes cicatrices, l'*Italie*, riche de la blancheur de ses froments, l'Italie, pays des bœufs[2], leur offrait une magnifique conquête, et ils ne s'en firent pas faute.

L'*Illyrie* avait donné aussi son chemin et ses colonies. Douze villes pélasgiques s'étaient assises au bord du *Padus*, douze sur l'*Arno*. C'était la tribu des *Tyrrhéniens*, « ceux-là mêmes » dont les frères étaient à Lemnos et en Attique, » dit Thucydide[3], les glorieux *Tyrrhéniens* que célèbre Hésiode[4], et sur lesquels il fait régner *Agrios* et *Latinos*. Ils avaient semé de

[1] Denys d'Halicarnasse, II.

[2] « Italia » est dérivé, dit-on, d'*Italos*, ou *vitulus*, veau, bœuf. (Cantu, *Histoire universelle*.)

[3] Thucydide, liv. IV.

[4] Hésiode, *Théogonie*, v. 1015.

leurs villes toute la côte de *Pise* jusqu'à l'*OEnotrie*, la *Sabine* surtout, où leurs ruines se montrent encore, et ils vivaient en bonne intelligence avec leurs frères du sud qui déjà avaient changé ou peut-être traduit leur nom primitif en celui de *Sicules*.

Et, de cette sorte, d'un bout de l'Italie à l'autre, seuls, ou vainqueurs des Ibères, les *Pélasges*, du nord au midi, dominaient sans conteste.

14. Grandeur des Pélasges : leur malédiction.

C'est la période de gloire et de triomphe pour le peuple *pélasgique*. Ses arts et sa civilisation se répandent partout; mais une funeste destinée l'attend. « Partout un mystérieux » désastre poursuit cette race industrieuse et sensuelle, qui » s'attachait toujours aux climats les plus doux à la vie. Elle » fut partout extirpée du sol où elle semblait vouloir s'enra- » ciner par ses impérissables monuments [1]. »

Avant que l'arrêt ne s'exécute et que nous n'assistions à de nouveaux bouleversements, jetons encore un dernier coup d'œil sur le monde occidental. Nous touchons au 15e siècle, et cette époque est celle des grandes choses. Par une singulière coïncidence, il y a dans tout le monde de vastes émotions.

15. Résumé et conclusion.

Le nord de l'Europe est occupé par la race des *Galls*; sortis de l'Asie et venus par le nord, ces nouveaux arrivants ont refoulé et presque exterminé la vieille race des *Ibères* qui, la première, avait frayé la route. Confinée dans les montagnes de la péninsule Hispanique, vers le littoral de la Gaule ou dans le nord de l'Italie, la population *Euskarienne* commence sa décadence de trente siècles; elle vient de rencontrer les *Pélasges* sur le sol italique. Ils sont arrivés par le midi, par les climats tempérés, ces derniers émigrants. Puissance et gloire leur sont données maintenant, ils occupent toute l'Asie occidentale, toutes les deux presqu'îles *grecque* et *italienne*. Cet empire ne sera que passager entre leurs mains; l'Occident doit se former de débris de peuples.

Singulière destinée de ces trois populations primitives! Rude et indomptable, partout où le vent la jettera, partout la

[1] M. Dumont, *Hist. rom.*, I, p 6.

race *Euskarienne* se conservera pure, et plutôt que de se renier, elle mourra. Les *Galls* seront moins persistants; ils accepteront, mais non sans batailles, le joug et la domination; bouillants et légers, mais abattus par le premier revers, ils courront le monde, finiront par être asservis partout et se consoleront d'obéir en maudissant leurs maîtres et en comptant sur l'avenir. Leur vie sera longue. Les *Pélasges*, plus puissants, plus fortement constitués, périront corps et biens, et telle sera leur ruine que, dans quelques siècles, les historiens douteront même de leur existence.

Et cependant, avec les révolutions, les desseins de Dieu se préparent. De toutes ces ruines et de toutes celles que les âges feront encore, naîtra, au temps marqué, un empire nouveau, qui formé de tous, succédera aux droits de tous et vengera toutes les injures; règne de force et de dureté, qui absorbera l'univers dans une unité inconnue, dans l'unité de la servitude et le jettera ainsi aux pieds du Sauveur, afin que le Sauveur n'ait qu'une seule chaîne à briser pour affranchir le monde.

H. de RIANCEY.

Histoire et Philologie.

NOUVELLES INSCRIPTIONS
HISTORIQUES, RELIGIEUSES ET PHILOLOGIQUES
Recueillies en Égypte par M. WESCHER.

Pour complément du *rapport* de M. de Rougé que nous avons inséré dans notre dernier cahier [1]; nous publions ici celui de M. Wescher, son compagnon de voyage, et chargé spécialement de recueillir les inscriptions soit grecques, soit latines. L'importance de ce rapport n'égale pas celle du rapport de M. de Rougé, aucune de ces inscriptions ne remonte aux premiers temps; cependant nos lecteurs seront bien aises de savoir quelles parties de l'histoire elles éclaircissent ou manifestent. Ils apprécieront surtout celles qui sont relatives au Christianisme, et particulièrement celles que les premiers solitaires de la Thébaïde ont laissées dans leurs grottes. Il faut noter et connaître cette visite que la science moderne est allée faire au séjour oublié des premiers Cénobites.

A. B.

RAPPORT
Adressé à S. Exc. le ministre de l'instruction publique par M. C. Wescher, adjoint à la mission scientifique d'Egypte.

Monsieur le ministre,

Lorsqu'au mois d'octobre dernier je fus adjoint par Votre Excellence à la mission archéologique placée sous la direction de M. le vicomte de Rougé et envoyée par le gouvernement français en Égypte, je reçus de vous des instructions qui, en me recommandant l'étude spéciale des *inscriptions grecques et romaines* de cette contrée, me prescrivaient tout ensemble la recherche des textes inédits et le contrôle attentif des documents déjà publiés.

1. Importance de ces inscriptions. — Espace qu'elles comprennent. — Difficulté de leur exacte transcription.

Ce double travail n'était pas sans difficulté. *Sous le rapport géographique*, les inscriptions gréco-romaines de l'Égypte s'étendent sur une ligne de 300 lieues de longueur, depuis le phare d'Alexandrie jusqu'aux cataractes d'Assouan. Disséminées dans toute la vallée du Nil, elles se trouvent tantôt au sein des terres cultivées dont l'humidité les ronge, tantôt au

[1] Voir notre cahier de septembre, ci-dessus, p. 165.

milieu des sables du désert qui, en les préservant de l'action du temps, semblent en même temps les dérober aux investigations des hommes. Gravées au frontispice des monuments gigantesques ou cachées dans l'obscurité de grottes souterraines, elles défient par leur position même les efforts de l'épigraphiste, qu'elles contraignent à des recherches pénibles et quelquefois périlleuses. *Sous le rapport chronologique,* ces mêmes inscriptions embrassent une période de 9 ou 10 *siècles,* qui commence à la mort d'Alexandre pour ne finir que sous les empereurs chrétiens de Byzance. Durant ce long intervalle, elles reflètent toutes les vicissitudes religieuses, politiques, sociales, subies par les générations diverses et mélangées qui ont laissé sur le sol égyptien la trace encore visible de leur passage. Ce mélange des races et des époques a eu pour conséquence, *dans la langue et l'écriture grecque principalement,* des variations nombreuses que la philologie et la paléographie sont tenues d'observer et d'éclaircir. La nature complexe de tels documents en rend l'étude à la fois plus instructive et plus laborieuse.

Pour vaincre ces obstacles matériels, et résoudre ces problèmes scientifiques, j'avais à ma disposition, d'une part, les moyens d'action fournis à notre mission par l'accord du gouvernement égyptien et du gouvernement français; d'autre part les conseils et l'érudition du savant éminent auquel Votre Excellence avait fait l'honneur de m'associer.

Mon plan était tracé d'avance. Les grandes publications de *Letronne,* de *Franz,* de *Lepsius,* qui résument les recherches antérieures, ont marqué d'une manière éclatante le point d'arrivée de la science moderne, en ce qui concerne les *inscriptions grecques et romaines de l'Egypte.* En étudiant ces divers recueils sur les lieux mêmes et en présence des monuments originaux, j'ai pu me rendre un compte exact de ce qui avait été fait avant moi, et déterminer avec précision ce qui restait à faire. C'est le fruit de mes recherches personnelles que j'ai l'honneur de soumettre à Votre Excellence.

2. Importance des documents nouveaux. — Une énumération sommaire.

Le nombre des documents nouveaux qu'il m'a été donné de receuillir en Égypte a dépassé mes espérances. Parmi ces docu-

ments, les uns, récemment sortis du sol ou négligés par les précédents explorateurs, ont été trouvés dans l'intérieur même du pays; les autres proviennent des fouilles si heureusement fécondes de notre compatriote M. Mariette, et ont été mis par lui à ma disposition avec une libéralité dont je le remercie. Je ne puis entreprendre de donner, dès à présent, l'analyse complète des matériaux que j'ai amassés. 1,200 *inscriptions*, aux trois quarts inédites, forment une masse de copies et d'estampages dont le dépouillement ne peut être effectué qu'au prix d'une longue et patiente étude. Aujourd'hui je me propose seulement d'indiquer la nature et les principales divisions de mon travail, en appelant l'attention de Votre Excellence sur quelques monuments d'une importance particulière, sur quelques séries d'une richesse inattendue.

Je signalerai d'abord un groupe d'inscriptions monumentales d'une haute valeur historique, qui, découvertes sur divers points du territoire égyptien, nous font connaître des faits nouveaux, ou répandent une lumière nouvelle sur des faits déjà connus.

Dans ce nombre il faut citer ;

1° *L'inscription ptolémaïque d'Alexandrie.* Cette inscription est gravée sur un bloc de porphyre trouvé dans l'emplacement de l'ancien *Bruchion*, quartier qui renfermait les principaux édifices de la ville des Ptolémées, et notamment les palais de ces souverains. Elle nous présente *une dédicace* faite par un citoyen d'Alexandrie en l'honneur d'un membre de la famille royale des Lagides. Le nom de la personne à qui le monument est dédié a été martelé dans l'antiquité même. J'ai retrouvé sous le martelage les vestiges de ce nom à demi effacé ; c'est celui d'*Arsinoé*, sœur et seconde femme de Ptolémée Philadelphe. Le mariage de Ptolémée Philadelphe avec Arsinoé, sa sœur de père et de mère, était incestueux aux yeux des Macédoniens et en général des Grecs, dont les lois réprouvaient de telles unions autorisées par les mœurs égyptiennes. Les témoignages des historiens nous permettent de voir, dans la mutilation antique du nom d'Arsinoé sur cette inscription, une conséquence de l'indignation causée dans la colonie grecque d'Alexandrie par cet hymen étrange, qui fut

de la part des Lagides la première violation flagrante des lois et des coutumes de la Grèce.

2° *Le monument dédié à Antoine.* La partie conservée de ce monument consiste en un bloc de granit gris, de forme rectangulaire, creusé dans sa partie supérieure et paraissant avoir servi de base à une statue. L'inscription gravée sur cette base nous apprend que le monument a été érigé en l'honneur d'Antoine « *le Grand, l'Inimitable* » par un de ses parasites nommé *Aphrodisios.* Ce parasite appelle Antoine son bienfaiteur et son *dieu.* L'inscription porte une date double, circonstance à remarquer. La première date se rapporte à l'avénement réel de Cléopâtre montant sur le trône après la mort de son père Ptolémée Néos Dionysos. La seconde date est calculée d'après l'ère nouvelle adoptée par cette princesse, le jour où elle reçut des mains d'Antoine l'investiture publique et solennelle de la plupart des possessions romaines d'Asie, c'est-à-dire l'empire même de l'Orient.

3° *L'architrave dorique de Philæ.* Cette architrave, en granit gris, a été découverte et déblayée pendant notre séjour dans l'île de Philæ. Elle porte une inscription grecque en grands caractères. Cette inscription est une *dédicace à l'empereur Auguste,* qui y reçoit les titres de *Soter* et d'*Evergète,* empruntés à la langue officielle de l'ère des Ptolémées. Ce document renferme une date précise et donne le nom d'un nouveau préfet d'Egypte, deux circonstances précieuses qui serviront à combler une lacune de l'histoire. La seule inscription monumentale du règne d'Auguste qu'on eût jusqu'à présent, et qui est celle du propilon d'Isis à Dendérah, publiée et expliquée par M. Letronne, reçoit ainsi un complément inespéré.

4° *Le piédestal d'Antinoé.* Ce piédestal en granit rose, trouvé dans les ruines d'Antinoé, porte deux inscriptions historiques gravées sur deux de ses faces. L'inscription gravée sur la face antérieure du piédestal renferme la consécration officielle du monument. Il a été érigé en l'honneur d'Antinoüs *Epiphane,* c'est-à-dire *d'Antinoüs divinisé.* Nous savions par les témoignages anciens que le célèbre favori d'Harien, ayant accompagné son maître en Egypte, trouva la mort dans les eaux du

Nil. A la suite de ce tragique événement sur les détails duquel plane une certaine obscurité, Antinoüs fut mis au rang des Dieux par la volonté toute-puissante d'Hadrien, et devint la divinité éponyme d'un nome nouveau : le nome *Antinoïte.* L'épigraphie vient ici confirmer l'histoire, puisque voici un document officiel constatant l'apothéose d'Antinoüs, trouvé dans les ruines mêmes de la cité fondée en son honneur. Le consécrateur du monument est un magistrat romain qui porte le titre d'*épistragége de la Thébaéde.* Le piédestal a servi de base à une statue de marbre blanc dont les débris ont été trouvés dans le voisinage. Sur le revers de ce piédestal on voit une autre inscription : ce second texte, plus long que le premier et moins bien gravé, appartient à une époque postérieure. C'est *une inscription honorifique au nom des deux empereurs Arcadius et Honorius*, fils de Théodose. Deux magistrats romains sont nommés : l'un est préfet du prétoire, l'autre porte le titre qui désigne ordinairement les préfets d'Egypte.

5° *La pierre d'Athribis.* Cette pierre, qui provient d'Athribis, ville égyptienne située sur la branche de Damiette, est doublement intéressante. Elle porte au sommet de chacune de ses deux faces une frise égyptienne ornée de cartouches alternés. L'un de ces cartouches est celui de *Psammétichus* Ier, roi de la 26e dynastie; l'autre est martelé. Cette pierre, qui est en grès, paraît avoir servi d'entre-colonnement dans une chapelle de l'un des temples d'Athribis. Elle aura été enlevée plus tard pour recevoir une autre destination. Elle porte une *inscription grecque* gravée perpendiculairement à la frise et aux cartouches hiéroglyphiques. Cette inscription nous apprend que sous le règne simultané des trois empereurs *Valentinien, Valens,* et *Gratien,* un *tétrapylon* ou arc de triomphe à quatre portes, a été construit en l'honneur du « très-divin empereur » Valens.» L'inscription donne, entre autres détails, le nom du préfet d'Egypte et celui de l'architecte qui dirigeait les travaux.

Ce document, comme ceux qui précèdent, *est en grec.* Le grec, introduit par les Lagides, resta sous les empereurs romains la langue officielle de l'Egypte. Ce fait explique le

grand nombre des inscriptions rédigées dans cette langue et la rareté des inscriptions latines. Toutefois j'ai relevé, dans les environs d'Alexandrie, plusieurs grandes inscriptions romaines, une, entre autres, du temps de *Marc-Aurèle*, une autre du temps de *Dioclétien*. Mais ces monuments n'ont pas au même degré que les inscriptions grecques le caractère d'actes publics. On n'y retrouve pas les dates à l'égyptienne. N'intéressant que la colonie romaine, ils semblent avoir été destinés, d'après leur rédaction, à être lus par les Romains seuls.

3. Inscriptions se rapportant au culte et aux divinités des Egyptiens. — Table à libations. — Offrandes. — Inscriptions funéraires.

Une seconde série de documents, d'une nature différente mais d'une importance égale, comprend *les offrandes religieuses*. Etrangers à la politique, ces documents servent à l'histoire du culte. Parmi les nouveaux monuments de ce genre, il convient de signaler une *table à libations* découverte par M. Mariette au Sérapéum de Memphis. Elle porte, sur une de ses tranches, une consécration grecque « à *Sérapis, dieu très-grand, et aux dieux adorés avec lui dans le même sanctuaire.* » L'offrande est faite pour un enfant âgé de 12 ans, dont le nom présente, avec un radical grec, une désinence égyptienne. Ce monument est *bilingue :* l'inscription grecque est accompagnée d'une dédicace en *caractères démotiques*. Un autre monument, trouvé par M. Mariette dans les fouilles de Deïr-el-Bahari, est entièrement grec. On y lit *une offrande* en l'honneur d'un dieu égyptien dont le nom paraît être une forme *d'Ammon*, la grande divinité thébaine. La dédicace est faite par un père et une mère d'origine grecque, au nom de leur enfant. Ce monument, qui porte une date royale, appartient à l'époque Ptolémaïque. La colonne sur laquelle on lit l'inscription est décorée d'ornements en forme de guirlande, disposés avec un goût qui n'appartient qu'à l'art hellénique.

Parmi les monuments d'un caractère privé, il faut distinguer plusieurs belles *inscriptions funéraires* qui offrent, sous le rapport littéraire et archéologique, un véritable intérêt. L'une d'elles, trouvée à Sakkarah, au centre de l'antique nécropole de Memphis, dans l'allée des sphinx qui conduit au

Sérapéum, est une inscription grecque métrique. La pierre a la forme d'un cartouche sur un des côtés duquel est gravée une petite tête d'Anubis : c'est comme le cachet de l'Egypte sur cette poésie étrangère. Un autre monument remarquble de la même classe est une stèle égyptienne provenant du Labyrinthe, aujourd'hui le Fayoum. Cette stèle, qui appartient à l'époque Ptolémaïque, est divisée en deux registres. Le registre supérieur est rempli par un bas-relief représentant *l'âme du défunt* amenée par le dieu des morts Anubis devant Osiris et Isis. Le registre inférieur est occupé par une inscription indiquant le *nom et la profession* du *personnage*, ainsi que l'année et le mois de sa mort d'après le calendrier égyptien. Le nom du personnage et le nom de son père sont grecs tous deux, mais celui de la mère est purement égyptien, ce qui semble indiquer qu'à l'époque des Lagides, les mariages entre des Grecs et des Egyptiennes n'étaient pas aussi rares qu'on l'a cru quelquefois. Les noms propres qui remplissent les inscriptions sont pleins de renseignements utiles à cet égard. Toutefois la fusion des deux races ne fut jamais complète : elles se trouvèrent juxtaposées, quelquefois mélangées, jamais fondues ensemble. Aussi put-on dire que les monuments grecs de l'Egypte sont tous plus ou moins bilingues, en ce sens que la plupart d'entre eux laissent voir clairement, sous une enveloppe hellénique en quelque sorte transparente, l'empreinte indélébile du vieux génie national. Parmi les documents les plus curieux de ce genre, je citerai encore une inscription de Sakkarah, gravée sur un bloc destiné à recouvrir un tombeau. Ce monument *épigraphique est en langue grecque,* mais il se termine par une formule empruntée à la mythologie égyptienne. Après avoir rappelé les vertus de la défunte, jeune femme qui s'appelait *Taïsi,* l'inscription ajoute : « Elle vécut 25 » ans, et sous terre Osiris lui donna l'onde fraîche. » Cette phrase, écrite en grec, appartient tout entière à la langue religieuse de l'antique Egypte.

La plupart des inscriptions dont je viens d'indiquer le classement proviennent soit du Delta, soit de l'Egypte moyenne ou Heptanomide, soit de Fayoum. J'arrive maintenant à la *Haute-Egypte,* où le double travail qui m'était prescrit par

Votre Excellence est devenu particulièrement fécond. Je me contenterai de citer trois séries importantes d'inscriptions se rattachant à deux localités dont la célébrité ancienne attire depuis longtemps les voyageurs : je veux dire les ruines de Thèbes et l'île de Philæ.

1. Inscriptions de la Haute-Egypte. — Actes d'adoration à Isis. — Révision de toutes les inscriptions du temple de Philæ. — Transformation de ce temple d'Isis en église chrétienne.

Les monuments de *l'île de Philæ* appartiennent, on le sait, à l'époque des *Ptolémées*. Ces monuments sont couverts *d'inscriptions grecques du temps des Lagides et du temps des Romains*, pleines de détails curieux pour l'histoire intérieure de l'Egypte pendant ces deux périodes. Considérées en elles-mêmes, ces inscriptions sont des *proscynèmes* ou *actes d'adoration*, inscrits sur les murs des temples par les voyageurs illustres ou obscurs qui les ont visités. Parmi ces voyageurs se trouvent un grand nombre de hauts fonctionnaires de la cour d'Alexandrie, venant soit au nom du monarque, soit en leur propre nom, saluer la déesse souveraine *Isis* qui, adorée dans cette île sainte, à l'extrémité même du Nil égyptien, semblait y résider comme la gardienne tutélaire des frontières de l'Egypte. Au delà commencent les pays conquis, et tout d'abord la Nubie ou *Dodécaschœne*, dont, suivant une curieuse inscription de Philæ, *Isis* est aussi la maîtresse. Le grand temple de Philæ, avec les longues avenues bordées de colonnades qui y conduisent et les majestueux pylônes qui en forment l'entrée, est couvert de ces proscynèmes, expression de la piété des pèlerins.

D'autres inscriptions du même genre se rencontrent dans les temples secondaires de l'île, notamment dans celui que l'expédition française de 1798 a désigné sous le nom de *petit temple de l'ouest*. Ces textes demandaient une révision scrupuleuse. Ils s'entremêlent et se pénètrent les uns les autres ; sous une inscription récente, on distingue parfois les traits d'une inscription plus ancienne. Beaucoup d'entre ces documents ont été gravés à l'origine sur les murailles encore nues, et sont antérieurs, par conséquent, aux sculptures égyptiennes et aux caractères hiéroglyphiques qui en décorent aujour-

d'hui la surface. Ces textes, les plus anciens de tous, se trouvent coupés, supprimés en partie, et il importe d'en suivre minutieusement les traces sous l'ornementation qui les recouvre. On comprend qu'un tel travail n'ait pas été fait complétement par les premiers voyageurs. On comprend qu'il soit possible, même aujourd'hui, de démêler dans ces écritures enchevêtrées plus d'un trait mal observé ou mal rendu, plus d'un fragment négligé, plus d'une inscription oubliée. L'exactitude et la correction, en pareil cas, ne peuvent s'obtenir qu'au prix d'une succession d'efforts. Le sujet en vaut la peine, car les *inscriptions grecques* de Philæ embrassent une période historique considérable.

Le nom de cette île fait son apparition dans les annales de l'Egypte au commencement du 4e siècle avant notre ère. A partir de ce moment, on peut suivre pendant 900 ans le cours régulier de son histoire, écrite sur les monuments qu'elle renferme encore. Les derniers Pharaons, les Ptolémées, les Césars s'empressèrent à l'envi d'élever, d'agrandir, d'embellir ces monuments. Ce coin de terre privilégié devint le centre d'un mouvement religieux important, et le culte d'*Isis*, parti de Philæ, remonta les rives du Nil pour se répandre de là dans la Nubie tout entière.

L'île sainte continua longtemps à attirer de nombreux pèlerins. Le Christianisme naissant ne put y pénétrer, et la vieille religion s'y maintint florissante et prospère jusque sous les empereurs chrétiens. Une inscription grecque, visible encore aujourd'hui près de la chambre d'Osiris, sur la plateforme supérieure du grand temple, nous apprend qu'en l'an 453 de l'ère chrétienne, c'est-à-dire 60 ans après l'édit de Théodose contre les temples et les dieux, la déesse *Isis* avait encore en ces lieux son culte, ses fêtes et ses prêtres. Quand les *Blemmyes* idolâtres, protecteurs de ce sanctuaire, eurent été vaincus enfin par les chrétiens de la Nubie que commandait le vaillant roi Silco, quand, par suite de cette défaite, ils cessèrent d'être pour les empereurs et leurs lieutenants en Egypte des voisins dangereux et redoutés, alors seulement le Christianisme put prendre possession de Philæ et devenir maître des deux rives du Nil jusqu'à la seconde cataracte. Alors les temples furent

changés en églises, et les vieux bas-reliefs égyptiens, recouverts d'un stuc grossier fait avec le limon du fleuve, disparurent en partie sous les emblèmes chrétiens destinés à constater le triomphe longtemps attendu de la foi nouvelle.

Vers la fin du 6e siècle, en l'an 577, c'est-à-dire au seuil même de notre moyen âge, l'évêque Théodore convertit le pronaos du grand *temple d'Isis* en basilique chrétienne sous l'invocation du protomartyr *saint Etienne*, et fit consigner ce fait dans plusieurs grandes inscriptions gravées sur les murs du sanctuaire, où elles sont lisibles encore de nos jours. On entendit pour la première fois les cantiques de la liturgie chrétienne résonner sous ces voûtes qu'avaient fait retentir si longtemps les hymnes chantées en l'honneur de la triade égyptienne composée d'*Osiris*, d'*Isis* et d'*Horus*. *La croix a vaincu*, dit à ce sujet une des inscriptions grecques du grand temple; *la croix a vaincu, elle vaincra toujours*. Cette fois la prédiction ne devait pas s'accomplir. En effet, l'islamisme triomphant ne tarda pas à chasser de Philæ les chrétiens peu nombreux qui l'habitaient, et l'île devint dès lors ce qu'elle est encore aujourd'hui, un lieu dépeuplé, désert, semé de grandes ruines dont rien ne trouble le silence et la majesté.

5. Révision des inscriptions latines et grecques de la statue vocale de Memnon, à Thèbes.

Ce qui a été dit des inscriptions de Philæ peut s'appliquer en partie à celles qu'on voit à *Thèbes* sur les jambes et le socle du colosse d'*Aménophis* III, plus connu sous le nom de *statue vocale de Memnon*. Parmi ces documents, deux séries de textes surtout avaient besoin d'être étudiées et même complétées. Ce sont, d'une part, les *inscriptions latines*, si importantes pour l'histoire de l'administration romaine en Egypte; d'autre part, les *inscriptions grecques en vers*, si intéressantes pour l'histoire de la langue grecque et particulièrement du dialecte éolien. Ces dernières ont exercé la sagacité de bien des hellénistes, depuis Jacobs, Letronne, Welcker et Boissonade, jusqu'à M. Ahrens. En présence de tant de doctes conjectures proposées par des philologues éminents et appuyées d'autorités imposantes, il n'y a qu'un moyen de décider sûrement : c'est de recourir aux originaux. Il m'est impossible ici d'en-

trer dans les détails sans discuter les textes; je me borne donc provisoirement à cette mention rapide, et j'aborde la dernière partie de mon sujet : *les tombeaux des Rois.*

6. **Révision des inscriptions des tombeaux de la 19e et de la 20e dynastie, à peu près contemporaines de Moyse. — Nombreuses inscriptions qui s'élèvent à 1000, au lieu de 120 qui étaient connues.**

Les tombeaux des *Rhamessides* ou Pharaons de la 19e et de la 20e *dynastie* thébaine, sont situés sur la rive occidentale du Nil, non loin des ruines de Thèbes, dans la gorge solitaire et sauvage désignée par les Arabes sous le nom de *Bab-el-Molouk,* à l'entrée même du désert Libyque. Ces tombes royales, ouvertes pour la plupart dès l'antiquité, ont reçu dès lors de nombreux visiteurs qui, par des inscriptions gravées ou écrites sur les parois de ces splendides sépultures, ont fixé le souvenir de leur passage et attesté leur admiration. Ces inscriptions sont tantôt courtes, tantôt développées; quelques-unes ne donnent que le nom du visiteur et le nom de son père; d'autres indiquent son origine, ses titres, sa profession; d'autres, plus explicites encore, marquent la date de sa visite, et nous font même connaître les sentiments qu'elle a éveillés en lui; plusieurs enfin ont une tournure littéraire et sont versifiées sous la forme de distiques. Parmi ces inscriptions, les unes sont gravées au burin, les autres rapidement tracées à la pointe du stylet, la plupart sont peintes à l'aide du calame en couleur rouge ou noire sur les espaces restés blancs au milieu des vives couleurs qui rehaussent les sculptures et les hiéroglyphes. Sous le rapport paléographique, ces documents forment le *recueil d'écritures grecques* le plus varié qu'un hélléniste puisse être appelé à déchiffrer. Toutes les formes de lettres s'y rencontrent, depuis le caractère épigraphique de l'écriture monumentale, jusqu'au caractère cursif usité dans les papyrus, avec les abréviations nombreuses et les sigles compliquées qu'on ne rencontre ordinairement que dans les manuscrits. Ce n'est pas tout. Les sépultures royales de Thèbes sont creusées dans le roc. Ces galeries souterraines, désignées par les Grecs sous le nom de *syringes,* ne peuvent recevoir de jour que par l'entrée; pour peu qu'on s'y avance, on se trouve plongé dans une obscurité profonde. C'est ce qui rend l'étude

de ces monuments extrêmement laborieuse; c'est aussi ce qui explique que jusqu'à présent ils aient été incomplétement explorés. Il faut diriger la lumière sur chaque détail de chaque inscription, et déchiffrer des textes placés tantôt très-haut, tantôt très-bas, s'enchevêtrant les uns dans les autres, s'interrompant, reprenant, s'arrêtant tout à coup, disposés en long, en large, obliquement, des façons les plus diverses et les plus capricieuses.

Le seul explorateur qui ait fait ce travail avec quelque suite est notre immortel Champollion. Nous savons par ses *lettres* qu'il habita pendant plusieurs mois dans une de ces syringes, travaillant au milieu de ces sombres demeures avec une ardeur fiévreuse qui devint une cause de sa mort prématurée. On comprend qu'absorbé par l'étude des hiéroglyphes, où chaque pas était pour lui une découverte, il n'ait copié qu'un nombre relativement peu considérable d'*inscriptions grecques*. Il s'en occupait toutefois, transcrivant celles qui frappaient ses regards, à l'intention de son docte ami M. Letronne, qui plus tard les publia. Je les ai retrouvées, non sans émotion, en explorant à mon tour ces mêmes murailles. Rendons à Champollion ce témoignage que, de toutes les copies d'inscriptions grecques faites en Egypte, il n'en est point qui vaillent les siennes : on y retrouve cette justesse de coup d'œil et cette sûreté de main qui, dans un autre ordre d'études, ont si bien servi son génie.

Les *inscriptions provenant des syringes* que M. Letronne a publiées, soit d'après les copies de Champollion, soit d'après celles d'autres voyageurs, s'élèvent au nombre d'environ 120. Le docteur Lepsius en a donné 30 à 40, parmi lesquelles 10 ou 12 seulement sont nouvelles. J'ai pu constater dans ces mêmes syringes la présence de près de 1000 *inscriptions*, lisibles en tout ou en partie. Le nombre de ces documents se trouve donc presque décuplé. Cet accroissement inattendu ajoute singulièrement à leur valeur et permet d'en tirer, par voie de rapprochement, des inductions nouvelles.

La première de ces inductions est celle-ci : *c'est que les tombes royales de Thèbes ont été visitées par les Grecs beaucoup plus tôt qu'on ne l'avait cru jusqu'ici*. D'après le caractère pa-

léographique du petit nombre de documents qu'il avait sous les yeux, M. Letronne suppose qu'aucune des inscriptions ne remonte plus haut que le règne de *Ptolémée Aulétès* (80-52 avant J.-C.). Il ajoute que la politique prudente des premiers Lagides n'eût pas permis une violation sacrilége des anciennes sépultures royales. Or, parmi les inscriptions que je viens de recueillir dans ces mêmes sépultures, il en est plusieurs dont le caractère épigraphique annonce une époque pour le moins contemporaine des premiers temps de la *conquête macédonienne* (331 ans avant J-C). Ne faut-il pas en conclure que la profanation de ces tombes, qui effectivement ne saurait être attribuée avec vraisemblance aux premiers Lagides, remonte plus haut, à *l'invasion même des Perses* (525 ans avant J.-C.), invasion qui fut si désastreuse pour les monuments religieux de l'Egypte? Dans les inscriptions grecques du colosse de Memnon, on rencontre plus d'une allusion à la mutilation de ce colosse par le dévastateur Cambyse. Les tombeaux des Rois, situés dans le voisinage de ce monument, n'ont sans doute pas été mieux respectés que lui.

Les inscriptions des syringes de Thèbes pourront être comparées avec fruit aux documents du même genre que j'ai recueillis dans les carrières de Silsilis, dans les temples d'Edfou et d'Abydos, ainsi que dans les grottes de Tell-el-Amarna et de Beni-Hassan.

7. Inscriptions chrétiennes intéressantes pour l'histoire. — Inscriptions coptes de la Thébaïde, faites par les anciens Solitaires. — Grands résultats historiques et philologiques de toutes ces inscriptions.

Je ne saurais terminer cette analyse sans dire un mot d'une série d'inscriptions considérable en Egypte : *ce sont les inscriptions chrétiennes*. Beaucoup de ces documents, par les faits qu'ils indiquent, sont intéressants pour l'histoire. Tous, par le caractère composite de la langue et du style, offrent à l'étude du philologue un fécond sujet d'observations. Parmi ces inscriptions, les unes sont entièrement *grecques*, comme le fut l'Église d'Alexandrie elle-même dans les premiers siècles de notre ère. Les autres nous montrent la langue nationale de l'Egypte reprenant ses droits : celles-là sont *coptes*, c'est-à-

dire égyptiennes par le fond du langage, quoique grecques par l'écriture et par une portion du vocabulaire. Dans les catacombes d'Alexandrie qui ont été retrouvées récemment et qu'un jeune architecte de notre Ecole des Beaux-Arts s'est chargé de dessiner à ma demande, tout est grec : *peintures et inscriptions*. Au contraire, les *grottes de la Thébaïde*, peuplées jadis par de pieux solitaires, indigènes pour la plupart, sont remplies d'inscriptions en *langue copte* dans lesquelles la part du grec est de plus en plus restreinte. Cette part diminue sensiblement, à mesure qu'on descend le cours des siècles. L'Eglise égyptienne, en passant du joug de Constantinople sous celui des Arabes, néglige et oublie l'idiome religieux et littéraire de cette grande école d'Alexandrie qui avait fait sa gloire. Les débris de l'hellénisme, ensevelis et comme incrustés dans les monuments de cet âge d'ignorance, y sont reconnaissables encore. Aidé par les savants conseils du chef de notre mission, j'ai pu en suivre la trace et tirer de cette étude des inductions profitables pour l'histoire de la langue et de la prononciation helléniques.

Les *inscriptions grecques* de l'Egypte, à quelque époque qu'elles appartiennent, ont, sous le rapport philologique, un caractère unique et singulier. Les variétés de l'orthographe résultant des variétés de la prononciation et du mélange des idiomes, la composition des noms propres indigènes, tantôt transcrits, tantôt traduits, la physionomie du style et le tour de la phrase, tout annonce que chez ce peuple le grec n'est pas la langue nationale, mais une importation du dehors. Ce qui est vrai de la langue peut se dire aussi de la vie politique et sociale que ces inscriptions nous révèlent. On sent qu'il y a là bien des éléments étrangers et même rebelles à la culture hellénique. En résumé, l'épigraphie égyptienne fait partie de l'épigraphie grecque comme le royaume des Lagides lui-même a fait partie du monde hellénique après la conquête d'Alexandre. C'est une province à part, habitée par une nation longtemps illustre qui, fidèle à son génie propre, subit l'influence étrangère sans l'accepter, et qui, sous les dominations successives imposées à sa longue décadence, s'obstine à garder les

restes amoindris de son antique et merveilleuse civilisation.

J'aurai l'honneur d'adresser prochainement à Votre Excellence *l'ensemble des documents* qui viennent à l'appui de ces observations.

Daignez agréer, monsieur le ministre, l'hommage du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être,

De Votre Excellence

Le très-humble et très-obéissant serviteur,

Carles Wescher,

Agrégé de l'Université,
ancien membre de l'École française d'Athènes.

Histoire ecclésiastique.

HISTOIRE DU MONASTÈRE DE LÉRINS

DÉFENSE DE S. FAUSTE ÉVÊQUE DE RIEZ.

En rendant compte de l'*Histoire* que M. l'abbé Alliez a publiée *des Iles de Lérins,* notre ami, M. le chanoine Dedoue, a annoncé que nous ajouterions dans ce cahier quelques détails que nous avions déjà recueillis, pour un article que nous avions préparé nous-même. Nous ne redirons pas ce qu'il a déjà si bien dit sur la personne et l'œuvre de saint Honorat, ni sur l'influence générale que le célèbre monastère a exercée dans l'Église pendant la longue durée de son existence. Nous allons seulement extraire de l'ouvrage de M. l'abbé Alliez quelques pages qui ont rapport aux questions controversées en ce moment sur l'enseignement classique, et puis celles où est exposée et défendue la doctrine de saint Fauste que quelques auteurs ont accusée de Semi-Pélagianisme.

Voici d'abord le tableau de l'enseignement donné à Lérins dès l'origine, c'est-à-dire au 5e et au 6e siècle.

1. Enseignement classique à Lérins.

« Les établissements d'éducation, dont la munificence romaine dota les principales villes des Gaules, avaient disparu en grande partie, au 4e et 5e siècle ; quelques-uns à peine survivaient à ce déplorable naufrage : « Mais, dit M. Guizot [1], » ces classes confiées à des professeurs presque tous païens, » étaient en pleine dissolution. Les écoles tombaient avec elles ; » les institutions subsistaient encore, mais vides ; l'âme avait » quitté le corps. » Cette âme qui, en sauvant la jeunesse, pouvait sauver le monde, le Paganisme était impuissant à la rappeler dans le corps social, en présence de rhéteurs encore païens [2] et découragés. Les parents chrétiens, redoutant de

[1] Guizot, *Histoire de la civilisation*, t. III.

[2] Ausone, l'un de ces rhéteurs, a presque fait douter de la religion qu'il professait. Il écrivait un jour à saint Paulin, son ancien disciple : « Muses, di- » vinités de la Grèce, entendez cette prière : Rendez un poëte aux muses du

voir leurs enfants n'acquérir un peu de science qu'aux dépens de leur foi, tendaient les mains vers la religion qui promettait à tous le salut. Si toujours cette religion réparatrice a dû dominer et régler l'éducation de la jeunesse, ce droit ou plutôt ce devoir entrait particulièrement dans sa mission, à une époque d'affaiblissement moral, où la société étouffait dans une atmosphère toute païenne. Elle devait de bonne heure mettre dans ces jeunes intelligences les graves enseignements de l'Evangile, leur offrir la poésie des Livres saints, les faits historiques des deux Testaments, le tableau des premiers siècles chrétiens, afin que ces impressions douces et fortes servissent de contre-poids et de préservatifs, lorsque l'enfant étudierait les livres que l'antiquité païenne avait légués au monde; surtout lorsqu'il entrerait dans une société qui tenait si fortement encore au Paganisme par les idées et par les mœurs.

» Sans contredit, les souvenirs de la Grèce et de Rome, mêlés aux fictions mythologiques, rehaussés par la poésie et l'éloquence, produisaient dans les âmes une tout autre impression que de nos jours : sur plusieurs points de l'empire, le Paganisme était encore debout [1] avec ses temples, avec ses

» Latium! » Le poëte de la croix répond : « Pourquoi rappelles-tu en ma faveur » les Muses que j'ai répudiées? un plus grand Dieu subjugue mon âme... » Et ailleurs : « Si vous approuvez mon dessein, félicitez votre ami de ses riches es» pérances; si vous ne l'approuvez pas, permettez-lui de se contenter de l'ap» probation de Jésus-Christ. (Villemain, *Mélanges*.) » —Voir un article remarquable de M. Ampère sur Ausone et saint Paulin, *Revue des Deux-Mondes*, 1837, t. XI, p. 704, etc.

[1] Lorsque Théodose marcha contre Eugène, Saül, un de ses généraux, était païen. Arbagaste, chef de l'armée ennemie, l'était aussi, et l'on voyait porter les images d'*Hercule* et de *Jupiter* parmi les enseignes d'Eugène, qui avait fait placer sur les Alpes des statues en l'honneur de cette dernière divinité. — *Stilicon*, général d'Honorius, n'était chrétien que de nom et faisait élever son fils dans le Paganisme. Au Sénat, plusieurs conservaient les traditions de l'ancienne Rome : de là ces fréquentes demandes du rétablissement de l'autel de la Victoire. A Antioche, la moitié de la population adorait les idoles; à Alexandrie, le nombre des Païens les rendait redoutables. Le pardon accordé à la ville d'Antioche par Théodose était dû, selon les idolâtres, à l'éloquence de Libanius, un de leurs adhérents. — *Sittorius*, général romain dans les Gaules, est vaincu par les Goths, qui avaient prié et jeûné et dont le roi avait passé la nuit sur un cilice, tandis que le chef romain avait invoqué les dieux et con-

fêtes admirables de splendeur, luttant contre la religion du Christ, qui offrait au monde la crèche de Bethléem et la croix du Golgotha. Si plus tard, les édits des empereurs chrétiens le forcèrent à se cacher, il était vivant par la force de l'habitude; il régnait encore sur les âmes faibles qui, effrayées par les sévères doctrines du Christianisme, s'attachaient à des divinités plus faciles.

» La réflexion de l'âge mûr, en montrant les bases et les conséquences des deux symboles, sauvegardait ou ramenait les âmes à la vérité, mais la jeunesse n'avait pour préservatifs que la prière et l'enseignement chrétien.

» Qu'il nous soit permis de citer, en preuve de l'influence que l'éducation païenne exerçait sur les âmes, les paroles d'un homme qui aimait assez Dieu, pour ne lui refuser aucun sacrifice. « La lecture des auteurs littéraires, que nos » maîtres nous ont tant pressés de faire autrefois, dès l'en- » fance, dit saint *Cassien*, a tellement rempli mon esprit, » qu'étant infecté et possédé de ces poésies, il ne s'occupe que » de fables, que de combats et des autres rêveries dont je me » suis nourri dans ma jeunesse. Aussi, pendant la prière, au » milieu du chant des psaumes, et même lorsque je gémis » devant Dieu pour mes offenses, tantôt les vers d'un poëte » me reviennent en mémoire, ou bien les souvenirs des com- » bats de ces héros s'offrent à moi. L'imagination est telle- » ment remplie de ces fantômes, que mon âme ne peut » s'élever aux choses célestes, ni repousser loin d'elle ces » images, malgré les larmes que je verse tous les jours [1]. »

sulté les aruspices, avant de livrer le combat. — Le nom même de *paganisme* montre que, lorsque les villes eurent repoussé les pratiques idolâtriques, longtemps encore elles se conservèrent dans les campagnes.

[1] Ad hæc ego occulta primum compunctione permotus, ac deinde graviter ingemiscens, hæc, inquam, omnia quæ copiosissime digessisti majora mihi intulerunt desperationis augmenta quam hactenus sustinebam. Quippe cui præter illas generales animæ captivitates, quibus non dubito infirmos quosque pulsari extrinsecus, speciale impedimentum salutis accedit. Pro illa quam tenui ab instantia pædagogi, vel continuæ lectionis macera videor attigisse notitia litterarum, in qua me ita volvit intentio, ut nunc mens mea poeticis velut infecta carminibus, illas fabularum nugas historiasque belli a rudimentis, orationis etiam tempore meditetur, psalmorumque quibus a parvulo primis studiorum imbuta est lentique labore, vel pro peccatorum indulgentia supplicanti aut impu-

» Pour des âmes moins généreuses, la lutte devait être bien plus longue et plus terrible ; aussi les parents, éclairés par une expérience douloureuse, cherchaient le moyen d'épargner à leurs enfants les difficultés qu'ils avaient rencontrées pour arriver à cette transformation. C'était le besoin de la société, c'était dès lors le devoir de l'Eglise de procurer à la jeunesse une nourriture intellectuelle qui développât les germes de la première éducation, en offrant à ceux que l'enseignement païen effrayait, un enseignement qui saurait respecter la foi et fortifier la vertu. Presque tous les monastères et la plupart des siéges épiscopaux ouvrirent des écoles, pour remplir le vœu le plus ardent des familles chrétiennes. A la vérité, l'objet principal de ces écoles était l'éducation des jeunes enfants qui se destinaient au service des autels [1] ; mais grand nombre d'autres venaient profiter de cet enseignement et emportaient, en rentrant dans le monde, les salutaires impressions qu'ils avaient reçues [2] (p. 20-24). »

Ainsi l'Eglise luttait contre cet enseignement païen, qui régnait encore, presque en maître, dans le monde romain. M. Guizot nous a dit quel avait été le fruit des écoles païennes ; c'est à peu près celui que produisent en ce moment nos écoles publiques; écoutons maintenant ce que M. Fauriel dit

dens poematum memoria suggeratur, aut quasi bellantium heroum ante oculos imago versetur, taliumque me phantasmatum imaginatio semper eludens, ita mentem meam ad supernos intuitus aspirare non patitur, ut quotidianis fletibus non possit expelli. (Cassianus, *Collat.*, XIV, c. 12 ; *Patr. latine*, t. 49, page 974.)

[1] Sozomène dit de l'empereur Julien : « Né de parents très-attachés à la » religion chrétienne, il fut élevé dès son jeune âge selon les rites de l'Église » et apprit les saintes lettres. (Sozomène, *Hist. eccl.*, l. v, c. 2 ; dans *Patr. grecq.* de Migne, t. 67, p. 1213).

[2] On lit dans un concile de 531 : « Ubi octavum decimum ætatis suæ com» pleverit annum, coram totius cleri plebisque conspectus, voluntas eorum » de repetendo conjugio ab episcopo exscrutetur » (*Conc. Toletanum* II, canon 2e ; dans les *Conciles* de Bail, t. II, p. 187). — Sous les rois mérovingiens, l'école Palatine, toujours dirigée par un prêtre, pouvait bien être, aux yeux du souverain une mesure politique par laquelle il retenait auprès de lui les fils de ses principaux Leudes ; mais la religion s'en servait pour sanctifier ces jeunes âmes et propager par leur influence la civilisation chrétienne au milieu des populations qui se ressentaient toujours de leur origine barbare.

de l'influence des écoles de Lérins et de Saint-Victor de Marseille :

« A peine fondé, ce monastère (Lérins) fut une école célèbre de théologie et de philosophie chrétienne, où se formaient les hommes d'Eglise les plus distingués de la Gaule entière par le talent et le savoir. Presque tous les abbés de ce monastère en même temps chefs de cette école, devinrent d'illustres Evêques qui apportèrent à l'Eglise gauloise la science et la doctrine dont elle avait besoin et qui ne lui seraient pas venues d'ailleurs. En général ce furent ces Evêques ou ces prêtres, sortis des cloîtres de Lérins ou de Saint-Victor, qui formèrent la partie érudite et savante du clergé ou de l'Episcopat gallo-romain, celle qui pouvait et devait concilier au corps entier une grande considération morale [1]. »

Or quel fut l'effet de cet enseignement? Ecoutons encore M. Fauriel :

« On aurait sans doute trouvé parmi les populations restées fidèles au Paganisme, des hommes de mœurs austères et d'un cœur élevé, des hommes dont les chrétiens auraient avoué les œuvres. D'un autre côté, parmi les chrétiens, il y en avait qui l'étaient de croyance et d'opinion, plus que de sentiment et de conduite, et se livraient, sans scrupule, à toute la licence des usages païens les plus opposés au Christianisme. Mais, en dépit de ces contradictions, c'est un fait positif, qu'à l'époque dont il s'agit, les plus hautes vertus de la société gallo-romaine étaient des vertus chrétiennes. C'était dans le Christianisme que s'étaient retrempées et régénérées les âmes fortes, les âmes d'élite destinées à représenter, dans tous les temps, même dans ceux de dégradation et de corruption, les beaux côtés de la nature humaine [2]. »

« Les exemples de vie grave et saintement occupée, continue M. l'abbé Alliez, que les moines offraient au monde, agissaient d'abord sur les âmes élevées dont la conduite exerçait bientôt sur tous une influence irrésistible. C'était la vie cénobitique qu'avait prise pour modèle un *militaire* dont

[1] Fauriel, *Hist. de la Gaule méridionale*, t. I, p. 402.

[2] Fauriel, *ibid.*, p. 399.

saint Sidoine Apollinaire parle avec une complaisance qui inspire l'intérêt le plus grand :

« J'ai dernièrement visité *Vectius,* personnage *illustre,* et » j'ai pu observer minutieusement et à loisir ses actions ordi- » naires... D'abord, et c'est là, à mon avis, le premier des élo- » ges, la maison entière semblable à son maître en imite les » vertus. On voit là des esclaves laborieux, des colons soumis, » des amis, citadins dévoués et satisfaits du patron. La même » table suffit à l'hôtel et au client. A une grande hospitalité se » joint une sobriété plus grande encore. Rien de corrupteur » dans son indulgence, rien de dur dans sa sévérité, tempérée » de manière à être mélancolique plutôt que sombre... Il lit » fréquemment les Saintes-Ecritures, surtout à ses repas, » prenant ainsi la nourriture de l'âme et celle du corps. Il » récite souvent les psaumes, plus souvent il les chante. C'est » un genre de vie tout nouveau, c'est le moine accompli, non » sous le manteau, non sous le froc, mais sous la tunique du » guerrier. Il lui est resté de sa femme qu'il a perdue, une » fille unique, encore enfant, qu'il élève, pour la consolation » de son veuvage, avec toute la tendresse d'un aïeul, tout le » soin d'une mère et toute la bonté d'un père. Dans son inté- » rieur, il ne prend jamais, en parlant, le ton grondeur, il ne » reçoit pas les conseils d'un air dédaigneux, et n'est point » âpre à la recherche d'une faute. Il gouverne tout ce qui lui » est soumis, moins par l'autorité que par la raison. On le » dirait plutôt l'intendant que le maître de la maison [1]. »

« Saint Sidoine constate l'influence qu'un pareil système de conduite devait exercer sur « les amis de Vectius, en les exci- » tant à imiter une vie aussi sérieusement chrétienne [1]. »

2. Justification de la doctrine de saint Fauste.

Nous sommes fort heureusement dans l'âge des réhabilita- tions à l'égard des réputations injustement flétries au 17[e] et

[1] Inter hæc sacrorum voluminum lectio frequens ; per quam inter edendum sæpius sumit animæ cibum. Psalmos crebro lectitat, crebrius cantat, novoque genere vivendi monachum complet, non sub palliolo, sed sub paludamento... Erga familiam suam, nec in proferendo alloquio minax, nec in admittendo consilio spernax, nec in reatu investigando prosequax, etc. (Sidonius, *Epist.*, l. IV, 9 ; dans *Pat. lat.*, t. 58, p. 513).

au 18e siècle. Voilà pourquoi nous jugeons utile de consigner ici la défense que M. l'abbé Alliez a publiée de la personne et des écrits de saint Fauste. Voici le passage qui le concerne :

« Le blâme a été jeté particulièrement sur la doctrine de saint Fauste, abbé de Lérins et plus tard évêque de Riez. Baronius a même osé dire de lui : *qu'il est mort flétri;* parole que le savant annaliste se crut obligé de rétracter dans la suite [1]. Fauste n'a point été hérétique : il a écrit contre l'arianisme; il montra, dans l'affaire du prêtre Lucide, un zèle aussi charitable qu'intelligent pour la pureté de la foi; il arma les Gaules contre l'Eutychianisme, avant même l'apparition d'Eutychès, par le traité qu'il adressa au diacre Gratus. L'exil auquel il fut condamné par le roi des Visigoths, montre que cet évêque savait non-seulement écrire mais encore souffrir pour la foi.

» Les accusations violentes dont on a poursuivi la mémoire de saint Fauste s'expliquent par son intervention si active dans l'affaire du prêtre Lucide; les Prédestinatiens ne lui pardonnèrent point une rétractation que sa douceur avait amenée presque autant que sa science [2]; les Jansénistes ne lui ont point pardonné davantage d'avoir fait condamner, dix siècles avant Jansénius, des propositions presque identiques à celles qui forment l'essence de leur déplorable doctrine.

» La généralité des écrivains catholiques, sans écouter une semblable inspiration, ont pourtant admis l'erreur de Fauste comme un fait incontestable. L'un d'eux va jusqu'à dire que cet évêque fut ramené à la vérité par saint Fulgence et qu'en preuve de la sincérité de son retour, il publia un livre contre ses anciennes erreurs [3].

» Saint Fulgence a combattu l'erreur qui se trouve dans le livre de Fauste, mais il n'a point converti cet évêque, parce qu'il est douteux que cette conversion ait jamais été néces-

[1] Faustus decessit inglorius (*Annal. eccl.*, t. VI, ad an. 451). Dans ses *addenda*, Baronius rétracte cette parole et ajoute : *Maneant igitur Fausto sua jura, nec ex scriptis nostris sentiat præjudicium.*

[2] Le P. Sirmond explique au long la haine que saint Fauste avait inspirée aux hérétiques de son temps (*Hist. prædestin.*, c. VIII, dans *Patr. lat.*, t. 53, p. 685, et la *Lettre* de saint Fauste à *Lucidus*, *ibid.*, p. 681.

[3] Trithemius, *De scrip. eccl.*

saire et aussi parce que saint Fulgence était bien jeune, quand l'ancien abbé de Lérins mourut.

» Il est hors de doute que l'ouvrage publié sous le nom de Fauste *sur la grâce et le libre arbitre* renferme l'erreur des Semi-Pélagiens [1], en ne reconnaissant pas *la nécessité de la grâce prévenante pour le commencement de la bonne action*. Les décisions de saint Hormisdas et de saint Gélase, l'opinion unanime des écrivains catholiques et enfin la lecture du livre montrent évidemment qu'il contient des propositions condamnées, cinquante ans plus tard, par le 2e concile d'Orange.

» Mais l'erreur renfermée dans ce traité est-elle le fait de Fauste, ou bien y a-t-on interpolé des passages qui contiennent le Semi-Pélagianisme?

» Plusieurs auteurs graves ont nié que Fauste ait jamais enseigné pareille doctrine dans son livre. Sans citer Gennade, que l'on accuse de la même erreur, nous espérons qu'on prendra en considération le jugement de Pierre Equilin [2], de Gesner Conrad [3], d'Honoré d'Autun, etc., qui donnent toujours au livre de Fauste le titre d'*ouvrage excellent* et appellent l'auteur *homme plein de sainteté* [4].

» Nous nous contenterons d'indiquer, pour l'éclaircissement complet de ce point historique, la *dissertation* du savant P. Stilting [5] et celle que Bartel a placée vers la fin de sa *nomenclature des Evêques de Riez* [6], donnant seulement ici quelques-unes des raisons qui prouvent que l'erreur a été glissée

[1] Voir ce traité de saint Fauste, dans *Patr. lat.*, t. 58, p. 783.

[2] *Catalogus sanct.*, lib. XI, cap. 91.

[3] Gesnerus, in biblioth. *de Fausto*.

[4] Opus egregium, vir sanctitate plenus) (*De Ecclesiæ luminaribus* (Alliez). Voici le texte entier d'Honoré : « Faustus... vir in divinis scripturis satis » intentus, composuit librum *de Spiritu sancto* et egregium opus *de Gratia* » *Dei* qua salvamur et alia (Honorius, *De luminaribus Ecclesiæ*, l. II, c. 84 ; dans *Patr. lat.*, t. 72, p. 220). — On peut joindre à ces auteurs le jugement de Basnage, tout favorable à saint Fauste, et que l'on trouve en tête des écrits de Fauste, dans *Patr. lat.*, t. 58, p. 777. (A. B.)

[5] Stilting, *Act. sanct.*, 28 sep.

[6] Bartel (Simon), *Nomenclatura historica et chronologica præsulum sanctæ Regiensis Ecclesiæ*, in-8°, Aquis-Sextiis, 1636. — *Apologia pro sancto Fausto Regiensi episcopo*, in-8° 1636. — Voir aussi : *Nova nomenclatura Regiensium episcoporum*, sans nom d'auteur, Massiliæ, 1728, in-12. (A.B.)

dans ce livre par des faussaires; ce n'est point un cas très-rare, puisque l'histoire fournit les preuves de l'altération de plus d'un livre [1].

» 1° Dans le *traité de la grâce* tel que nous l'avons, on trouve non à la fin, mais au commencement du livre, les souscriptions des Pères du concile d'Arles et de celui de Lyon; pourtant aucun décret n'avait prescrit d'apposer une approbation pareille. Est-ce réellement une approbation? Mais alors, pourquoi la mettre au commencement? on comprendrait qu'elle fût à la fin, pour appuyer la doctrine qui est émise et empêcher qu'on n'ajoutât rien d'erroné ou d'inutile.

» 2° Tel qu'il est, l'ouvrage ne contient point les additions que le concile de Lyon avait ordonné d'ajouter, à l'occasion des nouvelles erreurs qui venaient de paraître.

» 3° Il y a contradiction évidente entre le corps du livre et la *préface* : dans celle-ci, l'auteur unit toujours l'action de la grâce à l'action de la volonté humaine [2], ne laissant à celle-ci que le rôle d'un serviteur fidèle et obéissant.

» 4° Le concile d'Orange n'inflige aucune censure ni au livre ni à l'auteur. Cinq ans après ce concile, le pape Jean II écrit à saint Césaire, au sujet de l'affaire de Contuméliosus de Riez; il nomme Fauste *un saint évêque,* en citant un passage de ses écrits qui est considéré aujourd'hui encore comme maxime du droit canonique [3].

» Lorsque saint Fulgence publia son *traité de l'incarnation et de la grâce,* il eut pour objet, dans la deuxième partie de cet ouvrage, de combattre le Semi-Pélagianisme, mais il ne nomme pas Fauste, dont le livre lui avait été envoyé et se contente d'établir et d'expliquer la doctrine catholique.

[1] Bellarminus, *de scriptorib. eccl.*, p. 161.

[2] Studium gratiæ asserendæ competenter et salubriter suscipit qui obedientiam famuli labori adjungit, tanquam si patrono vel domino inseparabiliter pedissequus minister inhæreat... Recte ergo inter adjuvantem pariter et adnitentem ordo iste servabitur, ut hic teneat pleno jure dominatum et ille toto reddat subjectione servitium (Faustus, *epist. ad Leontium papam*, dans *Patr. lat.*, t. 58, p. 835).

[3] Faustus episcopus sanctus, in epistola sua dixit : Perdit gratiam consecrati, qui adhuc officium vult exercere mariti (Joannes II, *epist. ad Cæsarium*, et les *canons* qui y sont joints, dans *Patr. lat.*, t. 66, p. 25 et 31).

» La réponse de saint Hormisdas à l'évêque Possesseur, ne renferme pas le nom de l'évêque de Riez ; le Pape dit seulement que les écrits d'un certain évêque des Gaules n'ont point l'autorité des ouvrages des Pères acceptés par l'Eglise [1].

» De tous ces faits, n'est-il pas permis de conclure que nous n'avons pas le véritable ouvrage de l'ancien moine de Lérins ?

» Quelques écrivains modernes ont accusé saint Fauste d'avoir soutenu dans l'un de ses écrits, que *les âmes sont matérielles*. Qu'on lise sa *lettre*, et l'on verra qu'il n'a point parlé de l'essence même des âmes ; il a dit seulement que les anges et les saints ont un corps, Dieu seul étant incorporel, selon lui, parce qu'il est immense [2]. Il y a entre cette opinion, toute hasardée qu'elle est, et le matérialisme, une distance infinie. Saint Fauste n'a jamais douté de la spiritualité ni de l'immortalité de l'âme, puisqu'il parle des supplices éternels de l'enfer, après avoir dit que les esprits ont un corps [3].

» La lettre dans laquelle il émet tout au long cette assertion surprit généralement et provoqua un livre regardé comme l'un des plus beaux ouvrages de psychologie : C'est le *traité de la nature de l'âme*, par Claudien Mamert [4]. « Rarement, dit » un écrivain moderne [5], la nature propre de l'âme et son unité » ont été vues de plus près et décrites avec plus de précision. » Claudien, à la fin du livre, promettait de répliquer à son » adversaire, si celui-ci continuait à soutenir sa singulière » assertion. Le nom de Fauste ne fut pas même prononcé, et

[1] M. l'abbé Alliez est ici dans l'erreur. Fauste est nommé dans la lettre du pape Hormisdas. Voici le texte : « Hi vero, quos vos de Fausti cujusdam Galli » antistitis dictis consuluisse litteris indicastis, id sibi responsum habeant. » Neque illum recipi, neque quemquam, quos in auctoritate Patrum non re- » cipit examen catholicæ fidei, etc. (Hormisdas, *Epist.* 70 ; dans *Patr. lat.*, t. 63, p. 492). (A. B.)

[2] Unus ergo Deus incorporeus, quia et incomprehensibilis et ubique diffusus (Faustus, *Epist.* 3, dans *Pat. lat.*, t. 58, p. 844).

[3] Dic mihi, si corpus non habet in illa dejectione qui decidit ? Quid illi negas corporalem naturam cujus negare non audes ruinam ? Et si, ut dicis, corpus non habet, non ardebit ; ubi autem, nisi in corpore, sentiet ignem illum, qui paratus est diabolo et angelis ejus ? (*Ibid.*, p. 843.)

[4] Voir les *Œuvres* de Claudien Mamert, dans la *Patrol. lat.*, t. 53, p. 698.

[5] M. Guizot, *Hist. de la civilis. en France*, 6e leçon.

» le silence qu'il garda dans la suite à ce sujet est une preuve » qu'il avait abandonné son opinion [1].»

3. Culte adressé à saint Fauste en divers temps.

Après cette défense de saint Fauste, nous croyons devoir extraire encore du livre de M. l'abbé Alliez, ce qui a rapport au culte qui lui a été rendu.

« Le culte de ce saint, remonte à la plus haute antiquité. *L'ancien calendrier de l'Eglise de Riez* marque sa fête avec octave; la messe propre est dans un *vieux missel manuscrit*; une chapelle lui est dédiée dans l'église de Saint-Maxime.

» Dyname Patrice (vers 593), auteur de la vie de ce dernier saint, appelle son successeur le *bienheureux Fauste,* dans sa lettre à Urbicus [2].

» Génébrard, archevêque d'Aix [3], a intitulé une homélie de Fauste adressée aux religieux de Lérins : *Sermon de saint Fauste de Riez, pour l'instruction des moines*.

» Baronius constate que la fête de saint Fauste s'est toujours célébrée à Riez.

» Son nom est dans l'ancien *martyrologe gallican.*

» A Riez, on célèbre, le 28 septembre, sa fête double avec octave.

» A Cavaillon, le 21 mai, double majeur.

» A Lérins et dans les Eglises de l'ordre, on la célébrait le 17 janvier.

» Quelques *martyrologes* d'Irlande et d'Ecosse mettent cette fête au 11 mai. »

(L'édition du *martyrologe d'Usuard,* donnée par Grevenus (Cologne, 1715), met la fête de saint Fauste au 16 janvier [4]. (A. B.)

[1] Nous devons en outre indiquer à tous ceux qui s'occuperont de saint Fauste, l'ouvrage de M. l'abbé Féraud, curé de Sieyes, ayant pour titre : *Les saints titulaires de l'Église de Riez,* ou *Vie des saints évêques Maxime et Fauste et de sainte Thècle, vierge et première martyre,* enrichis des litanies, de la messe et de l'office notés de ces saints, et publiés avec l'approbation de Mgr l'évêque de Digne, in-8° de 139 pages ; Digne et Riez, chez tous les libraires.

[2] Beatissimus Faustus (Dynamius, *vita S. Maximi,* dans *Patr. lat.,* t. 80, p. 38).

[3] Genebrard, *OEuvres diverses,* Paris, 1578.

[4] Apud Regium Galliæ Fausti episcopi, etc. (Usuard, *Martyr.*, dans *Patr. lat.*, t. 123, p. 662).

3. Album des îles de Lérins.

Pour achever de faire connaître complétement les îles de Lérins, M. l'abbé Alliez a joint à son œuvre un bel *album* composé de 13 planches, renfermant d'abord le portrait de Mgr Jordany, évêque de Fréjus et Toulon, et de plus les divers monuments, vues, inscriptions, bas-reliefs, architecture, antiquités, plans de ce qui reste de plus important de l'ancienne abbaye. — Nous regrettons qu'une *note* explicative n'ait pas été ajoutée à chaque planche.

Telle est l'œuvre de M. l'abbé Alliez. Nous passons sous silence le grand nombre de pièces justificatives la plupart inédites et recherchées dans toutes les bibliothèques de la Provence. Ce sont de nouvelles pages ajoutées à toutes celles qui depuis quelque temps contribuent à donner l'*histoire vraie* de l'Eglise. Tous les historiens futurs devront les consulter. Quant aux nombreux voyageurs et touristes qui visitent les belles côtes de la Provence, ils trouveront dans le volume : *les îles de Lérins, Cannes et les rivages environnants* [1], un véritable guide historique et descriptif qui leur fera connaître le passé et le présent de ce beau pays.

Il faut ajouter à tous ces documents la *lettre pastorale* [2] de Mgr Jordany, évêque de Fréjus et Toulon, relative à l'achat et à la restauration de Lérins, laquelle, ornée d'une belle gravure représentant l'île de Lérins, est en même temps une savante dissertation sur l'origine, les progrès et l'état actuel de cette île.

A. Bonnetty.

[1] Paris, Didier ; — Marseille, Boy ; Draguignan, Sieys.
[2] In-4° de 16 pages ; Fréjus, chez L. Ledyet, 1859.

Littérature catholique.

LES ÉVANGILES ET LA CRITIQUE AU XIXE SIÈCLE

Par M. l'abbé GUILLAUME MEIGNAN,
Vicaire général de Paris, professeur à la Sorbonne [1].

Il y a plus d'un mois que nous avons reçu cet article. Depuis lors, M. l'abbé Meignan a été nommé par S. M. l'Empereur au siége de Châlons. Cependant nous n'avons pas cru devoir rien changer au fond ou à la forme de cet article, et nous le publions tel que nous l'avons reçu. A. B.

Ce livre renferme les *leçons d'Ecriture sainte* données à la Faculté de théologie de la Sorbonne l'année 1862-63. L'accueil qu'elles ont reçu d'un auditoire nombreux et distingué, le retour des esprits sérieux à l'étude des origines chrétiennes, des attaques qui, toujours repoussées, se renouvellent chaque jour, ont déterminé le savant professeur à donner à ses travaux, une plus grande publicité.

Ses lecteurs lui en sauront gré, car ils trouveront dans cet ouvrage des documents précieux et peu connus en France, touchant les questions qui agitent si vivement les esprits. L'incrédulité qui nous oppose les affirmations les plus audacieuses, se croit dispensée de fournir des preuves lorsqu'elle a mis en avant la *critique moderne*, et souvent le dernier mot de ceux qui se vantent de ne suivre que leur raison, est une abdication complète du raisonnement. Ils en appellent aux savants étrangers, comme s'il n'y avait pas en Allemagne, en Angleterre, une science chrétienne, qui suit pas à pas la science rationaliste et ne laisse sans réponse aucune de ses attaques.

Une considération qui infirme tout d'abord la valeur de cette prétendue critique, c'est qu'elle est née de systèmes philosophiques auxquels on a voulu à tout prix en faire l'application. Les différentes évolutions qu'elle a subies depuis un siècle, montrent qu'elle n'a été que la complice et la servante de la philosophie; que faussant sa mission qui est de

[1] Librairie V. Palmé, rue Saint-Sulpice, 22.

contrôler les livres historiques, discréditant son caractère et compromettant sa dignité, elle n'a fait qu'interpréter les Saints Livres suivant des idées conçues *à priori*. L'athéisme, le déisme, le panthéisme, ont été des lits de Procuste auxquels on a voulu ramener violemment les faits bibliques. Quelle croyance mérite une exégèse servile qui se contente d'être un écho et de répéter les paroles de Voltaire, de Jean-Jacques, de Hégel ?

Avant d'entamer la discussion des titres qui prouvent l'origine historique des Evangiles, M. Meignan montre le rôle et l'importance de ces écrits dans l'économie du Christianisme. Malgré le respect dû à ces archives sacrées, il ne faut pas en exagérer l'importance et dire comme Luther et Calvin qu'ils sont tout. Rédigés 15, 20, 30 et 60 ans après l'Ascension de Notre-Seigneur, ils ne sont pas l'acte constituant de l'Eglise. Des Eglises particulières ont fleuri, bien des chrétiens sont morts dans la foi parfaite sans les avoir connues. Jésus-Christ n'a rien écrit, rien fait écrire, ni donné à entendre que ses disciples dussent écrire. Il a enseigné de vive voix, inculquant sous des images vives qui frappent l'imagination et se gravent facilement dans la mémoire, la doctrine qu'il apportait au monde. Cet enseignement n'a été fixé par l'écriture qu'en vue de circonstances particulières, de besoins accidentels et fortuits. Chacun des livres qui composent le *Nouveau Testament* est venu à son heure, quand l'appelaient des nécessités nouvelles et pressantes. En confiant son enseignement à la tradition orale, Jésus-Christ ne faisait que se conformer aux lois et aux coutumes de la Palestine. Il était défendu aux Juifs de transmettre par écrit les commentaires de la loi. On devait se borner à la tradition. Dans les écoles de rabbins, on ne prenait pas de notes, et le maître n'écrivait jamais sa leçon. Tout était confié à la mémoire. Le *Talmud* n'a été écrit qu'après la chute de Jérusalem et la dispersion des Juifs, lorsque à la suite de cette grande catastrophe la tradition orale menaçait de se perdre.

Si les *Evangiles* ne sont pas tout, comme le prétendent les protestants, il ne faut pas, comme font les rationalistes, les réduire à rien. Ils sont un témoignage apostolique, le dépôt partiel et le sommaire de la doctrine chrétienne, à l'aide

duquel l'Eglise qui en est la gardienne et l'interprète accablera toujours les incrédules en montrant la réalité historique des miracles, les hérétiques en prouvant l'apostolicité de tous nos articles de foi. Ils sont de plus le moyen que la Providence a établi pour conserver avec une précision rigoureuse les dates, les noms, les faits accessoires qui concernent l'histoire de Jésus-Christ. Enfin, effluves brûlantes de l'Esprit-Saint, ils sont, avec la grâce et l'assistance promise à l'Eglise, le plus beau don que Dieu ait fait à la terre.

Après ces considérations, dont personne ne contestera la justesse et l'importance, l'auteur aborde les preuves intrinsèques de l'authenticité des Evangiles. Ces livres ne sont, dit la critique rationaliste, qu'un recueil de faits légendaires, commentés, embellis par la foule crédule, et rédigés par des ignorants. Ils forment un corps de récits disparates que l'on a recueillis en divers lieux, réunis en faisceau et livrés au grand jour de la publicité vers la fin du 2ᵉ siècle.

Cette hypothèse est-elle soutenable? Nous en appelons d'abord à l'histoire.

L'époque durant laquelle s'accomplirent les faits évangéliques, fut une période de révolution, de changements continuels dans le gouvernement, les institutions, les hommes dépositaires du pouvoir. Cet état d'agitation et de bouleversement aboutit à la ruine de Jérusalem, à la dispersion des Juifs, enfin à un ordre de choses tout différent de celui qui l'avait précédé. Supposez des écrivains qui entreprennent, à la fin ou au milieu du 2ᵉ siècle, de raconter l'histoire des Hérodes, celle des sectes juives au temps de Notre-Seigneur, les rapports politiques, civils et religieux des Juifs entre eux, des Juifs avec les Romains; que d'anachronismes, de faits controuvés, de souvenirs trompeurs! Il ne serait pas facile de raconter, à l'aide de sa seule mémoire et même en consultant les souvenirs des autres, la suite des événements qui se sont accomplis en France depuis 1787; de dire les diverses constitutions, les dates, les noms de tant de personnages importants alors et oubliés aujourd'hui. La difficulté augmente si l'on s'adresse pour le savoir, à des paysans, à des bateliers de la Seine, à des douaniers de Bercy. Or les auteurs des Evangiles placent Jésus-Christ au milieu des Juifs et des Romains et l'y

font mouvoir d'une manière si sûre et si précise, que la critique la plus sévère ne découvre pas une erreur, une inexactitude, ni dans les moindres détails ni dans le récit des plus grands événements. Aucune des conditions de cet ordre de choses si complexe ne se trouve méconnue. M. Meignan le prouve en comparant plusieurs textes très-curieux de l'historien Josèphe. De ce rapprochement ressort l'harmonie la plus parfaite entre les écrivains sacrés et l'auteur des *Antiquités Juives*, et de la *Guerre Judaïque*. Une telle conformité en pareille matière ne suppose-t-elle pas des écrivains contemporains? Peut-on raisonnablement faire rédiger nos saints livres à la fin du 2e siècle, traiter leurs auteurs d'hommes ignorants, qui n'avaient pour s'éclairer, que des souvenirs à demi effacés, qui se plaçaient sur le terrain de la légende et des inventions populaires?

Il est un autre moyen de contrôler bien puissant et toujours fatal à l'écrivain mal informé; un témoin qui dépose sans complaisance et dévoile impitoyablement les inexactitudes de l'historien qui a invoqué des souvenirs imparfaits : ce témoin, c'est la pièce de monnaie, la médaille d'or, d'argent, de bronze. Les caractères gravés sur métaux bravent mieux les injures du temps que les lettres imprimées sur le papyrus ou les feuilles préparées à Pergame; ils se retrouvent presque intacts sous les décombres et au fond des tombeaux. Les Evangiles soumis au contrôle de la numismatique sortiront-ils victorieux de cette épreuve redoutable?

Les Juifs tour à tour dominés par les Perses, les Grecs et les Romains, et presque toujours privés du droit de battre des monnaies nationales, avaient dû accepter et conserver en partie celles de leurs maîtres. Leur unité monétaire était le sicle, le demi-sicle et le quart de sicle. La monnaie grecque était la drachme, dont les multiples étaient le didrachme, le tétrachme, la mine et le talent; les sous-multiples, l'obole et le chalque. La monnaie romaine était le denier, dont le multiple était le denier d'or (*aureus*) qui valait cent sesterces, et les sous-multiples, l'as, le demi-as, le sesterce, le quadrant. Ainsi, quelle confusion de noms et de valeurs! Et cette confusion redouble si l'on remarque que ce n'est pas seulement le système monétaire qui varie, mais aussi la valeur relative

d'un même poids d'or et d'argent. Qui pourrait se flatter de parler juste en disant ce qu'était l'ancienne monnaie de France aux temps de Henri IV, de Louis XIV, de Louis XVI? Si les auteurs des Evangiles ont écrit au 2e siècle, où l'état de la Judée était si différent de ce qu'il avait été au temps de Notre-Seigneur; s'ils n'ont eu pour se guider que des souvenirs imparfaits et des faits légendaires, ils ne résisteront pas au contrôle impitoyable de la *numismatique*. Car ils ont apprécié les différentes pièces de monnaie, ils en ont montré l'usage et fait l'application aux besoins de la vie.

M. Meignan passe en revue les textes des Evangiles où il est fait mention de monnaies et prouve que telles étaient, au témoignage de la numismatique, les pièces en circulation dans la Palestine aux temps d'Auguste et de Tibère. La minutieuse exactitude de ces livres, d'ailleurs étrangers à l'érudition, suffit à tout homme non prévenu pour lui faire reconnaître dans les écrivains sacrés, des auteurs contemporains de Jésus-Christ [1].

La *géographie* nous offrira aussi de nombreux et puissants moyens de contrôler les Evangiles, car les distances y sont fixées, les routes indiquées, l'aspect d'une ville, la physionomie d'une plaine ou d'une montagne, peints d'un mot. Or au milieu du 2e siècle, à l'époque où l'on prétend que furent rédigés nos Evangiles, la Palestine avait été bouleversée de fond en comble, et ne ressemblait plus, au point de vue topographique, à ce qu'elle était un siècle auparavant. Vespasien, Titus, Adrien y avaient semé partout la désolation et la mort. Jérusalem n'était plus qu'un monceau de ruines, ses environs qu'une vaste solitude. Adrien seul avait détruit 985 villages et rasé 50 places plus considérables. Quelle eût été la tâche d'un écrivain du 2e siècle qui aurait entrepris de représenter le pays tel qu'il était avant les bouleversements qui l'avaient couvert de ruines? Aujourd'hui enfin on a refait la géographie et retrouvé la topographie de la Palestine. Des voyageurs, mus par des motifs bien divers, ont parcouru en tous sens les lieux saints. Les savants y ont fait des recherches patientes,

[1] Voir dans les *Annales* la dissertation du D. Akermann sur les *monnaies*, dont il est parlé dans les Évangiles, avec figure de ces monnaies au nombre de 82 (*Table générale de la 4e série*).

dont quelques-unes ont été couronnées du plus grand succès. Les pèlerins qui affluent au tombeau du Sauveur ont interrogé les traditions, décrit les monuments et les ruines qu'ils avaient sous les yeux et publié la relation de leurs voyages. Tous ces monuments réunis nous permettent de juger si les livres históriques du Nouveau Testament nous donnent une peinture fidèle de la Palestine au temps d'Auguste et de Tibère. Le texte sacré d'une main, les récits des voyageurs modernes de l'autre, M. Meignan visite Bethléem, Nazareth, le Thabor, Jérusalem, ces lieux dont le nom seul rappelle de si grands et de si touchants souvenirs. A-t-on trouvé les Evangiles en défaut ? Loin de là, ils sont de tout point justifiés par l'aspect des lieux, et en harmonie parfaite avec les récits des voyageurs les plus célèbres et les plus exacts. Donc ils viennent d'auteurs qui ont écrit avant la ruine de la Palestine, et qui vivaient à l'époque même des villes et des monuments dont ils parlent.

Nous regrettons que les limites de cet article ne nous permettent pas de résumer les preuves extrinsèques que l'auteur a développées avec un luxe d'érudition et une clarté dignes de son sujet. Il divise ces preuves en trois catégories : témoignages échappés aux philosophes des premiers siècles, Celse, Porphyre, Julien; témoignages des hérétiques qui tout en rejetant les Evangiles n'en niaient pas l'authenticité; témoignages des Pères Apostoliques qui citent les Evangiles comme des livres connus et faisant autorité.

En lisant *les Evangiles et la Critique*, dont nous n'avons donné qu'une pâle et incomplète analyse, on se félicite que des attaques bruyantes aient appelé récemment l'attention publique sur les origines chrétiennes, car elles ont provoqué des apologies qui rappellent les beaux jours de l'Eglise. La vérité ne craint point la discussion, mais seulement la mauvaise foi et l'indifférence. Les ouvrages qu'a vus naître l'année 1864, et elle ne touche pas encore à sa fin, montrent que l'examen critique des textes sacrés placera le Nouveau Testament dans une lumière de plus en plus grande et justifiera une fois de plus l'axiome : un peu de science éloigne de la religion, beaucoup de science y ramène.

G. Malé, docteur en théologie.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

FRANCE. — PRESSIGNY. — *Découverte d'une manufacture d'armes faites en silex*.

Le *Sport* a reçu de Poitiers, du vicomte Lucien de Tarbes, la note suivante relative à une intéressante découverte faite récemment dans les environs du Grand-Pressigny (Vienne) :

« Dans un voisinage assez rapproché de l'ancienne capitale du Poitou, à Pressigny-le-Grand, commune située à 24 kilomètres de la station de *Port-de-Piles* (chemin de fer d'Orléans), un honorable médecin, le docteur Leveillé, vient de faire une des plus belles découvertes archéologiques qui puissent récompenser les efforts d'un pionnier de la science.

» Guidé par certains indices dus au pur hasard, M. le docteur Leveillé a dirigé avec autant de zèle que d'intelligence diverses fouilles sur le territoire de la commune de Pressigny, et il a eu la chance insigne de rencontrer des débris aussi nombreux que bien conservés *d'un immense atelier d'armes et d'instruments de toute espèce*, appartenant à l'époque que les archéologues appellent l'*âge de pierre*. Ici, la réalité dépasse tout ce que l'imagination peut rêver.

» Ce n'est rien moins, en effet, que le sous-sol de plusieurs hectares de terrain qui se trouvent remplis ou, pour parler plus justement, composés de *casse-têtes, de haches, de couteaux, de lances et de flèches en silex*, et cela en telle abondance, que l'on en pourrait doter richement toutes les collections de France.

» La table sur laquelle je vous écris est encombrée de petites haches d'une forme aussi nette et aussi arrêtée que si on l'eût ciselée dans l'acier ; je coupe mon papier avec un couteau en pierre qui remonte à plus de 4,000 ans, et pour peu que vous refusiez de publier mes impressions de voyage, je pourrais me casser la tête avec une *masse d'armes* qui, pour être taillée dans une pierre, n'en est pas moins digne du musée de Cluny.

» La forme la plus générale de ces armes primitives, mais très-offensives, dont se servaient nos aïeux, est celle d'une grosse amande, un peu obtuse par un bout, assez aiguë par l'autre. Les deux côtés de l'amande sont enlevés par séries d'écailles jusqu'au tiers de la longueur, et forment stries ; le reste est détaché par un seul coup vigoureusement porté sur la base de l'arme.

» Ces haches, ces flèches et ces couteaux se trouvent dans un gisement de terre végétale avoisiné par des dépôts de sable diluvien parfaitement caractérisé et dans lequel on retrouve aussi des armes de la même nature.

» Ajoutons que les autorités du pays mettent une parfaite courtoisie dans leurs rapports avec les étrangers et favorisent leurs recherches, auxquelles, de leur côté, les paysans n'apportent aucun obstacle ; et l'on comprendra qu'à cette heure de déplacement général, la commune de Pressigny-le-Grand doit devenir pour beaucoup un but préféré d'excursion. C'est pourquoi j'ai voulu l'indiquer à vos lecteurs. »

ALLEMAGNE-MUNICH. — *Lettre de M. l'abbé Dœllinger.*

Nous trouvons dans le *Stendardo cattolico* de Gênes la lettre suivante, écrite à la date du 28 juillet dernier, par le professeur Dœllinger, en réponse à une autre lettre que lui avait adressée le savant historien César Cantù, membre du parlement de Turin. Nous la publions comme une protestation du savant professeur contre ceux qui voulaient le représenter comme disposé à abandonner l'Église catholique. Autre chose est de montrer trop de zèle peut-être pour des réformes que l'on croit être utiles, et louables dans l'intention qui les a dictées, autre chose de sortir de l'Église. Nous connaissons depuis longtemps M. l'abbé Dœllinger, et nous le croyons incapable d'avoir eu cette pensée. Voici sa lettre qui l'honore :

« Cher ami,

» Votre lettre m'a causé un douloureux étonnement. J'ai beau examiner mes actes et mes écrits depuis quelques années, je n'y découvre rien qui puisse avoir occasionné cette accusation. Moi, vouloir me séparer de l'unité de l'Église! Vous ne croiriez certainement pas que je puisse déshonorer le reste de mes jours en faisant ou en enseignant le contraire de ce que j'ai fait ou enseigné pendant quarante ans. Ma foi, ma conviction catholique n'ont pas été ébranlées un instant, et j'espère que Dieu bon me soutiendra jusqu'à la fin de ma carrière.

» Il s'est tenu à Munich, dans le mois d'octobre dernier, une assemblée de savants catholiques appartenant à toute l'Allemagne, et dont la plupart étaient professeurs de théologie, et j'ai été choisi par eux président à l'unanimité. Vous voyez donc que, du moins en Allemagne, ma réputation de catholique est encore intacte. Quant à l'Italie, je croyais que mon nom y était tout à fait inconnu, sauf à vingt ou trente personnes; et il est bien pénible pour moi que ma réputation commence dans ce pays-là avec la tache d'hérésie, de schisme ou d'apostasie. Jusqu'ici, aucun journal ou livre allemand, protestant ou catholique, n'a émis le moindre doute sur mon orthodoxie; et même, dans ces derniers mois, les journaux du Nord ont parlé de moi comme d'un ultramontain décidé. Comment donc voudrait-on, en Italie, me faire passer pour un ennemi de l'Église ou de la foi? Je vous en prie instamment, défendez-moi contre une accusation si peu fondée, et donnez de la publicité à mon démenti formel...

» Que de changements se sont opérés depuis que nous nous sommes vus! Mais croyez que ni mon affection pour vous, ni mon attachement pour l'Église n'ont changé.

» Tout à vous, G. DŒLLINGER. »

BIBLIOGRAPHIE.

RELATIONS POLITIQUES ET COMMERCIALES DE L'EMPIRE ROMAIN AVEC L'ASIE ORIENTALE, par *M. Reinaud* (de l'Institut). — Paris, imprimerie Impériale, MDCCCLXIII.

Il est à coup sûr peu de questions aussi propres à intéresser le monde savant

que celle des rapports de l'Empire romain avec l'extrême Orient. Pendant longtemps, on a dû croire que l'absence de documents ne nous permettrait point de la traiter. Rien cependant n'était moins exact. Nous n'avons plus, il est vrai, les pièces émanées de la chancellerie des empereurs; mais, pour suppléer à cette lacune, il nous reste maints passages des principaux auteurs de l'antiquité. Malheureusement, on ne savait point les comprendre. Les milliers de commentateurs qui se sont exercés sur *Horace* et *Virgile* étaient bien loin de se douter du parti que l'on pouvait tirer de ces auteurs au point de vue de la diplomatie césarienne. Quelque précis que fût le langage des poëtes de l'ancienne Rome, nul jusqu'alors ne l'avait pu comprendre. M. Reinaud, en comparant les uns aux autres les divers passages de ces illustres écrivains, s'est aperçu de la multitude de renseignements historiques que l'on y peut trouver. Mais il ne s'en est pas tenu au siècle d'Auguste. Les auteurs des âges postérieurs sont venus, eux aussi, fournir leur contingent, et nous expliquer quelles furent, aux diverses périodes de son histoire, les relations existant entre Rome et l'Orient. Pendant le premier siècle de notre ère, le peuple-roi, fier de ses immenses succès, rêve la domination universelle. Bientôt les travaux des géographes, les récits des voyageurs, répandant des notions plus justes sur la forme et l'étendue de nos continents, démontrent l'impossibilité où se trouve l'empire des Césars de conquérir l'*Inde* et la *Sérique*.

Les projets d'annexion sont donc abandonnés à partir du temps d'Adrien. Rome se borne à entretenir avec l'Asie un commerce d'échange. Cet état de choses se continue pendant les deux ou trois premiers siècles de notre ère. Quelques notions du Christianisme pénètrent dans l'Inde, soit directement, soit par la Perse. Le Bouddhisme, alors florissant sur les rives du Gange et de l'Indus, subit l'influence de la doctrine évangélique.

Ainsi s'expliquent, comme le fait remarquer notre savant auteur, diverses similitudes entre les pratiques des deux religions. C'est en vain que l'on voudrait plus longtemps attribuer une origine indienne à certains usages, certaines cérémonies catholiques. Le Bouddhisme ne les a point inventés, ne nous les a point imposés; il les emprunte de nous.

A partir du 3e siècle, les relations de l'Empire avec la haute Asie deviennent de plus en plus rares; elles cessent même tout à fait, pour ne se renouer que neuf à dix siècles plus tard. Le dernier document qui nous parle du commerce romain en Orient est un rescrit des empereurs Théodose le Jeune et Honorius. Le préfet du prétoire y est averti qu'Artaxata, Nisibe et Callinice seront désormais les seules villes ouvertes pour les transactions avec les Persans. Les recherches de M. Reinaud embrassent donc un espace d'environ quatre siècles et demi, et l'on peut dire, sans nulle exagération, qu'elle nous ont révélé tout un côté demeuré obscur de la littérature et de l'histoire romaine.

N. de Charencey.

Versailles. — Imprimerie de BEAU jeune, rue de l'Orangerie, 36.

ANNALES

DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.

Numéro 59. — Novembre 1864.

Traditions bibliques.

DISSERTATION

SUR L'AUTEL DU DIEU INCONNU DES ATHÉNIENS

ET QUE S. PAUL LEUR FIT CONNAÎTRE.

ERRATUM.

Une erreur de copiste a rendu complétement inintelligible une *citation de saint Cassien* dans notre cahier d'octobre, p. 306, note 1. Comme les *Annales* tiennent à ne donner que des citations exactes, nous faisons faire ce carton, et nous prions nos lecteurs de le couper et de le coller sur les 6 dernières lignes de la page 306 :

pulsari extrinsecus, speciale impedimentum salutis accedit, pro illa quam tenuiter videor attigisse notitia litterarum, in qua me ita vel instantia pædagogi, vel continuæ lectionis maceravit intentio, ut nunc mens mea, poeticis velut infecta carminibus, illas fabularum nugas historiasque bellorum quibus a parvulo primis studiorum imbuta est rudimentis, orationis etiam tempore meditetur, psallentique, vel pro peccatorum indulgentia supplicanti aut impu-

ces deux phrases : « Il est vrai que nous avons une *idée de* » *Dieu née avec nous*, que cette idée répond à un objet réel, » et que rien n'empêche que nous ne l'exprimions par un » mot. — La Religion naturelle *est gravée* dans le cœur de » l'homme ; tout homme l'apporte avec soi[2]. » Telle est, chez

[1] *Mémoires*, etc., t. VI, p. 299, de l'édit. in-12 ; t. IV, édit. in-4.

[2] *Mémoires*, etc., t. VI, p. 301 et 302.

que celle des rapports de l'Empire romain avec l'extrême Orient. Pendant longtemps, on a dû croire que l'absence de documents ne nous permettrait point de la traiter. Rien cependant n'était moins exact. Nous n'avons plus, il est vrai, les pièces émanées de la chancellerie des empereurs; mais, pour suppléer à cette lacune, il nous reste maints passages des principaux auteurs de l'antiquité. Malheureusement, on ne savait point les comprendre. Les milliers de commentateurs qui se sont exercés sur *Horace* et *Virgile* étaient bien loin de se douter du parti que l'on pouvait tirer de ces auteurs au point de vue de la diplomatie césarienne. Quelque précis que fût le langage des poëtes de l'ancienne Rome, nul jusqu'alors ne l'avait pu comprendre. M. Reinaud, en comparant les uns aux autres les divers passages de ces illustres écrivains, s'est aperçu de la multitude de renseignements historiques que l'on y peut trouver. Mais il ne s'en est pas tenu au siècle d'Auguste. Les auteurs des âges postérieurs sont venus, eux aussi, fournir leur contingent, et nous expliquer quelles [illegible] entre Rome

Le préfet du prétoire y est averti qu[illegible]
mais les seules villes ouvertes pour les transactions avec les Persans. Les recherches de M. Reinaud embrassent donc un espace d'environ quatre siècles et demi, et l'on peut dire, sans nulle exagération, qu'elle nous ont révélé tout un côté demeuré obscur de la littérature et de l'histoire romaine.

N. de Charencey.

Versailles. — Imprimerie de BEAU jeune, rue de l'Orangerie, 36.

ANNALES
DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.
Numéro 59. — Novembre 1864.

Traditions bibliques.

DISSERTATION

SUR L'AUTEL DU DIEU INCONNU DES ATHÉNIENS

ET QUE S. PAUL LEUR FIT CONNAÎTRE.

Plusieurs de nos abonnés nous ont demandé en différents temps de leur apprendre ce que l'on peut connaître de ce *Dieu inconnu,* à qui les Athéniens avaient élevé un autel et que saint Paul leur annonça. Pour répondre à leur attente, nous avons recueilli diverses notes sur ce Dieu, mais qui étaient loin d'être complètes. Cependant les documents ne manquent pas. Tous les commentateurs des *Actes des Apôtres* en parlent, et plusieurs dissertations spéciales ont été publiées. La plus étendue que nous connaissions est celle que l'abbé *Anselme* a insérée, en 1715, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions* [1]; mais ce travail est loin d'être satisfaisant.

L'abbé Anselme ne pouvait donner une indication ni une solution scientifique ou historique quelconque; pour lui la source de la connaissance de Dieu est dans les principes de Descartes, qui prévalaient alors. Tout le système de l'invention de Dieu et du langage par l'homme est exposé et tranché dans ces deux phrases: « Il est vrai que nous avons une *idée de » Dieu née avec nous,* que cette idée répond à un objet réel, » et que rien n'empêche que nous ne l'exprimions par un » mot. — La Religion naturelle *est gravée* dans le cœur de » l'homme; tout homme l'apporte avec soi [2]. » Telle est, chez

[1] *Mémoires*, etc., t. VI, p. 299, de l'édit. in-12; t. IV, édit. in-4.
[2] *Mémoires*, etc., t. VI, p. 301 et 302.

tous les peuples, l'origine de la connaissance de Dieu. L'abbé Anselme, comme on le voit, supprime ainsi toute influence des doctrines bibliques, et se met en contradiction avec toute l'histoire de cette époque.

« Qui ne sait, ajoute-t-il plus loin, que les Juifs étaient obli-
» gés par leur loi de n'avoir *aucun commerce ni alliance* avec
» les autres nations, en étaient haïs et méprisés [1]. »

Cet académicien n'avait pas lu les *Macchabées* faisant alliance plusieurs fois avec les Romains ; il n'avait rien lu des guerres des Romains avec les Juifs ; ni ce que les Juifs avaient fait pour César, ni ce que César avait fait pour eux. C'était là la science des académiciens de cette époque, à laquelle plusieurs auteurs sont encore arrêtés au temps présent.

Les recherches les plus complètes et les plus exactes que nous connaissions sont celles que M. le chevalier *Drach* a consignées, en forme de *note*, dans son savant et curieux ouvrage : *De l'harmonie entre l'Église et la Synagogue*[2]. C'est cette note que nous allons reproduire dans nos *Annales*, en y ajoutant sous forme d'*appendice* les notes que nous avons recueillies nous-même. Nous avertissons que pour la commodité de nos lecteurs, nous y avons fait les changements suivants : 1° nous divisons ce travail en chapitres avec sommaires ; 2° nous traduisons tous les textes latins que M. Drach a *conservés* dans cette langue ; 3° nous indiquons dans les éditions si commodes de la *Patrologie latine ou grecque*, de M. l'abbé Migne, tous les textes cités d'après les anciennes éditions.

Nous ne croyons pas avoir dévoilé, dans ce travail, toutes les obscurités, ni dissipé tous les doutes qui entourent ce *Dieu inconnu*, mais nous croyons que nous aurons, du moins, fait connaître à nos lecteurs tout ce qui a été dit sur ce texte célèbre.

Nous ajoutons que le présent travail est un complément nécessaire des articles que nous publions *sur la religion des Romains*, et sur les influences que les doctrines juives ont eues sur les croyances des peuples païens.

[1] *Ibid.*, p. 309.
[2] 2 vol. in-8. A Paris, chez Mellier, 1844.

INSCRIPTION AU DIEU INCONNU.

I

État de la question. — Texte de saint Paul. — S. Jérôme, Œcumenius, Théophilacte accusent d'inexactitude l'inscription donnée par saint Paul. — Leur réfutation.

1. Il a été demandé souvent : *En quels termes était conçue l'inscription invoquée par saint Paul ? A quelle occasion,* ou plutôt *à quelle intention l'autel qui la portait fut érigé ?* Rarement on a répondu à ces questions d'une manière satisfaisante.

Citons d'abord le texte sur lequel nous aurons à disserter :

(*Actes des Apôtres*, XVII, 16.)

Traduction.	*Texte de la Vulgate.*
16. Pendant que Paul les attendait à Athènes [1], son esprit était ému en lui [2], voyant cette ville livrée à l'idolâtrie [3].	Paulus autem cum Athenis eos expectaret [1] incitabatur spiritus ejus in ipso [2] videns idololatriæ deditam civitatem [3].
17. Il disputait donc dans la syna-	Disputabat igitur in synagoga cum

[1] Silas et Timothée qu'il avait laissés à Bérée.

[2] Texte original grec, παρωξύνετο τὸ πνεῦμα αὐτοῦ ἐν αὐτῷ. *Son esprit fut ému en lui.* Il éprouva cette espèce d'irritation qui tient de l'indignation et de la compassion. Il était affligé et en même temps embrasé de zèle en voyant dans cet aveuglement si funeste une ville florissante, centre des arts et des sciences, comme l'était alors Athènes.

Le verbe grec employé dans ce verset, παροξύνω, *aigrir, irriter, exciter, exaspérer, inciter* (de la racine ὀξύς, *aigu, vif*), donne le substantif παροξυσμός, adopté dans notre langue, *paroxysme.* Cette particularité peut encore servir à donner une idée de l'état où se trouvait en ce moment-là le zélé et ardent Apôtre de Jésus-Christ.

[3] Grec, κατείδωλον οὖσαν, adonnée aux idoles, portée au culte des faux dieux. La préposition κατὰ, dans la composition de ce mot, a, selon Erasme, la signification de *soumission, dévouement :* SUBJECTIO.

Cette préposition grecque a, dans la composition des mots, une autre signification que ne donne aucun des dictionnaires que nous avons pu consulter. Elle exprime *abondance, augmentation.* Ainsi κατάκαρπος signifie, *abondant en fruits, fertile ;* de καρπός, fruit. Κατάδενδρος, veut dire, *rempli d'arbres ;* de δένδρον, *arbre.* Κατάπικρος est TRÈS-*amer*, du simple πικρός, *amer.* Nous pensons donc que dans notre verset κατείδωλος signifie plutôt *ville remplie d'idoles.* En effet, nous verrons dans cette note qu'Athènes renfermait une véritable *population* d'idoles ; et les temples y étaient plus nombreux qu'ailleurs ; *Athenæ urbs fanorum referta.* Voyez Cicéron, *de Haruspicum responsis.*

gogue avec les Juifs et les hommes religieux [1], et tous les jours sur la place publique avec ceux qui s'y rencontraient.

18. Quelques philosophes Epicuriens et Stoïciens discouraient aussi avec lui, et plusieurs disaient : Que veut dire ce semeur de paroles [2] ? Et d'autres : Il paraît annoncer des Dieux nouveaux, parce qu'il leur annonçait Jésus et la résurrection.

19. Et, l'ayant pris, ils le conduisirent devant l'Aréopage disant : Pouvons-nous savoir quelle est cette nouvelle doctrine que tu publies ?

20. Car tu portes à nos oreilles de certaines choses nouvelles ; nous voudrions donc savoir ce que ce peut être.

21. Or tous les Athéniens et les étrangers demeurant à Athènes ne s'occupaient qu'à dire ou à entendre quelque chose de nouveau.

22. Ainsi, étant au milieu de l'Aréopage, Paul dit : Athéniens, je vous vois en toutes choses religieux jusqu'à l'excès [3].

Judæis et colentibus [1], et in foro, per omnes dies, ad eos qui aderant.

Quidam autem Epicurei et Stoici philosophi disserebant cum eo, et quidam dicebant : Quid vult seminiverbius [2] hic dicere? Alii vero : novorum Dæmoniorum videtur annuntiator esse : quia Jesum, et resurrectionem annuntiabat eis.

Et apprehensum eum ad Areopagum duxerunt, dicentes : Possumus scire quæ est hæc nova, quæ à te dicitur, doctrina ?

Nova enim quædam infers auribus nostris : volumus ergo scire quidnam velint hæc esse.

Athenienses autem omnes, et advenæ hospites, ad nihil aliud vacabant, nisi aut dicere, aut audire aliquid novi?

Stans autem Paulus in medio Areopagi ait : Viri Athenienses per omnia quasi superstitiosiores [3] vos video.

[1] Dans le texte original, τοῖς σεβομένοις signifie, *hommes religieux, pieux*, et c'est dans ce sens qu'il faut prendre le *colentibus* de la Vulgate. Bien entendu sans égard à la nature de la croyance, vraie ou erronée.

[2] Σπερμολόγος, *verborum seminator*. C'est ainsi que saint Augustin lisait dans son texte. « Advertit nobiscum caritas vestra, dit-il, cum legeretur liber » *Actuum Apostolorum*, Paulum locutum esse Atheniensibus, et ab eis qui » prædicationem veritatis irridebant, dictum fuisse *Verborum seminatorem*... » Erat enim revera ille *seminator verborum*, sed messor morum » (*Sermo* CL *de verbis Act. Apost.* XVII ; t. V, p. 808, édit. Migne.)

[3] Δεισιδαιμονεστέρους signifie à la fois *religieux*, c'est-à-dire *pieux*, et *superstitieux*. Saint Paul s'est servi de cette expression pour ne pas choquer ouvertement les Athéniens dès le début de son discours, sans pour cela les louer, absit ! de leur ferveur pour les idoles. C'est ainsi que le saint prédicateur *se faisait tout à tous pour gagner tous à Jésus-Christ*. Les Athéniens durent naturellement le prendre en bonne part.

De même δεισιδαιμονία a une double signification dans les auteurs profanes. Ils l'employaient tantôt dans le sens de *piété*, tantôt dans celui de *superstition*. Plutarque a écrit un traité *sur la* SUPERSTITION : περὶ δεισιδαιμονίας. Elien (*Hist. div.*, liv. V), consacre tout le chapitre XVII à la SUPERSTITION *des Athé-*

23. Car, passant, et voyant[1] vos simulacres[2], j'ai trouvé même un autel où il était écrit : AU DIEU INCONNU. Or ce que vous adorez sans le connaître, moi, je vous l'annonce[3]... C'est le Dieu qui a fait le monde, et tout ce qui est dans le monde, etc.

Præteriens enim, et videns[1] simulachra[2] vestra, inveni et aram, in qua scriptum erat : IGNOTO DEO. Quod ergo ignorantes colitis, hoc ego annuntio vobis[3]. Deus qui fecit mundum et omnia quæ in eo sunt, etc.

2. Saint Jérôme ne doute pas que l'autel remarqué par l'Apôtre ne fût celui qui portait l'inscription suivante : *Aux Dieux de l'Asie, de l'Europe et de l'Afrique, aux Dieux inconnus et étrangers.* D'après son opinion, saint Paul changea le pluriel de l'inscription en singulier, parce que, pour prouver sa thèse, il n'avait besoin que de fixer l'attention des Athéniens sur ce qu'ils adoraient un *Dieu inconnu.*

« L'inscription de l'autel, dit-il, n'était pas telle que saint » Paul l'a citée : *Au Dieu inconnu,* mais elle était ainsi : *Aux » Dieux de l'Asie, de l'Europe et de l'Afrique; aux Dieux inconnus et étrangers.* Mais parce que Paul n'avait pas besoin de » citer plusieurs Dieux inconnus, mais seulement un Dieu » inconnu, il a usé d'une expression au singulier, afin de

niens : περὶ Ἀθηναίων δεισιδαιμονίας. D'un autre côté, Diodore de Sicile (*Bibl. hist.*, liv. I, c. 70) appelle la *piété* et la *vie agréable à Dieu*, δεισιδαιμονίαν καὶ θεοφιλῆ βίον (p. 122 des petits classiques grecs de Leipsig).

Le terme δαίμων, dont se forment ces deux mots, change lui-même de signification dans les auteurs profanes. C'est tantôt un *dieu*, tantôt un *génie*, un *démon*, *bon* ou *mauvais*. Dans les auteurs ecclésiastiques, il est constamment employé dans le mauvais sens : il est synonyme de διάβολος, *diable* (DRACH).

Ce mot signifie proprement *craignant le Daimonion*, il n'est rendu qu'imparfaitement par *superstition*. (Voyez ce que nous en avons dit dans les *Annales*, t. V, p. 336 (5e série, 1862). A. B.

[1] Grec : ἀναθεωρῶν. Le verbe ἀναθεωρῶ signifie, *considérer*, *examiner attentivement*. La préposition ἀνὰ n'exprime ici ni *iterum*, ni *sursùm*.

[2] Grec : σεβάσματα, pl. de σέβασμα, qui signifie non-seulement ce qui est l'objet d'un culte, mais aussi ce qui appartient à un culte, comme des temples, des simulacres.

[3] Les meilleurs exemplaires grecs portent ὃν... τοῦτον ; *quem* vos ignorantes colitis *hunc* ego annuntio vobis. Voyez la Polyglotte de Londres, tomes V et VI. Le N. T. grec, éditions de *Scholz* et de *Tischendorf*. Saint Jérôme, dans son Commentaire sur Ezéchiel, XVI, 12, cite le texte d'après cette leçon du grec. « Unde et Apostolus, *quem vos*, inquit, ignotum colitis, *hunc* nos annuntiamus » vobis. » (*Patr. lat.*, t. XXV, p. 135.)

» montrer que celui-là était son Dieu que les Athéniens dési-
» gnaient dans le titre de l'autel [1]. »

3. *OEcuménius* et *Théophylacte* [2], auxquels se joint *Boxhorn* [3], citent comme devant avoir appartenu à l'autel d'Athènes, une inscription grecque ancienne. Il paraît bien que c'est celle dont saint Jérôme donne la version latine, à l'exception de la seconde partie qui est au singulier dans le grec, et au pluriel dans le latin du saint docteur de l'Eglise. Elle porte :

ΘΕΟΙΣ ΑΣΙΑΣ ΚΑΙ ΕΥΡΩΠΗΣ
ΚΑΙ ΛΙΒΥΗΣ
ΘΕΩ ΑΓΝΩΣΤΩ
ΚΑΙ
ΞΕΝΩ.

C'est-à-dire : « Aux Dieux de l'Asie et de l'Europe et de la » Lybie: *au Dieu inconnu et étranger.* »

4. Les anciens donnaient souvent à toute l'Afrique le nom de *Lybie.* Denys de Milet, dans sa *Description de la terre,* dit:

Ἀλλ' ἤτοι Λιβύη μὲν ἀπ' Εὐρώπης ἔχει οὖρον
Λοξὸν ἐπὶ γραμμῆσι Γαδειρά τε καὶ στόμα Νειλοῦ [4].

« La *Lybie* est séparée de l'Europe par une limite oblique, » suivant la ligne qui s'étend depuis *Gadira* (Gadès, Cadix) » jusqu'à l'embouchure du Nil. »

5. Lucain, en parlant de la division de la terre, s'exprime en ces termes :

« La Lybie, si l'on en croit l'opinion commune, est la 3e » partie du monde. Mais à en juger par la direction des vents » et l'influence du climat, elle fait partie de l'Europe. Car, » des bords du Nil au détroit de Cadix, il n'y a pas plus de » distance que du scythique Tanaïs à ce même détroit, par où

[1] « Inscriptio autem aræ non ita erat ut Paulus asseruit, *ignoto Deo,* » sed ita : *Diis Asiæ et Europæ et Africæ* : *Diis ignotis et peregrinis.* Verum » quia Paulus non pluribus Diis indigebat ignotis, sed uno tantum ignoto Deo, » singulari verbo usus est : ut doceret illum suum esse Deum quem Athenienses » in aræ titulo prænotassent. » (S. Jérôme, *Comment. in Epist. ad Titum,* I, 12 *Patr. lat.,* t. XXVI, p. 572.)

[2] Œcum. et Theophyl., *Comment. sur les Actes,* c. XVII.

[3] Boxhorn, *Quæst. Rom.,* XIII, in-4. Leyde, 1637.

[4] Dionys., *Descript. de la terre,* v. 10; édit. Didot.

» l'Europe se sépare de la Lybie, et les deux rivages ont » donné passage à l'Océan [1]. »

Il n'y a donc pas de différence entre la *Lybie* de l'inscription grecque, et l'*Afrique* de la version latine de saint Jérôme.

6. Plusieurs savants soupçonnent avec raison que le *singulier* de la seconde partie de l'inscription grecque a pu être substitué au *pluriel* après coup, pour l'accommoder à notre passage des *Actes des Apôtres*. Ce soupçon nous paraît d'autant plus fondé, que du temps de saint Jérôme, l'inscription n'était certainement encore connue que dans les termes qu'il rapporte avec ce que nous pouvons appeler une consciencieuse probité. Cette fidèle citation de l'inscription a obligé le Père à expliquer le singulier *ignoto Deo* d'une manière peu naturelle, et nullement satisfaisante. Car les Athéniens, les membres du savant Aréopage, n'auraient pas manqué de faire observer au saint Orateur qu'on ne lisait pas sur leur autel *au Dieu inconnu*, mais bien *aux Dieux inconnus et étrangers*, ce qui est bien différent. Une dédicace *à plusieurs Dieux* ne pouvait certainement pas servir de texte dans cette circonstance pour prêcher le vrai Dieu essentiellement *Un*. Et quand même nous admettrions le singulier : *au Dieu inconnu et étranger*, la première partie de l'inscription, à laquelle saint Paul en appelle, n'en renfermait pas moins le polythéisme, puisqu'elle consacrait l'autel aux faux Dieux adorés dans toutes les parties du monde alors connu : AUX DIEUX *de l'Asie, de l'Europe et de la Lybie*. L'Apôtre n'aurait-il pas dû réfuter la doctrine de la pluralité des Dieux que renfermait la première partie, avant d'en venir au *Dieu inconnu* de la seconde partie? Comment surtout pouvait-il dire : *Le Dieu à qui vous avez consacré cet autel, est précisément celui que je viens vous annoncer ?*

On ne saurait donc admettre l'inscription de saint Jérôme, d'Œcuménius, etc., comme celle invoquée par saint Paul.

[1] Tertia pars rerum LIBYE, si credere famæ
Cuncta velis ; at si ventos cœlumque sequaris,
Pars erit Europæ, neque enim plus littora Nili
Quam Scythicus Tanais primis a Gadibus absunt;
Unde Europa fugit Libyen, et littora flexu.
Oceano fecere locum. (Lucain, *Phars.*, IX, 411-416.)

Reinésius, qui ouvre par cette inscription grecque son *Syntagma Inscriptionum antiquarum*, l'accompagne de cette judicieuse observation : « Il est difficile de croire que l'Apôtre a » changé non-seulement le contenu de l'inscription, mais y a » changé le nombre, en substituant au pluriel des *Dieux inconnus* de saint Jérôme le singulier *au Dieu inconnu*, sur quoi » il ne pouvait échapper ni au reproche de falsification de la » part de ses adversaires, ni à l'animadversion de ses juges. » Au reste, le but même de l'Apôtre qui voulait prêcher le » vrai Dieu aux amateurs d'idoles et superstitieux Athéniens, » était manqué par cette mention des Dieux de l'Asie, de l'Eu» rope et de l'Afrique, dont il voulait délivrer leur esprit plu» tôt que de les leur inculquer [1]. »

La véritable inscription devait être telle qu'elle fut citée par saint Paul : ἀγνώστῳ θεῷ, *au Dieu inconnu ;* exactement dans les mêmes termes et pas plus longue. Nous espérons que le lecteur en demeurera convaincu quand nous lui aurons expliqué la véritable origine de l'autel qui portait la dédicace.

Appendice de M. Bonnetty.

N° **2.** Nous allons voir ci-après que saint Jérôme modifie son opinion et adopte la leçon : *au Dieu inconnu* au singulier.

N° 3. *OEcuménius*, auteur du 10e siècle, donne pour origine à cet autel le récit de Diogène Laërce, dans la *Vie d'Epiménide* et que nous allons citer au chapitre suivant [2]. *Théophilacte* [3], au contraire, du 11e siècle, adopte la version d'Isidore de Péluse [4]. Mais l'un et l'autre donnent l'inscription sans distinction de lignes. La forme qui est donnée ici se trouve dans Selden [5].

[1] « Durum est credere, Apostolum non solum *mutilasse* continentiam ins» criptionis, sed et in eadem mutasse numerum, pro plurali, *Diis ignotis*, quod » habet Hieronymus, inferendo singularem Ἀγνώστῳ θεῷ (au dieu inconnu), » de quo falsi crimine tum calumniam adversariorum, quam et judicum ani» madversionem, non erat effugiturus. Scopo quoque Apostoli, qui unum verum » Deum κατειδώλοις (à des adorateurs d'un grand nombre de dieux), et super» stitiosis Atheniensibus prædicare, ejusque cultum promulgare instituerat, » adversabatur maxime intimatio Deorum Asiæ, Europæ et Africæ, quos ille » animis eorum exemptos potius quam inditos, volebat. »

[2] Œcumenius, *Enarrationes in acta apost.*, c. XVI ; *Pat. grecq.*, t. 118, p. 237.

[3] Théophilacte, *in acta apost.*, c. XVII, p. 151, in-fol. Cologne, 1567.

[4] Nous le citons ci-après, p. 340.

[5] Selden, *De Diis Syris*, p. 64, in-8 ; Lipsiæ, 1672.

Cave a plus fait, il a imaginé une gravure représentant un autel carré sur lequel brûle l'encens du sacrifice et entouré de deux vieillards à genoux invoquant *les Dieux inconnus*. L'inscription en 6 lignes est arrangée un peu autrement que celle de Selden, mais pour la gravure, il ne cite que l'autorité d'Œcuménius, qui ne dit rien de la forme de l'autel[1].

Quelques auteurs rattachent à cette inscription ce que dit Suidas de S. Denys l'Aréopagite :

« Lorqu'au moment de la salutaire passion, le soleil s'é-
» clipsa, Denys dit : *Le Dieu inconnu souffre, et c'est pour cela*
» *que l'univers est plongé dans les ténèbres et bouleversé*. Ce
» qu'il confirme clairement par l'observation du temps [2]. »

On ne sait au juste en quel siècle vivait Suidas, mais il dit lui-même que ses notices biographiques sont empruntées à l'*onomatologue* d'Hésychius de Milet [3], qui vivait au commencement du 6e siècle.

Au 9e siècle, un abbé de Saint-Denys, *Hilduin*, résumant les traditions et les croyances de son monastère, parle ainsi d'une conversation qui aurait eu lieu entre saint Paul et Denys sur le *Dieu inconnu :*

« Pendant que Paul examine les autels et les statues des faux
» dieux, il trouve un autel sur lequel était cette inscription :
» *Au Dieu inconnu*. Alors s'adressant à Denys, il lui dit : Quel
» est ce Dieu inconnu ? — Denys lui répond : Ce n'est point
» encore un Dieu classé parmi les Dieux, mais il nous est in-
» connu, il ne doit venir que dans le siècle futur. Car c'est le
» Dieu qui doit régner dans le ciel et sur la terre, et dont le
» règne n'aura point de fin. — Paul répliqua : Que vous en
» semble ? Sera-t-il homme, ou esprit des Dieux ? — Il sera
» vrai Dieu et vrai Homme, répond Denys, et il renouvellera
» le monde, mais il est encore inconnu aux hommes, parce
» que sa conversation est auprès de Dieu dans le ciel. — Paul

[1] Cave, *Antiquitates apostolicæ*; *or the history*, etc. Vie de saint Paul, s. III, n. 7, p. 82; in-fol. London, 1684.

[2] Ἄγνοστος πάσχει Θεὸς, δι' ὃν τὸ πᾶν ἐζόφωται καὶ σεσάλευται, ὃ καὶ ἐτεκμηριωσατο, σημειωσάμενος τὸν χαίρον (Suidas, au mot Διονύσιος).

[3] Voir Suidas à ce mot. — Voir d'assez longs fragments de l'ouvrage d'Hesychius dans *Frag. hist. græcor.*, t. IV, p. 155 (édit. Didot); mais il n'y est pas parlé de S. Denys.

» dit : Je vous annonce *ce Dieu* que vous appelez *inconnu*[1]. »

Un autre auteur du 9e siècle, ***Michel Syngelius*** ou ***Syncellus*** rappelle le récit de Suidas, et y ajoute les détails suivants :

« Voici donc l'histoire, qui transmise de père en fils, est » parvenue jusqu'à nous : A l'époque où notre Sauveur souffrit » le dernier supplice, lorsque la terre trembla, et que le soleil, » ne pouvant souffrir que le Créateur de toutes choses et qui, » à cause de son essence divine, était à l'abri de trouble et de » mort, fût attaché à la croix, cacha ses rayons au milieu du » jour. Le grand Denys, stupéfait de ce fait extraordinaire, » examinant bien attentivement ce qui se passait, dit : *Le Dieu* » *inconnu souffre dans sa chair et c'est pour cela que l'univers* » *est plongé dans les ténèbres et bouleversé*. Et aussitôt, frappé » de ce prodige, il observa le temps précis, pour voir ce que » cela pourrait signifier. Il fait lui-même mention de cette » effroyable éclipse du soleil dans *sa lettre à Polycarpe*[2]. »

Nous avons encore la lettre de S. Denys à saint Polycarpe, citée par Michel Syncellus. Denys y assure que c'est à Héliopolis que de concert avec le philosophe Apollophanes, ils avaient observé cette éclipse qui les étonna tant. Apollophanes, ayant formé une secte, Denys écrit à Polycarpe pour lui suggérer le moyen de le confondre, et c'est dans cette lettre qu'il s'exprime ainsi :

« Telles sont les choses qui arrivèrent alors tout à fait au-» dessus de la nature et qui ne peuvent être effectuées que » par le Christ, maître de toutes choses... S'il le faut donc,

[1] Dum vero Paulus singula altaria et simulacra falsorum Deorum perlustrasset, inter cæteras aras reperit altare unum, cui erat titulus superscriptus, Deo ignoto. Et conversus ad eum Paulus, interrogavit illum dicens : Quis est ille Deus incognitus ? Ad quem Dionysius : Adhuc, inquit, non est ipse Deus demonstratus inter Deos, sed est incognitus nobis, et sæculo futuro venturus. Ipse enim est Deus, qui regnaturus est in cœlo et in terra, et regnum ejus non accipiet finem. Subjungens itaque Paulus ait : Quid vobis videtur ? homo erit, an spiritus Deorum ? Respondens Dionysius, dixit : Verus Deus et verus homo, et ipse renovaturus est mundum : sed adhuc incognitus est hominibus, quoniam apud Deum in cœlo ejus conversatio est. Et ait Paulus : Illum Deum prædico vobis, quem incognitum appellatis. (Hilduinus, *Passio sanctissimi Dionysii*, c. VI, dans *Patr. lat.*, t. 106, p. 27.)

[2] Ὁ ἄγνωστος σαρκὶ πάσχει Θεὸς, δι' ὃν τὸ πᾶν ἐζόφωταί τε καὶ σεσάλευται (Michel Syngelius, *Vie de S. Denys*, dans la *Patr. grecq.*, t. IV, p. 628).

» parlez-lui ainsi : Toi-même, Apollophanes, nie si tu le peux » contre moi, qui étais alors présent avec toi, qui ai vu avec » toi, et jugé toutes choses, et admiré. Il me souvient aussi » d'une divination, provenant je ne sais d'où et qu'Apollo» phanes prononça, s'adressant à moi comme témoin de tout » ce qui se passait : *Ces choses, mon cher Denys,* me dit-il, *cons» tituent le changement des choses divines* [1]. »

Telles sont les diverses versions des paroles attribuées à saint Denys, soit qu'elles aient été retenues par la tradition, soit qu'elles aient été modifiées successivement.

Le *Bréviaire romain* cite ainsi cette parole de Denys : « Ou le » Dieu de la nature souffre, ou la machine du monde se dissout [2]. »

Pour terminer tous les renseignements qui nous restent sur cet autel, nous devons ajouter que Paul Diacre, dans ses *Histoires mêlées,* insère cette phrase, sous l'année 7 de Claude : « C'est alors que chez les Athéniens, on éleva l'autel avec » l'inscription : *Au Dieu inconnu* [3]. »

L'année 7 de Claude répond à l'an 49 de Jésus-Christ. Comme c'est en l'an 52 que saint Paul vint à Athènes, il s'ensuivrait que l'autel n'aurait été élevé que 3 ans auparavant. On se demande alors comment les Aréopagites n'auraient pas su à qui ils avaient élevé cet autel. Paul Diacre, mort en 801, n'a donc fait que recueillir un bruit qu'il aurait dû appuyer de quelque autorité ; ce qu'il ne fait pas.

S'il fallait en croire Meursius et l'auteur grec qu'il cite, cet autel aurait existé encore dans ces derniers temps.

« Les Athéniens, dit-il, ayant ensuite embrassé la doctrine » chrétienne, à cause de cet autel, dédièrent tout le temple » où il se trouvait au Dieu inconnu, lequel temple existe en-

[1] Τοσαῦτά ἐστι τοῦ τότε καιροῦ τὰ ὑπερφυῆ καὶ μόνῳ Χριστῷ τῷ παναιτίῳ δυνατά.... Ταῦτα, εἴ σοι θεμιτὸν, εἰπὲ, καὶ, εἰ δυνατὸν, Ἀπολλόφανες, ἐξέλεγχε, καὶ πρὸς ἐμὲ τὸν τότε καὶ συμπαρόντα σοι, καὶ συνεωρακότα, καὶ συνανακρίνοντα πάντα, καὶ συναγάμενον. Ἀμέλει καὶ μαντείας τότε, οὐκ οἶδ' ὅθεν, ὁ Ἀπολλοφάνης ἀπάρχεται καὶ πρὸς ἐμὲ, ὥσπερ τὰ γιγνόμενα συμβάλλων, ἔφη· Ταῦτα, ὦ καλὲ Διονύσιε, θείων ἀμοιβαὶ πραγμάτων (S. Denys, *Lettre VII à S. Polycarpe,* dans *Patr. grecque,* t. III, p. 1081).

[2] Aut deus naturæ patitur, aut mundi machina dissolvitur (au 9 octobre, 2e *nocturne*).

[3] Tunc et apud Athenienses suprascripta est ara ignoto Deo. (Paulus, *hist. miscella.*, l. VIII, Claudius ; *Patr. lat.*, t. 95, p. 867.)

» core en ce jour. Je lis en effet dans la *Lettre* que Simon » Cabasilas écrivit, en 1578, à Martin Crusius, homme d'une » grande érudition, où il parle d'Athènes et de son état actuel, » les paroles suivantes: *La partie intérieure, qui est l'Acropole,* » *et où se trouve le temple au Dieu inconnu, n'est toute occupée* » *que par les Mahométans* [1]. »

Bayle, dans sa *République des lettres* [2], prétend que Spon a nié l'existence de cet autel. Spon, en effet, fait mention de l'arrivée de saint Paul à Athènes, sous Claude, et de la conversation de Denys, mais il ne dit pas un seul mot de cet autel [3].

II

Origine de cet autel d'après Diogène Laërce. — S. Isidore de Péluse. — Hérodote. — Pausanias. — Leur réfutation.

1. Les auteurs ne sont pas d'accord quand il s'agit d'assigner l'occasion qui a donné lieu à l'érection de l'autel. La plupart ont recours à la particularité racontée par *Diogène Laërce,* dans la *Vie d'Épiménide.* Nous allons traduire le grec presque littéralement :

« Devenu célèbre parmi les Grecs, Épiménide passait pour » un homme très-aimé du ciel. C'est pourquoi les Athéniens, » attaqués d'une peste, et avertis par l'oracle de la Pythie qu'il » fallait purifier la ville, expédièrent en Crète, sur un bâ- » timent, Nicias, fils de Nicérates, pour le leur amener. Epi- » ménide, arrivé à Athènes dans la 46e olympiade [4], purifia » la ville, et arrêta la mortalité par le moyen suivant. Il prit » des brebis noires et des brebis blanches, les conduisit sur » la *colline de Mars* [5], et de là les laissa s'en aller en liberté [6].

[1] Postea vero Athenienses, Christi doctrinam amplexi, ob eam aram totum templum, in quo ea ara erat, Deo ignoto dedicarunt, quod in hodiernum usque diem exstat. Observo apud Simonem Cabasilam, in epistola ad Martinum Crusium, virum egregie eruditum, scripta anno 1578, ubi de Athenis nostris, et earum hodierno statu agit : Νῦν δὲ τὸ μὲν ἐσώτερον ὅπερ Ἀκρόπολις, ἐν ᾧ καὶ ναὸς τῷ Ἀγνώστῳ Θεῷ, ἅπαν ὑπὸ μόνων Ἰσμαηλιτῶν οἰκούμενον. (Meursius, *de regno Laconico; de Piræo, liber singularis*, c. x, p. 44, 45, in-4, Ultrajecti, 1686.)

[2] Bayle, *Républ. des lettres*, année 1687, t. I, p. 75.

[3] Spon, *Voyage d'Italie*, etc., t. II, p. 115, in-12. Lyon, 1678.

[4] Vers 600 ans avant Jésus-Christ.

[5] Αρειος πάγος. Le sénat athénien qui siégeait sur cette colline en reçut le nom d'*Aréopage*.

[6] On voit ici une imitation du *bouc émissaire* de la loi mosaïque. On l'envoyait dans le désert, *chargé de toutes les iniquités des enfants d'Israël.* Voyez

» Il ordonna en même temps à des hommes de les suivre, et » de les immoler, chacune à l'endroit où elle s'arrêterait en » se couchant, *au Dieu qu'il appartiendra*, τῷ προσήκοντι θεῷ. » Cette expiation fit cesser l'épidémie. De là vient, dit Diogène » Laërce, que maintenant encore, on rencontre, dans les vil- » lages des environs d'Athènes, des autels *sans inscription*, qui » rappellent l'expiation dont nous venons de parler[1]. »

C'est à l'un de ces autels, prétend-on, que saint Paul en appela dans sa harangue à l'Aréopage.

Mais il faut remarquer que le texte de Diogène dit, à moins qu'on ne lui fasse violence, que ces autels étaient dépourvus de toute inscription, ou mieux *anonymes*, βώμους ἀνωνύμους ; ils ne portaient pas chacun le nom *du Dieu* auquel il était consacré. Ceux mêmes qui les avaient construits l'ignoraient. Epiménide, ne sachant pas quelle était la Divinité qui affligeait la ville, prescrivit de sacrifier les brebis en l'honneur *du Dieu* qu'il fallait apaiser, quel qu'il fût, sans le désigner autrement : *Au dieu qu'il appartenait, qu'il convenait*, προσήκοντι θεῷ. Vossius observe très-bien : « On y établit des autels sans nom, parce que » Epiménide ne savait à quel Dieu il fallait sacrifier pour faire » cesser la peste. Il se contenta donc d'ordonner qu'ils sacri- » fiassent *au Dieu convenable*, c'est-à-dire à celui qui avait » vraiment le pouvoir d'éloigner la peste, quel qu'il fût[2]. » Or, l'autel que saint Paul avait remarqué en parcourant la ville n'était pas *sans inscription*, puisqu'il portait l'épigraphe : *au Dieu inconnu* ἐν ᾧ ἐπεγέγραπτο, *sur lequel il avait été gravé*.

Il faut remarquer de plus que, d'après le sens obvie du texte des *Actes des Apôtres*, l'autel dont parlait saint Paul se trouvait dans la ville même. Voyez les versets 16, 17, 23 que nous

Lévitique, XVI, 21 et 22 : « Cumque portaverit hircus omnes iniquitates eorum » in terram solitariam, et dimissus fuerit in deserto. »

[1] .... Ὅθεν ἔτι καὶ νῦν ἔστιν εὑρεῖν κατὰ τοὺς δήμους τῶν Ἀθηναίων βώμους ἀνωνύμους ὑπόμνημα τῆς τότε γενομένης ἐξιλάσεως (Diog. Laërce, *Vie d'Épiménide*, vers le commencement).

[2] Eò autem statutæ aræ sine nomine, quia Epimenides nesciret cui Deorum sacrificandum esset ad avertendam pestilentiam : unde præcipere erat contentus ut sacrificarent Deo convenienti, hoc est, verè potestatem habenti pestilentiæ averruncandæ, quisquis is tandem foret (Vossius, *De Origine et Progressu Idololatriæ*, lib. I, cap. 2).

avons transcrits plus haut : *Ce Dieu que vous adorez sans le connaître, c'est celui que je vous annonce.* Or, les autels érigés par ordre d'Epiménide étaient tous, non dans la ville, mais répandus dans la campagne et les villages de l'Attique : κατὰ τοὺς δήμους, dit Diogène. En effet, les brebis, laissées en liberté, ne restèrent pas dans la ville, mais naturellement s'en allèrent dans la campagne où elles étaient peut-être habituées à aller paître.

Il est donc difficile d'admettre que l'Apôtre ait eu en vue un de ces autels sans inscription, et dont aucun n'était dans l'intérieur de la ville d'Athènes.

A la vérité, Casaubon, dans ses notes sur Diogène Laërce, dit : *Autels anonymes*, c'est-à-dire *de dieux inconnus* : (Βωμοὺς ἀνωνύμους, hoc est, θεῶν ἀγνώστων). Mais c'est une de ces notes arbitraires que les commentateurs imposent d'autorité, sans se donner la peine de les justifier. Son intention était de signaler ici l'origine de l'autel du chapitre XVII des *Actes des Apôtres*, puisqu'il ajoute : « L'on connaît le mot de saint Paul » dans les *Actes*[1]. » Mais, ainsi que nous l'avons déjà fait observer, quand même il y aurait eu une inscription, l'autel de saint Paul ne devait pas être θεῶν ἀγνώστων (des Dieux inconnus), mais θεοῦ ἀγνώστου (du Dieu inconnu), non-seulement parce que l'Apôtre prêchait le Dieu *un*, mais aussi parce que la formule prescrite par Epiménide était au singulier : *au Dieu qu'il appartient*, τῷ προσήκοντι Θεῷ. Au surplus, nous ne saurions trop le répéter, les autels d'Epiménide étaient tous absolument sans inscription, *anonymes*, comme dit Diogène Laërce, notre seul témoin de ce fait. Le texte de cet historien grec a été entendu ainsi par *Louis Vivès*, qui était regardé comme un des trois hommes les plus savants de son siècle[2]. Dans son Commentaire sur la *Cité de Dieu* de saint Augustin, il dit : » C'est pourquoi, depuis cette époque jusqu'au temps de Dio- » gène Laërce, on voyait fréquemment dans l'Attique des » autels consacrés, *sans aucun nom*[3]. »

[1] Notus Pauli locus in actis.

[2] *Vivès*, *Budé* et *Erasme* passaient pour les plus grands savants de leur siècle : ils étaient comme les *triumvirs* de la république des lettres.

[3] Itaque ex eo tempore etiam ad ætatem Laërtii Diogenis, frequenter vise-

2. Outre l'opinion de saint Jérôme, il y en a d'autres en assez grand nombre qui assignent chacune une origine différente à notre autel. Nous n'en discuterons que les principales : les autres ne méritent aucune attention, et l'on ne peut que s'étonner que de graves commentateurs s'en contentent. De cette dernière classe sont celles qui attribuent l'autel : — 1° à saint Denys l'Aréopagite, ou aux philosophes athéniens [1] frappés du phénomène arrivé dans le soleil au moment où notre Seigneur expira sur la croix ; — 2° aux descendants d'Hercule [2], etc.

bantur per pagos Atticæ terræ *sacræ aræ sine nomine.* (Vivès sur le liv. VII, c. 17.)

[1] In *scholastica historia* dicitur quod philosophi Athenis existentes, et tenebras factas in die passionis Christi considerantes, quod non poterant esse virtute naturæ eo quod non factæ fuerunt per interpositionem lunæ, ut dicit Dionysius se vidisse lunam retrocedentem ab Oriente et supponentem se soli : tunc enim erat quintadecima, et iterum eam redeuntem versus Orientem : talis autem motus lunæ erat contra cursum naturæ ; propter quod illa eclypsis non fuit naturalis. Tum quia illa eclypsis solis incœpit a parte Orientis, et in eadem parte fuit determinata, ut patet ex dictis : Eclypsis autem naturalis ipsius solis semper incipit a parte Occidentali, et in parte opposita terminatur. Tum quia illa eclypsis duravit tribus horis, scilicet ab hora sexta usque ad horam nonam, ut habetur Matth., XXVII. Eclypsis autem solis naturalis non tantum durat, sed modico tempore. Hæc igitur, et similia attendentes philosophi consecraverunt altare Deo qui talia mirabilia faciebat : quem vocaverunt *ignotum*, et bene si consideretur ejus excellentia quæ incomprehensibilis est a quacumque creatura etiam beata, et per consequens aliquo modo sibi *incognita*, et multo magis non beata (Nicolas de Lyre, *Comment. sur les Actes des Ap.*).

On convient généralement que l'*Histoire scolastique*, écrite par *Pierre Comestor* (*Patr. lat.*, t. 198, p. 1701), d'où notre commentateur tire ce fait, est un livre sans autorité, rempli de contes apocryphes et de raisonnements bizarres. Le fait en lui-même est tiré de la *lettre* de saint Denys l'Aréopagite à *saint Polycarpe* (*Patr. grecq.*, t. III, p. 1082), transcrite en partie par Suidas : mais il n'y est nullement question de l'autel. Un illustre théologien, le P. Salmeron, se contente d'ajouter à ce qui vient d'être rapporté de saint Denys : « Et » *fortasse* Dionysius ex Ægypto reversus author fuit, ut talis ara ignoto Deo » erigeretur (*Tract.* XLVII in Act.). » Cependant il cite au même endroit le livre de Pierre Comestor, ce qui prouve qu'il n'y avait pas une grande foi.

[2] Aliqui dixerunt quod fuit consecratum et institutum a posteris Herculis, qui post ejus mortem ejecti de regno suo et potestate, recurrerunt ad auxilium Atheniensium, per quod restituti fuerunt ad statum pristinum : propter quod dixerunt Misericordiam in Athenis posuisse sibi sedem, cui consecraverunt aram, scilicet quia Misericordia non erat aliqua persona quæ fuisset nota hominibus, sicut Jupiter et Mercurius et hujusmodi fuerant quos Gentiles ad

Saint Isidore de Péluse dit : « On attribue à l'une ou à » l'autre des deux causes suivantes l'inscription *au Dieu inconnu* que portait l'autel d'Athènes. Les uns disent que dans » le temps où les Perses envahirent la Grèce, les Athéniens » expédièrent le courrier Philippides aux Lacédémoniens pour » leur demander du secours. Près du mont Parthénius le » spectre de Pan se rencontra sur son chemin, qui se plaignit » de ce que les Athéniens le négligeaient en quelque sorte, » mais annonça en même temps qu'il allait les secourir. *Devenus vainqueurs, ils bâtirent un autel sur lequel ils gravèrent : Au Dieu inconnu* [1]. D'autres disent que la ville d'Athènes fut une fois en proie à une maladie épidémique, qui » était tellement ardente que les malades ne pouvaient rien » supporter sur le corps, pas même les plus légères étoffes. » Ils implorèrent leurs Dieux reconnus légalement, et n'éprouvèrent aucun soulagement. S'imaginant alors que peut-être cette épidémie leur était envoyée par quelque Divinité » dont (par ignorance) ils avaient négligé le culte, ils bâtirent » un temple dans lequel ils placèrent un autel portant cette » inscription : *Au Dieu inconnu*. La santé publique se rétablit » dès qu'ils y eurent offert des victimes [2]. »

La première de ces deux opinions ne paraît nullement fondée. Pourquoi les Athéniens auraient-ils inscrit sur l'autel : *Au Dieu inconnu?* Le temple ainsi que l'autel furent dédiés au faux Dieu que Philippides prétend avoir rencontré. Or *Pan* était une des divinités les plus célèbres de la Grèce, et surtout de l'Egypte, berceau des Athéniens. L'inscription aurait pu être *au Dieu* MÉCONNU, parce qu'on avait négligé son culte ; mais jamais *au Dieu* INCONNU.

deos translatos esse dicebant ; unde et II *Mach.* XI, 23, dicitur : *Patre nostro inter Deos translato*, etc. Ideo illud altare intitulatum fuit : *Ignoto Deo*, et determinatum quod non fierent ei oblationes et sacrificia nisi de gemitibus, lachrymis, et precibus miserorum ibidem Misericordiam postulantium. (*Nicolas de Lyre, ib.*)

[1] Voyez aussi Œcuménius, *Comment. in Act. Apost.*, c. XVII.

[2] .... Νικήσαντες οὖν, βωμὸν ᾠκοδόμησαν, καὶ ἐπέγραψαν· ἈΓΝΩΣΤΩ ΘΕΩ. .... Ἐννοήσαντες οὖν, ὅτι ἐστὶν ἴσως θεός τις, ὃν αὐτοί κατέλιπον ἀγέραστον, ὁ τὸν λοιμὸν καταπέμψας, ναὸν δειμάμενοι καὶ βωμὸν, ἐπιγράψαντες, Ἀγνώστῳ θεῷ, καὶ θύσαντες, εὐθέως ἐθεραπεύθησαν (S. Isidore de Péluse, *Lettres*, l. IV, n. 69 ; dans *Patr. grecque*. t. 78, p. 1128).

Cette apparition de Pan, qu'on peut regarder comme un stratagème inventé par Philippides, ou peut-être par Miltiade, pour relever le courage des Athéniens, est racontée par deux des historiens les plus accrédités de la Grèce. C'est sans doute sur leur récit qu'est fondée l'opinion que nous discutons.

5. Hérodote s'exprime ainsi :

Quand les chefs étaient encore à Athènes, ils envoyèrent » d'abord un héraut à Sparte. C'était un citoyen athénien qui » faisait le métier de courrier. Cet homme qui avait nom Phi- » lippides, annonça aux Athéniens et répéta (partout) que Pan » se présenta à lui près du mont Parthénien, qui est au-dessus » d'Egée. Pan, ayant appelé Philippides par son nom, lui or- » donna de dire aux Athéniens de sa part qu'il ne savait pour- » quoi ils le négligeaient entièrement, tandis que lui était » si bien disposé pour eux ; qu'il leur avait plusieurs fois fait » du bien, leur en faisait dans le moment, et qu'il voulait leur » en faire dans la suite. Les Athéniens ajoutèrent foi à ce rap- » port, et, dès que leurs affaires furent en bon état, ils bâtirent » au-dessous de la citadelle un temple *en l'honneur de Pan;* » et tous les ans, depuis cet avertissement, ils offrent *au Dieu,* » pour se le rendre favorable, des victimes[1] et la course des » flambeaux[2]. »

6. Ecoutons maintenant Pausanias :

« Pour ce qui est de Pan, on rapporte que, lors de l'invasion des » Mèdes[3], dans le pays[4], Philippides ayant été envoyé à Lacédé- » mone pour y annoncer cette nouvelle, il en rapporta la réponse » que les Lacédémoniens étaient obligés de différer leur se- » cours, parce que leur loi ne leur permettait pas de marcher

[1] La *course des flambeaux*, ou *Lampadédromie*, λαμπαδηδρομία, était un jeu faisant partie des fêtes religieuses, qui consistait à courir un flambeau allumé à la main sans l'éteindre.

[2] .... Καὶ ταῦτα μὲν Ἀθηναῖοι, καταστάντων σφίσι εὖ ἤδη τῶν πρηγμάτων, πιστεύσαντες εἶναι ἀληθέα, ἱδρύσαντο ὑπὸ τῇ ἀκροπόλι Πανὸς ἱρὸν, καὶ αὐτὸν ἀπὸ ταύτης τῆς ἀγγελίης θυσίῃσι ἐπετείῃσι καὶ λαμπάδι ἱλάσκονται. (Hérod., l. vi, c. 105; p. 251-252 des classiques de Leipsig.)

[3] C'est-à-dire des Perses.

[4] Dans l'Attique.

» au combat avant la pleine lune. Mais Philippides dit que » Pan lui était apparu auprès du mont Parthénien, et qu'il » combattrait avec eux à Marathon. *Le culte rendu à ce Dieu » (par les Athéniens) est dû à cette bonne nouvelle*[1]. »

Dans ces deux passages d'Hérodote et de Pausanias, qui sont la véritable source du fait sur lequel se base la première opinion rapportée par saint Isidore, il n'est point parlé du prétendu autel *d'un Dieu inconnu* construit à cette occasion; et le temple mentionné par Hérodote était expressément *dédié à Pan*.

7. C'est sans doute pour prévenir cette difficulté, qui est trop naturelle pour qu'elle ne se présente pas d'abord à l'esprit, que quelques-uns ajoutent, ainsi qu'on le voit dans la dissertation de D. Calmet[2] : « Après la défaite des Perses, on lui (à Pan) » érigea un autel ; et de peur que quelque autre Dieu ne fût » encore mécontent de leur négligence, ils inscrivirent sur » cet autel : *Au Dieu inconnu.* » Outre que l'autel lui-même avec son inscription, est une addition gratuite, il est visible que cette intention prêtée aux Athéniens n'a d'autre fondement que le désir d'expliquer le passage des *Actes* des Apôtres dont nous parlons. Mais elle est peu logique. Si Pan avait été un Dieu ignoré à Athènes, et que son apparition eût révélé son existence, les Athéniens auraient raisonné assez juste en disant : *Peut-être y a-il encore quelque autre Dieu que nous ne connaissons pas, de même que nous n'avons pas connu celui-ci.* Mais Pan était très-connu, seulement ils avaient *négligé* son culte ; il n'y a aucune connexion entre cette circonstance et l'idée qu'il pouvait y avoir encore quelque Dieu encore inconnu.

La circonstance alléguée par la deuxième opinion rapportée par saint Isidore, est, à n'en pas douter, une *variante* du récit de Diogène Laërce, *arrangée* exprès pour expliquer le *Deo ignoto* de saint Paul, car on ne trouve absolument rien dans toute l'antiquité grecque dont on puisse l'appuyer.

[1] .... Φάναι τε ὡς εὔνους Ἀθηναίοις εἴη καὶ ὅτι ἐς Μαραθῶνα ἥξοι συμμαχήσων, οὗτος μὲν οὖν ὁ θεὸς ἐπὶ ταύτῃ ἀγγελίᾳ τετίμηται. (Pausanias, l. I, *Attic.*, c. XXVIII, n° 4.)

[2] *Bible* de D. Calmet, in-fol., t. VII, p. 807.

III

Opinion de S. Jean Chrysostome que les Athéniens ont élevé cet autel, parce qu'ils craignaient d'avoir oublié quelque Dieu.

L'explication la plus satisfaisante, qui supporte le mieux l'examen de la critique, c'est celle donnée par saint Jean Chrysostome en plusieurs endroits de ses œuvres.

1. « Comme les Athéniens, dit-il, n'avaient pas reçu dès le » commencement tous les Dieux, ils en admirent d'autres peu » à peu avec le temps ; comme les divinités du Nord, les cé- » rémonies du culte de Pan, les petits et les grands mystères. » Présumant à la fin qu'il pouvait y avoir quelque Dieu ignoré » parmi eux, et voulant avoir dévotion à celui-là aussi, ils lui » érigèrent un autel avec cette inscription : *Au Dieu inconnu,* » comme s'ils avaient voulu dire : *S'il y a quelque Dieu in-* » *connu, que cet autel lui soit consacré.* Saint Paul leur dit donc : » *Je viens vous annoncer celui que vous avez reconnu par* » *avance* [1]. »

Dans son *homélie* 38 sur les *Actes des Apôtres*, l'éloquent Père s'exprime en ces termes :

« Comme la suite du temps avait introduit à Athènes beau- » coup de Dieux, jusqu'à ceux des autres pays, tels que le » culte [2] de Minerve, Pan et autres divinités étrangères, les » Athéniens, dans la crainte qu'il *n'y eût quelque Dieu ignoré* » *d'eux,* qui cependant fût adoré ailleurs, lui élevèrent aussi » un autel, pour plus grande sûreté. Et comme il ne s'agis-

[1] Οἱ γὰρ Ἀθηναίοι ἐπειδὴ οὐχ ἐξ ἀρχῆς τοὺς θεοὺς πάντας παρέλαβον, ἀλλὰ κατὰ χρόνους καὶ ἄλλους τινὰς, ὡς τὰ ἐκ τῶν Ὑπερβορέων, ὡς τὰ τοῦ Πανὸς, ὡς τὰ μικρὰ, ὡς τὰ μεγάλα μυστήρια ἐπήγαγον ὕστερον, οὗτοι στοχαζόμενοι ἀπὸ τούτων, ὅτι εἰκὸς καὶ ἄλλον εἶναι θεὸν, ὑπ' αὐτῶν δὲ ἠγνοῆσται, ἵνα καὶ περὶ ἐκεῖνον ὦσιν εὐχαθοσίωτοι τούτῳ βωμὸν ἔστησαν, ἐπιγράψαντες, ΑΓΝΩΣΤΩ ΘΕΩ. Μονονουχὶ τοῦτο δηλοῦντες καὶ εἴ τις ἄγνωστος εἴη θεός. Εἶπεν οὖν ὅτι ὃν προλαβόντες ὑμεῖς ἐπέγνωτε, τοῦτον ἐγὼ καταγγέλλω ὑμίν. (Jean Chrysost., *Sur l'Ép. ad Titum*, t. XI, p. 744, 745 de l'éd. des Bénédictins ; *Patr. grecque*, t. 62, p. 677.)

[2] La version latine de l'édition des Bénédictins rend ici ἱερὸν par *templum*. Dans notre phrase ce terme signifie plutôt *culte, cérémonies religieuses.* Les Athéniens ont *reçu, admis, le culte de Minerve,* ἐδέξαντο τὸ τῆς Ἀθηνᾶς ἱερὸν, mais il n'est pas exact de traduire : *reçurent, admirent* le temple de Minerve. Au commencement de la citation nous rapportons πολλούς à θεούς, tandis que la version latine le prend pour l'adjectif de χαιρούς : *per multa tempora*

» sait pas d'un Dieu connu, on mit l'inscription : *Au Dieu* » *inconnu*[1]. »

Voyez aussi tome III, p. 56, où le saint Père explique l'origine de l'autel : *Au Dieu inconnu* dans un passage trop long pour être transcrit ici [2].

Quoiqu'on ne puisse rien opposer au système du saint archevêque de Constantinople, nous en présentons un autre qui ne diffère pas essentiellement, mais s'adapte mieux à toute la suite des *Actes des Apôtres.*

IV

Preuves que les Athéniens ont élevé cet autel au Dieu des Juifs, qui même chez les Juifs était le Dieu caché, et dont on ne devait pas prononcer le nom.

Comme saint Jean Chrysostome, nous avons l'intime conviction que l'inscription de l'autel des Athéniens était exactement dans les mêmes termes que saint Paul a répétés dans l'Aréopage : ἀγνώστῳ θεῷ, *au Dieu inconnu,* et ne contenait pas un *iota* de plus que ces deux mots grecs. Nous y ajouterons seulement que, selon nous, l'autel n'était pas consacré à un Dieu *hypothétique,* c'est-à-dire qui, dans la pensée des Athéniens, existait *peut-être,* et *peut-être* était même honoré quelque part, comme aussi il pouvait ne pas exister ; mais que l'autel était véritablement consacré *au Dieu d'Israël,* ou plutôt comme devaient dire les Athéniens, *au Dieu de la Judée,* adoré en Judée, auquel ils avaient décerné l'*hospitalité,* tout aussi bien qu'aux Dieux de la Scythie, de la Bactriane ou de toute autre contrée. Le vrai Dieu était, en quelque sorte confondu, perdu parmi la foule des vaines idoles dont la ville était remplie. Qu'avait à faire saint Paul ? *Rectifier* ce culte. « Le Dieu, *au nom ineffable,* que déjà vous adorez, dit-il, c'est celui que je viens » vous annoncer, vous faire mieux connaître ; car vous vous » en faites une fausse idée. Bien différent des divinités imagi-

[1] Ἀθηναῖοι ἐπειδὴ κατὰ καιροὺς πολλοὺς ἐδέξαντο θεοὺς, καὶ ἀπὸ τῆς ὑπερορίας, οἷον τὸ τῆς Ἀθηνᾶς ἱερὸν, τὸν Πᾶνα, καὶ ἄλλους ἀλλαχόθεν, δεδοικότες μήποτε καὶ ἄλλος τις ᾖ αὐτοῖς μὲν οὐδέπω γνώριμος, θεραπευόμενος δὲ ἀλλαχοῦ, ὑπὲρ πλείονος δῆθεν ἀσφαλείας καὶ τούτῳ βωμὸν ἔστησαν, καὶ ἐπειδὴ οὐκ ἦν δῆλος ὁ θεός, ἐπεγέγραπτο, ΑΓΝΩΣΤΩ ΘΕΩ. (*Idem.,* p. 287 de l'éd. des Bénéd. ; *Patr. grecque,* t. 60, p. 268.)

[2] Dans *Patr. grecque,* t. 51, p. 72.

» naires que vos statues d'or, d'argent, de pierre ne feront » jamais sortir du néant, il est seul le Créateur et le maître de » l'univers, et par lui tout vit, existe, se meut [1]. »

Nous soumettons à l'appréciation du lecteur les motifs suivants de notre opinion.

V

Preuves de la grande religiosité des Athéniens.

1. Il est notoire que les Athéniens étaient plus que tous les autres Grecs portés à la *religiosité*, nous voulons dire aux sentiments de piété et aux pratiques religieuses; dispositions louables, si ce n'est que leur ferveur s'exerçait sur de fausses croyances. Nous avons déjà vu, au verset 16, que le zèle de l'Apôtre fut *excité* à la vue de la dévotion aveugle, fourvoyée de la ville d'Athènes. Au verset 23, il dispose les Athéniens à l'écouter, en leur disant qu'il les trouve ***très-religieux***, δεισιδαιμονεστέρους.

2. Josèphe, en nommant les Athéniens et les Lacédémoniens dit : « Au jugement de tous, ceux-ci sont les plus vaillants, et » ceux-là *les plus religieux* de tous les Grecs [2]. »

3. Pausanias, dans son *Voyage de l'Attique*, en parlant de l'*autel de la pitié* [3], que l'on voyait dans la place publique d'Athènes, dit : « Les Athéniens n'ont pas voulu seulement recommander de cette manière la philanthropie, mais aussi » montrer qu'ils avaient plus de dévotion que les autres peu» ples envers les Dieux... On peut juger combien ils sont *plus » religieux que les autres peuples*, par la prospérité profonde » dont ils jouissent [4]. »

[1] Quod ergo ignorantes colitis, hoc ego annuntio vobis. Deus qui fecit mundum et omnia quæ in eo sunt... In ipso enim vivimus et movemur et sumus... Non debemus æstimare auro et argento, aut lapidi, sculpturæ artis et cogitationis hominis, Divinum esse similem (*Actes*, XVII, 23, 28, 29).

[2] Ὅς οὔτε τὰς Ἀθηναίων τύχας, οὔτε τὰς Λακεδαιμονίων ἐνενόησεν, ὧν τοὺς μὲν ἀνδρειοτάτους, τοὺς δὲ εὐσεβεστάτους τῶν Ἑλλήνων ἅπαντες λέγουσιν. (Josèphe, *contre Apion*, l. II, n. 11, t. II, p. 479 de l'éd. d'Haverc.)

[3] C'est l'*autel de la pitié* érigé par les descendants d'Hercule, que plusieurs ont cru être l'autel de l'inscription alléguée par saint Paul.

[4] Τούτοις δὲ οὐ τὰ ἐς φιλανθρωπίαν μόνον καθέστηκεν, ἀλλὰ καὶ ἐς θεοὺς εὐσεβεῖν ἄλλων πλέον... Δῆλά τε ἐναργῶς ὅσοις πλέον τι ἑτέρων εὐσεβείας μέτεστιν, ἴσόν σφισι παρὸν τύχης χρηστῆς. (Pausanias, *Attique*, l. I, c. 17, n. 1, p. 42, 43 des petits classiques de Leipsig.)

Quelques chapitres plus loin, le même voyageur répète : « J'ai déjà dit que les Athéniens ont plus de zèle que les au- » tres peuples pour ce *qui regarde la religion*[1]. »

4. Philostrate rapporte qu'Apollonius *s'étant aperçu que les Athéniens offraient volontiers des sacrifices aux Dieux*, se mit à discourir sur cette matière[2] ; leur enseignant quelles cérémonies étaient propres à chaque Dieu ; à quelle heure du jour ou de la nuit il fallait leur sacrifier ; quelles victimes, quels vœux, quelles prières, convenaient à chacun d'eux, etc.

5. Lucien fait ce portrait d'Athènes : « On voit partout des » autels, des sacrifices, des temples, des cérémonies publi- » ques[3]. »

6. Isocrate, dans son Panégyrique des Athéniens, leur rendit le témoignage qu'ils étaient *de sincères adorateurs des dieux*[4].

7. Maxime de Tyr : « Pour ce qui regarde les Athéniens, » qu'est-il besoin de le dire ? Chez eux ce n'est que fêtes reli- » gieuses, et divertissements en l'honneur des Dieux, au » point que les solennités se partagent toutes les époques de » l'année[5]. »

8. Elien a consacré un chapitre entier[6] de ses *Histoires diverses*, à l'excessive *superstition des Athéniens*, qui commettaient souvent par scrupule religieux des actes de cruauté.

9. Sophocle met dans la bouche d'Œdipe à Colone un vers

[1] Λέλεκται δέ μοι καὶ πρότερον, ὡς Ἀθηναίοις περισσότερόν τι ἢ τοῖς ἄλλοις ἐς τὰ θεῖά ἐστι σπουδῆς. (*Ibid.*, c. 24, n. 3, p. 64.)

[2] Ἐπειδὴ φιλοθύτας τοὺς Ἀθηναίους εἶδεν, ὑπὲρ ἱερῶν διελέξατο, etc. (Philostrate, *Vie d'Apollonius de Tyane*, liv. IV, ch. 19, p. 156 ; in-fol., 1709).

[3] Ἁπανταχοῦ βωμοὺς καὶ θυσίας, καὶ ναοὺς, καὶ πανηγύρεις. (Lucien, *In Prometh.*, n, 14, t. I, p. 150, édit. Bipont.) — Il faut noter cependant que Lucien ne parle pas ici d'Athènes. (A. B.)

[4] Καὶ πρὸς τὰ τῶν θεῶν εὐσεβέστατα διακειμένους. (Isocrate, *Panégyrique*, p. 108 de l'édition de Bâle, in-8°, 1594 ; — n. 33, p. 28, éd. Didot.)

[5] Τὰ δὲ Ἀθηναίων τί χρὴ λέγειν ; πάντα μεστὰ ἑορτῆς τὰ Ἀττικὰ, πάντα θυμηδίας· καὶ διέλαχον αὐτοῖς αἱ ὧραι τὰς ἡδονάς. (Maxime, *Discours* XXXIII, vers la fin ; — *Disc.* III, n. 10, p. 10, éd. Didot.)

[6] Elien, *Hist. div.*, l. V, c. 17, p. 350, éd. Didot.

qui signifie : « Puisque Athènes est reconnue pour une ville » *très-adoratrice des Dieux* [1]. »

Le même personnage, dans la même pièce, récite deux autres vers dont le sens est : « Car s'il est un endroit de la » terre qui sache honorer les Dieux par le culte qu'il leur » rend, cette ville mérite à cet égard la première palme [2]. »

10. Dans les *Nuées* d'Aristophane un chœur chante :

« Vierges qui portez les pluies dans votre sein, allons visiter » le pays fertile de Pallas, la terre attrayante de Cécrops, » illustre par ses grands hommes. C'est là qu'on célèbre des » mystères sacrés ; c'est là qu'on voit l'édifice qui reçoit ceux » qui sont initiés aux cérémonies secrètes de la religion ; les » présents offerts aux Dieux qui habitent le ciel ; les temples » qui s'élancent dans les airs, et les divines statues ; là on a » un accès facile auprès des bienheureux immortels. On y » voit de nombreuses victimes couronnées de fleurs ; on *y* » *célèbre des fêtes à toutes les époques de l'année* [3]. »

11. Himerius, cité par Photius, appelle Athènes *le plus beau modèle d'édification* [4].

12. Enfin Xénophon, dans sa *République d'Athènes*, assure

[1] Εἰ τάς γ' Ἀθήνας φασὶ θεοσεβεστάτας
Εἶναι. (Sophocle, *OEdipe à Colone*, v. 260.)

[2] Ὅθ' οὕνεχ', εἴ τις γῆ θεοὺς ἐπίσταται
Τιμαῖς σεβίζειν, ἥδε τοῦθ' ὑπερφέρει. (*Ibid.*, v. 1006, 1007.)

[3] Παρθένοι ὀμβροφόροι,
Ἔλθωμεν λιπαρὰν χθόνα Παλλάδος, εὔανδρον γᾶν
Κέκροπος ὀψόμεναι πολυήρατον,
Οὗ σέβας ἀῤῥήτων ἱερῶν, ἵνα
Μυστοδόκος δόμος
Ἐν τελεταῖς ἁγίαις ἀναδείκνυται,
Οὐρανίοις τε Θεοῖς δωρήματα,
Ναοί θ' ὑψερεφεῖς καὶ ἀγάλματα,
Καὶ πρόσοδοι μακάρων ἱερώταται,
Εὐστέφανοί τε θεῶν θυσίαι θαλίαι τε
Παντοδαπαῖς ἐν ὥραις.
(Aristoph., *les Nuées*, Act. I, sc. IV, v. 299, p. 83, éd, Didot.)

[4] Τὸ μέγιστον τῆς εὐσεβείας κεφάλαιον. Mot à mot : *Maximum pietatis caput*. (Phot., *Bibliot.*, c. 243 ; dans *Patr. grecque*, t. 103, p. 1306.)

que le nombre des fêtes religieuses des Athéniens était au moins double de celui des fêtes des autres nations. Tel est le motif qu'il assigne à l'extrême lenteur qu'éprouvait chez eux l'expédition des affaires publiques. La réponse aux mémoires ou autres pièces, présentés soit au sénat, soit au peuple, se faisait attendre quelquefois une année entière[1].

VI

Les Athéniens honoraient en outre les Dieux étrangers.

1. Non contents des idoles de la patrie, parmi lesquelles il faut comprendre tant celles apportées d'Egypte par la colonie de Cécrops, que celles dont le culte fut adopté dans les premiers temps de la fondation de la ville, les Athéniens se plaisaient à *donner l'hospitalité aux Dieux étrangers,* c'est-à-dire, aux Dieux des autres nations, à mesure qu'ils en eurent connaissance. Cette passion de ramasser des Dieux, cette *théomanie,* semblait ne pouvoir jamais être contentée. Ils en sont venus au point de craindre qu'il n'y eût des Divinités échappées à leurs recherches, et qui pouvaient leur en vouloir pour négliger leur culte. Pour parer à cet inconvénient, ils s'avisèrent d'ériger un autel aux *Dieux inconnus*. De cette manière aucun individu du peuple divin n'avait le droit de se plaindre des dévots Athéniens : les plus obscurs habitants de l'Olympe recevaient leur part d'encens.

2. « Comme les Athéniens, dit saint Jean Chrysostome, ne » possédaient pas dès le commencement de leur république » *tous leurs Dieux*, qui ne furent introduits dans leur pays » que peu à peu, les uns du temps de leurs ancêtres, les autres » à une époque plus récente, ils se dirent un jour entre eux : » de même que certains Dieux étaient ignorés parmi nous, » puisque nous ne les avons connus et adoptés que longtemps » après les autres, il se peut qu'il y ait encore *quelque Dieu qui* » *existe réellement, mais que nous ignorions* : nous sommes » donc exposés à lui refuser, sans le savoir, les honneurs qui » lui sont dus. En conséquence, que firent-ils ? Ils dressèrent » un autel, et ils y mirent : *Au Dieu inconnu ;* inscription » qui équivalait à cette déclaration : *Si par hasard il reste*

[1] Xénophon, *Répub. des Athéniens*, c. III, n. 8, p. 699 ; éd. Didot.

» *encore quelque Dieu dont la connaissance ne soit pas arrivée* » *jusqu'à nous, nous l'adorerons aussi* [1]. »

3. On célébrait à Athènes une solennité annuelle, appelée *Théoxénies*, en *l'honneur de tous les Dieux* en général [2], parce que plusieurs d'entre eux n'avaient pas de fêtes particulières. D'après l'étymologie du nom de cette solennité, il paraîtrait qu'elle a été instituée principalement en faveur des *Dieux étrangers* ; car ce nom est formé de *théos* (dieu) et de *xénos* (étranger). Casaubon, dans ses *notes* sur Athénée, dit : « Dans » plusieurs villes de la Grèce, on célébrait une fête, qui n'était » nommément à aucun Dieu, mais à tous en général, et on » appelait ce jour *Théoxénie*; c'est à Athènes surtout que ces » fêtes avaient lieu. Car parmi les lois grecques de cette répu- » blique, il y avait cela de particulier qu'ils honoraient plu- » sieurs *Dieux étrangers* [3]. »

4. Maxime de Tyr dit : « La condamnation de Socrate est » une sentence de culpabilité contre le peuple athénien. » Celui-ci rejette les Dieux de Socrate, et lui-même *reçoit* » *d'autres Dieux*, nouveaux dans le pays [4]. »

5. Strabon remarque que « les Athéniens exerçaient volon- » tiers l'hospitalité, non-seulement envers les hommes, mais » aussi *envers les Dieux des autres pays*; c'est ce qui se voit » par tant de cultes étrangers qu'ils ont adoptés. On en a » même fait la critique dans des pièces de comédie [5]. »

[1] .... Τί οὖν ἵνα γένηται; ἔστησαν βωμὸν, καὶ ἔγραψαν, Ἀγνώστῳ θεῷ, τοῦτο λέγοντες διὰ τοῦ ἐπιγράμματος, ὅτι καὶ εἴ τίς ἐστι θεὸς ἕτερος οὐδέπω γνορισθεὶς ἡμῖν, κἀκεῖνον θεραπεύσομεν. (S. Jean Chrys., *Discours sur l'inscription de l'autel*, n. 4; *Patr. grecque*, t. 51, p. 73.)

[2] Le dictionnaire d'Hésychius définit ainsi le mot *Théoxénies* : « Fête com- » mune de tous les dieux, Θεοξένια, κοινὴ ἑορτὴ πᾶσι τοῖς θεοῖς.

[3] In multis Græciæ locis festum celebrabatur nulli privatim Deo sacrum, sed in universum omnibus, *Theoxenia* eum diem vocabant. Athenis autem potissimum videntur Theoxenia celebrata : nam inter propria reipublicæ illius instituta hoc fuit quod θεοὺς ξένους colerent quamplurimos. (Casaubon dans Athénée, *Deipn.*, lib. IX, cap. 3, notes, p. 405, in-fol., 1600.)

[4] Ἡ δὲ Σωκράτους κατὰ Ἀθηναίων γφαφή· ἀδικεῖ ὁ Ἀθηναίων δῆμος, οὓς μὲν Σωκράτης νομίζει θεοὺς, οὐ νομίζων, ἕτερα δὲ καινὰ δαιμόνια ἐπεισφέρων. (Max. de Tyr, *Discours* XXXIX, vers la fin; — *Disc.* IX, n. 8; p. 34, éd. Didot.)

[5] Ἀθηναῖοι δ'ὥσπερ περὶ τὰ ἄλλα φιλοξενοῦντες διατελοῦσιν, οὕτω καὶ

6. Nous trouvons la même pratique chez les Romains, imitateurs des Athéniens en bien d'autres choses. Dans l'*Octavius* de Minutius Félix, Cécilius dit, en parlant des Romains: » Dans l'ivresse de la victoire, après avoir forcé les remparts » ennemis, ils adorent les divinités vaincues, cherchent par» tout des Dieux hospitaliers, et les reçoivent chez eux. Ainsi » c'est en adoptant les cultes de toutes les nations, qu'ils ont » mérité de posséder leurs royaumes [1]. »

7. Hésychius nous apprend aussi que les Athéniens adoraient les *dieux étrangers* [2].

Appendice de M. Bonnetty.

C'est une chose très-remarquable que cette propension des Athéniens à adopter les *Dieux étrangers*. En confirmation de ce qui est exposé par M. Drach, nous croyons utile de consigner ici ce qu'en dit M. Maury dans son *Histoire des religions de la Grèce*, tout en faisant observer qu'il ne dit pas un mot, dans ce passage, de l'influence du Dieu des Juifs, qui eux aussi fréquentaient et habitaient Athènes, et constituaient le peuple le plus attaché à son Dieu. Voici le texte de M. Maury sur les *dieux étrangers* des Grecs :

« Chaque voyageur allait visiter le temple qui se trouvait sur » sa route, y rendre ses hommages au Dieu qu'on y vénérait et » lui demander pour la continuation de son voyage son appui » et sa protection. Quant les prières avaient été exaucées, que » la *Divinité étrangère* avait paru touchée de la dévotion et des » sentiments pieux qui lui avaient été exprimés, c'était alors » un motif pour le voyageur de rapporter dans sa patrie le » culte de cette Divinité. Une piété reconnaissante lui faisait » élever une chapelle, ou consacrer une statue ; parfois » même un prêtre était commis pour desservir ce sanctuaire, » et peu à peu quelques personnes venaient se joindre à la

περὶ τοὺς θεούς, πολλὰ γὰρ τῶν ξενικῶν ἱερῶν παρεδέξαντο, ὥστε καὶ ἐκωμῳδήθησαν. (Strabon, *Géog.*, l. x, p. 722.)

[1] Dum capti, in hostilibus mœnibus, adhuc ferociente victoria, numina victa venerantur, dum undique hospites Deos quærunt, et suos faciunt... Sic dum universarum gentium sacra suscipiunt, etiam regna meruerunt. (Minut. Félix, *Octavius*, c. VI ; *Patr. lat.*, t. III, p. 252).

[2] Θεοὶ ξενικοὶ παρὰ Ἀθηναίοις τιμῶνται. (Hésychius, *Glossaire*.)

» famille de l'édificateur du nouveau temple et formaient le » noyau d'un corps de fidèles. La *Divinité de provenance étran-* » *gère* prenait rang parmi les Dieux de la ville où son nom et » son adoration avaient été ainsi introduits. C'est de la sorte » que, suivant la tradition, on vit à Athènes le culte d'*Aphro-* » *dite* apporté par Egée [1], et celui de *Dionysos* par Pégase [2]. » Xénophon, exilé à Scillonte en Élide, y introduisit le culte » de l'*Artémis* d'*Ephèse* [3]. Des causes analogues dotèrent » Patras du culte de l'*Artémis Laphria*, originaire de Calydon. » A la reconnaissance des voyageurs se joignaient aussi, » comme il a été rappelé plus haut, les émigrations indivi- » duelles : une famille, un individu qui venait se fixer » dans une ville, y *apportait le culte des Dieux qu'il avait été* » *habitué à révérer dans sa première patrie.*

» Parfois c'était la ville elle-même qui prenait l'initiative » pour l'introduction d'un *culte étranger*. Souffrait-elle d'une » contagion, d'une calamité quelconque, et la réputation » d'une *Divinité étrangère* avait-elle pénétré jusqu'à elle, ses » habitants avaient souvent alors l'idée d'associer à leurs » Dieux cette Divinité puissante qui pouvait préserver la patrie » des maux cruels qui l'affligeaient ou relever son ancienne » autorité abattue [4]. Toutefois on ne prenait pas de sembla- » bles résolutions à la légère. Les Grecs de la ligue amphictyo- » nique consultaient d'ordinaire l'oracle de Delphes et n'ou- » vraient leur temple à ces *Dieux nouveaux* qu'après avoir » reçu une réponse favorable de la Pythie [5].

» Les généraux qui avaient porté dans des pays lointains les » armes victorieuses de leur patrie s'imaginaient parfois être » redevables de leur triomphe à des *Divinités étrangères* dont » ils transportaient alors la statue et le culte dans leur ville » natale [6]...

» Outre ces causes générales d'introduction de cultes

[1] Pausanias, *Attique*, I, c. 14, n. 16.

[2] *Idem*, I, c. 2, n. 4.

[3] Xénophon, *expéd. de Cyrus*, v, c. 3, n. 8. — Pausanias, v, c. 6, n. 4.

[4] Pausanias, VII, c. 18, n. 6.

[5] C'est ce qui arriva notamment par l'introduction du culte d'*Apollon Argyeus* à Athènes (Démosthènes, *contr. Mid.*, p. 531, n. 9. Voir Plat., *Phèdre*, n. 1. — Sophocle, *Antig.*, v. 956.

[6] Les Thuriens, qu'allait attaquer Denys, ayant vu sa flotte dispersée par le

» *étrangers*, il y en eut encore de particulières, telles que des » apparitions, des songes [1] par lesquels une Divinité se révé- » lait à un pays qui ne l'avait point encore adorée. Ces faits » sont nombreux dans l'antiquité; mais je ne puis ici entrer » dans leur détail, le mélange des cultes et des Divinités qui » résulta de ces perpétuelles alliances, de ces perpétuelles » migrations, alla toujours croissant. La *Théoxénie*, c'est-à- » dire *le goût des Divinités étrangères, devint une véritable manie*, » une sorte de mode dans laquelle se distinguèrent surtout » les Athéniens [2], malgré les lois qu'ils avaient établies pour » arrêter ces importations sacrées qui tendaient à altérer le » culte national.

» La *Théoxénie* fut le premier symptôme de cette tendance » syncrétique qui se développa dans les âges postérieurs, et » qui amena toutes les religions de la Grèce et presque toutes » celles de l'empire Romain à n'en plus former qu'une seule » comprenant tous les cultes et tous les genres d'adoration [3]. »

Ceci est bien dit; mais pourquoi M. Maury n'admet-il pas la possibilité, et partant le doute, que quelqu'un de ces Dieux étrangers, a bien pu être le Dieu des Juifs ? Au reste, cette possibilité ressort évidemment de son texte.

Aux textes cités par M. Drach et par M. Maury sur les *Dieux étrangers* honorés par les Athéniens, nous pouvons ajouter les suivants. Nous lisons dans Hésychius : « Les Dieux » étrangers étaient honorés par les Athéniens, comme le con- » state Apollophanes dans ses *Crétois* [4]. »

Nonnus dit en outre :

« Toujours les citoyens de l'ancienne Athènes furent amou- » reux de connaître les paroles prononcées par les Dieux [5].

vent *Borée*, reconnurent ce vent comme un Dieu de leur ville et instituèrent en son honneur une fête (Elien, *Hist. div.*, 61).

[1] M. Maury cite ici en note l'histoire de Philippides que nous avons donnée plus haut, p. 341.

[2] M. Maury s'appuie du texte de Strabon, cité aussi plus haut, p. 349.

[3] Alf. Maury, *Histoire des Religions de la Grèce antique*, t. II, p. 26.

[4] Θεοὶ ξενικοὶ παρὰ Ἀθηναίοις τιμοῦνται, οὓς καταλέγει Ἀπολλοφάνης ἐν Κρησί (Hésychius, au mot Θεοί, p. 438).

[5] .... Αἰεὶ δὲ θεοῤῥήτων περὶ μύθων
Ἀτθίδος ἀρχαίης φιλοπευθέες εἰσὶ πολῖται.
(Nonnus, *Diony.*, l. 38, v. 53, p. 542, in-fol., 1606.)

VII

Les Athéniens honoraient en outre les Dieux inconnus. — Les Romains et d'autres peuples les honoraient aussi.

Pour les autels consacrés par les Athéniens à des *Dieux inconnus*, on les trouve mentionnés dans plusieurs écrivains anciens.

1. Pausanias, *Voyage de l'Attique*, a vu dans le voisinage du port de Phalère *des autels consacrés aux Dieux qualifiés* INCONNUS [1].

Le même, *Voyage de l'Elide :* « Nous avons parlé un peu » plus haut du grand autel (d'Olympie) appelé *autel de Jupiter* » *Olympien*. Auprès de celui-ci est l'autel *des Dieux* INCONNUS [2]. »

2. Dans Philostrate, Apollonius, après avoir recommandé le respect pour les Dieux, ajoute : « A Athènes, on dresse des » autels même *aux Dieux inconnus* [3]. »

3. Tertullien vient corroborer tous ces témoignages : « Je » trouve, dit-il, aussi des autels prostitués à des *Dieux inconnus* ; c'est une idolâtrie athénienne ; et à des *Dieux incertains*, ce qui est une superstition Romaine [4]. »

4. Nous voyons qu'en ceci les Romains ont encore imité les Athéniens. C'est ce que nous lisons aussi dans Minutius Félix, qui ajoute au texte cité plus haut : « Les Romains érigaient » des autels aux *Divinités inconnues*, et aux mânes [5]. »

5. L'examen de l'authenticité de la lettre de saint Martial, évêque de Limoges [6], aux Bordelais, a rendu fameux l'autel du

[1] Βωμοὶ δὲ θεῶν τε ὀνομαζομένων ἀγνώστων. (Pausanias, *Attique*, l. I, c. 1, n. 4, t. I, p. 3, Leipsig.)

[2] Τὰ δὲ ἐς τὸν μέγαν βωμὸν, ὀλίγῳ μέν τι ἡμῖν πρότερόν ἐστιν εἰρημένα· καλεῖται δὲ Ὀλυμπίου Διός. Πρὸς αὐτῷ δ' ἐστὶν ἀγνώστων θεῶν βωμὸς. (Ibid., *Élide*, l. V, c. 14, n. 5, 6, t. II, p. 51.)

[3] Ἀθήνησι καὶ ἀγνώστων Δαιμόνων βωμοὶ οὗ ἵδρυνται. (Philost., *Apoll.*, l. VI, c. 3, p. 232.)

[4] Invenio plane *Ignotis Diis* aras prostitutas : sed *Attica* idololatria est : item *incertis Diis*, sed superstitio romana est. (Tertul., *Adv. Marc.*, l. I, c. 9 ; *Patr. lat.*, t. II, p. 255).

[5] Dum (Romani) aras extruunt etiam ignotis numinibus et manibus (Min. Fél., *Octavius*, ubi supra).

[6] Saint Martial, un des 70 disciples de Notre-Seigneur, fut envoyé dans le Ier siècle évangéliser les Gaules, où il fonda l'Église de Limoges. On lui attribue *deux lettres* adressées l'une aux Bordelais, l'autre aux Toulousains, qui ont été

Dieu inconnu, trouvé dans la ville de ces derniers. Henri de Sponde (*Spondanus*), abréviateur et continuateur des *Annales de Baronius*, affirme que de son temps, au 17e siècle, on voyait encore cet autel à Bordeaux, près de l'église de Saint-Séverin [1].

6. Les Arabes idolâtres avaient un autel du *Dieu inconnu*, sur lequel ils offraient des chameaux engraissés à cet effet [2].

7. Un grand nombre d'autres peuples anciens adoraient le *Dieu inconnu*, tels que les Perses, les Pélasges, les Celtibères. Strabon rapporte que ces derniers, et leurs voisins au nord, célébraient des fêtes nocturnes en l'honneur d'un *certain Dieu sans nom*. Quand la lune était dans son plein, toute la famille exécutait des danses, et se livrait à des réjouissances devant la porte de la maison [3].

Appendice de M. Bonnetty.

N° 5. — La lettre de Saint *Martial aux Bordelais* fut découverte, en 1106, au monastère de Saint-Pierre à Limoges, par *Badius Ascensius*, d'après le récit de Gaufrédus, prieur de Vosi dans le Limousin [4]; elle fut insérée dans la *Bibliothèque des Pères*, édition de Paris [5]. Nos lecteurs seront curieux de connaître le texte qui se rapporte à ce *Dieu inconnu* des Bordelais. Le voici :

« Car tandis qu'on démolissait les autels des Démons, nous » avons ordonné qu'on réservât l'autel du *Dieu inconnu*, » pour le consacrer. Après qu'il eut été consacré au nom du » Seigneur, Dieu d'Israël, et de son témoin Etienne, qui » fut martyrisé par les Juifs à cause de lui, vous rendez sur

insérées dans la *Bibliotheca Patrum*, t. III, de l'éd. de Paris. Mais le P. Noël Alexandre démontre par des preuves très-solides que ces lettres n'ont pu être écrites qu'à une époque fort postérieure à celle de saint Martial. Voyez l'*Histoire ecclésiastique* de N. Alex., siècle I, c. XII, art. XI, t. V de l'éd. du P. Roncaglia.

[1] *Epitome Annal. eccles.*, ad. ann. 34, 90 in margine.

[2] Gyraldus, *Hist. deor.*, *syntagm.* XVII.

[3] Τοὺς δὲ Κελτίβηρας καὶ τοὺς προσβόρρους τῶν ὁμόρων αὐτοῖς ἀνωνύμῳ τινὶ Θεῷ, ταῖς πανσελήνοις νύκτωρ πρὸ τῶν πυλῶν πανοικί τε χορεύειν καὶ παννυχίζειν. (Strabon, l. III, p. 249, édit. de 1707.)

[4] V. Gaufredus, *Chronicon.*

[5] *Biblioth. Patrum*, t. III, p. 63.

» cet autel, un culte non à un homme, mais à un Dieu [1]. »

Aurélien, dans la *Vie de saint Martial*, raconte comment le grand prêtre Sigebert démolit tous les temples, excepté celui du Dieu inconnu.

Voici l'annotation de Sponde à l'année 74 de J-C., n° 7 : « Il se voit encore aujourd'hui (en 1643) une petite église, » nommée de Saint-Etienne, qu'ils assurent avoir été dédiée » par S. Martial, de laquelle il a été parlé ci-dessus, en » l'an 74, n° 40 [2]. »

Sur les *Epîtres de S. Martial*, nous croyons devoir ajouter ici la note suivante de M. l'abbé Arbellot, qui les fait remonter au 6ᵉ siècle : « Nous avons découvert à la *Bibliothèque Impé-» riale*, dans un manuscrit du 10ᵉ siècle, l'*Epître de S. Martial » aux Bordelais*. On la trouve dans le manuscrit 5296-A, fol. » 35, à la suite d'une fort belle copie de la *légende* d'Aurélien. » Voilà qui démontre l'erreur dans laquelle sont tombés quel-» ques savants [3] qui ont cru que les *lettres de S. Martial* » n'étaient pas connues avant le commencement du 12ᵉ siècle. » Il est vrai que, comme le rapporte Geoffroy du Vigeois dans » sa *Chronique*, ces lettres furent découvertes vers la fin du » règne de Philippe Iᵉʳ, c'est-à-dire vers l'an 1106, dans la » crypte de Saint-Pierre-du-Sépulcre, dans le tombeau d'un » personnage inconnu et dans le lieu où se trouvait autrefois » la sépulture des évêques [4] ; mais peut-on conclure de là, » comme l'ont fait quelques critiques, que ces lettres n'avaient » été *fabriquées* que quelques années auparavant, *pour le » besoin de la cause?* Non sans doute ; car Geoffroy du Vigeois » ajoute que ces lettres, à *demi consumées de vieillesse, étaient*

[1] Nam dum altaria dæmonum in pulverem redigerentur, Aram Ignoti Dei ad consecrationem reservari jussimus. Quæ dedicata in nomine Domini Dei Israël et testis ipsius Stephani, qui pro eo a Judæis passus est, non hominis cultum sed Dei in ea frequentatis (S. Martial, *Epist. ad Burdigalenses*; dans *Biblioth. Patrum* de de la Bigne, t. III, p. 63, in-fol., Paris, 1624).

[2] *Abrégé des Annales eccl. de Baronius*, de Sponde, évêque de Pamiez, mises en françois et continuées jusqu'en 1654, par P. Coppin, docteur de la faculté de Paris ; in-fol., Paris, 1653, t. I, p. 225.

[3] Le P. Longueval, *Hist. de l'Église gallicane*, dissert. prélim., 3ᵉ propos. : *ce qu'on raconte de la fondation de diverses églises des Gaules dans le* 1ᵉʳ *siècle est plein d'incertitude* (t. I, p. LXXIII, éd. in-12, Paris, 1825.)

[4] Labbe, *Bibliot. nova mss. librorum*, t. II, p. 288, 298.

» *écrites en caractères anciens et presque illisibles.* Donc leur » transcription était bien antérieure au 12e siècle; d'ailleurs » *Pierre le Scolastique*, qui vivait à la fin du 10e siècle, comme » nous l'avons montré dans la brochure où nous avons » publié les *fragments de son poëme*, Pierre le Scolastique, » témoin oculaire du miracle des ardents en 994, fait une » allusion évidente aux *Epîtres de S. Martial.* En effet, dans » l'*Epître* aux habitants de Toulouse, S. Martial prend le nom » de *Martial-Céphas* : or Pierre le Scolastique dit ces paroles: » *Martial* s'appelle aussi *Céphas*, comme je me souviens de » l'avoir vu dans de *vieux titres*, et la ville savante de Bor-» deaux lit ses lettres sacrées :

. . . . . Cephas quoque dicitur idem
Quod memini titulis antiquis me didicisse :
Quos apices ejus legit Burdegala doctus [1].

» Donc, au 10e siècle, les Epîtres de S. Martial avaient déjà » une certaine antiquité. Nous pouvons affirmer avec assu-» rance qu'elles existaient au 9e siècle; et s'il est permis de » penser qu'elles sont du même auteur que la *légende* du faux » Aurélien, elles remonteraient au 6e siècle [2]. »

Clément d'Alexandrie dit qu'un des 72 disciples du Sauveur portait le nom de *Céphas*. Son texte est rapporté en ces termes par Eusèbe, dans son *Histoire Ecclésiastique* : « Voilà ce que » rapporte Clément dans le livre v de ses *Hypotyposes*, dans » lequel livre il dit aussi que le Céphas auquel S. Paul, arrivé » à Antioche, dit avoir résisté en face, parce qu'il était digne » de blâme, fut un des 72 disciples, du même nom que l'apô-» tre Pierre [3]. »

Quant au texte de Sponde qui, assure que cet autel existait

[1] Voir *Frag. des poëmes de S. Martial*, l. vi, poëm. 10, par Pierre le Scholastique, édités par M. Arbellot, in-8, p. 36, Paris, 1857.

[2] *Documents inédits sur l'apostolat de S. Martial*, par M. l'abbé Arbellot, p. 66; in-8°, Paris, 1860. — Nous en avons donné un très-long extrait dans les *Annales*, t. iii, p. 168 (5e série, 1861).

[3] Eusèbe, *Hist. ecclés.*, l. i, c. 12; t. i, p. 30, éd. de Valois (Arbellot). — Ce texte si important d'Eusèbe, se trouve dans la *Patr. grecque*, t. xx, p. 118. Quant à Clément d'Alexandrie, on a oublié complétement ce texte dans les *fragments* qu'on a donnés de ce livre des *Hypotyposes*, dans les deux fragments que l'on donne du livre V (Voir Clément d'Alex., dans *Patr. grecque*, t. ix, p. 746). (A. B.)

encore de son temps, il est conçu en ces termes dans la traduction française qu'en a donnée le D. Coppin :

« Et dans l'Epistre, dictée de Martial, disciple des apôtres
» aux Bourdelais, qui qu'elle soit, estant fait mention d'un autel
» au Dieu inconnu, lequel fut réservé par le commandement
» du même Martial, afin d'être consacré lorsque l'on ruina
» tous les autels des Démons, il se fit que cet autel fut dédié
» au Dieu d'Israël et de son martyr Etienne. Il se voit encore
» à présent, près l'église S.-Seurin, à Bordeau [1]. »

Sixte de Sienne n'a pas manqué de dire que ce *Céphas* mentionné par Clément d'Alexandrie, était S. Martial, évêque de Limoges [2]. Il ne croit pas pourtant que ce fut celui à qui Paul résista, quoiqu'il cite à l'appui le sentiment d'Œcuménius [3].

N° 7. — Quant aux Pélages et aux Celtibères, voici les textes d'Hérodote et de Strabon :

« Les *Pélages* sacrifiaient autrefois aux Dieux toutes les
» choses qu'on peut leur offrir, comme je l'ai appris à Dodone,
» et ils leur adressaient des prières ; mais *ils ne donnaient*
» *alors ni nom ni surnom à aucun d'entre eux*, car ils ne *les*
» *avaient jamais entendu nommer*. Ils les appelaient Dieux en
» général, à cause de l'ordre des différentes parties qui consti-
» tuent l'univers, et de la manière dont ils l'ont distribué ; ils
» ne parvinrent ensuite à connaître que fort tard les noms des
» Dieux, *lorsqu'on les eut apportés d'Egypte* [4]. »

Strabon s'exprime ainsi au sujet des Celtibères : « Les *Cel-*
» *tibères*, et leurs voisins du Nord ont un *certain Dieu sans*
» *nom*, qu'ils honorent la nuit, pendant la pleine lune, en
» dansant devant leurs maisons, pendant toute la nuit [5]. »

[1] Sponde, *abrégé des Annales de Baronius*, à l'an 34, n. 90 ; t. I, p. 80

[2] Sixte de Sienne, *Biblioth. sainte*, l. II, au mot *Céphas*, p. 49 ; in-fol. Lyon, 1593.

[3] Voir *idem*, l. VI, note 275, *ibid.*, p. 535.

[4] ...'Επωνυμίην δ' οὐδ' οὔνομα ἐποιεῦντο οὐδενὶ αὐτέων· οὐ γὰρ ἀκηκόεσάν κω, etc. (Hérodote, l. II, c. 52.)

[5] Τοὺς δὲ Κελτίβηρας, καὶ τοὺς προσβόῤῥους τῶν ὁμόρων αὐτοῖς ἀνωνύμῳ τινὶ Θεῷ ταῖς πανσελήνοις νύκτωρ πρὸ τῶν πυλῶν πάνοιχί τε χορεύειν καὶ παννυχίζειν. (Strabon, *Géog.*, l. III, p. 249, in-fol., Amst., 1707.)

Enfin, le philosophe Chrysippe, d'après le témoignage de Cicéron, aurait composé un volume entier tout rempli de Dieux inconnus : « Chrysippe, dit-il, qui passe pour le plus » subtil interprète des songes des stoïciens, rassemble une » grande troupe de *Dieux inconnus*, et tellement inconnus, que » nous ne pouvons pas même nous en former une idée, quoi- » qu'il n'y ait rien cependant que notre imagination ne » paraisse capable d'embrasser [1]. »

C'est ce qui faisait dire à Pétrone :

« Notre pays est tellement plein de Dieux, qu'il est plus facile » d'y trouver un Dieu qu'un homme [2]. »

VIII

Le vrai Dieu était le Dieu inconnu des Athéniens, d'après plusieurs Pères et plusieurs critiques.

1. Le Créateur du ciel et de la terre, par conséquent le vrai Dieu, était pour les païens un *Dieu inconnu*. C'est ce qui résulte des vers suivants d'Ovide. Le poëte, après avoir raconté comment le monde fut tiré du chaos, ajoute :

» *Quel que fût le Dieu* qui ait ainsi disposé la masse entière, » il la divisa, et après l'avoir divisée, la disposa en parties. » D'abord afin que la terre ne fût inégale en aucune partie, il » l'arrondit en un globe immense [3]. »

Après ces vers vient la description très-exacte de l'œuvre des six jours.

Voilà précisément ce que dit saint Paul : « Ce Dieu que » vous adorez sans le connaître, c'est celui que je vous an- » nonce ; Dieu qui a fait le monde et tout ce qu'il renferme. »

Le Dieu annoncé par l'Apôtre et le *Dieu inconnu* des Athéniens, c'est donc identiquement le même Dieu.

[1] Chrysippus, qui Stoicorum somniorum vaferrimus habetur interpres, magnam turbam congregavit ignotorum Deorum, atque ita ignotorum, ut eos ne conjectura quidem informare possimus, cum mens nostra quidvis videatur cogitatione, posse depingere (Cic., *de nat. deorum*, l. I, c. 15 ; t. 23, p. 450).

[2] Utique nostra regio tam præsentibus plena est numinibus ut facilius possis Deum quam hominem invenire (Pétrone, *Satyricum*, p. 7, in-4°, 1629).

[3] Sic ubi dispositam, *quisquis fuit ille Deorum*,
Congeriem secuit, sectamque in membra redegit :
Principio terram, ne non æqualis ab omni
Parte foret, magni speciem glomeravit in orbis.
(Ovide, *Métam.*, I, 32.)

2. Cette opinion n'a pas seulement pour elle le raisonnement le plus simple de la logique [1], on peut aussi l'appuyer d'autorités bien graves. Le saint et savant évêque d'Hippone l'admet comme une vérité reconnue. « Peut-être répondrez-» vous, qu'il ne peut pas se faire que hors l'Eglise on adore le » même Dieu unique, ou que la même foi par laquelle nous » confessons le Christ Fils de Dieu, puisse se trouver en » ceux qui ne sont pas dans l'Eglise. C'est ce qui me reste à » prouver. Vous avez le témoignage de S. Paul, dans ce » discours, que j'ai cité plus haut d'après les Actes des apôtres, » lorsqu'il parlait de Dieu à propos de l'inscription trouvée » sur un autel : *au Dieu inconnu, que vous honorez sans le* » *connaître et que je vous annonce.* Il ne dit pas : parce que » vous l'honorez hors de l'Eglise, ce n'est pas Dieu même que » vous honorez, mais il dit : Celui que vous honorez sans le » connaître, je vous l'annonce. Que désirait-il leur apprendre, » si ce n'est que le même Dieu, qu'ils honoraient sans le » savoir et sans profit hors de l'Eglise, ils l'adorassent sage-» ment et fructueusement dans l'Eglise [2]. »

En d'autres termes, ce qu'avait à faire saint Paul, ce à quoi il s'est attaché, c'était de rectifier, de régulariser, le culte que les Athéniens rendaient au vrai Dieu, que les Juifs eux-mêmes appelaient le *Dieu inconnu*, ainsi que nous le ferons voir plus loin ; de leur persuader que ce Dieu s'est fait homme pour

[1] Quemcumquem Deum Apostolus Atheniensibus annuntiavit, is est verus Deus. Sed quem Deum Athenienses ignorantes coluerunt eique aram inscripserunt est is Deus, quem Apostolus Atheniensibus annuntiavit. *Ergo.* Is Deus quem Athenienses ignorantes coluerunt, eique aram inscripserunt, est verus Deus. *Major* et *Minor* ex textu liquido constant (Wonna, *Dissert. de Ara ignoti Dei*, c. III, § 10).

[2] Fortasse ad hoc dicas, fieri non posse ut etiam extra Ecclesiam idem ipse unus Deus colatur, aut eadem fides qua confitemur Christum Filium Dei... etiam in eis qui non sunt in Ecclesia, reperiatur. Hoc ego restat ut probem. Habes in hoc ipso Beati Pauli sermone, quem supra *ex Actibus Apostolorum* commemoravi, cum de Deo loqueretur, quia inscriptum in ara invenerat, *Ignoto Deo, quem vos*, inquit, *ignorantes colitis hunc ego annuntio vobis.* Numquid dixit, quia extra Ecclesiam colitis, non est Deus ipse quem colitis? sed ait, *Quem vos ignorantes colitis, hunc ego annuntio vobis.* Quid eis præstare cupiens, nisi ut eumdem Deum, quem præter Ecclesiam ignoranter atque inutiliter colebant, in Ecclesia sapienter et salubriter colerent (Aug., *contra Cresconium*, l. I, c. 29, *Patr. lat.*, t. 43, p. 468).

leur ouvrir la voie du salut; de les engager à *isoler* ce Dieu par leur renoncement aux vaines idoles.

« Il leur insinua, dit Clément d'Alexandrie, que sous le » nom détourné de *Dieu inconnu*, les Grecs adoraient le vrai » Dieu créateur de l'univers, et qu'on ne doit le connaître » et se vouer à son culte, que par le Fils éternel [1]. »

Nous aimons la réflexion de Daniel Heinsius : « Comme les » Athéniens, nation essentiellement superstitieuse, avaient » conservé un autel au *Dieu inconnu*, et qu'il n'y avait, là, pas » d'autre Dieu inconnu que le vrai, personne ne peut douter » que ce ne fût là une excellente occasion de parler de ce Dieu. » Outre cela, comme l'inscription de l'autel était non à plu- » sieurs Dieux, ce qui était commun et reçu, mais à Dieu au » singulier, qui peut douter que l'Apôtre ne la prît avec » raison comme adressée à Dieu [2]? »

IX

Preuves nouvelles que l'inscription était : *Au dieu inconnu*, au singulier.

Avant d'aller plus loin, nous établirons d'abord trois propositions:

1. Les païens en général entendaient par *ignotus Deus*, un Dieu dont on *ne savait* pas bien le nom, ou dont on ignorait entièrement le nom; quelquefois un Dieu dont on *se faisait scrupule de prononcer le nom*; souvent une Divinité dont on ne *connaissait pas le sexe* [3].

[1] Καὶ διὰ τοῦ ἀγνώστου Θεοῦ τιμᾶσθαι μὲν κατὰ περίφρασιν πρὸς τῶν Ἑλλήνων τὸν δημιουργὸν Θεὸν ᾐνίξατο· κατ' ἐπίγνωσιν δὲ δεῖν δι' Υἱοῦ παραλαβεῖν τε καὶ μαθεῖν. (Clément, *Strom.*, l. I, c. 19; *Patr. grecq.*, t. VIII, p. 808)

[2] Cum Ignoto Deo aram gens imprimis superstitiosa consecrasset, neque alius Ignotus ibi Deus præter verum esset, nemo dubitare potest quin sic optima de eo disserendi oblata fuerit occasio. Præterea, cum non diis pluribus, quod usitatum ibi, receptumque, sed Deo, ἑνικῶς seu singulariter, inscripta esset ara, quis non recte id de Deo accepisse Apostolum fatebitur (Heinsius, *Exercitationes sacræ in N. T.*, lib. v, cap. x)?

[3] Quantum ex scriptis eorum (Gentilium) colligi potest, *ignotus Deus* dicebatur Ethnicis, cujus nomen incertum esset aut proferri nefas; imo et cujus sexus dubius (Wonna, déjà cité, cap. III, § 17. Voyez aussi Aulu-Gelle, l. II, c. 28 intitulé : *Non esse compertum cui Deo rem divinam fieri opporteat, quum terra movet*).

2. L'inscription de l'autel d'Athènes était véritablement au singulier, ἀγνώστῳ Θεῷ, *au Dieu inconnu.*

Les inscriptions au pluriel rapportées par *Pausanias* et *Philostrate*, cités plus haut, p. 353, ne prouvent nullement contre notre proposition. Car le sens des passages de ces auteurs peut être qu'il y avait *plusieurs autels portant chacun l'inscription au singulier* : AU DIEU INCONNU, ainsi que le pensent beaucoup de savants ; et si l'on ne veut pas admettre cette explication qui, en effet, semble un peu forcée, il n'en résulte en aucune façon qu'il n'y eût pas d'autres autels avec inscription au *singulier*, au moins un seul, celui d'Athènes. L'existence de cet autel nous est attestée, non-seulement par le texte des *Actes des Apôtres*, mais aussi par deux passages du dialogue intitulé *Philopatris*, attribué par quelques-uns à Lucien. Dans le chapitre IX de ce dialogue, Critias dit : « Je jure par le *Dieu* » *inconnu d'Athènes* qu'elle est restée vierge jusqu'à sa déca- » pitation [1]. » Au chapitre XXVIII, il est dit : « Quand nous » aurons trouvé *à Athènes le Dieu inconnu*, nous nous jette- » rons à genoux, et, les mains levées au ciel, nous lui ren- » drons des actions de grâces [2]. »

3. Saint Jérôme lui-même, qui dans son *commentaire sur l'Epître à Tite* déclare que l'inscription était au *pluriel* [3], semble dire tout le contraire dans son *commentaire sur Ezéchiel*, où nous lisons : « Le signe de la sanctification du Sei- » gneur, c'est le nom du Dieu tout-puissant, qui est écrit par » 4 lettres hébraïques, et est appelé chez eux *ineffable*, parce » que son nom ne peut être prononcé. La majesté de ce nom » n'était pas ignorée de la gentilité, et c'est ce qu'atteste cet » autel des Athéniens dédié *au Dieu inconnu*. C'est pour cela » que l'Apôtre leur dit : *Ce Dieu inconnu que vous honorez,* » *nous venons vous l'annoncer* [3]. »

[1] Νὴ τὸν ἄγνωστον ἐν Ἀθήναις παρθένος διέμεινε μέχρι τῆς ἀποτομῆς, (Lucien, *Philop.*, n. 9, t. IX, p. 247 ; Deux-Ponts, 1791.)

[2] Ἡμεῖς δὲ τὸν ἐν Ἀθήναις ἀγνώστον ἐφευρόντες, καὶ προσκυνήσαντες, χεῖρας εἰς οὐρανὸν ἐκτείναντες, τούτῳ εὐχαριστήσομεν. (Ibid., n. 39, p. 247.)

[3] Voyez dans l'*Harmonie*, etc., t. II, p. 518, 519.

[4] Signum Dominicæ sanctificationis, nomen est omnipotentis Dei, quod quatuor litteris hebraicis scribitur, et apud eos (Hebræos) vocatur *ineffabile*, dum nomen ejus non potest dici. Cujus majestatem etiam gentilitas non ignorat, et

4. D'après saint Jean Chrysostome, dont nous avons cité les paroles plus haut, p. 348, l'autel était consacré à ***un seul Dieu***.

5. Glassius, dont l'autorité en matière de philologie sacrée n'est constatée par personne, se prononce également pour le nombre singulier de l'inscription. « Il est très-vraisemblable » que l'inscription de cet autel fût au *singulier*. S'il en avait » été autrement, sans aucun doute, Paul aurait pris occasion » de blamer le *polythéisme* des Gentils, plutôt que de leur » parler du *seul vrai Dieu*. Au reste les paroles de Paul sont » trop-claires : *Celui*, (et non pas *ceux*) *que vous honorez sans* » *le connaître, celui-là je vous l'annonce :* ces paroles n'auraient » pu être prononcées aussi clairement et directement s'il s'était » agi d'une inscription *au pluriel* [1]. »

X

Preuves que par le *Dieu inconnu*, ils ont entendu le Dieu des Juifs.

La première intention de l'inscription était de consacrer l'autel *au Dieu des Juifs*, mais au même titre qu'on avait donné l'hospitalité aux *non-dieux* [2] des autres nations. Ceci résulte clairement du texte. L'Apôtre des Gentils dit aux Athéniens : « Vous » connaissez mal le Dieu que vous désignez sur l'autel que j'ai » vu, par le nom du *Dieu inconnu ;* il ne partage point sa gloire » avec d'autres [3] ; il est le seul vrai Dieu, créateur et conserva- » teur de tout ce qui est ; mais l'union avec ce Dieu est impos- » sible sans la foi en Jésus-Christ, la voie, la vérité et la vie [4]. »

Atheniensiums t[illegible]ur ara IGNOTO DEO. Unde et Apostolus : Quem vos, inquit, ignotum colitis, h[illegible]nc nos annuntiamus vobis (S. Jérôme, *in Ezech.*, l. IV, c. 16; *Patr. lat.*, t. 25, p. 135).

[1] Sed verosimilius est, in singulari inscriptionem illam aræ formatam fuisse ; si enim secu[illegible] esset, procul dubio Paulus occasionem inde sumpsisset πολυθεΐαν Gentilium prius prestringendi, quam de uno vero Deo sermonem fecisset. Et nimis clara sunt verba Pauli : *Quem* (non quos) *ignorantes colitis, hunc ego annuntio vobis* : quæ propositio ex plurali appellatione nón ita directe et immediate elici potuisset (Glassius, *Philol. sacra*, lib. V, tract. II, cap. VII, p. 963 de l'éd. d'Amsterd).

[2] *Deutér*. XXXII, 21. « Ils ont excité ma jalousie en adorant un *Non-dieu*, בלא־אל. »

[3] Ego Dominus. Gloriam meam alteri non dabo, et laudem meam sculptilibus (*Is.* XLI, 8).

[4] Dicit ei Jesus : Ego sum via, et veritas, et vita ; nemo venit ad Patrem nisi per me (*Joan.*, XIV, 6).

2. Curieux de nouveautés et avides d'instruction, les Athéniens ne pouvaient pas ignorer *le Dieu de la Judée* ; plusieurs de leurs philosophes avaient appris à le connaître par le commerce qu'ils avaient eu, dans leurs voyages, avec des prophètes et des docteurs du peuple hébreu. Leur propre ville possédait *une synagogue* où saint Paul, avant d'être traduit devant l'Aréopage, était allé plusieurs fois disputer contre les Juifs [1]. En outre, nous voyons dans Josèphe non-seulement qu'un certain nombre de leurs compatriotes se rendaient en Judée pour y commercer, ou pour d'autres intérêts personnels, mais aussi que la République athénienne y avait envoyé plusieurs ambassades. Le bon accueil que fit à ces Grecs *Hyrcan*, fils d'Alexandre, grand prêtre et chef de la nation, et les attentions qu'il avait eues pour eux, engagèrent le gouvernement d'Athènes à lui décerner *une couronne d'or* et à placer sa statue dans le temple *de Démus* [2] et *des Grâces*. Une ambassade fut chargée de lui porter ce décret honorable [3].

Est-il possible que les Athéniens qui visitaient la Judée, que leur sénat qui était en rapports d'amitié avec le chef de la religion des Juifs, ne se soient jamais informés de la croyance de leurs alliés? Ils ont donc eu connaissance du Dieu de Jacob ; et, puisqu'ils l'ont connu, ils n'ont certes pas manqué, superstitieux et *théomanes* qu'ils étaient, de l'accueillir comme hôte, ou de lui donner droit de cité chez eux.

Mais ce Dieu défend à ses adorateurs de le représenter sous quelque forme corporelle que ce soit [4] ; les Juifs n'en avaient point de simulacre. Ne pouvant donc, faute de modèle, lui donner une statue à Athènes, comme on en usait envers les *faux Dieux*, à mesure qu'on en adoptait, il fallait se contenter de lui ériger un autel à l'imitation de ce qui se pratiquait dans le pays d'*où il venait*, comme disaient les païens : cet autel était probablement à l'instar de l'autel des holocaustes

[1] Disputabat igitur in synagoga cum Judæis (*Act.*, XVII, 17).

[2] Gardez-vous de traduire avec *Meursius*, *Hudson* et *Havercamp*, ἐν τῷ τεμένει τοῦ Δήμου, *dans le temple* DU PEUPLE.

[3] V. Josèphe, *Antiq.*, l. XIV, c. 8, n° 5, p. 698, 699 d'Haverc. — (Les *Annales* ont donné la traduction entière de ce décret, t. IX, p. 288 (5e série).

[4] *Deut.*, IV, 15, 15.

du temple de Jérusalem. Même difficulté pour le vocable, c'est-à-dire pour inscrire sur l'autel le nom du *nouveau* Dieu, puisque dans le pays où son culte domine exclusivement, son nom est caché parmi les ombres du mystère [1]. On se conforma encore en cela à ce qui se pratiquait chez les Juifs. Or les Juifs qui parlaient et écrivaient la langue des Athéniens, nous voulons dire les Juifs hellénistes, appelaient eux-mêmes leur Dieu Θεὸν ἄγνωστον, *Dieu inconnu.* Josèphe, par exemple, dans son 2e livre *contre Apion,* dit : « Si Dieu se manifeste à » nous par sa puissance, il demeure *inconnu,* ἄγνωστον, quant à » sa nature [2]. »

3. Les Samaritains, qui faisaient si bon marché de leur religion, voyant les persécutions qu'éprouvaient les Juifs de la part d'Antiochus à cause de leur attachement à la foi de leurs pères, écrivirent à ce tyran : « Nos ancêtres ont bâti sur le » mont appelé Garisim un temple (en l'honneur du Dieu) » *sans nom;* nous vous prions donc (de permettre) que ce tem- » ple *sans nom* soit dédié à Jupiter grec [3]. »

4. Jéhova se qualifie lui-même, par la bouche de ses prophètes, *le Dieu caché, inconnu.* Isaïe dit : « Vous êtes véritable- » ment le Dieu caché [4]. » Le Psalmiste l'exprime en ces termes : « Il a formé les ténèbres pour s'y cacher [5]. » Les païens n'ignoraient pas que le peuple Juif ne reconnaissait qu'un Dieu purement spirituel, Dieu qu'ils appelaient pour cette raison *incertain, inconnu, sans nom* [6]; que ce peuple ne souffrait dans son pays aucun simulacre de la Divinité, ni aucune autre figure d'êtres animés. C'est ce qui a fait dire à Tacite : « L'Egypte adore beaucoup d'animaux et se taille des » images ; les Juifs ne conçoivent Dieu que par la pensée et

[1] Voyez *Harmonie de l'Église*, p. 350 et suiv.

[2] Δυνάμει μὲν ἡμῖν γνώριμον, ὁποῖος δὲ κατ' οὐσίαν ἐστὶν ἄγνωστον. (Josèphe, *contre Apion*, n. 16, t. II, p. 482, éd. d'Haverc.)

[3] Οἱ ἡμέτεροι πρόγονοι ἱδρυσάμενοι δὲ ἀνώνυμον ἐν τῷ Γαριζεὶν λεγομένῳ ὄρει ἱερὸν.... Ἀξιοῦμεν οὖν σε προσαγορευθῆναι δὲ τὸ ἀνώνυμον ἱερὸν Διὸς Ἑλληνίου. (Jos., *Antiq.*, l. XII, c. V, n. 5, p. 610 Haverc.)

[4] Vere tu es Deus *absconditus* (Is., XLV, 15. Selon l'hébreu : מסתתר, Dieu qui se dérobe aux sens, à l'intelligence humaine.

[5] Et posuit *tenebras latibulum suum* (Ps. XVII, 12).

[6] Voyez *Harmonie de l'Église*, p. 365.

» n'en reconnaissent qu'un seul. Ils traitent d'impies ceux » qui, avec des matières périssables, se fabriquent des Dieux à » la ressemblance de l'homme. Le leur est le Dieu suprême, » éternel, qui n'est sujet ni au changement ni à la destruc- » tion. Aussi ne souffrent-ils aucune effigie dans leurs villes, » encore moins dans leurs temples, point de statues ni pour » flatter leurs rois, ni pour honorer les Césars [1]. »

Dion Cassius rend le compte suivant des Juifs : « Ils se » distinguent particulièrement des autres peuples en ce qu'ils » n'adorent aucun des Dieux des autres pays. Ils sont très- » attachés au culte d'un seul Dieu ; ils n'en ont jamais eu de » statue à Jérusalem. Ils croient que c'est un Dieu invisible, » *dont le nom ne peut pas se dire* [2]. »

6. Juvénal, qui n'épargne pas les Juifs dans ses satires, dépeint dans les vers suivants leur croyance en un Dieu *spirituel inconnu :*

« Quelques-uns ayant eu un père qui craignait les Sabbats, » n'adorent rien autre chose que les nuages et la Divinité du » ciel [3]. »

7. Pétrone dit aussi satiriquement : « Il invoque les souffles » les plus légers du ciel [4]. »

Il ne nous reste qu'un mot à ajouter pour expliquer le véritable sens du terme ἄγνωστος que les Athéniens inscrivirent sur leur autel, d'après les Juifs hellénistes. Ces derniers l'employaient, comme dans le passage de Josèphe que nous avons

[1] Ægyptii pleraque animalia effigiesque compositas venerantur ; Judæi *mente sola*, unumque Numen intelligunt. Profanos, qui Deum imagines, mortalibus materiis, in species hominum effingant ; summum illud et æternum, neque mutabile, neque interiturum. Igitur nulla simulacra urbibus suis, nedum templis, sinunt. Non regibus hæc adulatio, non Cæsaribus honor (Tacite, *Hist.*, l. v, c. 5, p. 502 des classiques latins de Turin).

[2] Κεχωρίδαται δὲ ἀπὸ τῶν λοιπῶν ἀνθρώπων·... μάλισθ' ὅτι τῶν μὲν ἄλλων Θεῶν οὐδένα τιμῶσιν, ἕνα δέ τινα ἰσχυρῶς σέβουσι, οὐδ' ἄγαλμα οὐδὲν ἐν αὐτοῖς ποτε τοῖς Ἱεροσολύμοις ἔσχον · ἄῤῥητον δὲ δὴ καὶ ἀειδῆ αὐτὸν νομίζοντες εἶναι. (Dion, l. XXXVII, 17, t. I, p. 122, éd. Reimarus.)

[3] Quidam sortiti metuentem sabbatta patrem,
Nil præter *nubes* et *cœli numen* adorant.
Juvénal, *Satirar.*, XIV, v. 96, 97.

[4] Et cœli summas advocat auriculas (Pétrone, *Fragment.* p. 683 de l'éd. de Burmann.)

cité [1], dans le sens du δεῖνα des Grecs : un *tel*, un *quidam*, quelqu'un dont on ne peut, ou dont on ne veut pas dire le nom. Il répond à l'hébreu פלני que le grammairien David Kimhhi rapporte à la racine פלא, *être caché, au-dessus de la portée de l'esprit* [2]. Le chev. DRACH.

Appendice de M. Bonnetty.

Aux preuves données par M. Drach sur la probabilité que les Athéniens adoraient le Dieu Jehovah lui-même, nous ajoutons quelques conjectures tirées des textes suivants :

On lit dans Strabon :

« Les Athéniens joignirent, à leur habitude de s'informer » des choses étrangères, celle aussi qui *avait rapport aux* » *Dieux*, car ils avaient *plusieurs religions étrangères*, ce en quoi » ils furent raillés dans les comédies. Parmi ces religions il » faut mentionner celles de la *Thrace* et de la *Phrygie*, car il » est fait mention des fêtes *Bendidées*, dans Platon [3], et des » *Phrygiennes* dans Démosthènes [4]. C'est à l'endroit où il blâme » la mère d'Eschine et Eschine, qui assistait sa mère dans le » sacrifice, conduisait avec elle les chœurs, et acclamait avec » elle *Euoe, saboe, hyes, atter, atteshyes*. Ce sont là les rites » sacrés de *Sabasius* et de la grande Déesse [5]. »

Depuis que *Julius Paris*, découvert par le cardinal Maï, nous a appris que le *Sabasius Jupiter*, que les Romains chassaient de Rome 139 ans avant J.-C., *était le Dieu des Juifs* [6],

[1] Voyez plus haut, p. 544.

[2] Le mot פלמני a la même signification. C'est, au reste, un composé de פלני et du mot dont celui-ci est toujours accompagné dans l'Écriture, אלמני, qui signifie proprement : *celui dont on tait le nom*.

[3] Platon, *La République*, l. I, à la fin.

[4] Démosthènes, *contre Eschine*.

[5] Ἀθηναῖοι δ' ὥσπερ περὶ τὰ ἄλλα φιλοξενοῦντες διατελοῦσιν, οὕτω καὶ περὶ τοὺς Θεούς. Πολλὰ γὰρ τῶν ξενικῶν ἱερῶν παρεδέξαντο, ὥστε καὶ ἐκωμῳδήθησαν· Καὶ δὴ, καὶ τὰ Θράκια, καὶ τὰ Φρύγια · τῶν μὲν γὰρ Βενδιδίων Πλάτων μέμνηται, τῶν δὲ Φρυγίων Δημοσθένης διαβάλλων τὸν Αἰσχίνου μητέρα καὶ αὐτὸν, ὡς τελούτῃ τῇ μητρὶ συνόντα, καὶ συνθιασεύοντα πολλάκις, καὶ ἐπιφθεγγόμενον εὐοῖ, σαβοῖ, ὕης, ἄττης, καὶ ἄττης ὕης. Ταῦτα γάρ ἐστι Σαβάζια, καὶ Μητρῷα. (Strabon, *Géog.*, l. x, p 722, éd. de Casaubon, Amst., 1707.)

[6] Cornelius Hispalus Judæos, qui Sabazi (ou Zabazi) Jovis cultu, Romanos in-

tout ce qui se rapporte à ce Dieu a pris une importance nouvelle. Nous le voyons ici originaire de la *Phrygie*, importé à Athènes et puis à Rome. On se demande à bon droit si le *Sabasius*, si le *Saboé* invoqués ici ne seraient pas *Sabaoth*, et si le *Hyé*, ne serait pas le nom de dieu, *Ia*, conservé dans notre *Allelu-Ia*. Ce qui est d'autant plus probable, que le Scholiaste l'appelle *Hya*[1]. Suidas nous apprend « qu'Aristophane avait mis le *Hye* » au nombre des Dieux étrangers [2]. » M. Dindorf, après avoir annoncé dans l'*Index grec* de son *Aristophane*, que ce mot se trouve dans le *fragment* 478, ne cite qu'un fragment du *scholiaste*, qui ne contient pas ce nom, et a oublié ou supprimé la citation de Suidas [3]. Aristophane, dans la comédie des *Oiseaux*, se moque bien du dieu *Sabasius*, qu'il appelle le *pinson* (φρυγίλῳ Σαβαζίῳ), mais ne fait pas mention du Dieu *Hya*[4]; et ce qui paraîtra singulier, c'est que M. Artaud, dans la dernière traduction qui a paru d'Aristophane, *réputée si fidèle*, a effacé le nom de *Sabasius*, et l'a remplacé par *Bacchus*: c'est ainsi qu'agit la critique.

Au reste, toute cette histoire du Dieu *Sabasius* est à refaire. Le texte de Valère Maxime, mieux conservé par Julien Paris qui identifie le *Sabasius* romain au Dieu *Sabaoth* des Juifs, 139 ans avant J.-C., ouvre une voie toute nouvelle. Cicéron connaissait cette identification quand il disait « qu'Aristophane, » par ses facéties, avait fait exclure ce Dieu de la tolérance des » Athéniens. » Au reste, chacun sait combien les Juifs étaient tenaces, et *Sabazius* revint à Athènes comme il revint à Rome. La voie nouvelle est celle de chercher historiquement l'origine de la nation *phrygienne*. On sait très-bien que c'est une tribu *Japhétique*, par Gomer, fils de Japhet [5]. Il est probable qu'elle y trouva déjà des *Sémites* qu'elle déposséda; mais les

ficere mores conati erant, repetere domos suas coegit (Dans les *Annales*, t. v, p. 138, 3e série).

[1] Ὁ αὐτὸς δὲ Ὕας, καὶ Εὔαιος καλεῖται (*Scholies sur les Oiseaux*, p. 23, éd Didot.)

[2] Ἀριστοφάνης δὲ συνκαταλέγει ξενικοῖς Θεοῖς τὸν Ὕην (Suidas, au mot Ὕης).

[3] Voir *Index*, p. 541, et le *frag*. 478, p. 512, de l'édit. Didot.

[4] Aristophane, *les Oiseaux*, v. 875, p. 222, édit. Didot.

[5] Artaud, *Coméd. d'Aristophane*, les Oiseaux, t. II, p. 43.

[6] V. Bochart, *Geog. sacra seu Phaleg.*, l. III, c. 8, p. 171, in-fol., Leyde, 1712.

deux tribus connaissaient le dieu *Ià* et le dieu *Sabaoth*. C'es là qu'il faut chercher l'origine de *Sabasius* et de *Hya*; il fau encore tenir compte des pérégrinations successives des Juifs à Athènes et à Rome. Aussi sommes-nous étonnés que M. Maury dans ses *recherches sur les religions de la Grèce* où i a accumulé tant de textes, n'ait pas dit un seul mot du tex découvert par le cardinal Maï. Ce texte, publié en 1828 [1] aurait dû être mentionné dans un ouvrage paru en 1859 [2].

D'autant plus que M. Maury constate lui-même l'origin indo-européenne ou *japhétique* des Thraces et des Phrygiens [3]

Les Romains avaient aussi *connaissance d'un Dieu qu'il était défendu de nommer*. Lucain dans une séance de magie introduit Erichto disant :

« M'obéissez-vous ? ou faudra-t-il que j'appelle Celui dont la » terre n'entend jamais prononcer le nom sans frémir [4]. »

Stace a imité cette scène et parle aussi d'une Divinité qu'i n'était pas permis de nommer :

« Et le grand Dieu du triple monde, qu'il *n'est pas permis de* » *connaître ; aussi je tais son nom* [5]. »

Le *Lactance* qui a ajouté des remarques à la *Thébaïde* de Stace, fait remonter bien haut cette défense :

« Les *Etrusques*, dit-il, assuraient qu'une Nymphe, encore » vierge, avait révélé qu'il n'était pas permis à l'homme, à » cause de la fragilité et de la corruption de sa nature, » *d'entendre prononcer le nom du grand Dieu*. Pour prouver ce » qu'elle disait par un exemple, elle avait, en présence de » plusieurs personnes, prononcé le nom de Dieu dans l'oreille » d'un taureau, et tout à coup ce taureau fut transporté de » fureur, et tomba mort [6]. »

[1] Voir *Scriptores veteres*, t. III, 3e partie, p. 1-92, Rome, 1828.

[2] Voir Maury *Hist. des Religions de la Grèce*, t. III, p. 101.

[3] *Ibid.*, t. I, p. 32.

[4] . . . . Paretis ? an ille
Compellandus erit, quo numquam terra vocato
Non concussa tremit ? (Lucain, *Pharsale*, VI, 744).

[5] Et triplicis mundi Summum, quem scire nefastum est :
Illum sed taceo (Stace, *Thébaïde*, IV, 516.

[6] Etrusci confirmant nympham, quæ dum non nupta fuerit, prædicasse maximi Dei nomen exaudiri hominem pro natura fragilitatem, pollutionemque fas non esse. Quid ut documentis asserat, in conspectu cæterorum, ad aurem

Les commentateurs récents des *Actes des Apôtres* ont peu creusé cette question. Le D. Beelen, de l'université de Louvain, dans son très-docte *commentaire*, se laisse aller à dire : « Qu'il » ne faut pas même rechercher *quel est ce Dieu inconnu* [1]. » — Menochius avait mieux indiqué l'origine quand il disait : » Les Athéniens paraissent avoir appris, ou de leurs meilleurs » philosophes, ou des Sibylles, *ou des Juifs*, que le vrai Dieu » est invisible, caché, incompréhensible, et que c'est pour cela » qu'ils lui avaient élevé un autel avec cette inscription : *Au* » *Dieu inconnu* [2]. »

Enfin un autre protestant, Hellerus, auteur d'une bonne dissertation sur ce Dieu inconnu, la termine par la conclusion suivante, qui peut passer pour assez probable :

« Or, de tout ce que nous venons de dire, il est clair aux yeux » de tous les gens sages, que les Athéniens ainsi que les autres » Gentils, ont connu le Dieu très-grand et très-bon, et ont » pensé qu'il fallait honorer d'un culte pieux son éternelle et » infinie divinité [3]. »

Nous terminons cet article, comme nous l'avons commencé, en déclarant que nous ne prétendons pas avoir levé tous les doutes sur le *Dieu inconnu* des Athéniens, mais en avoir dit assez pour montrer qu'à travers les obscurités qui couvrent les religions des Grecs et des Romains, quelques lueurs commencent à apparaître, et qu'une étude plus attentive, plus historique surtout, des traditions, pourra éclaircir de plus en plus ces origines primitives.

A. BONNETTY.

tauri Dei nomen nominasse, quem illico, ut dementia correptum, et nimio turbine coactum, exanimasse (Lactance, dans le *Stace* de Lemaire, t. II, p. 478).

[1] Quis vero Deus ab ipsis intelligeretur *ignotus* ille *Deus*, quærendum non est (Beeleen, *Comm. in acta*, p. 100 ; Lovenii, 1851).

[2] Videntur Athenienses a philosophis melius sentientibus, aut Sibyllis, aut Judæis intellexisse Deum verum invisibilem esse, absconditum, incomprehensibilem, ideoque illi aram statuisse hoc titulo : *Ignoto Deo* (Menochius, *Com. in Acta* et dans *Script. sacræ cursus* de Migne, t. 23, p. 1288).

[3] Ex iis igitur quæ hactenus disputavimus, clarum esse unicuique potest qui mente utitur, agnovisse Athenienses pariter ac cæteros gentiles *Deum optimum maximum*, ejusdemque æternam et immensam Divinitatem pio instituto colendam putasse (J. J. Hellerus, *De deo ignoto Atheniensium*, dans *Thesaurus antiq. Græc.* de Gronovius, in-fol., t. IV, pars 2ª, p. 223).

Histoire ecclésiastique.

TEXTE LATIN DES ACTES DE S. EUGÈNE

D'après le mss. 1864 *de la Bibl. impér. Ancien fonds* (14e siècle).

Les variantes et additions du mss. 1040 (10e siècle) *Fonds S.-Germain*, sont mises au bas de la page.

2e ARTICLE [1].

Ainsi que nous l'avons promis au cahier précédent, nous allons publier ici le *Texte latin des actes de saint Eugène*. C'est un monument nouveau à ajouter à tous ceux que l'on découvre tous les jours sur l'antiquité et l'apostolicité des Eglises de France. Il mérite donc de trouver place dans les *Annales de philosophie*, où les historiens et les apologistes de nos Eglises pourront venir le consulter. A. B.

Incipit Passio sancti Eugenii episcopi et martyris Toletanæ urbis [2].

I. Rerum [3] Genitor tam visibilium quam invisibilium, quod fecerat in Filio suo ante omnia sæcula, ne periret [4] in futura sæcula Verbum suum, idem Deum, Filium [5] misit in similitudinem peccati [6], ut salvaret quod periit [7] fraude maligni diaboli. Qui non solum factis deificis, verum etiam verbo genus humanum ibi revocare curavit, unde per prævaricationem primi parentis Adæ decipiente diabolo ceciderat, dicens omnibus : Pœnitentiam agite, appropinquabit enim regnum cœlorum. Non arbitratus quoque ratum [8] esse vivorum tantummodo salvationem nisi mortuorum etiam exhiberet liberationem morte ferocissima crucis se permisit occidi [9]. Sicque demum ad inferna descendit, omnesque injuste obligatos vinculis mortis absolvit ac paradiso restituit, resurgensque a mortuis, discipulis imperavit, dicens : Euntes in mundum universum prædicate Evangelium omni creaturæ.

2. Quorum cathalogo [10] inserere volens Paulum hactenus Saulum [11] de cœlo

[1] Voir le 1er article au N° précédent ci-dessus, p. 245.

[2] In Christi nomine incipit Actus et Passio beati Eugenii Toletanæ sedis episcopi ac martyris discipuli et ordinati preciosissimi Dyonisii archiepiscopi.

[3] Dum rerum.

[4] Fecerat ante omnia sæcula nollet perire

[5] Id est coæternum Filium.

[6] Carnis peccati.

[7] Quod perierat.

[8] Autem ratam.

[9] Se permisit crucis occidi.

[10] In quorum catalogo.

[11] Beatum Paulum, eatenus Saulum.

illum increpans ac præmonens dixit : Saule, Saule quid me persequeris? Qui divino ductu raptus paradiso, audivit secreta verba, quæ ob magnitudinem sacramentorum non expedit [1] ulli hominum loqui. Igitur peragrans ac disseminans Evangelium Christi ab Jerusalem [2] usque Illiricum adiit Athenas, ubi Dyonisium [3], artibus imbutum repperit liberalibus. Quem instruens dogmate divino [4] Athenarum præfecit episcopum ; ac per cæcum a nativitate illuminatum, denuo eidem mandat Dyonisio se sequi Romam.

3. Isque jussa perficiens Romam adiit, beatumque Petrum Apostolorum principem, ac Paulum gentium doctorem [5] martyrio coronatos invenit ; sanctum quoque Clementem [6] apostolicæ sedis infulâ sublatum reperit [7]. Cujus benedictione roboratus talia ab eo percepit mandata : O sacerdotum doctissime, omnisque veritatis eruditissime, maxima pars restat populi nondum signaculo sanctæ Trinitatis [8] insignita quæ tuo oris alloquio ad Christi notitiam reservatur admitti. Unde benedictione roboratus sancti ac beatissimi magistri mei Petri, et coapostoli ejus Pauli, perge in partes [9] Occidentis, ac dura colla jugo Christi miti inclina. Pluresque coepiscopos ac presbiteros et diaconos in comitatu ei exhibuit. [10], quos non tantum officii carnalis, sed ministros haberet verbi Dei (A).

4. Et veniens Arelatensium civitatem, juxta ministerium (*monasti*) sibi traditum, Christi Evangelium prædicare non cessabat ; et cognoscens multitudinem barbaricam idololatriæ officiis inservire ac per se non posse ab eis ritum gentilitatis auferre, comministros sibi traditos destinat, videlicet beatum Lucianum Belloacensibus, Marcellum Bituricensibus. Eugenium Toletanis mittere studuit, sicut Passionis ejus historia luculentissime demonstrat (B).

[1] Expediunt.
[2] Hierusalem.
[3] Athenarum civitatem ubi Dyonisium — *et sic deinceps* : Dionys.
[4] Divino docmate.
[5] Doctorem gentium.
[6] Beatumque Clementem.
[7] Repperit.
[8] Necdum signaculo Trinitatis.
[9] Perge partes.
[10] In comitatu exhibuit.

(A) 1re *Addition du manuscrit* 1040.

Inter quos speciali quodam privilegio ejus lateri, jam prius bene pro singulari sanctitate et admirabili sapientia notum, sacratissimum sociavit Eugenium. Ex quo primum ibidem Macharius primum advenerat Dyonisius speciali se illi amicitiæ fœdere sociavit. Celebritas namque vastæ peritiæ in utrisque uberrima magnum Eugenium Dyonisio commendabat ionico. Attica quippe gymnasia istum, romulea illum nutrierat sophya. Divinis quoque institutis adprime fragrantes mellitis se invicem rigabant consiliis. Varia igitur studia hos patres suadebant esse familiares. Et veniens...

(B) 2e *Addition du manuscrit* 1040.

... Et veniens beatus Dyonisius cum sociis sibi commissis Arelatensium civitatem, juxta ministerium sibi traditum Christi Evangelium prædicare non cessabat ; et cognoscens multitudinem barbaricam idololatriæ officiis inservire

6. Præfatus vero Ariopagita Dyonisius cum sociis suis Rustico et Eleutherio Parisiorum adiit [1] urbem quam ampliori dæmoniorum noverat fœditate gras-

[1] Adierat.

---

ac per se non posse ab eis ritum gentilitatis auferre, commimistros sibi traditos destinat, videlicet beatum Marcialem Lemovicensibus, Saturninum Tolosanis, Marcellum Biturensibus, Silvanectensibus quoque beatissimum confessorem Domini Regulum, Eugenium autem Toletis mittere studuit. Hispania quippe regio magna, cujus prior angulus spectans ad Orientem, a dextris provinciam tangit Aquitaniæ, suo utique decoro tractu urbem vocabulo Toletum complectitur. Siquidem Toletum metropolis civitas est, multo præclarior, cæterisque ejusdem regni urbibus excellentior, innitens littoribus Tagi fluminis diversi generis piscibus exuberantis. Vinetis vero atque universarum pomis arborum situs urbis admodum gaudet, olivetis denique affatim, utpote nostra regio vineis, omnique telluris fructuum fœcunditate lætatur. Cæterum Pyrineis montibus pœne cœli culmina sui altitudine pulsantibus, usque adeo munitur, ut inexpugnabilis cunctis hostibus credatur. Hujus igitur civitatis antistitem Makarius Dyonisius sanctum sacravit Eugenium, illo dirigens eum in apostolatum, perpetuæ salutis hominum. Tanti itaque viri auctoritate succensus sator deifici dogmatis, præsul Eugenius, Toletum penetrat intrepidus. Quod indesinenter prædicando populis sub idololatria ibidem repertis Dominum nostrum Jesum Christum vitæ auctorem et mortis esse et salvatorem mundi, convertit eos ad viam veritatis, innumeris præeuntibus una cum evangelizatione miraculis. Egregius igitur episcopus inedicibiliter ovans super fidem salutis cœlestibus inditam (*indita*) civibus Toletanis, matrem dedicans ecclesiam in honore Stephani protomartyris, et, velut pastor fidelis et prudens, etiam formam dominicæ orationis gregem Domino adquisitum instruxit. Propter eos vero qui mundana florebant sapientia, ut nomen christianum carius amplecterentur, etiam metrico carmine hanc orationem composuit [1]:

Rex Deus, immensi quo constat machina mundi,
Quod miser imploro per Christum [2] perfice clemens.
Sit mihi recta fides, et falsis obvia sectis [3];
Sit mihi præcipue morum correctio præsens.
Sim charus, humilis, verax [4], cum tempore prudens,
Secreti tacitus, et linguæ famine [5] cautus.
Da fidum socium, da fixum semper amicum,
Da blandum, sobrium, parcum, castumque ministrum.
Non me pauperies cruciet, aut languor obuncet.
Sit comes alma salus, et sufficientia virtus [6].

[1] Voici pour cette hymne les variantes du ms. 2832 de la Bibl. Impér., Ancien fonds (IXe siècle) et de l'édition reproduite dans la *Patrologie de Migne*. Le ms. porte ce titre : Oratio.

[2] Ms. Migne, Eugenius, posco tu.

[3] Ms. Ce vers manque ; c'est dans M.

[4] M. Verax, humilis.

[5] Ms. Limine cautus.

[6] Ms Victus.

sari ; et quam deteriorem a cultu divino repperit, eidem ad dæmonica machinamenta destruenda se contulit. Ubi virtutibus miraculorum ac insigni verbi prædicatione fulgens, fama ejus [1] pene totum orbem transvolavit, et longe lateque ore commeantium [2] frequentabatur. Cujus opinionem audiens ferocissima bellua Domicianus, accito Fescennino Sisinnio, destinat eum partibus [3] Galliarum ad perquirendum sanctissimum senem Dyonisium archiepiscopum, sociosque ejus Rusticum et Eleutherium [4], qui inventi jussi sunt, ut aut sacrificarent dæmonibus, aut atroci morte perimerentur. Cumque prædictus Sisinnius Fescenninus venisset Parisium, invenit beatissimum senem Dyonisium contra incredulos dimicantem, interrogavitque eum : Cujus diceris cultor ? Invictissimorum deorum an nescio cujusdam crucifixi ? Cui Dyonisius : Illius sum verus servus verusque cultor qui habet potestatem visibilium et invisibilium, cœlestium, terrestrium et infernorum. Tunc judex multis et variis eum afficiens tormentis, ad ultimum jussit [5] eum ac socios ejus, utpote rebelles, impolitis securibus decollari. Sic sancti [6] Dyonisius, Rusticus et

[1] Totius.
[2] Transvolaverat et longe lateque commanentium ore.
[3] Destinat partibus.
[4] Eleutherium ... cumque prædictus.
[5] Afficiens eum tormentis jussit.
[6] Sancti Domini.

Absint divitiæ, fastus et jurgia litis,
Invidiæ, luxus, ventris pensio turpis [1].
Crimine nec lædam quemquam, nec crimine lædar.
Sic bene velle queam, quo pravum posse recedat.
Nil turpe cupiam, faciam, vel [2] proloquar unquam.
Te mens desiderat [3], lingua canat, actio promat.
Da, Pater altisonans, undosum fletibus imbrem,
Quo valeam lacrymis culparum solvere moles,
Da, precor, auxilium, possim quo [4] vincere mundum,
Et vitæ studium placido decurrere passu ;
Cumque supina [5] dies mortis patefecerit urnam,
Concedas [6] veniam cui tollit culpa coronam.

Dehinc electas ibidem personas sacris ordinibus aptavit Deo viventi jugiter militaturas, plebemque tam verbis quam exemplis docturas elogia apostolicæ eruditionis. Anxiabatur præterea jugi desiderio sui (*scsi*) de peculiaris amici, Ariopagitæ scilicet Dyonisii, absentia et societate non contemnenda sollicitus, quem de suscepta a Toletis fidei gratia lætificare vehementer cupiebat Præfatus...

[1] M.s., Invidia luxus. — M. Invidia et luxus.
[2] Ms. Ut (aut ?)
[3] Ms., et Migne : Desideret.
[4] Ms., Quo possim.
[5] Ms., Suprema.
[6] Ms. Concede.

Eleutherius sanctam Trinitatem confitentes, trinum et sanctum pariter compleverunt martyrium.

6. Interea, dum ista et alia multa [1], quæ historia Passionis eorum prolixo ac luculento sermone prosequitur [2], geruntur, beatus Eugenius cujus inclita vita extat in ecclesiis [3] bonorum operum forma, nimio amoris desiderio succensus videndi beatissimum patrem Dyonisium [4], iter arripuit, postquam multitudinem barbaricam ab eo sibi commissi populi ad Dominum converterat C). Cum autem pene IIII milibus ab urbe Parisiorum propinquaret, loco no-

[1] Multa alia.

[2] Persequitur.

[3] Cujus superius mentionem fecimus, nimio.

[4] Dyonisium, postquam.

(C) 3e *addition du manuscrit* 1040.

Eisque pastores animarum prævidens disposuerat, iter arripiens, post prolixi laboris itinera appulsus est tandem Gallias, divini spargendo verbi semina, urbisque Parisiorum exoptata mœnia, sua destinat sublimatum ire præsentia. Cum autem jam pene quatuor miliarium ab urbe Parisiorum propinquaret, locum nomine Diogilum, comperto jam sanctum Domini Dyonisium sophistam glorioso migrasse martyrio ad sidereæ quietis beatitudinem, cepit mirificis eum extollere laudibus, ejusque sanctitatis dignitatem propalare omnibus sibi assistentibus christicolis. Tunc quoque in laudem et honorem Makarii testis hunc pulcherrimum edendo cecinit hymnum [1] :

Celi [2] cives adplaudite [3]
Mundi jocundo lumini [4]
Quo inlustratur cœlitus [5]
Hujus diei gratia.

Præcelsa [6] fides martyris,
Sacrique vita antistitis
Dyonisii [7] nobilis
Celitus [8] palmam suscepit.

[1] Nous donnons ici les variantes des manuscrits 2832 *Bib. Impér.* Anc. f. (9e sècle) et 493, fonds Saint-Germain (11e s.). Ce sont, avec notre manuscrit 1040, fonds Saint-Germain, les trois plus anciens manuscrits contenant cette hymne. Le premier a été étudié par M. l'abbé Arbellot et par M. l'abbé Darras ; les deux autres n'ont pas été signalés encore spécifiquement. Appelons A le 2832 ; B, le 1040 ; C le 493, et consignons les variantes notables des éditions imprimées. Le manuscrit C porte ce titre : *Ymnus scį Eugenii Toletani epi. de sco Dyonisio, compositum ritmice.* C'est à n'en pas douter un des deux manuscrits signalés par D. Hugues Ménard, portant ce titre. A a pour titre *Ymnus Eugenii Episcop. de Sco Dyonisio.*

[2] A lit. *celi* d'une première main, *cœli* d'une deuxième et ainsi ailleurs. C lit *cœli*.

[3] A *Applaudite.*

[4] A *Lumine.*

[5] C *Ecclesia.*

[6] A *Precelsa.*

[7] A *Dionisii.*

[8] A C *Hodie.* Bollandistes : *Cœlitus.*

mine Diollo. Subito eum rabies persecutorum longe lateque dispersa, invenit cum multitudine credéntium. Quem quasi patrem et principem interrogan-

---

Ariopago Athenæ [1]
Regis sumpsit diadema
Cœlestis gemmam [2] fulgidam,
Dyonisium sophistam [3].

Paulo docente speculum
Habet fides fidelium,
Et spiculum [4] gentilitas
Quem ante murum [5] noverat.

Miro clarescens dogmate,
Inluminavit Greciam,
Et inclytus hinc pontifex,
Urbem Romanam [6] adiit.

Clemente, Rome præsule,
Jubente, venit Galliam,
Cui jubar solis splendidi,
Inluxit signis, famine [7].

Tandem, repulso demone,
Constructo sacro opere,
Pœnis affectus maximis,
Cæsa cervice, celum petit [8].

Ave, Pater, scandens polum,
Ave, pie, visens solum,
Annua festi munera,
Tua sacrabis gratia [9].

Offer, sacerdos optime,
Gemitus nostros, et preces ;
Firma fidem, martyr Dei,
Moresque nostros [10] corrige.

Ope guberna fragiles
In mundi hujus pelago,
Atque exutos corpore,
Pie, benignus suscipe.

[1] Bollandistes : *Ecclesia*.
[2] A grumam.
[3] *Dionisium sophystam*.
[4] Bolland., *Speculum*.
[5] Bolland. *mirum*.
[6] Texte de l'abbaye de Saint-Denis publié par le P. Corder : *Urbem Romam tunc adiit*.
[7] Bolland. : *Flamine*.
[8] Bolland. ; *Petiit*.
[9] *Que* : deuxième main. A C *Tua sacrans presencia præsentia*.
[10] A *Moresque*.

tes auctores sceleris procuratoris quem Deum coleret, respondit se Christianum esse, Christianumque se tota devotione percollere (D). Quo audito, quasi

---

Quo sine fine : gloria [1]
Deo Patri cum Filio,
Una cum sancto Spiritu,
Tecum canamus perpetim [2].

Quo quidem decantato amarissime cœpit flere atque lugere, deceptissimus tanquam filius, tam magnifico patre orbatus. Gaudens tandem oppido eumdem beatissimum cœlesti honore sublimatum, christianorum solatiis relevatur, uti genitor mœstus prosperitate filiorum. Verum inter hæc, more consueto, vitalia non cessans populis ad se confluentibus distribuere flamina, nomen illius a quo vitæ exordium sumpserat, in tantum magnifice non destitit prædicare, ut ad aures principis, præfati nominis Fescennini Sisinnii nominis ejus perveniret opinio, qui directa mox hostium apparitione, jussit inquiri utrum christianæ religionis senex sanctissimus vellet inservire legibus, an deorum suorum parere jussionibus.

(D) 4e *addition du manuscrit* 1040.

... Ac subito eum rabies persecutorum longe lateque dispersa inveniens cum multitudine credentium, suis eum adesse jubet officiis. Quem cum quasi patrem et principem interrogarent principes sceleris procuratoris Sisinnii quem deum coleret, respondit se Christianum esse, Christumque se tota devotione percollere. Ad hæc illi tanti senis canitiem admirantes, et quasi ejus ætatis venerationi compatientes, suis eum hortantur jussionibus ut eorum sacrificaturus adveniret idolis. Tunc itaque a (ad) fidei suæ proposito animum minime commutans dignum judicavit non esse ut dæmonum aris christianorum cederet credulitas, sibique in animo esse Deum unum colere, et usque ad finem vitæ in ultimis custodire. Sanctus denique vir et fortissimus athleta Domini Eugenius, ab interioribus cordium visceribus gemitum trahens, graviterque suspirans, talia cum lacrymis verba profudit : « Supremum belli triumphalis tibi agonem dedicans, Domine Jesu, qui immortalitatem possidens, sapientia et virtus es secretissimi Dei Patris, qui tui nominis inimicos tibi confitentibus ad tempus æternâ determinatione dominari permittis, utpote passi immarcessibilem vitæ perpetuæ gloriam obtineant, plena contriti cordis devotione deposco, ut quia me ab ineunte infantiâ catholicis erudiri voluisti magistris, ut thesauros divinæ sapientiæ ingressus in sacrario pectoris caperem quæ postea plebi tuæ pastor fidelis fideliter eructuarem mihi famulo tuo, in hoc agonis ultimo discrimine tua consolatione adesse digneris, ut laude et confessione sancti tui nominis merear consumari. »

Finitâ itaque oratione, lictorum manibus collum exhibuit resecandum. Principes itaque sceleris beatissimum pontificem Domini et invictissimum athletam Eugenium, quasi auctorem mali interfici jubent. Quod actum est septimo decimo k. decembris. Corpusque illius in lacum, juxta villam Mercasii jam dictæ villæ Diogilo vicinæ præcipitari constituunt occulte ne forte a christianis et in memoriam et in laudem postmodum haberetur. Ibique...

[1] A C *Gloriam*.
[2] A C *Perpetim. Amen*.

magistrum mali eum interfici jubent; corpusque illius in lacum Mercasii jam dictæ villæ Dioilo vicini præcipitari constituunt occulte, ne forte a christianis inveniretur, et in memoriam et laudem postmodum haberetur.

7. Ibique multis delituit diebus[1] christianis illum propter persecutionem prædicti Sisinnii non solum sepelire, sed etiam a lacu extrahere non audentibus. Et licet multo tempore in jam dicto lacu corpus Christi martyris jacuerit, nulla tamen corruptionis putredine violatum neque corruptum est; mirumque in modum videri atque mirari poterat natura in corpore mortui pene jam permutata, cujus, origo est ut pulvis convertatur in pulverem et cinis in cinerem. Quæ ita dispendium sui perpessa non est, ut corpus exanime ob transacti ævi longitudinem ullo[2] modo corrumperetur. Res memoranda est, novis annalibus, atque recenti historia[3].

8. Postquam autem, divina largiente clementia, pax ecclesiis est reddita, persecutorum nominis Christi cessante vesania, quidam illustris nomine Ercoldus[4] locupletatus multis divitiis et opibus, ac præpollens in jam dicta villa, cum se sopori dedisset, vidit in somnis adstantem sibi senem canitie venerandum, ac dicentem sibi : Surge, frater, sanus ab infirmitate qua cerneris laborare, erat enim cotidiano lipo detentus[5] et perge ad lacum huic loco contiguum, ibique reperies corpus fratris et condiscipuli nostri Eugenii. Quod extrahens[6] cum debito honore, pro posse tuo sepulturæ manda ; quia huic loco salus magna ejus patrocinio dabitur[7] et plurimæ virtutes ejus intercessione perficicientur. Tunc prædictus vir, jocundus animo de visione, immo de collata sibi sanitate, surgens diluculo cum universo comitatu suo ac multo circummanentium occursu, conscite perrexit ad lacum, ibique corpus beatissimi Christi martyris Eugenii, secundum quod in visione didicerat, inconvulsum ac nulla tabe infectum, ac si eodem die decollatum fuisset, invenit. Extrahensque de lacu cum magno honore et amore, deposuit illud in sarcofagum[8] novum, volens perducere ad monasterium Christi martyris Dyonisii, sociorumque ejus Rustici et Eleutherii, ut ibi sepulturæ traderetur.

9. Cumque plaustro impositum, ductum fuisset ad locum quo pergitur ad monasterium, subito boves qui hactenus plaustrum cum sarcophago veloci gressu ducebant, obriguerunt. Quinque enim juga illud ducebant. Tunc diversi ceperunt stimulis agitare boves, minisque multis terrere, deinde blandis adhortationibus demulcere, sed illi stimulos, minas, blandimenta equa lance parvi pendebant. Videres multitudinem populi valde mirari, bobus gressum figentibus et ultra pergere non valentibus[10]. Tunc præfatus vir præ-

[1] Diebus delituit.
[2] Nullo.
[3] Corrumperetur. Postquam autem.
[4] Illustris vir nomine Erkcholdus.
[5] Erat enim tybo cotidiano detentus.
[6] Quem extrahens.
[7] Pro posse tuum.
[8] Quia huic loco magna salus patrocinio donabitur.
[9] Deposuit eum in sarcofago novo, volens eum perducere.
[10] Minime valentibus.

potens ejusdem villæ, recordatus quod audierat in visione, quia Dyoilo[1] oporteret eum requiescere, rogavit ut omnes Dominum peterent, quatenus dignaretur ostendere quo in loco martyr Domini deberet habere sepulturam, atque boves omnes jussit solvi a loris, exceptis duobus. Populo autem Dominum rogante, duo residui boves, qui ligati remanserant, divina ministrante gratia[2], concito gradu, sic cum vehiculo currere cœperunt, quasi nihil ponderis ducerent. Populis autem mirantibus ac plaustrum cum laudibus et hymnis prosequentibus, statim ut animalia non humano, sed divino ductu pervenerunt in prædium jam dicti vici[3], ultra minime perrexerunt; sed in eodem loco, ubi nunc requiescit corpus venerandi martyris gradum fixerunt, denuntiantes ibi eum velle habere sepulturam, docti ab illo qui os asinæ, bruti animalis, dudum loqui fecerat. Et licet ista animalia non loquerentur, in statu corporis ostendebant quo in loco sancta membra essent ponenda. Tunc dominus prædii dedit ipsum locum Deo sanctoque Eugenio dicens: « Usque modo mea detentus es potestate, amodo consedo te Deo sanctoque Eugenio, cum omnibus superpositis, credens mihi per terrestria a Deo, precibus sancti martyris, cœlestia largiri[4]. Tunc gratanti corde corpus beati martyris sepelierunt ac cellulam desuper construxerunt, ubi Domino largiente multis miraculorum signis effulget. Quod si quis sequentia perlegerit, facile cognoscere poterit.

10. Temporibus gloriosissimi primi Pipini regis, dum adhuc beati martyris et pontificis Christi nomen occultum haberetur, ac lucerna Domini non supra montem, sed sub modis esset posita, nolens amplius pius Redemptor quod multis futurum erat ad utilitatem tegi ob multorum non divulgationem, mirabile dedit indicium quod multis profuit tam magnis quam parvis ad utilitatis incitamentum. Erat quidam miles præfati principis nomine Hetilo, princeps cubiculariorum, ipsi duci affinitate consanguinitatis conjunctus ac nimia dilectione ascitus, quem immensus capitis dolor ita acerbe invaserat, ut simul cum auditu perderet et visum, frustratus omnium[5] qui aderant medicorum solatio. Quod cernens dominus ejus despiciensque medicinam carnalem, ubi ipse miles in modum mulieris adnoncuratæ multa dederat et semper deterius habebatur, convertit se ad spiritualem ac servorum et ancillarum Dei longe lateque circumpositorum, supplex sedulas postulat orationes, necnon sanctissimis locis memoriæ celebri sanctorum consecratis[6] multorum munerum dirigit largitiones. Aguntur hæc in palatio quod dicitur Vermaria[7]. Interea lustrantur civitates ac diversa monasteria, tandemque pervenitur ad locum, qui memoria præcellentissimorum Christi martyrum Dyonisii, Rustici et Eleutherii habetur[8] insignis. Tribuuntur sanctis diversi generis et ponderis ipsiusque loci fratribus munera, ac suppliciter beatorum martyrum et

[1] Dyogilo.
[2] Divina ministrante misericordia.
[3] Jam dicti viri.
[4] Donari cœlestia.
[5] Frustrato omnium.
[6] Sanctissimis loci memoria celebri sanctorum consecratis.
[7] Vermeria.
[8] Habebatur.

fratrum pro eo postulantur beneficia. Sequenti igitur nocte, astitit ipsi ægroto, in prædicto palatio jacenti, pene contiguo[1] morti, senex canis decoratus candidissimis septus cum discipulis [2] voceque illum affabili ac dulci colloquio [3] hortatur, dicens : Surge, frater, et pro posse tuo iter [4] accelera, fratrisque et condiscipuli nostri Eugenii visitare non differas limina, quum ejus qui in villa nomine Dioilo[5] cubans, prope ab æde nostra duobus distat milibus[6], intercessione, tam capitis quam omnium tuorum membrorum consequeris commercia [7]. Qui expergefactus valde discusso navim accelerari jubet, cupiens implere quod sibi fuerat imperatum, ipsamque condescendens [8], quantum facultas sinit iter arripuit navigio, postea equorum, ad jam dictum locum ventus [9] est auxilio. Quo perveniens, quibus suspiriis, gemitibus, fletibus ibi se devoverit, non reor ascribendum. Qui dum ibi jaceret subito somno parumper arripitur, exurgensque sanum voce clara se confitetur. Fit magnum gaudium tam duci quam propriis satellitibus, quia videbant sanum quem letali debilitate [10] detulerant infirmum.

Tunc ipse miles precibus almi Eugenii, Deo annuente, reddita sibi sanitate, veloci cursu petiit pretiosissimorum [11] Christi martyrum Dyonisii, Rustici et Eleutherii monasterium atque ipsum locum multis honoribus et variis donans muneribus [12] sanctorum prædictorum martyrum condiscipulique eorum Eugenii precibus se obnixe commendavit ac cum omni apparatu gaudens ad Dominum suum remeavit [13].

11. Sub eodem ferme anno, mulier quædam Rictrudis nomine, ex pago Rotomagensi, prope ipsius civitatis villam, oculorum erat ita debilitata luminibus, ut aliquam solis scintillam intueri minime valeret, quamvis sana et incolumis esse videretur visu [14]. Parentes vero ejus qui erant nobiles, dolore infirmitatis ejus perculsi, cœperunt illam ducere ubicumque sanctorum nomen celebre reperire potuissent. Quod facientes venerunt juxta prædium, quod Dioilum dudum prænominavimus. Et audita fama tanti martyris de miraculo quod factum fuerat, ad ecclesiam illius eam duxerunt. Quam ingressa [15], interjecto quasi duarum horarum spatio, mox tela ab oculis illius dirupta, luminis illius clarum et incolumen visum manifestavit, quasi hactenus cæcata nequaquam fuisset. Postmodum vero circa sanctum martyrem ita fervens esse cœpit, ut semel aut bis ipsum sanationis suæ locum per annos sin-

[1] Contiguum.
[2] Septus condiscipulis.
[3] Eloquio.
[4] Et pro posse tuum iter accelera.
[5] Diogilo. — *Et sic deinceps.*
[6] Duo distat milia.
[7] Consequeris sanitatis commercia.
[8] Ipsamque conscendens.
[9] Vectus.
[10] Morte.
[11] Preciosorum.
[12] Variis muneribus ditans.
[13] Repedavit.
[14] Visu videretur.
[15] Qua ingressa.

gulos visitare non desisteret [1]. Asserebatur [2] autem a pluribus quod consanguinea fuerit Hetilonis, cujus superius memoriam fecimus, et ipsa, quæ supra nuper et modo facta duximus [3], ab ipsa sub vera et firma fide didicimus.

Tanti martyris ergo præconia mente celebremus devote, ut intercessione sancta nostra solvat delicta.

Est pretium curæ penitus cognoscere toto
Quod faciat agitetque Deus mirabilis orbe [4].

12. Interea dum beati martyris Eugenii fama orbem circumvolat ob diversarum sanitatum curationem, puerulus quidam ex pago Meldico [5], ex loco qui dicitur Villa nova, calcaneis adhæsis post tergum natibus, ad venerabilem locum deducitur, ibique a parentibus ipsi sancto martyri in posterum servi'urus traditur. Sicque nervorum et compagum illius duritia mollificata ac nutu Dei prædictique martyris oratione laxata sunt, quasi nunquam hujus pene aliquod dispendium pertulisset. Actum est hoc temporibus præcellentissimi Pipini, primi regis ac præsbyteri [6] ejusdem Ecclesiæ, nomine Iporii.

13. Igitur beatæ memoriæ rege Pipino in Ecclesia pretiosissimum Christi martyrum Dyonisii sociorumque ejus, ipso rogante prono [7] humato, diversis interpositis rebus et altercationibus inter Karolum et Karolomagnum [8], quod non est hujus temporis disserere [9] negotium, principatus totius regni Karoli, Christo largiente, devenit sub regimine. Cujus tempore exstitit quidam Milo, nobilis genere, ex Burgundia, domino suo valde carus, qui dum, ut mos est militum, pergeret ad eumdem dominum suum, in ipso itinere, gravi lateris dolore arripitur; ac tandem vix a multis secum militantium ad Ecclesiam Christi martyris Eugenii manibus devehitur; ubi nunc temporis presbyter Adheldus [10] præesse videbatur. Qui infirmum devote suscipiens et oleo salutis infirmorum preparato perungens, atque Deum trinum et unum invocans, auctoremque unctionis beatissimum Jacobum et Christi sæpe fatum martyrem deprecans, ante altare stravit diuque jacere fecit. Qui surgens, ita se sanum esse dixit ac si nunquam ipsius infirmitatis impedimentum in aliquo perpessus fuisset.

14. Alio vero anno [11], Ecclesiæ hostibus procul deturbatis, ac pace fidelibus undique largita, advenit puella quædam ab Ebroicas civitate oculorum lumine vacuata, ad prædictum sanctum pontificem et martyrem Eugenium, ibique se devovit omnibus affuturam vitæ suæ annis et capaticum suum ad-

[1] Sanationis suæ locum visitare non desisterit.
[2] Affirmabatur.
[3] Diximus.
[4] Tanti martyris... orbe manque.
[5] Mellico.
[6] Regis ac custode ejusdem ecclesiæ nomine Iporio.
[7] Pronum.
[8] Karolomannum.
[9] Disserendi.
[10] Ubi tunc temporis custos Adelhardus.
[11] Tempore.

dituram. Quo facto, ita sana affecta est, ut nec signum cæcitatis in ea aliquod [1] reperiretur. Sanitate vero percepta, ad propria reversa est. Interpositis vero multis diebus, oblita est pactionis suæ quam spoponderat omnibus annis vitæ suæ se daturam. Qua neglecta, cæcitas permaxima eam iterum invasit, ita ut vix manu duceretur. De sanitate autem desperans et quasi ruborem de pacta ratione habens, licet invita, ducitur tamen iterum ad prædictum martyrem et omnium annorum retro oblitorum deferens quod poponderat, subito reddita est pristinæ sanitati, ammonita in somnis ne amplius quod voverat oblivioni traderet.

15. Sub eodem ferme tempore quo hæc facta sunt quæ diximus, matrona quædam nobilis, ex pago Lugdunensi, filiam suam lunaticam, ut putabatur, fere annorum decem, venerabili martyri detulit, ac presbytero [2] ejusdem loci nomine Isembardo tradidit, se ac filiam suam precibus ipsius martyris ac orationibus presbyteri commendavit : quæ paucis diebus ibidem commorans ita filiam suam sanam recepit, ut nullatenus immundus spiritus ad vexandam eam amplius accedere ausus fuisset. Fatebatur autem, omnibus qui aderant audientibus, ipse dæmon, cum per diversa loca sanctorum prædicta puella duceretur, quod non antea exiret ab ea, donec Eugenio præsentaretur. Ubi cum ducta fuisset, cœpit clamare dicens : Eugeni [3], a patria quam possederam me expulisti; modo autem a parvo vasculo expellens in tormenta me ire [4] præcipis. Hæc loquens voce terribili, reliquit vas quod possiderat et mater cum filia læta, unde venerat, repedavit. Tanta vero lætitia et timor matrem ac parentes puellæ invasit, ut gaudentes valde dicerent : Benedictus Deus, qui precibus martyris sui Eugenii, filiam quam habebamus dæmoniacam ab omni infirmitate nobis reddidit sanam [5].

16. Mulier quædam Remorum civitate progenita, immo ipsius civitatis inhabitatrix, habens filium cæcum et filiam nervorum contractione damnatam, præfato martyri cum non parvo apparatu dirigit. Quos presbyter [6] suscipiens, sese cum illis in orationem dedit. Oratione vero cum triduano jejunio ibidem peracta [7] cum missa caneretur , cæcitas omnino ita reliquit puerum et contractio puellam, ut in eis nullum signum præteritæ infirmitatis reperire aliquis posset. Gratias vero nonnullas agentes Deo et sancto martyri, cum gaudio magno ad propria reversi sunt.

17. Karolo vero, cujus superius mentionem fecimus, mortuo atque Aquisgrani palatio humato, Ludovicus [8] filius ejus in imperialem potestatem [9] successit, vir totius prudentiæ tam secularis quam spiritualis, qui qualiter conversatus fuerit in regni negotiis ac totius imperii rebus præscribere non satagimus, arbitrantes omnibus notum esse; sed sub cujus tempore prædictus

[1] Aliquid.
[2] Custodi.
[3] O Eugeni!
[4] In tormentis ire me.
[5] Liberam.
[6] Custos loci.
[7] Peracto.
[8] Cludovicus.
[9] In imperiali potestate.

martyr quid miraculorum gesserit e pluribus perscribere pauca curavimus. Turonensium quidam miles Fredegisi, beati Martini monasterii abbatis, dum iter per pagum Parisiensem ageret [1], ac prope locum qui Spinogilus dicitur devenisset, subito casu equi cui insidebat ad terram labitur, omnibusque membris [2] ita debilis redditur, ut nullus vitæ ejus fiduciam haberet. Jovientis enim villa quæ prædicto abbati suberat, non modicæ partis compos esse videbatur. Itaque servorum ac consodalium suorum manibus [3] ad Ecclesiam Christi martyris Eugenii ducitur, et tam ad ipso presbytero [4] quam ad omnibus sedulius [5] exhibitur. Diu vero orantibus ita incolumis redditus est, ut subito diceret sese salvatum. Quod miraculum celebre factum est et multis longe lateque et prope [6] positis manifestum est. Unde Deo et sancto martyri gratias retulerunt, qui quotidie glorificatur in sanctis suis et glorificat sanctos suos, largiens signa et miracula per eorum intercessionem fieri.

18. Interea non multis evolutis diebus, dum præ memoriæ dominus Ludovicus [7] imperium, Deo jubente, regeret Romanorum, Hilduinus abbas efficitur monasterii Christi martyris Dyonisii, Rustici et Eleutherii. Cujus jussu Ramoardus [8], vir magni ingenii ac totius prudentiæ, ita fato [9] carus erat abbati ut [10] multa consilio ejus faceret et libenter eum audiret. Quorum tempore exstitit ipsius abbatis quidam miles [11] et propinquus, qui veniens in villam Dioilum, invenit quemdam hominem, ut supra diximus [12] a beato Eugenio curatum. Cumque juberet minaciter ut presbyterum [13] perquireret ac hospitium præpararet, ille dixit se potius serviturum Deo et sancto Eugenio, cujus precibus fuerit sanatus. Tunc ille dixit : Modo videbimus si Eugenius tuus liberabit te. Et elevato pugno, cervici illius ictum pro posse inflixit. Qui elisus ad terram dixit : Deus beati martyris Eugenii, ulciscere de adversario tuo, qui nomen tuum blasphemare non desinit. Ad cujus orationis vocem arripitur miles a diabolo ; spumisque amplissimis et terribilibus ac clamationibus in terram [14] labitur. Videres non hominem, sed dæmonem loquentem : Usque modo inimicus mihi factus Eugenius vascula mea et patrias tulit, modo jam factus amicus, quod non habebam, porrigit. Ecce sors mea tradita mihi in perpetuum ! Qui morsibus ferocissimis ad se homines accedere volentes [15] discindebat, ut pene aliquis vel propinquorum ad eum accedere non presumeret.

[1] Parisiacum pergeret.

[2] Omnibusque pene membris.

[3] Novientis enim, non modicæ partis villæ quæ prædicto abbati suberat, compos esse videbatur. Servorum itaque ac consodalium manibus...

[4] Custode.

[5] Sedula.

[6] Longe propeque.

[7] Cludovicus.

[8] Raynoardus.

[9] Facto.

[10] Ut.

[11] Quidam ipsius abbatis miles.

[12] Hominem quem supra diximus.

[13] Custodem.

[14] Terra.

[15] Homines ad se accedere volentes.

Cumque jam contiguus adesset morti, jam quasi exanimem rapuerunt et ad ecclesiam sancti martyris [1] perduxerunt. Antequam vero ecclesiam ingrederetur, cœpit dæmon clamare et dicere per os ejus qui ferebatur : Ducite me vel in infernum priusquam ad eum me ducatis, quia si me templum sibi dicatum ingredi viderit, non solum interiori, verum inferiori excludendus sum exilio. Hæc vero loquente illo, presbyter [2] jam dictus advenit, reliquias martyris ferens et dæmonem ita exclusit ut homo vitæ dæmon inferno deputaretur.

Nos quoque petimus, Eugeni martyr, cultorque Dei egregie, lumen Ecclesiæ, nostrorum propensius hodie scelerum pro nimio amore plus apud Dominum intercessor existe, qui dæmones morte crucis in semetipso triumphavit, necnon et homines ab eorum dominio eripuit eripiensque liberavit et in hortum deliciarum, unde eorumdem fraude ceciderant benigne restituit J. C. D. N. cui est cum æterno Patre et Spiritu sancto honor et potestas et gloria in sæcula sæculorum. Amen.

[1] Memorati martyris.
[2] Custos.

Le manuscrit 1040 termine ainsi :

Ut homo rite dæmoni inferno deputaretur, ad laudem et gloriam ipsius qui dæmones morte crucis in seipso triumphans homines ab eorum dominio eripuit et paradiso unde eorum fraude ceciderant, restituit, præstante Domino nostro Jesu Christo cui est gloria et honor, laus et imperium una cum æterno Patre et Spiritu sancto nunc et in sæcula sæculorum.

N. B. — Qu'il me soit permis de déposer ici un mot de gratitude pour le R. P. Eugène-Colin, Mariste, qui m'a aidé avec non moins d'intelligence que d'ardeur pieuse, dans la transcription de ces Actes.

ERRATA.

Page 252, *lire :* Commencé sitôt après la mort de Pépin et terminé sitôt après la mort de Louis le Pieux; p. 266, *lire :* qu'on y regarde bien — les fidèles disent.

Biographie catholique.

NOTICE SUR Mgr GERBET

ÉVÊQUE DE PERPIGNAN.

1er ARTICLE [1].

Le dimanche 7 août dernier, s'éteignait à Perpignan, une des lumières de l'Eglise de France, un Prélat qui, soit avant, soit pendant son épiscopat, a exercé la plus grande et la plus salutaire influence sur les destinées de l'Eglise dans notre pays. En effet, pendant tout le cours de sa carrière, c'est-à-dire depuis à peu près 1818, jusqu'à sa mort, il ne s'est pas élevé une seule question philosophique ou dogmatique à laquelle il n'ait pris part. Lié d'abord avec M. de Lamennais, comme lui et comme Mgr de Salinis, son ami et son collaborateur, il fut un des plus fermes et des plus sensés instigateurs du mouvement qui se fit alors parmi les catholiques, et qui les décida enfin à résister en face à cette Philosophie du 18e siècle, à laquelle beaucoup s'étaient affiliés, et sous le joug de laquelle tous avaient plus ou moins lâchement courbé la tête. Trois principes leur servaient de guide : en *philosophie* montrer le vide et le danger de la philosophie Cartésienne ; en *religion* la fausseté et le danger des principes Gallicans ; en *politique* se servir des principes admis par les gouvernements pour défendre l'Eglise, et réclamer pour elle et ses enfants la liberté inscrite dans les Constitutions modernes.

Ce sont là les principes qu'ils ont introduits et fait prévaloir dans toutes les grandes œuvres fondées, réglementées et soutenues par eux. C'est dans cet esprit qu'ont été fondées et dirigées les nombreuses *Conférences* pour l'instruction des jeunes gens, *Le Mémorial catholique, la Société catholique des bons livres, la Société pour la Défense de la religion catholique, l'Avenir, le Collége de Jully*, et en dernier lieu l'*Université catholique,* qui pendant près de 20 ans avait réuni toutes les intelligences d'élite sans aucune rivalité, aucune divergence, aucune lutte. La séparation, la lutte sont venues ensuite ;

[1] Cette *notice* a déjà paru dans la *Revue de Gasgogne,* fondée par Mgr de Salinis, et qui se distingue par la gravité et la science de sa rédaction. M. l'abbé Ladoue nous la communique avec quelques additions.

mais non pas par le fait de nos deux amis. Ce n'est pas ici le lieu d'en indiquer les causes malheureuses ; mais il nous semble qu'après leur mort on aurait dû se souvenir des rudes combats qu'ils avaient engagés et soutenus, et des victoires qu'ils avaient remportées. Presque tous les apologistes actuels ne sont arrivés que lorsque le terrain avait été déblayé et préparé, quand l'existence et la liberté leur avaient été faites principalement par les travaux des deux prélats. On ne s'est plus souvenu de l'existence critique des dernières années de la Restauration, et des premières années de la Révolution de 1830. Mais c'est ailleurs que nous espérons pouvoir traiter plus au long cette question.

En ce moment, nous voulons seulement nous plaindre de ce que toutes les feuilles catholiques, à peu d'exceptions près, les ont laissés descendre dans la tombe sans rappeler un peu en détail les grands services rendus à l'Eglise de France en particulier, par ces deux éminents prélats, et ont étendu le voile de l'oubli sur leur mémoire. A plus d'un écrivain, ils pourraient dire : *Tu quoque, frater mi*, et encore mieux : *Tu quoque, Fili mi !*

Un seul disciple et ami, M. l'abbé de Ladoue, a consacré aux deux prélats un souvenir affectueux. Déjà au commencement de cette année, il a fait paraître une *Vie de Mgr de Salinis* [1], et en ce moment il soigne l'impression de ses *OEuvres ;* et en même temps il publie une *Notice* assez développée *sur Mgr Gerbet.*

Nous-mêmes qui pendant 20 ans avons dirigé ensemble l'*Université catholique*, et assisté, en quelque sorte, à toutes les œuvres des deux prélats, nous préparons une *Notice* où nous espérons faire ressortir leur mérite et les différentes œuvres laissées à tort en oubli ; mais en attendant nous publions la notice de M. l'abbé de Ladoue, bien certain que nos abonnés la liront avec fruit et plaisir. A. BONNETTY.

Mgr GERBET

Ceux qui assistèrent aux derniers moments de Mgr de Salinis n'ont pas oublié que, près de son lit de mort, se tenait

[1] Vol. in-8° de IV-532 pages, à Paris, chez Tolra et Haton, rue Bonaparte, 68. Prix : 5 fr

immobile, abîmé dans sa douleur, un vieil ami de quarante ans, évêque aussi. Quand on connaissait l'intimité de ces deux hommes qui avaient cheminé ensemble pendant de longues années, qui avaient vécu de la même vie, combattu les mêmes combats, souffert les mêmes souffrances, on pouvait craindre que le coup qui emportait l'un ne blessât l'autre au cœur; cette crainte était-elle chimérique? Au commencement de cette année, celui qui écrit ces lignes, se trouvant à l'évêché de Perpignan, faisait hommage à Mgr Gerbet de la *Vie* de son ami. Le moment des adieux venu — qui m'eût dit que c'étaient les derniers! — le bon évêque me montrant le livre dont les feuillets n'étaient pas ouverts, me dit avec un accent pénétré : *Mon cher ami, je n'ai pas le courage de lire votre livre; ce souvenir me fait encore trop de mal.* Et il me montrait son cœur. Ah! saint évêque, ne vouliez-vous pas me dire que la mort de votre ami vous avait frappé au cœur?... Je le crois.

Des voix plus autorisées paieront à l'illustre défunt le tribut d'hommages qui lui est dû comme savant, comme écrivain, comme évêque; je voudrais, dans ce cercueil, lui payer le tribut de l'amitié.

Pour les hommes qui ont vécu par l'intelligence et par le cœur, les faits extérieurs ne sont souvent qu'un voile qui cache la vie véritable. Cependant, à travers le tissu on aperçoit toujours quelque trait de la physionomie. J'esquisserai donc d'abord les principaux événements, me réservant de faire ensuite connaître l'âme.

L'abbé Gerbet, né à Poligny, le 3 février 1798, était franc-comtois, enfant de cette province où le Catholicisme a jeté des racines profondes, et qui, pour être une des dernières venues au rendez-vous de l'unité française, n'en a pas moins fourni au pays et à l'Eglise une abondante moisson d'hommes éminents. L'époque où il naquit était une époque de transition; la révolution Païenne qui venait de jeter la terreur sur la France reculait devant le Catholicisme, resté toujours, malgré des défaillances passagères, la religion de la France. L'abbé Gerbet eut le bonheur de puiser dans le sein d'une famille pieuse des principes qui le prémunirent de bonne heure contre les erreurs du 18e siècle, et le préparèrent à la mission qui

a été le but de sa vie, de rapprocher le 19e siècle du Christianisme.

Pendant que la société se refaisait au milieu de luttes sanglantes, pendant que la France rachetait ses crimes par le sang généreux de ses enfants, versé, ce semble, comme une expiation, sur tous les points où ses funestes doctrines avaient pénétré, le jeune Gerbet s'exerçait dans des luttes paisibles et par des victoires pacifiques à fournir plus tard son concours à cette régénération. C'est dans le collége de sa ville natale qu'il acheva ses premières études; nous pouvons dire, en empruntant à l'*éloge funèbre* de Mgr de Salinis les paroles qu'il disait du collége d'Aire, berceau de l'éducation de son ami : « Le modeste collége (*de Poligny*) a eu la gloire de préparer » dans un de ses élèves un des plus illustres évêques de notre » époque. C'est là qu'a été le double berceau de son intelli- » gence qui s'annonça par de brillantes études, et de sa voca- » tion ecclésiastique, contemporaine à peu près de sa pre- » mière communion. » Le talent du brillant écolier franchit les murs du collége, ceux même de sa province natale; l'Académie de Maçon lui décerna des éloges pour une pièce de vers qu'il avait composée sur *le rétablissement de la statue d'Henri IV*. Son cours d'humanités terminé, le jeune lauréat se rendit à Besançon, chef-lieu ecclésiastique, à cette époque, du diocèse de Saint-Dié non encore rétabli, pour commencer ses études théologiques. Il s'établit en ville, suivant l'usage du diocèse, qui ne prescrit le séjour dans l'intérieur du séminaire qu'au moment de l'initiation aux ordres sacrés. Grâce à cette vie indépendante qui lui laissait plus de liberté pour le travail, grâce à un amour de l'étude déjà très-développé et secondé par une rare puissance d'application, il acquit en peu de temps une sûreté de logique et une fermeté de jugement remarquables. C'est la gloire de l'enseignement philosophique de nos séminaires, incomplet peut-être sous quelques rapports, d'assouplir les jeunes intelligences à une discipline sévère qui prévient les écarts sans arrêter l'essor du talent, nous pouvons dire ici du génie. On l'a dit, avec raison suivant nous, si Lamennais eût suivi un cours de philosophie et de théologie dans un séminaire, il ne se fût peut-être pas égaré

dans le chemin de l'erreur. En 1818, après deux années de théologie, l'abbé Gerbet se rendit à Paris avec l'intention d'achever son cours régulier d'études ecclésiastiques et de se préparer au sacerdoce dans le séminaire de Saint-Sulpice. Le régime de la maison n'ayant pas pu se concilier avec les exigences d'une santé non encore formée et déjà fatiguée, il obtint de suivre les cours du Séminaire des Missions étrangères, et il fut ordonné prêtre comme élève de cette maison. Il puisa au contact des hommes apostoliques qui la dirigeaient ce zèle ardent qui fit de sa vie un véritable apostolat en faveur des doctrines de l'Eglise romaine.

Quoiqu'il n'eût fait que passer à Saint-Sulpice, l'abbé Gerbet y avait formé une connaissance qui eut sur toute son existence une immense influence. Fut-ce un instinct de cœur, comme on aime à en trouver dans la vie des serviteurs de Dieu, qui le rapprocha de l'abbé de Salinis? J'aime à le croire. Il y eut aussi, à n'en pas douter, une disposition providentielle. Par l'abbé de Salinis, il fut mis en rapport avec l'abbé de Lamennais. Dès la première entrevue, ces deux hommes se pénétrèrent. L'abbé Gerbet fut fasciné, l'abbé de Lamennais comprit que Dieu lui envoyait un auxiliaire puissant. Il ne se trompait pas. « A 24 ans, dit M. Sainte-Beuve, l'abbé Gerbet » annonçait un talent philosophique et littéraire des plus dis- » tingués; en Sorbonne, il avait soutenu une *thèse latine* avec » une rare élégance; il avait naturellement les fleurs du dis- » cours, le mouvement et le rhythme de la phrase, la mesure » et le choix de l'expression, même l'image, ce qui, en un » mot, deviendra le talent d'écrire. Il y joignait une faculté » de dialectique élevée, déliée, fertile en distinctions, les mul- » tipliant parfois et s'y complaisant, mais ne s'y perdant ja- » mais [1]. »

L'éclat qu'avait jeté dès son début le talent théologique de l'abbé Gerbet le fit choisir presque aussitôt après son ordination pour professeur suppléant de théologie morale à la Sorbonne. L'amitié le fit descendre de cette tribune élevée à un ministère plus humble, mais plus fécond en résultats; celui

[1] Article du *Constitutionnel*, du 16 du mois d'avril 1852, reproduit dans l'*Université catholique*, t. XIV, p. 101 (2e série).

d'aumônier-adjoint du collége royal de Henri IV. La génération qui peuplait à cette époque les établissements publics de la capitale était celle qui était appelée à réparer les ruines du passé et à jeter les bases de l'avenir. Il était donc de la plus haute importance de l'initier à la connaissance et à l'amour du Catholicisme qui a fait la France ancienne, et qui, seul, peut faire la France nouvelle. L'œuvre demandait des qualités exceptionnelles : une intelligence élevée des besoins de la société moderne, une sage tolérance, un zèle prudent, l'amour de la jeunesse. L'abbé Gerbet apportait à Henri IV toutes ces qualités ; son ministère fut béni.

J'ai raconté ailleurs[1] comment deux jeunes prêtres, associés pour la direction spirituelle d'un collége, eurent la pensée de mettre en commun leurs talents et leurs connaissances pour imprimer à la société une direction dont elle avait aussi grand besoin. Si la pensée du *Mémorial catholique* prit naissance dans l'esprit de l'abbé de Salinis, le succès du recueil fut dû, en grande partie, à la collaboration active de l'abbé Gerbet. Dans chaque numéro, il insérait plusieurs articles qui se faisaient remarquer par un style élégant, une logique ferme, une érudition variée, et où l'on sentait une séve de jeunesse et une chaleur de prosélytisme rares aujourd'hui. « Je suis très-fatigué, écrivait-il de la Chenaye, le 16 novembre 1825, des huit ou neuf articles que je viens de fournir » en deux mois. Il nous faut absolument de nouveaux collaborateurs[2]. » Espérons que la mort ne détruira pas le projet déjà formé de réunir en volume ces articles dispersés, ainsi que ceux insérés plus tard dans d'autres journaux ou revues.

L'abbé de Lamennais, ayant accepté le patronage du *Mémorial*, voulut avoir près de lui, pour en régler de concert la direction, le jeune ami dont il appréciait de plus en plus le jugement. Au mois de janvier 1825, l'abbé Gerbet alla s'établir à la Chenaye qu'il ne quitta guère plus jusqu'en 1830. Le 16 janvier, il écrivait à son ami : « Nous sommes à la Chenaye » depuis deux jours. C'est une belle maison, agréablement

[1] *Vie de Mgr de Salinis.*

[2] *Lettre* à l'abbé de Salinis.

» située. A côté se trouve une assez vaste pièce d'eau : les ro-
» chers qui la bordent sont d'un effet pittoresque. Je vous
» donnerai d'autres détails dans ma prochaine lettre. » Un mot de l'abbé de Lamennais dira ce que fut cette vie en commun. *L'abbé Gerbet et moi nous ne nous parlons pas, et nous nous comprenons.* Ces deux intelligences semblaient, en effet, se compléter : l'une avait le coup d'œil, la pénétration, la vigueur mâle; l'autre, la mesure, la règle, l'élévation et la grâce. Tous deux, dans ce moment, n'avaient au cœur qu'un désir : le triomphe de la Sainte Eglise. — Hélas! vint le moment où, sur ce point, on ne se comprit plus.

La révolution de juillet surprit l'abbé Gerbet à Paris. Il vit la populace se ruer contre les autels, après avoir dispersé les débris du vieux trône. Si son patriotisme souffrit, sa foi de chrétien ne chancela pas. Un des premiers, il éleva au-dessus des divisions de parti le drapeau de l'*Avenir*, sur lequel était inscrite cette devise qu'il aima toujours : *Dieu et la Liberté.* C'est sur lui, au début, que roula la principale charge du journal. Les excitations de cette lutte ardente, où se trouvaient engagés les intérêts les plus sacrés, ayant compromis sa santé, il se retira à Juilly, d'où il chercha à modérer les élans d'une polémique qui ne tarda pas à franchir les limites de la vérité catholique. Une parole du vicaire de J.-C. vint signaler ces écarts. L'abbé Gerbet s'unit à ses amis de Juilly pour faire acte public d'adhésion.

Deux ans plus tard, lorsque parut la seconde Encyclique provoquée par les *Paroles d'un Croyant*, il avait quitté la France et se reposait en Belgique auprès d'amis bien chers. Dès le lendemain du jour où il eut connaissance de l'acte pontifical, il s'empressa d'écrire à son ami, l'abbé de Salinis :

Trelon, 20 juillet 1834.

« Je n'ai connu le texte de l'*Encyclique* que par un journal belge arrivé ici hier au soir. Si cette nouvelle Encyclique eût été exclusivement relative aux *Paroles d'un Croyant*, une nouvelle déclaration de ma part ne m'eût pas paru nécessaire; seulement, des raisons particulières comme celles dont il est question dans votre lettre pouvaient en faire une nécessité de circonstance. Mais comme l'Encyclique contient un passage relatif au système philosophique, il est manifeste que je ne puis et ne dois me dispenser d'un acte public de soumission et d'adhésion à toute la doctrine de l'Encyclique et particulièrement en

ce qui concerne le système que j'ai soutenu. J'ai fait une lettre à l'Archevêque de Paris, sur laquelle je veux réfléchir encore aujourd'hui, non pour le fond, mais sur quelques accessoires de pure convenance... J'aurais bien désiré pouvoir en conférer avec vous. Mais je suis sûr d'avance que ces deux lettres — à l'Archevêque de Paris et à l'Évêque de Meaux — auront votre complète approbation; d'ailleurs, il est essentiel de ne pas différer jusqu'à mon retour l'expression de ma soumission. »

Trois jours après il écrivait encore :

« J'ai reçu une lettre de M. Feli (Feli était le nom donné à l'abbé de Lamennais par ses amis), datée du 28 juin, et qui ne m'est parvenue que le 15 de ce mois... Le fond de cette lettre consiste en reproches, bien que le commencement et la fin expriment de l'attachement. Je ne suis pas, comme vous voyez, en position de lui écrire ce qui se passe, mes conseils ne seraient pas bien pris. Je n'ai comme vous d'autre recours que la prière. Je suis peiné avec vous de la lettre qu'il vous a écrite [1], et qui méconnait vos sentiments envers lui. Offrons tout à Dieu.

» Tout à vous,
» G. »

La prière ! Telle fut, en effet, à partir de ce moment, la seule ressource de son amitié désolée, mais persévérante. Appuyé sur ce secours divin, son cœur garda toujours l'espérance : « Nous devons garder, nous gardons avec amour, une » espérance meilleure. Dieu voit dans le passé des mérites qui » montent vers lui comme une prière, et la mémoire de » Dieu est miséricordieuse. Rien ne nous est aussi consolant » que cette pensée, rien, si ce n'est le désir, que Dieu lit au » fond de notre âme, de donner, s'il le fallait, tout notre » sang pour obtenir à Tertullien tombé la grâce d'une seule » larme [2]. » Ce sentiment lui inspira au moment suprême la pensée d'une démarche toute de cœur. Quand il sut que l'heure de l'éternité allait sonner pour son malheureux ami, il forma le projet d'aller se jeter à ses pieds, et de faire un dernier appel à cette foi qu'il ne pouvait croire éteinte. — J'ai été le confident de ce projet. La certitude de n'être pas introduit et la crainte d'un scandale arrêtèrent son élan. Quelques jours après, un ami, présent à la dernière scène, vint à l'évêché d'Amiens rendre compte du triste et douloureux dénouement... Quelle amère douleur !

Juilly était devenu comme la patrie de l'abbé Gerbet; il ai-

[1] Voir la *Vie de Mgr de Salinis*, p. 140.

[2] *Réflexions sur la chute de l'abbé de Lamennais*, ch. 1.

mait ce séjour où le cœur se trouvait au large, et où l'esprit rencontrait de si précieux souvenirs. Mais depuis la défection de celui qui en faisait le principal charme, la joie était amère. L'amitié ingénieuse de l'abbé de Salinis devina cette souffrance, et elle lui suggéra le moyen d'en adoucir l'amertume. Un des grands avantages du collége de Juilly était de soustraire les élèves pendant les années difficiles de la jeunesse aux entraînements et aux excitations des grandes villes. Cet avantage devenait presque un inconvénient au terme de l'éducation. Passer subitement du calme de la campagne à l'agitation de la capitale, de la vie réglée à la vie indépendante, n'était-ce pas un danger? Nos maîtres prévoyants en jugèrent ainsi, et ils eurent la pensée d'établir une station entre Juilly et Paris, une maison où l'on vécût en liberté sous une règle flexible, où l'on pût commencer les études préparatoires aux diverses carrières tout en perfectionnant ses études classiques. Tel fut l'établissement de *Thieux* [1], dont l'abbé Gerbet fut constitué directeur. Aucun de ceux qui ont eu le bonheur de vivre dans cette maison n'a oublié le charme de cet intérieur à la fois si sérieux et si gai; nul surtout n'a perdu le souvenir de l'affectueuse tendresse dont nous environnait celui qui était pour nous un père. Dans ses *Conférences de philosophie religieuse,* il nous initiait à tous les redoutables problèmes du temps présent avec une élévation de vues qui nous ravissait. Dans notre naïve admiration, nous avions eu la pensée de livrer au public, sous le titre de *Gerbe de Thieux*, un résumé de ces admirables *conférences*. L'espérance qu'elles paraîtraient sous une autre forme plus digne du maître et du sujet nous avait arrêté. La mort aura-t-elle détruit cette espérance [2]?

Quoique, à Thieux, l'abbé Gerbet se sentît entouré d'une affection vraiment filiale, quoiqu'il se vît recherché par les hommes les plus distingués de la science, de la littérature, de la politique, un nuage planait sur son front. Le nom seul de son ami apostat le faisait tressaillir, et nous l'avons vu quelquefois, lorsque la conversation venait à s'égarer sur ce sujet,

[1] Thieux est un petit village de Seine-et-Marne entre Juilly et Paris.

[2] Ces conférences ont été recueillies par un de ses élèves; nous en avons donné une copie à Mgr Gerbet; elle doit se trouver dans ses papiers. (A. B.)

obligé de quitter le salon pour dissimuler ses larmes. Fallait-il donc dire un éternel adieu à cette amitié? Ne pouvait-on pas espérer que cet éloquent apologiste de la religion, salué déjà du beau nom de Père de l'Eglise, entendrait la voix de la raison unie à celle de l'autorité? Tandis qu'il s'essayait à ces espérances, le malheureux transfuge publiait l'infâme pamphlet intitulé : ***Affaires de Rome.*** Dire la douleur de l'abbé Gerbet serait chose impossible. Ecoutons-le lui-même dans la réfutation qu'il crut devoir publier de cet écrit :

« On sent tout ce que ces paroles me coûtent. Celui qui » déclare une guerre ouverte à l'Eglise, qui prophétise sa » chute, qui, dans les dernières pages de l'écrit qu'il vient de » publier, n'a pas craint d'insulter par le plus brutal sarcasme » l'auguste vieillard que la chrétienté salue du nom de Père, » a eu en moi un ancien ami, qui l'aimait d'une amitié née » au pied des autels, et qui avait pour lui autant de dévoue» ment, je crois, qu'aucun des amis nouveaux qui sont venus » courtiser sa révolte. A ce souvenir, je tombe à genoux, of» frant à Dieu pour lui des prières dans lesquelles il n'a plus » foi, et je ne me relève que pour combattre, dans l'ami de » ma jeunesse, l'ennemi de tout ce que j'aime d'un éternel » amour[1]. »

L'âme de l'abbé Gerbet est là tout entière.

Dieu se plaît à mettre de grandes consolations à côté de grandes douleurs. Vers le temps dont nous parlons, l'abbé Gerbet éprouva une joie qui dut être bien vive à en juger par les accents qu'elle lui arracha. Sa plume rencontra rarement des traits plus sublimes et mieux inspirés : *C'est peut-être son chef-d'œuvre*, dit un juge compétent dont nous ne saurions mieux faire que de reproduire le récit :

« Le jeune comte Albert de la Ferronnais avait épousé » une jeune personne russe, mademoiselle d'Alopeus, et il » désirait vivement l'amener à la foi. Il se mourait à Paris » d'une maladie de poitrine, à l'âge de vingt-quatre ans, et » semblait arriver au dernier période, lorsque sa jeune

[1] *Réflexions sur la chute de M. de Lamennais*, p. 7, volume in-8° de 167 pages. Paris, 1838, au bureau des *Annales de Philosophie*, prix 2 fr. — Cet écrit avait paru dans les t. III et IV de l'*Université catholique*. (A. B.)

» femme, à la veille d'être veuve, se décida à embrasser la » communion de son époux; et dans cette chambre, près de » ce lit tout à l'heure funéraire, on célébra une nuit — à mi- » nuit, heure de la naissance du Christ — la première com- » munion de l'une en même temps que la dernière commu- » nion de l'autre (29 juin 1836). L'abbé Gerbet fut le consé- » crateur et l'exhortant dans cette scène si profondément » sincère et si douloureusement pathétique, mais où le chré- » tien retrouvait de saintes joies. C'est le sentiment vif de » cette incomparable et idéale agonie qui lui inspira un *Dia-* » *logue entre Platon et Fénelon,* où celui-ci révèle au disciple » de Socrate ce qu'il lui a manqué de savoir sur les choses » d'au delà, et où il raconte, sous un voile à demi soulevé, ce » que c'est qu'une mort selon Jésus-Christ. »

Ici M. l'abbé de Ladoue donne tout au long ce magnifique Dialogue entre Platon et Fénelon. *Comme les* Annales *l'ont déjà publié dans leur t.* v, *p.* 421 (4e *série*), *en y nommant les personnes qui en font l'objet, elles ne l'insèreront pas ici. Ce tableau avait paru d'abord dans l'*Université catholique, *t.* II, *p.* 9 (1re *série*), *et dans le* Dogme générateur de la piété catholique, *édition de* 1852, *p.* 324 (*Paris, Vaton*).

Croirait-on que l'apologiste éloquent qui prenait corps à corps les erreurs philosophiques de son ami pour les écraser, que le philosophe éminent qui publiait dans l'*Université catholique* sous le titre modeste de *Discours préliminaire* une véritable encyclopédie scientifique, que le théologien profond qui, dans ses *Vues sur le Sacrement de Pénitence,* éclairait d'un jour merveilleux un des mystères de la religion, que ce même homme ne dédaignait pas, comme délassement, de composer, en vers, une *comédie* qui fut représentée par les jeunes gens de Thieux devant leurs anciens camarades de Juilly, avec un succès dont le souvenir est encore vivant, et d'autres pièces de poésie d'une grâce charmante? C'était là une des merveilles de cette organisation exceptionnelle [1].

L'évêque de Meaux, Mgr Galard, mort archevêque de Reims, ne jugea pas que la position de l'abbé Gerbet à Thieux donnât

[1] La pièce était intitulée : *Un élève de Juilly dans la lune.* C'était le moment où les journaux, victimes d'une mystification et mystificateurs eux-mêmes, annonçaient que l'astronome anglais Herschel avait découvert des habitants dans la lune.

un emploi assez utile aux rares qualités dont il était doué; pour le placer sur un théâtre plus en rapport avec son mérite, il le nomma Chanoine de sa cathédrale et Vicaire Général honoraire. A peine installé, le nouveau chanoine se sentit attiré vers Rome par une force mystérieuse dont il ne s'expliqua pas lui-même la puissance. Il partit avec l'intention de se réjouir quelques jours seulement au soleil du Vatican, et il s'y oublia pendant dix ans. Il s'oublia si bien qu'il ne pensa même plus à son titre de chanoine. Cet oubli ne fut cependant pas un sommeil. Il consacra ces dix années à de laborieuses recherches, à des études où la foi et la piété ne trouvaient pas moins d'aliments que la science. Il explora avec un zèle d'antiquaire et un amour de prêtre catholique les *grandes catacombes des temps anciens;* il visita tous les sanctuaires semés sur tous les points de la ville éternelle, mais son séjour privilégié était dans les bibliothèques.

De toutes ces pieuses recherches est sorti un livre, *Esquisse de Rome chrétienne*[1], où il a versé son âme tout entière; livre d'érudition, de science, de piété, livre de poëte, d'artiste, de littérateur. « Rome, dit M. Louis Veuillot, notre Rome est vi-
» vante dans ces pages, toutes vibrantes de ses profondes et
» majestueuses harmonies. L'auteur ne possède pas seulement
» les connaissances variées de l'historien et les sûres lumiè-
» res du docteur catholique, il a encore, au degré le plus émi-
» nent, le don de l'artiste, ce sens exquis et rare qui pénètre
» les choses, qui en saisit les secrètes beautés et qui les livre
» à nos regards. Il nous rend compte du charme mystérieux
» de Rome, il l'accroît en le divulguant. Sa langue est digne
» des majestueuses douceurs de la Ville Sainte. C'est une lan-
» gue sereine, mélodieuse, admirablement pure, dont le ca-
» ractère fondamental est la grâce, mais qui atteint naturelle-
» ment et sans effort toutes les hauteurs. »

Après de longues semaines consacrées à ses travaux solitaires, le savant redevenait homme, homme aimable, gracieux, souriant. On aimait à l'entendre parler du présent, comme s'il ne l'avait jamais quitté, s'associer à toutes les joies

[1] La deuxième édition de *Rome chrétienne* est en vente chez Tolra et Haton, rue Bonaparte, 66.

de ses amis, comme s'il n'en avait pas connu d'autres. L'abbé Gerbet avait été assez heureux pour trouver à Rome des familles, surtout deux, les familles la Ferronnais et Volkonski, où sa belle âme pouvait s'épanouir à l'aise. C'est au foyer de la famille de la Ferronnais qu'il assista à ce merveilleux événement qui émut, vers 1840, le monde catholique tout entier, la conversion d'Alphonse-Marie Ratisbonne [1]. Par ses relations intimes avec le Comte de la Ferronnais, il put, mieux que personne, connaître la cause de ce miraculeux changement, et il ne craignait pas de l'attribuer à l'offrande héroïque que ce généreux chrétien avait faite de sa vie, inutile, disait-il.

Chez la princesse Volkonski, l'abbé Gerbet se trouvait en rapport avec l'élite de la société russe. C'était le moment où commençait à se dévoiler le plan infernal qui tend à étouffer le Catholicisme en Pologne afin d'anéantir une nationalité qui fait obstacle à des projets d'ambition; c'était le moment où l'une des victimes les plus intéressantes de cette persécution, la vénérable Mère Makrena, arrivait à Rome, le refuge de tous les opprimés, portant encore les stigmates du martyre. L'abbé Gerbet ne dissimulait pas ses sentiments de profonde sympathie pour les victimes, d'indignation contre les persécuteurs. On abandonnait assez volontiers Nicolas le terrible, mais on fondait de grandes espérances sur son héritier présomptif. Vers cette époque, le jeune czar, aujourd'hui l'empereur Alexandre, vint à Rome. Il s'y trouva au moment du carnaval, une des grandes réjouissances, comme on sait, de la ville des papes. Il est d'usage, lorsque le cortége carnavalesque traverse le *Corso*, que, des fenêtres qui bordent la rue, on jette, sur les voitures qui passent, des *confetti*, auxquels on joint souvent des placets, des requêtes. Le czar avait annoncé l'intention de se joindre au cortége avec ses voitures. Voilà, dit-on à l'abbé Gerbet, une bonne occasion de faire arriver la vérité catholique jusqu'à ses oreilles schismatiques. L'idée est acceptée; une *adresse* est rédigée, nous n'avons pas besoin de dire avec quel tact et quelle délicatesse; et, au moment du défilé, une main élégante la dirige habilement vers sa destination.

[1] Les *Annales* ont raconté cette merveilleuse conversion, t. v, p. 325 (3e série).

On sut, le lendemain, que l'adresse avait passé sous les yeux du prince, qui en avait été vivement impressionné. Impression, hélas ! bien passagère, mais qui rend moins excusables les atrocités d'aujourd'hui [1].

L'abbé Gerbet se trouvait à Rome au moment de l'élection de Pie IX ; il s'associa, avons-nous besoin de le dire, à l'enthousiasme du monde catholique. Mieux que beaucoup d'autres, il comprenait la haute mission de la Papauté dans une société qui est à reconstituer. Il salua dans le nouveau Pontife l'initiateur, le précurseur des temps nouveaux, aimant à lui appliquer ces paroles dites du premier précurseur : ***Fuit homo missus a Deo cui nomen erat Joannes.*** — Pie IX s'appelle Jean. Témoin de l'***hosannah***, il dut entendre aussi le ***tolle*** et le ***crucifige*** ; il vit tomber pour ainsi dire sous ses yeux le ministre fidèle ; il assista à la fuite du Pape. Rome chrétienne n'était plus ; l'abbé Gerbet se hâta de quitter la ville infidèle. Courtisan du malheur, il dirigea ses pas vers Gaëte, où il eut le bonheur d'être reçu par le pontife exilé. Pie IX était calme, confiant ; les épreuves semblaient avoir donné à son âme, naturellement affectueuse, quelque chose de plus tendre ; il versa de cette tendresse dans le cœur de ce prêtre qui devait, plus tard, devenir un des plus ardents défenseurs de son souverain pontificat rétabli, et de nouveau menacé.

Après un mois de séjour à Gaëte et un voyage à Naples, l'abbé Gerbet rentra en France. Son cœur de Français se serra en traversant les rues de la capitale, où l'empreinte du sang était encore marquée, mais son cœur de chrétien se réjouit à la vue des témoignages de respect prodigués à la religion et à son chef vénéré. C'était le moment où la France, toujours catholique sous sa nouvelle forme Républicaine, imposait à ses représentants l'expédition de Rome pour le rétablissement du Pape. Et ce n'était pas le seul symptôme de régénération ; des adversaires d'autrefois, des hommes qui avaient chanté la ruine du Catholicisme venaient serrer la main au nouveau débarqué, éclairés par les sinistres lueurs que les catastrophes récentes projetaient sur l'avenir. Grâce à ces coups d'Etat de

[1] L'abbé Gerbet disait quelquefois en riant, faisant allusion à cette circonstance : *J'ai prêché l'empereur Alexandre.*

la Providence, la religion avait recouvré une liberté dont elle ne jouissait plus depuis longtemps. L'épiscopat faisait usage de cette liberté pour réunir des conciles provinciaux. L'abbé Gerbet assista au *Concile* de Paris, le premier assemblé, en qualité de théologien de Mgr l'archevêque. Le siége archiépiscopal était occupé en ce moment par Mgr Sibour, qu'une confraternité dans les luttes religieuses et philosophiques de la Restauration unissait d'amitié avec l'abbé Gerbet. Le prélat l'avait accueilli avec bonheur à son retour de Rome, lui avait confié la chaire d'éloquence sacrée à la Sorbonne, et il comptait sur lui pour l'exécution d'une œuvre qui lui tenait au cœur, la fondation d'un journal quotidien, destiné à être comme le *Moniteur* de l'Eglise de France [1]. Par une singularité de sa destinée, l'abbé Gerbet, que ses goûts et son caractère paraissaient devoir éloigner du journalisme, s'est trouvé mêlé à toutes les publications religieuses de ces derniers temps. Il créa le *Mémorial catholique*, donna l'impulsion à l'*Avenir*, patrona à ses débuts l'*Univers* [2], prêta un concours actif à l'*Université catholique*, et servit comme de parrain au *Moniteur catholique*, dont l'existence ne fut pas longue. Le titre qu'il avait accepté de rédacteur de ce nouveau journal, de concert avec M. l'abbé Sibour et M. l'abbé Darboy, ses fonctions de professeur à la Sorbonne auraient dû le retenir à Paris, mais un attrait plus puissant l'entraîna et le fixa à Amiens.

(*La suite au prochain cahier*).

L'abbé de LADOUE,
Ancien Vicaire général d'Amiens et d'Auch.

[1] On lit dans une lettre du P. Lacordaire : « Mgr l'Archevêque de Paris s'est » rattaché l'abbé Gerbet de la manière la plus empressée et la plus cordiale; » il me témoigne aussi une grande confiance, mais que de temps il faudra pour » former un faisceau de tous ces débris ! Le plan de Monseigneur est de fonder un » journal religieux où la partie politique ne sera que narrative. L'abbé Gerbet » en sera le Directeur. On a envoyé le *prospectus* à tous les évêques, et l'on avait » déjà reçu quelques adhésions lors de mon passage à Paris. Je n'ai point voulu » promettre mon concours ni direct ni indirect. J'en ai bien assez de deux » essais (l'*Avenir* et l'*Ère nouvelle*), et ayant autre chose à faire, je puis, sans » égoïsme, me tenir à l'écart. (*Lettres à Mme de Swetchine*, p. 489.) »

[2] Le premier article du journal a été composé par lui, à la demande du fondateur, M. l'abbé Migne.

Littérature catholique.

PHILOSOPHIE DE LA PRIÈRE

PAR M. LAURENTIE [1].

Quel rapport peut-il exister entre la Philosophie et la Prière? La Prière est un aveu d'impuissance. Or la Philosophie prétend ne relever que d'elle-même, et n'avoir besoin de personne, pas même de Dieu? C'est à elle-même qu'elle veut devoir sa sagesse et même son bonheur. Tous les philosophes anciens sont d'accord sur ce point : *Etre content de soi*, tel est le résumé de la philosophie Païenne ; et nos philosophes ont hérité d'elle cette belle maxime. Mais a-t-elle le droit de prétendre n'avoir pas besoin de la prière? ou bien est-elle en cela menteuse comme en bien d'autres points? C'est ce que M. Laurentie examine dans cet ouvrage, où il montre avec une clarté entière tout ce qu'il y a de profond et de philosophique dans la prière.

Après avoir constaté que tous les hommes ont un penchant *instinctif* de la prière, il aborde la grande question de la liberté de l'homme, de la fatalité philosophique, du miracle, c'est-à-dire de l'interruption de l'ordre ordinaire de la nature, qui serait la suite de la prière.

On voit quelles questions ardues et souverainement philosophiques sont unies à celles de la prière. Cette question de la suspension de l'ordre de la nature est traitée tous les jours par nos modernes incrédules. Voici les sages paroles de M. Laurentie à ce sujet :

« Mais encore, poursuit le déiste, la Nature a des lois, et comment ces lois vont-elles se modifier sous l'action de la prière, si les desseins de Dieu même, réalisés par ces lois, ne sont pas changés ? Ne prononcez pas, ajoute-t-il, le mot de *miracle*, comme expression ou raison de ce changement ! car si le miracle est une suspension des lois du monde, qu'est-ce

[1] Vol. in-18 de 195 pages ; à Paris, chez Louis Vivès, prix : 1 fr. 25.

que la prière sinon la demande de cette suspension? Dieu donc accordera-t-il à la prière de renverser ce qu'il a réglé?

» Ainsi parle le déiste. Le mot de *miracle* trouble son esprit; on dirait une impression d'effroi. Calmons ce trouble et dissipons cette épouvante.

» Si le philosophe est déiste, il faut bien qu'il croie en Dieu tout-puissant, Créateur et maître du monde; et il faut conséquemment qu'il croie que le monde que Dieu a créé reste dans sa dépendance, sans que la permanence de cette souveraineté implique, par rapport à Dieu, l'idée de *miracle,* même quand il plairait à Dieu de transformer son œuvre, ou d'en suspendre toutes les lois.

» Si le Dieu du déiste n'est pas souverain du monde en ce sens, il n'est pas Dieu, ou bien il est un Dieu imaginaire, sans liberté comme sans action, vague expression d'une force inerte, subordonnée à des lois maîtresses, quoiqu'indéfinies, triste retour, dans la lumière du christianisme, à l'idée du *fatum* païen, supérieur à Jupiter, ou bien énonciation puérile d'un Panthéisme idiot, où tout serait Dieu, et Dieu ne serait qu'un mot et une chimère.

» Or, la puissance de Dieu, vue en elle-même, est distincte des actes par lesquels elle se manifeste à l'homme.

» Vue en elle-même, elle est une immuable et éternelle identité; et pour cela l'idée de *miracle* ne se conçoit pour l'homme que dans les actes par lesquels elle se produit.

» Le *miracle* en un mot ne s'entend que dans l'ordre des faits successifs, qui constituent la vie de l'humanité, de telle sorte que si par rapport à l'homme il interrompt les lois auxquelles Dieu a soumis la marche du monde, par rapport à Dieu il ne change en rien l'ordre permanent de sa pensée et de ses desseins (p. 21-24). »

Voilà, on peut le dire, des considérations vraiment philosophiques sur le miracle. M. Laurentie les corrobore par les textes de saint Thomas, de Bossuet et de Leibnitz; c'est là qu'il montre quelle est la dignité et la grandeur de l'homme mis ainsi en relation avec Dieu et luttant presque de toute-puissance avec lui. Citons encore le chapitre ayant pour titre : *Spectacle de l'homme en prière.*

« La Philosophie ne saurait concevoir de plus beau spectacle que celui de l'homme qui prie, puisque par la prière l'homme monte à Dieu, et que par elle Dieu même se rapproche de l'homme.

» Dans la langue sacrée la prière est toujours un gémissement, et on peut dire que la Bible est pleine de larmes. C'est en pleurant que prient les patriarches, que prient les prêtres, que prie le peuple entier [1]. Les larmes appellent la pitié, et si celui qui prie ne pleure pas comme pleurait le peuple juif, sa prière n'indique pas moins qu'il veut être consolé ou secouru. Aussi le spectacle de l'homme en prière est surtout attendrissant aux deux âges où se montre le plus la faiblesse de l'homme, à celui de l'enfance et à celui de la vieillesse.

» L'enfant qui prie semble puissant auprès de Dieu, non-seulement parce qu'il est innocent, mais plus encore parce qu'il est faible ; et le vieillard est puissant à son tour parce qu'avec la faiblesse de l'âge il porte devant Dieu le poids des souffrances qui suivent toute la vie humaine.

» La piété à ces deux âges extrêmes a un caractère touchant; quoique divers, d'effusion et de tendresse ; dans l'enfance elle a les naïvetés de la joie ; dans la vieillesse elle a les aspirations de la douleur, double façon d'édifier la terre et d'attendrir le Ciel.

» Mais à tous les âges l'homme a un égal besoin de prier. S'il arrive à l'homme qu'on appelle heureux de ne point prier, c'est que pour lui tout le bonheur est de jouir des voluptés de la terre ; il n'attend rien du Ciel : prier serait demander des biens dont il n'a ni la connaissance ni le désir. Mais que le malheur vienne le surprendre, que la maladie l'étreigne, que la faim l'aiguillonne, que la douleur morale le déchire, que la mort lui arrache ce qu'il aime, qu'il reste à la fin solitaire dans son deuil et dans ses larmes, il priera alors, l'infortuné, il se souviendra qu'il y a un Dieu tout-puissant qui dispose de la mort et de la vie ; ou bien si l'angoisse même

[1] *L'ange du Seigneur reprocha aux fils d'Israël les bienfaits qu'ils avaient reçus de Dieu, et les péchés qu'ils avaient commis ;* « et ils se mirent à pousser des cris, et ils pleurèrent ; et ce lieu fut appelé le lieu des larmes. » *Jud.*, II, 4, 5, — « Puisque Dieu est patient..., demandons-lui grâce en versant des larmes. » *Judith.*, VIII, 14.

ne lui enseigne pas la prière, c'est qu'il ne sera plus un homme: la jouissance l'avait corrompu, la douleur l'aura hébété ; il y a de ces âmes désolées qu'on voit passer par ce contraste du sensualisme et de l'insensibilité; le monde les appelle des âmes blasées, comme pour exprimer ce degré de misère morale, où rien ne survit dans l'homme, si ce n'est peut-être la grossièreté des souvenirs et l'amertume des regrets (p. 95-99). »

Mais c'est dans le chap. 18 ayant pour titre : *La prière est prescrite pour le bien de l'homme. Prière dans le christianisme,* que l'on reconnaît en M. Laurentie le vrai philosophe. Il y a dans ce chapitre tout un point de vue nouveau pour la défense du Christianisme. C'est un changement complet dans l'apologétique catholique, et la véritable réforme de l'enseignement de la philosophie. Les apologistes ordinaires, tous Cartésiens, et plus ou moins suivant les vieilles aberrations de Platon ou d'Aristote, accordent aux Rationalistes beaucoup plus qu'il ne leur faut accorder. Ils disputent avec eux comme si toutes leurs idées, toutes leurs connaissances, leur appartenaient ; et comme en effet les Rationalistes en ont de très-merveilleuses, ils leur donnent un orgueil démesuré, et le droit à peu près de se mesurer contre Dieu. Que nos lecteurs veuillent lire et méditer les paroles suivantes de M. Laurentie :

« Quelle raison pour le philosophe de bénir Dieu de l'avoir fait naître dans la lumière du Christianisme ! Né dans l'idolâtrie de l'Egypte, de la Grèce ou de l'Inde, que saurait-il de Dieu, du monde et de lui-même ? aurait-il plus de génie que Platon ou Homère ? saurait-il mieux que les grands lettrés des temps païens les mystères de la création et de la vie ? Le philosophe se croit profond et inventeur ; *il ne fait qu'énoncer ce que lui a appris la Société chrétienne qui l'a nourri, tout au plus en l'altérant* et *l'obscurcissant par ses rêveries,* et sans cet enseignement il en serait encore à balbutier quelques mots de sagesse ou de poésie sur la Divinité, tout en portant sa prière aux pieds de quelque idole impure, et déshonorant sa raison par des puérilités ou des barbaries.

» Cette remarque s'applique aux plus beaux génies de la philosophie moderne. Ce qu'il y a de plus grand et de plus vrai

dans leurs théories est chrétien; sans le Christianisme, le père des philosophes, Descartes, ne se conçoit pas et ne serait pas; l'incrédulité même, faut-il le dire? doit au Christianisme une subtilité de dispute et de paradoxe que le raffinement païen n'eût jamais soupçonnée; le Spiritualisme sceptique enfin est comme une dérivation corrompue du mysticisme et de la piété; de sorte que le simple Chrétien est plus philosophe que le philosophe, et que sans les illuminations de la foi les découvertes de la Raison sont comme des lueurs qui se dissipent dans les ténèbres.

» C'est pour cela, dis-je, que le philosophe doit surtout rendre grâces à Dieu de l'avoir fait naître dans le Christianisme, puisque là seulement il trouve la raison des choses qui occupent et tourmentent sa pensée. Hors du Christianisme, la philosophie peut se concevoir comme étant la recherche et la poursuite du vrai; poursuite laborieuse et vague, et d'autant plus que le vrai n'étant pas défini, la possession en est éternellement indécise; mais dans le Christianisme le vrai est connu, et le travail du philosophe a un terme où se repose l'activité de son esprit; c'est ce qui fait, pour le dire en passant, l'admirable caractère de la philosophie chrétienne, laquelle ne saurait être stérile, par la raison qu'elle a un objet précis et déterminé, et que cet objet n'est pas seulement la recherche, comme on le dit, mais comme on doit le dire, la *connaissance réfléchie* du vrai (p. 108-111). »

Que nos lecteurs veuillent bien méditer ces paroles : « Le » Philosophe actuel se croit profond et inventeur; il ne fait » qu'énoncer ce que lui a appris la Société chrétienne qui l'a » nourri, etc , etc.» Combien de fois n'avons-nous pas dit la même chose ! M. Cousin a fait un beau livre, le traité *du vrai, du beau et du bien;* mais s'il était né du temps de Cicéron, aurait-il pu le faire ? Si seulement il était né dans l'Inde, ou en Chine, l'aurait-il fait? Nous faisions cette question un jour à un de ses partisans, posé dans un poste élevé dans l'Etat, il nous répondit franchement : *Oh ! non.* Eh bien ! s'il l'a fait, c'est que il a emprunté au Christianisme *le vrai, le beau et le bien*, en l'altérant et en l'obscurcissant plus ou moins par ses rêveries, comme le dit M. Laurentie, et en cachant soigneuse-

ment le nom de Jésus, le révélateur, et de l'Eglise, qui a conservé cette révélation. Les apologistes catholiques qui ont tant exalté ce livre, ont donné les plus belles armes contre l'Eglise, en concédant qu'on peut faire ce livre sans avoir aucun besoin de son enseignement. Nous sommes témoins, en ce moment, des conséquences et de l'application de ces belles concessions.

Nous n'analyserons pas plus au long ce curieux et instructif opuscule tout rempli de la vraie séve chrétienne et philosophique ; il y a surtout une paraphrase de l'*Oraison dominicale* que tout philosophe et tout chrétien doit lire. Ils y goûteront une saveur vraiment évangélique ; l'esprit y trouvera de nouveaux aperçus, et le cœur y jouira d'une sérénité et d'une consolation inconnues aux Païens anciens et modernes.

A. BONNETTY.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

NAPLES. - POMPEI. — *Découverte d'un calendrier romain.*

Les journaux du Midi annoncent la découverte à Pompeï d'un *calendrier romain.* C'est un bloc de marbre blanc portant des inscriptions relatives à trois mois de l'année et disposées en colonnes perpendiculaires. En tête de chaque colonne est le signe du zodiaque auquel répond le mois.

Ce calcul renferme de curieux renseignements sur l'astronomie, l'agriculture et la religion des Romains. On lit d'abord, en haut de chaque colonne et sous le signe du zodiaque, le nom du mois, puis le nombre des jours, puis les nones, qui tombaient tantôt le 5, tantôt le 7. Le nombre des heures du jour et de la nuit est indiqué ; les nombres entiers sont représentés en chiffres romains, les fractions par un *s* (*semi*) et par des lignes horizontales pour les quarts. Enfin, le signe du zodiaque dans lequel se trouve le soleil est nommé ; le jour des équinoxes et celui du solstice d'été sont aussi déterminés.

Sous le solstice d'hiver on lit *Hyemis initium*. Après des conseils sur l'agriculture, le calendrier finit par la partie religieuse, indique le Dieu qui préside à chaque mois et donne la liste des fêtes.

On voit en outre sur le bloc Apollon conduisant le char du Soleil et Cérès récoltant des épis.

Versailles. — Imprimerie de BEAU jeune, rue de l'Orangerie, 36.

ANNALES
DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.
Numéro 60. — Décembre 1864.

Histoire ecclésiastique.

ÉTUDE SUR LA CONDAMNATION DU LIVRE
DES MAXIMES DES SAINTS
Dans ses rapports avec la situation de l'Église de France et du Saint-Siége à la fin du XVII[e] siècle.

D'APRÈS LA CORRESPONDANCE DE BOSSUET ET DE FÉNELON

Pouvant servir de supplément aux *Histoires de Fénelon et de Bossuet* **Par le cardinal de BAUSSET.**

6[e] ARTICLE [1].

Lutte des deux partis en France et à Rome. — Vive polémique de Bossuet et de Fénelon. — Nouveau caractère du débat. — Raisons de cette vivacité dans l'appel de Fénelon à Rome, et dans l'importance de la question en litige. — Partialité des philosophes pour Fénelon. Leurs raisons. — Faible de M. l'abbé Gosselin en faveur de Fénelon. — Sa réfutation.

(1697-1699).

Depuis la déclaration des trois prélats qui, suivant lui, prévenait le jugement du Saint-Siége [2], M. de Cambrai se regarda comme persécuté [3] et il écrivait, le 12 août 1697, au duc de Beauvilliers, le 16, à l'abbé Quinot, comme il avait écrit au Pape : « Vous savez qu'on a refusé de me laisser » expliquer, et on veut absolument m'imputer des erreurs » que je déteste autant que ceux qui me les imputent [4], » ajoutant : « M. de Meaux croit ne pouvoir se justifier d'un si

[1] Voir le 5[e] article au cahier de juillet ci-dessus, p. 18.

[2] Fénelon à l'abbé de Chanterac, 18 septembre (1697), t. VIII, p. 44; au nonce, Cambrai, 7 janvier (1698), t. VIII, p. 320.

[3] Bossuet, *Remarques sur la réponse à la relation*, art. 1[er], § 5, n° 28 (*OEuv. Vivès*, t. XIX, p. 104. — Réponse de Bossuet à la lettre à un ami, dans Phelipeaux, *Relation*, part. 1[re], liv. 2, p. 319, et dans les *OEuvres*.

[4] Dans Bausset, *Hist. de Fénelon*, liv. III, § 32, t. II, p. 52, et *Corresp.*, t. VIII, p. 1, datées de Cambrai. Cf. au pape Innocent XII, 2 août 1697, t. VII, p. 537, 538 ; et la première lettre à un ami dans la *Relation* de Phelipeaux, part. 1[re], liv. II, p. 306, et dans les *OEuvres*.

» étrange éclat qu'à mes dépens. Il faut que j'aie été un visionnaire et un fanatique, de peur que M. de Meaux ne paraisse avoir eu trop de vivacité et de précipitation [1]. » Qu'y avait-il de vrai dans ce reproche ? Ce n'était pas la précipitation, car jusque-là (c'est prouvé) il n'avait été persécuté que d'obsessions pressantes et amicales pour entrer en conférence et reconnaître ses illusions ; mais ce fut bientôt la vivacité que lui attirait l'*étrange éclat* d'un recours à Rome au milieu de cette société gallicane.

Bossuet, en effet, fut extrêmement mécontent de la lettre de Fénelon, du 3 août, au duc de Beauvilliers, imprimée, répandue partout, et traduite en italien à Rome, par les soins du parti cambrésien [2]. L'archevêque s'y montrait fort soumis au Pape, confiant dans le succès de son projet d'additions au livre des *Maximes des saints*, et assez fier vis-à-vis de « ceux » de ses confrères dont le zèle s'était animé contre lui ; » c'est ainsi qu'il les désignait clairement [3]. On y lisait, après l'offre de faire des additions à son livre, si la matière paraissait à Rome *mériter une explication plus étendue :*

« Si le Pape condamne mon livre, je serai, s'il plaît à Dieu, » le premier à le condamner et à faire un mandement pour » en défendre la lecture dans le diocèse de Cambrai ; je de» manderai seulement au Pape qu'il ait la bonté de me mar» quer précisément les endroits qu'il condamne et les sens sur » lesquels porte la condamnation, afin que ma souscription » soit sans restriction et que je ne courre aucun risque de » défendre ni d'excuser, ni de tolérer le sens condamné. Avec » ces dispositions que Dieu me donne, je suis en paix et je » n'ai qu'à attendre la décision de mon supérieur, en qui je » reconnais l'autorité de Jésus-Christ [4]. »

« Il était assez naturel, dit M. de Bausset, de n'apercevoir dans ces expressions que la disposition humble et religieuse d'un évêque qui ne voulait pas même conserver au fond de sa pensée l'ombre d'un sentiment équivoque [5]. » Au moins l'in-

[1] A l'abbé Quinot, Cambrai, 16 août 1697, t. VIII, p. 24.
[2] Phélipeaux, *Relation*, part. 1re, liv. II, p. 309.
[3] *Ibid.*, p. 306.
[4] Dans Phelipeaux, *ibid.*, p. 305, 306.
[5] *Hist. de Fénelon*, liv. III, § 34, t. II, p. 56.

tention de cette déclaration paraît irréprochable ; et si la persistance de l'archevêque de Cambrai et son recours à Rome n'eussent ému Bossuet, il n'en aurait sans doute ni soupçonné la bonne foi, ni interprété les termes en soumission conditionnelle, comme il le fit dans sa réponse sous le nom d'un docteur [1]. Plusieurs de ses amis, ceux même qui lui devaient leur fortune et qu'il recevait à sa table, tels que les abbés Fleury et de Catelan, « furent blessés de l'âcreté » de son zèle et le blâmaient hautement, » principalement sans doute de donner « un sens coupable de rebellion méditée » aux termes qui annonçaient la plus parfaite soumission [2]. » C'est aussi sur ce point que M. de Cambrai s'est le mieux défendu.

Nous devons dire que Fénelon, dans sa lettre à un ami, exposait sa doctrine avec beaucoup d'art en la réduisant à ces deux points : 1° « que la charité est un amour de Dieu pour » lui-même, indépendamment du motif de la béatitude qu'on » trouve en lui ; 2° que dans la vie des âmes les plus parfai- » tes, c'est la charité qui prévient toutes les autres vertus, qui » les anime et qui en commande les actes pour les rapporter » à sa fin : en sorte que le juste *de cet état* exerce alors *d'ordi-* » *naire* l'espérance et toutes les autres vertus avec tout le dé- » sintéressement de la charité même qui en commande » l'exercice ; je dis *d'ordinaire,* parce que cet état n'est pas » sans exception, n'étant qu'habituel et point invariable. » En même temps, opposant une sorte de contre-partie à l'ultimatum de Bossuet du 15 juillet, il encadrait entre des paraphrases de douceur humble et pieuse les reproches qu'il lançait contre ses adversaires de rendre « la perfection sus- » pecte, » et de détruire le pur amour de Dieu « sous prétexte de » sûreté et de précaution » contre l'abus qu'en faisaient les hypocrites. Ce qui fait dire à Phelipeaux « que le dessein de

[1] Dans Bausset, *Hist. de Fénelon*, ibid.; dans Phelipeaux, *Relation*, ibid., p. 320, et dans les *OEuvres*. Voyez aussi la *Relation* de Bossuet, sect. x, n°s 3 à 5 ; *OEuv.*, t. xix, p. 83, 84.

[2] Phelipeaux, *Relation*, part. 1re, liv. ii, p. 324. — La Beaumelle, *Mémoires de Maintenon*, liv. x, chap. xvi, t. iv, p. 79, 80. Les deux auteurs nomment aussi l'abbé de Langeron. Ils écrivent Catalan ; mais Bossuet, dans ses lettres, écrit ce nom Catelan.

» M. de Cambrai dans cette lettre était de rendre odieux les pré- » lats, comme s'ils mettaient *l'oraison en péril*[1]. » C'était l'écho de la pensée de Bossuet écrivant à l'abbé de Rancé touchant cette même lettre : « Vous y sentirez sans doute aussi bien » que moi un très-mauvais caractère[2] ; » et à son neveu : « Sa » lettre soulève tout le monde autant que son livre[3]. » Au témoignage de Ramsay et de la Beaumelle, la Lettre à un ami fit, d'un autre côté, à M. de Cambrai beaucoup de partisans[4]. « Tout le monde, dit Ramsay, admira les disposi- » tions pacifiques de M. de Cambrai[5]. » On peut croire que l'amertume de l'évêque de Meaux en fut augmentée.

Sur la doctrine, la réponse du docteur était précise, énergique, d'un style vif et incisif, qui décelait la disposition de Bossuet à frapper sans pitié, s'il le fallait, son adversaire pour atteindre l'erreur[6]. « Sur le premier point (l'indépendance » de la charité), l'auteur de la *Lettre à un ami*, dit-il, ou plu- » tôt, sous le nom d'un ami, à tout le public, donne le change » aux théologiens et se donne un soin inutile d'amuser le » monde : il demande comme une merveille qu'on lui accorde » ce que personne ne lui a jamais disputé, à deux conditions » établies par tous les scolastiques et par tous les mystiques, » l'une que cette définition est celle de la charité qui se trouve » dans tous les justes, et n'appartient pas à un état particulier » de perfection ; l'autre, que l'indépendance qu'on attribue à » la charité, tant de la béatitude que des autres bienfaits de » Dieu, loin de les exclure, fait au contraire dans la pratique » un des motifs les plus pressants, quoique second et moins » principal de cette reine des vertus. »

Il qualifiait le second point de parfait galimatias et d'erreur, puisque admettre une espérance qui n'espère rien ; c'est une contradiction dans ces termes et qui n'excite point ; c'est

[1] Phelipeaux, *ibid.*, p. 308, 309.

[2] Germigny, 22 août 1697 (*OEuv.*, t. XXVIII, p. 225).

[3] Germigny, 18 août 1697 (*OEuv.*, t. XXVIII, p. 222.

[4] La Beaumelle, *loc. cit.*, p. 79.

[5] *Hist. de la vie de Fénelon*, par le chevalier de Ramsay, in-12 ; Bruxelles, 1724, p. 58.

[6] *De la controverse de Bossuet et de Fénelon sur le Quiétisme*, par L. A. Bonnel, chap. IV, p. 85, 86.

aller contre la définition expresse du concile de Trente, etc. Enfin toute la dispute n'était pas comprise dans ces deux points ; l'auteur n'était « pas plus innocent sur le sacrifice » absolu du salut, l'acquiescement à la juste réprobation avec » l'avis de son directeur, etc. [1]. »

Fénelon ayant répliqué par une *seconde lettre* où il fournit d'abondantes explications de sa soumission [2] demandant qu'on ne fît pas *une condamnation respective qui le couvrirait de toute l'infamie du Quiétisme* [3]. Bossuet écrit : « La lettre qu'il a ré- » pandue en confirmation de celle *à l'ami* est pire que l'autre ; » car encore qu'il y promette de se soumettre à la décision » du Pape, en quelque forme qu'il parle, il menace de passer » ses jours à questionner le Pape en particulier ; et *toute sa* » *soumission ne paraît qu'un jeu* [4] ; » et plusieurs mois après au cardinal d'Aguirre : « Cette manière de soumission a fait » horreur aux gens de bien [5] ; » ce qui signifie dans le style de ce temps-là, aux hommes aimant et pratiquant la religion, comme nous disons aujourd'hui : gens religieux. Il a renouvelé cette accusation blessante et dénuée de preuves dans sa *Relation* [6].

Bossuet évidemment se laissait entraîner à un soupçon injuste et persistant, que la préoccupation gallicane peut seule faire comprendre. Autrement il n'eût pas poussé ainsi « jus- » qu'à l'excès la passion de faire triompher la vérité. »

A ce moment commencent l'extrême embarras et les contradictions des écrivains qui croient ne devoir donner d'autre mobile à la vivacité de Bossuet, dans l'affaire, que l'amour de la religion [7]. Sans doute encore une fois, l'amour de la reli-

[1] *OEuv.*, et dans Phelipeaux, *ibid.*, p. 315 à 319. Cf. le 2e écrit sur les *Maximes des Saints*, t. XXVIII de l'édition Lebel.

[2] Dans Phelipeaux, *Relation*, ibid., p. 329, 330, et dans les *OEuvres*. Cf. Fénelon au duc de Beauvilliers, 1er septembre 1697, t. VIII, p. 50, 51. — *Réponse à la relation*, chap. VII, n° 80, p. 419. — Bausset, *loc. cit.*, p. 56, 57.

[3] Voyez sa lettre à Chanterac, Cambrai, 3 septembre (1697), t. VIII, p. 32, 33.

[4] A son neveu, Versailles, 9 décembre 1697 (*OEuv.*, t. XXVIII, p. 316).

[5] 6 avril 1698 (*OEuv.*, t. XXVIII, p. 426).

[6] Sect. X, nos 3 à 5.

[7] Voyez notamment M. Bonnel, *loc. cit.*, p. 86. — Tabaraud a vertement relevé celles qui font de l'*Hist. de Fénelon* une satire de la conduite de Bossuet (*Supplément*, chap. V, n° 1, p. 171 à 174, n° XX, p. 283 à 288), mais arden

gion était toujours le mobile qui l'animait pour faire triompher la vraie doctrine; mais il s'agit de la forme et des moyens. Le grand changement qui s'opéra dans le langage et dans la conduite de Bossuet, au temps où nous sommes parvenus, s'explique par la nouvelle situation que lui faisait l'archevêque de Cambrai. Déjà, comme nous l'avons raconté, celui-ci, par sa première lettre au Pape, en prenant M. de Meaux à garant de ses théories mystiques, avait fortement excité en lui la susceptibilité d'un évêque, justement attentif à sa réputation sur la foi, et d'autant plus prompt à se défendre qu'il avait plus besoin de faire oublier au Saint-Siége le grief de la Déclaration sur la puissance ecclésiastique. Bossuet ne s'était radouci que par la facilité de Rome à laisser cours aux négociations, afin de terminer l'affaire en France. Maintenant Fénelon ne pouvait plus donner à ses erreurs l'appui de la science et de l'autorité de M. de Meaux ; il se posait en accusateur : il traduisait le prélat sans le nommer, (mais qui pouvait s'y méprendre et ne pas croire que le mot *on* indiquait spécialement Bossuet ?) devant l'opinion et devant le Pape à qui la cause était soumise, comme destructeur de la perfection chrétienne. Voilà comment l'archevêque de Cambrai, nouveau dans l'épiscopat, traitait l'oracle de l'Eglise de France, un évêque respectable au moins par *son antiquité*, comme il l'a dit de lui-même, l'auteur des articles d'Issy, que Fénelon prétendait encore, dans sa seconde Lettre à un ami, avoir reproduits dans son livre [1], l'auteur d'un ouvrage traitant au complet de ces mêmes matières et approuvé

apologiste de l'évêque de Meaux, il n'a pu y échapper lui-même qu'en laissant dans l'ombre le changement de ce prélat, et en ne faisant aucune distinction sur sa manière d'agir entre l'époque qui précède le recours premier ou même définitif à Rome, et la lettre à un ami avec les temps qui suivirent (*Passim*, chap. v, et notamment nos 14, 15 et 16, p. 257, 266, 267).

[1] Voyez la *seconde lettre à un ami*, où il invoque surtout l'article XIII, l'un des quatre qu'il avait dû faire ajouter aux 30 articles rédigés par Bossuet. C'étaient les 12e, 13e, 33e et 34e. Bossuet n'avait laissé passer qu'à regret les deux derniers, surtout le 34e « qui par le vague de la rédaction qui appartient » à Fénelon, laissait aux directeurs la plus grande latitude dans le choix de la » voie qu'ils feraient suivre aux âmes. » Voyez là-dessus, Gosselin, *écrits sur le Quiétisme*, § 1er, no 1 (*Histoire litt.*, p. 34 à 36) et l'intéressant chapitre III, de M. Bonnel. Ce dernier remarque que les articles ajoutés renfermaient en

par le Pape ! Nous voudrions bien que Bossuet eût été « plus » étonné que piqué » de pareilles *insinuations* [1], comme avec

germe le livre des *Maximes* aussi bien que le projet primitif renferme en germe le *Traité sur les états d'oraison* (*De la controverse*, chap. III, p. 35).

Ramsay, que M. Bonnel a consulté, avait écrit que Bossuet, ayant montré à M. de Châlons, à M. Tronson et à M. l'abbé de Fénelon, récemment nommé archevêque de Cambrai, 30 articles qu'il avait dressés et leur ayant proposé de les signer comme une barrière contre les nouveautés, M. de Fénelon en changea plusieurs et en ajouta quatre autres. M. de Meaux les rejeta d'abord ; mais après beaucoup de disputes, il se rendit enfin, et les articles furent signés par tous les quatre examinateurs. M. de Meaux, continue Ramsay, se vantait sourdement d'avoir fait faire à M. de Fénelon une rétractation de ses erreurs sous le prétexte spécieux d'une signature ; et M. de Fénelon se flattait d'avoir fait admettre à M. de Meaux sa doctrine sur le pur amour par l'approbation que ce prélat avait donnée aux quatre articles ajoutés. (*Vie de Fénelon*, p. 34.)

Bossuet n'a jamais voulu avouer, on devine pourquoi, que quatre articles eussent été ajoutés à son premier projet. (Voyez sa *Relation*, sect. 3, n°s 8 à 13, *OEuv.*, édit. Lebel, t. XXIX, p. 554 à 559). C'eût été compromettre l'autorité des 34 articles. Phelipeaux avoue seulement l'addition du 34e. (*Relation*, part. 1re, liv. 1, p. 154). Bossuet dit : « Il nous apporta des restrictions à chaque » article, qui en éludoient toute la force et dont l'ambiguité les rendoit non- » seulement inutiles, mais encore dangereux. Nous ne crûmes pas devoir nous » y arrêter (N° 12, p. 558). M. l'archevêque de Cambrai insinue dans quelques- » uns de ses écrits que je fus difficile sur quelques-unes de ses restrictions et » que M. de Paris, alors M. de Châlons, me redressa fort. Nous l'avons donc » bien oublié tous deux, puisqu'il ne nous en reste aucune idée ; nous étions » toujours tellement d'accord, etc. (N° 13, p. 558). » Du reste M. Bonnel a raison de considérer le récit que contient la *Relation* de Bossuet de ce qui se passa aux conférences d'Issy comme exact, au moins quant aux faits essentiels, et, tout en blâmant le système adopté dans ces conférences de concessions réciproques qui, en paraissant ne porter que sur la manière de rendre la même pensée, cachaient une profonde dissidence, il justifie très-bien les actes et les intentions de l'évêque de Meaux à l'égard de l'archevêque de Cambrai à cette époque contre M. de Bausset qui « dans toute cette partie de l'*Hist. de Fénelon*, » représente la conduite de Bossuet sous un jour peu favorable. » *De la controverse*, chap. II, *in fine*, p. 32 à 34.—Cf. Tabaraud, *Suppl. aux hist. de Bossuet et de Fénelon*, chap. V, n° 3, p. 184 à 194, et n° 4, p. 197-198. Cet auteur signale trois principales différences entre la 10e des maximes du livre de Fénelon et le 34e article d'Issy, d'après Bossuet, 3e écrit sur les *Maximes sur les Saints*, § 9, 1.

1. Bonnel, chap. IV, p. 86, dit : « Il se pose en ennemi déclaré ; il fait plus, il » recrute des alliés, et tout cela, *à peine peut-on se l'expliquer*, en toute sim- » plicité et bonne foi et avec un zèle parfaitement désintéressé. » Et pourtant (même page), on lit : « il faut reléguer les protestations » de charité que fait Bossuet à l'égard de son confrère « parmi l'éloquence de sentiment dont Bos- » suet excellait à prendre le ton. » On n'a donc pas su jusqu'à présent expliquer la véhémence de Bossuet, si ce n'est, comme Tabaraud, en niant qu'elle

une bonne intention on a essayé de le soutenir ! Mais son changement définitif à l'égard de Fénelon date de là : « Par ce » premier acte d'hostilité, dit M. de Bausset, en parlant de » la réponse du docteur, Bossuet se déclarait ouvertement la » partie de Fénelon [1]. » Il est important d'établir avec des expressions plus exactes le changement dans l'action et le langage de Bossuet par le témoignage de Bossuet lui-même qui ne s'en cachait pas à ses amis.

Ainsi qu'il l'annonçait à l'abbé Bersier, M. de Meaux pensa dès lors « qu'il n'y avait plus guère de ménagements à garder » et changea « de manière de parler [2]. » S'il conseille à ses agents la prudence [3], il leur dit : « Il n'est plus question de » ménager autrement M. de Cambrai qu'en n'en parlant » qu'autant qu'il sera nécessaire [4]. » Fénelon écrivait à Chanterac un mois après : « La vivacité de nos adversaires ne » fait qu'augmenter [5]. » Il paya cher son opiniâtreté et l'intervention du Saint-Siége qu'il avait rendue nécessaire. Bossuet prit dès lors et conserva jusqu'à la fin, un ton de raideur inflexible : l'auteur des quatre articles de 1682, accusé devant le Saint-Siége et devant la chrétienté par son confrère d'éloigner les chrétiens de la piété, de tourner *l'amour désintéressé* en *impiété abominable* [6], ne put rester tout à fait maître de l'émotion qui, en excitant son esprit, donna à sa discussion tant de verve et de chaleur, en supprima les tendres invitations longtemps méconnues, et parfois l'assaisonna de quelques traits acérés.

ait été jamais excessive et en la justifiant par l'importance des erreurs à combattre. *Supplément*, chap. v, n° 20, p. 280 à 283. Tabaraud convient cependant *que les cœurs étaient fort ulcérés de part et d'autre*. Ibid., n° 18, p. 272. Qu'est-ce qui le prouve si ce ne sont les faits et les écrits ? Eh bien, comme nous l'avons annoncé dans le préambule de notre 1er article, nous en faisons voir la cause, que le langage, les faits et les dates s'accordent à démontrer.

[1] *Histoire de Fénelon*, loc. cit., p. 56.

[2] L'abbé Bersier à M. de Rancé, Torcy, 23 août 1697 (*Œuv.*, t. xxviii, p. 225). M. Bonnel indique cette lettre d'où il ne tire qu'une appréciation si incertaine, même page 86.

[3] « Parlez toujours sobrement sur M. de Cambrai et prêtez l'oreille à tout ce » qu'on dira. » A son neveu, 12, août 1697. (*Œuv.*, t. xxviii, p. 219.)

[4] A son neveu, Juilly, 26 août 1697. (*Œuv*, t. xxviii, p. 229).

[5] A Chanterac, Cambrai, 18 sept. (1697), t. viii, p. 43.

[6] 1re *Lettre* à un ami, du 3 août 1697.

Les écrits se succédèrent ; Fénelon se plaignit de ne trouver dans ceux de Bossuet « aucune trace de cette modération » qu'on avait louée » dans sa polémique contre les protestants[1]. « Mes paroles, lui répondait l'évêque de Meaux, ne sont dures » que parce qu'elles sont propres... Dieu jugera entre nous[2]. » Bossuet combattit donc les « ménagements », disant que « ce » serait tout perdre. Plus une erreur pernicieuse vient de » haut, plus il en faut détruire l'autorité. Il sera temps de mé- » nager sa personne quand on aura foudroyé une doctrine qui » tend au renversement de toutes les prières et de toutes les » conduites de l'Eglise[3]. » Et encore : Les amis de M. de » Cambrai n'ont à dire autre chose, sinon que je lui suis » trop rigoureux. Mais si je mollissais dans une querelle où » il y va de toute la religion, ou si j'affectais des délicatesses, » on ne m'entendrait pas et je trahirais la cause que je dois » défendre[4]. » L'archevêque de Cambrai n'était pas mal fondé à dire que Bossuet « n'avait pas d'abord été piqué » au vif, comme il l'a été depuis[5]. » On en vit peu de temps après une autre preuve touchant les anciennes relations de Fénelon avec Mme Guyon. Fénelon persistant à soutenir que la réputation de Mme Guyon était inséparable de la sienne[6], on sait que de la théologie le débat se porta l'année suivante sur les faits par les réticences accusatrices de l'archevêque contre ses confrères et par la publication de la *Relation* de Bossuet *sur le Quiétisme* qui en fut la suite.

Au point où nous en sommes, la controverse, quoique très-vive dès « le premier engagement » comme on vient de le voir, était presque théologique. Toutefois l'ardeur qu'y apportèrent les deux parties montre à quel point elles étaient

[1] 3e *Lettre* à Bossuet, apud Bausset, *Hist. de Fénelon*, liv. III, § 43, p. 76; et dans les Œuvres.

[2] Réponse à quatre lettres, art. 5 et 24, *œuv.*, t. XVIII, p. 504 et 536.

[3] A son neveu, Germigny, 27 oct. 1697, p. 137, col. 1. M. de Bausset cite le passage de cette lettre, mais il omet la dernière phrase. *Hist. de Fénelon*, liv. III, § 39, t. II, p. 65.

[4] A son neveu, Versailles, 18 nov, 1697. (*OEuv.*, t. XXVIII, p. 296).

[5] A Chanterac, Cambrai, 25 oct. 1698, t. IX, p. 545.

[6] Mémoire à madame de Maintenon de 1696. — *Réponse à la relation*, chap. 5, n° 56, p. 390. — Voyez les remarques de Bossuet sur la Réponse, art. V, n° 5, art. VII, § 3, n° 16. (*OEuv.*, t. XIX, p. 141, 150).

déjà animées l'une contre l'autre. En expliquant cette vivacité chez Bossuet plus franche et moins contenue, chez Fénelon plus tempérée par la subtilité et l'adresse, nous n'ôtons rien à la valeur soit religieuse, soit littéraire d'une telle discussion, qui restera dans l'histoire de l'esprit humain comme un monument extraordinaire et fort curieux de l'activité qu'il peut déployer, des ressources qu'il met en œuvre lorsqu'il est incité à la fois par les plus hautes pensées et par le plus vif stimulant, par l'amour-propre.

Assurément les points qui faisaient l'objet du débat avaient, comme en jugeait l'abbé de Rancé, un très-grave intérêt pour la religion ; ce grand réformateur de la Trappe en écrivant à Bossuet disait : « Rien n'a jamais été plus important pour » l'honneur de l'Eglise, pour le salut des fidèles et pour la » gloire de Jésus-Christ que la cause que vous soutenez [1]; » et Bossuet avait raison d'écrire : « Ceux qui ne voient par le » fond prennent ceci pour des pointilles [2]. » La preuve en est assez manifeste par la sentence de Rome contre un archevêque dont le crédit aurait pu être si utile à l'Eglise et à la suprématie pontificale. On en sentira toute la force en lisant la remarquable et savante dissertation de Terzago, évêque de Narni, dans laquelle il a fait ressortir les vices d'expression et les erreurs pernicieuses contenues dans chacune des 23 propositions condamnées et dans l'ensemble de la doctrine du livre [3]. La vue de Bossuet portait loin et juste quand il voulait qu'on fît bien entendre à Rome « qu'il s'agissait d'une erreur » qui irait comme celle de Molinos, qui n'y est, dit-il, que dé- » guisée, à la subversion du culte de Dieu [4]. »

Il a été de mode gallicane *philosophique* et universitaire, au 18e siècle et de nos jours, de railler un différend *si frivole* :

[1] Voyez ses lettres : à M. de St-André, curé de Vareddes, février 1697, à Bossuet, mars 1697, et 14 février 1697 (dans les *OEuvres* de Bossuet, t. XXVIII, p. 157, 170, 178).

[2] A M. de la Broue, Paris, 21 sept. 1697 (*OEuv.*, t. XXVIII, p. 241).

[3] *Théologie historico-mystique* par Terzago, publiée en 1764. On a reproduit la réfutation du livre des *Maximes des Saints*, dans les *Analecta juris pontificii* imprimés en français à Rome, 8e livraison, avril, 1855, col. 1342-1370, avec les qualifications que Terzago attribue à chaque proposition.

[4] A son neveu, Juilly, 26 août, 1697. (*OEuv.*, t. XXVIII, p. 229).

bon moyen d'entretenir l'indifférence sur les matières de la religion à l'encontre du 17e siècle qui y avait pris tant d'intérêt et de rapetisser, de ridiculiser, s'il était possible, la Papauté qui avait pris tant de peine à décider sur de pareilles misères.

La justification de Fénelon par l'auteur des *Mémoires chronologiques,* pour revêtir la forme historique, n'en était que plus adroite; suivant lui, les explications de l'archevêque de Cambrai mettaient les propositions attaquées *hors de toute atteinte,* bien qu'elles ne s'accordent *pas assez* avec le texte du livre; il semble donner l'avantage à Fénelon et fait entendre que Bossuet aurait donné prise sur lui à son adversaire touchant la doctrine; en formulant sa courte analyse du Bref d'une manière incomplète et inexacte, le père d'Avrigny dissimule la gravité des erreurs condamnées [1]. Dom Toussaint du Plessis, bénédictin, copia cette insidieuse apologie dans son *Histoire de Meaux,* et cette dernière publication, en irritant l'évêque de Troyes, neveu de Bossuet, contribua beaucoup à l'impression de la *Relation du Quiétisme* par l'abbé Phelipeaux [2].

La *Philosophie* du 18e siècle, qui vantait Fénelon pour sa politique et Bossuet pour la part qu'il avait prise à la Déclaration de 1682, eut de la peine à prendre parti sur la controverse du Quiétisme. Voltaire regarde cette querelle comme une preuve que le genre humain n'avait pas encore fait assez de progrès : Le « Quiétisme est, dit-il, une de ces intempéran-
» ces d'esprit et de ces subtilités théologiques qui n'auraient
» laissé aucune trace dans la mémoire des hommes sans les
» noms des deux illustres rivaux qui combattirent... Les opi-
» nions des hommes dépendent des temps, des lieux et des
» circonstances. » Enfin il raconte assez brièvement « cette
» dispute ridicule » qui paraît le gêner d'autant plus qu'il af-

[1] D'Avrigny, *Mémoires chronologiques et dogmatiques* pour l'histoire ecclésiastique du XVIIIe siècle, sous le 12 mars 1699, t. IV. p. 126 à 134 (1720). Voyez aussi Ramsay, *Vie de Fénelon*, Bruxelles 1724, p. 58 à 61, et *Discours philosophique sur l'amour de Dieu, ou exposition des principes de Fénelon,* à la suite de la vie, p. 186 à 211.

[2] *Avertissement* en tête de la *Relation du Quiétisme*, p. 11 à 18 et 23. Voyez Bausset, *Hist. de Fénelon*, pièces justificatives du liv. IV, t. III, n° 1, p. 465, 466 de l'édition de 1817.

fecte plus de dédain : « Si malheureusement importante sous » Louis XIV, dit-il, aujourd'hui si méprisée et si oubliée, grâce » à l'esprit philosophique qui gagne de jour en jour et *semble* » *assurer la tranquillité publique*[1]. » Et encore : « Dans toute la » dispute sur ce qu'on appelait le *Quiétisme*, il n'y a eu de bon » que l'ancien conte réchauffé de la bonne femme qui appor- » tait un réchaud pour brûler le paradis, et une cruche d'eau » pour éteindre le feu de l'enfer, afin qu'on ne servît plus » Dieu par espérance ni par crainte[2]. » Ce qui veut dire : afin qu'on ne le servît plus du tout.

On s'est déjà élevé contre le mépris affecté de Voltaire et d'autres auteurs superficiels. « Quel objet plus digne des mé- » ditations d'un homme raisonnable et surtout d'un chrétien, » dit M. l'abbé Gosselin, que la théorie et la pratique de » l'amour divin[3] ? » Nous avons recherché quelques-uns de ces auteurs superficiels : le chevalier de Jaucourt, dans l'*Encyclopédie*, a copié le chapitre de M. de Voltaire ; de plus il « trouve les idées de Molinos sur la spiritualité plus dignes » de pitié que d'indignation » et attribue à la jalousie le bruit qu'on en fit à Rome, « où, dit-il, ces sortes de contestations » sont méprisées pour le fond et jugées avec beaucoup de so- » lennité pour la forme ; » et après le récit abrégé de la con- troverse tiré du *Siècle de Louis XIV* et quelques citations des dialogues de la Bruyère sur le Quiétisme, il conclut en disant : » Plusieurs écrivains se sont attachés à réfuter éloquemment » ces folles visions qui ne méritent que la compassion et qui ne » renferment qu'un jargon inintelligible[4]. » Il aurait donc fallu les laisser tranquillement se propager, et la *philosophie* ennemie de l'Eglise aurait vaincu facilement un Christianisme réduit à l'illusion et à la folle négation de lui-même.

C'était, suivant la Beaumelle, « un fantôme d'hérésie pour- » suivi avec acharnement. » Cet auteur, avec sa légèreté ordi-

[1] *Siècle de Louis XIV* (achevé en 1752), chap. XXXVIII, p. 175, 182, 193 (*OEuv.*, t. XXVII, édition Delangle).

[2] *Dictionnaire philosophique*, article *Sottise des deux parts* (*OEuv.*, t. LVIII, p. 191).

[3] *Analyse de la controverse du Quiétisme* n° 202 (*Hist. littér. de Fénelon*, p. 265).

[4] *Encyclopédie*, t. XIII, 1765, in-fol, p. 709-710.

naire, ajoute : « Saint François de Sales était réclamé par les » deux partis ; il eût dû être abandonné par l'un et par l'au- » tre. Fénelon eut tort de le suivre, et Bossuet de l'expliquer... » Tous les deux s'étaient engagés dans un labyrinthe dont ils » ne pouvaient sortir en mettant l'autorité à la place de la » raison [1]. » L'accord des *philosophes* à amoindrir ce débat montre le parti qu'ils en eussent tiré si la doctrine fût demeurée incertaine. Il est bien évident que la raison seule n'eût pas produit l'évidence en pareille matière entre les contestants; pour mettre fin à la querelle, à défaut de la lumière qui ne se faisait pas dans l'esprit de l'errant sur les vices de son livre, l'autorité, non d'un docteur particulier, mais l'autorité suprême a été nécessaire.

Une étude plus attentive du procès devait faire prévaloir la haute signification de la controverse sur le Quiétisme. Le grand succès des ouvrages de M. le cardinal de Bausset y contribua, et toutefois n'effaça pas complétement l'impression que le 18e siècle avait laissée. M. Villemain, dans sa jeunesse, écrivant l'article *Fénelon* pour la *Biographie universelle*, disait: « L'in- » térêt de cette discussion, si étrangère aux idées de notre siè- » cle, est parfaitement conservé dans l'excellente *Histoire de* » *Fénelon*, par M. de Bausset, et c'est là qu'on retrouve le ta- » bleau animé de la cour de Rome et de la cour de France qui » s'intéressent vivement à cette question si frivole, agrandie » par les opinions du temps et par le prodigieux talent des » deux rivaux [2]. » M. Villemain, en proclamant le retour de l'opinion, copiait encore Voltaire. Au jugement de M. de Barante « rien n'a plus d'attrait qu'une telle polémique, où, dit- » il, les intérêts vulgaires, où l'amour-propre littéraire n'est » pour rien, où chacun défend une noble cause et ne diffère » que sur la manière d'aimer et de servir Dieu [3]. » C'est vrai-

[1] *Mémoires de Maintenon*, liv. x, préambule et chap. xvii, p. 1 et 82. La Beaumelle dit qu'il avait eu la patience de lire tous les écrits de la controverse

[2] Biographie *Michaud*, t. xiv, 1815, p. 289, col. 1. Cf. article *Mme Guyon*, par Hippolyte la Porte, t. xix, 1817, p. 250, col. 1.

[3] Article *Bossuet*, par M. de Barante, dans la *Biographie* Michaud, t. v, 1812, p. 235, col. 1. Depuis, M. Villemain a publié une *Étude sur Fénelon*, en tête des *OEuvres philosophiques* de l'archevêque de Cambrai. Nous regrettons de n'avoir pu lire cette étude.

ment très-peu de chose, et, malgré le jugement de Rome, les efforts ne manquèrent pas pour faire penser que celui des deux qui avait tort avait aussi un peu raison dans la doctrine, et que celui qui avait raison n'était pas sans avoir tort.

La dissertation victorieuse de l'évêque de Narni était trop oubliée ou tout à fait inconnue en France. M. de Bausset n'avait pas d'abord donné, comme il l'a fait dans les dernières éditions, à la tête du récit de la controverse, l'exposé de la question de doctrine. Il ne s'y étend pas longtemps, et il s'attache à faire penser que Fénelon « dans les égarements de son »imagination », n'allait pas à beaucoup près si loin que Molinos et Mme Guyon, dont il rejetait l'acte constitutionnel et immuable pour y substituer l'état habituel de pur amour [1]. M. de Bausset n'en avoue pas moins le danger de ce Quiétisme dans une simple note à la suite du Bref de condamnation, mais en faisant remarquer que « Fénelon a déclaré constam» ment qu'il avait cette doctrine en horreur; qu'à la vérité, » comme le reconnaissait l'auteur, l'Eglise avait pu et dû, » dans sa sagesse, rejeter et condamner *des expressions fautives* » dont on abusait, mais que les véritables sentiments de Fé» nelon sont développés dans les écrits qu'il publia pour sa » défense et que le Saint-Siége n'a point condamnés [2]. » Ecrire ainsi, c'était réduire un si grand débat à des erreurs d'expression.

Le précédent biographe, l'abbé de Querbeuf, tout en faisant ressortir « les intentions certainement droites et pures de l'ar» chevêque de Cambrai, qui ne croyait défendre que la piété in» térieure et ce que les mystiques appellent l'oraison de silence » ou l'oraison du cœur », convenait au moins qu'il s'était jeté par degrés dans des routes pleines d'obscurités. — « Comment, » disait l'abbé de Querbeuf au sujet du livre des *Maximes*, ne » voyait-il pas que la crainte, que la foi, que l'espérance ne se » soutiennent que par des actes réitérés, que par des retours » et des réflexions fréquentes et profondes, et que ces vertus » sont des degrés ici-bas pour monter à l'amour, qu'elles en

[1] *Hist. de Fénelon*, liv. II, § 5 à 8, t. Ier, p. 182 à 186; Cf. liv. II, § 16, t. Ier, p. 208 (édit. 1830).

[2] *Hist. de Fénelon*, liv. III, pièces justificatives, n° 10, t. II, p. 250-251.

» sont dans cette vie le fondement et le soutien [1] ? » « Il est » vrai que dans ses explications, ses apologies... il leur rend » (à ces vertus) tout l'honneur qui leur est dû ; mais il est » aussi très-vrai qu'au premier coup d'œil il y a dans son livre » *des propositions* qu'on saisit mal, et dont l'orgueil de » l'homme, l'orgueil de ces âmes qu'on appelle dévotes, peut » étrangement abuser. » M. de Bausset, comprenant sans doute que dans son premier ouvrage il avait poussé trop loin l'excuse, a insisté davantage dans l'*Histoire de Bossuet* sur les faux principes de *l'Explication des Maximes des Saints* [2]. Néanmoins Bossuet, aux yeux du parti gallicano-janséniste, parut encore trop abaissé. Ce parti ne pouvait souffrir que Fénelon fût en quelque sorte égalé à Bossuet comme théologien, l'*Histoire de Fénelon* n'étant pas corrigée.

C'est alors que Tabaraud publia sa vigoureuse apologie de l'évêque de Meaux et commença à rendre plus d'importance à la question de doctrine. Sa vive protestation contre la trop grande partialité pour Fénelon avec laquelle il jugeait que M. de Bausset avait raconté le différend, ne fut guère écoutée : la seconde partie de son livre, où il veut faire passer Bossuet pour janséniste et où il expose avec aigreur la lutte de Fénelon contre le Jansénisme, donnait à la première sur le Quiétisme, toute remarquable qu'elle est, l'apparence d'un libelle.

Dans le même temps, à l'imitation du protestant Mosheim, réfuté par Bergier à la fin du 18e siècle, les *philosophes* de l'école éclectique confondaient à plaisir la doctrine des saints avec le faux mysticisme [3]. Bergier avait donné, quoique très-brièvement, sur ces matières, quelques notions exactes ; mais il n'expliquait pas à fond le différend entre Bossuet et Fénelon [4]. Un nouveau travail semblait nécessaire pour rappeler ou faire

[1] *Extrait de la vie de Fénelon*, par l'abbé de Querbeuf, 1 vol. in-12 formant le tome 1er des *Œuvres*, édit. de Paris, 1822, p. 117 à 119.

[2] Voyez liv. x, § 13.

[3] Voyez Gosselin, *Analyse de la controverse*, n° 50, et la note 2 contenant l'indication de plusieurs auteurs, notamment de M. Cousin (*Hist. litt. de Fénelon*, p. 204, col. 1), et le 2e appendice (p. 285 à 311). — Voyez aussi Bonnel, *De la controverse*, introd., p. IV, V.

[4] Voyez dans le *Dictionnaire de théologie*, les articles *Quiétisme*, *Théologie mystique*, *Amour de Dieu*, *Beghards*.

connaître les différences entre la vraie théologie mystique et la fausse.

Dans ce but, M. l'abbé Gosselin, savant éditeur des œuvres de Fénelon, a publié d'abord dans l'édition de Versailles, ensuite dans l'*Histoire littéraire* du prélat, un travail beaucoup plus étendu sur les écrits des deux contestants et sur la doctrine; il a donné une notice biographique des écrits qui est fort utile, il a su exposer avec clarté ces questions délicates; il a mis en parallèle les maximes de la vraie spiritualité et celles du Quiétisme, et a marqué les points qui ont fait l'objet de la condamnation du livre des *Maximes des Saints;* sur le débat que ce livre a occasionné, il a voulu, dit-il, se borner à l'office de rapporteur sans prendre parti; cela pourrait surprendre de la part d'un prêtre aussi instruit et au sujet d'un débat jugé par le Saint-Siége; mais il n'est pas simplement rapporteur: animé d'une grande prédilection en faveur de Fénelon, il s'est évertué longuement à faire ressortir ce qu'il considère comme erreurs ou variations de Bossuet sur la charité; et dans les dissertations sur l'oraison passive, sur la perfection, sur les explications que Fénelon a données de son livre, il paraît un peu oublier que le Saint-Siége n'a pas seulement condamné les 23 propositions, mais tout l'ensemble de la doctrine du livre des *Maximes des Saints*. Il refait, en quelque sorte, le livre avec les explications de l'auteur, qui étaient, dit-il, généralement approuvées et admirées à Rome, même après le bref de condamnation [1].

M. Gosselin d'abord convient, en parlant du Quiétisme, qu'il était du devoir des pasteurs et du Souverain-Pontife en particulier d'examiner avec rigueur et de condamner sévèrement tous les ouvrages qui pouvaient favoriser des erreurs si dangereuses et si répandues [2]; puis il dit vers la fin: « Jamais ce » livre n'eût été condamné si à raison des circonstances par» ticulières dans lesquelles on se trouvait, le Souverain-Pon» tife n'eut été obligé de l'examiner avec une rigueur jusque-là » sans exemple [3]. » Voilà le rôle que cette apologie fait au

[1] *Analyse de la controverse*, n° 172, p. 256.
[2] *Ibid.*, n° 88, p. 219.
[3] *Ibid.*, n° 204, p. 267.

Saint-Siége et le remercîment des ménagements que le Pape garda dans sa sentence. L'impression qui reste de ces ingénieuses dissertations et surtout de la conclusion, c'est que Bossuet non-seulement n'est pas supérieur à son émule, mais a en quelque manière le dessous dans une controverse où il triompha; et que la doctrine de Fénelon, mal formulée, il est vrai, dans son livre, n'en était pas moins exacte, orthodoxe, et en bien des points plus nette, plus vraie que celle de l'évêque de Meaux [1]. Sans doute il nous montre aussi les deux rivaux plus rapprochés l'un de l'autre sur la théologie mystique qu'on ne le croit communément ; mais il ne renouvelle cette tactique de Fénelon qu'en faisant perdre de vue, ou, pour mieux dire, en niant absolument l'existence d'un faux système dans le livre des *Maximes des Saints ;* tout comme Fénelon niait d'abord qu'il en existât dans le *Moyen court* et l'*Explication du cantique* de Mme Guyon. Ce faux système n'y est qu'en apparence et dans les expressions; mais il n'y serait pas plus dans le fond qu'il n'était dans l'intention de Fénelon de l'y introduire. Cette façon de justifier un auteur condamné peut être adroite ; elle est conforme à la défense de l'auteur lui-même; mais elle nous paraît dangereuse. En parlant plus tard de la soumission de l'archevêque de Cambrai, nous essaierons de prouver que ce ne fut pas là de sa part le dernier mot de cette soumission.

L'opuscule de M. Gosselin sur le Quiétisme est le développement de la courte apologie du P. d'Avrigny, qu'il avait sous les yeux et qu'il copie même, quoiqu'en la rectifiant un peu, lorsqu'il cherche à atténuer autant que possible, la gravité des propositions condamnées [2]. C'est en même temps, et sans doute à l'insu du savant et consciencieux auteur, une espèce de tour de force qui servit beaucoup de nos jours à élever le goût des fidèles pour Fénelon jusqu'à une sorte de culte. Mal-

[1] Gosselin, *Hist. litt. de Fénèlon*, in-4°, 1843, écrits sur le Quiétisme, p. 33 à 60, et *Analyse de la controverse*, p. 184 à 267, en tout 110 pages à deux colonnes. Voyez surtout n°s 94 à 170, p. 222 à 256.

[2] *Analyse de la controverse*, n°s 73 à 78, 86, p. 213, 214, 218. — D'Avrigny, loc. cit., p. 135.

gré la justification que M. l'abbé Gosselin avait faite de la doctrine de Bossuet à l'égard du Baïanisme et du Jansénisme [1]; malgré le soin qu'il avait pris de montrer au contraire, avec le père Colonia, le rapport qui existe entre la grâce nécessitante du Jansénisme et la passiveté du Quiétisme au point que *le Quiétisme n'est que le Jansénisme mis en pratique* [2], Bossuet fut maltraité, et sur la doctrine plus fortement qu'il ne l'avait été encore, et accusé de favoriser les erreurs de Baïus et de Jansénius; Fénelon, tout condamné qu'il fût, apparut en pleine gloire au récit abrégé, quelquefois inexact et tronqué, de ce débat dans l'*Histoire universelle de l'Eglise catholique*, vaste et imposant monument de nos annales religieuses, composé avec une dévotion si louable à la chaire de Saint-Pierre [3]; mais cette chaire suprême a bien montré elle-même qu'elle n'a besoin que de la vérité.

Les attaques de l'illustre historien de l'Eglise, reproduites par d'autres [4], contre la doctrine de Bossuet, ne pouvaient rester sans réponse et prendre tranquillement possession de l'histoire catholique. Cette fois, si le zèle gallican fut le promoteur de l'opposition, il se cacha derrière une honnête et chrétienne thèse de doctorat. Oui, c'est à une thèse sortie du sein de l'Université que nous devons cette solide et brillante appréciation de la controverse; le nouvel écrit, sans être exempt de quelques défauts, a le grand avantage de suivre l'ordre chronologique dans l'analyse de ces nombreuses ripostes; de substituer à la méthode dogmatique de M. l'abbé Gosselin la méthode historique, et ainsi de nous faire parcourir toutes les phases de la lutte [5], en se proposant pour but, comme le respec-

[1] *Analyse de la controverse du Jansénisme*, n°s 46 et suiv. (*Hist. littér.*, p. 329 et suiv.)

[2] *Analyse de la controv. du Quiétisme*, n°s 60, 62, p. 206 à 208.

[3] Rohrbacher, *Hist. univ. de l'Eglise catholique*, loc. cit., p. 290 à 293.

[4] Gabourd, *Hist. de France*, loc. cit., p. 306 à 307.

[5] *De la controverse de Bossuet et de Fénelon sur le Quiétisme*, par L. A. Bonnel, ancien élève de l'Ecole normale, docteur ès-lettres, in-8° de LVI et 294 pages, Paris, 1850. Nous regrettons d'y lire des phrases sur l'apparition du livre des *Maximes* où il se croit obligé de parler comme Voltaire et M. Villemain, tout en ne pensant pas comme eux; mais s'il n'eût répété les dictons des grands maîtres, aurait-il pu les contredire dans une thèse de doctorat? Pour se faire, dit-il, une juste idée de l'éclat que fit cet ouvrage, il faudrait

table directeur de Saint-Sulpice, de faire reluire la véritable oraison ou mysticisme chrétien, en le séparant de celui que réprouve la religion.

Algar GRIVEAU.

» se reporter à cette mémorable époque où presque tous les esprits s'occupaient » des questions religieuses. Si l'on s'étonne que toute la France ait pris feu » pour celle-ci qui était si obscure, si subtile, je dirai presque, sous certains » rapports, *si puérile*, qu'on n'oublie pas que tout importe dans une religion » où tout se tient, où tout s'enchaîne. *D'ailleurs les choses ne sont guère que* » *ce que les hommes les font*. Les plus petites peuvent être agrandies par le » génie, et ce qui semble le moins propre à toucher le commun des hommes » peut devenir, par la manière dont on le représente, intéressant et populaire, » (chap. IV, p. 72-73). L'auteur impute à Bossuet le tort d'avoir fait naître la querelle en signalant imprudemment les folies de madame Guyon, peut dangereuses suivant lui et « toutes prêtes à tomber d'elles-mêmes. » (*Introduction*, p. XLVII, XLVIII, LIV à LVI; mais il se réfute lui-même en indiquant le progrès de ces erreurs dans une société distinguée (p. XLV), en analysant parfaitement le système de Molinos et de ses imitateurs, et en rappelant le bon accueil que ce système avait obtenu (*Intr.*, p. XIV à XXXVI). Cf. Bergier, *Dict. de théologie*, art. *Quiétisme;* Gosselin, *analyse de la controv.*, n[os] 61 à 63. (*Hist. litt.*, pages 207-208); puis en reconnaissant que M[me] Guyon va plus loin que Molinos, (p. L, LI), enfin, en faisant ressortir dans tout son livre l'intérêt de la controverse, notamment chap. IV, p. 73. Il estime aussi que les misérables écrits des Quiétistes ne méritaient pas la solide et éloquente réfutation que Bossuet en fit dans ses *Etats d'oraison*; mais il convient que Bossuet entrevoyait Fénelon derrière eux (*Introd.*, p. LVI); à ce moment Bossuet désirait bien plus le convaincre que le *frapper*. (Voy. chap. IV, p. 78-79.) Ceci suffirait pour justifier la peine que Bossuet a prise; et nous avons, au reste, montré avec combien de raison l'évêque de Meaux s'était attaché à prouver la fausseté de cette nouvelle spiritualité (1[er] article, sect. 1[re]). Enfin, dit lui-même M. Bonnel, « peut» on reprocher au génie de prodiguer ses dons. » (*Introd.*, p. LVI.)

Biographie catholique.

NOTICE SUR Mgr GERBET

ÉVÊQUE DE PERPIGNAN.

2e ARTICLE [1].

Fixé à Amiens, l'abbé Gerbet accompagna d'abord son ancien ami, devenu évêque, au *concile de Soissons*, où, comme président de la congrégation des Décrets, il rendit des services justement appréciés par les Pères de cette vénérable assemblée.

De 1849 à 1854, l'abbé Gerbet ne quitta l'asile que l'amitié lui avait fait dans l'évêché d'Amiens que pour aller se reposer à l'ombre d'une amitié plus ancienne, puisqu'elle datait du séminaire de Besançon où Son Eminence le cardinal Gousset avait été son condisciple et son maître. A Amiens et à Reims, la plus grande partie de sa vie appartenait à son cabinet d'études. A certaines époques, ce maître exigeant exerçait un tel empire qu'on ne pouvait lui arracher même un quart d'heure pour le déjeuner ou le dîner, à plus forte raison pour une distraction quelconque; à peine permettait-il d'entr'ouvrir la porte pour laisser passer le peu de nourriture nécessaire pour soutenir le corps sans nuire au travail. — Et cela durait huit jours, quinze jours. En dehors de ces circonstances, il faut le dire exceptionnelles, l'hôte de l'évêché prêtait son concours, toujours utile, aux œuvres de l'administration ecclésiastique.

Quand venait un synode ou un concile, il ouvrait son trésor tout entier. Avait-on besoin de conseil dans une affaire grave, on le trouvait chez lui, sûr, lumineux. Il assistait aux réunions ecclésiastiques qui se tenaient à l'évêché, et l'on se pressait pour entendre les sons de sa voix qui n'arrivaient que difficilement aux oreilles, mais qui jetaient dans les esprits de vives clartés; il prenait part aux œuvres de zèle; il consentit même à se charger de la direction des dames du Sacré-Cœur, et cette occupation, qui fut pour lui une distraction agréable et utile, fut pour le couvent un bienfait apprécié. L'amitié

[1] Voir le 1er article, au N° de novembre ci-dessus, p. 384.

trouva aussi moyen de faire brèche dans le domaine réservé de l'étude, en faveur, le dirai-je, de quelques amusements. « Les soirs du dimanche, dit un critique ami, M. l'évêque » d'Amiens a l'habitude de recevoir; on vient avec plaisir » dans ce salon qui n'a rien de sévère et où la bonne compagnie » se trouve naturellement chez elle. On y joue à quelques » jeux, on y tire quelques loteries, et, pour qu'il soit dit que » personne ne perdra, il est convenu que l'abbé Gerbet fera » des vers pour le perdant, pour celui qui s'appelle, je crois, le » *nigaud*. Ces *nigauds* de l'abbé Gerbet sont pleins d'esprit et » d'à-propos, il les fait par *obéissance*, ce qui le sauve, dit-il, de » tout reproche et de toute idée du ridicule [1]. » Nous pouvons ajouter que ces petites pièces charmantes ne dérobaient guère au travail que quelques instants; pour l'ordinaire même, l'auteur les composait, le dimanche, dans l'intervalle entre l dîner et la soirée.

C'est à l'Empereur que revient l'honneur d'avoir su discerner dans l'ecclésiastique modeste, qui, suivant une expression très-vraie, *s'est toujours bien plus appliqué à s'effacer qu'à se produire*, le pontife éminent, le grand évêque. Les catholiques éclairés, et tout le clergé applaudirent à une nomination qui, en ajoutant un nouveau lustre à un nom déjà célèbre, semblait honorer aussi le corps de l'épiscopat français. Mgr Gignoux n'était donc que l'interprète fidèle des sentiments du clergé quand il disait dans la cathédrale d'Amiens, le 29 juin 1854, jour du sacre du nouvel évêque : « Comment ne pas » se réjouir quand on voit élevé à la dignité épiscopale » un prêtre éminent en piété et en doctrine, un prêtre » chez lequel l'éclat de la science est rehaussé par une » modestie parfaite, par la douceur et le charme des maniè- » res, par les plus délicates et les plus exquises qualités du » cœur... » En quittant Amiens, Mgr Gerbet remerciait en termes touchants le clergé et les fidèles de la *bonté affectueuse* que les uns et les autres lui avaient témoignée ; il partait le cœur rempli des meilleurs souvenirs, et il laissait après lui des amis dévoués qui aujourd'hui sont dans les larmes.

L'onction sainte, en tombant sur l'âme de l'abbé Gerbet,

[1] Sainte-Beuve, article cité du *Constitutionnel*.

lui communiqua tous les sentiments qu'il exprimait si bien dans ce langage qui n'est qu'à lui : « ... Nous avons promis du » fond du cœur, et la face contre terre, de garder sans tache » l'épouse que Dieu nous a choisie, de dédaigner tous les in- » térêts mondains pour concentrer tous nos soins sur elle, » d'avoir une tendre compassion pour tous ses membres souf- » frants, de l'aimer d'un amour si vrai que nous sachions, » s'il le fallait quelquefois, nous résigner à être sévères, mais » alors, de faire en sorte que la bonté soit la seconde moitié » de la justice ; de l'entourer, en un mot, de tant de sollici- » tude que nous puissions espérer de ne jamais lui donner un » juste sujet de plainte, et de ne pas troubler par notre faute » la sérénité des jours que nous passerons ensemble sur la » terre... Depuis ce moment, nous vous appartenons tout en- » tier... Nous ne sommes devenu la tête de ce diocèse que » pour en être aussi le cœur. Nous devons être ému de tout ce » qui vous touche... S'il y avait un seul de nos jours qui eût le » malheur d'être sans dévouement pour vous, ce triste jour » serait effacé du livre de vie [1]. »

Nous devons être ému de tout ce qui vous touche. A peine ces lignes écrites, le pontife apprend que le terrible fléau des temps modernes, le choléra menace son troupeau. Sa place, dans ces douloureuses circonstances, est au milieu de ses enfants ; il accourt. Arrivé à la station d'où il doit partir le lendemain pour faire son entrée solennelle dans sa ville épiscopale, il est saisi lui-même par le mal mystérieux [2]. On craint un instant que cet épiscopat, qui s'annonce si lumineux, ne se consume tout entier dans un acte de charité. Ce n'est qu'un nuage. Perpignan ouvre ses bras pour accueillir le pontife consolateur. On connaît déjà l'écrivain, le penseur, le prêtre, mais ce que l'on ne connaît pas, c'est ce port majestueux qui inspire le respect, cette grâce affectueuse qui ouvre les cœurs, cette bonté simple qui attache, cette parole onctueuse qui pénêtre. On a vu, on s'est senti aimé, désormais l'union est indissoluble. C'est là un des traits du caractère roussillonnais

[1] *Mandement d'installation.*

[2] C'est ce même mal qui vient de trancher le fil de cette précieuse existence.

que l'évêque a très-heureusement saisi : « Nous avons remar- » qué avec un mouvement de joie, dans un historien qui con- » naissait bien votre pays ce trait par lequel il en caractérise » la population : « Ils sont, dit-il, bons et affectueux, dès qu'ils » comprennent qu'ils sont aimés. » Si c'est le moyen d'être » aimé de vous, nous croyons posséder ce secret. » Il ne se trompait pas, le bon évêque !

Mais le moment n'était pas aux épanchements ; la tempête sévissait avec une fureur inouïe :

« Nous venons, disait après l'orage l'évêque désolé, de traverser ensemble » une tempête. Qu'est-ce, en effet, que cette épidémie qui a exercé parmi nous » ses ravages, si ce n'est un ouragan dans la vie humaine ? Il part on ne sait » d'où, il pénètre à l'improviste dans les demeures les plus rassurées, comme » une trombe qui fond sur des vaisseaux tranquilles ; il s'élance d'un lieu à » l'autre par des mouvements soudains, semblables aux brusques variations » des vents dans un orage, et, quelque part qu'il s'abatte, il recèle la foudre » dans ses flancs, mais la foudre d'autant plus terrible qu'elle frappe en si- » lence. Et de même qu'après une tempête on découvre au loin sur la mer des » mâtures fracassées, et des vagues qui soulèvent encore la surface des eaux » lorsque l'air est déjà calmé, de même l'ouragan qui a fait irruption dans » cette paisible contrée laisse en se retirant des familles brisées, et des cime- » tières agrandis, où les tertres des fosses nouvelles qu'il a faites resteront » longtemps visibles à la surface du sol comme des vagues immobiles qui at- » testeront son passage. La terre où elles apparaissent pourrait dire, suivant » un mot des livres saints, qu'elle voit s'élever sur elle les flots de la colère de » Dieu : *Quasi tumentes super me fluctus* [1]. Quand le fléau sévit, l'évêque se » doit tout entier au soulagement de ceux qui souffrent ; quand la colère de » Dieu est passée, il doit ouvrir les âmes aux avertissements dont il est le mes- » sager. Quand elle — la Providence — lance sur les contrées les plus con- » fiantes dans la salubrité de leur climat ces épidémies mystérieuses qui dé- » concertent les théories de la science ; qui, dans leur marche bizarre, s'affran- » chissent et se moquent, non-seulement des lois de la vie, mais aussi des » règles ordinaires de la mort, ne serait-on pas tenté de croire qu'elle a des » caprices barbares, des fantaisies foudroyantes, où elle semble se complaire » dans les coups qu'elle porte, et se jouer, pour ainsi dire, avec des cercueils ? » La foi nous dit que les fléaux pestilentiels ont été prédestinés à punir les » épidémies qui ravagent les âmes ; qu'en un mot le mal moral, dans sa » marche à travers le monde, est condamné à traîner sur ses pas des maux » physiques, comme un corps en mouvement traîne son ombre après lui [2].

Nous vous appartenons tout entier, avait dit aussi, en arrivant, l'évêque de Perpignan. Il n'a pas moins accompli cet

[1] *Job*, XXXI, 23.
[2] Mandement à l'occasion de la fin du choléra.

engagement. Sur dix années d'épiscopat, c'est à peine s'il a passé quelques mois éloigné de son troupeau ; il ne l'a quitté que pour accomplir le devoir de l'amitié et celui de l'obéissance : il était à Auch, près du lit de son ami mourant ; il était à Rome près du trône du Pontife, glorifiant d'humbles martyrs du devoir et de la foi.

Mgr Gerbet, qui aimait tendrement la sainte Vierge, avait regretté de ne pouvoir assister à la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception ; il arrivait à peine dans son diocèse ; son amour pour les saintes règles de l'Eglise lui inspirait aussi quelque inquiétude de n'avoir pu, ainsi qu'il l'avait juré, faire au bout de quatre ans la visite *ad limina*, quoique le Pape eût connu et agréé ses excuses ; mais lorsque la grande assemblée catholique fut annoncée, il n'hésita pas. De fait, sa place était bien à Rome dans cette mémorable circonstance [1]. Athlète intrépide, il avait combattu le bon combat. Quelle force de logique dans ces admirables brochures : *Observations sur les attentats. De la papauté en réponse à la brochure : Le Pape et le Congrès !* Quelle argumentation entraînante ! Quelle chaleur catholique ! Et dans une âme si calme, quelle impétuosité ! Peut-il en être autrement, quand, profondément convaincu du sentiment du droit, on voit la violence, l'injustice s'élever triomphantes aux applaudissements d'une foule ignorante et passionnée ? Quoi qu'il en soit, après avoir apporté à la sainte cause le tribut de son talent, l'évêque voulut lui payer le tribut de sa foi. Beau spectacle vraiment dans un siècle où la force brutale est la raison suprême, de voir trois cents évêques, l'élite de l'humanité assurément, proclamer avec une énergie calme et confiante que le droit restera le droit, et en appeler au jugement infaillible de Dieu des jugements erronés des peuples et des rois ! Les journaux de la révolution essayèrent d'amoindrir cette imposante manifestation ; peut-être eurent-ils l'espoir de semer la division dans le

[1] « Ses magnifiques écrits furent alors un de nos soutiens les plus fermes, et » lorsque, après la mêlée, nous vînmes tous nous agenouiller auprès de notre » chef, il était là, comme Jeanne d'Arc, digne d'assister au triomphe, parce » qu'il avait porté la bannière dans le combat, et nous aimions à montrer du » doigt celui qui avait si bravement manié le glaive — le grand évêque de » Perpignan. » (*Alloc.* de Mgr de la Bouillerie.)

sein de l'épiscopat ; ils parlèrent de partis qui s'étaient formés et signalèrent l'évêque de Perpignan comme un chef de file. L'abbé Gerbet chef de parti ! !

Cependant les indications du journalisme, qui mettaient en relief la personnalité de Mgr Gerbet, ne s'égaraient pas entièrement. Au mois de juillet 1860, le vénérable prélat avait publié *sur les erreurs du temps présent* une *instruction pastorale*, où il signalait, en les condamnant, les fausses doctrines mises en circulation dans les sociétés modernes. En publiant cette censure, il avait rempli son devoir de sentinelle, laissant au Pontife suprême le soin de décider s'il y avait lieu à une manifestation plus générale : « C'est au souverain Pontife seul » qu'il appartient de discerner les temps et les conjonctures » où il peut être nécessaire de rendre les jugements dogma- » tiques adressés à l'Eglise universelle ; c'est lui qui en appré- » cie les motifs, qui en choisit les moments dans sa souve- » raine sagesse. » Le Pape connaissait cet acte épiscopal, il en appréciait l'opportunité ; il voulut, en outre, connaître la pensée des évêques. Si nous devons en croire certaines rumeurs, peut-être l'évêque de Perpignan dogmatisera-t-il même après sa mort : *defunctus adhuc loquitur*.

Les intérêts généraux de l'Église, les premiers dans la sage appréciation d'un évêque catholique, n'absorbaient cependant pas toute l'activité de Mgr Gerbet ; il ne négligeait aucun des devoirs de sa charge pastorale. Le moment venu, il s'arrachait à ses chers travaux et parcourait son diocèse en apôtre ; il allait partout ; on l'a vu sur la cime des plus hautes montagnes, dans les villages les plus écartés ; il se faisait humble et petit avec les gens simples ; il bégayait avec les enfants ; il rompait à tous le pain de la parole ; il recueillait en passant toutes les traditions anciennes ; il s'intéressait à toutes les institutions léguées au présent par le passé ; il s'entretenait avec son clergé qu'il aimait d'une affection de père. Sa sollicitude épiscopale s'exerçait particulièrement dans la ville de Perpignan. C'est là que sont le grand séminaire, berceau du sacerdoce ; de nombreuses et ferventes communautés ; des associations charitables appropriées à tous les besoins ; le siége des principales administrations. Bienveillant par caractère, Mgr

Gerbet regardait comme un devoir d'entretenir de bonnes relations avec les fonctionnaires des différents ordres. Inébranlable sur les principes, jaloux de l'indépendance de son ministère, incapable d'aucune transaction qui pût blesser la conscience, il apportait dans la discussion des affaires un esprit de conciliation qui aplanissait les difficultés. Aussi aucun conflit sérieux n'est-il venu, pendant dix ans d'épiscopat, troubler la bonne harmonie des relations officielles. Je crois même pouvoir affirmer que la plupart des administrateurs qui se sont succédé sont restés ses amis.

L'auteur du *Dogme générateur de la piété catholique* devait comprendre et aimer la vie religieuse, épanouissement de la vie eucharistique. Ainsi en était-il. Le plus habituellement par lui-même, il surveillait, encourageait, dirigeait les pieuses communautés de femmes qu'il avait trouvées établies ; il secondait de son autorité, de sa parole, de ses ressources les communautés nouvelles. Par ses soins, un couvent de capucins s'établit à Perpignan, et si la mort n'était venue si rapide, ce n'était pas la seule fondation dont il voulait doter son diocèse.

Toutefois le clergé diocésain était le principal objet de sa sollicitude. Il avait groupé autour de lui les ecclésiastiques qui lui étaient désignés par la voix publique comme les plus dignes de sa confiance ; il n'avait même pas craint d'aller réclamer à des diocèses étrangers ceux qui leur avaient été prêtés ; il avait donné l'impulsion aux études des deux séminaires ; il maintenait parmi les prêtres employés au ministère une discipline exacte et un esprit éminemment catholique. Sous ce dernier rapport, l'épiscopat de Mgr Gerbet laissera une empreinte ineffaçable dans le diocèse de Perpignan. Grâce à son heureuse influence, il n'y a pas aujourd'hui en France un diocèse où les vraies et saines doctrines soient plus répandues, où l'esprit romain soit plus en honneur.

Et la vie du bon évêque s'écoulait ainsi paisible, féconde, lorsqu'un événement imprévu est venu en trancher le fil. Sans que rien le fît prévoir, le dimanche 7 août, on se transmettait de bouche en bouche cette terrifiante nouvelle : Monseigneur se meurt, et à peine avait-on eu le temps d'implorer

la miséricorde de Dieu, le prélat avait déjà comparu devant le tribunal de la justice éternelle. O mon Dieu, votre justice aura été miséricordieuse envers cette âme qui a tant exercé la miséricorde! La mort ne fut pas cependant subite. Le vénérable prélat eut le temps de recevoir en présence de tout son clergé le sacrement des mourants, et de l'édifier par sa foi et par sa piété. Mais n'anticipons pas, nous nous sommes réservé d'entrer plus tard dans cette belle âme. En attendant, qu'on nous permette de solliciter une prière pour celui qui fut notre maître et notre ami.

L'abbé de Ladoue,
Ancien vicaire général d'Amiens et d'Auch.

Montplaisant, le 16 août 1864, en la fête de saint Roch.

Philosophie catholique.

LETTRES A UN JEUNE HOMME
SUR L'ENSEIGNEMENT DE LA PHILOSOPHIE
DANS LES MAISONS D'ÉDUCATION.

2e LETTRE [1].

Soli sapienti Deo
et Pio IX S. P. sapientum moderatori.

Vous avez vu, mon cher ami, quels sont la méthode, le critérium et les conséquences du système de Descartes. Aujourd'hui allons plus loin, et suivons-le dans l'organisation de la science.

» Par le doute, dit Bordas-Demoulin, Descartes a battu l'univers, Dieu et soi.

» Dans l'action du doute, il s'est relevé lui-même comme une chose qui pense [2]. »

Nous n'examinons pas ici comment il a relevé Dieu et le monde, qu'il avait abattus; non, il ne s'agit que de lui-même. Voyons donc s'il ne s'est pas relevé tout meurtri et tout mutilé de cette chute.

Je ne crois pas qu'il y ait de plus défectueuse psychologie que celle de Descartes : observation exclusive et restreinte à son individu, travail dans le vide, principes vagues et indéterminés, tendances déplorables, conséquences des plus funestes. Ici je n'aurai rien à dire; je laisserai parler un panégyriste enthousiaste, je pourrais dire féticbiste, de Descartes. Il ne saurait être suspect : « Pour s'être borné à rappeler la pensée à elle-même et à Dieu, et n'avoir point » approfondi la nature des idées et des substances, dit Bordas » Demoulin, Descartes tend à tous les systèmes et fournit des » armes à toutes les écoles [3]. » Passons donc en revue cette

[1] Voir la 1re lettre au No d'août ci-dessus, p. 143.

[2] Bordas-Demoulin, le *Cartésianisme*, t. I, p. 28; voir Descartes, 2e *Méditation*.

[3] Bordas, I, p. 48.

ruine qui s'était abattue âme chrétienne, et qui se relève seulement *chose qui pense*. Je crains bien que cette *chose* ne soit quelque chose d'informe et qui n'ait pas de nom.

1° Il a perdu toute notion de l'âme humaine véritable, avec sa faiblesse héréditaire telle qu'elle lui fut faite par la chute primitive. Toute Philosophie qui n'admet pas cette faiblesse devenue comme naturelle et la chute qui en est la cause, ne pourra point donner une théorie véritable de l'âme. Les faits de cette faiblesse congéniale et de la corruption qui l'accompagne, sont des faits observables comme les autres faits psychologiques. Platon, aidé sans doute, par des données traditionnelles, et presque tous les systèmes de philosophie de la Grèce et de l'Inde, ont pu atteindre jusque-là. L'observation, en rattachant ces faits aux découvertes de la philosophie antique et aux traditions des trois immenses groupes religieux de la société chrétienne, juive et mahométane, constatera ce point important, que l'âme n'est plus ce qu'elle était primitivement, et mettra hors de doute et de discussion la chute originelle qui explique tout et sans laquelle on n'explique rien [1]. Mais il est évident que l'observateur qui n'aura pas vu ces faits, ni constaté cette faiblesse, sera tenté de donner à l'âme une énergie qu'elle n'a pas et une puissance productive ou même créatrice qu'elle ne peut avoir. C'est parce que Descartes, par son procédé exclusif de toute autre observation que de la sienne, méconnut ces faits, méconnut le travail des anciennes écoles et les traditions antiques, méconnut toute l'humanité, qu'il se reconnut capable, par lui seul, abandonné à lui-même, d'atteindre à toutes les vérités et à toutes les vertus. « Il ne mentionne, dit Bordas, d'autre cause d'ignorance que » la limitation de l'entendement, ni d'autre cause d'erreur ou » de vice que l'abus de la liberté. Notre volonté, dit-il ne se » portant à suivre ni à fuir aucune chose, que selon que notre » entendement la lui représente bonne ou mauvaise, *il suffit* » *de bien juger pour bien faire*, et de juger le mieux qu'on » puisse, pour faire ainsi tout son mieux, c'est-à-dire pour » acquérir toutes les vertus et ensemble tous les autres biens

[1] De Maistre, *Soirées de Saint-Pétersbourg.*

» que l'on puisse acquérir [1]. » C'est ce qui le fit accuser de Pélagianisme, même par ses amis. « Des personnes qui, d'ail-» leurs, n'étaient point de ses ennemis, dit Baillet, ont cru » entendre un langage conforme à celui des Pélagiens, dans » les termes de son *Discours de la méthode*, où il s'exprime » sur le pouvoir que nous avons de faire le bien que nous » connaissons et que nous voulons, dans les termes que nous » venons de rapporter [2]. » Or, mon cher ami, vous savez sans doute que le Pélagianisme, c'est le Paganisme pur, l'indépendance de l'âme humaine pour le vrai et le bien, ou plutôt sa divinisation.

2° Il n'a pas mieux retrouvé l'union de l'âme avec le corps. D'abord le corps s'il existe, et son existence est loin d'être aussi évidente que l'existence de Dieu et de l'âme, ne nous est connu que d'une manière indirecte. « L'existence des corps, » dit Descartes, n'est ni aussi certaine ni aussi évidente que » celle de l'âme, puisque l'évidence de la pensée qui suppose » celle de l'âme ne suppose point celle du corps. Elle n'est » point non plus aussi certaine ni aussi évidente que l'exis-» tence de Dieu, puisque l'idée de perfection infinie par la-» quelle nous le saisissons, tient à l'essence de notre pensée, » et suppose un être souverainement parfait, au lieu que les » sensations ne sont point essentielles à notre pensée et n'im-» pliquent point la réalité des corps. Cependant, comme il est » difficile de se persuader que les sensations ne sont que des » illusions, il faut admettre que les corps existent, mais moins » invinciblement que Dieu et l'âme [3]. » C'est cette conséquence molle, tiré de la simple difficulté de se persuader que les sensations ne sont que des illusions, qui conduira plus tard Berkeley à l'idéalisme.

Ensuite ce corps, s'il existe, n'est qu'une partie modifiée ou modification de l'étendue infinie. « Il y a une certaine » substance, étendue en longueur, largeur et profondeur qui » existe à présent dans le monde..... Et cette substance éten-» due est ce qu'on nomme proprement le corps ou la subs-

[1] Descartes, *Discours de la méthode*, 3e part., p. 29, 1re édit., 1637.
[2] Bordas, I, p. 190, d'après Baillet, *Hist. de Descartes*, 2e part., p .513.
[3] Descartes, *Discours de la méthode*; *Méditations*; *Principes*, etc.

» tance des choses matérielles[1]. » Cette substance est bien réellement infinie. « Car, dit Descartes, nous saurons aussi » que ce monde, ou la matière étendue qui compose l'uni» vers, n'a point de bornes, parce que quelque part où nous » en voulions feindre, nous pouvons encore imaginer au delà » des espaces indéfiniment étendus, que... nous concevons être » tels en effet que nous les imaginons... L'idée de l'étendue » que nous concevons en quelque espace que ce soit, est la » vraie idée que nous devons avoir du corps[2]. »

« Avec cette idée de la matière, dit Bordas, les corps miné» raux, végétaux, animaux, ne sont que des parties d'une » étendue que Descartes suppose indéfinie, sans limites, par» ties qui ont diverses figures, divers mouvements, ou pour » parler plus juste, ils sont l'étendue même, ayant là telles » figures, tels mouvements, et ici tels autres. Or, comme Des» cartes ne reconnaît que deux sortes d'êtres, les êtres pen» sants et les êtres étendus, et par-dessus les uns et les autres » une pensée infinie, qui est Dieu, il coule de soi que si les » corps ne sont que des modifications ou matières d'être de » l'étendue indéfinie, les esprits ne sont non plus que des mo» difications ou matières d'être de la pensée infinie. Et voilà » Spinosa[3]. »

Et puis cé corps, s'il existe, n'a pas besoin de l'âme pour agir et se développer.

Descartes enlève à l'âme toute action sur le corps, dont toutes les fonctions sont réduites à un pur mécanisme. « La » digestion des viandes, le battement du cœur et des artères, » la nourriture et la croissance des membres, la respiration, » la veille et le sommeil; la réception de la lumière, des sons, » des odeurs, des goûts, de la chaleur et de telles autres qua» lités dans les organes des sens extérieurs, l'impression de » leurs idées dans l'organe du sens commun et de l'imagina» tion; la rétention ou l'empreinte de ces idées dans la mé» moire; les mouvements intérieurs des appétits et des pas-

[1] Descartes, *Les principes de la philosophie*, 2e part., art. 1er, p. 62; 1re édition française, 1647.

[2] *Ibid.*, art. 21, p. 80.

[3] Bordas, *ibid.*, I, p. 53.

» sions, et enfin les mouvements extérieurs de tous les membres
» qui suivent si à propos, tant des actions des objets qui se
» présentent aux sens, que des passions et des impressions
» qui se rencontrent dans la mémoire, qu'ils imitent le plus
» parfaitement qu'il est possible ceux d'un vrai homme; je
» désire, dis-je, que vous considériez que ces fonctions
» *suivent toutes naturellement*, en cette machine, de la seule
» disposition de ses organes, *ni plus ni moins que font les mou-*
» *vements d'une horloge ou autre automate, de celle de ses con-*
» *trepoids et de ses roues;* en sorte qu'il ne faut point, à leur
» occasion, concevoir en elle aucune autre âme végétative,
» ni sensitive, ni aucun autre principe de mouvement et de
» vie que son sang et ses esprits agités par la chaleur du feu
» qui brûle continuellement dans son cœur, et qui n'est point
» d'autre nature que tous les feux qui sont dans les corps ina-
» nimés [1]. »

Ainsi voilà l'homme machine comme tout le reste. Une chiquenaude, ainsi qu'on l'a dit, imprimée par Dieu au commencement à la grande machine, suffit pour faire marcher jusqu'à la fin toutes les petites, ou nos corps, qui n'en sont que des modifications.

Ou plutôt Dieu n'est-il pas toujours là pour faire tout par lui-même? Et n'intervient-il pas sans cesse par la conservation qui n'est qu'une création continue? Par ce moyen c'est Dieu qui fait agir les corps et les fait persévérer. « Pour continuer d'être, les choses ont besoin de la même puissance
» que pour commencer. D'où il résulte que la puissance qui
» fait exister et, par suite, qui fait agir tous les êtres de la na-
» ture, ne peut être que la puissance même de Dieu [2]. » Il est clair que par là l'âme n'a plus d'action directe sur le corps; elle n'est plus qu'un instrument indirect entre les mains de Dieu.

Mais alors, si elle n'agit pas sur le corps, quels sont donc ses rapports avec lui.

Ecoutons : « Toute l'action de l'âme, dit Descartes, consiste

[1] Descartes, *Traité de l'homme*, art. 106, p. 98; 2e édit. 1677.

[2] Spinosa, développant la pensée de Descartes, dans son *Tractatus politicus*, c. II, art. 2.

» en ce que par cela seul qu'elle veut quelque chose, elle fait » que la petite glande (pinéale) à qui elle est étroitement » unie, se meut en la façon qui est requise pour produire » l'effet qui se rapporte à cette volonté [1]. » Il en sera de même de l'action du corps sur l'âme, « Laquelle est de telle nature » qu'elle reçoit autant de diverses impressions en elle, c'est-à- » dire qu'elle a autant de diverses perceptions qu'il arrive de » divers mouvements en cette glande (pinéale) excités par les » esprits animaux [2]. » « Cette volonté *qui fait que..... qui se meut* » *en la façon qui..... qui a la force de faire que.....* n'a point, » dit Bordas, paru aux disciples de Descartes (Clerselier, Cor- » demoi, Régis, Laforge, etc.) *la cause efficiente* des mouve- » ments de la glande pinéale, mais seulement *l'occasion* de » ces mouvements. Ce qui conduisit directement Malebranche » à son système des *causes occasionnelles.* » « Il suit de là, » ajoute le même Bordas, que Dieu fait tout dans les corps et » dans l'âme, ou que tous les deux sont privés d'activité. C'é- » tait là un renfort immense apporté à Spinosa [3]. »

3° En effet, la nullité d'action de l'âme sur le corps devait conduire infailliblement à sa nullité d'action en elle-même; ou si vous l'aimez mieux, son inertie intrinsèque devait être une conséquence nécessaire de son inertie extrinsèque. Ceci, comme vous allez le voir, mon cher ami, coule de source. D'abord dans la réception de ses idées et de ses perceptions, l'âme, d'après Descartes, est entièrement passive. Ce n'est pas elle qui les fait, elle les reçoit toutes faites. « Je ne mets au- » tre différence entre l'âme et ses idées que comme entre un » morceau de cire et les diverses figures qu'il peut recevoir; » et comme ce n'est pas proprement une action, mais une pas- » sion dans la cire, de recevoir diverses figures; il me semble » aussi que c'est une passion en l'âme de recevoir telle ou » telle idée, et qu'il n'y a que ses volontés qui soient des ac- » tions [4].... Nos pensées sont principalement de deux genres, à

[1] Descartes, *les Passions de l'Ame*, 1[re] part., art. 41, édition Cousin, p. 72.
[2] *Ibid.*, art. 34, p. 67.
[3] Bordas, *ibid.*, t. I, p. 182, 184.
[4] Descartes, *Lettre* 115, t. I, p. 521; édit. de 1667; t. IX, p. 166, édit. Cousin

» savoir les unes sont les actions de l'âme, les autres sont ses » passions. Celles que je nomme ses actions sont toutes nos » volontés...; ses passions sont toutes les sortes de perceptions » ou connaissances qui se trouvent en nous, etc. [1] »

Voilà qui est clair. Il est évident que l'âme est passive dans ses idées, perceptions, connaissances; elle ne serait alors active que dans ses volontés. Mais enfin, sous ce dernier rapport, est-il bien certain que l'âme soit active dans ses volontés? Son activité est-elle bien démontrée? Pas tout à fait, tant s'en faut, s'il faut en croire Descartes lui-même. « Nos perceptions » sont de deux sortes, et les unes ont l'âme pour cause, les » autres le corps. Celles qui ont l'âme pour cause sont les per- » ceptions de nos volontés et de toutes les imaginations ou au- » tres pensées qui en dépendent; car il est certain que nous » ne saurions vouloir aucune chose que nous n'apercevions » par même moyen que nous la voulons; et, bien qu'au re- » gard de notre âme, ce soit une action de vouloir quelque » chose, on peut dire que c'est aussi en elle une passion d'a- » percevoir qu'elle veut. Toutefois, à cause que cette percep- » tion et cette volonté ne sont en effet qu'une même chose, la » dénomination se fait toujours par ce qui est le plus noble: et » ainsi on n'a point coutume de la nommer une passion, mais » seulement une action [2]. »

Néanmoins, quoiqu'en fait et par bienséance pour la coutume, cette volonté soit nommée *action* au regard de notre âme, dans la réalité *comme cette perception et cette volonté ne sont qu'une même chose*, il est clair que si la perception est une *passion*, la volonté qui lui est *identique* doit de toute nécessité en être une également. « Si l'on considère d'un autre côté, » dit Bordas, qu'il réduit les corps à l'étendue seule, et les » suppose inertes, n'ayant d'autre mouvement que celui que » Dieu leur a communiqué à l'origine, et qu'il leur conserve » par une action immédiate sur eux, on verra en Descartes » une tendance à enlever toute activité à l'âme comme au » corps, et à supposer que Dieu fait tout en elle, par consé- » quent à abolir les causes secondes pour ne reconnaître que

[1] Descartes, *Les passions*, I, art. 17 . 5

[2] *Ibid.*, art. 19, p. 54.

» la cause première et la constituer substance unique des es-
» prits et des corps [1]. »

Au bout de toutes ces théories on rencontre Spinosa.

D'ailleurs la doctrine que la conservation est une création continuée aboutit également à ce terme. Si, en effet, pour continuer d'être, les choses ont besoin de la même puissance que pour commencer, il en résulte que la puissance qui fait exister et par suite qui fait agir tous les êtres de la nature, ne peut être que la puissance même de Dieu. Et comment l'homme alors agira-t-il avec son libre arbitre [2]?

Il est certain que tous les disciples de Descartes comprirent ainsi la doctrine de leur maître. Malebranche, qui en est comme l'interprète, la développe ainsi : « La matière ou l'éten-
» due renferme en elle deux propriétés ou deux facultés : la pre-
» mière est celle de recevoir différentes figures et la seconde
» est la capacité d'être mue. L'esprit de l'homme renferme de
» même deux facultés : la première, qui est l'*entendement*, est
» celle de recevoir plusieurs idées, c'est-à-dire d'apercevoir
» plusieurs choses ; la seconde, qui est la *volonté*, est celle de
» recevoir plusieurs inclinations ou de vouloir différentes
» choses..... Quant à *l'entendement*, la première et la princi-
» pale des convenances qui se trouvent entre la faculté qu'a
» la matière de recevoir différentes figures et celle qu'a l'âme
» de recevoir différentes idées, c'est que de même que la fa-
» culté de recevoir différentes *figures* dans les corps, est en-
» tièrement passive et ne renferme aucune action, celle de
» recevoir *différentes idées* est également passive, et ne ren-
» ferme aucune action..... Quant à la *volonté*, de même que
» l'auteur de la nature est la cause universelle de tous les *mou-*
» *vements* qui se trouvent dans la matière, c'est aussi lui qui
» est la cause générale de toutes les *inclinations* naturelles qui se
» trouvent dans les esprits [3]. » « Qui connaît le Cartésianisme,
» dit Bayle, sait avec quelle force on a soutenu de nos jours
» qu'il n'y a point de créature qui puisse produire le mou-
» vement, et que notre âme est un sujet purement passif à l'é-

[1] Bordas, *ibid.*, t. I, p. 52.

[2] Bordas, *ibid.*, p. 55.

[3] Malebranche, *Recherche de la vérité*, l. I, c. 1, art. 1 et 2.

» gard des sensations et des idées, et des sentiments de dou-
» leur et de plaisir, etc. Si l'on n'a point poussé la chose
» jusqu'aux volitions, c'est à cause des vérités révélées; car
» sans cela les actes de la volonté se seraient trouvés aussi
» passifs que ceux de l'entendement. Les mêmes raisons qui
» prouvent que notre âme ne forme point nos idées et ne
» remue point nos organes, prouveraient également qu'elle
» ne peut point former nos actes d'amour et nos volitions [1]. »

C'est franc, mais c'est juste. Ces petites réserves de Malebranche et de tant de professeurs, par rapport à l'orthodoxie, me paraissent les procédés d'hommes se mettant à l'abri de la foudre derrière une toile d'araignée, ou dressant une feuille de papier sur le bord d'un abîme pour s'empêcher de rouler au fond.

Ainsi nullité d'action de l'âme en elle-même, nullité d'action sur le corps, dont d'ailleurs l'existence n'est pas très-évidente, et qui n'est qu'une modification de l'étendue infinie; voilà la ruine que Descartes a retrouvée de son âme après qu'il l'eut abattue.

4° Il resterait, mon cher ami, une dernière question, mais qui me semble bien éclaircie par ce que nous venons de dire, à savoir quelle est l'âme quant à sa substance ou à sa personnalité. D'abord Descartes, en n'admettant dans l'âme d'autre activité que celle de Dieu, semble n'en faire qu'une simple modification de Dieu, comme il a fait du corps une simple modification de l'étendue infinie.

« Dieu, dit Spinosa, est pensée et étendue. — La substance
» pensante et la substance étendue sont une même et seule
» substance conçue tantôt sous l'un, tantôt sous l'autre de ces
» attributs. — Hors de Dieu nulle substance. — Les choses
» particulières ne sont que des affections, des modifications
» qui expriment les attributs de Dieu d'une manière certaine
» et déterminée. — L'âme est une partie de l'intelligence in-
» finie [2]. »

[1] Bayle, *Réponse à un provincial*, c. 140.

[2] Deus est res cogitans et res extensa (*Ethica*, 2ª pars, prop., 1, 2). — Substantia cogitans et substantia extensa una eademque est substantia, quæ jam sub hoc, jam sub illo attributo comprehenditur (*Ibid.*, prop. 7, schol.). —

Tous les auteurs du temps, comme tous les philosophes postérieurs, ont regardé cette doctrine comme découlant naturellement des principes de Descartes, à savoir de l'inertie des causes secondes, et de l'activité rapportée exclusivement à Dieu, de la conservation envisagée comme création continue, du corps considéré comme modification de l'étendue infinie, et enfin de cette théorie sur l'entendement humain, où il dit que « l'idée que nous avons de notre propre entendement, » ne lui semble point différer de celle que nous avons de » l'entendement divin, sinon seulement comme l'idée du » nombre binaire ou du ternaire diffère de l'idée d'un nombre » infini [1]; » ce qui revient à dire que l'entendement humain ne serait qu'une modification ou limitation de l'entendement divin, comme un nombre binaire ou ternaire n'est qu'une modification ou limitation d'un nombre infini. Et alors c'en est fait de la personnalité de l'âme humaine. Descartes, sans doute, n'admet pas tout crûment cette conséquence. Mais toutes ses théories y poussent irrésistiblement.

Je ne vous ai rien dit de sa division des facultés de l'âme. C'est un sujet extrêmement délicat à traiter. J'y reviendrai bientôt, et vous verrez que sur ce point Descartes a fait fausse route comme sur tant d'autres.

Je suis, etc. CARRÉ.

Extra Deum nulla potest dari substantia (*Ibid.*, 1ª pars, p. 14 et 18). — Res particulares nihil sunt nisi Dei attributorum affectiones, sive modi, quibus Dei attributa certo et determinato modo exprimuntur (*Ibid.*, prop. 25, corol.). — Mentem humanem partem esse infiniti intellectus (*Ibid.*, 2ª pars, prop. 11, corol ; prop. 42, schol. ; *Epist.*, 15).

[1] Descartes, *Méditations; réponse aux 2es objections*, p. 177, 1re édit. française, 1647.

Tradition catholique.

COURS COMPLET DE PATROLOGIE,

Ou bibliothèque universelle, complète, uniforme, commode et économique de tous les saints Pères, Docteurs et Écrivains ecclésiastiques, tant Grecs que Latins, tant d'Orient que d'Occident.
2e partie : PÈRES GRECS,
2e série, depuis l'an 890, jusqu'au concile de Florence, en 1439.

(Voir le précédent article au n° 47, t. VIII, p. 400).

M. l'abbé Migne, malgré la difficulté des temps, et nous osons le dire, malgré qu'il ne soit pas soutenu en France comme il devrait l'être, poursuit avec une étonnante activité son œuvre colossale et admirable de la Collection chronologique de tous les Pères grecs jusqu'au concile de Florence. Nous annonçons ici 16 nouveaux volumes, publiés tous en 1864. Ces volumes renferment toute l'histoire de l'Eglise et de l'Empire grecs, pendant l'époque la plus difficile et la plus embrouillée de la décadence de cette Eglise et de cet Empire. On y trouve, rangés pour la première fois dans un ordre chronologique fort commode, tous les écrivains qui ont écrit sur le dogme, sur la morale ou sur l'histoire. On y voit comment insensiblement cette malheureuse Eglise glissait dans le schisme, et à sa perte, entraînant avec elle l'Empire ; tant il est vrai que leur force réciproque ne peut se trouver que dans leur union avec le Centre de l'unité. Nous pouvons citer parmi les ouvrages importants et difficiles à trouver, qui entrent dans ces volumes, les œuvres d'*OEcuménius*, de *Théophylacte*, le grand recueil des Vies des saints de *Syméon Métaphraste* dont le texte paraît pour la première fois, le fameux *Menologium Græcorum*, dont les 3 volumes in-fol. et introuvables, ne font que la moitié du 117e volume ; les *Annales* de Léon le Diacre, publiées récemment par M. *Hase ;* tous les petits *Anecdota* de M. Boissonade sont ici à leur place et traduits, ainsi que les traités publiés par le cardinal *Maï*, et tout cela précédé des préfaces et notes de tous les éditeurs. Nous le répétons, jamais travail semblable n'avait été fait. Avec

cette Collection, tous les écrivains peuvent écrire de nouveau l'histoire sur les sources; tous les apologistes peuvent répondre avec des textes nouveaux, complets et authentiques. Nous le répétons, ceci vaut mieux que toutes les réimpressions des auteurs du 18e siècle, où l'on n'a que l'érudition de seconde main, et, nous l'avons éprouvé plusieurs fois, toujours tronquée et incomplète.

Il ne nous reste qu'à demander à tous ceux, prêtres ou laïques qui peuvent le faire, de se procurer cette belle Collection en tout ou en partie, et de venir ainsi en aide au courageux éditeur, qui fait un vrai miracle en se soutenant seul dans une si grande entreprise. A. BONNETTY.

TOME CXI, comprenant 1236 col. — 1864, prix : 10 fr.

295. NICOLAS, patriarche de Constantinople, de 895 à 925. — 1. Notice du P. *Henschenius*, bollandiste. — 2. Avertissement du card. *Maï*. — I. Ses lettres au nombre de 163, d'après le t. x du *Spicilegium rom.* du card. Mai, avec traduction latine des éditeurs. — II. Type de la conduite de la vie, avec trad. des éditeurs.

296. ANONYME, en 929.— I. Des Papes, d'après une chronique, avec avertissement de *Maï*.

297. Le bienh. BASILE, métropolite de Neopatras en Thessalie. — I. Prologue d'une interprétation des 12 prophètes.

298. BASILE dit le *Petit*, évêque de Césarée, en Cappadoce, en 931.—I. Commentaires sur les discours de S. Grégoire de Nazianze, contre Julien; sur l'éloge d'Héron le philosophe, et sur l'oraison funèbre de son frère, avec une lettre à l'empereur Constantin. Voir pour les Commentaires, le t. 36 de la *Patrologie grecque*, p. 1073.

299. GRÉGOIRE, prêtre de Césarée, en 940. — I. Vie de S. Grégoire de Nazianze. Voir le t. 35, p. 243. — II. Discours sur 318 SS. Pères et sur l'empereur Constantin, qui avaient assisté au 1er concile de Nicée.

300. JOSEPH GÉNESIUS, en 940. — I. Sa chronographie, publiée dans le tome 109, p. 989.

301. ANONYME, en 950. — 1. Vie de S. Luc le jeune, avec préface et notes de *Combefis*.

302. LÉON le *grammairien*, en 949. I.— Ses annales, publiées dans le t. 109, p. 989.

303. ANONYME, en 951. — I. Vie de S. Clément, évêque des Bulgares, dans le t. 126.

304. MOSES BAR-CEPHA, syrien, évêque de Beth-Ramam et procurateur de la Séleucie des Parthes, en 950. — 1. Notice de *Renaudot*. — 2. Avertissement d'*André Masius*.—I. Commentaires sur le paradis, traduits du syrien, en latin seulement, en 3 parties.

305. THÉODORE *Daphnopata*, patricien de Constantinople, en 956. — Notice

de *Oudin*. — I. Eloge de S. Jean-Baptiste, publié dans le t. 84, p. 33. — II. Discours sur la translation de la main du précurseur, d'Antioche à Constantinople, en latin seulement.

306. NICEPHORE, prêtre de Constantinople, en 950. — 1. Dissertation de *Janningh*. — I. Vie de S. André Salus.

307. EUTYCHIUS, patriarche d'Alexandrie, en 950. — 1. Préface de *Seldenus*. — 2. Préface d'*Abraham Echellensis*, réfutant la préface de Seldenus. — I. Periocha d'Eutychius, avec les deux traductions d'Abraham et de Seldenus. — II. Le livre d'histoire ou annales depuis Adam, jusqu'à l'époque de Heiras l'islamitique (326 de l'hégire, 937 du Christ).

308. GEORGES le moine, en 956. — Histoire Byzantine, publiée dans le t. 109.

1. Table chronologique pour les annales d'Eutychius. — 2. Index pour les annales. — 3. Index topographique. — 4. Index des fleuves et des montagnes. — 5. Index des personnes, divisées en 10 classes.

TOME CXII, comprenant 1464 col. — 1864, prix : 22 fr. les 2 vol.

309. CONSTANTIN VI PORPHYROGENÈTE, empereur, avec divers associés, de 911 à 959. — Ses œuvres sacrées. — 1. Préface des éditeurs. — 2. Notice de *Fabricius* sur tous les écrits de Constantin. — 3. Préface de *Niebuhr*, à l'édition de Bonn, 1829. — 4. Préface de *Reiskius*, 1754. — 5. Commentaire de H. *Leichius*, sur sa vie et ses écrits. — I. Des cérémonies de la cour bysantine, avec les longs commentaires de *Reiskius*, d'après son édition de Leipsik, 1754.— Livres 1 et 2.

Index pour le volume.

TOME CXIII, comprenant 1240 col. — 1864.

(*Constantin Porphyrogénète. — Suite*). — 6. Dédicace du livre 1er des thèmes de Bor. *Vulcanius*, de l'édition de 1588. — 7. Dédicace du liv. 2e, par *Fréd. Morel*, de l'édition de 1609. — 8. Préface de *Meursius*, pour le livre de l'administration de l'empire. — 9. Extrait de celle de *Banduri*. — 10. Préface de l'édition du 2e livre donnée par Fréd. *Tafel*, à Tubingue, 1847. — II. Des thèmes ou des régions de l'Orient ou de l'Occident, d'après l'édition de *Banduri*, Paris, 1711, avec ses notes. Suivi du *Synecdeme*, ou énumération des 64 provinces, et des 935 villes soumises à l'empire des Romains, par HIEROCLÈS le *grammairien*. — III. De l'administration de l'empire. — IV. Vies de Basile le Macédonien et de Léon le Sage, dans le t. 109, p. 226. — V. Prières liturgiques, dans le t. 107, p. 299. — VI. Récit du transport de l'image du Christ notre Dieu, envoyée à Abgare, et transportée d'Édesse à Constantinople. — VII. Choix abrégé des lois, d'après l'édition de *Leunclavius*. — VIII. Les novelles constitutions, d'après l'édition de *Niebuhr*, Bonn, 1829. — 11. Préface des éditeurs de Bonn.—12. Notice sur les écrivains dont on donne des extraits. — 13. Dédicace d'*Heschelius*, de l'édition de 1603.—14. Dédicace de *Fabrotus*, de l'édition de Paris. — 15. Préface du P. *Labbe*, de 1648. — 16. Dédicace de l'édition de Venise, par *Javarina*. — IX. Des légations des Romains chez les

différentes nations, quels légats ont été envoyés, comment reçus et avec quelles cérémonies, en 2 parties, comprenant les légats des nations aux Romains, et ceux des Romains aux nations. Cet ouvrage est composé des extraits 1. de *Dexippe* l'athénien (70 ans avant J.-C.) — 2. D'*Eunape* de Sardes (358-376 après J.-C.) — 3. De *Pierre* le patricien (350-358 après J.-C.) — 4. De *Priscus* le rhéteur (442-472 après J.-C.) — 5. *Malchus* le rhéteur (473-479 de J.-C.) — 6. *Ménandre* le protecteur (558 à 581). — 7. *Théophilacte Simocatta*, ex-préfet et ex-secrétaire (en 582). — X. Des vertus et des vices, d'après l'édition de *Valois*, 1634, et avec ses notes sur les extraits des légations.

310. S. NICON, moine en Crète, en 960. — 1. Notice des éditeurs. — 2. Sa vie, en latin, d'après *Surius*.

311. THÉODOSE le *petit*, ou le *diacre*, en 963. — 1. Notice de *Fogginus*, sur sa vie et ses écrits. — I. Description de la prise de Crète, en 5 acroases ou lectures, en vers. — *Index* des mots grecs propres à Théodose.

312. ROMAIN I l'ancien, empereur, avec associés, de 915 à 945.—I. Bulle d'or donnée en 924 pour le monastère de Xeropotamos au mont Athos, d'après l'édition de Joseph *Muller*, Vindobonæ, 1851.

Dissertation ou prolégomènes du P. *Wesseling*, sur le *Synecdemos* ou itinéraire de HIEROCLÈS, extrait des *Itineraria veterum Romanorum*, Amst. 1735.

Index des matières sur les thèmes et l'administration de l'empire.—2. *Index* des auteurs. — 3. *Index* géographique. — 4. *Index* sur les extraits des légations.

TOME CXIV, comprenant 1464 col. — 1864, prix : 35 fr. les 3 vol.

313. SYMÉON *Logothète*, surnommé MÉTAPHRASTE, en 965. Toutes ses œuvres ascétiques, élogieuses, canoniques, historiques, hagiographiques, tirées des manuscrits de Paris, et publiées ici pour la première fois.—1. Préface des éditeurs. — 2. Notice sur Syméon et ses écrits, par *Allatius*. — 3. *Index* d'*Allatius*, donnant 1° le commencement des vies; 2° le nom de l'auteur; 3° le titre de ces vies. — 4. 2e *Index* : titre des vies qui ne sont pas de Métaphraste. — 5. 3e *Index* des vies composées par Métaphraste. — 6. *Liste* alphabétique des auteurs, autres que Métaphraste. — 7. *Liste* des saints dont la vie a été composée par ces auteurs. — 8. *Index* des matières de cette dissertation d'*Allatius*. — 9. De l'autorité et du témoignage de Métaphraste, en français, par le P. *Honoré de Ste-Marie*. — 10. Éloge de Métaphraste, par *Psellus*. — 11. Commémoration et office de N. S. Père Théophrate, par *Psellus*, au 28 novembre. — I. Discours sur la lamentation lugubre de la très-sainte Mère de Dieu, embrassant le corps de N. S. Jésus-Christ. — II. 24 discours sur les mœurs, tirés de S. *Basile*, dans les œuvres de ce Père, t. 32, p. 1115. — III. Différentes prières. —2e *partie*. — IV. Iambes. — V. Alphabets moraux.—VI. 9 lettres.— VII. Abrégé des canons des divers conciles. — VIII. Annales, insérées dans le t. 109, p. 663. — 12. Catalogues des vies composées par Métaphraste, par *Martin Hanckius*.— 13. Autre catalogue, par *Daniel de Nessel*. — IX. Vie des saints, du mois de janvier au 18 février.

TOME CXV, comprenant 1328 col. — 1864.

(*Syméon Métaphraste*. — *Suite*). — Les vies depuis le mois de mars jusqu'au 31 octobre.

TOME CXVI, comprenant 1428 col. — 1864.

(*Syméon Métaphraste*. — *Suite*). — Les vies depuis le mois de novembre jusque fin décembre. — X. *Addenda* à ces vies depuis janvier jusqu'à décembre. — XI. Actes du martyre de S. Démétrius, martyr à Thessalonique, précédé des commentaires du P. *Byeus*, bollandiste.

TOME CXVII, comprenant 1496 col. — 1864, prix : 12 fr.

314. MÉNOLOGE des Grecs, publié par ordre de l'empereur *Constantin Porphyrogénète*, d'après l'édition du cardinal *Albani*, en 1727, en 3 vol. in-fol. — 1. Dédicace à Benoit XIII. — 2. Avertissement de l'imprimeur. — 3. Témoignages des auteurs. — I. Ménologe des Grecs, ou vie des saints pour chaque jour du mois, commençant par septembre et finissant en août.

315. BASILE le jeune, Porphyrogénète, empereur, en 969.—I. Constitutions novelles.

316. LÉON diacre *Caloensis*, en 989. — Ses histoires d'après l'édition de *Hase*, Paris, 1818. — 1. Préface de *Hase*. — I. Histoire en 10 livres, depuis la mort de Constantin VIII, en 959, jusqu'à la mort de l'emp. Jean Tzimisca, en 976, avec les nombreuses notes de Hase.

317. NICEPHORE *Phocas*, Auguste, en 963. — I. Sur les poursuites en guerre, avec notes de *Hase*.

318. GRÉGOIRE *Abulpharage*, historien arabe, du 13ᵉ siècle.—Extrait de sa chronique syriaque sur les expéditions en Syrie, des empereurs Nicéphore, Phocas et Jean Tzimisca, avec préface de *Lassen*, d'après son édition de 1828, en latin.

319. ABULFEDA, géographe et historien arabe, du 14ᵉ siècle, extrait de ses annales musulmanes, sur les mêmes.

320. CEMALEDDINUS, auteur arabe, en.... Extrait de ses annales, sur les mêmes.

321. HIPPOLYTE, *thébain*, en 990.—1. Notice de *Fabricius*.— Divers fragments de sa chronique : — I. Sur la naissance de Jésus-Christ. — II. Sur la vie de la sainte Vierge. — III. Sur les apôtres et leurs enfants. — IV. Sur des statues posées par Constantin. — VIII. Sur la chronologie des principaux faits bibliques et évangéliques. — IX. Sur l'époque où les évangélistes ont écrit leurs évangiles. — X. Sur les travaux et la mort des 12 apôtres, dans le t. 10, p. 951.— XI. Sur les 72 apôtres, *ibid.*, p. 954. — XII. Sur la patrie et le nom primitif des 12 apôtres, au t. 92, p. 1075.—XIII. Sur la nativité de Notre-Seigneur.

322. JEAN le Moine, dit *Geörgides*, au 11ᵉ ou 12ᵉ siècle. — 1. Avertissement des éditeurs. — I. Gnomologie ou sentences tirées des Pères, avec le nom des auteurs, d'après l'édition de Boissonade.

323. IGNACE le diacre, vers le 11ᵉ siècle. — I. Drame sur la chute de notre

premier père, d'après l'édition de Boissonade. — II. Avis adressés à Paul son disciple, en vers. — III. Iambes moraux, selon les lettres de l'alphabet.

324. NILUS *l'éparque*, vers le 12e siècle. — I. Vers moraux alphabétiques (*Boissonade*).

325. CHRISTOPHORE, premier secrétaire, vers le 12e siècle. — I. Exhortation aux Israélites, en 2 chants (*id.*)

326. Michel HAMARTOLUS, vers le 12e siècle. — I. Lettre à l'évêque de Tyr (*id.*)

327. ANONYME, vers le 12e siècle. — Vers politiques alphabétiques, d'une âme souffrante (*id.*)

328. SUIDAS, vers la fin du 10e siècle. Les éditeurs avertissent qu'ils ne publient pas son *Lexique*. Nous le regrettons; le Lexique de Suidas contient une infinité de notices et de faits qui intéressent l'histoire sacrée et l'histoire profane; et que l'on ne trouve que là. Ajoutons que les dernières éditions de Suidas, celle de Kuster en particulier, sont d'un prix presque inabordable. Cette publication aurait été un complément nécessaire à la *bibliothèque* de Photius, que les éditeurs ont donnée dans leurs tomes 103 et 104. Voici ce qu'ils nous donnent de cet auteur. — 1. Notice de *Fabricius*. — 2. *Index* mis par *Suidas* sur les auteurs dont il s'est servi. — 3. *Index* des écrivains sur lesquels Suidas donne une notice. — 4. *Index* des auteurs qu'il cite. — 5. *Index* des auteurs dont Suidas n'avait cité que les écrits et retrouvés par *Kuster*.

1. *Index* renfermant le nom de tous les saints du ménologe. — 2. *Index* sur Léon le diacre et Nicéphore Phocas. — 3. *Index* des éditions des écrivains sacrés et profanes cités par Hase dans le précédent ouvrage. — 5. *Index* des auteurs cités par Jean Georgides.

TOME CXVIII, comprenant 1332 col. — 1864; prix : 22 fr. les 2 vol.

329. ŒCUMENIUS, évêque de Triccea en Thessalie, en 995.—1. Notice de *Oudin*.—2. Dédicace à Clément VIII, par *Donat*, éditeur de Vérone, 1552.—Dédicace de *Hentenius* de Louvain, en 1545. — I. Commentaires sur les actes des apôtres. — II. Comm. sur les épitres de S. Paul, jusqu'aux Philippiens.

TOME CXIX, comprenant 1320 col. — 1864.

(*OEcumenius. — Suite*). — Suite des commentaires sur les épitres de S. Paul, depuis celle aux Colossiens jusqu'à celle aux Hébreux. — III. Commentaires sur les autres épitres catholiques. — IV. Extrait par un *Anonyme*, de son commentaire sur l'Apocalypse.

330. LES ARCHEVÊQUES et PATRIARCHES de Constantinople, des différents siècles. — I. Sentences synodales et sanctions pontificales, constituant le droit canonique grec-romain de l'Église orientale.

Index sur les commentaires d'Œcumenius.

TOME CXX, comprenant 1034 col. — 1304, prix : 11 fr.

331. ANONYME, vers l'an 1005. — I. Vie de S. Nil le jeune, abbé de Crypta-Ferrata dans le Tusculum, précédée d'un Commentaire sur les lieux, et une Chronologie par un contemporain, avec des notes de Jean *Cleius*.

332. THÉODORE, évêque d'Iconium, en Karamanie, en 1004. — Préface de *Maï*. — I. Vie et martyre des saints Cyriacus et Julitta.

333. LÉON le prêtre, en 1006. — I. Prologue à la Passion des SS. Rufus et Respicius. —II. Prologue sur la vie de S. Jean Chrysostome, tout en latin.

334. LÉON le grammairien, en 1013.— I. Chronographie, dans le t. 109.

335. JEAN le prêtre, en 1013. — I. Lettre à Léon le grammairien et archevêque en Calabre, avec la réponse de Léon.

336. EPIPHANE, moine et prêtre, en 1015. — 1. Notice de *Mingarellius*. — 2. Témoignages des auteurs. — I. Discours sur la vie de la très-sainte Mère de Dieu, et sur ses années. — II. La vie, les actes et la mort de S. André, le premier appelé des apôtres. — III. Description de la Syrie, de la ville sainte et des lieux saints. — IV. De la religion chrétienne, opuscule traduit en latin, par Pierre de *Monte*.

337. ALEXIUS, patriarche de Constantinople, en 1040. — I. Constitutions synodales, dans le t. 119, p. 743 et 1009.

338. DEMETRIUS le *Syncelle*, métropolite de Cyzicène, en 1050. — I. Réponse sur les noces prohibées, dans le t. 119, p. 1098.

339. SYMÉON le jeune, abbé du monastère de St-Mamant, *ad Xycocercum*. — 1. Notice d'*Allatius*. — 2. Préface de *Pontanus*, de l'édit. de 1603. — I. 33 discours.—II. Le livre des divines amours, ou des commentaires sacrés. — III. 238 chapitres de morale pratique. — IV. Des altérations de l'âme et du corps qui ont lieu en nous, par les éléments, par la nourriture, et quelquefois par les démons, en latin, par le P. *Possin*. — V. Discours sur la foi et l'enseignement. — VI. Des trois manières de prier; ces deux opuscules en grec seulement, que les éditeurs n'ont pas cru devoir traduire en latin, nous ne savons pourquoi. — *Appendice*. — VII. Dialogue d'un scholastique sur Dieu.

340. NICETAS, de Nicée, cartophylax, en 1055. — 1. Notice d'*Allatius*. — I. En quels temps, et pour quelles incriminations l'Église des Romains s'est séparée de l'Église de Constantinople ; écrit favorisant le schisme.

341. MICHEL CERULAIRE, patriarche de Constantinople, de 1043 à 1059, et l'un des promoteurs du schisme. — 1. Notice de *Fabricius*. — I. Discours prononcé le 1er dimanche du carême, en la fête du rétablissement des images. — II. Edit synodal contre les députés romains. — III. Autres édits synodaux, dans le t. 109, p. 747, 850. — IV. Décret ou épître sur la femme d'un prêtre souillée d'adultère. — V. Épitres mutuelles de Michel avec Dominique, évêque d'Aquilée, et Pierre, évêque d'Antioche, au nombre de 5, avec les notes de *Cotelier*.

342. SAMONAS, évêque de Gaza, en 1056. — 1. Notice de *Gallandius*. — I. Dispute, en forme de dialogue avec le sarrasin Achmed, lui prouvant clairement que le pain et le vin consacrés par le prêtre, sont le véritable corps et le véritable sang de N.-S. Jésus-Christ.

343. LÉON *Achridanus*, archevêque des Bulgares, en 1056, l'un des plus ardents adversaires des Latins. — 1. Notice de *Fabricius*. — I. Lettre à Jean, évêque de Trani, sur les azymes et les sabbats.

344. NICETAS *Pectoratus*, ou *Sterna*, prêtre et moine, vers 1058, âcre adversaire des Latins et des Arméniens. — 1. Notice de *Fabricius*. — 2. Autre

d'*Allatius*. — 3. Avertissement d'un *anonyme* grec. — I. Chapitres pratiques, en 3 centuries. — II. Sur la salutation faite avec les mains, signification mystique. — III. Libelle contre les Latins, d'un certain *Nicetas*, et trouvé à Constantinople par les apocrisiaires du siége apostolique, latin seul. — 4. Réponse de frère *Humbert*, évêque de Silva-Candida et cardinal, au libelle précédent.

345. JEAN, métropolite des Euchaïtes, en 1050. — 1. Notice du P. Conrad *Janning*. — 2. Notice de *Fabricius*. — I. Sur la fête commune des saints Basile, Grégoire et Chrysostome, établie par Jean, au t. 29, p. CCLXXXIX. — II. Vie de S. Dorothée le jeune. — III. Discours sur la dormition de la très-sainte Mère de Dieu. — IV. Iambes en forme de commentaires sur les histoires représentées dans les tableaux peints des principales fêtes, avec préface et notes de Math. *Bustus*. — V. 5 épigrammes. — VI. Fragment sur la vie de Ste Eusébie, à la fin du volume.

346. JEAN XIPHILIN, patriarche de Constantinople, en 1073. — 1. Notice. — I. 7 discours. — II. Décrets matrimoniaux, dans le t. 119, p. 755 et 875.

347. JEAN, diacre de Constantinople, en 1075. — 1. Notice de *Mai*. — I. De l'économie de Dieu à l'égard de l'homme.

TOME CXXI, comprenant 1168 col. — 1864, prix 20 fr. les 2 vol.

348. GEORGIUS CEDRENUS, moine au 11ᵉ siècle. — 1. Avertissement de l'éditeur. — 2. Notice de *Léon Allatius*. — 3. Dédicace au card. Mazarin, de *Fabrotti*, pour l'édition de 1647. — 4. Au lecteur, par le *même*. — 5. Préface de *Xylander*, de l'édition de 1566. — I. Compendium des histoires depuis le commencement du monde jusqu'à Isaac Comnène, en 1057; d'après l'édition de *Fabrotti*, avec les notes de *Xylander* et de *Goar*, mises au bas des pages et non à la fin du volume, comme dans les autres éditions.

TOME CXXII, comprenant 1456 col. — 1864.

(*Georgius Cedrenus. — Suite*). — Continuation de son Compendium des histoires.

349. JEAN SCYLITZA, curopalate, du 11ᵉ siècle.— I. Extrait de son abrégé historique, depuis l'époque où finit Cedrenus jusqu'au règne d'Alexis Comnène, en 1081, avec les notes de *Goar*, et un *addenda* à la fin du volume.

350. MICHEL PSELLUS, *le jeune*, né en 1020, mort en 1072. — Longue diatribe de Léon Allatius sur les Psellus et leurs écrits. — 1ʳᵉ partie, *OEuvres théologiques*.— I. Exposition du cantique des cantiques, extraits des écrits de S. Grégoire de Nysse, de S. Nil et de S. Maxime. — II. 157 chapitres, questions et réponses, sur toutes sortes de sujets.— III. 29 courtes solutions de questions naturelles, adressées à l'emp. Michel Ducas.—IV. Vers politiques sur le dogme, adressés au même empereur.—V. Dialogue sur l'opération des démons contre Manès et les Euchites ou Enthousiastes, avec préface de *Gaulminus*. — VI. Quelles sont les opinions des Grecs sur les démons.—VII. Sur les vertus des pierres, avec préface et notes de *Jac. Maussacus*, et *Steph. Bernard*.— VIII. Épigramme sur S. Grégoire de Nazianze, dans le t. 35, p. 309. — IX. Caractères de Grégoire le Théologien, de Basile le Grand, de S. Jean Chrysostome et de Grégoire de Nysse. — X. Vers sur les 3 hiérarques précédents. — XI. Éloge et

office de Syméon Métaphraste, au tome 114, p. 183 et 199. — XII. Monodie sur la chute du temple de Sainte-Sophie. — XIII. Réponse à un moine qui l'interrogeait sur l'heure de la mort. — 2e partie. *OEuvres légales et canoniques.* — XIV. — Oblation du Nomocanon à l'empereur Michel Ducas, en vers avec traduction des éditeurs. — XV. Compendium des lois en vers iambes et politiques, avec préface et notes de *François Bosquet*, et *Cornél. Siében.* — XVI. Noms des actions judiciaires. — XVII. Des noms latins des nouvelles lois, et des définitions légales. — XVIII. Des opinions les plus célèbres sur l'âme. — XIX Que les mouvements de l'âme sont semblables à ceux des astres. — XX. Commentaire sur la physiognomie de Platon, avec préface et note de *Linder.* — XXI. — Les oracles magiques qui viennent de Zoroastre, avec les notes d'*Opsopœus.* — XXII. Exposition sur les oracles chaldaïques. — XXIII. Sommaire et courtes explications des dogmes chaldéens. — XXIV. Sur le Pymander de Mercure trismégiste. — 3e partie. *Histoire.* — XXV. Sur les lieux et les noms attiques. — XXVI. Sur le cheval de bronze de l'Hippodrome. — XXVII. 12 lettres. — XXVIII. Fragments de divers ouvrages inédits, publiés par *Allatius.*

351. ANONYMES. Appendice. I. Des antiquités de Constantinople, avec préface de *Banduri*, en vers et en 4 parties.—II. Testament de Salomon, apocryphe avec note de *Fleckius*, qui l'a publié en 1837.

1. *Glossaire* de Fabrotti, expliquant les mots grecs obscurs de Cedrenus. — 2. *Index* des matières sur Cedrenus. — 3. *Index* sur Scylitza. — 4. *Index* sur Michel Psellus et l'appendice.

TOME CXXIII, comprenant 1356 col. — 1864, prix : 44 fr. les 4 vol.

352. THEOPHYLACTE, archevêque d'Acride en Bulgarie, vers 1071, d'après l'édition de Venise, 1754-1758.—1. Dissertation préliminaire de B. *Marie de Rubéis*, sur sa vie et ses écrits. — 2. Préface de Philippe *Montanus*, sur l'ouvrage suivant. — I. Narrations sur les 4 évangiles.

TOME CXXIV, comprenant 1360 col. — 1864.

(*Théophylacte. — Suite*). — Continuation du commentaire sur l'évangile de S. Jean, à partir du chap. VIII. — 3. Préface de Ph. *Montanus*, de l'édition 1554, du commentaire suivant. — 4. Avertissement de T. *Bailie*, de l'édition de Londres. — 5. Note sur les arguments de chaque lettre. — 6. Avertissement de l'édition de Venise. — II. Commentaires sur toutes les épîtres de S. Paul.

TOME CXXV, comprenant 1288 col. — 1864.

(*Théophylacte.—Suite*).—Continuation du commentaire sur les épîtres de S. Paul, commençant par celles à Timothée. — 7. Préface du P. *Finetti*, sur les ouvrages suivants. — 8. 2 préfaces du D. *Sifanus*, pour l'édition de 1567. — III. Exposition sur les actes des apôtres. — IV. 2e exposition des actes des apôtres. — V. Autre commentaire sur les mêmes actes des apôtres. — VI. Exacte exposition des épîtres catholiques.

TOME CXXVI, comprenant 1292 col. — 1864.

(*Théophylacte.—Suite*).—Continuation de l'exposition des épîtres catholiques

commençant aux épitres de S. Jean. — VII. Discours sur l'adoration de la vénérable croix. — VIII. Discours sur la présentation de la très-sainte Mère de Dieu au temple. — IX. Homélie sur le 11e évangile du matin. — X. Martyre de 15 illustres martyrs mis à mort à Liberiopolis, en Bulgarie, sous l'apostat Julien. — XI. Allocution adressée à un de ses amis sur les accusations portées contre les Latins. — XII. Institution adressée à Constantin Porphyrogenète, avec un témoignage d'Anne Comnène sur cet empereur. — XIII. Discours sur l'empereur Alexis Comnène. — XIV. 20 lettres. — XV. 75 lettres publiées par *Meursius*. — XVI. 35 lettres publiées par *Lami*. — 9. Préface d'Ant. *Bongiovanni*, sur les ouvrages suivants. — XVII. Exposition sur les prophètes Osée, Habacuc, Jonas, Nahum et Michée. — XVIII. Vie, conversation et martyre de S. Clément, archevêque des Bulgares. — 10. Variantes sur les évangiles.

1. *Index* des mots grecs employés par Theophylacte. — 2. *Index* des matières du t. I. — 3. *Index* des t. II et III. — 4. *Index* des t. III et IV. — *Index* du t. IV.

TOME CXXVII, comprenant 1512 col. — 1864, prix : 12 fr.

353. NICEPHORE BRYENNIUS IV, empereur de 1078 à 1081. — 1. Notice de *Fabricius*. — Dédicace du P. *Possin*, de l'édition de 1661. — 3. Préface du *même*. — 4. Témoignage des auteurs. — I. Histoires de l'an 1057 à 1081, en 4 livres, avec les notes du P. *Possin* et de *Ducange*.

354. CONSTANTIN MANASSÈS, écrivain du 12e siècle.—1. Notice de *Fabricius*. — Dédicace de *Meursius*, édition de 1616. — I. Abrégé chronologique, depuis la création jusqu'en 1081, en vers.

355. NICOLAS, *le grammairien*, patriarche de Constantinople. — 1. Notice de *Cave*. — I. Épitre synodale à l'emp. Alexis Comnène, au t. 119, p. 863.—II. Décrets synodaux, *ibid.*, p. 762. — III. De la prestation des chanoines, *ibid.*, p. 859.

356. LUCAS, 7e abbé de Crypta-Ferrata, en 1085. — 1. Avertissement de *Maï*. — I. Vie et conversation de S. Barthélemy le Jeune, abbé de Crypta-Ferrata. — II. Éloge du *même*, trad. des éditeurs.

357. NICON, abbé de Raïtha, en Palestine, en 1091. — 1. Notice de *Cotelier*. — I. Livre contenant les préceptes de Dieu, leur interprétation et la doctrine qui leur convient. — II. Interprétation des préceptes divins, ou leur exposition, d'après les SS. Pères, dans le t. 106, p. 1359. — III. Du jeûne de la Mère de Dieu, ci-après, p. 525.

358. ANASTASE, archevêque de Césarée, en Palestine, en 1095. — 1. Notice de *Oudin*. — I. De l'*Artziburius* ou du jeûne, contre la fausse religion des Arméniens, dans le t. I, p. 655. — II. Du jeûne de la glorieuse Mère de Dieu.

359. NICETAS SERRONIUS, métropolite de Serra, puis d'Héraclée, en 1090. — 1. Notice d'*Allatius*. — 2. Avertissement des éditeurs. — I. Commentaires sur les oraisons de S. Grégoire de Nazianze, dans le t. 37, et en latin, à la fin de ce volume. — II. Il existe un traité : Épithètes des dieux et des déesses, publié par *Creuzer*, dans *Meletemata e disciplina antiquitatis*, Lipsiæ, 1827, p. 14-41, et des vers sur la grammaire, publiés par *Boissonade*, dans *Anecdota græca*, t. III, p. 323-327; mais les éditeurs n'ont pas cru devoir les publier ici

comme une matière profane. Nous le regrettons ; tout ce qui regarde les dieux du paganisme surtout, fait partie de l'histoire religieuse du genre humain.

360. JACOB, moine au monastère Coccinobaphus, à la fin du 11[e] siècle.— I. 5 discours sur la sainte Vierge, mère de Dieu.

361. PHILIPPE, le solitaire, en 1105. — 1. Avertissement des éditeurs. — 2. Préface de Michel *Psellus*. — 3. Préface de *Phialitus*. — I. Dioptre, ou règle de la foi chrétienne. — II. Traité sur les affaires de l'Arménie.

362. JOB, le moine, en 1115. — 1. Vie de la reine sainte Théodora.

363. PIERRE CHRYSOLANUS, archevêque de Milan, de 1102 à 1112, mort en 1117. —I. Notice de *Fabricius*. —I. Discours sur le Saint-Esprit adressé à l'empereur Alexis Comnène.

364. ALEXIS COMMNÈNE I, empereur, de 1081 à 1118. — I. Les constitutions novelles, qui regardent les affaires ecclésiastiques.

365. IRÈNE, impératrice, en 1120. — 1. Préface de *Montfaucon*. — I. Le Typique, ou la règle du monastère de la sainte Mère de Dieu, pleine de grâces. Écrit et publié par ordre de l'impératrice Irène. — Tableau des revenus du monastère, avec fac-simile des abréviations des noms propres.

366. ELIAS ECDICUS, le petit, le défenseur de l'Église de Crète, en 1121. — 1. Préface de l'éditeur. — 2. Anthologie gnomique, ou des sentences des pieux philosophes. — II. Sentences gnostiques ou spirituelles.

367 NICÉPHORE BOTONIATE, empereur, de 1078 à 1131. — I. Bulle d'or confirmant les statuts synodaux du patriarche Jean Xiphilin, sur les mariages.

368. NICETAS SEIDUS, sectateur du schisme, vers 1110. —1. Notice d'*Allatius*. — 2. Note de *Mai*. — I. Traité sur la Pâque.

1. *Index* sur Nicéphore Bryennius. — 2. *Index* sur Manassès.

A. BONNETTY.

Histoire catholique.

HISTOIRE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE EN FRANCE

PAR MGR JAGER [1].

Mgr Jager poursuit avec une remarquable activité l'œuvre qu'il a entreprise; on peut ajouter qu'il la conduit avec succès, et qu'il donne à ses lecteurs plus qu'il ne leur avait promis. Cinq volumes nouveaux ont paru ; ajoutés aux précédents, ils en portent à neuf le nombre total. Le savant prélat, tout en adoptant dans son livre le même plan que Longueval, a, Dieu merci! rompu avec les errements du religieux Jésuite. Celui-ci guerroyait le Saint-Siége et les doctrines romaines; Mgr Jager met sa profonde érudition au service de la Papauté qu'il défend en toutes occasions avec des armes courtoises, mais acérées. Les à-peu-près ne sauraient le satisfaire, il présente des expositions de principes qui réjouiront le cœur des vrais amis de l'Eglise. Dans le temps où nous vivons, il faut, nonobstant les appréhensions d'une certaine école, être carré dans ses doctrines, ses affirmations et sa conduite. Est-ce que nos ennemis ont peur d'exprimer leurs sentiments? Prennent-ils des circonlocutions pour parler? Hélas ! non. Imitons-les donc, et tout en sauvegardant les règles de la charité, ne craignons pas de signaler nettement le mal, lorsque nous le voyons apparaître.

On nous jette constamment à la face la bonté du Sauveur. Oui, sans doute, le bon Maître a été doux et humble de cœur dans sa conduite ! Oui, il a toujours accueilli les pécheurs repentants avec une angélique mansuétude. Cela est vrai, et avec l'aide de Dieu, l'Eglise poursuit depuis dix-huit siècles l'œuvre de son fondateur. Mais lorsque Jésus-Christ rencontre l'hypocrisie et la duplicité, revêtant des formes doucereusement menteuses, avec quelle énergie ne les signale-t-il pas :

[1] T. v, vi, vii, viii et ix; Adrien Le Clère, Paris, 1864.

« Race de vipères, fils du diable, etc.? » Avec deux mots, d'ailleurs, l'Eglise et la Papauté ont vaincu les tyrans et les tyrannies : *Non licet* et *non possumus*. Mgr Jager a montré que l'Eglise et la Papauté avaient pleinement accompli leur mission divine : enseigner la vérité ; signaler l'erreur et la combattre, faire le bien, enfin mourir pour la justice.

Les tomes 5, 6, 7 et 8 de l'*Histoire catholique en France* embrassent une période de 400 années, de l'an 840 à 1260. Nous y voyons apparaître ces grandes et nobles figures qui seront à jamais la gloire et l'honneur de la France catholique et dont Mgr Jager a su mettre en relief les mérites divers.

Voici Hincmar, archevêque de Reims : après avoir été tiré du monastère de Saint-Denis, il reçut la consécration épiscopale, le 3 mai 845. Par la solidité de son savoir, la rectitude de son jugement, l'énergie de son caractère et l'ardeur de son zèle apostolique, Hincmar fut la terreur de l'hérésie, le conseil des rois et l'âme de toutes les affaires religieuses ou politiques de son temps. Il prit part aux travaux de 39 conciles, dans lesquels il domina par son influence. Aussi, comme il arrive d'ordinaire aux hommes vraiment supérieurs, il fut en butte à la jalousie et aux contradictions. Les hommes à courtes vues, enflés des petits mérites de leur médiocrité, ne sauraient accorder la prééminence à qui leur démontre, même involontairement, leur nullité. Esprits mesquins et rétrécis, ils voudraient tout réduire à leur taille. Hincmar avait un caractère vif, entreprenant et parfois altier ; il savait que pour dominer les hommes et les conduire, on ne doit tenir qu'un médiocre compte de leurs petits orgueils. Disons qu'il était digne de la haine et des jalousies du grand nombre de ses contemporains ; étant partis du même point que lui, ceux-ci y avaient été maintenus par leur insuffisance, tandis qu'Hincmar, comme l'aigle, avait pris son essor vers les régions élevées. Ces avantages étaient en outre rehaussés par une naissance illustre et une piété sincère. Quand, dans la vie des peuples, il se rencontre un homme qui, à des qualités éminentes, joint de grandes vertus chrétiennes, il est à croire que Dieu l'a fait pour le bonheur de ce peuple et qu'il le conduira dans la triple voie du beau, du

bien, du vrai. Hincmar était digne d'une telle mission. On sait comme il signala la dangereuse hérésie de *Jean Scot Érigène* touchant l'Eucharistie, comme il combattit *Godescalc* qui prétendait que Jésus-Christ était mort pour les seuls prédestinés. Après avoir condamné cet hérétique, Hincmar le rendit à ses pairs, les Bénédictins, afin qu'ils le châtiassent selon les règles tracées par saint Benoît.

Quelques clameurs s'élevèrent, on blâmait la sévérité de l'archevêque de Reims, qui avait si énergiquement condamné de dangereuses nouveautés. Comme fait de nos jours la niaise sentimentalité de la presse rationaliste, on n'avait de larmes et de commisération que pour le coupable; on oubliait les victimes et les ravages qu'avait causés ou que causerait encore une doctrine aussi radicalement antisociale et antichrétienne. Si Jésus-Christ n'est pas mort pour le salut de tous, quelles espérances reste-t-il à l'homme qu'accable le poids de sa misère, et qui, chaque jour, renouvelle l'expérience de sa faiblesse? Que faire, si après s'être jeté dans les bras du Sauveur, si après avoir dit à Dieu ce *peccavi*, qui triomphe de sa colère, il n'a pas l'espérance d'une vie de bonheur à venir? Il ne lui reste que le suicide ; quelle autre alternative s'offrirait à lui? Telle est encore, dans les temps modernes, la doctrine desséchante de Calvin et de Socin ; mais, grâce à Dieu, calvinisme et socinisme sont expirants à l'heure présente ; les besoins du temps et le bon sens chrétien ont triomphé de leurs doctrines fatalistes.

C'est vers cette époque, en 855, qu'on a placé la prétendue élévation au trône de Saint-Pierre de la papesse Jeanne, après la mort de Léon IV. Cette fable grossière et ridicule, imaginée au 13e siècle, a été savamment réfutée par Mgr Jager. Les ennemis de Rome rougissent de l'avoir admise ; quelques niais persistent cependant dans la croyance d'une bourde historique, déjà combattue par le protestant David Blondel. Nous le demandons, Hincmar, cette lumière des Gaules, aurait-il toléré une semblable énormité; s'il en avait eu connaissance, n'aurait-il pas fait appel à l'Eglise universelle pour la faire disparaître ?

Le roi Lothaire avait épousé Teutberge, mais cédant ensuite

à une passion criminelle, il voulut la justifier en répudiant sa femme légitime; après qu'elle eut été condamnée juridiquement des clameurs s'élevèrent de toutes parts. On consulte Hincmar sur cette affaire : « Dans tous les doutes, répond-il, et » dans toutes les questions ressortissant à la foi, il faut con- » sulter l'Eglise romaine, la mère et la maîtresse de toutes les » autres Eglises et suivre ses avis salutaires[1]. » Plus tard le roi Louis veut-il élever à l'épiscopat un prêtre de son palais et agir contrairement aux règles canoniques, Hincmar ne craint pas d'adresser au prince de respectueuses mais énergiques représentations; il termine en invoquant contre lui le serment qu'il a juré lors de son couronnement. Cependant Louis résiste; Hincmar ne cède pas. On est toujours fort même devant la force quand on parle au nom du droit, surtout lorsqu'on représente le droit. Le roi menace son contradicteur d'assembler un concile pour le faire juge de sa résistance; Hincmar lui dit avec la fermeté d'un apôtre : « Nous ne » craignons pas de répondre de notre conduite en présence des » archevêques et des évêques, parce que nous n'avons pas » d'autre Evangile ni d'autres Canons, que l'Evangile et les » Canons qu'ils suivent[2]. » Puis de concert avec ses suffragants, il excommunia l'usurpateur. Ce grand homme mourut à Epernay le 7 décembre 882, après avoir gouverné l'Eglise de Reims pendant 37 ans. Dans un temps qui offre le spectacle de tant de faiblesses et défaillances en tous genres on est heureux de rencontrer dans l'histoire de tels caractères; la vue de ces hommes console, fortifie et encourage ceux qui cherchent le règne de la justice et de la vérité.

C'est encore un archevêque de Reims dont la figure domine de bien haut ses contemporains dans le 6ᵉ volume : *Gerbert*, qui fut appelé au siége de Reims en 992, puis élevé sur le trône de Saint-Pierre sous le nom de *Sylvestre II*. Comme on le voit, les gloires religieuses ne font point défaut à la France. Gerbert connut à Reims les chagrins et les soucis des envieux; néanmoins, il porta avec honneur le fardeau de l'épiscopat et il remplit toujours avec zèle ses devoirs de métropolitain,

[1] *Opera Hincm.*, t. I, p. 161.
[2] *Ibid.*, t. II.

dont les charges étaient alors si différentes de ce qu'elles sont aujourd'hui. Des décisions canoniques attestent l'étendue de sa science et la sûreté de son jugement; les lettres qui nous restent de lui, témoignent en outre de l'active surveillance qu'il exerçait sur ses suffragants. En 995, à la suite d'une honteuse intrigue, son expulsion de Reims fut décidée. Au milieu de ces tribulations, qu'il supporta comme savent le faire les âmes vraiment chrétiennes, rien ne lui fut plus pénible que l'abandon de ses amis et l'injuste suspens que ses suffragants prononcèrent contre lui. On lui faisait expier ses grandes qualités d'administrateur et ses vertus épiscopales. Combien lâches, maladroits et impolitiques sont les hommes qui abandonnent un des leurs lorsque son étoile vient à pâlir! Ignorent-ils que toute vie humaine passe, et repasse quelquefois, par les pôles de l'action et de la réaction? Comme ils sont plats et rampants devant le succès, lâches et insolents devant l'infortune! Mais lorsque Dieu ordonne à l'ange d'enlever la pierre du tombeau de l'épreuve et de l'abandon, alors le mort ressuscite, il entre dans la gloire; bien honteux alors sont ceux qui lui criaient au jour de la tribulation : « Sors, si tu le » peux, de ta position critique, nous verrons si tu es réelle» ment l'homme supérieur que nous avons encensé. Ah nous » étions bien fous de croire en toi ! » Mais les épreuves font les hommes ; Dieu, qui semble les épargner aux âmes vulgaires, parce qu'elles ne sauraient en comprendre l'efficacité, les prodigue dans sa miséricorde aux intelligences d'élite, à ceux auxquels il demandera quelque chose de grand. Ainsi en fut-il de Gerbert.

Grégoire V mourut au mois de février 999; par un singulier concours d'événements, Gerbert lui succéda. Après son élection, il adressa aux évêques un écrit plein d'humilité, de force et d'onction, dans lequel il signalait les vices de son temps en termes sévères et pénétrants, qui dénotaient chez Sylvestre II une connaissance parfaite de son époque. Arnoul, celui-là même qui l'avait supplanté au siége de Reims, lui demanda sa confirmation. Sylvestre II, oubliant les injures faites à Gerbert, accueillit favorablement sa supplique. « Il » appartient au Saint-Siége, dit-il, non-seulement de donner

» conseil aux pécheurs, mais encore de relever ceux qui sont » tombés et de rendre leur dignité à ceux qui en ont été dé» pouillés, afin que la plénitude de puissance accordée à Pierre » se montre aussi en déliant, et que l'éclat de la gloire de » Rome brille partout. C'est pourquoi, etc.[1]. »

Voici *Fulbert* évêque de Chartres et disciple de Sylvestre II; *Abbon* de Fleury, le martyr du courage et de la fermeté dans les réformes monastiques. « Seigneur, ayez pitié de moi, dit-il » en mourant, et du monastère que j'ai gouverné. » Telle fut la vengeance qu'il tira de ses meurtriers.

Le commencement du 11e siècle est signalé en France par des tentatives de retour au Manichéisme et au Gnosticisme ; elles se manifestèrent particulièrement dans l'Orléanais, et comme autrefois, elles appelaient à leur aide la corruption des mœurs. La dépravation morale, occulte ou apparente, n'est-elle pas d'ordinaire la compagne de l'erreur ? La sage énergie de l'épiscopat, secondée par la couronne, coupa le mal dans sa racine et l'empêcha de s'étendre, du moins pour le moment.

Au moyen âge, on aimait avec ardeur les saints patrons de chaque contrée, parfois même on défendait leurs titres de gloire avec des armes peu courtoises, mais on les aimait et on les honorait, et qui plus est, on imitait leurs vertus. C'est ainsi qu'en 1025, la question de savoir si le nom de *S. Martial* devait être placé dans les litanies, au rang des Apôtres, prit une telle importance, que Guillaume, duc d'Aquitaine, voulut plaider lui-même en faveur de cette prérogative devant le concile. Quels princes souverains ont plaidé de nos jours la cause d'Alphonse de Liguori, de Benoît Labre, des martyrs japonais, de Marie Alacoque ou celle de Pierre Canisius ? Qui plaidera demain celle de Jean-Baptiste-Marie Vianney ? Cette question de l'apostolat de saint Martial, que Rome a tranchée d'une manière conforme aux vœux de l'Eglise de Limoges, a été élucidée par Mgr Jager. Avant lui, M. Arbellot avait publié de savantes et consciencieuses recherches, qui ont jeté un grand jour sur le même sujet[2].

[1] *Labbe*, t. IX, p. 778.

[2] La dissertation de M. l'abbé Arbellot a été insérée dans les *Annales*, t. III, p. 174 (5e série, 1861).

C'est vers le même temps que se manifeste l'hérésie de *Bérenger*. Quand le démon veut contrister l'Eglise et la blesser dans ce qu'elle a de plus cher, il suscite des négateurs, soit de la divinité de Jésus-Christ, soit de la présence réelle au sacrement de l'Eucharistie. Mais alors, comme, de nos jours, quand Renan osa produire son blasphème au grand jour, la France entière se leva pour protester par la voix de ses plus savants apologistes, et notamment par celle de Lanfranc.

A côté du nom d'un grand hérétique, nous trouvons sur notre passage celui d'un grand pape, *Hildebrand*, depuis S. Grégoire VII. Le roi, le Pape et le saint sont trop connus pour que nous en parlions; disons seulement qu'Hildebrand demeurera toujours le modèle des pontifes qui savent résister aux empiétements injustes et mourir pour la cause du droit. « J'ai aimé la justice et haï l'iniquité, disait-il à sa dernière » heure, retiré près du golfe de Salerne, le corps épuisé par la » lutte, c'est pourquoi je meurs en exil ! » Plus loin, saint Bruno, dont les tableaux de Lesueur ont, à une autre époque, vulgarisé la vie en France et fait aimer le caractère ; saint Yves de Chartres, cet infatigable champion de la *Trève de Dieu;* saint Hugues, abbé de Cluny, cet ami de S. Grégoire VII, qui fit élever cette église de Cluny, autrefois objet de l'admiration des amis de la foi et des arts, qui fut détruite en 1793. Lorsqu'en 1805, Napoléon I reçut à Macon les membres de la municipalité de Cluny, ceux-ci le supplièrent d'honorer leur commune par sa présence. « Vous avez laissé vendre et dé» truire votre belle église, répondit brusquement l'Empereur, » allez, vous êtes des Vandales, je ne visiterai pas Cluny ! » Qui n'applaudirait à cette réponse du guerrier que venait de sacrer Pie VII ?

En ce qui touche à l'origine des communes et à leur action, nous regrettons que Mgr Jager se soit trop appuyé sur les opinions d'Augustin Thierry. Des études postérieures à celles de l'illustre historien, auxquelles, après M. Ernest Semichon toutefois, nous avons pris part, conduisent à des résultats opposés à ceux que présente Mgr Jager.

Des tentatives de Manichéisme se renouvelèrent au milieu du 12e siècle, dans le Soissonnais. Comme leurs devanciers,

ces Manichéens enseignaient que le Fils de Dieu incarné est un être imaginaire, que le baptême conféré aux enfants ne leur sert de rien, que le mariage est une abomination, etc, etc. Le tout était couronné par les pratiques des mystères éleusiens, auxquelles ils se livraient dans des conventicules nocturnes tenus dans des lieux éloignés des habitations. En un mot, ils se montraient les disciples fidèles des Manichéens d'Orléans ; mais ils trouvèrent en *Liziard*, évêque de Soissons, un redoutable adversaire. Un certain Clémentius, chef de secte, ayant été amené devant lui, fut interrogé sur ses croyances ; comme Liziard l'appelait hérétique, Clémentius s'en défendit : « Seigneur évêque, dit-il, n'avez-vous pas lu » des ceux mots dans l'Evangile : *Beati eritis ?* — Sans doute » repartit Liziard ; qu'en concluez-vous ? — *Beati eritis* ne » veulent-ils pas dire ; Bienheureux les hérétiques ? » — Quelle ignorance ! Que de Clémentius ne rencontre-t-on pas de nos jours ! A propos de la sentence rendue dans cette affaire par l'évêque de Soissons, Mgr Jager a vertement contredit l'opinion de Longueval, qui blâmait la sévérité de l'épiscopat.

Saint *Bernard* occupe, on peut le dire, la plus grande partie du texte des 7e et 8e volumes ; Mgr Jager, en traçant le portrait et la vie du fondateur de Clairvaux, du promoteur de la seconde croisade, du régulateur des affaires religieuses et politiques de son temps, a fort utilement mis à profit les travaux modernes sur le même sujet. Pourquoi ne pouvons-nous pas en dire autant de toutes les parties traitées dans les huit premiers volumes ? On ne demande pas toujours à l'auteur d'un ouvrage d'ensemble des découvertes ; tant mieux pour lui, s'il a eu la main assez heureuse pour trouver quelques perles inconnues; c'est particulièrement aux monographistes qu'il appartient de faire progresser la science. Au milieu des actes si divers qui remplissent la vie de ce grand saint, on se plaît à étudier l'histoire de ses rapports avec Eugène III. Ce Pape, qui avait conservé pour son ancien maître la docilité d'un disciple, le pria de lui tracer quelques instructions sur les devoirs de sa nouvelle dignité. Saint Bernard lui adressa les cinq livres de son ouvrage intitulé : *De la Considération.*

« Qui êtes-vous en qualité de Pape, demande-t-il à Eu-
» gène III ? Vous êtes le grand prêtre et Souverain Pontife.
» Vous êtes le prince des évêques et l'héritier des Apôtres.
» Vous êtes Abel par la primauté, Noé par le gouvernement,
» Abraham par la qualité de patriarche, Melchisédech par
» l'ordre, Aaron par la dignité, Moïse par l'autorité, Samuel
» par le caractère de juge, Pierre par la puissance, Christ par
» l'onction. C'est à vous que les clefs ont été données et les
» ouailles confiées. A la vérité, il y a d'autres portiers du ciel
» et d'autres pasteurs de troupeaux ; mais vous réunissez ces
» deux qualités d'une manière d'autant plus glorieuse qu'il
» y a plus de différence entre vous et les autres. Ils ont cha-
» cun leur troupeau qui leur est assigné : tous ces troupeaux
» particuliers vous sont confiés. Vous êtes seul le pasteur non
» seulement des ouailles, mais encore des pasteurs et de tous
» les pasteurs. »

Traitant dans le 4e livre des devoirs de la Papauté, saint Bernard dit à Eugène III :

« Il faut considérer encore que vous êtes la règle vivante
» de la justice, le miroir de la sainteté, le modèle de la piété,
» le conservateur de la vérité, le défenseur de la foi, le doc-
» teur des nations, le guide des chrétiens, l'ami de l'époux,
» l'ordonnateur du clergé, le pasteur des peuples, le précep-
» teur des ignorants, le refuge des opprimés, l'avocat des
» pauvres, l'espérance des malheureux, le tuteur des orphe-
» lins, le juge des veuves, l'œil des aveugles, la langue des
» muets, le bâton des vieillards, le vengeur des crimes, la
» terreur des méchants, la gloire des bons, la verge des puis-
» sants, le marteau des tyrans, le père des rois, le modérateur
» des lois, le dispensateur des canons, le sel de la terre, la
» lumière du monde, le pontife du Très-Haut, le vicaire du
» Christ, l'oint du Seigneur, enfin le Dieu de Pharaon. »

Nous n'avons pas besoin de faire ressortir aux yeux du lecteur la beauté, la richesse et les magnificences de ces tableaux; est-ce qu'au spectacle d'un écrin rempli des pierreries les plus rutilantes, on développe aux spectateurs une théorie sur l'éclat des diamants ? Non, sans doute. On regarde et l'on

admire en silence. A l'admiration silencieuse que produirait la vue d'un brillant écrin, se joint ici la gustation de l'âme chrétienne.

Saint Bernard mourut le 20 août 1150, à l'âge de 63 ans. « Ce fut, dit Mgr Jager, un solitaire continuellement obligé de se produire dans les cours ou de se charger de négociations importantes. Il n'en fut pas moins un modèle d'humilité, de retraite et de recueillement dans les occupations cachées de la solitude. Ce fut un génie supérieur, un sage consommé qui s'assit dans le conseil des rois ; mais il fut aussi un enfant et le plus docile des enfants dans l'étude de la simplicité évangélique. En lui se trouvait le docteur le plus célèbre et le plus modeste de son temps, l'ennemi le plus implacable des schismes et des hérésies, et le controversiste le mieux doué pour gagner les schismatiques et les hérétiques ; censeur du vice, toujours intrépide et toujours écouté, il eut le don bien rare de reprendre sans offenser, sans irriter du moins, ou sans diminuer bien sensiblement l'affection qu'on lui portait. Soit qu'il écrive, soit qu'il agisse, c'est toujours l'amour de Dieu et le zèle des âmes qui le guident et l'inspirent. Ses écrits paraissent renfermer beaucoup d'art, et réellement ils n'en ont aucun. Saint Bernard était trop avare de ses moments, il n'en était pas même assez maître pour les travailler avec soin. C'était un esprit prompt, judicieux, abondant, rempli d'images, imbibé, si on ose le dire, du style et de la doctrine de l'Ecriture sainte, plein de ses devoirs et fort instruit sur toutes les matières qu'il traitait. Personne ne pense et ne s'exprime plus heureusement que lui, lorsqu'il veut faire impression ; et il la fait d'ordinaire si profonde, que nous ne voyons nulle part ailleurs des sentiments ou des traits qu'on retienne plus volontiers, tant on s'intéresse à ce qu'il dit[1]. »

C'est à juste titre qu'on nomme S. Bernard le dernier des saints Pères ; car de tous ceux qui l'ont précédé nul n'en a mérité plus spécialement le titre pour l'Eglise de France, et n'a plus fait pour conserver dans son sein les principes fondamentaux de la véritable Eglise dont Rome est la tête et le centre.

Dans la seconde moitié du 12e siècle, nous rencontrons

[1] *Hist. de l'Église catholique en France*, t. VIII, p. 89-90.

S. Thomas Becket, encore un martyr du droit et de la justice. Que de noms illustres, que de saints personnages ne trouvons-nous pas sur notre route et que nous regrettons de ne pouvoir pas indiquer même en courant ; nous renvoyons le lecteur au livre de Mgr Jager. Ils y verront quels hommes ont produits les siècles du moyen âge, hier encore si décriés par l'ignorance ou la mauvaise foi. Sans doute il y avait bien des misères, de grands scandales, des débordements de mœurs : que ne doit-on pas attendre de l'homme et chez l'homme ? Mais aussi quelle foi en ces temps lointains ! On connaissait Jésus-Christ, on aimait Jésus-Christ, on goûtait Jésus-Christ. Pourquoi n'en est-il plus ainsi de nos jours ; à quelles causes attribuer ce refroidissement général ?

En voici plusieurs qui, disons-le à regret, sont défendues chaque jour par la presse, soutenues par nombre de laïques et encouragées d'ailleurs par quelques ecclésiastiques : Dans les études classiques et artistiques, la conservation de l'enseignement païen, si opposé cependant à l'esprit chrétien, et conduisant fatalement aux révolutions sociales ; en philosophie, le naturalisme aboutissant au déisme pur et au rationalisme, par conséquent à la négation de toute vérité surnaturelle; le pseudo-libéralisme qui accorde une égale sympathie à l'erreur et à la vérité ; un certain gallicanisme sapant respectueusement le trône de saint Pierre ; des velléités jansénistes desséchant les cœurs et ouvrant la porte à l'indifférence. Telles sont les causes générales qui s'opposent au règne de Jésus-Christ sur les âmes. Revenons donc aux antiques et fortes traditions de l'Eglise romaine, acceptons-les franchement, mettons-les docilement en pratique et la société marchera dans la voie du progrès, car elle sera chrétienne. Qu'on ne s'y trompe pas, là où Dieu et l'Eglise sont absents il n'y a pas de progrès véritable, il n'y en aura jamais [1].

Edmond de l'HERVILLIERS,
De l'Académie de la religion catholique de Rome.

[1] Au moment où nous achevons ce compte-rendu, nous avons reçu le 9e volume de cette histoire; il nous a donc été impossible d'en parler aux lecteurs. Nous le ferons ultérieurement.

Enseignement catholique.

LETTRE DE S. E. LE CARDINAL PATRIZI

Obligeant M. l'abbé UBAGHS,

Professeur de philosophie à l'Université de Louvain,

de corriger ses traités de Logique et de Théodicée et défendant de continuer de les enseigner.

Nous n'avons pas besoin de faire remarquer à nos lecteurs l'importance de la lettre que nous publions ici. Elle nous apprend que depuis vingt ans, M. l'abbé Ubaghs a différé de corriger ses œuvres philosophiques selon les injonctions qui lui avaient été faites, et que par conséquent depuis vingt ans, il enseigne des principes dangereux aux élèves qui fréquentent l'Université catholique de Louvain. Ses traités, jusqu'à révision complète, sont interdits dans toute la Belgique. Ils le sont également en France, où tous les Ontologistes adoptent ses principes et suivent ses méthodes.

Nos abonnés connaissent nos discussions avec M. l'abbé Ubaghs, et quels sont les principes Ontologistes que nous avons combattus dans sa Philosophie [1]. Les feuilles dans lesquelles ses erreurs étaient signalées ne nous sont pas connues; en conséquence nous ne pouvons pas dire que ce sont ces principes qui soient condamnés dans la lettre des cardinaux. Cependant, si l'on se rappelle le blâme infligé déjà à la philosophie de M. Branchereau [2], et les 7 propositions toutes Ontologiques récemment condamnées par le Saint-Office [3], on peut en inférer que ce sont les principes Ontologiques platoniciens qui sont censurés dans les traités philosophiques de M. l'abbé Ubaghs.

Nous espérons que les deux feuilles communiquées à M. l'abbé Ubaghs seront publiées par lui. Il doit cela à tous les élèves

[1] Voir en particulier notre t. IX, p. 390 (4ᵉ série), et t. V, p. 167 et 195 (5ᵉ série).

[2] Voir *Annales*, t. VI, p. 472.

[3] Voir *Annales*, t. IV, p. 470 et t. V, p. 165.

qui ont suivi ses leçons depuis vingt ans, et qui ont droit de connaître quels sont les principes qu'ils doivent abandonner; car à quoi peut servir de connaître qu'il y a de faux principes, si on ne connaît pas quels ils sont? Cette publication ne doit rien coûter à son ardent désir de n'enseigner que ce qui est approuvé par l'Église, dont il est un des prêtres les plus distingués et les plus fidèles. — Nous tiendrons nos lecteurs au courant de toute cette affaire. A. B.

Lettre de S. E. le Cardinal Patrizi aux Évêques de Belgique.

Illustrissime et Révérendissime Seigneur et Frère,

Comme on s'occupe ici depuis plusieurs années, d'une question d'une importance non légère, relative à la doctrine enseignée par quelques docteurs de l'Université de Louvain, *sur les forces natives de la raison humaine*, notre Saint-Père le Pape, qui, du siége apostolique où il préside, doit, en vertu de sa charge, veiller à ce *qu'il ne soit enseigné aucune doctrine qui soit répréhensible*, a donné cette question à examiner à deux commissions de cardinaux de la sainte Eglise romaine, tant du Saint-Office, que de la Congrégation de l'Index. Or, avant d'entreprendre cet examen, on s'est remis sous les yeux les résolutions prises par cette même congrégation de l'Index, dès les années 1843 et 1844, après qu'eurent été déférés à son jugement les ouvrages de Gérard Ubaghs, docteur décurial à l'Université de Louvain, et principalement ses *traités de Logique* et de *Théodicée*. En effet, cette sainte Congrégation, après une mûre délibération qui occupa deux séances, l'une du 23 juin 1843,

AD EPISCOPOS BELGII.

Illustrissime ac Reverendissime Domine uti Frater,

Quum non levis momenti sit pluribus abhinc annis istis in regionibus agitata quæstio circa doctrinam a nonnullis Universitatis Lovaniensis doctoribus traditam *de vi nativa humanæ rationis*, Sanctissimus D. N. qui in Apostolicæ Sedis fastigio positus advigilare pro suo munere debet, *ne qua minus recta doctrina diffundatur*, quæstionem illam examinandam commisit duobus S. R. E. Cardinalium Conciliis tum S. Officii tum Indicis. Jam vero cum esset hujusmodi examen instituendum, præ oculis habitæ sunt resolutiones quas sacrum idem Concilium *Indicis* edidit, jam inde ab annis 1843 et 1844, posteaquam ad illius judicium delata sunt opera Gerardi Ubaghs in Lov. Univ. Doctoris decurialis, in primisque *tractatus Logicæ* ac *Theodiceæ*. Etenim sacer ille Consessus mature adhibita deliberatione duobus in conventibus habitis die

l'autre du 8 août 1844, indiqua, comme ayant besoin de correction, la doctrine exposée, tant *dans la Logique* que *dans la Théodicée*, touchant l'*origine des connaissances humaines*, tant de l'ordre métaphysique que de l'ordre moral, et surtout de celles qui concernent l'existence de Dieu.

C'est ce qui résulte, à n'en point douter, de deux feuilles d'observations qui, de l'avis de cette même sacrée congrégation, confirmé par le Souverain Pontife Grégoire XVI, furent transmis à l'éminentissime cardinal archevêque de Malines, par la Nonciature apostolique, pour qu'il avertît l'auteur de « corriger son livre dans quelque nouvelle édition, et de » s'abstenir, en attendant, d'enseigner de telles opinions dans » ses leçons scolastiques. »

Ces deux feuilles d'observations, pourvu qu'on étudie la chose, sont entièrement semblables l'une à l'autre, car si la deuxième présente quelque semblant de différence, cela vient de ce que l'auteur, après avoir eu communication de la première, avait remis à l'éminentissime Archevêque un *écrit* daté du 8 décembre 1843, où il s'efforce d'expliquer sa doctrine et de la purger de tout soupçon d'erreur. Mais, malgré toute l'attention qui fut donnée à bien peser la teneur de cet écrit, il ne fit pas changer de sentiment les éminentissimes Pères, qui, s'étant assemblés de nouveau, jugèrent en conséquence qu'il fallait corriger ces traités, et notamment *celui de Théo-*

28 mens. Jun. an. 1843. ac die 8. Aug. an 1844, emendandas indicavit expositas tam in *Logica* quam in *Theodicea* doctrinas *de humanarum cognitionum origine*, sive ordinem metaphysicum spectent sive moralem, et illarum præsertim quæ *Dei existentiam* respiciant.

Id sane constat ex duobus notationum foliis, quæ ex ejusdem sacri Consessus sententia Gregorii XVI. SS. PP. auctoritate confirmata ad Emum Card. archiep. Mechlinensem per Nuntiaturam Apost. transmissa fuerunt, monendi causa auctorem operis — *ut nova aliqua editione librum suum emendandum curet, atque interim in scholasticis suis lectionibus ab iis sententiis docendis abstinere velit.*

Quæ duo notationum folia, modo res spectetur, simillima omnino sunt; si namque in folio posteriori aliqua facta est specie tenus immutatio, id ex eo repetendum est, quod auctor accepto priori folio *libellum*, die 8. Dec. an 1843, Emo Archiepiscopo tradidit, quo libello doctrinæ suæ rationem explicare atque ab omni erroris suspicione purgare nitebatur. Quem sane libellum, licet idem Emorum Patrum Concilium accurate perpendisset, minime tamen a sententia discessit, atque adeo tractatus illos ac nominatim tractatum *de Theodicea*, qui

dicée, qui, comme ils se trouvent imprimés, étaient entre les mains de tout le monde, et étaient enseignés publiquement dans l'Université et dans les écoles.

Il est vrai que depuis 1844, il intervint quelques actes où le susdit docteur de Louvain était mentionné avec éloge, tout comme s'il se fût conformé dans les subséquentes éditions de son ouvrage, au vœu et à l'avis de la sacrée Congrégation; mais, néanmoins, autant il est incontestable que ces *deux feuilles d'observations* ont été rédigées par l'avis de la même sacrée Congrégation, confirmé par le Souverain Pontife, autant il est certain que ces actes postérieurs ne contiennent nullement le sentiment de la même sacrée Congrégation, et bien moins encore celui du Souverain Pontife, comme on pourra s'en convaincre par la lecture de ces actes.

Dans cet état de choses, il a paru nécessaire d'examiner et de juger si ledit docteur de Louvain a suivi exactement dans les éditions de *sa Logique* et de *sa Théodicée*, qu'il a fait paraître depuis le 8 août 1844, ce que la sainte Congrégation de l'Index lui avait inculqué dans les deux feuilles d'observations sus-mentionnées, transmises au même auteur par le Cardinal archevêque. Or, après avoir fait cet examen et étudié longtemps cette affaire, lesdits cardinaux, tant de la sainte Inquisition que de l'Index, s'étant réunis le 21 septembre dernier, ont jugé « que » les nouvelles éditions de ces mêmes traités n'avaient pas été

typis impressi in omnium versabantur manibus, atque in Universitate aliisque Scholis publice explicabantur, *corrigendos judicavit.*

Fatendum quidem est, post annum 1844, nonnullos intervenisse actus, quibus prædicto Lov. doctori laus tribuebatur, perinde ac si in posterioribus sui operis editionibus sacri Consessus voto ac sententiæ paruisset, sed tamen uti firmum ratumque est bina illa notationum folia, post sacri ejusdem concilii sententiam SS. P. auctoritate comprobatam, fuisse conscripta, ita pariter certum est, posteriores illos actus haudquaquam S. Consessus, multoque minus SS. P. continere sententiam, quod quidem actus illos legentibus videre licet.

Quæ quum ita sint, necessarium investigare ac perpendere visum est, num memoratus Lov. doctor in editionibus *Logicæ* ac *Theodiceæ*, quas post diem 8 mens. Aug. an 1844, confecit, accurate sit exsequutus quod a S. Concilio libris notandis inculcatum ei fuit in memoratis notationum foliis per card. archiepiscopum eidem auctori transmissis. Hujusmodi porro instituto examine rebusque diu multum ponderatis, memorati Cardinales tum qui S. Inquisitioni tum qui libris notandis præpositi sunt, conventu habito die 21 sept. proxime præteriti *judicarunt recentes eorumdem tractatuum editiones minime fuisse emen-*

» réellement corrigés d'une manière conforme aux obser-
» vations de la susdite sainte Congrégation, et qu'on y trou-
» vait encore ces mêmes principes de doctrine qu'il fallait
» corriger comme il avait été prescrit. »

C'est, du reste, ce que l'auteur lui-même avoue sans détour dans une lettre récente adressée à l'éminentissime cardinal Louis Altiéri, Préfet de la sacrée Congrégation de l'Index. Il lui écrit en effet qu'il a publié jusqu'à quatre éditions de sa *Théodicée*, à savoir : la première en 1841, la même qui a été primitivement soumise au jugement du Saint-Siége; la deuxième, imprimée en 1845, peu de temps après qu'il eut reçu les observations des éminentissimes cardinaux. Or ces deux éditions, comme l'auteur l'avoue en propres termes,
« sont absolument semblables l'une à l'autre, ayant le même
» nombre de chapitres, de paragraphes et de pages et les mê-
» mes locutions; et elles ne diffèrent entre elles qu'en ce que
» la deuxième édition contient quelques notes de divers genre
» et un petit nombre de phrases incidentes, qui, réunies,
» pourraient remplir à peu près douze pages. Quant aux édi-
» tions suivantes, continue-t-il, savoir la troisième, publiée
» en 1852, et la quatrième, en 1863, elles se ressemblent, con-
» sidérées en elles-mêmes, quoiqu'elles diffèrent beaucoup
» des précédentes, si l'on fait attention à la forme extérieure, et
» non à la doctrine. »

Pour ce qui est de la *Logique*, quand il en publia une nou-

datas juxta prædicti sacri Consessus notationes, in iisque adhuc reperiri ea doctrinæ principia quæ, uti præscriptum fuerat, corrigere oportebat.

Quod quidem auctor ipse recenti in epistola ad Emum card. Ludovicum Altieri præf. S. C. libris notandis missa aperte fatetur. Scribit enim quatuor adhuc se publicasse *Theodiceæ* editiones, 1ᵃᵐ nimirum an. 1841, quæ primitus subjecta est S. Sedis judicio; 2ᵃᵐ an. 1845, typis impressam haud ita multo post notationes a S. Card. Consessu propositas. Utraque vero editio quemadmodum suis ipse verbis fatetur auctor, *similes prorsus sunt, idem capitum, paragraphorum et paginarum numerus, eædem locutiones; hoc solum differunt, quod secunda editio aliquot diversi generis notas et paucas phrases incidentes continet, quæ simul paginas forte duodecim implere possint. Editiones vero, ut ipse prosequitur, tertia an.* 1852, *et quarta an.* 1863, *etiam in se similes sunt, et a præcedentibus, si formam exteriorem, non doctrinam spectes, multum differunt.*

Ad *Logicam* porro quod spectat, cum illius tractatum iterum typis man-

velle édition après avoir reçu les observations des Eminentissimes cardinaux, il inséra dans la *Préface* cet avis : « Quelques changements que j'aie faits dans mes écrits, je n'ai jamais cru devoir modifier en rien les principes adoptés dans mes premières éditions, quoique je n'aurais point honte de les répudier ou de les modifier, si quelqu'un m'en avait montré la fausseté ou l'inexactitude. »

En conséquence, lesdits cardinaux ont de même jugé que l'auteur devait mettre à exécution ce qu'il n'a point encore fait, c'est-à-dire corriger la doctrine exposée par lui dans tous les endroits ou chapitres improuvés par la sacrée Congrégation de l'Index, conformément aux observations consignées dans les deux feuilles sus-mentionnées, *et spécialement dans la première, comme expliquant plus ouvertement et plus distinctement la chose.* Non qu'il faille conclure de là que le Saint-Siége approuve le reste des doctrines contenues dans les éditions plus récentes desdits ouvrages. Or cet avis des Eminentissimes cardinaux est maintenant ratifié et confirmé par notre saint Père le pape Pie IX.

Cela étant, en même temps que l'Eminentissime cardinal archevêque de Malines, pour remplir la commission qui lui a été donnée, avertira de son devoir ledit docteur Gérard-Casimir Ubaghs, et le pressera avec force *de se conformer dans son enseignement, sans aucune réserve, aux observations des cardi-*

davit, post acceptas S. Consessus notationes hæc in præfatione significavit : *Quantumcumque scripta immutaverim, nunquam minime recedendum esse duxi a principiis, quæ in primis editionibus assumpseram, quæ tamen repudiare vel mutare me non puderet, si illa falsa vel minus recta esse quisquam ostendisset.* — Hinc pariter memorati cardinales judicarunt, exsequendum ab auctore esse, quod minime adhuc præstitit, nimirum emendandam illi esse expositam doctrinam in cunctis iis locis seu capitibus quæ S. Consessus librorum notandorum judex minus probavit juxta notationes in supradictis duobus foliis comprehensas et *peculiariter in primo, utpote quod rem apertius ac distinctius explicat.* Ex quo tamen haudquaquam intelligendum est probari doctrinas reliquas, quæ in recentioribus operum prædictorum editionibus continentur. Hanc porro Emorum Patrum sententiam SSmus D. N. Pius IX auctoritate sua ratam habuit et confirmavit.

Quæ cum ita se habeant, dum Emus Card. Mechlinensis juxta demandatas ei partes memoratum doctorem Gerardum Casimirum Ubaghs admonebit officii sui eique vehementius inculcabit, *ut doctrinam suam ad exhibitas S. Consessus*

naux à lui transmises, il sera de votre vigilance et de votre zèle pastoral d'apporter tous vos soins, conjointement avec l'Archevêque et les autres Evêques suffragants, à ce que cette décision des Eminentissimes Cardinaux soit mise à exécution sans délai ni retard, en sorte que *ni dans l'Université de Louvain*, soumise à l'autorité de l'archevêque de Malines et des prélats suffragants, *ni dans les écoles des séminaires* et des autres lycées, on enseigne dorénavant ces doctrines, qui, du moment où elles ont été déférées au jugement du Siége apostolique, ont paru devoir être bannies des écoles catholiques.

Voilà ce qu'au nom des Eminentissimes Pères, j'avais à signifier à Votre Grandeur, à laquelle je prie le Seigneur d'accorder toute sorte de bonheur et de succès.

De Votre Grandeur,

le très-dévoué frère,

C. Card. PATRIZI.

Rome, le 11 octobre 1864.

notationes omnino componat, erit vigilantiæ tuique studii pastoralis una cum archiepiscopo aliisque suffraganeis episcopis, omnem dare operam ut hujusmodi Emorum Patrum sententiæ executioni, nulla interjecta mora, mandetur, *neque in ista Lovan. Universitate*, quæ ab Archiep. Mechl. et Suffrag. Antistitum auctoritate pendet, *neque in seminariorum* Scholis aliisque Lyceis illæ amplius explicentur doctrinæ, quæ uti primum ad Apost. Sedis judicium delatæ fuerunt, visæ sunt a Scholis catholicis emendandæ.

Hæc significanda mihi erant Emorum Patrum nomine Amplitudini Tuæ cui fau ta omnia ac felicia precor a Domino.

Amplitudinis Tuæ

Romæ, die 11 oct. 1864.

Addictissimus uti Frater,

C. Card. PATRIZI.

Compte-rendu.

COMPTE-RENDU A NOS ABONNÉS.

Nous n'avons pas besoin de faire observer à nos lecteurs que la pièce la plus importante qui entre dans ce volume est la lettre de S. E. le cardinal Patrizi adressée aux Evêques belges. On y voit, non sans quelque étonnement, que M. l'abbé Ubaghs, professeur de philosophie à l'*Université catholique de Louvain*, a cru pouvoir ne pas tenir compte des corrections que la Congrégation de l'Index lui avait prescrit de faire à ses traités de *Logique et de Théodicée*. Nous ne savons pas quelles sont ces corrections; nous apprenons seulement qu'elles concernent les *forces natives de la Raison humaine* et la *démonstration de l'existence de Dieu*. Nous espérons, comme nous l'avons demandé en publiant cette lettre, que M. l'abbé Ubaghs voudra bien faire connaître à ses élèves présents et passés quels sont les principes qu'il a enseignés et qu'il ne doit plus enseigner.

Plusieurs de nos abonnés nous ont écrit pour nous dire avec quel intérêt ils avaient lu les Lettres de M. l'abbé Carré *sur la philosophie enseignée dans les maisons d'éducation*. Il s'y fait, en vérité, une singulière découverte ; c'est que, tandis que les Cartésiens nous accusent d'infirmer la raison humaine, c'est leur patriarche, leur maître qui, dans des textes fort authentiques, prive l'âme humaine *de toute activité*, et a grand'peine à conserver sa personnalité et la réalité de son corps. Il enseigne non-seulement le Pélagianisme (p. 434), mais encore le Panthéisme dans cette phrase : « L'idée que nous avons de notre » propre entendement ne me semble pas différer de celle que » nous avons de l'entendement divin (p. 440) » ; et que l'on s'étonne après cela que la plupart de nos écrivains, tous cartésiens, aient glissé dans le Panthéisme ?

Ces lettres seront continuées.

A cette occasion, qu'il nous soit permis de réitérer ici nos regrets pour la perte d'un des hommes qui ont le plus com-

battu le Cartésianisme, Mgr Gerbet. Nos lecteurs auront lu avec intérêt la notice que lui a consacrée un de ses amis, M. l'abbé de Ladoue, qui continuera à nous le faire connaître.

La connaissance que nous avons donnée à nos abonnés sur l'antiquité est très-remarquable et très-abondante. M. de Riancey nous a manifesté l'origine et les migrations des fils de Japhet, et nous a fait remonter à nos ancêtres. Nous savons maintenant que presque tous les peuples de notre Occident sont frères, et qu'il ne faut pas nous étonner d'y trouver des rapports d'origine et de croyance.

M. de Rougé a continué à nous faire connaître tout ce que la science moderne a fait de découvertes dans l'histoire de la primitive Egypte, le second berceau des peuples de Dieu.

M. Wescher nous a appris quelles sont les nombreuses inscriptions que renferme cette terre toute monumentale, et a fait revivre les paroles qui, en divers temps, ont été prononcées à sa surface. Nos lecteurs y auront distingué la voix des premiers solitaires chrétiens. Nous en dirons les paroles quand M. Wescher les aura publiées.

Enfin, avec le secours de M. Mohl, nos lecteurs connaissent tous les progrès qui se sont accomplis dans la connaissance de l'histoire antique de tout l'Orient.

Nous insistons sur ces travaux et ces découvertes auxquelles ne s'intéressent pas assez les professeurs de théologie et de philosophie, les écrivains et les revues catholiques, et généralement tous les chrétiens. On fait une guerre impitoyable à nos croyances et à nos livres, on nous traite de mythologues, notre histoire est mythique, notre Dieu Jésus un mythe! Et nos apologistes ne savent pas leur dire : Mythologues vous-mêmes! Voilà que toute la terre se remue, elle ressuscite, ouvre son sein et nous révèle, comme dit l'Ecriture, des choses cachées depuis le commencement du monde. Ce ne sont pas des mythes ni des pièces falsifiées ; les pierres parlent, et nous donnent les histoires authentiques qui viennent toutes confirmer et compléter la Bible.

Au lieu de faire des éloges si exagérés de la Raison humaine, éloges dont le Rationalisme s'empare tout de suite et tourne contre vous, et dont elle fait la base de cette critique qui

ronge nos livres et notre croyance, que ne lui opposez-vous les preuves de la réalité historique de nos livres? Venez, dites donc à ces critiques, venez mordre ces pierres qui sont encore toutes neuves, telles qu'elles sont sorties des mains de l'écrivain qui les a creusées? Mais nous le disons avec regret, petit, très-petit est le nombre des maisons d'éducation qui connaissent ces découvertes, et les *Annales* sont à peu près la seule revue qui en parle.

Quoi qu'il en soit, nous pouvons annoncer à nos lecteurs que M. Oppert, qui déjà a consigné dans notre revue *les annales des Sargonides*, dont M. l'abbé Darras a tiré un si bon parti dans son *Histoire de l'Eglise*, va publier dans un prochain cahier *une histoire des empires de Chaldée et d'Assyrie, d'après les monuments, depuis l'établissement définitif des Sémites en Mésopotamie* (2000 avant J. C.) *jusqu'aux Séleucides* (150 avant J.-C.). Nous pouvons dire à l'avance que d'admirables découvertes historiques vont ressortir de ce travail et que nos lecteurs seront les premiers à en profiter.

L'espace nous manque pour parler des travaux de M. le ch^er^ Drach sur *Le Dieu inconnu* des Athéniens; de M. Dumont sur la morale de Socrate ; de M. Griveau sur Bossuet et Fénelon, articles qui vont être continués; de M. Coste sur les générations spontanées ; de M. l'abbé Davin, sur les actes de saint Eugène etc., etc. Nous ajouterons seulement que nous allons continuer nos articles sur les rapports des Romains avec les Juifs, et dans le prochain cahier nous ferons connaître les fragments de Varron, *le plus savant des Romains*, et si peu connu dans nos classes, et nous verrons avec surprise que s'il avait eu à établir une religion pour Rome, il aurait donné la préférence à la religion Juive. Ce sont là des connaissances nouvelles, mais aussi, qu'on le sache bien, on nous a mal appris l'histoire de notre monde.

Que nos lecteurs veuillent bien nous soutenir dans nos travaux, selon la mesure de l'utilité qu'ils y trouvent.

Le Directeur, A. BONNETTY.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

FRANCE.— PARIS.— *Nouvelles Questions sur le testament de Shakespeare.* Nous recevons de M. Rio la lettre suivante :

Monsieur,

La lettre que vous avez publiée dans votre Numéro d'octobre sur la religion de Shakespeare prouve à quel point les voyageurs les plus consciencieux peuvent être trompés non-seulement par leurs souvenirs, mais aussi par leurs notes écrites en présence même des objets ou des documents qu'ils ont sous les yeux.

Votre correspondant dit que votre article et mon livre l'ont bien surpris, et s'étonne que nous soyons allés chercher si loin des preuves du catholicisme de Shakespeare, quand son testament, conservé dans sa ville natale, contenait une profession de foi catholique tellement explicite qu'elle rendait toute autre preuve superflue. Vient ensuite une citation qui est en effet décisive et qui laisserait sans excuse votre ignorance et la mienne, si votre correspondant n'avait commis une méprise que d'autres pourraient appeler impardonnable, mais que vous et moi nous nous contenterons d'appeler étrange.

Le testament qu'il cite et qui était une nouveauté littéraire il y a 150 ans, n'est pas celui de *William* Shakespeare, mais bien celui de *Jean* Shakespeare son père. Ce document fut découvert dans la toiture de sa maison et devint le sujet d'une controverse assez vive entre les catholiques et les protestants, ces derniers ayant refusé d'en admettre l'authenticité. Leur opinion a prévalu parmi les critiques d'Angleterre et d'Allemagne, ce qui ne tire pas à conséquence pour nous, puisque le catholicisme de *Jean* Shakespeare est prouvé par d'autres documents irrécusables.

Quant au testament de *William* Shakespeare, qui est encore plus connu que celui de son père, c'est tout simplement la formule légale usitée de son temps, et l'on comprend qu'il n'y ait rien ajouté ou intercalé qui fût de nature à compromettre l'exécution de ses dernières volontés. Ce testament a été imprimé depuis longtemps dans plusieurs ouvrages anglais, allemands et même français. J'en dirai autant de celui de *Jean* Shakespeare, publié tout récemment dans la *Revue d'Economie chrétienne*, à la suite de l'excellent travail de M. Lafond qui a voulu prouver à ses lecteurs que j'étais loin d'avoir épuisé mon sujet. Vous n'avez donc pas besoin d'écrire à vos amis de Londres, comme vous le conseille votre correspondant, pour avoir la copie exacte de ce document.

Voilà ma réponse à l'exclamation qu'il m'adresse :

« Comment se fait-il que M. Rio cherche dans Ward ce que cent mille personnes ont lu et relu à Stratford ?

» Agréez, etc. RIO. »

Nous avons communiqué à notre correspondant, M. de Rougemont, le testament de *Jean* Shakespeare publié par la *Revue d'Economie chrétienne*. Bien loin d'être convaincu de son erreur, il nous répond par la lettre suivante :

Cher monsieur,

Je vous envoie par le même courrier la *Revue* que vous avez eu l'obligeance de me communiquer.

La question s'obscurcit au lieu de s'éclaircir. Le testament de *John*, à quelques phrases près sur lesquelles je reviendrai à l'instant, ne ressemble aucunement à celui de *William*. L'un est un *testament spirituel*, une *confession*, une *protestation et profession de foi*. Pas la moindre allusion aux biens de cette terre ; l'autre est un testament ordinaire avec institution d'héritiers et distribution de legs.— L'un contient les dernières volontés d'un homme pieux qui probablement ne possédait rien en ce monde ; l'autre est d'un homme qui laissait après lui assez de biens pour les partager entre ses parents et amis. — L'un est une confession où débordent les sentiments et les pensées et les mots, et qui occupe huit grandes pages ; l'autre renfermait dans un préambule de quelques lignes une confession sobre, brève, calme, contenue.— On lit dans l'un une foule de choses (sur la *peine de mort*, sur saint Winefride, sur le purgatoire, etc., etc.), dont il n'y a aucune trace dans l'autre.— Les deux pièces commencent bien de même, et je retrouve dans l'une les phrases qui m'avaient le plus frappé dans l'autre ; mais elles y sont comme perdues dans un déluge de mots, et je n'y retrouve d'ailleurs pas la phrase textuellement transcrite : il doit *incessamment se repentir afin de se rendre digne de participer aux mérites du Christ, le Rédempteur mort sur la croix.*

Ainsi le testament de *John* diffère de celui de *William* et pour le contenu et pour le ton, le style, et pour la longueur. Le premier n'est point celui dont, en 1831, on montrait la copie à tous les voyageurs.

Veuillez relire à la page 270 de vos *Annales* les mots : « Puis il fait de sa » fortune plusieurs parts. Ce commencement... » Cherchez ces *parts* dans le testament de *John ;* vous n'en trouverez pas la moindre trace, et ce qui n'était ici que le *commencement* très-bref d'un testament juridique, constitue là le testament tout entier, si l'on peut appeler de ce nom une *profession de foi.*

Aujourd'hui montre-t-on encore aux voyageurs la pièce que j'ai lue et en partie extraite il y a plus de trente ans. Si je me souviens bien, elle était encadrée et sous verre.

Cette pièce était la copie de l'acte original qu'on disait alors posséder. Où est-il ? Qu'est-il devenu ?

Quelle est l'authenticité de cet acte ou de celui de *John* ?

Vous le voyez, cher monsieur, si M. Rio persiste, comme vous me le dites, je persiste aussi ; car je suis parfaitement sûr de l'exactitude de mes notes rédigées le soir même. Il y a là une énigme qui ne peut se résoudre qu'à Stratford.

Recevez, cher monsieur, l'expression de mes sentiments les plus dévoués.

F. de Rougemont.

Valentin, 30 novembre 1864.

Comme le dit la *Correspondance littéraire*, qui s'est occupée de cette question, c'est aux littérateurs anglais à trancher la difficulté.

TABLE GÉNÉRALE

DES MATIÈRES, DES AUTEURS ET DES OUVRAGES.

(Voir à la page 5, la table des articles.)